



Université de Paris

Ecole doctorale 180

“Sciences humaines et sociales : Cultures, individus, Sociétés”

Du sida à un “syndrome” du Fonds mondial ?

L'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB)
au cœur de l'Instance de Coordination Nationale de
lutte contre le sida (ICN)

Par Anicet Tounwendsida KABORE

Thèse de doctorat de Sociologie Politique

Sous la direction de Fred EBOKO

Présentée et soutenue publiquement le 24 septembre 2019

Devant un jury composé de :

Fred EBOKO, Directeur de recherche IRD, Ceped-Univ. Paris Descartes, Directeur de thèse.

Fanny CHABROL, Chargé de recherche IRD (Sociologie), Univ. Paris Descartes, Examinatrice.

Dominique DARBON, Professeur de Science Politique, Sciences Po Bordeaux, Rapporteur.

Olivier NAY, Professeur de Science politique, Univ. Panthéon Sorbonne Paris 1, Examineur.

Kamba André-Marie SOUBEIGA, Professeur de Sociologie, Univ. Joseph Ki-Zerbo Ouaga 1, Burkina Faso, Rapporteur.

Résumé de la thèse

Cette thèse porte sur des effets de la gouvernance impulsée au Burkina Faso par le Fonds mondial à travers son instance de coordination nationale de lutte contre le sida (ICN). Elle analyse cette instance de délibération officiellement collégiale et met en lumière le poids des outils managériaux et de l'instrument d'action publique que constitue le Fonds mondial, en tant que mécanisme institutionnel international. La gouvernance du Fonds mondial est analysée à l'aune d'une association-témoin, *l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina* (URCB), dans une comparaison entre les changements de trajectoire de cette dernière et ceux des autres associations partenaires. Cette recherche examine d'une part le lien entre les dispositifs d'encadrement du travail de l'Instance de coordination nationale du Fonds mondial au Burkina Faso et, d'autre part, les perceptions et les réactions des acteurs associatifs locaux. Elle relève le déplacement du curseur des pouvoirs en lice et les rapports de forces entre les différents acteurs réunis au sein de l'ICN au fil de son évolution. Cette recherche doctorale met en particulier en exergue les collusions et les collisions entre les acteurs internationaux, les pouvoirs publics d'un côté et les associations de l'autre côté. La présence des leaders religieux et des responsables coutumiers dans l'instance locale du Fonds mondial constitue un prisme des enjeux des idéologies dans et pour l'action publique de lutte contre le sida au Burkina. Ce travail allie des approches diachronique et synchronique qui révèlent une évolution entre engouement et désillusion des organisations de la société civile au sein de cette ICN. Il s'appuie sur 61 entretiens semi-directifs et sur une observation in situ, réalisés entre 2016 et 2017.

La question des « populations-clés » (hommes ayant des relations avec des hommes – HSH, travailleuses du sexe) au sein de l'ICN constitue une illustration exemplaire de l'aporie des confrontations idéologiques, entre « le global » et « l'universel ».

Mots clés : Fonds mondial – Instance de coordination nationale (ICN) – Politique publique – Gouvernance et sida – Religieux et Coutumiers – Associations – Burkina Faso

Abstract

This research concerns the effects in Burkina Faso of the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria's governance through the Country Coordinating Mechanism (CCM). Analysis of official deliberations of the collegiate structure highlights the power the Global Fund exerts, as an international institutional mechanism, through its managerial tools and policy instruments. The changing trajectory of an association, the *Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB*, Union of Clerics and Traditional Leaders of Burkina), is compared to those of other stakeholders within Burkina's CCM. The research analyses the relationship between Global Fund monitoring in Burkina's CCM, the perceptions and reactions of grass-roots actors and shifting power relations between various actors gathered under the CCM. Collusions and collisions between international actors and government authorities, on the one hand, and associations, on the other hand, are highlighted. The presence of religious and traditional leaders in this local Global Fund forum provides a prism through which to understand the ideological stakes of policy against AIDS in Burkina Faso. Finally, by combining diachronic and synchronic approaches, this doctoral research sheds light on the shift from enthusiasm to disillusionment among civil society organizations at the heart of the CCM. Overall, the study involved sixty-one in-depth interviews and in situ observations conducted between 2016 and 2017.

The issue of “key populations” (Men who Have Sex with Men [MSM], female sex workers, etc.), illustrates the aporia of ideological confrontations between “global” and “universal” rights, tools, knowledge and power.

Key words: Global Fund – Country Coordinating Mechanism (CCM) – Public Policy – Governance and AIDS - Clerics and Traditional Leaders – NGO’s – Burkina Faso

A ceux par qui la vie m'a été communiquée,

A ceux que la vie a mis sur mon chemin,

A ceux avec qui un Service est rendu à la vie...

Remerciements

L'élaboration de cette thèse a été rendue possible grâce au soutien multiforme de nombreuses personnes que je voudrais saluer de tout cœur.

Je remercie M. Fred Eboko mon directeur de Thèse qui m'a accompagné dans ce parcours doctoral. J'ai bénéficié de son éclairage, de ses intuitions, de ses encouragements et de ses précieux conseils. J'ai vu en lui un directeur au savoir affiné et généreux.

Je remercie les membres de mon comité de suivi de thèse : Monsieur Guillaume Lachenal et Madame Carine Baxerres.

Je remercie mon laboratoire, le Centre population et développement dont la riche expertise m'a été particulièrement bénéfique pendant ma formation doctorale. Merci aux deux directeurs qui se sont succédés en ma présence : Etienne Gérard et Rigas Avantis, à tous les chercheurs, aux membres du pôle administratif et aux doctorants pour leur sens du construire ensemble. Qu'ils étaient beaux ces pas que nous foulions et qui résonnaient dans cette cour de l'ancien site de la Rue Jacob, cette ambiance de convivialité dans le travail, ce bonjour et ce bon courage quotidien ! Qu'ils sont précieux ces séminaires au verts, ces réunions d'axe, ces JDS, ce comité de fête du labo dans le nouveau site des saints-Pères !

Je remercie ces personnes qui m'ont apporté de leurs conseils et de leur temps pour la relecture de mon travail : Madame Fanny Chabrol, Madame Héléne Foucherot, Monsieur William Kenmegne Tchuinkam.

Je remercie mes responsables Philippe Cardinal Ouédraogo, Jean-Marie Mgr Compaoré pour m'avoir orienté sur ce chemin de la formation et de la recherche. L'intuition est d'or ! Elle est venue de vous. Elle m'a porté, éclairé, averti bien de fois. Elle est bien belle et j'en ai fait l'expérience au cœur de cette aventure !

Je salue mes parents et toute ma famille pour avoir supporté le sacrifice des longues années d'absence que leur a occasionné mon parcours d'études à Milan en Italie et à Paris en France. Cet éloignement a rendu le temps long et furtif à la fois pour tous. Il a laissé son souffle sur les personnes et orienté le regard sur le beau et sur le précieux.

Trois localités m'ont accueilli durant cette pérégrination doctorale : le 11^{ème} arrondissement de Paris, Conflans Sainte Honorine et Noisy-le-Roi. Je remercie tous les visages dont l'amitié m'a porté et accompagné en ces trois ans et neuf mois : Claude Asty, Yves Laloux, et Xavier Giraud dont je cite symboliquement les prénoms et noms.

J'exprime ma gratitude à l'archidiocèse de Ouagadougou au Burkina Faso, à l'Association diocésaine de Paris, à l'Association diocésaine de Versailles, et à la *Curia di Milano* qui m'ont apporté de leur soutien logistique et financier combien précieux pour la réalisation de ce parcours de recherches doctorales.

Ce sentiment d'avoir partagé du temps et une marche commune avec des visages et des cœurs, je l'ai vécu dans cette université de Paris Descartes et plus largement dans l'université Sorbonne Paris Cité. Je remercie l'administration de l'Ecole Doctorale 180 : Madame la directrice Laurence Simmat et le secrétaire de l'ED : Monsieur Jérôme Brocheriou.

Je remercie mes collègues de parcours. Que de visages, rayonnants de vos différences ! Je remercie mes collègues de l'Université du sacré-cœur de Milan, notamment Sandra Colletta, Veronica Silva, Patrizia Bonfanti, Anna Amman, Loretta, Gianluca, Emmanuel, Emery, Evelyne, Michel Koemeni, Wilfried, Chiara. Et les chers amis avec qui, j'ai vécu ces belles années dans cette belle ville italienne de Milan : Mathurin W., Edmond Tapsoba, Mario Longo, Giuseppe Xiang, Giuseppe Nichetti, Signora Giovanna, Signora Antonietta, Mibelle Fokana, Eliana, Cesarino, Luisa, Gabrielle, Ghislaine. Je remercie le Professeur Roméo Astorri pour son accompagnement pour mes mémoires de licence et de master II et tous les enseignants qui contribuent par la vigueur et la solidité de leurs enseignements à donner aux étudiants le sentiment d'avoir été façonnés pour affronter leurs objectifs de vie.

Indications pour la lecture

Precisions orthographiques

Des références et des termes en langue *Mooré* sont employés dans ce travail. Le *mooré* est la langue d'une population du Burkina Faso : celle des *Moosé* (prononcer *Mossé*). Le singulier de *Moosé* est *moaga*. L'orthographe adoptée dans la présente thèse pour les termes en *mooré* se réfère au décret AN IV 001/ESRS/CAB du 30 septembre 1986 portant sur les conventions d'écriture élaborées par la sous-commission nationale du *Mooré* et au dictionnaire orthographique de *Mooré* (Nikièma & Kinda, 1997). Toutefois quelques références bibliographiques antérieures à ce décret de 1986 utilisent des orthographe variables telles que *Mossi* (au singulier et au pluriel).

Anonymat

La confidentialité a été respectée dans cette thèse sauf pour les personnalités publiques et dans certains cas où des acteurs s'expriment officiellement en raison de leur fonction. Les prénoms mentionnés dans ce travail sont d'emprunts.

Liste des principales abréviations

ADP : Assemblée du peuple.

ARV : Antirétroviraux.

BCN : Bureau de coordination nationale.

BCR : Bureau de coordination régionale.

BP : Bénéficiaire principal.

BS : Bénéficiaire secondaire.

CCB : Communauté chrétienne de base.

CCCTLS : Comité national des chefs coutumiers et traditionnels de lutte contre le sida.

CCM : *Country coordinating mechanism*.

CCNLS : Comité national catholique de lutte contre le sida.

CDCLS : Comité diocésain catholique de lutte contre le sida.

CIALIS : Coordination islamique d'action de lutte contre les infections sexuellement transmissibles et le sida.

CNELS : Comité national évangélique pour lutter contre le sida.

CNLS-IST : Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles.

CNRTL : Centre nationale de recherche textuelle et lexicale.

CPCLS : Comité paroissial catholique de lutte contre le sida.

CSLS : Cadre stratégique de lutte contre le sida.

HSH : Hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes.

IEC : Information, Education, Communication.

ICN Burkina : Instance de coordination nationale de lutte contre le sida du Burkina.

IPC : Initiative privée communautaire.

LFA : *Local Fund Agent*.

LGBT : lesbiennes, Gay, Bisexuels et transexuels.

MSM : Men who have sex with Men.

NFM : Nouveau modèle de financement.

OBC : Organisations à base communautaire.

ONG : Organisation non gouvernementale.

ONU : Organisation des Nations Unies.

ONUSIDA : Programme des Nations Unies pour la lutte contre le sida.

OMS : Organisation mondiale de la santé.

PAMAC : Programme d'accompagnement du monde associatif et communautaire.

PIB : Produit intérieure brut.

PNLS : Programme national de lutte contre le sida.

PNUD : Programmes des Nations Unies pour le développement.

PTME : Prévention de la transmission de la mère à l'enfant.

PVVIH : Personnes vivant avec le VIH.

RAJS : Réseau des associations de jeunes contre le sida.

RAME : Réseau d'accès aux médicaments essentiels.

SP/CNLS-IST: Secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles.

URCB : Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB).

USAID : *United States Agency for International development.*

VIH : Virus de l'immunodéficience humaine.

VIH/sida : Virus de l'Immunodéficience humaine/syndrome d'immunodéficience acquise.

Sommaire

INTRODUCTION GENERALE	12
PREMIERE PARTIE. RELIGIEUX ET COUTUMIERS AU BURKINA FASO : DES ACTEURS POLITIQUES DE LA PREMIERE HEURE.	39
CHAPITRE I. PROCESSUS DE CONSTRUCTION D'UN <i>MODUS VIVENDI</i> ENTRE POLITIQUE, RELIGIONS ET INSTITUTIONS COUTUMIERES AU BURKINA FASO.....	41
CHAPITRE II : LE PROBLEME DU SIDA AU BURKINA FASO.....	98
DEUXIEME PARTIE. L'URCB DANS L'ACTION PUBLIQUE : VERS ET REVERS D'UNE COLLABORATION.	132
CHAPITRE III. L'UNION DES RELIGIEUX ET COUTUMIERS DU BURKINA (URCB) : CONVERGENCE AUTOUR D'UNE <i>BEST PRACTICE</i>	134
CHAPITRE IV : LA PROBLEMATIQUE DES « POPULATIONS-CLES » AU SEIN DE L'ICN BURKINA : ENJEUX ET IDEOLOGIES CROISEES DANS L'ACTION PUBLIQUE CONTRE LE SIDA.	168
TROISIEME PARTIE. LES EFFETS DE L'ACTION PUBLIQUE DU FONDS MONDIAL SUR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA.	209
CHAPITRE V. LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA A L'EPREUVE DES INSTRUMENTS D'ACTION PUBLIQUE DU FONDS MONDIAL.....	211
CHAPITRE VI. LA SOCIETE CIVILE ET LA GOUVERNANCE DU FONDS MONDIAL : UNE "GAGNANTE" A LA MARGE ?...261	
CONCLUSION DE LA PARTIE	306
CONCLUSION GENERALE.....	307
ANNEXES	316
BIBLIOGRAPHIE	328
TABLE DES MATIERES	368
TABLE DES ILLUSTRATIONS	371

Le Burkina Faso en Afrique



Download from
Dreamstime.com
The world's largest online marketplace for premium quality stock photos.

62890568
Udo Schotten | Dreamstime.com

Source : (Dreamstime, 2019)

Carte administrative du Burkina Faso



Introduction générale

I. Problématique

La réponse institutionnelle internationale à l'épidémie dite à VIH se met en place au milieu des années 1980. En 1986, le Global Programme on AIDS (GPA) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est créé pour impulser, encadrer, soutenir et standardiser les politiques publiques nationales dédiées à la riposte à la pandémie du sida. Après les premiers décès survenus aux États-Unis et notamment en Californie en 1981, ce qui était perçu comme étant le « cancer gay » connaît formellement un diagnostic précis et moins prosaïque. Grâce à l'isolement formel du virus de l'immunodéficience humaine (VIH), cette découverte publiée en 1983 permet de déterminer les causes de ce qui va être nommé le syndrome de l'immunodéficience acquise (sida) (Barré-Sinoussi et al., 2004, p. 868-871)¹. Très vite, l'Afrique subsaharienne subit le choc de ce qui est devenu une pandémie dont l'épicentre semble être cette région du monde. Le continent africain devient ainsi le site privilégié de la mise en place des directives et recommandations du GPA. Se mettent ainsi en œuvre les Programmes nationaux de lutte contre le sida (PNLS - National AIDS Council/Committee - NAC pour les pays anglophones). Les deux premiers pays à les mettre en place en Afrique seront l'Ouganda et le Sénégal en 1986. Les autres suivront à partir de 1987. C'est le cas du Burkina Faso (SP/CNLS-IST BF, 2015b).

Comme la majorité des pays africains, le Burkina Faso est soumis aux programmes d'ajustement structurel imposés par les institutions financières internationales, en l'occurrence le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Rebaptisé pendant cette période « Burkina Faso » en 1984, la Haute-Volta, connaît un mouvement social – au sens sociologique du terme (Touraine, Dubet, Zsuzsu, & Wiervioka, 1978) incarné par Thomas

¹ Cette découverte majeure a donné lieu au Prix Nobel de médecine attribué à Luc Montagnier et à François Barré-Sinoussi le 6 octobre 2008.

Sankara alors président de ce pays. La mise en place institutionnelle, dans ce pays, de ce qui est communément appelé la « lutte contre le sida »² est donc contemporaine de deux césures différentes, de manière indépendante : la crise économique et la révolution sankariste (1983-1987).

Cette concomitance d'évènements à travers lesquels intervient la riposte à la pandémie du sida en Afrique (Bayart, 2016; Bayart, Poudiougou, & Zanoletti, 2019) est donc accompagnée d'un moment d'historicité (Bayart, 2017) sous la forme de la révolution sankariste. Ce « moment d'historicité » est révélateur d'une ligne de fond politique intrinsèque au Burkina Faso-Haute-Volta. En effet, le pays en question est réputé connaître des mobilisations collectives d'une grande amplitude qui le distinguent de ses voisins et qui expliquent en partie l'adhésion populaire, au moins au début du mouvement, à la prise de pouvoir du Capitaine Sankara (Hilgers & Mazzocchetti, 2010; Otayek & Buijtenhuijs, 1985; Otayek, Sawadogo, & Guingané, 1996). Les associations et syndicats en Haute-Volta relevaient du registre de la participation critique à la vie sociale et politique dans le contexte général des régimes monolithiques africains auxquels le pays ne faisait pas exception d'un point de vue institutionnel (Balima & Compaoré, 1996; Constantin & Coulon, 1997; Hilgers & Mazzocchetti, 2010). Dans ce contexte, la fabrique des politiques publiques (Zittoun, 2013, 2017) opposées à l'expansion du sida (Eboko, 2015a) a posé la question du lien entre les mobilisations collectives générales et celles dédiées à la « lutte contre le sida » (Broqua, 2018; Eboko, Bourdier, Broqua, & Raynaut, 2011; Soubeiga, 2016). Le caractère biomédical des discours sur cette question d'une part (l'étiologie du sida) et les représentations sociales de la maladie liées à la sexualité (la doxa et éthos de la maladie) ne semblent pas avoir contribué à inscrire l'action collective contre le sida dans la filiation des dynamiques associatives à l'œuvre dans le pays, comme ailleurs (Broqua, 2018; Fay, 1999). De la sorte, le Burkina a été classé dans le registre de « l'adhésion passive », suivant la typologie établie par Fred Eboko au sujet des réponses étatiques face au sida en Afrique, des années 1980 au début des années 2000 (Eboko, 2005, 2013, 2015b; Eboko, Hane, Demange, & Faye, 2015). Dans ce cadre général, le sida a généré des silences, en l'occurrence au Burkina (Desclaux, 1997), entre peurs, stigmatisation des personnes vivant avec le VIH et impuissance de la biomédecine, en l'absence de traitement jusqu'au début des années 2000. La thématique de la religion est donc

² La terminologie « lutte contre le sida » a semblé inappropriée pour les organisations internationales en raison de son caractère un peu abrupt et ambivalent dans le contexte du soutien aux personnes vivant avec le VIH. L'UNESCO a proposé plusieurs autres pistes pour que le discours de la réponse à la pandémie du sida soit moins clivant entre le soutien des PVVIH et les ripostes contre la maladie (Nay, Eboko, & Tourneux, 2007). Néanmoins, l'acceptation de « lutte contre le sida » a largement survécu à cette initiative. Cette expression reviendra donc quelques fois dans cette thèse.

intervenue dans le champ du sida dans le registre culturel – voire culturaliste (Bibeau, 1991)- des responsabilités sociales en cause autour du « tabou de la sexualité » hors des cadres moraux admis par les discours axiologiques. En revanche, « la religion » et notamment les leaders religieux ont été interpellés par la suite comme étant des vecteurs et acteurs potentiels de la réponse sociale et politique contre le risque représenté par le sida. C'est dans cette logique que cette thèse prend son inspiration, dans le contexte particulier du Burkina Faso où le premier cas de sida a été formellement diagnostiqué en 1985 (Sougué, 2004) et reconnu par l'OMS au cours de l'année 1986 (Achilli & Hejoaka, 2005) comme dans la majorité des pays africains.

Depuis la découverte et la publication officielle des traitements antirétroviraux (ARV) lors de la conférence mondiale à Vancouver, la question du sida a pris une autre tournure. Alors que les patients des pays riches allaient bénéficier de cette occasion pour avoir accès à ces traitements efficaces, les patients du Sud se retrouvaient dans une situation problématique entre l'espérance due à l'existence du traitement et les questions de financements pour y avoir accès. Cette dichotomie a été résumée par un slogan des ONG scandé lors d'une des conférences internationales suivantes (à Genève en 1998³) : « *Les médicaments sont au Nord, les patients sont au Sud* » (Eboko, 2002).

En 2002, sous le leadership de M. Annan et de l'Ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Richard Holbrooke, le Conseil de sécurité des Nations Unies adopte la résolution 1308, qui identifie le sida comme une menace pour la sécurité internationale (Chabrol, 2002). En 2001, M. Annan organise la première session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida et appelle à la création d'un Fonds mondial et d'un « trésor de guerre » (Annan, 2012) pour riposter au VIH et aux autres maladies infectieuses. Son appel débouche sur la création du Fonds mondial⁴ de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, qui aide aujourd'hui 17 millions de personnes qui ont accès au traitement antirétroviral (Fonds mondial, 2018b).

La création du Fonds mondial advient officiellement en 2002 (Fonds mondial, 2017) lors de la conférence du G8 à Gènes. Il est conçu par la communauté internationale comme un partenariat public-privé caractérisant tant le niveau des donateurs de ressources que celui des bénéficiaires de ces subventions dans les pays partenaires. Les Instances de coordinations nationales de la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (ICN), créées dans la même

³ L'exemple de *Act Up* à la conférence de Genève en Juillet 1998 (Act Up-Paris, 1998).

⁴ L'expression « Fonds mondial » est employé dans cette thèse pour désigner le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

foulée, procèdent à la fois comme des plateformes du Fonds mondial et comme des espaces d'expression d'une démocratie participative. Les modalités de cette dernière sont prescrites par le Fonds mondial qui présente les ICN comme des lieux qui réunissent tous les types d'acteurs impliqués dans la lutte contre les trois pathologies citées plus haut. Ces Instances de coordination nationales sont donc conçues comme des instances de délibération. La délibération est définie par Urfalino et Burgos comme une « *discussion collective en vue de la décision* » qui se caractérise par « *ses rapports avec la rationalité instrumentale, son hétérogénéité, ses rapports avec le normatif* » (Urfalino & Burgos, 2004) (Sintomer, 2011).

Membre de la société civile présente dans l'ICN, l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) est créée en 2007 et intègre l'ICN en 2008 (Bambara, 2008; Langewiesche, 2011; Soubeiga, 2016). Cette association de type fédéral regroupe les acteurs représentant les principales institutions religieuses et coutumières du pays, au sein de l'ICN Burkina. Au Burkina Faso, les religieux et les chefs coutumiers sont perçus comme des « entrepreneurs politiques », des acteurs de développement investis, à plusieurs niveaux dans le champ social, la santé et l'éducation et dans les médiations politiques. Une grande capacité d'influence et de management de processus politiques et sociétaux leur est ainsi reconnue (Otayek, 1999, 2007). Au sein de la société civile, l'URCB jouit d'une respectabilité symbolique et d'une grande écoute, qui lui assurent un rôle de leadership moral et pragmatique dans les processus de définition des programmes de lutte contre le sida. Ils s'investissent dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose et ont été à plusieurs reprises élus récipiendaires secondaires des subventions du Fonds mondial⁵. Comme tous les acteurs, y compris les associations, l'URCB participe formellement à la conception et à l'élaboration collégiale des principales activités de lutte contre les pathologies qui vont être confiées aux différents acteurs. Ce sont ces différents acteurs qui vont être appelés récipiendaires principaux ou secondaires. L'URCB apporte sa contribution et s'exprime sur le plan technique politique et moral. L'ICN représente pour autant un lieu de confrontation, de rapports de forces à l'intérieur desquelles l'URCB et d'autres acteurs déploient leurs différentes stratégies. Les tensions récurrentes se présentent alors comme des traceurs des jeux de pouvoirs cognitifs, idéologiques et politiques.

La dimension idéologique permet d'analyser le positionnement de l'URCB face aux logiques d'alignement qui entourent l'importation d'approches et d'instruments politiques par le Fonds mondial pour la lutte contre le sida au Burkina Faso. Ces formes d'alignement

⁵ Un Récipiendaire secondaire est une association qui est élue bénéficiaire des subventions du Fonds mondial pour la mise en œuvre d'un programme de lutte contre l'une des trois pathologies.

relèvent des logiques de l'« isomorphisme ». Cette notion est ici celle que décrit le néo-institutionnalisme sociologique (Dumoulin & Saurugger, 2010; Porto de Oliveira & Aurélio Pimenta de Faria, 2017). Nous retiendrons de l'« isomorphisme » la définition suivante : « *processus de changement qui intervient sous contrainte de légitimation et qui incite une institution à ressembler à une autre, en raison de la similarité de leur environnement* » (Dumoulin & Saurugger, 2010).

La dimension politique concerne les rapports de forces intersectoriels et intra-sectoriels qui accompagnent les tentatives de reconfigurations des arènes politiques (*politics*) présentes au sein de l'ICN Burkina sous l'impulsion des politiques publiques du Fonds mondial (*policies*) (Darbon, 2009; Genieys & Hassenteufel, 2012; Hassenteufel, 2011).

La dimension managériale porte sur l'impulsion d'une culture dite d'efficacité et de transparence entreprise par le Fonds mondial. Elle concerne en particulier dans cette thèse la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de lutte contre le sida. L'une des principales dispositions du management du Fonds mondial concerne la « politique de gestion des risques du Fonds mondial » définie par ce dernier comme étant « *primordiale pour mener à bien la mission (...) qui consiste à sauver des vies* » (Cf Foire aux questions sur les risques du Fonds mondial, 2017). Il explique :

« Le risque correspond à l'effet d'incertitude concernant la réalisation des objectifs du programme. Cela représente tous les facteurs susceptibles de nous empêcher d'atteindre pleinement nos objectifs. Par exemple, le manque de fiabilité de la distribution dans le dernier kilomètre constitue un risque susceptible d'avoir un impact important sur la réalisation de nos objectifs de traitement. (...) Comment mesure-t-on un risque ? (...) Nous utilisons deux types de mesures :

-Probabilité du risque : cet indicateur mesure la probabilité de survenue d'un risque. Par exemple, dans un pays touché par l'hyperinflation, le risque de dévaluation monétaire est très élevé.

-Gravité du risque : cet indicateur mesure l'importance de l'impact qu'un risque peut avoir sur notre programme. Par exemple, en cas d'acquisition de matériel sur le marché local, une dévaluation monétaire n'aurait qu'un impact mineur sur les objectifs du programme concerné» (*ibidem*).

L'objectif principal de cette thèse consiste à décrire et à analyser les lieux et les formes d'influences réciproques entre l'action collective socioreligieuse incarnée par l'URCB et l'action de gouvernance du Fonds mondial dans le cadre de l'ICN Burkina, afin de tenter de mettre en exergue in fine les conséquences de ces relations sur les réponses institutionnelles du Burkina Faso face à l'épreuve du sida.

Les questions de recherche se déclinent de la manière suivante : quels enseignements politiques et relationnels peut-on tirer de l'implication de l'URCB au sein de l'ICN ? Quels sont les effets de l'implication de l'URCB dans la configuration des acteurs de l'ICN ? Quels types de modifications la gouvernance de l'ICN entraîne-t-elle dans le rôle de l'URCB telle que cette association le conçoit elle-même ? Quelles sont les modifications observées entre la place qu'occupent les religieux dans l'ordre politique au Burkina et la place qu'ils occupent au sein de cette instance de délibération ?

À partir de ces questions, nous proposons l'hypothèse : *la dynamique de l'URCB au sein de l'ICN est davantage conditionnée par le cadrage imposé par le Fonds mondial que par l'armature normative et axiologique relative aux rôles des religieux et des coutumiers au Burkina Faso.*

Pour apporter des pistes de réponses provisoires à ces questions de départ, nous proposons l'hypothèse suivante : *L'URCB se positionne comme un acteur moral et ses relations avec les autres acteurs, se crispent ou s'articulent autour de la tension enjeu moral-enjeu de santé publique.*

L'URCB en tant que membre de l'ICN accepte les modalités formelles de la gouvernance du Fonds mondial et inscrit son apport moral dans la logique managériale du Fonds mondial en mettant en avant les principes axiologiques qui fondent sa présence socioreligieuse au sein de l'ICN.

La dynamique de l'URCB au sein de l'ICN est davantage conditionnée par le cadrage imposé par le Fonds mondial que par l'armature normative et axiologique aux principes (relative au rôle) du rôle des religieux et des coutumiers au Burkina Faso.

II. Cadre théorique

Cette thèse recouvre concomitamment la sociologie politique de l'action publique (Darbon, 2003, 2009; Hall P., et Taylor R., 1997; Hassenteufel, 2011; Peters, 2015, 2016; Zittoun, 2013) et la sociologie de l'action collective (Fillieule & Péchu, 1993; E. Neveu, 2011), dans le cadre précis de la lutte contre le sida en Afrique (Broqua, 2018; Eboko, 2015a). Cette thèse analyse et met en dialogue une institution internationale (le Fonds mondial) des partenaires bilatéraux, des représentants des pouvoirs publics, des organisations de la société civile et les partenaires privés. Cet ensemble d'acteurs coproduisent l'action publique contre le sida des

institutions publiques, des institutions de la société civile et du secteur privé (les associations notamment), dans le registre de ce Fred Eboko a appelé la « matrice de l'action publique en Afrique » (Eboko, 2015b). L'objet de cette thèse mobilise trois niveaux d'investigation : l'URCB et les autres associations membres de l'ICN d'une part et les quatre associations constitutives de l'URCB elle-même d'autre part. Un dernier niveau d'investigation concerne le rapport entre l'ICN Burkina et le Fonds mondial dont elle est le démembrement local.

La notion de transfert représente ici un outil théorique intéressant pour rendre compte des modèles et des instruments générés par le Fonds mondial au sein de l'ICN. Pour Russeil le courant qui irrigue cette imbrication d'institutions est le transfert d'approches, de modèles et d'instruments de la part du Fonds mondial au service de la lutte contre le sida. Le concept de "transfert" est défini de la manière suivante par Russeil :

« Sont rassemblés, sous l'expression transfert, les processus de développement au sein des systèmes politiques ou sociaux existants, de programmes d'action, de politiques ou encore d'institutions dont les cadres d'action relèvent d'idées ou proviennent d'institutions ou de programmes d'action de systèmes politiques et/ou sociaux autres (en général étrangers) » (Russeil, 2010, p. 640).

Jean-Pierre Olivier de Sardan définit les mêmes processus par une autre expression : celle de "modèles voyageurs" dont il donne le développement suivant :

« Toute intervention institutionnelle standardisée quels qu'en soient les échelles ou les domaines (une politique publique, un programme, une réforme, un projet, un protocole, selon les échelles ou les domaines), en vue de produire un quelconque changement social, à travers des changements de comportements d'une ou plusieurs catégories d'acteurs et qui repose sur un 'mécanisme' et des 'dispositifs' censés avoir des propriétés intrinsèques permettant d'induire ce changement dans des contextes de mise en œuvre variés » (Olivier de Sardan et al., 2017).

Dominique Darbon souligne à ce propos que « *la problématique des modèles et transferts institutionnels s'inscrit dans l'étude des polices (politiques de développement institutionnel ; des changements et innovations) et des politics (phénomènes de domination politique et cognitive)* » (Darbon, 2009, p. 248). Ainsi, la recherche sur le "transfert des politiques" ou sur les "modèles voyageurs" induit une prise en compte des politiques publiques et des rapports de domination politique et cognitive. L'éclairage des approches cognitives des politiques publiques, considérées comme une spécificité française (Hassenteufel & Smith, 2002, p. 54), constitue un apport déterminant dans les questionnements que porte cette thèse. Considérées également comme des « *approches fondées sur les idées, les discours ou les récits* » elles désignent les « *travaux qui insistent sur le poids des éléments de connaissance, des idées, des représentations ou des croyances sociales dans l'élaboration des politiques* »

(Boussaguet & Hall, 2014, p. 90). Elles se focalisent sur une déconstruction de la politique, en soulignant les dynamiques de confrontations, des objectifs cachés, les jeux de pouvoir, à partir des représentations et des idéologies. Dans une optique similaire Draelants affirme que « *toute politique apparaît (...) comme une « mise en sens du monde » au sens où cette construction sociale conjugue simultanément une idée des problèmes à traiter, une représentation du groupe social ou du groupe concerné qu'elle contribue à faire exister et une théorie du changement social* » (Draelants, 2011, p. 46). Le changement s'effectue donc sur la base des représentations. Il consiste à agir sur ces dernières, en les changeant par d'autres représentations. L'objectif consiste à obtenir un résultat qui soit en phase avec la finalité prescrite, le dessein ultime, la mission poursuivie. Muller et Surel soutiennent ce point de vue en l'appliquant à la politique publique : « *faire une politique publique, ce n'est donc pas 'résoudre' un problème, mais construire une nouvelle représentation des problèmes qui met en place les conditions sociopolitiques de leur traitement par la société et structure par là même l'action de l'État* » (Muller & Surel, 1998, p. 31). Il s'ensuit donc qu'il existe une « *double dimension cognitive et normative des politiques publiques, celles-ci servent à la fois à construire des interprétations du réel et à définir des modèles normatifs d'action* » (Draelants, 2011, p. 46). Les politiques publiques sont produites par les institutions et sont au service de la poursuite des objectifs que ces dernières se sont fixés.

Les institutions influencent le comportement des individus non pas simplement en précisant ce qu'il faut faire, mais aussi ce qu'on peut imaginer faire dans un contexte donné. « *La relation qui lie l'individu et l'institution repose donc sur une sorte de 'raisonnement pratique' par lequel, pour mettre au point une ligne d'action, l'individu utilise les modèles institutionnels disponibles en même temps qu'il les façonne* » (Hall P., et Taylor R., 1997, p. 484).

Le néo-institutionnalisme sociologique réconcilie « *deux types d'explications souvent dissociées en science politique : celles, institutionnelles, qui analysent les structures et les organisations et celles, culturelles, qui analysent les attitudes et les valeurs partagées* » (Hervier, 2010, p. 380). Comme théorie, le néo-institutionnalisme sociologique « *analyse la relation entre les institutions et l'action individuelle comme une interaction, comme une détermination mutuelle* » (Ibid, 2010).

Ainsi deux courants s'invitent pour analyser les politiques publiques. Le néo-institutionnalisme sociologique et le courant de l'approche cognitive. Ils se complètent pour offrir des outils d'analyse des dynamiques et de l'architecture de l'ICN Burkina. Leur

différence et leur complémentarité se retrouvent synthétisées dans la comparaison suivante proposée par Muller et Surel.

« Alors que les différents courants du néo-institutionnalisme tentent de saisir l'action publique par le prisme des institutions (au sens large) qui en déterminent le fonctionnement et l'évolution, l'approche cognitive repose quant à elle sur l'idée qu'une politique publique opère comme un vaste processus d'interprétation du monde, au cours duquel, peu à peu, une vision du monde va s'imposer, être acceptée puis reconnue comme "vraie" par la majorité des acteurs du secteur, parce qu'elle permet aux acteurs de comprendre les transformations de leur environnement en leur offrant un ensemble de relations et d'interprétations causales qui leur permet de décoder, de décrypter les événements auxquels ils sont confrontés » (Muller & Surel, 1998, p. 53).

III. **Cadre conceptuel**

Les travaux sur les politiques publiques portent essentiellement sur deux problématiques (Peters, 2016; Zittoun, 2017). La première s'articule autour d'une production normative de « *policy analysis* » que Bardach et Patashnik définissent comme des « méthodes analytiques pour résoudre des problèmes publics » (Bardach & Patashnik, 2016). La seconde concerne la recherche compréhensive sur les « *processus de fabrication et de mise en œuvre de politiques publiques* », que Hudson et Lowe définissent par l'expression « *policy process studies* » (Hudson & Lowe, 2009).

La problématique du présent travail de recherche porte sur la fabrication et la mise en œuvre des politiques publiques du Fonds mondial. Elle concerne les « *policy process studies* »⁶. Elle porte sur les effets des instruments de mise en œuvre des politiques publiques dans le champ de la lutte contre le sida au Burkina Faso. Elle part des instruments pour circonscrire les rapports de force, les jeux de pouvoir entre les divers acteurs de la lutte contre le sida. Les instruments de politiques sont donc une porte d'entrée (analytique et épistémologique) dans l'arène des interactions politiques dans le contexte de l'action publique. Des éléments de précision définitionnelle sur les politiques publiques, sur les instruments de politiques publiques et sur leurs effets sont nécessaires.

⁶ Selon Zittoun et Peters, les recherches françaises en politiques publiques se situent davantage dans la problématique de la fabrication et de la mise en œuvre c'est-à-dire les « *policy process studies* ».

Le concept de politiques publiques recouvre diverses définitions selon les dimensions mises en relief : les acteurs, les actions inhérentes, l'intentionnalité, les effets, etc. Ainsi, Thomas Dye définit la politique publique comme étant *l'action d'un gouvernement : "Whatever governments choose to do or not do"*⁷ (Dye, 1978, p. 3). Peters focalise sa définition de ce concept à partir des actions qui la portent et ses effets attendus et inattendus : *"Public Policy is the set of activities that governments engage in for the purpose of changing their economy and society (...) The study of public policy is understanding what governments do and their effects on citizens"*⁸ (Peters, 2015). Pour Richards, Smith et Zittoun, la politique publique est un « ensemble d'actions qui fait sens et qui s'organise autour d'orientations » (Richards & Smith, 2002, p. 1; Zittoun, 2017, p. 9). Clarke E. Cochran souligne ce même aspect de la façon suivante : *"The actions of government and the intentions that determine those actions"*⁹ (Cochran et al. in Birkland, 2005, p. 18). Kingdom insiste plutôt sur le « processus dans lequel elle (politique publique) prend place » : problème, propositions, décisions, mise en œuvre, etc. (Kingdon, 2011). Mais si la politique publique est impulsée par un gouvernement, à quels acteurs renvoie-t-il concrètement ?

Selon Thoenig, le « gouvernement » « désigne les interventions d'une autorité investie de puissance publique et de légitimité gouvernementale sur un domaine spécifique de la société ou du territoire...les politiques publiques véhiculent des contenus, se traduisent par des prestations et génèrent des effets. » (J. C. Thoenig in Boussaguet & Hall, 2014, p. 420). Varone et al. en donnent un aperçu plus développé qui souligne une pluralité d'acteurs qui va au-delà de l'Etat : « Un enchaînement de décisions intentionnellement cohérentes, prises par différents acteurs, publics et parfois privés (...) en vue de résoudre un problème défini politiquement comme collectif. Cet ensemble de décisions donne lieu à des actes formalisés visant à modifier le comportement des groupes sociaux supposé à l'origine du problème collectif à résoudre (groupes cibles) et dans l'intérêt de groupes sociaux qui subissent les effets négatifs dudit problème » (Knoepfel, Larrue, Varone, & Savard, 2015). L'État n'est donc plus le seul acteur concerné par la fabrique des politiques publiques. Et cet élargissement à d'autres types d'acteurs constitue un élément déterminant dans l'avènement d'un autre paradigme : celui de « l'action publique ». Jacques Comaille précise :

⁷ « Tout ce que les gouvernements choisissent de faire ou pas » (Dye, 1978, p. 3).

⁸ « Les politiques publiques sont un ensemble d'activités que le gouvernement engage dans le but de changer leur économie et leur société (...). L'étude de la politique publique consiste à comprendre ce que les gouvernements font et leurs effets sur les citoyens » (Peters, 2015).

⁹ « Les actions de gouvernement et les intentions qui les déterminent » (Cochran et al. in Birkland, 2005, p. 18).

« L'emploi du terme « action publique » marque un changement de perspective par rapport au domaine de savoir des sciences sociales consacré dit des « politiques publiques ». Face à une vision inspirée par la primauté accordée à l'action de l'État (...), on indique par ce renversement, le choix d'une approche où sont prises en compte à la fois les actions des institutions publiques et celles de la pluralité d'acteurs publics et privés, issus de la société civile comme de la sphère étatique, agissant conjointement dans des interactions multiples au niveau national, mais aussi local et éventuellement supranational pour produire des formes de régulation des activités collectives (...),» (Commaille & Jobert, 1998.)

Il s'opère ainsi un glissement « d'une conception en termes de production étatique à une conception en matière de construction collective de l'action publique » dont Castel (1995) situe l'avènement en Europe dans les années 1990. Il le présente comme une forme de réaction au rôle jugé très central de l'État dans « les modes de gouvernement du social » (Boussaguet & Hall, 2014, p. 600-601; R. Castel, 1998; Hassenteufel, 2008). Les approches « action publique » et « politique publique » disent la même réalité, sauf que le paradigme de « l'action publique » souligne la pluralité d'acteurs dans la régulation des activités collectives. De manière pratique, la politique publique ou l'action publique est faite d'instruments et d'autres outils qui l'accompagnent depuis sa définition jusqu'à son évaluation. L'instrument d'action publique se définit comme un « dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur » (Lascoumes & Le Galès, 2004, p. 13).

Tableau 1 : Typologie des instruments d'action publique

Type d'instrument	Type de rapport	Type de légitimité
Législatif et réglementaire	Etat tuteur du social	Imposition d'un intérêt général par des représentants mandatés élus ou des hauts fonctionnaires.
Economique et fiscal	Etat producteur de richesses Etat redistributeur	Recherche d'une utilité collective, efficacité sociale et économique
Conventionnel et incitatif	Etat mobilisateur	Recherche d'engagement direct
Informatif et communicationnel	Démocratie du public	Explicitation des décisions et responsabilisations des acteurs

Normes et standards <i>Best practices</i>	Ajustements au sein de la société civile Mécanisme de concurrence	Mixte : scientifico-technique et démocratiquement négocié et/ou concurrence, pressions des mécanismes de marché.
---	--	--

Source (Lascoumes & Le Galès, 2005, p. 361)

La politique publique se décline sous la forme : de lois, de décrets, d'outils, de budgets, de subventions, de taxes, de structures (d'écoles, de routes, d'hôpitaux), d'activités réalisées par des fonctionnaires, de discours, de médicaments, de rôles sociaux (*patients, médecins, bénéficiaires etc.*) et d'usage de la violence légitime: (*policier, armée, justice, prison*). L'action publique de santé impulsée dans le cadre d'une gouvernance multi-niveaux d'organisations internationales telles que le Fonds mondial , se décline sous forme de directives, d'instruments de contraintes, d'instruments économiques (subventions), de normes et standards (comptables, procéduriers, bureaucratiques), d'idéologies (« outils de la performance », « politique du chiffre », « obligation du résultat », idéologie de la transparence), d'instruments incitatifs (partenariat, appropriation) d'instruments informatifs et communicationnels (dialogue pays, note conceptuelle communication régulière avec l'équipe du Fonds mondial pendant la mise en œuvre), de conditionnalités, de rôles sociaux (patients, populations-clés, bénéficiaires etc) d'interactions, de discours...Trois approches principales ont été repérées par Charles Hood, fondées sur les instruments (Hood, 2007, p. 139 et suiv.; Lascoumes & Simard, 2011, p. 8). La première concerne les « *problèmes du choix et de l'adéquation entre un objectif de politique publique et les moyens* » pour y arriver. La deuxième approche porte sur « *la diversification constante des instruments et les problèmes de coordination qui en découlent* ». La troisième approche enfin, porte sur les « dynamiques de construction permanente et d'appropriation par les acteurs ».

Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès définissent à leur niveau trois principaux types d'effets des instruments d'action publique : les « effets d'agrégation » de divers acteurs, un « effet cognitif direct » et des effets qui relèvent de l'« appropriation contextualisée » (*mobilisations, reformulations et résistances*) (Lascoumes & Simard, 2011, p. 16-17).

Les politiques publiques sont définies, mises en œuvre et évaluées grâce à des institutions. *L'institution* est définie par Mauss et Fauconnet comme étant : « *aussi bien les usages et les modes, les préjugés et les superstitions que les constitutions politiques ou les organisations*

juridiques essentielles » (Mauss & Fauconnet, 2002, p. 11). Cette définition assez large est complétée et précisée par une définition qu'en donne le néo-institutionnalisme sociologique : « *Règles, procédures, ou normes formelles, mais (aussi) les systèmes de symboles, les schémas cognitifs et les modèles moraux qui fournissent les cadres de signification guidant l'action humaine* » (Hall P., et Taylor R., 1997, p. 482). De là l'institutionnalisation désigne « *la construction dans le temps d'une définition sociale de la réalité telle que certaines façons d'agir sont considérées d'évidence comme la façon correcte, si ce n'est unique, de faire les choses* » (W. R. Scott & Meyer, 1994, p. 234).

Les institutions offrent des supports pratiques pour gouverner. Le concept « gouvernance » a la même base étymologique que les mots « gouverner » et « gouvernement » qui, ensemble, comportent « *l'action de piloter quelque chose* » (Holeindre, 2014, p. 360-361). La base sémantique de ces trois expressions constitue le *gouvernail du navire* : « *le choix d'un cap, mais aussi, les ajustements continus dans un contexte naturel souvent changeant* » (Holeindre, 2014, p. 360-361). Une typologie établie par Guy Hermet décline le concept de *gouvernance* à partir de cinq domaines d'application : la gouvernance d'entreprise (*Corporate governance*), la gouvernance urbaine, la gouvernance des politiques publiques de développement dans les pays du Sud, la gouvernance mondiale ou globale (*global governance*) et la gouvernance dans le cadre des processus d'unification continentaux (Hermet, Kazancigil, & Prud'homme, 2005, p. 27). La Banque mondiale donne la définition suivante de la gouvernance : « *Manière dont le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources économiques et sociales d'un pays en vue du développement* » (World Bank, 1992). Le PNUD donne une définition plus explicite qui présente les citoyens comme les acteurs et les bénéficiaires. La gouvernance est « *l'exercice de l'autorité économique, politique et administrative en vue de gérer les affaires d'un pays à tous les niveaux. Elle englobe les mécanismes, les processus et les institutions par le biais desquels les citoyens et les groupes expriment leurs intérêts exercent leurs droits juridiques, assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent en vue de régler leurs différents* ». (PNUD 1997 : 4).

Yvon Pesqueux distingue deux conceptions de la gouvernance : une conception restreinte et une conception élargie. La conception restreinte définit la gouvernance comme un « *ensemble de règles formelles ou non, venant fonder les comportements des agents organisationnels et les logiques intra et interorganisationnelles en termes de modalités d'exercice du pouvoir, de modalités de fonctionnement et de contrôle des dirigeants tout comme des agents* » (Pesqueux, 2010, p. 1-2). Il s'agit là de la gouvernance organisationnelle. La conception large, quant à elle, se caractérise par une « *superposition réglementaire de*

règles de nature différente : des règles de nature institutionnelle et politique et des règles managériales ». Elle concerne la gouvernance globale. La gouvernance, dans ce sens, est portée par les notions « *de ‘compliance’ (se conformer à la procédure) et d’‘explication’ (s’expliquer en donnant un argument crédible et légitime)* » (Pesqueux, 2010, p. 2). La notion de gouvernance comporte des valeurs et des croyances notamment en sa capacité de « *modeler la réalité politique et sociale, le marché compris* ». Elle est alors « *un concept hautement normatif qui se réfère à des critères de démocratie, de transparence, de pluralisme, de société civile, c’est-à-dire à un mode de gouvernement clairement occidentale...les ONG sont des acteurs agissant au nom d’une gouvernance globale dont elles sont l’un des outils* » (Atlani-Duault, 2005a; Hours, 2005, p. 115).

Sur le plan diachronique, dans un premier temps les politologues américains ont désigné au moyen du concept de gouvernance, « *la matrice dans laquelle les gouvernements africains sont tenus par leurs partenaires internationaux pendant les premières années d’indépendance, pour mettre en œuvre les premières politiques publiques postcoloniales* » (Hyden & Bratton, 1992). Vient plus tard, dans les années 1980, la gouvernance globale, avec la multiplication des acteurs transnationaux (entreprises multinationales, ONG, experts) impliqués dans l’élaboration de politiques publiques internationales (Hassenteufel, 2011, p. 19; Laroche, 2003). La gouvernance devient alors « *synonyme de politiques publiques internationales* » (Eboko et al., 2015, p. 3; Hassenteufel, 2005). La gouvernance se base sur des « *systèmes de règles et de contrôle des différentes sphères d’activités (...) à la fois multiacteurs (pour mettre en forme des partenariats entre acteurs publics et privés) et multiniveaux (pour relier et coordonner différents niveaux d’initiative et de responsabilité)* » (Holeindre, 2014, p. 354). La gouvernance multiniveau souligne dans ce contexte « *l’ampleur des interactions entre différentes échelles, interactions faites de compétitions, de négociations et d’ajustements entre les acteurs qui sont parties prenantes des politiques publiques* » (Holeindre, 2014, p. 357).

Le pouvoir constitue le quatrième concept principal de la problématique de cette thèse. le pouvoir chez Steven Lukes comporte trois dimensions (Lukes, 2005). La première dimension renvoie à l’influence directe qui consiste à *faire faire* à quelqu’un ce qu’il n’aurait pas fait de lui-même. La deuxième dimension est relative à la non-décision, qui consiste à *empêcher de décider ou de faire*. La troisième dimension renvoie à la capacité de façonner les préférences et les perceptions des acteurs « *de telle sorte qu’ils acceptent leur rôle dans l’ordre social* ». Ce type de pouvoir se caractérise par une « *domination lorsque les dominés acceptent leur*

domination, soit par résignation soit par adhésion aux valeurs qui la fondent ». Patrick Hassenteufel présente de manière synthétique ces trois dimensions du pouvoir à travers la définition suivante : « *Le pouvoir repose sur le contrôle de ressources, mais aussi sur la capacité de faire, de faire faire et d'empêcher de faire dans le temps* » (Hassenteufel, 2011, p. 119). Il définit six types de ressources de pouvoir : positionnelles, matérielles, temporelles, politiques, sociales et des ressources de savoir. Weber bien au préalable définissait trois sources principales de légitimité du pouvoir : la légitimité « traditionnelle » qui repose sur le respect des coutumes et traditions, la légitimité « charismatique » (celle du héros : force, courage, sagesse...) et la légitimité « légale rationnelle » reposant sur la validité législative et bureaucratique (Holeindre, 2014, p. 47-53; Weber, 1971)¹⁰. Isabelle et Leca quant à eux, décrivent trois dimensions du pouvoir qui correspondent à trois étapes dans le processus d'institutionnalisation (Huault & Leca, 2009). La première dimension est le « *pouvoir épisodique* » basé sur l'asymétrie des ressources et sur les stratégies de réseaux. La deuxième dimension est la « *domination* » qui provient d'une exploitation par des acteurs des règles de l'institution, dans l'optique de bâtir ou conserver un statut hégémonique. La troisième dimension est le « *contrôle* » par les institutions. Ce dernier correspond à un stade d'intériorisation des institutions par les acteurs, qui se traduit par une « dé-subjectivation » (transformation du sujet en un objet) et une influence comportementale et cognitive de ces derniers. « *Il y a bien pouvoir, puisque les acteurs agissent en fonction de l'influence d'un élément extérieur, les institutions, sans lesquelles ils se comporteraient différemment (...). Ce pouvoir est d'autant plus puissant qu'il est rassurant* » (Ibid 2009, p. 142).

Le cinquième concept principal est l'isomorphisme. Il s'agit d'une logique institutionnelle qui consiste en un « *processus de changement qui intervient sous contrainte de légitimation et qui incite une institution à ressembler à une autre, en raison de la similarité de leur environnement* » (Dumoulin & Saurugger, 2010). John L. Campbell parle de « logiques de convenances » (Campbell, 2002, p. 46). Louise Hervé la conçoit comme une logique selon laquelle « *une organisation adopte une forme ou des pratiques pour correspondre à des normes ou des valeurs reconnues dans le contexte culturel, sans que ce changement obéisse à des critères d'efficacité* » (Hervier, 2010, p. 380). L'isomorphisme conduit, de ce fait, une institution à opérer un alignement avec son environnement sur le plan culturel et

¹⁰ L'autorité augmente et rend légitime un pouvoir et un argument (Holeindre, 2014, p. 47).

institutionnel. Walter Powell et Paul Dimaggio définissent trois types d'isomorphismes : *coercitif, mimétique et normatif* (Powell & Dimaggio, 1991).

Le dernier concept principal, *la société civile*, a une origine grecque : la *Koinonia Poltike* d'Aristote, qui désigne le degré de raffinement de l'organisation politique d'une société. Elle a une équivalente latine : la *societas civilis* des Romains, qui décrit une société bien organisée par les lois en distinction avec les « sociétés naturelles des Barbares » (Poncelet & Pirotte, 2007, n^{os} 5 et 8). Les philosophes du XVIIe et XVIIIe siècles l'ont également théorisé. Pour Hobbes et Locke, elle est une sphère autonome, mais connectée à l'État, marquée par un contrat librement consenti. Avec Montesquieu elle est une limitation des pouvoirs séculiers ou spirituels par l'existence de mœurs aristocratiques. Hegel la définit comme une société bourgeoise qui se trouve entre l'État et la sphère familiale (Hegel). Tocqueville la définit comme un ensemble d'associations qui permettent le contrôle du pouvoir central. Elle sera vue également comme un « tiers secteur » qui pallie les « déficiences du marché et des pouvoirs publics ».

Une précision conceptuelle est nécessaire à propos de certains usages du concept de société civile, faits par des organisations internationales comme le Fonds mondial. En effet, une équivalence est parfois faite entre les concepts de *société civile* et de *secteur communautaire*. Eboko, Bourdier et Broqua, se basant sur les distinctions faites par les sociologues des premières heures entre « société » et « communauté » apportent une précision sur la question. Ils soulignent que les groupes sociaux et associations parfois appelés groupes « communautaires » par ces organisations internationales, sont plutôt des « actions collectives que Weber aurait qualifiées de « sociétaires », issues d'une dissociation et d'une autonomisation des activités dont la configuration dépend des intérêts des acteurs impliqués, autrement dit d'entrée en « société » (*Vergesellschaftung*), au-delà de la socialisation communautaire (*vergemeinschaftung*) » (Dubar, 2015; Eboko et al., 2011, p. 24).

La différence entre « socialisation sociétaire » et « socialisation communautaire » a été synthétisée par Claude Dubar dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Catégories de socialisations de Max Weber

	<i>Vergemeinschaftung</i> (socialisation communautaire)	<i>Vergesellschaftung</i> (socialisation sociétaire)
Type d'action	Traditionnelle/émotionnelle	Rationnelle en valeurs Rationnelle en finalité
Relation sociale dominante	Solidarité héritée	Entente par engagement mutuel volontaire
Fondement de la régularité	Coutume	Intérêts spécifiques
Ordre de légitimité	Croyance religieuse/Abandon au Leader	Foi dans les valeurs/conventions/droit
Fondement de légitimité	Traditionnelle/charismatique	Légale-Rationnelle
Forme dominante de disposition	Sentiment d'appartenance commune	Compromis ou coordinations d'intérêts motivés rationnellement
Types de groupements	Familles/autres communautés affectives	Nation Institutions-Association-Entreprise (<i>Andstalt</i>)-(Verein)-(Betrieb)

Source : (Dubar, 2015).

Dans ce sens, les associations dites "identitaires" telles que les associations LGBT, sont des associations « sociétaires » et non des associations « communautaires » (Dubar, 2015; Eboko et al., 2011, p. 24).

Quatre de ces théories et approches accompagnent principalement cette recherche. L'approche des politiques publiques précise les instruments et autres outils politiques à travers lesquels la lutte contre le sida est construite et gouvernée par le Fonds mondial (Chapitres 2 à 5). L'approche cognitive inspire une analyse des interactions et du fonctionnement de l'ICN à partir des représentations des acteurs et des croyances portées par ces derniers et par les institutions (Chapitres 3 et 4). L'apport de l'institutionnalisme sociologique réside ici dans sa capacité à articuler l'analyse des rapports de force présents dans l'institution avec une mise en exergue des croyances implicites qui les accompagnent (tous les chapitres). Enfin, les *Policy Transfer Studies* mettent en relief les modalités de circulation des outils et instruments politiques dans le cadre multi-niveaux du Fonds mondial et du Burkina (Chapitre 3, 4, 5).

IV. **Choix méthodologique**

Rapport au terrain et à l'objet de recherche

La question de la réflexivité de l'objet de la recherche m'a accompagné tant pendant les missions de terrains que dans les moments d'analyse des données et de rédaction de la thèse. Elle a constitué pour moi à la fois une ressource à capitaliser et une difficulté à appréhender pendant la collecte, l'analyse et l'articulation de données relatives au terrain et à la rédaction. La posture du chercheur pour une recherche qui ne soit pas biaisée, consiste-t-elle à se laver de toute couleur possible ? Ou bien se conçoit-elle comme pouvant mettre en œuvre sa sensibilité comme une ressource au service de la recherche ? Telles sont les questions qui se sont posées à moi. Deux questions qui caractérisent deux postures différentes de la sociologie de Durkheim d'une part et de Weber de l'autre. Dans les « *Règles de la méthode* » Durkheim invite à garder une distance (objectivant ou d'objectivation) à l'égard des faits sociaux : « *les étudier du dehors comme des choses extérieures* » (Durkheim, 2007). Weber quant à lui, invite par son approche interprétative, à « *comprendre par interprétation l'activité sociale et par là (...) expliquer causalement son déroulement et ses effets* » (Weber, 1971). Dans ce contexte de la sociologie compréhensive, « *le chercheur peut avoir une implication forte dans sa relation avec l'acteur* » (Ouerdane & Leflanchet, 2011, p. 8), en gardant toutefois une « neutralité axiologique » c'est-à-dire se garder de tout jugement sur les acteurs. Natif du Burkina Faso, je suis dans la posture de faire de la sociologie « chez soi » (Ouattara, 2004)¹¹. Dans mes approches de recherches, j'ai convoqué et mis à contribution l'objectivation de Durkheim et l'implication discernée de Weber dans une permanente négociation entre elles. Ainsi *distance* et *proximité* ont caractérisé la démarche de mon travail de recherche. Dans cette logique, il a fallu bien souvent apprendre à gérer des « identités plurielles » (Ouattara, 2004, p. 644) au cours des interactions que j'avais avec les différents acteurs pendant les missions de terrain. En effet, malgré la présentation du cadre et de l'objectif de ma recherche, chaque acteur avait une idée ou une représentation initiale qu'il projetait sur ma personne et qui marquait (au moins pour le début) son positionnement au cours de l'entretien. Un responsable d'une association de prise en charge de personnes vivant avec le VIH me prenait pour un *consultant du Fonds mondial*. Pour un autre, le statut qu'il captait ou projetait sur ma

¹¹ Pour paraphraser le titre de l'article de Fatoumata Ouattara intitulé : *Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi »* (Ouattara, 2004).

personne est celui de ‘religieux’. Cela est une illustration du contexte de tensions internes qu’a connues l’URCB à propos de la définition à mi-parcours des modes de gestion et des principales options institutionnelles qui la concernent. Un troisième acteur local s’adressait à moi en employant le titre ‘Docteur’. Ces représentations sont accompagnées des positionnements des acteurs dans lesquels ils me considèrent comme de ‘leur côté’ ou au contraire dans le ‘côté opposé’. Le ‘côté opposé’ pouvant désigner dialectiquement le Fonds mondial, le secteur public, ou une association confessionnelle qui affiche une vision différente pour le développement de l’URCB. L’entretien risque dans ce cas d’être marqué par un jeu stratégique de l’acteur, soit pour ne pas s’exposer à des conséquences liées à des réponses potentiellement polémiques, ou pour conquérir « le consultant du Fonds mondial » en faveur d’une plus grande prise en compte des associations. Le défi dans un tel contexte était d’arriver à se « dés-impliquer » (Ouattara, 2004, p. 641) tout en créant la confiance nécessaire pour un entretien ouvert avec l’acteur. Une démarche que Gérard Althabe appelle une « opération fondatrice » pour l’ethnologue, car elle consiste en un voyage entre l’extériorité et l’intériorité de l’univers social, « *dont il produira une connaissance* » (Althabe, 1990, n^{os} 3-5).

Les réalités, à propos desquelles la question de la réflexivité a été particulièrement convoquée, sont la religion et la référence à une région culturelle témoin de l’engagement des institutions politiques traditionnelles et des religions locales du Burkina Faso. Pour ce qui concerne l’obédience religieuse, il s’est agi d’avoir un regard impartial entre les différentes religions, afin que les acteurs interrogés s’expriment librement sur leurs actions, leurs rôles dans les rapports interconfessionnels, dans les rapports politiques et dans les rapports avec l’opinion publique. Le défi était de tendre vers cet objectif méthodologique malgré l’inégalité qui caractérisait la disponibilité d’informations, de visibilité et de recherches menées sur chacune des religions.

La littérature est inégalement disponible à propos des quatre confessions. La religion protestante n’a pas fait l’objet de beaucoup de travaux de recherches sociologiques ou anthropologiques au Burkina Faso. Les religions traditionnelles sont dans la même situation que pour les protestants. En revanche, la religion catholique et l’islam occupent une plus grande place dans la littérature sociologique, anthropologique et en sciences politiques en lien avec le pays en question. Le principe que j’ai suivi dans mes investigations, guidées par la problématique de ma thèse, a été alors d’analyser les rapports de force entre acteurs politiques et acteurs religieux, sur la base des données et des informations empiriques provenant tant des entretiens réalisés, que des recherches déjà menées sur ces confessions. Dans ce cadre, la

visibilité des acteurs religieux sur la scène publique, les représentations dont ils font l'objet dans l'opinion publique et les rapports interconfessionnels qu'ils entretiennent ont été des pistes d'exploration mobilisées dans ce travail de recherche.

La question du choix d'une région culturelle, pour illustrer les dynamiques régionales et leurs institutions à la fois politiques et religieuses, s'est posée avec une forte acuité. La région culturelle située géographiquement au centre du Burkina Faso, a été l'objet d'une attention particulière dans cette recherche notamment à cause du rôle qu'ont joué dans l'histoire du pays les Moosé qui y habitent et du fait de la centralisation de cette société. Les autres régions culturelles et leurs institutions religieuses et politiques ne bénéficient pas, dans ce travail, de la même attention que celle qui a accompagné les Moosé.

Outils méthodologiques de collecte de données et technique d'analyse adoptés.

Comme outils de collectes de données, trois approches ont été mises à contribution. La première est l'entretien semi-dirigé. Quatre mois *d'enquêtes qualitatives de terrain* ont été effectués entre février 2015 et novembre 2017. La prise de contact avec les acteurs locaux en vue de la réalisation d'entretien a été marquée par une relative disponibilité de leur part. En général, elle se faisait d'abord par l'envoi d'un message électronique avant la mission de terrain, appuyé en un deuxième temps d'un appel téléphonique ou d'un déplacement auprès du secrétariat de la personne concernée. La disponibilité de la personne ciblée était assez rapidement confirmée. Les personnels permanents de l'ICN Burkina et de l'URCB ont fait preuve d'une grande disponibilité et d'une grande accessibilité. Les membres des équipes dirigeantes des deux mandats ont démontré également de l'attention et de la disponibilité à chaque fois qu'une demande d'entretien leur était adressée. Les entretiens avaient lieu pour la plupart aux sièges de l'ICN et de l'URCB, ou dans des lieux de travail des acteurs associatifs ou du secteur public dans les locaux du le ministère de la Santé et du SP/CNLS-IST. Sur le plan géographique, l'ensemble des entretiens se sont déroulés dans la ville de Ouagadougou. Les sessions de rencontres et d'assemblées générales de l'ICN Burkina ont généralement lieu à Ouagadougou. Les acteurs de l'ICN basés dans d'autres villes ont pu être rencontrés pour des entretiens à l'occasion de leur déplacement à Ouagadougou pour les rencontres de l'ICN.

Les entretiens se réalisaient d'une traite, de manière générale. Il est arrivé toutefois qu'un acteur me demande d'interrompre l'enregistrement, exprimant par là son souhait que ce qu'il était sur le point de me confier soit pas enregistré. Soixante-un entretiens semi directifs ont été réalisés auprès d'acteurs de l'ICN Burkina, de membres de l'URCB, de responsables du secrétariat permanent de la lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (SP/CNLS-IST) et de responsables du ministère de la santé du Burkina Faso. Les entretiens ont été retranscrits et analysés. Les entretiens avaient en moyenne une durée de quarante-cinq minutes.

La consultation de documents secondaires est la deuxième approche utilisée. Des archives, des documents institutionnels tels que les rapports ont été recueillis et consultés auprès du ministère de la Santé du Burkina Faso, auprès de l'ICN Burkina et auprès de l'URCB. En plus de ces deux premières approches utilisées, les observations ont constitué la troisième approche qui a permis une approche ethnographique des interactions et des structures institutionnelles de l'ICN Burkina et de quelques-uns de ses membres. Le déroulement d'une assemblée générale de validation de la note conceptuelle de l'ICN Burkina, les interactions au cours d'un atelier de formation du Fonds mondial sur sa politique de gestion des risques animé par « l'équipe pays » et des rencontres de travail de commissions techniques de l'ICN Burkina, ont fait l'objet d'une observation et d'une analyse. L'objectif était d'y recueillir des éléments et des informations pouvant permettre une compréhension profonde des dynamiques de notre objet de recherche.

Le type d'analyse utilisé a été « l'analyse de contenu ». Elle « *consiste à lire l'ensemble d'un corpus, en identifiant les thèmes qu'il contient, pour ensuite produire du verbatim par thème ou procéder à une analyse statistique des thèmes* » (Krief & Zardet, 2013, p. 221). Elle a été faite "à l'ancienne" c'est-à-dire une analyse qui ne fasse pas recours à des méthodes se basant sur des applications telles que *Nvivo*. Une « analyse thématique » du corpus a donné lieu à de grands thèmes sur la base desquels les six chapitres de la thèse ont été définis. L'analyse thématique est « *une analyse essentiellement qualitative qui vise à interpréter un contenu* » (Ibidem 2013, p. 221). L'effet dit de « saturation » a entraîné le signal pour l'arrêt des entretiens.

V. **Interdisciplinarité**

Si la discipline de référence de cette thèse est la sociologie politique, il n'en reste pas moins qu'elle fait appel également à des approches empruntées de l'anthropologie, voire aussi à la philosophie politique. La compréhension des logiques inhérentes aux actions et à la vision des religieux et des coutumiers et d'autres acteurs associatifs de l'ICN, poussent le chercheur à entrer dans les conceptions de l'Homme et des représentations sociales qui relèvent de l'anthropologie et de la philosophie politique. Du fait de notre formation, nous nous sommes appuyé sur un éclairage issu de la philosophie. Ce recours apporte, à nos yeux un certain recul épistémologique du fait des capacités d'abstraction de cette discipline. Ces recours et emprunts épistémologiques donnent lieu à un dialogue entre trois disciplines et portent l'ébauche interdisciplinaire à ce travail.

VI. **L'Expérience de la recherche : Une *aventure* et une transformation épistémologique.**

Le thème de mon mémoire de licence portait sur la communication politique des acteurs religieux et coutumiers au service de la stabilité politique du Burkina. L'inspiration provenait de l'intérêt que je portais à la place et au rôle des religieux et coutumiers dans les interstices de la sociologie et de la science politique. En master j'ai voulu comprendre la place accordée aux acteurs religieux dans les relations internationales et les interroger à partir des théories des politiques internationales. C'est ainsi que j'ai analysé les dynamiques politiques qui prenaient en considération l'imbrication spatiale et la conjugaison des intérêts entre des entités comme l'État du Cameroun, l'État du Burkina Faso et l'État du Vatican. La dimension spatiale, la dimension politique et la dimension dialogique entre des aires disciplinaires différentes étaient nos centres d'intérêt. Dans le cadre de mon projet de thèse de doctorat, ces éléments ont été des axes cardinaux de l'élaboration du travail. J'ai orienté mon projet de thèse sur la recherche sur la gouvernance du sida à travers cette association fédérale des religieux et coutumiers du Burkina engagés dans une action du Fonds mondial. Cette étude articule le niveau aussi bien international que national. C'est ainsi que j'entrepris de rechercher une université française afin de m'enquérir de l'expérience doctorale de la recherche dans ce pays. Mais l'expérience de la recherche d'un directeur de thèse en France

lorsque l'on vient d'un autre pays Européen ou non, n'est pas aisée. La convenance étant que la relation d'accompagnement entreprise en master se poursuive en doctorat entre un doctorant et un directeur de thèse qui ont un degré de connaissance mutuelle surtout sur le plan du background et des méthodes de travail collaboratif. Après une abondante littérature de demandes envoyées à des directeurs de thèses, je finis par obtenir l'accord de trois personnes : Philippe Portier à l'EHSP, Bernard Ouédraogo à l'EHESS et Fred Eboko au Ceped. Je décidai de rester avec la troisième personne non seulement en raison de son expérience de recherche dans le domaine visé, dans les pays africains mais également à cause du caractère interdisciplinaire du laboratoire de recherche auquel il appartenait. La transition linguistique ne s'est pas opérée sans difficulté. En effet, après une immersion académique de 5 années dans le contexte linguistique italien *all'università cattolica del sacro Cuore* de Milan les réflexes et les schèmes de pensées éprouvaient de la difficulté à abandonner la langue italienne au profit de la langue française.

Dans le cadre de mon travail de thèse, j'ai eu à collaborer avec le programme de recherche ANRS sur trois pays, dirigé par Fred Eboko : le Sénégal la Côte d'Ivoire et le Cameroun. En décembre 2016, j'ai participé à un colloque organisé dans le cadre de ce programme à Abidjan sur le thème suivant : « Sida et sciences sociales en Afrique ».

La recherche de thèse est une aventure qui mène le doctorant à travers un processus de dépossession graduelle de soi pour entrer dans un rapport "plus libre et plus négocié" avec l'objet de la recherche. L'extrait suivant, issu du rapport de ma première mission de terrain, illustre un peu cette marche progressive qui a accompagné la recherche de thèse.

« Des intuitions au terrain ! » Une entrée en jeu bousculant dans la réalité du terrain.

Arrivé au Burkina dans une dynamique de recherches de terrain, convaincu d'avoir dépassé le stade des prénotions, j'ai eu l'occasion de me rendre compte que mon regard avait encore besoin de passer le cap du désillusionnement, afin d'entrer dans la réalité du terrain. Abordant mon premier entretien, j'avais la grande impatience de découvrir les premiers éléments de confirmation d'une de mes hypothèses, celle de la stabilité de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB), gage d'une dynamique d'influence exercée sur l'ICN Burkina de manière générale et sur les autres membres de l'ICN. Je fus comme sonné et remué dans mes représentations quand mon premier interlocuteur m'introduisit dans l'univers d'une coalition des religieux et coutumiers du Burkina qui traverse une sérieuse crise de croissance/maturation, un douloureux et délicat rite de passage. Le pacte d'union de

cette association est en grande difficulté. Cet entretien comme bien d'autres lèveront progressivement le voile sur les interprétations possibles des causes de la crise de l'URCB, relatives entre autres à la gouvernance interne, aux conséquences de la nécessité d'une professionnalisation du consortium dans la foulée des autres associations de l'ICN-Burkina. Les textes fondateurs de l'URCB dans leurs versions successives ont été marqués par des insuffisances et présentent des améliorations progressives quant à une transparence dans la désignation du leadership, de même que dans le sens d'une définition vraiment commune du fonctionnement de l'URCB. Cet état des choses a suscité des protestations et des frustrations de la part de bon nombre de personnes et même de communautés-membres de cette fédération des religieux et coutumiers. Une conviction exprimée par plus d'un interviewé relève une surinterprétation des statuts par les différentes équipes dirigeantes qui, à plusieurs reprises auraient outrepassé les prérogatives statutaires concernant le fonctionnement de l'URCB. Au-delà du respect du fonctionnement conforme aux textes fondateurs, c'est l'esprit même de l'URCB qui se trouve menacé d'altération arbitraire et donc non consensuelle. L'URCB accuse également des faiblesses dans le choix des politiques de gestion des ressources financières du consortium. Une impression partagée à l'interne dénonce une gestion financière non transparente. Les ressources financières sont en grande partie orientées pour la prise en charge des membres de l'instance dirigeante et accusent un déséquilibre quant à la part dédiée concrètement à la mise en œuvre des stratégies de sensibilisation de la base et donc concrètement pour la lutte contre le sida sur le terrain. D'autre part, au goût des observateurs, l'orientation de l'URCB vers la recherche assidue de fonds extérieurs s'harmonise difficilement avec la sauvegarde de ce qui fait sa spécificité confessionnelle et coutumière dans la lutte contre le sida, c'est-à-dire sa dimension éducative et morale. Enfin, l'URCB est en train de vivre une transformation institutionnelle et une migration vers un nouvel "organigramme plus fonctionnel". Cette mutation était portée par un courant interne de l'URCB, mû par l'objectif de rendre cette association capable de répondre à une exigence de professionnalisation provenant des instances internationales de la lutte contre le sida. Mais la question qui se posait était celle de l'impact de ces modifications sur les forces et sur et la cohésion de cette institution fédérale. Le tableau qui se dessine donc de cette situation complexe de l'URCB synthétise une mise à l'épreuve du lien fédérateur, une série de crises de représentation, de distribution, d'identité et en troisième lieu une mise à l'épreuve de la crédibilité et de la fiabilité de l'URCB sur le plan extérieur.

*« Bienvenue donc dans la réalité du terrain ! » entendais-je résonner en moi !
« Bienvenue! D'autres pas sont encore à poser... ! » C'est de cette manière que j'ai été tiré de*

mes prénotions pour faire un premier pas, à partir de ce premier contact avec la réalité du terrain, dans un processus de dépossession par rapport à ma personne, à mes idées, à ma sensibilité, ma vision, non pas pour les perdre, mais pour qu'elles puissent véritablement être assez libres pour jouer un rôle "d'instruments et de ressources" et non jouer un "rôle direction". Une entrée déterminante dans l'exploration de l'URCB dans sa position d'interaction avec l'ICN Burkina et avec les autres institutions de lutte contre le sida au Burkina et à un niveau international.

Et alors, quelle est la suite... ? Ce constat de l'instabilité interne de l'URCB a suscité en moi une curiosité accrue pour connaître le mobile de la création de l'URCB. Si l'URCB a des problèmes, ne (représente) constitue-t-elle pas par conséquent un problème pour l'ICN Burkina ? Pourquoi l'a-t-on intégrée dans l'ICN Burkina ? Et pourquoi la maintient-on toujours dans ce mécanisme principal du Fonds mondial pour la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina ?

VII. Structuration de la thèse.

Le présent travail de thèse est structuré en six chapitres dont voici la présentation et les hypothèses qui les portent.

Le premier chapitre porte sur la gouvernance du sida dans le contexte sociopolitique et économique du Burkina Faso. Il part de l'hypothèse que la situation actuelle de la lutte contre le sida au Burkina Faso a avant tout été déterminée par le contexte socioéconomique du pays. Une analyse de la lutte contre le sida du Burkina Faso (situation épidémiologique, stratégies nationales, évolution diachronique de la réponse nationale, partenariat international) ne peut-être réalisée qu'au prisme des conditions socioéconomiques qui l'encadrent.

Le deuxième chapitre porte sur le processus de construction d'un *modus vivendi* entre la politique, les religions et les institutions coutumières au Burkina Faso. L'hypothèse est que les facteurs historiques et politiques du Burkina Faso influencent le mode de relation entre la religion et la politique. Une relation qui est telle que les décisions politiques (action publique) tiennent compte de la religion, soit parce qu'elles ont besoin d'elle (nécessité de ressources), ou parce qu'il faut la ménager. L'action publique en faveur de la santé n'échappe pas à ce type de cadrage.

Le troisième chapitre porte sur la création, le fonctionnement et les actions de l'Union des religieux et coutumiers du Burkina (URCB). L'hypothèse de ce chapitre s'appuie sur le fait que la création de l'URCB répond à une convergence d'intérêts entre le politique et le religieux dans la lutte contre le sida au Burkina Faso.

Le quatrième chapitre porte sur la problématique des « populations-clés » au sein de l'ICN Burkina. L'hypothèse de ce chapitre stipule que le problème suscité par la question des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » traduit une confrontation entre deux visions de société : "l'efficacité" contre la "conformité". Chacune de ces deux visions est conditionnée par une idéologie : celle qui se trouve derrière la "neutralité technique" des modèles de politiques publiques d'une part (l'idéologie de la non-connotation et donc de l'objectivité) et celle de la morale communautaire (communauté dans le sens de la structure sociale) d'autre part.

Le cinquième chapitre concerne les effets de la dimension managériale du Fonds mondial sur les associations de lutte contre le sida, membres de l'ICN. L'hypothèse qui l'accompagne part du fait que le Fonds mondial exerce une transformation cognitive sur les associations de lutte contre le sida, qui déteint sur leur structure institutionnelle. L'un des principaux leviers de cette transformation se trouve dans les approches et politiques managériales du Fonds mondial.

Le sixième chapitre concerne les constructions politiques qui se dégagent de la collaboration entre le Fonds mondial, l'ICN Burkina et le secteur de la société civile. L'hypothèse souligne qu'une prescription politique internationale pour le secteur de la société civile caractérise la collaboration du Fonds mondial avec l'ICN Burkina.

**Première Partie. Religieux et
coutumiers au Burkina Faso : des
acteurs politiques de la première
heure.**

Introduction de la première partie

Le conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) inspire et encadre l'action publique au Burkina Faso contre le sida depuis sa création en 2001. Cette même date a vu une autre émergence politique, celle du président du Faso, comme figure centrale et politique de la lutte contre cette maladie. L'agenda politique voulait sonner le signal du rassemblement national en vue de conjuguer les efforts pour une réponse du pays qui puisse infléchir la courbe du sida au Burkina Faso. Cet appel politique rencontrait plusieurs associations de lutte contre le sida déjà présentes sur le champ des actions contre le sida depuis une décennie environ. Une conjonction d'actions collectives se profile dans une action publique dont les acteurs sont autant les institutions gouvernementales que celles de la société civile et du secteur privé avec un seul point de mire : une réponse qui se veut appropriée et efficace contre ce qui constituait aux yeux de tous une pandémie. Au nombre des figures associatives se profilent celles des religieux et coutumiers dans ce secteur de la santé publique qu'ils ont investi pour les premiers depuis les premières heures de la période coloniale. Comment se sont construites dans le temps les relations entre ces derniers et les pouvoirs politiques gouvernementaux en Haute-Volta ? Comment se sont dessinées les grandes étapes de la réponse nationale avant et après la création du CNLS-IST dans ce pays ? Tels sont les chemins qu'explorent les deux chapitres de cette partie de la thèse qui successivement porteront d'une part sur un aperçu socio historique sur la religion, la politique et les sociétés au Burkina Faso, d'autre pour sur le problème du sida au Burkina Faso.

Cette partie situe dans le temps le processus de construction des rapports entre les religieux et coutumiers et les pouvoirs étatiques de ce pays. Elle présente également les modalités de réponses que ce pays a développées face à la maladie du sida.

Chapitre I. Religion, Politique et Sociétés au Burkina Faso. Regard sociohistorique

Introduction du chapitre

Les logiques relationnelles entre la politique et la religion en Afrique ont été au cœur de plusieurs recherches et réflexions. Leur dimension inséparable (Zambiras & Bayart, 2015), leur instrumentalisation réciproque (Audouin & Deniel, 1978; Langewiesche, 2011) et la colonisation partielle qui, de temps en temps, caractérise le rapport de l'une à l'autre (Constantin & Coulon, 1997; Otayek, 1999). Peu d'attention toutefois a été portée à la construction diachronique des modes d'articulation entre les deux réalités dans les contextes des pays africains, notamment au Burkina Faso. Cette construction diachronique des modes d'articulation permet pourtant de lire avec plus de perspective les relations entre les deux sphères, en lien intime avec les contextes changeants de l'une comme de l'autre. Une hypothèse formulée par Fred Eboko dans le cadre de la réponse diachronique des États africains face au problème du sida, semble bien se prêter aussi à la construction des relations entre pouvoir politique et religions au Burkina. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que les modalités de réponse au problème du sida de certains pays africains sont tributaires de l'évolution politique de leurs États (Eboko, 2013). Assertion mise en relief également par Putnam, qui, épousant l'approche du néo-institutionnalisme, relève que « *les institutions façonnent le politique et (...) sont elles-mêmes modelées par l'histoire* » (Putnam, Leonardi, & Nanetti, 1993). Dominique Darbon explicite les facteurs d'influence du fonctionnement des institutions publiques nationales en y intégrant les structures sociales, les facteurs socioéconomiques, les dynamiques associatives, l'histoire de l'Etat, les legs institutionnels et les cultures bureaucratiques nationales (Darbon, 2003, p. 135-152).

Dans cette logique, nous nous appuyons sur l'hypothèse suivante : les facteurs historiques et politiques du Burkina Faso déterminent le mode de relation entre la religion et la politique. Cette relation est telle que les décisions politiques et l'action publique en général (nationale ou venant de l'internationale) sont amenées à tenir compte de la religion au Burkina, soit

parce qu'elles ont besoin d'elle (nécessité de ressources symboliques) ou parce qu'elles ont intérêt à la ménager afin qu'elle ne s'érige pas en obstacle.

Quelles ont été les grandes étapes fondatrices et déterminantes qui, au cours de l'histoire du Burkina Faso, ont contribué à façonner les modes de relation existant entre l'univers politique et les univers religieux ? L'objectif de ce chapitre est de rechercher les matériaux, les lieux et les moments à partir desquels la relation entre la politique, les religions et les pouvoirs traditionnels locaux s'est construite au fil du temps.

Deux dynamiques alternent et s'enchevêtrent pour construire dans le temps une coexistence entre la politique et la religion : la « politisation du religieux » (Marche, 2015; Mayrargue, 2009) et la « *religiosisation* de la vie politique » (P. J. Laurent & Mary, 2001, p. 313)¹². Elles sont à l'œuvre dans une rencontre continue entre ces deux mondes, initiée depuis les premiers moments de l'histoire coloniale de la Haute-Volta et qui se perpétue dans la période postindépendance.

Après une succincte présentation du panorama religieux du Burkina Faso, le présent chapitre porte sur les dialogues qui, dans l'histoire du Burkina Faso, ont caractérisé les rapports entre les pouvoirs politiques, les pouvoirs religieux et les pouvoirs traditionnels et coutumiers des sociétés locales. Un dernier point concernera la place des institutions religieuses dans la trajectoire du secteur de la santé au Burkina Faso.

I. Le religieux au Burkina Faso : un regard synoptique

Les statistiques recueillies lors des recensements de 2006 (Bureau central du recensement, 2008) montrent quatre institutions religieuses qui sont au cœur des pratiques religieuses des populations burkinabè. Il s'agit des religions traditionnelles locales, de l'Islam, du Christianisme catholique et des Églises réformées. La religion traditionnelle locale est pratiquée par 15,3% de la population. Le protestantisme touche 4,2% de la population. Le catholicisme mobilise 19% de la population. Et l'Islam, 60,5% de la population (Bureau central du recensement, 2008). Pour ce qui concerne l'évolution du nombre d'adeptes dans le temps, de 1960 à 2006 la religion traditionnelle locale a accusé une baisse moyenne annuelle de 3,2% ; à la différence des trois autres religions qui ont connu plutôt un accroissement avec

¹² Regina Reyes Novaes et Jean Paul Willaime mentionnent en 1999 les concepts de « politisation des catégories religieuses » et de « *religiosisation* des catégories politiques » (Novaes, 1999, p. 141; Willaime, 1999, p. 25)

une moyenne annuelle de 1,7% pour les musulmans, 3,8% pour les catholiques et 8,5% pour les protestants. Une immersion dans chacune de ces religions peut apporter plus d'informations sur la signification et l'organisation de ces quatre religions au Burkina Faso.

A. Aperçu sur une religion locale africaine : celle de la société des Moosé du Burkina Faso

Définir les religions traditionnelles africaines est une œuvre délicate, au regard de la diversité des modes d'expressions et de célébrations qui caractérisent chacune d'elles. Une définition d'ordre terminologique est vouée à l'échec difficile. Une définition par les constantes se présente mieux et permet un meilleur cadrage des religions locales souvent appelées de manière inappropriée « animisme ». Ce vocable se révèle inapproprié pour deux raisons.

La première relève du fait que cette acception est réductrice. Elle consiste à mettre des réalités très diverses dans une seule et même notion. La deuxième raison est d'ordre sémantique. La notion d'« animisme » considère comme principe premier de ces religions les âmes ou des esprits de la nature. Pourtant, nombre des religions africaines sont plutôt caractérisées par un théisme, c'est-à-dire un attachement à un principe divin. Pour ces religions, ce qui est au cœur du cœur, ce ne sont pas des âmes, mais la divinité. La religion des Moosé du Burkina Faso en est une illustration. Elle se fonde principalement sur une relation avec un dieu unique « *Etre suprême, Dieu inaccessible, mais provident à qui est voué un culte indirect* » (Fané, 2016).

Un système représentationnel entretient la croyance en un dieu unique appelé *Naaba Wende*, ou *Wend-Naam*. Il est représenté de deux manières, selon l'attribut que l'on veut mettre en relief : le *dieu-ciel* masculin, de qui procède tout ce qui est ; et la « *terre* » féminine appelée *Napaga Tenga*, « *instance de contrôle social à travers laquelle la fertilité du sol est gagée sur le respect de la coutume* » (Ilboudo, 1996, p. 31).

De telles représentations religieuses ne s'harmonisent pas avec un culte centré sur des âmes ou des esprits d'où le caractère inadapté d'une définition qui les met toutes dans un « animisme ».

Un deuxième problème subsiste à propos de ces religions rencontrées en terres africaines. Comment faut-il les appeler ? L'expression « religions traditionnelles » est parfois utilisée.

Pour autant elle peut être objet de confusion avec les religions chrétiennes, qui, dans le monde occidental, sont considérées comme les religions traditionnellement connues. L'expression « religions traditionnelles » signifie toutefois que ces religions s'appuient « sur l'autorité des traditions » (Langewiesche, 2003, p. 94). Qu'en est-il de l'appellation « religions locales » ? Elle pose également des problèmes, car elle risque de susciter une confusion avec toutes les religions localement pratiquées, au nombre desquelles se trouvent par exemple le christianisme et l'Islam qui ne sont pas proprement des religions dites « locales » bien qu'elles soient ancrées dans la vie sociale depuis plusieurs siècles.

Le vocable adopté dans le présent travail pour désigner les religions qui accompagnent les « traditions locales africaines » est celui de « religion locale africaine ». Ces précisions terminologiques nous permettent d'en explorer une en particulier au Burkina¹³, il s'agit de la religion traditionnelle africaine pratiquée dans le territoire des *Moosé*.

La religion locale africaine structure et soutient l'organisation culturelle et culturelle de la société locale. Elle est considérée comme une source d'inspiration et de régulation de la vie sociale. Elle produit des normes pour les institutions sur lesquelles se fondent les interactions sociales et politiques. Le Burkina Faso comporte huit régions culturelles et une soixantaine d'ethnies. Ces régions culturelles et les ethnies sont accompagnées par diverses religions locales qui les structurent et déterminent leur identité première. Pour des motifs liés notamment à sa centralité géographique et à sa place d'un point de vue numérique, la religion locale des populations Moosé fera l'objet d'un regard particulier dans l'étude de l'implication des autorités religieuses locales dans le développement politique et social du Burkina Faso. En effet, la population des Moosé est estimée selon les résultats du recensement général de la population de l'habitat du Burkina de 2006, à 50% de la population Burkinabè (Moussa, 2014, p. 50).

La démarche ici consiste à partir de l'organisation institutionnelle de la société moaga pour mettre en exergue la figure du chef religieux et les imbrications sociopolitiques qui la concernent. Une des principales caractéristiques de la société moaga concerne « le gouvernement » de cette société par deux autorités qui, chacune, jouent les premiers rôles dans leurs attributions propres. Il s'agit de l'autorité politique et de l'autorité religieuse. Une division du travail précise définit cette structuration institutionnelle et le type d'allégeance qui doit être réservée à chacune de ces deux autorités par les Moosé. Il s'agit d'une division de travail au sens de Durkheim, en ce qu'elle reflète une interdépendance (« dissociation » et

¹³ Précisions de choix pour Moosé et pour la religion des Moosé.

« communication constante ») (Durkheim, 1998, p. 260) entre l'autorité religieuse et l'autorité politique dans la société des Moosé. De cette configuration, il se présente une sorte de bicéphalisme dans la gouvernance de la société des Moosé, qui veut que *l'autorité politique règne sur elle, mais ne gouverne pas*. Elle est plutôt gouvernée par la coutume c'est-à-dire « l'ensemble des traditions séculaires dont le respect, au dire des anciens, a assuré la survie, la vie et la gloire du pays » (Balima & Compaoré, 1996, p. 95). L'articulation de ces deux pôles de gouvernement de la société des Moosé se retrouve reproduite jusque dans les plus petites circonscriptions territoriales de l'empire Moaga.

Ainsi « coexistent deux chefs qui exercent concurremment leurs fonctions. Il y a en premier lieu le Teng-Soba ou propriétaire de la terre...et en deuxième lieu le Teng Naaba c'est-à-dire le chef politique (...) Le Teng Soba exerce un pouvoir rituel et religieux (pouvoir dérivant des coutumes et accompagnant les coutumes)...Le Teng Naaba exerce un pouvoir politique, un pouvoir de commandement. » (Balima & Compaoré, 1996, p. 93).

Le pouvoir du *Teng naaba* qui est de veiller au respect des coutumes, contribue à assurer le bon rapport avec le dieu unique, dans sa dimension de dieu de la terre (Napaga Tenga), permettant ainsi l'harmonie, la paix et la protection des Moosé aussi bien pour leurs personnes que pour la prospérité agricole et matérielle. Toutefois, toutes ces deux figures d'autorités sont investies d'un caractère religieux. En effet, le pouvoir politique est également considéré comme d'essence divine, « il vient de *Wende (le dieu unique des Moosé)*» même s'il se distingue du pouvoir religieux exercé par le *Teng soaba* (Otayek, 1984). La dénomination habituelle assignée aux autorités religieuses est celle de "chefs coutumiers", du fait que leur pouvoir provient des coutumes et accompagne ces dernières. Les autorités politiques de cette société sont, pour leur part, dénommées "chefs traditionnels". Les chefs coutumiers représentent les figures sacerdotales de la religion locale des Moosé. Les chefs traditionnels sont les garants de l'ordre social et de l'harmonie sociétale.

La société "Gourounsi" (territoire situé à l'Ouest de Ouagadougou) présente un autre type de configuration. Chez les Gourounsi l'autorité est exercée par les chefs coutumiers. Il n'existe pas de figure investie d'autorité politique dans cette société locale.

« Il y a une nuance entre les chefs traditionnels et les chefs coutumiers parce que les coutumiers, c'est eux qui défendent les principes de nos relations avec nos ancêtres. Dans ma région, moi je suis gourounsi, il n'y a pas de chefs traditionnels, mais des chefs coutumiers qui font respecter la coutume et nous disent par exemple comment il faut enterrer les morts, comment respecter les ancêtres. Toutefois, nous n'avons pas de chefs traditionnels, ni de chefs de village, ni de chefs de région Secrétaire permanent du CNLS-IST) ».

Même si leur rôle est quelque peu érodé par les effets de la modernité politique et culturelle, les chefs traditionnels et les chefs coutumiers ont su s'adapter aux nouveaux contextes politiques de la nation burkinabè et savent tirer profit des réalités du monde contemporain et de ses mutations. Certes cette affirmation confine à l'expression d'un truisme mais elle voudrait souligner le caractère dynamique du registre dit « traditionnel ». Cette réflexion d'un chef traditionnel du Burkina Faso dans un contexte électoral en est une illustration :

« Vous savez un chef traditionnel est d'abord un élu de Dieu. En principe quand le chef traditionnel parle, il parle au nom de Dieu, des ancêtres et de la communauté dont il a la charge. Il ne doit pas parler parce qu'il sait parler. Il doit parler parce qu'il est inspiré. Et je suis inspiré, j'ai la conviction qu'il n'y aura pas de problème pour l'élection de Blaise Compaoré le 13 novembre prochain » (Édition de l'Opinion, hebdomadaire burkinabè d'Information, 2005).

Si la religion locale des Moosé structure et organise la société sur le plan culturel et politique, elle n'est pas pratiquée proprement sur le plan culturel par tous les citoyens Moosé. En effet parmi les Moosé en effet, certains appartiennent à d'autres obédiences religieuses tel que l'islam. L'exemple du statut religieux de l'empereur des Moosé est significatif. Bien qu'il soit le garant du respect des traditions, il s'est converti à la religion musulmane au XIX^e siècle. Ainsi il est concerné à la fois par la religion musulmane qu'il pratique personnellement et par la religion inhérente aux traditions locales dont il doit garantir le respect. Dans la personne de l'empereur des Moosé, s'imbriquent une religion personnelle, une religion d'État et une autorité politique et religieuse.

B. L'Islam : la diversité musulmane au Burkina Faso

L'Islam est très présent dans les parties occidentale et centrale du continent africain. Il compte près de 350 millions d'adhérents en 2010 (Jeune Afrique, 2008; Ouest-France, 2010). L'Afrique de l'Ouest est la région qui compte le plus de musulmans en Afrique. Au Burkina Faso, l'Islam constitue la religion la plus pratiquée dans la population : 60% (Bureau central du recensement, 2008). Initialement plus marquée dans la région Sud-ouest du Burkina Faso (Bobo-Dioulasso), la présence musulmane tend à se densifier dans d'autres pôles du territoire burkinabè. Cette mobilité religieuse a été déterminée entre autres par le commerce. Les activités commerciales, en effet, ont été un facteur déterminant pour la migration tant

intérieure qu'extérieure de la présence musulmane dans ce pays. Les dynamiques de circulation religieuse, d'un point de vue historique et géographique constituent une réalité qui concerne l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, qu'il s'agisse de « l'effervescence religieuse » des Eglises chrétiennes (Séraphin, 2004) ou des mobilités spatiales et humaines qui recomposent le paysage religieux en Afrique (Lasseur & Mayrargue, 2011).

La communauté musulmane s'est dotée d'une organisation nationale à partir de décembre 2005 : la Fédération des associations islamiques du Burkina Faso. Elle regroupe de nombreuses associations musulmanes telles que : la communauté musulmane du Burkina Faso (CMBF), l'association islamique de la *Tidjanya* du Burkina Faso (AIT), le mouvement sunnite du Burkina Faso (MSBF), le centre d'études de recherche en formation islamique (CERFI), l'association des élèves et étudiants musulmans burkinabè (AEEMB) et l'*Ittihad islami* de Cheikh Aboubacar Doukouré. La création de la fédération des associations islamiques du Burkina Faso, a été considérée comme l'aboutissement d'un processus de rapprochement qui a commencé au cours de l'année 1990 au sein de plusieurs différentes branches du monde musulman notamment entre les *arabisants* et les *franchisant*, entre les réformistes et les traditionalistes et entre des imams appartenant à des générations différentes. Les arabisants sont des imams prêcheurs qui ont suivi leur formation doctrinale musulmane dans des universités arabes au Qatar ou en Arabie Saoudite. En revanche, les imams prêcheurs dits '*francisants*', se sont formés dans des universités islamiques de Ouagadougou au Burkina Faso. Les réformistes, quant à eux, doivent leur appellation au fait qu'ils revendiquent une pratique religieuse adaptée à la modernité et qui entend prendre ses distances vis-à-vis d'un islam traditionaliste des marabouts et de certains imams locaux (Madore, 2013; Otayek, 1984). Le processus de rapprochement a commencé par la création le 9 août 1991 d'un Conseil islamique Burkinabè (CIB) qui regroupait des imams, des prêcheurs, des intellectuels et des fidèles musulmans. Et c'est de l'ensemble de ces processus qu'a résulté la création de la fédération des associations islamiques du Burkina.

Toutefois, malgré ce processus d'unification, la communauté musulmane du Burkina ne jouit pas d'une grande cohésion en son sein. Cette situation se fait sentir dans les rapports que la communauté musulmane entretient avec le pouvoir politique national.

C. Le panorama du protestantisme au Burkina Faso

La communauté protestante du Burkina Faso est coordonnée par une structure nationale et fédérale à l'instar de la communauté musulmane. La *Fédération des Églises et Missions évangéliques* (FME) a été créée aux premières heures de la période postindépendance de la Haute-Volta : le 1^{er} août 1961. Cette fédération regroupe les Églises et associations suivantes : la Mission apostolique, l'Union des Églises baptistes, l'Association des Églises de Pentecôte, l'Église protestante évangélique, l'Église mennonite et l'Église apostolique (Langewiesche, 2003, p. 218; Zongo, s. d.). La FME fonctionne comme une Organisation non gouvernementale. Elle est engagée dans les activités de promotion du développement socio-économique du Burkina Faso.

D. La présence catholique au Burkina Faso.

L'Église catholique du Burkina Faso est structurée en 21 diocèses dirigés chacun par un évêque nommé par le Pape. L'ensemble des évêques se retrouvent dans une institution nationale appelée conférence épiscopale (ou conférence des évêques) et qui est une instance de concertation et de coordination de la présence et des actions de l'Église catholique au Burkina. En plus de la conférence épiscopale, deux autres échelons existent dans l'organisation de l'Église catholique au Burkina Faso. Il s'agit des provinces ecclésiastiques et des diocèses. La province ecclésiastique regroupe un nombre défini de diocèses et constitue un cadre de réflexion et de coordination des options de gestion des œuvres d'évangélisation dans l'espace géographique, culturel et linguistique qui caractérise un ensemble de diocèses. Trois provinces ecclésiastiques existent au Burkina Faso : la province de Ouagadougou qui regroupe quatre diocèses ; la province de Bobo Dioulasso qui regroupe six diocèses ; et la province de Koupèla qui regroupe cinq provinces ecclésiastiques. Le diocèse est à la fois un territoire et une juridiction ecclésiastique confiée à la responsabilité d'un évêque. Chacun des diocèses est organisé à son tour en paroisses dont le nombre peut croître selon les options de gestion que l'évêque aura faites, de concert avec les chrétiens eux-mêmes. Les évêques catholiques sont au nombre de quinze. Ils sont assistés par des prêtres et des Laïcs dans la gestion des diocèses et des paroisses. Une ultime subdivision du territoire existe, c'est celle

dénommée « Communauté chrétienne de base (CCB) ». Elle a une taille qui correspond soit à des quartiers, soit à des villages. Le principe est qu'elle soit la plus proche possible des réalités des chrétiens catholiques. Cette subdivision est la matérialisation d'une option stratégique dénommée option d' « Eglise-Famille ».

Les réalités actuelles de la religion locale, la religion musulmane, le catholicisme et le protestantisme sont la résultante d'un processus qui remonte depuis le XVIème siècle pour l'une et le XX^e siècle pour une autre. Ce processus a connu des transformations diverses dont les acteurs sont non seulement religieux, mais aussi des autorités politiques coloniales et nationales.

II. Contexte sociodémographique, administrative, économique et politique du Burkina Faso

Les rapports entre religion et politique au Burkina Faso interviennent dans un contexte historique sociodémographique, économique et politique qu'il convient de présenter au préalable.

A. La situation sociodémographique et administrative du Burkina Faso

Le Burkina Faso est situé au cœur de l'Afrique de l'Ouest. Il s'étend sur une superficie de 274 000 km². Dans sa configuration géographique enclavée, il fait frontière au Nord avec le Mali et le Niger, au Sud-ouest avec la Côte d'Ivoire et au Sud avec le Ghana, le Togo et le Bénin. Du fait de cette position géographique, le Burkina Faso ne dispose pas de façade maritime et dépend, de ce fait, des infrastructures portuaires de ses voisins du Sud. En revanche, il constitue un carrefour géographique entre d'une part les pays côtiers, c'est-à-dire la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin, le Togo et d'autre part les pays sahélo-sahariens que sont le Mali et le Niger (Kalilou A. Boly, 2011, p. 55). Sur le plan démographique, le recensement le plus récent a été effectué en 2006 : recensement général des populations et de l'habitation (RGPH 2006). Selon les données collectées par ce recensement, la population du

Burkina Faso s'élevait à 14 017 262 habitants en 2006. Les projections établies sur la base du taux de croissance démographique de 3,1% de la population estimaient la population burkinabè à 19,03 millions à l'horizon 2016. Selon cette projection, 80% de la population se situeraient en milieu rural et 52,1% seraient âgés de 15 ans et plus contre 77,3% en 2006.

Sur le plan de l'éducation, selon les données de la Banque mondiale, une amélioration s'est produite dans l'intervalle de 2005 à 2016. Le taux brut de scolarisation dans le primaire en effet est passé de 57% en 2005 à 88,5% en 2016. Une amélioration a été notée également pour les élèves des classes qui vont de la 6ème à la 3ème, avec une progression qui va de 57% en 2006 à 88,5% en 2016 (Banque mondiale, 2018c). Ces dernières sont essentiellement quantitatives selon les spécialistes du secteur de l'éducation qui soulignent des carences en matière de qualité, au Burkina comme dans la majorité des pays africains qui ont suivi les recommandations et reçu les soutiens internationaux pour la massification du niveau secondaire (Pilon, 2004).

Du point de vue socioculturel, la population du Burkina Faso est caractérisée par une grande diversité. Une soixantaine d'ethnies occupent le territoire qui se répartit en huit régions culturelles et en sept familles linguistiques. Les huit régions culturelles sont les suivantes : Moosé, Gourounsi, Gourmantché, région Sahel, Lobi-Dagara, Bobo-Samo, région Ouest et Sénoufo. Les sept familles linguistiques sont les suivantes : la langue « gur » ou voltaïque (Moosé, Gourma, Lobi, Dagari, Senoufo, Pougouli, Bwa etc.), la langue Manden (Dioula, Sambla, Bissa, Samogo...), la langue dite « Ouest-atlantique » (les Peuls ou Foulbé), la langue dite « Kru » (Siamou), la famille Nilo-Sahélienne (Sonrhai, Maransé, Djerma), la famille chamito-sémitique (Berbères, Haoussa) (Balima & Compaoré, 1996, p. 33-36).

Sur le plan religieux, quatre principales religions sont pratiquées par les populations burkinabè. Ce sont les religions traditionnelles locales, la religion chrétienne catholique, la religion chrétienne protestante et l'Islam. Le recensement de 2006 fait état des estimations suivantes : 15% de la population pratiquaient les religions locales traditionnelles, 5% adhéraient au protestantisme, 19% étaient des catholiques et 60% étaient constitués de fidèles musulmans.

Pour ce qui concerne l'administration territoriale, l'État burkinabè a mis en œuvre, en deux étapes, un processus de décentralisation doublée d'une communalisation intégrale. La première impulsion de décentralisation a été donnée par le président Thomas Sankara en 1984, suivie d'une deuxième à partir de 1993 par le président Blaise Compaoré (Otayek, 1999, p. 27). Le Burkina Faso est, de ce fait, structuré en treize régions, en quarante-cinq provinces et en trois cent cinquante et une communes. La législation à cet effet est composée

de deux corpus juridiques qui, chronologiquement, se complètent et précisent le processus de décentralisation nationale. Le premier corpus juridique a été promulgué dans la période qui va de l'année 1991 à 1997. Le second corpus a été promulgué au cours de l'année 1998. Le premier corpus est constitué d'un article de la constitution de 1991 et d'une série de lois promulguées en 1993. La constitution du 2 juin 1991 du Burkina Faso, en son article 143, définissait l'organisation administrative de l'État en collectivités territoriales. Cette disposition a été renforcée en 1993, par cinq lois qui fixent le cadre de la décentralisation. La loi 003/93/ADP du 7 mai 1993 porte sur l'organisation de l'administration du territoire du Burkina Faso. La loi 004/93/ADP du 12 mai 1993 porte sur l'organisation des communes. Une troisième loi : 005/93/ADP, du 12 mai 1993 porte sur le statut particulier de la province du Kadiogo et de la commune de Ouagadougou. La loi 006/93/ADP du 12 mai 1993 a le même objet mais porte sur la commune de Bobo Dioulasso. La cinquième loi quant à elle porte sur le régime électoral des conseillers de village, de secteur communal, de département et de province.

Un deuxième corpus juridique sur la décentralisation constitué de quatre lois a été adopté en 1998 et avait pour objectif de donner une orientation à la décentralisation déjà mise en œuvre en 1993. La première loi 040/98/AN pose les principes de base de la décentralisation. La deuxième loi 041/98/AN apporte une distinction entre les circonscriptions administratives (village, département, province) et les collectivités locales (commune, province).

La troisième loi, la loi 042/98/AN porte sur les organes de gestion, les représentants de l'État et des organes consultatifs et de concertation dans les collectivités locales. Et enfin, la loi 043/98/AN porte sur la mise en œuvre de la décentralisation (Cf. SYLL, 2005). Ces deux corpus se complètent pour donner un ancrage juridique au processus de décentralisation et de communalisation du territoire du Burkina Faso. Ce processus de décentralisation et de communalisation s'inscrivait dans une dynamique de développement administratif du Burkina Faso, un développement qui repose sur des ressources économiques dont dispose le pays.

B. Situation économique du Burkina Faso

L'économie du Burkina Faso repose de manière prépondérante sur le secteur des services et sur le secteur primaire et dans une moindre mesure sur le secteur industriel. La Banque africaine de développement au cours de l'année 2008 estimait l'apport du secteur services : téléphonie mobile et commerce de vente en détail, à 41,3% du produit intérieur brut du

Burkina Faso. La contribution du secteur primaire essentiellement basée sur la culture du coton et des productions céréalières est estimée à 35% du produit intérieur brut. Et celle de l'industrie portée sur l'égrenage du coton et sur l'exploitation minière, à 21,1% du PIB.

En 2008, le produit intérieur brut était numériquement estimé à 8,369 milliards de dollars avec un taux de croissance annuelle du PIB équivalent à 7,29%. L'estimation du produit intérieur brut, dix ans plus tard, s'élevait à de 12,213 milliards de dollars, avec un taux de croissance du PIB équivalent à 5,66% (Banque mondiale, 2018b). Le taux de croissance du PIB accuse une baisse de 1,63 point dans l'intervalle de dix ans. Le taux de pauvreté quant à lui est passé d'une valeur de 55,30% en 2009 à celle de 43,70% en cinq ans (Banque mondiale, 2018a). Et l'indice de développement humain est passé de 0,33 en 2006 à 0,42 en 2016 au Burkina Faso (Human development reports, 2018). Une amélioration se dégage dans les indicateurs économiques : une relative hausse du PIB du Burkina Faso en 10 ans, un progrès dans pour l'indice de développement humain en 10 ans et une baisse du taux de pauvreté de la population en cinq ans.

Toutefois, un autre indicateur contrebalance de manière significative les effets de ces premiers indicateurs. Il s'agit de la dette publique. Le Burkina Faso se trouve dans une situation d'endettement progressif. La dette nationale brute par rapport au Produit intérieur Brut du Burkina Faso est passée d'une estimation de 29,32% du PIB en 2010 à celle de 32,47% en 2016 soit une progression de 3,15 points en six ans (Statista, 2018). Ce facteur de l'endettement et de la dépendance à l'aide extérieure maintient le Burkina Faso dans un cycle de stagnation économique avec des incidences sur sa vie politique et sociale. Le programme des Nations Unies pour le Développement, dans son classement annuel des États à partir de leur indice de développement humain situe le Burkina Faso au rang 185 sur 188, pour l'année 2016 (Ecofin, 2018).

C. Situation politique du Burkina Faso

L'histoire politique du Burkina Faso a été marquée par des soubresauts. Des coups d'Etat et des soulèvements populaires ont jalonné la vie politique du pays. Ces derniers ont contribué à façonner le sentiment national et l'imaginaire politique national pour la gestion des situations politiques du pays, notamment au cours des alternances politiques issues d'insurrections, de mobilisations citoyennes et/ou militaires. La période coloniale comme celle de l'après-indépendance ont été marquées par cette instabilité qui constitue également un facteur désarmant et constructeur à la fois. Pendant la période coloniale, la Haute-Volta, dont

la création comme colonie a eu officiellement lieu au cours de l'année 1919, sera objet d'une décision politique de démantèlement treize ans plus tard, c'est-à-dire en 1932. Cette décision de la France aura des conséquences non seulement sur le plan territorial, mais également administratif et social pour la colonie de la Haute-Volta et pour les colonies auxquelles seront rattachées les portions de territoires de cette dernière, c'est-à-dire la Côte d'Ivoire, le Niger et le Soudan français. La décision française rattachait les villes de Ouagadougou, Kaya, Koudougou, Tenkodogo et Bobo Dioulasso, à la colonie de la Côte d'Ivoire. Les localités de Fada N'Gourma et d'une partie de Dori rejoignaient la colonie du Niger. Les localités de Ouahigouya et d'une seconde partie de Dori revenaient au Soudan français (l'actuel Mali).

Les raisons évoquées par les autorités coloniales pour ce démantèlement de la colonie de Haute-Volta étaient d'ordres politiques et économiques. Après douze ans d'existence, une crise économique a touché la Haute-Volta et a fragilisé ses capacités à assurer un équilibre budgétaire. D'où la décision de sa disparition en tant que colonie au profit d'autres colonies qui produisaient plus de dividendes aux yeux de la France métropolitaine. Pour cela, « la Haute-Volta ne sera plus qu'un réservoir de main-d'œuvre destinée aux plantations et aux chantiers de la Côte-D'Ivoire et à l'office du Niger, crée au Soudan le 5 janvier 1932 » (J.-R. de Benoist, 1987, p. 351). Le rattachement de la Haute-Volta à ces trois pays permettrait à ces derniers d'obtenir une main-d'œuvre abondante au service de l'agriculture industrielle et de l'exportation de la métropole française (Cf. Ilboudo, 1996, p. 59-60). Le démantèlement de la colonie de Haute-Volta n'affectait pas seulement l'entité territoriale politique et administrative. Il concernait également les équilibres sociologiques et politiques des sociétés locales. Ces dernières étaient touchées dans leurs organisations propres. En 1947, la « restauration » de la Haute-Volta est décidée et rendue effective. Sa reconnaissance comme une république autonome est effectuée au cours de l'année 1958, soit deux ans avant son indépendance.

Pays indépendant, la jeune République connaîtra un autre bouleversement qui accompagne sa période postcoloniale : la rupture de l'ordre constitutionnel républicain. La vie politique de la république de Haute-Volta est à plusieurs reprises interrompue par des changements de régime politique dont les acteurs sont autant les citoyens burkinabè mobilisés en action collective insurrectionnelle que les militaires suivant une logique de coup d'État. Cette configuration d'acteurs a provoqué dans le parcours sociopolitique du Burkina Faso une alternance, quatre républiques, six régimes d'exception et un régime de transition politique nommément décidée.

Le premier président Maurice Yaméogo a été contraint à la démission par une insurrection populaire qui mettait fin le 3 janvier 1966 à la première république de la Haute-Volta indépendante. Le pouvoir d'État a été exercé par un régime d'exception dirigé par un militaire : Sangoulé Lamizana. En 1970, l'organisation d'élections présidentielles donne lieu à la deuxième république de la Haute-Volta avec comme président, le Général Sangoulé Lamizana qui a été cette fois porté aux commandes nationales par la voix des urnes. Pour autant l'influence de l'armée était toujours forte. C'est elle qui interrompra le cours de la vie républicaine au cours de l'année 1974 pour instaurer un régime militaire, tout en maintenant le Général Lamizana à la tête du pays. L'adoption d'une nouvelle constitution en 1977 restaure la Haute-Volta dans un régime institutionnel républicain. En novembre 1980, la troisième république est à son tour interrompue par un autre coup d'État militaire organisé par le Colonel Saye Zerbo. Ce dernier instaure un régime militaire appelé « Conseil Militaire pour le Redressement et le Progrès National » (CMRPN). La succession des coups d'État militaires se poursuit en novembre 1982. Le Médecin Commandant Jean-Baptiste Ouédraogo renverse le régime du Colonel Saye Zerbo et instaure à son tour un régime militaire dénommé « Conseil pour le Salut du Peuple » (CSP). Neuf mois plus tard, son régime connaîtra le même sort que le précédent.

Le 4 août 1983, le Capitaine Thomas Sankara conquiert le pouvoir après un coup d'État militaire. Le nouveau régime militaire révolutionnaire prend l'appellation « Conseil national de la révolution » (CNR). Une année plus tard, la Haute-Volta est rebaptisée « Burkina Faso » qui signifie « Patrie des hommes intègres ». Elle connaît une période révolutionnaire de quatre ans caractérisée par une série de réformes visant à donner au pays les conditions pour une vraie indépendance politique et un développement qui soit le fruit d'un engagement citoyen des habitants du Burkina Faso. Le pays connaît une nouvelle organisation administrative et territoriale : le découpage du Burkina Faso en provinces (30) et la création des secteurs urbains (Otayek, 1999).

Le 15 octobre 1987, Thomas Sankara, auréolé d'une grande popularité chez les jeunes africains, est assassiné, lors d'un coup d'État dont l'organisation est attribuée au Capitaine Blaise Compaoré (Jeune Afrique, 2014), un de ses proches compagnons de révolution, qui instaure un autre régime militaire sous la dénomination de « Mouvement pour la Rectification ». À partir de juin 1991, Blaise Compaoré promulgue une nouvelle constitution et oriente le pays vers une pluralité institutionnelle démocratique. Le 13 décembre 1998, le Burkina Faso traverse une crise politique de grande ampleur après l'assassinat d'un journaliste d'investigation nommé Norbert Zongo. Un « collège de sages » est mis en place

pour un processus orienté vers le ‘‘diagnostic’’ des causes profondes de cette crise sociopolitique et de la définition de solutions pour une sortie de crise.

En 2014, une insurrection populaire exigeant une alternance démocratique contraint le président Blaise Compaoré à démissionner. Un régime de transition est mis sur pied. Michel Kafando, ancien ambassadeur du Burkina Faso à l’ONU, est chargé de diriger un gouvernement de transition en attendant l’organisation d’élections présidentielles qui relanceront l’État dans une dynamique républicaine régulière. Ce scénario d’insurrection est le deuxième dans l’histoire du Burkina Faso. Concernant le statut de Michel Kafando, il a la particularité d’être le deuxième civil président du Burkina Faso. Un tel événement n’était plus arrivé dans ce pays depuis Maurice Yaméogo, président de la République (1960 - 1966). En 2015, après des élections présidentielles et législatives, monsieur Roch Christian Kaboré est démocratiquement élu président de la République du Burkina Faso pour un mandat de cinq ans. Le Burkina Faso a un régime démocratique et un système présidentiel.

En somme, une dizaine de « régimes » politiques ont marqué la politique du Burkina Faso en cinquante-cinq ans d’indépendance (1960-2015). Sur les huit chefs d’État qui se sont succédés au pouvoir d’État, cinq étaient militaires et trois étaient des civils. Six étaient de religion chrétienne et deux de religion musulmane. La durée la plus brève qu’a connue un régime politique au pouvoir d’État au Burkina Faso est de neuf mois. Il s’agit du régime du médecin commandant Jean Baptiste Ouédraogo. Le président qui a cumulé la plus longue présence à la tête de l’État au Burkina Faso est Blaise Compaoré qui dirigé le pays du coup d’État du 15 octobre 1987 jusqu’à son éviction portée par l’insurrection populaire de septembre 2014.

L’avènement du sida au Burkina Faso a été un facteur de perturbation supplémentaire dans un pays déjà caractérisé par une instabilité politique.

III. Pouvoirs d’État, religions et pouvoirs locaux : évolution diachronique d’une relation politique.

L’interaction, interpersonnelle, institutionnelle ou les deux à la fois se présente parfois sous la forme d’une concurrence, d’un conflit, d’une collaboration, d’une émulation ou d’une instrumentalisation. Chacune de ces formes est orientée par ou vers une finalité donnée. Ces formes d’interaction sont, dans le même temps, des forces d’inclination vers des finalités

partagées par les acteurs ou vers des finalités contradictoires. Les formes d'interaction sont portées par des stratégies qui, implicitement ou explicitement, comportent une finalité précise pour les acteurs. Des interactions stratégiques ont caractérisé la trajectoire de la politique et des religions du Burkina Faso depuis la période coloniale jusqu'à ce jour. Autorités coloniales, pouvoirs religieux, pouvoirs politiques des sociétés traditionnelles locales et pouvoirs d'État ont eu plusieurs modes d'interaction qui, pendant plus d'un siècle, ont marqué les destins respectifs et leur vivre ensemble actuel. Les équilibres sociopolitiques actuels sont le fruit de ces processus d'interaction qui remontent aux premiers contacts entre la politique dite moderne et celle inhérente aux organisations politico-religieuses locales. Concurrence, conflit, collaboration, émulation et instrumentalisation ont été à plusieurs reprises mobilisés ou suscités par les stratégies des acteurs qui, pour cela, avaient recours à des modèles politiques et religieux importés ou déjà présents dans les sociétés locales. Ces dynamiques et stratégies alterneront et se façonneront dans une forme de dialogue qui produira ce qui existe aujourd'hui comme mode de coexistence socioreligieuse et politique au Burkina Faso.

Deux principales phases caractérisent le processus de dialogue politico-religieux diachronique du Burkina. La première concerne une phase de construction des principales caractéristiques relationnelles entre les acteurs des institutions politiques, religieuses et traditionnelles qui correspond à la période coloniale. La seconde est représentée par une phase de déploiement et d'appropriation, par les divers acteurs institutionnels, de nouveaux espaces politico-religieux ouverts pendant la période postindépendance.

A. La Période coloniale

Un modèle relationnel particulier a caractérisé les rapports qui ont été entretenus pendant plusieurs décennies entre l'autorité coloniale et les acteurs religieux et traditionnels présents sur les territoires de la Haute-Volta. Quatre éléments le distinguent : une accommodation plus ou moins détendue avec le catholicisme ; une crispation vis-à-vis de l'Islam ; une distance avec le protestantisme vu comme ayant des affinités avec la puissance coloniale rivale anglo-américaine ; et enfin les notabilités coutumières, considérées sous l'angle plus politique que religieux. Ce modèle accompagnera, pendant toute la période coloniale, les approches que le pouvoir politique colonial utilisera envers les institutions religieuses des missionnaires catholiques, protestants, l'Islam et, également, envers les religions traditionnelles locales. Le

pouvoir colonial transporte dans la colonie de Haute-Volta, des représentations (crispation, peur, préjugés) sur les religions et des logiques de rapports (loi de la séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905) avec elles qui sont en vigueur dans la métropole. Une logique d'acculturation soutient un processus de transfert de politiques publiques à travers le déploiement et l'administration des territoires de la colonie par le pouvoir colonial français en Haute Volta, sur la question.

1. La mise en place des équilibres politico-religieux aux XIXe et XXe siècles en Haute-Volta.

a) 1896-1931 : Géographie religieuse et stratégies de dominations des territoires : Le pouvoir colonial : un metteur en scène stratégique.

Cette période de l'année 1896 à 1931 verra les relations politiques et religieuses se dérouler comme une scène de théâtre dans laquelle l'autorité coloniale fait jouer aux acteurs religieux et traditionnels une intrigue conçue à partir de ses perceptions et objectifs politiques de la métropole.

Acte I : L'islam, une religion qui suscite une crispation : les tactiques du pouvoir colonial

La présence de l'Islam dans les sociétés précoloniales en Haute Volta remonte au XVIème siècle. Cette présence s'est rendue notable d'abord dans les régions de Bobo Dioulasso par le truchement du flux des activités commerciales des Diula et dans la boucle de la Volta Noire suite à l'installation des Marka originaires de Bani (Mali) et à la cohabitation de Peuls. Cet islam a cherché à s'affirmer davantage au XIXème à travers deux Jihads qui ont été menés respectivement par Mamadou Karantao et par Al Kari de Boussé (Amadou Deme) dans la boucle de la Volta Noire à l'Ouest de la Haute-Volta (Massa, Madiéga, & Association France-Burkina, 1995, p. 235). Le premier a voulu, en 1840, obliger les populations KO et Bwaba à

se convertir à l'Islam. Le second avait pour objectif la conversion des Samos à la religion musulmane en mai 1892 (Madiéga, Nao, & Université de Ouagadougou, 2003, p. 601) . La géographie religieuse de l'Islam en Haute Volta au moment de l'arrivée du colonisateur était caractérisée par une présence notoire dans le Nord, la région de Bobo-Dioulasso et la boucle de la Volta Noire (l'ouest). Cette géographie religieuse de l'Islam a influé l'approche de l'autorité coloniale et celle des missionnaires chrétiens français dès le début de leur présence dans les territoires de la Haute-Volta.

Pour les missionnaires chrétiens, le choix des premiers lieux d'installation et d'évangélisation a été orienté par un principe d'évitement des régions sous influence de l'Islam. De ce fait, les régions du Nord, les régions de Bobo Dioulasso et celles de la boucle de la Volta Noire ont été écartées dans un premier temps par les missionnaires catholiques au XIXème siècle (Cissé, 1994). Ils se sont établis dans des régions dans lesquelles l'influence de l'Islam n'est pas notable, dans la région du Centre (le Moogho) de même que dans l'Est (le Gulmu, territoire des gourmantché). Ces territoires ont, d'une certaine manière, opposé une résistance à la poussée islamique qui venait du Nord.

L'approche des autorités coloniales a consisté à exploiter quelques dimensions de la religion musulmane pour atteindre des objectifs politiques. Elle trouvait en l'Islam un principe d'unification et d'ordre social dont elle avait besoin en vue d'atteindre un certain niveau de contrôle du territoire et des populations locales. Pour cela, elle a taillé sur mesure une institution qui combinait deux aspects particuliers. Premièrement, elle a créé des chefferies traditionnelles dans des sociétés qui n'en connaissaient pas. Ces sociétés dites acéphales¹⁴ se retrouvaient, de ce fait, à fonctionner avec une institution transplantée dans leur univers socio-anthropologique. Le deuxième aspect, combiné au premier, réside dans le fait que ces chefferies traditionnelles greffées devaient être assumées par des musulmans. En cela, elle a usé, d'une part, d'un transfert d'un modèle "étranger" de contrôle social et d'autre part d'une instrumentalisation de la religion musulmane à des fins de gestion de certaines populations locales. Cette stratégie est d'autant plus caractéristique que le pouvoir colonial était méfiant face à ce qui apparaissait comme un islam subversif qui s'était déjà illustré par le passé en 1840 et en 1892 (Madiéga et al., 2003; Massa et al., 1995).

La religion chrétienne n'était pas en reste. L'intérêt politique de la France commandait et justifiait une attitude du pouvoir colonial qui allait de la collaboration à une distance plus ou moins hostile envers les missionnaires chrétiens.

¹⁴ Les sociétés dites « acéphales » sont caractérisées par le fait qu'elles n'ont pas une organisation sociale et politique centralisée.

Acte II : Les rapports labiles de l'autorité coloniale avec les missionnaires catholiques sous les feux de la toute nouvelle loi sur la laïcité. Une mise au banc des missionnaires catholiques

Pendant les premières années de la colonisation, un rapprochement s'observe entre les autorités coloniales et les missionnaires catholiques, qui partageaient ensemble un même pays d'origine : la France.

« À l'époque de la conquête et lorsque la colonie est encore sous régime militaire, missionnaires et représentants de la France se sentent volontiers solidaires face à l'Islam. Le Colonel Gouraud aimerait voir les Pères Blancs s'installer près de lui, à Say sur le Niger, pour que le culte catholique ait sa place, en face du culte musulman « sans aucune infériorité » ».

L'avènement du nouveau modèle de rapports entre l'État et l'Église, entré en vigueur en 1905 dans la métropole, dissipera cet élan de rapprochement entre le pouvoir colonial et les missionnaires catholiques dans la colonie de la Haute Volta. La loi de 1905 sur la séparation de l'Église et de l'État aura raison de cette solidarité des premiers temps entre missionnaires et pouvoir colonial. Le régime de séparation de l'Église et de l'État se ressentira dans le chapitre de l'ouverture d'écoles catholiques par les missionnaires. Alors que des autorisations avaient été concédées pour l'ouverture d'une école catholique et de la mission catholique à Koupèlà en 1901 et qu'une école coloniale avait été par la suite confiée aux missionnaires catholiques à Ouagadougou en 1901 également, la décision fut prise à partir de 1905 de ne plus autoriser l'ouverture ni de nouvelles écoles ni de nouvelles missions catholiques. L'amitié et la bonne entente entre les compatriotes français étaient affectées par cette loi de séparation et laissaient place à une crispation et même une tension latente entre pouvoir colonial et missionnaires catholiques. Une tension visible dans cette réflexion tenue par le gouverneur du Haut Sénégal-Niger William Ponty en 1904 au sujet d'une demande d'autorisation formulée par les missionnaires catholiques pour l'ouverture de la mission de Koudougou : « Il n'est pas opportun de donner aux missionnaires la possibilité d'étendre leur influence à l'heure où nous établissons partout des écoles laïques. » (Ibidem 1987, p. 129).

Les missionnaires catholiques faisaient l'expérience d'un changement d'attitude du pouvoir colonial à leur endroit. Ils étaient désormais vus comme de potentiels obstacles pour les politiques territoriales de l'administration coloniale. C'est ce que souligne Benoist dans la citation suivante :

« Accepté au Soudan dans la mesure où il peut être un collaborateur de la colonisation, le missionnaire est devenu quinze ans plus tard un gêneur, dont l'action est inspirée par des principes qui risquent de déstabiliser la société coutumière et de compromettre son intégration dans le système colonial » (J.-R. de Benoist, 1987, p. 112).

Acte III : L'utilisation des religions traditionnelles dans un système de ''*containment*'' contre l'Islam

Cette atmosphère de tension ne concernait pas que les catholiques. L'administration coloniale affichait aussi une méfiance vis-à-vis des musulmans. La stratégie de mise à profit du principe d'unification et d'ordre reconnu à l'Islam n'était plus à l'ordre du jour pour cette période de l'après 1905. Une sorte de « psychose du danger islamique » (Ilboudo, 1996, p. 187) caractérisait l'attitude des autorités coloniales. Elle se traduisait dans le concret par une surveillance des marabouts locaux.

Ainsi, l'Islam et la religion catholique traversaient un passage à vide dans les relations que le pouvoir colonial entretenait désormais avec elles, à la différence des religions traditionnelles qui bénéficiaient bien au contraire d'un regain d'attention. Guy Nicolas et Issa Cissé relèveront que le pouvoir colonial a contribué « à la constitution de sanctuaire fétichiste », dans le but de contenir l'expansion de l'Islam¹⁵. Dans le cadre de sa stratégie de ''*containment*'' de l'Islam, le pouvoir colonial se rapproche des chefs coutumiers par le fait de créer des « sanctuaires fétichistes ». Il s'agit là d'un deuxième modèle d'instrumentalisation à l'actif du pouvoir colonial. La particularité de ce dernier se trouve dans le fait qu'il a pour objectif de freiner une ''expansion de l'Islam'' en Haute-Volta. La stratégie de ''*containment*'' vient s'ajouter à celle de la surveillance personnalisée des marabouts musulmans locaux. Cette phase des rapports entre pouvoir colonial et religions en Haute Volta perdure jusqu'à la création officielle de la colonie de Haute-Volta en 1919 (Cissé in Ilboudo, 1996, p. 188). Mais pour les missionnaires catholiques, la trêve viendra un peu plus tôt lorsque, en 1912, la permission leur est accordée pour la création de nouvelles paroisses et de nouvelles écoles catholiques à Réo 1912, Toma 1913 et Manga 1919.

¹⁵ Guy Nicolas, J. Audouin et R. Deniel cités par Issa Cissé (Ilboudo, 1996, p. 187).

Actes IV : Les Missionnaires protestants : Des espions aux soldes des Américains ? *Logique de collusion entre administrateurs coloniaux français et missionnaires catholiques français.*

Les premiers missionnaires protestants sont arrivés en Haute-Volta au cours de l'année 1921, en provenance des États-Unis, après une mission de prospection effectuée au début de l'année 1920 par le pasteur W. Taylor (P.-J. Laurent, 1999, p. 73-74)¹⁶. C'étaient des missionnaires de l'Église des « Assemblées de Dieu ». Cette Eglise provenait du « mouvement pentecôtiste moderne » qui était né aux États-Unis à la fin du XIX^{ème} siècle. (P.-J. Laurent, 2002, p. 96) Arrivés à Ouagadougou, les missionnaires protestants, citoyens américains, rencontrent le gouverneur colonial et le Mogho Naaba Kôm et s'installent sur des terrains que leur a concédés l'empereur des Moosé et qui étaient situés en périphérie de la ville de Ouagadougou (Balima & COMPAORE, 1996, p. 49). Leur arrivée en terre coloniale sous domination française suscitera un réflexe patriotique tant chez les autorités coloniales que chez leurs compatriotes Pères Blancs, missionnaires catholiques.

Un antagonisme à double niveau était exprimé à l'endroit des missionnaires protestants : un niveau politique qui touche la fibre patriotique et suscite une rivalité implicite entre des personnes qui viennent de deux puissances internationales : la France et les États-Unis; et un niveau religieux touchant l'engagement missionnaire pour évangéliser et marquer de son empreinte confessionnelle le plus possible de fidèles sur ces terres de mission que sont les sociétés de la Haute-Volta. La suspicion était à l'ordre du jour dans le regard porté sur ces nouveaux arrivants.

« Les uns craignaient que les protestants adjoignent à leur mission des objectifs politiques contraires aux intérêts de la France, les autres redoutaient de perdre les faveurs du gouvernement colonial. Face à cela, ils ont opté pour la discrétion dans les affaires politiques locales jusque dans les années 1980. Cette attitude est basée sur une idéologie religieuse qui refuse l'implication d'un "bon" chrétien dans la vie politique » (Langewiesche, 2003, p. 223).

Des objectifs divers ont nourri une dynamique de collusion politico-religieuse entre le pouvoir colonial et les missionnaires catholiques sur les enjeux de la venue des missionnaires protestants en terres voltaïques. Ce rapprochement amènera l'inspecteur général des colonies à recommander aux Pères Blancs en 1922 d'ouvrir des écoles françaises et une école

¹⁶ Les missionnaires Américains ont débarqué à Dakar au cours de l'année 1921, puis passent par Conakry en Guinée, Bamako, Mopti au Soudan Français, Yako, pour arriver enfin à Ouagadougou en Colonie de Haute Volta (P.-J. Laurent, 1999, p. 73-74).

professionnelle, ‘pour combattre l’influence des Américains qui s’infiltraient partout et nous font du mal’ (Daire de Ouagadougou 25/1/22 (cité par Audouin, 1983)).

En toutes ces relations qui ont marqué la période coloniale jusqu’en 1931, le pouvoir colonial s’est montré très actif dans le jeu qui consiste à faire et à défaire les scénarii, à créer des acteurs en vue de définir de nouveaux rapports qui lui soient favorables sur le territoire de la colonie de Haute-Volta.

Plus qu’un rôle, c’est un ensemble de rôles qu’il a joué : acteur, souffleur, scénariste et metteur en scène et le tout soutenu par une grande maîtrise de l’art de la stratégie politique. Ces jeux stratégiques de l’autorité coloniale ont servi à offrir des fenêtres d’opportunités aux acteurs politico-religieux qui les ont saisies à leurs manières afin de se positionner sur le plan politique. Ils ont plus ou moins collaboré avec le pouvoir colonial suivant les circonstances qui se présentaient et ont participé à des logiques de clivages politiques et religieux. Mais l’action et l’initiative des acteurs religieux et politico-traditionnels ne se limiteront pas à être suscitées par des fenêtres d’opportunités. Elles se feront engagement pour prendre le contre-pied de l’impulsion politique faite par les autorités coloniales. Elles auront pour sources des enjeux de survie d’un vivre ensemble des sociétés locales et d’une première idée d’une identité qui leur est commune.

b) 1932 : La colonie démantelée : Empereurs Moosé (Naaba Kôm II et Naaba Sâaga) et Eglise catholique pour une restauration territoriale de la Haute-Volta.

Les motifs qui avaient prévalu à la création de la Colonie de la Haute-Volta en 1919 étaient de répondre « à la nécessité de développer cette région à la population très dense et très structurée socialement (particulièrement pour ce qui est des Mossi) » (J.-R. de Benoist, 1987, p. 351). Treize années plus tard, le 5 septembre 1932, la colonie de la Haute-Volta était supprimée et répartie entre trois colonies voisines sur décision des autorités coloniales. Le motif principal était un déficit budgétaire d’un million de francs qui lui a été relevé. Dans le cadre de la répartition territoriale, les localités de Ouagadougou, Kaya, Koudougou, Tenkodogo et Bobo Dioulasso ont été rattachées à la Côte d’Ivoire. La localité de Fada N’Gourma et une partie de celle de Dori sont rattachées à l’office du Niger. Et la localité de Ouahigouya et la deuxième moitié de Dori rejoignaient le Soudan français. Les destins de la désormais ex-colonie de Haute-Volta étaient de ne subsister que sous forme de parcelles de

sociétés dans une situation de juxtaposition avec d'autres sociétés : « La Haute-Volta ne sera plus qu'un réservoir de main-d'œuvre des aux plantations et aux chantiers » des colonies voisines (ibidem 1987).

La figure de l'empereur des Moosé s'affiche très tôt et est associée à ce contexte du fait de l'engagement qui a été le sien pour défendre et contribuer à restaurer une intégrité territoriale de l'ex-colonie. Le Mogho Naaba Kôom II s'est employé de diverses manières pour obtenir l'unification non seulement des *Moosé (habitants de son royaume)*, mais aussi celle de tous les peuples qui se trouvaient au préalable sur les territoires qui correspondaient à l'ex-colonie de la Haute-Volta. Deux motifs qui faisaient appel à une sociologie politique traditionnelle (préservation et restauration des dynamiques internes de l'empire des Moosé et des dynamiques relationnelles entre États locaux) et à une sociologie politique moderne (construction d'une réponse en vue de modifier le rapport de forces avec le pouvoir colonial et atteindre ainsi un résultat satisfaisant). Ils mobilisaient la notion de frontières sociologiques et politiques de l'environnement sociétal des peuples se trouvant sur la colonie de la Haute-Volta. Ces deux aspects constitueront les deux pôles d'engagement des Empereurs des Moosé non seulement pendant le reste de la période coloniale, mais aussi dans la période postindépendance.

Diverses circonstances seront mises à profit pendant la période coloniale pour l'atteinte de cet objectif de restauration territoriale de la Colonie. L'éclatement de la Deuxième Guerre mondiale offre l'opportunité à Naaba Kôom II de proposer ses services à la France pour l'aider à combattre l'occupant allemand. Dix mille soldats accompagnés par ses deux fils passeront par la colonie du Ghana, pour rejoindre la France, grâce à la collaboration et à l'amitié qui liait trois personnalités résidant à Ouagadougou : l'évêque de Ouagadougou Monseigneur Joanny Thévenoud, l'administrateur supérieur en poste à Ouagadougou Edmond Jean Louveau et l'empereur Naaba Kôom lui-même. L'amitié interpersonnelle a été mise à profit pour réaliser une action forte visant à créer un crédit d'attention et une dette politique pour la France. Mais Naaba Kôom n'a pas le temps de porter en avant sa stratégie de reconquête territoriale de son empire et des États précoloniaux. Il meurt le 12 mars 1942 et c'est son fils qui, le 23 mars 1942, le remplace sous le nom de Naaba Saaga II. Celui-ci restera « fidèle à la mémoire, à l'œuvre et à la grande ambition politique de son père : ressusciter la Haute-Volta et redonner le prestige du vieil empire des Moosé » (*Ibid* 1996, p. 223).

La fidélité de Naaba Saaga II à l'héritage politique de son père allait vite se manifester dans un contexte politique d'élections. Il s'agissait des élections de la première assemblée constituante de la République française du 1^{er} octobre 1945.

Deux sièges revenaient à la colonie de Côte D'Ivoire, dont un siège devait être pourvu par les citoyens africains. De multiples tractations avaient lieu entre des forces politiques et sociales présentes sur le territoire élargi de la Côte d'Ivoire en vue de présenter une candidature pour ce siège. Une figure émerge et propose sa candidature. Il s'agit de Houphouët Boigny¹⁷. Le candidat Boigny recherche des alliances dans la colonie élargie de la Côte D'Ivoire pour appuyer sa candidature. Pour cela, il effectue une visite à Ouagadougou, afin de demander le soutien de Naaba Saaga II. Un nombre important de sujets de l'empereur se trouvaient rattachés à la colonie de Côte d'Ivoire. Gagner l'empereur à sa cause, c'était synonyme d'avoir le soutien de tous les mossi présents sur le territoire de la colonie ivoirienne. Après son départ, l'Empereur des Moosé prend conseil auprès de plusieurs personnes ressources, parmi lesquelles Monseigneur Joanny Thévenoud (qui aura été le confident de trois empereurs Moosé successifs).

Après concertation, Naaba Saaga II décide de ne pas satisfaire la demande du Candidat Houphouët Boigny. Il présente son propre candidat en la personne d'un de ses ministres : le *Balom Naaba Tanga* pour le siège du collège des Africains. L'objectif était qu'une fois élu, le Balom Naaba Tanga, puisse œuvrer à la réunification territoriale de la colonie de la Haute-Volta. Le candidat de Naaba Saaga II ne pourra pas remporter les élections, mais l'empereur tire des leçons de cette première expérience électorale pour affiner ses stratégies pour une autre échéance électorale qui avait lieu un an plus tard. Il s'agissait des élections de la première Assemblée nationale législative de la quatrième République de France du 2 novembre 1946. Il entreprend de susciter une large coalition politique dénommée « Union des voltaïques ». Il s'agissait là d'une stratégie politique de campagne électorale, qui se voulait solide. La coalition constituée présente deux candidats aux élections législatives. Ce sont Philippe Zinda Kaboré et Ouezzin Coulibally qui représentaient respectivement les régions de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso.

Ces deux candidats voltaïques seront élus députés de la première Assemblée nationale française de la quatrième république. Cette victoire est importante pour la stratégie de Naaba Saaga II de reconquérir territoriale de la colonie de Haute-Volta.

¹⁷ Futur premier président de la Côte D'Ivoire indépendante.

L'un des deux députés élus, Philippe Zinda Kaboré, ne siégera pas longtemps à l'Assemblée nationale et meurt d'une crise cardiaque le 27 mai 1947. Il est remplacé par Henry Guissou. Le Mogho Naaba Saaga II disposait de deux voix politiques pour défendre de l'intérieur son projet de restauration territoriale et politique de la colonie de Haute-Volta. Il n'en reste pas là pour autant. Il diversifie stratégiquement les ressources et les actions pour augmenter ses chances d'atteindre son objectif. Pour cela, il joue sa propre partition en s'engageant personnellement dans des démarches diplomatiques qu'il entreprend sous la forme de visites officielles auprès de hautes personnalités politiques représentant la France en Afrique de l'Ouest. Ses voyages officiels seront marqués par des plaidoyers appuyés pour accélérer la prise en considération de sa demande. En juillet 1946, il effectue il se rend à Abidjan pour plaider auprès du gouverneur colonial la nécessité de la réunification de la Colonie et pour le sort des travailleurs voltaïques utilisés comme main-d'œuvre dans les différentes plantations de la Côte d'Ivoire. Dans une habileté dans le maniement de la persuasion politique, il conclut son entretien en ces termes :

« Nous ne voulons pas être obligés de tourner nos regards vers d'autres nations colonisatrices. Nous voulons rester avec la France. Mais alors, respectez l'unité de nos peuples. Réunissez-nous ! Rétablissez la Haute-Volta » (Ibid 1996, p. 241).

A travers l'emploi du « nous » qu'il a utilisé, Naaba Saaga II communique à son interlocuteur qu'il se sent investi d'une autorité qui n'était pas seulement celle des *Moosé* dont il était le Souverain, mais de tous les peuples de l'ex-colonie de Haute-Volta, repartis dans les colonies voisines. Il se positionnait comme une autorité politique défendant et représentant l'idée de quelque chose qui était de l'ordre d'un premier sentiment national. Il représentait tous les peuples de l'ex-colonie. D'autre part en exerçant une pression politique sur les autorités coloniales, il donnait à comprendre au gouverneur colonial que les peuples de l'ex-colonie de Haute-Volta se trouvaient à une étape décisive de sa relation avec la France.

La suite de cette relation dépendait de la capacité de la France à respecter le principe fondamental mis en relief par l'empereur des *Moosé* selon lequel : *les peuples de la Haute-Volta ne peuvent exister qu'en étant unis*. Et c'est sur le principe fondamental que toute relation avec une puissance colonisatrice pouvait se baser. En somme « *Voici notre condition non négociable, à vous de vous positionner par rapport à elle !* » semble dire l'empereur des *Moosé*. La responsabilité de décider de la suite des événements était laissée alors laissée à la France.

Magistrale stratégie de pression politique ! Cette stratégie de communication politique sera réitérée plus tard lors d'une visite officielle à Dakar auprès du Gouverneur général de

l'Afrique occidentale française, M. Barthes, de même qu'auprès du Président français Vincent Auriol, lors d'une rencontre à Niamey en avril 1947. Son combat était sur le point d'être gagné sur le plan politique. La stratégie de communication et de persuasion politique semblait avoir des effets. En effet, quelques mois après ces rencontres officielles de Naaba Saaga avec les officiels Français et plus précisément le 4 septembre 1947, l'Assemblée nationale française adoptait la loi de rétablissement du territoire de la Haute-Volta. Cette décision représentait une victoire politique et la consécration d'un engagement et d'une figure politiques qui débordait du seul cadre traditionnel : le Moogo Naaba. Son pouvoir politique traditionnel venait de déborder dans les frontières de la politique moderne. Le Mogho Naaba était désormais un personnage national.

Le rétablissement des peuples de la Haute-Volta dans la colonie est considéré comme faisant partie des événements qui ont contribué à construire le sentiment national des peuples de la Haute Volta. Du fait de leur rôle dans ce contexte, les empereurs Naaba Kôom II et Naaba Saaga II, sont retenus comme des figures inspiratrices d'un patriotisme voltaïque (et burkinabè). La figure de l'empereur des Moosé sera est considérée comme une force stabilisatrice et unificatrice de la vie de la nation, en de nombreuses circonstances majeures telles que les crises sociopolitiques. Et sur la question de l'unité et la stabilité de la nation voltaïque, une relation de confiance et de concertation sera maintenue dans le temps entre l'empereur des Moosé et l'Évêque de Ouagadougou. Ce rapport s'inscrit en continuité avec le rôle de confident qu'a eu Monseigneur Johanny Thévenoud auprès des trois générations d'empereurs sur des questions politiques dont les enjeux étaient déterminants pour les Moosé et pour les autres peuples. Ce dialogue discret entre le Mogho Naaba et l'Évêque de Ouagadougou ne manquera pas d'accompagner l'histoire des crises et instabilités sociopolitiques que traversera la nation.

Mais dans la suite immédiate de la reconstitution de la colonie, c'est plutôt sous l'angle d'une affirmation et d'un déploiement isolés que chacune de ces deux autorités s'illustrera. Après l'effort et la lutte, était arrivé le temps du déploiement, de l'affirmation et peut-être aussi de la 'moisson'.

c) 1948-1960 : De la reconstitution de la Haute-Volta à l'indépendance : engagement des pouvoirs traditionnels et religieux.

À l'orée de l'indépendance : le temps des vendanges ? La place de la chefferie traditionnelle et de l'Église catholique dans la définition des institutions de la future république de Haute-Volta.

La reconstitution de la colonie de la Haute-Volta représentait une victoire pour Naaba Saaga II, mais également pour les acteurs politiques issus des nouveaux mouvements et partis politiques. Cette victoire avait pour les uns et les autres une signification forte qui se résumait en ceci : l'engagement et la lutte politiques sont payants dans la recherche d'une liberté et d'une définition du destin des peuples de la Haute-Volta. Une prise de conscience de la signification de cette victoire suscite un engagement politique et une effervescence politique pour l'obtention d'autres victoires et pour l'accélération de l'avènement d'une ère politique plus favorable pour les peuples de la Haute Volta. Trois sphères sont de la partie : la sphère politique, la sphère du Moogo Naaba et la sphère religieuse. La sphère politique s'enrichit de nouveaux mouvements et partis politiques : RDA, MDV, PDU qui se lancent dans la compétition politique pour occuper le terrain.

Pour la sphère de l'autorité traditionnelle, une alternance s'est opérée à la tête de l'institution impériale avec la mort de Naaba Saaga II le 12 novembre 1957. Il sera remplacé seize jours plus tard par son fils Naaba Kougri. Celui-ci voudra marquer d'une empreinte particulière la vie politique nationale, mais il n'aura pas la même réussite que son père, car comme le souligne Balima, il « *n'avait, hélas, ni son expérience ni sa patience* » (Balima & Compaoré, 1996, p. 255).

Estimant que les évolutions de la vie politique telle que menée par les acteurs politiques n'étaient pas à la hauteur des enjeux d'une vraie prise en main de leur sort par les voltaïques, il invita d'abord les acteurs politiques à former un gouvernement d'union voltaïque. Puis, deux jours plus tard, il décida de donner à l'institution impériale une place centrale dans l'architecture politique. Il choisit, pour cela, de contraindre l'assemblée territoriale à adopter une telle décision. Ce 'coup d'État' eut lieu le 7 octobre 1958, lorsque Naaba Kougri fit envahir le siège de l'assemblée territoriale par une foule de manifestants (trois cents cavaliers) armés qui empêchèrent empêcher la tenue de la session (Balima & Compaoré, 1996, p. 281; Taladidia Thiombiano, 2016). L'objectif consistait à exercer une pression sur l'assemblée

territoriale afin qu'elle adopte une monarchie constitutionnelle. Il entendait former le gouvernement d'union voltaïque autour de sa personne. Mais sa tentative échoua et lui valut un isolement par des acteurs influents de la classe politique tels que Maurice Yaméogo. Ce dernier gardera une relation tendue à son endroit et à l'endroit des chefs traditionnels et coutumiers lorsqu'il sera plus tard élu président de la Haute-Volta indépendante (Balima & Compaoré, 1996, p. 297). La peur étant que de telles velléités politiques ne se répètent pas de nouveau dans le but d'une monarchie constitutionnelle.

Naaba Kougri a voulu jouer un rôle de premier plan pour la Haute-Volta. Il a voulu mettre en œuvre une vision personnelle, façonnée par ses études (1946-1950) en France, par sa jeune expérience de la chefferie traditionnelle et ses intuitions progressistes (Balima & Compaoré, 1996, p. 280).

Dans la sphère religieuse, c'est la figure de l'Église catholique qui avait émergé. L'Église catholique a été présente de deux manières. D'une part, elle a vu beaucoup de ses fidèles monter au créneau comme acteurs déterminant dans les arènes politiques et dans la conduite politique. L'élite intellectuelle qui était au cœur des débats et des batailles politiques provenait des écoles de la mission dans lesquelles elle avait été formée. De cette élite "catholique" sortira le premier président de la future République de Haute-Volta. Maurice Yaméogo a suivi son cursus scolaire dans le premier établissement secondaire de la Haute-Volta : le petit Séminaire de Pabré. Nombreux sur la scène politique et administrative étaient les anciens élèves issus des écoles privées catholiques et tout particulièrement des petits et des grands séminaires, de même que « *les fonctionnaires et cadres entraînés aux méthodes de l'Action catholique* » (De Benoist, in Ilboudo, 1996, p. 94). Cette représentativité catholique au sein de la classe dirigeante et politique de la Haute-Volta représentait une ressource importante pour l'Église catholique.

Les vœux de Monseigneur Johanny Thévenoud, évêque de Ouagadougou, étaient ainsi exaucés. Ce dernier, en effet, avait très tôt eu pour vision de d'œuvrer de telle sorte que la future élite de Haute-Volta provienne des écoles catholiques : « *Il nous faut des écoles coûte que coûte, il nous faut des maîtres d'école, il faut que nous devenions les dirigeants de l'élite qui sera demain la classe dirigeante* » (« Vivante Afrique, Bimestriel N°223, Nov-Dec 1962. L'Église en Haute Volta. », 1962, p. 11). Ce qu'il recherchait c'était que les valeurs promues dans l'école catholique constituent les ressources auxquelles l'élite voltaïque aura recours pour les décisions et la gestion politiques.

D'autre part, l'Église catholique a été conduite sur la scène publique dans un contexte où elle était invitée en tant qu'institution à présenter un candidat pour les élections pour le

Conseil général du 30 mai 1948 (Balima & Compaoré, 1996). L'évêque de Ouagadougou, Monseigneur Johanny Thévenoud désigna un missionnaire qui était également un médecin, le Père Jean Louis Goarnisson, comme son candidat pour les élections. Il sera élu membre du Conseil général, puis désigné en interne vice-président de l'Assemblée, membre de la commission permanente et président de la commission des affaires sociales. *« À ce poste, pendant trois législatures successives, il put défendre les intérêts de la population, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la santé. »* (R. de Benoist, 1975, p. 213). Neuf années plus tard (en 1957), le Père Goarnisson décide de ne plus se représenter aux élections suivantes, conscient qu'il devenait de plus en plus difficile de rester neutre dans les batailles partisans des partis politiques au sein de l'Assemblée territoriale (Benoist, in Ilboudo, 1996, p. 95).

Pour l'Église catholique, cette étape se présentait comme celle de la moisson. Elle était logée en des enseignes qui lui permettaient d'influencer le style et la culture politique et administrative de la Haute-Volta.

2. Dialogues politiques entre religions, politique et traditions locales.

L'interaction entre le pouvoir colonial et les autorités traditionnelles et religieuses en Haute Volta a été orientée par deux préoccupations : la gestion des populations et les questions économiques.

La première des préoccupations de l'autorité coloniale, c'est-à-dire le contrôle des populations, a concerné principalement l'intervalle temporel du début de la colonisation à la suppression de la colonie. La deuxième préoccupation, axée sur le problème économique, a été le motif invoqué par le pouvoir colonial pour la suppression de la colonie. L'autorité coloniale tirera toutefois profit de cette suppression de la colonie par le fait d'orienter les populations rattachées à la Côte d'Ivoire, vers l'agriculture industrielle. Les intérêts de la métropole étaient plus garantis dans ce nouveau contexte que dans la précédente situation déficitaire de la colonie de Haute-Volta. Elle transforme un scénario dans lequel elle assiste financièrement la colonie de Haute-Volta, en un scénario dans lequel cette même colonie contribue à une croissance économique pour la métropole. Le motif de la suppression de la Haute-Volta est économique, mais la stratégie utilisée est hautement politique. La politique a

été au service de l'économie, donnant à penser de fait que l'administration coloniale poursuivait son propre intérêt dans le fait de démanteler la colonie de Haute-Volta. Cette recherche de son propre intérêt du pouvoir colonial a été comprise par l'empereur des Moosé. Celui-ci a donc fait appel, en un premier temps, à des arguments économiques tels que les perspectives économiques d'une voie ferrée en chantier et qui devait relier Abidjan à Ouagadougou, dans le but de convaincre le pouvoir colonial d'abandonner le projet de suppression de la colonie de Haute-Volta. En un deuxième temps correspondant à la période de la Haute-Volta démantelée, il a mobilisé des arguments politiques (l'unité des peuples et le regard vers d'autres puissances colonisatrices) pour convaincre de la nécessité de réunir les peuples séparés. Il aura plus de réussite avec l'argument politique.

D'autre part, l'Église catholique, plus que les autres religions, a gagné en visibilité sur la scène politique et administrative. Elle ne manquera pas de prendre des dispositions pour consolider cela, en instituant un lien de communication avec l'élite chrétienne pour assurer une sorte de formation continue sur la vision et la doctrine chrétienne notamment en matière de gestion de la cité (Benoist, 1996, p. 94). Une communication sous la forme d'une lettre d'exhortation constituera le support habituel de cette formation continue de l'élite catholique. Les premières lettres d'exhortations sont celle du 14 juin 1948¹⁸ écrite par Monseigneur Thévenoud et celle de 1958¹⁹ écrite par l'ensemble des évêques de la Haute-Volta à l'intention des catholiques, mais aussi de tous les citoyens de « bonne volonté ».

Le fait que l'élite politique voltaïque provenait de l'Église catholique a suscité chez les musulmans et chez les protestants un sursaut afin de ne pas être en reste. Ils étaient animés par la volonté d'occuper également le terrain de la participation politique dans les instances décisionnelles et représentatives de la Haute-Volta qui venait d'accéder à l'indépendance le 5 août 1960.

¹⁸ Le titre de la lettre d'exhortation : Monseigneur Thévenoud y donnait des instructions aux anciens élèves des écoles catholiques sur la vision de l'Église par rapport à l'idéologie politique communiste, et les exhortait à agir en politique en se référant à leur conscience de chrétiens africains, non pour un parti, mais pour le bien commun de la Haute-Volta et de l'Afrique (Benoist in, Ilboudo, 1996, p. 94).

¹⁹ Intitulée « *Le chrétien dans la cité. Problèmes politiques. Problèmes économiques. Problèmes sociaux* », cette lettre pastorale s'adressait aux citoyens de bonne volonté de la Haute-Volta (Conférence épiscopale du Burkina, 2017).

B. Rapports entre Pouvoir d'État, autorités religieuses et chefferie politique traditionnelle pendant la période postindépendance.

Au début de la période postindépendance, les rapports entre le pouvoir d'État, les institutions religieuses et la chefferie traditionnelle étaient caractérisés par un sentiment partagé, pour les protestants²⁰, d'une coresponsabilité sur la conduite de la chose publique et par un début de compétition interreligieuse pour une visibilité nationale. Deux grands moments marqueront ces rapports. Le premier est celui des rapports distincts entre la classe politique et chacune des institutions religieuses et traditionnelles. Le deuxième sera marqué par une collaboration et même une concertation entre les institutions religieuses et coutumières dans leur approche vis-à-vis de la vie politique, notamment en situation de crises politiques majeures de l'État.

1. De l'indépendance (1960) à la quatrième République : relations entre pouvoirs d'État et chacune des quatre entités religieuses et coutumières.

Le contexte de l'indépendance de la Haute-Volta était pour les institutions religieuses et traditionnelles celui d'une organisation afin de ne pas être en marge de la nouvelle dynamique de la marche de la nation. Chacune s'activait à sa manière. Les musulmans œuvraient à se rassembler à sein d'une structure nationale. Les catholiques s'activaient à mettre en œuvre une vision commune portée par la lettre pastorale *Le chrétien dans la cité*. L'empereur des Moosé et les chefferies traditionnelles cherchaient les moyens de leur « survie » après l'échec de la tentative d'institution d'une monarchie constitutionnelle de Naaba Kougri. Les protestants n'étaient toujours pas sortis de leur mutisme, mais œuvraient tout de même à la création d'une structure fédérale.

²⁰ Les protestants considéraient la politique comme une œuvre diabolique (Langewiesche, 2003, p. 222).

a) *Pouvoirs étatiques et autorités traditionnelles et coutumières de la Haute-Volta*

Un cycle répété d'isolement et de réhabilitation stratégique caractérisera l'attitude du pouvoir d'État vis-à-vis de l'institution traditionnelle et coutumière sur la période des quatre républiques qui ont marqué la vie de la Haute-Volta indépendante. Dans sa relation avec le pouvoir d'État des trois premières républiques, l'institution "chefferie traditionnelle et coutumière" fera successivement l'objet d'une forme de crainte de la part du pouvoir d'Etat et d'une mise à contribution dans l'optique de la perception des recettes fiscales ou pour la gestion des populations.

Le régime du Président Maurice YAMEOGO nourrissait un sentiment qui alliait peur et méfiance envers les chefs traditionnels et coutumiers. Ce sentiment suscité par la tentative échouée d'instauration d'une monarchie constitutionnelle le 17 octobre 1958 par Naaba Kougri, était cristallisé par la vision du pouvoir politique qui craignait que l'institution "chefferie traditionnelle" ne soit comme une potentielle source d'instabilité et de risque pour les institutions de la jeune république. De ce fait, le Président Yaméogo adoptera successivement deux décrets à l'endroit des chefs coutumiers et traditionnels. Un premier décret est adopté le 8 juin 1962 (décret 189/PRES/IN) et dont l'objet était la suppression de la rémunération des chefs et l'interdiction de leur remplacement en cas de décès ou de révocation (Savonnet-Guyot, 1986, p. 153; Taladidia Thiombiano, 2016). L'objectif d'un tel décret était l'extinction de l'institution chefferie traditionnelle et coutumière. Dépourvue de ressources financières et sans possibilité de remplacement, elle ne pouvait que s'éteindre inéluctablement. Deux ans après, le 28 juillet 1964, un deuxième décret fut adopté à propos des chefs traditionnels. Il déterminait un mode de désignation des chefs de villages. Le décret prévoyait désormais un principe d'élection au suffrage universel direct. Pouvait être électeur tout habitant des villages concernés. Pouvait être candidat, tout électeur qui le souhaitait. La logique de ce décret portait atteinte au caractère centralisé de la chefferie traditionnelle Moagha notamment, originellement conférée à un élu, par l'empereur Mogho Naaba, « seul détenteur du *Naam* » (Savonnet-Guyot, 1986, p. 153).

De ces deux décrets, il résulte que le Président, voulait voir disparaître la chefferie traditionnelle telle qu'elle existait afin d'en façonner une toute nouvelle. Cette dernière devait constituer une institution représentative et démocratique, tout en correspondant à la sensibilité culturelle des populations à être guidées par un chef à la tête des différentes instances telles

que les villages, les cantons etc. Les décrets promulgués par le président Maurice Yaméogo, avaient pour objectifs d'instituer une chefferie artificielle. Cette politique du Président Yaméogo a suscité une inquiétude et un mécontentement dans les rangs des chefs traditionnels et coutumiers. La frustration les amènera à appuyer les mouvements populaires d'insurrection qui ont eu lieu le 3 janvier 1966 contre le Président Yaméogo, en protestation contre les mesures d'austérité qu'il leur avait imposées. Pendant cette période, la classe dirigeante affichait un style de vie ostentatoire voire très luxueux (Balima & Compaoré, 1996, p. 307). Ce phénomène met en lumière une confrontation entre la légitimité traditionnelle et la légitimité légale théorisée par Max Weber (Weber, 2008, 2014).

Avec le régime du Président Sangoulé Lamizana, la situation va aboutir à une relative accalmie. Un premier geste symbolique aura lieu le 5 août 1968. Le président Lamizana élève Naaba Kougri au rang de commandeur de l'Ordre national (Balima & Compaoré, 1996, p. 315). Ce fut une stratégie de réconciliation avec les chefs traditionnels et coutumiers. À la suite de cela « *Les chefferies coutumières seront réhabilitées (de janvier 1966 à janvier 1974) par le régime militaire de Sangoulé Lamizana qui, voulait en faire des auxiliaires pour percevoir les taxes et impôts auprès des masses rurales, dans l'optique d'un redressement économique du pays* » (Savonnet-Guyot, 1986, p. 157). C'est une réhabilitation intéressée qu'a opérée le Président Sangoulé Lamizana à l'endroit des chefs traditionnels et coutumiers. L'heure était à un redressement des finances de la Haute-Volta. Dans cette optique, le régime Lamizana avait besoin des chefs traditionnels et coutumiers pour contribuer à la restauration de la santé économique du pays. Le Président Lamizana leur redonne vie afin de pouvoir les utiliser suivant une rationalité instrumentale. Toujours dans cette optique, le 8 février 1974, le gouvernement décidera la suppression de certains avantages antérieurement consentis aux chefs et la reconnaissance officielle des seuls chefs de village» (Balima & Compaoré, 1996, p. 324). Cette disposition supprimait de fait les chefs de canton, les chefs de province et les chefs supérieurs. Elle sema de nouveau l'inquiétude dans les rangs des chefs traditionnels. En effet, pour la perception des taxes auprès des populations, seuls les chefs de villages étaient considérés comme 'utiles'. Dans cette logique, la chefferie n'existe que parce qu'elle est utile au pouvoir politique d'État. La logique d'utilité politique aura accompagné les rapports entre l'institution de la chefferie traditionnelle et le pouvoir d'État pendant les quinze années de présences accumulées du Président Lamizana.

Quelques années après, les chefs traditionnels et coutumiers seront objet d'une hostilité d'ordre idéologique sous le régime révolutionnaire de Thomas Sankara. En effet, un décret du 30 décembre 1983 abrogeait «*les textes organisant les modes de désignation des chefs de*

village, ceux, fixant les limites de compétences territoriales entre autorités coutumières et autorités administratives ainsi que tous les textes relatifs aux rémunérations, gratifications et autres traitements des chefs coutumiers en Haute-Volta » (Balima & Compaoré, 1996, p. 359). La chefferie traditionnelle et coutumière est dénoncée « comme réactionnaire et oppresseur » par les comités de Défense de la Révolution (Taladidia Thiombiano, 2016).

Sous le régime de Blaise Compaoré, c'est une chefferie traditionnelle et coutumière poussée dans ses retranchements pendant la révolution, qui sera sollicitée dans une alliance tacite, dans laquelle, elle opérera dans une sorte de commerce politique mi-moderne mi-traditionnel. Dans cette configuration, le chef traditionnel retrouve sa légitimité traditionnelle au prix d'un activisme politique en faveur du président Blaise Compaoré et de son parti le « congrès pour la démocratie et le progrès » (CDP). Le régime Compaoré faisait usage d'une forme d'instrumentalisation politique des chefs traditionnels qui bénéficiaient d'un pouvoir politique débordant celui de la sphère traditionnelle pour entrer dans les arènes du parti au pouvoir et dans les instances de décisions politiques. Mais il fallait qu'il serve explicitement les intérêts du parti au pouvoir. Un chef coutumier confesse que « *les chefs coutumiers sont conscients de ce que Blaise Compaoré a fait pour eux (...) et agissent au profit de ceux qui peuvent conforter leur pouvoir traditionnel* » (cf. *Edition de l'Opinion, hebdomadaire burkinabè d'Information*, 2005). Marion Vaast souligne à ce propos que « *La légitimité des nanamse²¹ est donc de plus en plus conditionnée par leurs arrangements avec les politiques et les élus, de la même manière qu'elle est récupérée par les élus locaux ou nationaux qui voient dans les chefs de grands électeurs* » (M. Vaast in Hilgers & Mazzocchetti, 2010, p. 63). En effet, l'influence des chefs traditionnels est utilisée pour "acheter les votes" des populations. Ces dernières, du fait de la considération et du respect qu'elles ont pour les chefs, détenteurs de sagesse culturelle et religieuse, suivaient les consignes que les chefs traditionnels donnaient pour les votes (M. Vaast, in Hilgers & Mazzocchetti, 2010, p. 60). Ce « savoir-faire » de Blaise Compaoré a amené Augustin Loada à relever que « *dans la posture et les discours de ce dernier, transparaît un style de gouvernance hybride empruntant à la fois aux répertoires modernes et traditionnels de gouvernance* » (A. Loada in Hilgers & Mazzocchetti, 2010, p. 276). Sten Hagberg note à son tour que le président Blaise Compaoré était comme devenu le chef suprême qui pourvoyait de ressources matérielles et financières les chefs coutumiers qui lui montraient allégeance (S. Hagberg, in Hilgers & Mazzocchetti, 2010, p. 306).

²¹ Ce terme « Nanamse » signifie « chefs traditionnels » en langue *mooré*, une langue parlée par une des grandes familles linguistiques du Burkina Faso.

Tantôt crainte, tantôt utilisée pour renforcer une légitimité politique, la chefferie traditionnelle et coutumière a eu pour constante d'être considérée comme une force politique, ou une ressource politique ayant une emprise sur les populations locales. Elle joue un rôle de 'coursier de communication' et de sensibilisation auprès des peuples du Burkina Faso. Cette dynamique comporte des similitudes avec ceux qui ont existé avec l'islam burkinabè.

b) Les rapports entre l'État burkinabè et l'Islam

Au début de l'indépendance, l'Islam voltaïque faisait le constat que l'élite du pays était majoritairement chrétienne (Kouanda, 1995, p. 248). Il s'engagea dans un processus d'unification et d'organisation qui aboutit à la création d'une fédération musulmane dénommée 'Communauté musulmane de Haute-Volta' en 1962. « *Née d'une double opposition à l'hégémonie de l'élite christianisée et à l'influence de l'Église catholique, elle se voulait le creuset d'une conscience islamique nationale* » (Otayek, 1984, p. 301). Son objectif était le renforcement d'une conscience musulmane nationale et d'une plus grande représentativité dans la vie sociale et politique de la Haute-Volta (Otayek, 1984; Vanvyve, 2015, p. 492). Dans la sphère politique, l'arrivée au pouvoir d'État en 1966 du premier président musulman, Sangoulé Lamizana, puis en avril 1967, d'un ministre des affaires étrangères musulman Malick Zoromé²², créa un contexte favorable pour une visibilité de l'islam. Mais l'islam restera miné par des clivages et conflits internes. En 1973, des rivalités doctrinales et des problèmes de leadership ont eu pour conséquences la séparation des Wahhabites qui créèrent le Mouvement Sunnite et l'association Islamique de la Tidjanniyya (Otayek, 1984, p. 310; Vanvyve, 2015, p. 494). Le cinquième congrès de la CMHV en 1982 dévoile une communauté musulmane qui a besoin de l'intervention du gouvernement du Colonel Saye Zerbo, pour régler des problèmes de scandale financier en son sein (Otayek, 1996, p. 240). Pendant la révolution, la hiérarchie musulmane, à l'instar de toutes les autres hiérarchies religieuses, sera 'mise en quarantaine' par le régime communiste de Thomas Sankara. Une sorte de conflit idéologique animait la vision du régime communiste vis-à-vis des institutions religieuses. Toutefois, cette mise en quarantaine des religions par le régime Sankara, ne concernera pas les opérateurs économiques musulmans. En effet, ces derniers bénéficieront d'incitations financières et fiscales de la part du gouvernement révolutionnaire.

²² Malick Zoromé a été ministre des Affaires étrangères de la Haute-Volta dans la période d'avril 1967 à février 1971 (Ministère Affaires étrangères BF, 2014).

Les relations diplomatiques du Burkina avec les pays musulmans ont été également préservées. La coopération diplomatique avec les pays musulmans se poursuivra comme avant (Englebert, 1986, p. 184; Jaffré & Sankara, 1997, p. 179; Vanvyve, 2015, p. 495).

Une question se pose : que représentait l’Islam pour le pouvoir politique burkinabè dans ce contexte? Sur le plan des relations avec les pays arabes, en 1974 la communauté musulmane représentait un argument diplomatique de premier niveau pour l’État voltaïque dans un contexte où les relations avec les pays pétroliers arabes étaient une nécessité économique et politique majeure pour le pays. La Haute-Volta a adhéré à la conférence islamique en 1974.

« Les missions religieuses d’Ulemas d’Al-Azar ou de Médine se succédaient (en Haute-Volta). Les dirigeants musulmans étaient sollicités pour valoriser le caractère islamique de la Haute-Volta auprès des pays arabes. D’un coup, ils se plaçaient en position d’intermédiaires entre leur gouvernement et les États musulmans pourvoyeurs de pétrodollars » (Otayek, 1984, p. 19).

Toutefois, l’État voltaïque veillait à éviter une autonomisation de la communauté musulmane avec le soutien des pays arabes. Il était poussé à cela par les protestations du monde catholique contre une politique orientée sur le monde arabe (Otayek, 1984, p. 20). Dans la politique intérieure, la classe politique cherchait à mettre à profit certaines caractéristiques de la communauté musulmane. Du fait de leur poids démographique, les musulmans constituent une base électorale que les partis cherchaient à conquérir. Représentant près de 60% de la population, ils ont été l’objet d’un clientélisme politique de la part des partis et des factions politiques des régimes Lamizana et Zerbo. Par ailleurs, l’État cherchera, à travers son approche vis-à-vis de l’Islam, à étendre son influence sur la communauté musulmane. La politique intégrative du Gouvernement militaire de Saye Zerbo exploite dans l’Islam sa capacité de « contrôle social » (Otayek, 1984, p. 17).

Comment les rapports avec le pouvoir politique étaient-ils vus à l’intérieur de la communauté musulmane? Deux types d’interprétations existent sur ce sujet. Elles se fondent sur une opposition qui occupe la période 1991-2012. La première position est celle des imams sunnites de la CMBF (ancienne CMHV) et des imams soufis. Elle s’imposait une autocensure contre tout ce qui touche à la question politique dans les prêches et dans les sermons. L’idée était que « *L’imam doit rester dans le cadre religieux* ». C’est une logique apolitique défendue par ces imams. Dans cette optique, les discours des imams s’efforçaient d’être les plus neutres possible même en situation de troubles politiques au niveau national. La deuxième position se distinguait par son caractère critique et engagé vis-à-vis de la classe politique et de la gestion politique de la nation par les gouvernements. Elle était incarnée par les imams *francisant* issus des milieux universitaires laïcs burkinabè, notamment ceux de

l'association des élèves et étudiants du Burkina (AEMB) et du centre d'Etudes, de Recherches en Formation Islamique (CERFI). Le régime politique et l'État de manière générale étaient souvent les cibles des prêches de ces jeunes imams. Ces derniers dénonçaient une intrusion de l'État burkinabè dans les affaires musulmanes et soulignaient en cela une violation du principe constitutionnel de laïcité (Kaboré, 2015). La collaboration de l'État burkinabè dans l'organisation du pèlerinage à la Mecque est le cas emblématique mis en relief pour dénoncer une ingérence systématique dans les affaires internes d'une religion.

Les rapports entre le pouvoir et l'Islam étaient construits sur une hétérogénéité de logiques relationnelles de l'islam d'une part et sur une logique relationnelle de l'État qui alliait utilitarisme et contrôle dans son approche envers l'Islam. C'est la même approche relationnelle que l'État emploie envers les chefferies traditionnelles et coutumières. Toutefois, il ne s'agit pas d'une constante politique de ses rapports avec les institutions religieuses en général. Cette approche prend en compte les éléments contextuels relatifs à chaque religion. Le cas des protestants, évangéliques notamment, en est une illustration.

c) Les rapports entre l'État burkinabè et les Églises évangéliques²³

Les rapports des protestants avec le pouvoir politique ont été caractérisés par deux attitudes affichées dans le temps envers la politique. Une première approche utilisée par les protestants est celle de « l'apolitisme » adopté dès leur arrivée en janvier 1921. En effet, accusés d'être des espions à la solde des États-Unis et d'œuvrer contre les intérêts de la France en territoire colonial, les missionnaires protestants se sont « réfugiés » dans cette attitude. L'apolitisme est en un certain sens, un moyen de pour « se protéger » contre l'adversité politique. Toutefois, il provient également d'une idéologie religieuse qui invite le chrétien à garder ses distances avec la politique (Langewiesche, 2003, p. 222; P.-J. Laurent & Mary, 2003, p. 242). Otaek et Diallo montrent bien l'écart entre le discours officiel de neutralité politique et la pratique réelle d'engagement politique et socio-économique (Langewiesche, 2003, p. 224). D'autre part, l'apolitisme protestant prôné est celui des évangéliques de la mouvance américaine. Sandra Fancello soutient en effet que la diabolisation de la sphère politique est un trait commun aux Églises pentecôtistes (d'origine américaine) de nombreux pays d'Afrique

²³ Le christianisme évangélique est la dénomination qui regroupe différents mouvements se définissant comme protestants, mais issus de « réveils » successifs au cours de l'histoire (Croire.com, 2017).

(Fancello, 2007, p. 91). Les autres mouvances protestantes qui sont venues au Burkina après les Assemblées de Dieu ont peut-être une autre vision et un autre engagement sur le plan politique. Toutefois, le caractère réduit de la littérature concernant la réalité protestante au Burkina ne permet pas une investigation assez poussée sur cet aspect.

Une deuxième approche a remplacé l'apolitisme des premiers moments chez les chrétiens protestants, notamment chez les évangélistes à partir de 1980. La politique est désormais conçue comme une tribune à investir afin de "convertir" les acteurs qui l'occupent et contribuer ainsi à améliorer le sort de la nation (Pierre Joseph Laurent, 1996). Le champ politique est devenu une "terre de mission" et un tremplin pour l'évangélisation.

Pendant la période de la présidence de Blaise Compaoré, les protestants, en réponse à une sollicitation du gouvernement, ont assumé des rôles politiques d'arbitrage électoral. Cette sollicitation du gouvernement fait partie des stratégies de reconstruction d'une légitimité de son régime par le fait d'avoir recours aux institutions religieuses, garants de neutralité et de recherche des biens communs. Les protestants ont été invités à proposer un représentant pour diriger les travaux de la commission électorale indépendante (CENI) dans le cadre de la préparation aux élections présidentielles qui devaient se tenir le 15 novembre 1998. Le pasteur Samuel Yaméogo fut désigné pour cette "mission" (CENI Burkina Faso, 2017; Zongo, s. d.). Pour autant, cette sollicitation a fait l'objet de débats au sein de l'Église protestante sur l'enjeu d'un engagement direct en politique, notamment sur l'aspect concernant la « neutralité politique » à préserver au sein des fidèles protestants et aux yeux de l'ensemble des citoyens burkinabè. Malgré ces précautions, les protestants seront assimilés par beaucoup de citoyens au parti au pouvoir lors de la crise politique qui a suivi l'assassinat d'un journaliste d'investigation nommé Norbert Zongo le 13 décembre 1998 (Laurent & Mary, 2003, p. 254). Ce même type de critique sera lancé à l'endroit des protestants quelques années plus tard à l'occasion d'une consultation que le gouvernement a initiée auprès des institutions religieuses et coutumières sur un projet d'institution d'un sénat dans le système politique burkinabè. La position des protestants a été jugée ambivalente par l'opinion publique qui a vu en cela une stratégie de connivence avec le parti au pouvoir. Cette critique a été énoncée non seulement en interne par des protestants, mais aussi en externe par cette opinion publique qui attendait plutôt des Églises protestantes une prise de distance ou un rejet catégorique comme celui qu'a affiché l'Église catholique sur le sujet (« Burkina Faso », 2013 ; Issaka Luc Kourouma, 2013).

La mise en œuvre de la nouvelle philosophie des protestants sur la politique comme une "terre de mission" n'était pas sans rencontrer des difficultés, notamment en ce qui concerne

la protection d'une image de neutralité dans l'opinion publique. Ce défi était-il aussi celui de l'Église catholique ?

d) Les rapports entre l'État burkinabè et l'Église catholique en Haute Volta

Un sentiment de responsabilité caractérisait le rapport que l'Église catholique entretenait très tôt avec la jeune nation de la Haute-Volta, après l'indépendance du pays. Il inspirait son regard sur la marche et la croissance de ce pays et suscitait un engagement, une présence, mais surtout une parole, qu'elle a voulue présente tout au long du parcours de la haute Volta. Il était inspiré à son tour par le compendium doctrinal catholique appelé "Doctrines sociales de l'Église" et par l'expérience acquise par cette dernière en tant que témoin actif de la gestation et de la naissance de cet État. Sa présence auprès des institutions politiques, soit parce qu'elle le voulait, soit parce qu'elle était sollicitée, se traduisait sous la forme d'accompagnement et de quasi-tutelle politique. La logique du rapport existant entre l'Église catholique et l'État de la Haute-Volta ressemble à ce que Cédric Mayrargue décrit dans le contexte du Bénin comme étant une *situation de religion politisée* (Mayrargue, 2009). Le concept de religion politisée se décline sous la forme d'une affinité politico-religieuse entretenue à la fois par la sphère politique et par la sphère religieuse. La quasi-tutelle politique vis-à-vis de l'État se présente sous trois formes : *l'accompagnement, l'interpellation et la médiation politique*. À la différence des deux premières formes à travers lesquelles elle se projette de manière solitaire au sujet de la vie politique de l'État, la médiation politique est une forme d'intervention qu'elle partage avec les autres institutions religieuses et coutumières depuis la période du début du régime du président Blaise Compaoré.

L'accompagnement a été illustré par le fait que l'Église catholique a toujours été présente lors des événements majeurs de la vie de la nation. Pour l'interpellation, elle a toujours exprimé sa vision et son message pour tout ce qui a concerné la vie politique.

Il semble utile de décrire les différentes phases du rapport entre l'Église catholique et l'État depuis l'indépendance de la Haute-Volta, en les interrogeant au moyen des multiples positionnements du concept de "religion politisée".

À l'aube de la période postcoloniale, la volonté de l'Église catholique d'être présente dans la marche de la Haute-Volta était manifeste et explicite. Une lettre pastorale donnait très tôt le ton de cette volonté non seulement par l'institution "Église catholique", mais aussi par le

biais des chrétiens immergés dans la cité. Le titre de ce document publié par la conférence des évêques de Haute-Volta, le 27 janvier 1959, était sans ambiguïté : ‘ *Le chrétien dans la cité. Problèmes politiques. Problèmes économiques. Problèmes sociaux*’. Par la suite, c’est par la voix de l’émissaire du Pape Jean XXIII Monseigneur Maury, vicaire apostolique pour l’Afrique de l’Ouest, présent à l’occasion des cérémonies d’indépendance que l’Église exhorte les acteurs politiques et les citoyens voltaïques, à garantir une vraie indépendance en œuvrant pour une vraie liberté, un respect des autres et un bon ordre national. L’Église catholique, forte d’une élite politique issue de ses écoles, manifeste la volonté de d’accompagner la construction de l’Etat indépendant, en se donnant le rôle de ‘sel et lumière’ dans la construction d’une indépendance politique, économique et sociale (Cardinal Zoungana, 2002; Conférence épiscopale du Burkina, 2017; Constantin & Coulon, 1997). Néanmoins, le rapport de l’Église catholique avec le gouvernement de Maurice Yaméogo ne sera pas aussi étroit que le soutient une thèse de la littérature (Vanvyve, 2015). Deux moments se distinguent dans le rapport entre l’Église catholique et le pouvoir d’État du président Yaméogo et soulignent cette difficulté relationnelle.

Le premier intervient lors de la publication d’une lettre par le cardinal Paul Zoungana au lendemain de la crise politique qui a accompagné l’insurrection populaire et la chute du Président Yaméogo le 3 janvier 1966. La teneur du réquisitoire adressé par le responsable catholique à l’endroit du monde politique donne à comprendre que l’inquiétude de l’Église catholique vis-à-vis de la conduite de l’État par Yaméogo a commencé très tôt et qu’elle n’était pas seulement liée au fait du divorce et du remariage du président catholique et ancien séminariste, comme ce qui est souvent soutenu dans la littérature (Vanvyve, 2015, p. 493). Une démagogie électorale et une opacité dans l’action des dirigeants politiques y ont été dénoncées comme ayant caractérisé la précédente mandature. Ce regard rétrospectif a été suivi par une invitation à doter la Haute-Volta d’une nouvelle constitution équilibrée, qui puisse garantir une stabilité et un progrès national (Cardinal Zoungana, 2002, p. 29). Ce discours laisse percevoir un ton critique de l’Église catholique vis-à-vis de celui qui était pourtant son dauphin.

L’usage d’une lettre pastorale par l’Église catholique comme forme et canal de communication, lui donne la possibilité non seulement d’accompagner les citoyens catholiques dans le domaine de la politique, mais aussi de s’adresser à une opinion publique plus large que le cercle des catholiques. Une communication continue à l’endroit de l’opinion publique forge une audience et une considération en elle. L’Église catholique apparaît, de ce fait, une force politique aux yeux de l’opinion publique (Kaboré, 2015).

La lettre pastorale s'érige ainsi en un instrument de moralisation de la vie politique par l'autorité religieuse catholique. Elle est un moyen d'expression de la pensée et de la vision catholique dans le champ politique. La finalité de cette dynamique consiste à imprégner cette pensée et cette vision catholiques chez les fidèles catholiques, dans l'opinion publique et dans la classe politique. Le procédé de « *religiosisation* de la politique » par l'Église catholique est le suivant : analyse périodique de la marche politique de la nation burkinabè, élaboration d'un diagnostic, prescription d'une possible réaction en réponse au diagnostic, utilisation d'une formule de communication qui est habituellement la lettre pastorale, avec l'objectif d'une prise en compte de ce message par les destinataires qui sont les fidèles catholiques, la classe politique et l'opinion publique.

Tout comme ce premier moment, le deuxième se prête à une analyse rétrospective du rapport entre l'Église catholique et le régime Yaméogo. Il s'agit de la décision prise par la hiérarchie catholique le 12 février 1969 de céder les écoles catholiques à l'État voltaïque. Cette décision a été l'aboutissement de cinq années de concertations entreprises dès janvier 1964 (Cardinal Zoungana, 2002, p. 66-67) ²⁴ entre le gouvernement voltaïque et l'Église catholique et qui portaient sur les modalités de leur collaboration dans le cadre de la prise en charge de la gestion financière de l'enseignement primaire privé catholique en Haute Volta. La décision des évêques prenait effet à partir du 30 septembre 1969. Le cardinal Paul Zoungana expliquait les motifs d'une telle décision dans une lettre pastorale adressée aux citoyens voltaïques le 3 septembre 1969 et qui s'intitulait « Lettre sur la situation scolaire en Haute Volta ». Insuffisance et irrégularité des subventions de l'État pour la prise en charge salariale du personnel enseignant catholique par l'Église et inexistence de statut pour l'enseignement privé en Haute-Volta malgré une demande répétée par les évêques, constituaient les raisons d'une telle décision. « *Notre décision n'est politique que dans la mesure où nous avons senti qu'elle devenait la dernière ressource qu'il nous restait à offrir pour voir s'établir dans la justice et la paix, un ordre nouveau favorable à l'avenir des enfants de Haute-Volta* » (Cardinal Zoungana, 2002, p. 68). Cette décision recouvrait un très grand enjeu pour l'Église catholique car elle touchait une des institutions par laquelle elle avait formé une élite chrétienne présente dans la classe politique et administrative. La

²⁴ Janvier 1964 : suppression par l'État voltaïque de toute base de calcul pour l'établissement des subventions à l'enseignement privé, suivie de démarches infructueuses de l'Église catholique pour une résolution du problème de déficit budgétaires (Cardinal Zoungana, 2002, p. 66). Janvier 1968 : demande par l'Église catholique de l'établissement d'un statut de l'enseignement privé adressé au gouvernement de la Haute-Volta. Cette demande reste sans réponse (Cardinal Zoungana, 2002, p. 67).

conséquence politique pour l'Église portait sur la pérennité de cette élite catholique dans la vie de la nation.

Observatrice attentive, parfois échaudée, de la conduite politique de la nation, l'Église catholique poursuivra son rôle de moralisation politique pendant la présidence du Général Sangoulé Lamizana, à travers un accompagnement et une interpellation fondée sur les leçons du passé à prendre en compte pour un développement de la Haute-Volta.

En 1976 en effet, le président Lamizana traversait la deuxième année après le coup d'État militaire qu'il avait perpétré contre l'ordre républicain qu'il dirigeait lui-même.²⁵ Survint au cours de cette année une vague de contestation concernant la manière de gérer le pays qualifiée de « dictature », provenant autant de la classe politique que de la société civile. L'Église catholique donna également de la voix par le biais d'une homélie intitulée « *Examen de conscience face à la situation intérieure* » prononcée le 1^{er} janvier 1976 par le Cardinal Paul Zoungrana. Ce responsable catholique « *condamnait sans ambiguïté tout parti unique et toute dictature même militaire* » (Balima & Compaoré, 1996, p. 325).

Face à cette vague de contestations, le président Lamizana décida de former un gouvernement d'union nationale, qui sera suivi en novembre 1977 de l'adoption d'une constitution et en avril 1978 de la tenue d'élections législatives et présidentielles introduisirent la Haute Volta dans la troisième république. L'Église catholique a joué sa partition dans le concert de manifestations qui invitaient le gouvernement à un changement d'orientation.

L'Église catholique accompagnera ainsi la brève troisième république (1978-1980) des interpellations adressées au gouvernement, cette fois-ci de manière collective. En effet, jusque-là, le message était délivré par le cardinal Zoungrana. Dans cette courte période 1978-1980, un autre évêque entre en scène. Cette fois-ci, un autre évêque entre en scène dans ce rôle d'interpellation de la conscience politique sur des aspects considérés comme préoccupant pour la nation. L'évêque de Kaya, Monseigneur Constantin Guirma, se lance ainsi dans une analyse de la marche politique de cette troisième République et livre ses observations aux chrétiens et aux « hommes de bonne volonté » (Constantin & Coulon, 1997, p. 233). De son analyse, il ressort que des injustices, des inégalités sociales, de la corruption et du clientélisme politique minent la vie de la nation et requièrent de tous un sursaut pour y trouver des solutions. Le Cardinal Zoungrana poursuit dans cette invitation à l'introspection adressée aux

²⁵ Le Général Sangoulé Lamizana exécute un coup d'État contre lui-même en interrompant l'ordre républicain et en instaurant un régime d'exception à la direction de la Haute-Volta.

citoyens Voltaïque. Il insiste sur les enjeux des actions et des choix de tous les citoyens pour l'avenir de la Haute-Volta.

« Aux simples citoyens, mais plus encore aux gouvernants, une question se pose. Quelle société sommes-nous en train de construire pour l'avenir ? Une société dans laquelle il fera bon vivre pour une minorité de privilégiés ou bien une société organisée au bénéfice de tous ? Une société divisée en classes antagonistes ou une société fraternelle ? Une société toute motivée par le profit individuel ou une société qui donne leur place aux valeurs morales et spirituelles ? » (Cardinal Zoungrana, 2002, p. 109)

Si la plupart du temps l'Église s'adressait à la fois à la classe politique, à l'opinion publique et aux chrétiens, il arrivait qu'elle interpelle principalement et vigoureusement les chrétiens, les invitant à un auto-examen de conscience sur leur responsabilité individuelle et collective dans la gestion du pays. C'est ce qui transparaît dans cet extrait de lettre pastorale du Cardinal Paul Zoungrana adressée aux citoyens catholiques à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance de la Haute Volta :

« N'accablons pas de trop ceux qui, pour s'être trompés en servant la Nation, souffrent dans le malheur. Tous, en tant que membres de la grande famille voltaïque, nous sommes solidaires dans le bien comme dans le mal. Faisons donc ensemble notre examen de conscience. Afin que la Haute-Volta progresse pour le bonheur de ses fils et à la louange de Dieu, il nous faut répondre à une question fondamentale : sommes-nous résolus à une reconversion de nos mœurs tant civiques qu'administratives et politiques ? Les Responsables nous traceront leurs programmes techniques. Mais que vaudraient leurs efforts si nous, citoyens chrétiens, croyants et hommes de bonne volonté, nous n'ouvrons pas nos consciences à un idéal de bien commun pour évacuer nos égoïsmes, nos divisions, nos haines, nos visées matérielles et jusqu'à nos tendances à exploiter le prochain ou la situation. Seigneur, Dieu des Vertus, donne-nous donc d'être de bons citoyens.

Nos mœurs administratives et politiques doivent se soumettre à une profonde conversion, sous la lumière et sous l'impulsion d'une conscience professionnelle vraie que n'ébranlent ni ne faussent nos seuls intérêts, propres ou de clan, le favoritisme ou le népotisme. Que cette conscience professionnelle soit ferme et non point ramollie par la nonchalance (cette présence inactive qui paralyse tant une administration !), encore moins par l'absentéisme ou toute la gamme des systèmes D. Au lieu de nous complaire dans un libéralisme permissif où s'accumulent les péchés d'omission, sommes-nous prêts à accepter que s'exerce le contrôle d'une autorité vraiment démocratique ?

Daigne le Seigneur nous éloigner aussi d'un certain genre d'activité qui, sous couvert de légalité, s'applique à nuire aux autres, à les réduire ou à les mettre hors jeu ; cela s'appelle iniquité et n'est pas digne d'un croyant ni d'un honnête homme. La légalité est, certes, norme de la justice, mais encore faut-il que cette légalité soit vraie, c'est-à-dire imprégnée et animée par cette justice qui

dépasse tout législateur humain ; faute de quoi on ne ferait que corriger des mensonges par d'autres mensonges, aboutissant ainsi à une société de façade, mais profondément corrompue.

Dans un tel contexte, les caisses de l'État se vident et la concussion devient le mal profond qui exacerbe la soif de l'argent, du plaisir et du pouvoir. On en vient alors à aliéner sa foi, sa religion en des pratiques superstitieuses dégradantes et parfois criminelles » (Cardinal Zoungana, 2002).

Le ton critique de cet extrait révèle, de la part de ce responsable d'Église, une volonté de renouveau dans la conduite de la nation qui soit construit grâce à l'engagement sans compromission des chrétiens.²⁶

À partir du 4 août 1983, le rapport de l'Église avec le pouvoir politique sous le régime révolutionnaire de Thomas Sankara sera caractérisé par un silence en ce qui concerne le registre des interpellations. L'Église catholique a observé un silence qui a été mis en relation avec la distance idéologique que prenait le régime communiste avec les religions. En lieu et place des habituelles lettres pastorales, le Cardinal Zoungana se contentera d'une discrète visite auprès du gouvernement qui aurait « permis à l'Église de ne pas souffrir sous la révolution » selon le témoignage d'un fidèle catholique²⁷. Une distance idéologique existait entre les deux figures religieuse et politique, toutefois une « convergence des répertoires chrétien et révolutionnaire »²⁸ a été relevée et aurait permis une sorte de « coexistence pacifique » et de « compréhension réciproque » (Otayek R., in, Constantin & Coulon, 1997, p. 239). Ce sont là les éléments qui ont milité en faveur d'une hypothèse d'un « pacte de non-agression entre la révolution et l'Église catholique » soutenue par René Otayek. Le « silence » officiel de l'Église catholique sur la gestion de l'Etat en Haute Volta ne sera rompu que le 22 novembre 1987, c'est-à-dire quelques jours après l'assassinat de président Thomas Sankara suite au coup d'État perpétré par le Capitaine Blaise Compaoré. À travers une lettre pastorale publiée à cette date, les évêques du Burkina s'interrogent sur les moyens et les méthodes utilisés par les régimes militaires dans la gestion des destinées du Burkina Faso (Conférence épiscopale du Burkina, 2017, p. 221-225). Ils appellent l'ensemble des citoyens à s'engager pour un avenir de paix, de justice et de concorde pour le Burkina Faso.

²⁶ La partie introductive de l'homélie d'où provient cet extrait, a été objet d'interprétation, par une partie de la classe politique comme étant une jubilation la fin du régime de Lamizana advenue après le coup d'État perpétré par le Colonel Saye Zerbo le 25 novembre 1980. Une jubilation qui serait motivée par le fait que l'Église catholique reprochait au gouvernement de Lamizana les difficultés liées au dossier de l'enseignement catholique, et de l'inscription de la Haute-Volta dans la conférence islamique internationale en 1974 (Cardinal Zoungana, 2002, p. 125).

²⁷ Sidwaya du 15 mai 1992 p. 4 cité par Otayek in, Constantin & Coulon, 1997, p. 239

²⁸ Otayek souligne des valeurs que prônait le pouvoir et que partagerait également l'Église catholique : *le sens du travail, le sens de l'effort et de la rigueur, le respect de la chose publique, le primat de l'intérêt général, le réarmement moral* (Constantin & Coulon, 1997, p. 239).

La pratique de « *religiosisation* de la vie politique » par l'Église catholique, s'est modifiée pendant la période révolutionnaire parce que l'un de ses destinataires, c'est-à-dire la classe politique, n'était pas disposé à accueillir un tel message. Cela signifie que la disposition des destinataires à recevoir le message fait partie des conditions que l'Église catholique prend en compte pour l'envoi de ses messages. Après cette période, la dynamique de « *religiosisation* de la vie politique » laissera place à une autre dynamique impulsée cette fois-ci par le pouvoir politique. Il s'agit de la politisation de la religion par le pouvoir d'État de Blaise Compaoré. Elle ne sera de nouveau au rendez-vous qu'à partir d'une crise sociale advenue au cours de l'année 2011. Le contexte de cette crise était celui d'un déficit de confiance des citoyens burkinabè sur la politique ré-distributive et sur les institutions judiciaires. Un sentiment d'existence d'une culture d'injustice et d'inégalité politique et sociale concernant l'appareil d'État était partagé par plusieurs catégories socioprofessionnelles de la population burkinabè. Le facteur qui a déclenché la crise était la mort d'un élève nommé Arsène Zongo (Barry, 2011; B. Ouédraogo, 2011) suite à des bavures policières au sein d'un commissariat de police dans lequel il avait été amené. La mort de l'élève Zongo déclencha des vagues de manifestations depuis les élèves et étudiants jusqu'aux corporations des forces de l'ordre et des forces armées, qui se propageront dans tout le pays et s'étaleront sur plusieurs mois. Pillages, destructions de biens publics et privés, mutineries en série perturberont et paralyseront à répétition la marche des institutions publiques et sociales du Burkina Faso pendant cette période. Plusieurs catégories de la société burkinabè revendiquaient l'avènement d'une justice sociale dans le pays.

Dans ce contexte de crise, l'Église catholique délivra un message à l'intention de ses trois habituels destinataires. Ce message était une invitation à lire cette crise sur la base des éléments d'avertissements qu'elle avait donnés au préalable dans un précédent message délivré une année avant : « *La situation de crise vécue nous semble un avertissement fort dont nous avons eu comme une prémonition en février 2010 dans notre message de Fada N'Gourma et en octobre 2010 dans notre message*²⁹ *à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de notre pays* » (Conférence épiscopale du Burkina, 2011). Selon l'Église catholique, les chemins de sortie de crise passent par la prise en compte des causes profondes de situation qu'elle avait évoquées notamment dans son message de 2010. Ce message bilan de 2010 avait trois objectifs : repérer les signes de progrès, exprimer des motifs d'inquiétudes et suggérer les dispositions qui peuvent porter la nation burkinabè à une

²⁹ (cf. Evêques du Burkina, 2010)

certaine renaissance. Au nombre des progrès enregistrés, étaient évoquées une « liberté retrouvée », une avancée dans les secteurs de l'agriculture, l'hydraulique, la décentralisation, la santé, l'éducation et la relative paix sociale. Les inquiétudes émises par les évêques concernaient la pauvreté et la misère du plus grand nombre, les injustices, les inégalités sociales et la corruption, entretenues par plusieurs acteurs de la scène politique. La conférence des évêques a tiré la sonnette d'alarme sur le manque d'indépendance de l'appareil judiciaire et le constat d'une démocratie apparente au Burkina :

« Domination écrasante du parti majoritaire qui recouvre, comme une chape, toutes les instances du pays, entraînant tout le monde dans son sillage, souvent grâce à l'argument de l'argent et ne semblant pas supporter d'opposition. Ce verrouillage politique, qui laisse peu de place à l'opposition sans moyens financiers, laisse peu de place aussi, au véritable jeu démocratique qui peut paraître illusoire » (Evêques du Burkina, 2010).

Cette lecture de l'état de la Nation, s'est accompagnée d'une interpellation de l'ensemble de la classe politique quant aux conséquences possibles de ces sources d'inquiétudes à court ou à moyen terme sur les plans politique et social : *« (...) que le climat de peur, de crainte, d'insécurité et, somme toute, le calme trompeur, ne vienne un jour à éclater, comme l'ont montré certaines manifestations sporadiques de certains corps, par le cumul des insatisfactions et des mécontentements et n'enflamme l'incendie » (Evêques du Burkina, 2010).* Des propositions ont été alors données par la conférence des évêques en vue de donner une nouvelle impulsion à la nation burkinabè à ce stade de son parcours. L'essentiel de ces propositions est : engager un vrai dialogue qui passe par le respect des libertés individuelles et collectives, miser sur une bonne gouvernance basée sur l'honnêteté, la vérité et la justice et, enfin, la tenue d'un forum national où seraient ré-exprimés les besoins des groupes sociaux, avec la possibilité d'un bilan d'ensemble.

La relation que l'Église catholique a eue avec le pouvoir politique s'est présentée, bien de fois, sous la forme d'une tutelle politique qui, à ce stade, a consisté en un accompagnement et un rôle d'interpellation. L'accompagnement se matérialisait par l'attention qu'elle accordait à toutes les étapes de la marche politique de la nation. L'interpellation se jouait à travers un rôle sentinelle qui consistait à attirer l'attention des citoyens et décideurs politiques sur les conséquences possibles des situations et des décisions politiques de la classe politique pour la vie du Burkina Faso. Cédric Mayrargue résume les caractéristiques institutionnelles et le rôle de l'Église catholique dans la vie sociopolitique de la Haute-Volta dans la citation suivante :

« L'Église catholique a été une des matrices de l'État postcolonial, elle a formé et socialisé une grande partie de l'élite, dispose d'un poids lié à son rôle social et éducatif, peut s'appuyer sur un maillage

territorial sans équivalent et peut s'exprimer d'une seule voix : autant de ressources dont ne disposent pas les autres acteurs religieux » (Mayrargue, 2009, p. 90).

Conclusion partielle : L'engagement des institutions religieuses et coutumières dans la sphère politique ou sous un aspect politique a été solitaire en général. Chaque institution œuvrait pour son propre compte et selon sa propre vision. Les seuls contextes de convergence qui ont eu lieu jusqu'à ce stade étaient relatifs à des consultations interpersonnelles et ponctuelles entre responsables pour résoudre des questions pratiques qui concernent leurs institutions respectives. Les rapports vont changer avec le régime de Blaise Compaoré. Une nouvelle dynamique relationnelle se présente sous une formule d'intervention coordonnée des institutions religieuses et coutumières dans leur approche envers le pouvoir d'État. Deux processus différents suscitent et soutiennent cette intervention coordonnée. Tantôt, elle est le fait d'une invitation à participer à une instance de réflexion ou de résolution d'une situation de crise, tantôt, elle résulte d'une volonté des institutions religieuses et coutumières de coaliser leurs discours et leurs interventions afin d'avoir un meilleur impact auprès de la classe politique dans la poursuite d'objectifs sociopolitiques au bénéfice de la nation.

Qu'est-ce qui explique cette présence notable, mais sous de nouvelles formules des institutions religieuses et coutumières pendant la présidence de Blaise Compaoré ? Deux hypothèses majeures peuvent être évoquées : Le besoin de ressources symboliques du pouvoir politique semi-autoritaire pour se légitimer sur le plan national et le besoin pour les institutions religieuses et coutumières de s'inscrire davantage dans la vie de la nation comme une force de médiation, d'interpellation et de proposition pour un développement qui réponde aux réalités sociales, politiques et historiques du Burkina Faso. Ces deux besoins vont tantôt se rencontrer, tantôt diverger, tantôt s'instrumentaliser et tantôt s'ignorer. Ces besoins décrivent ce que Mayrargue et Pierre Laurent appellent respectivement « Politisation du religieux » et « *religiosisation* de la vie politique » (Mayrargue, 2009, p. 89). La politisation du religieux correspond à la sollicitation des religieux et coutumiers par le pouvoir politique afin de jouer un rôle pour une cause politique. La « *religiosisation* de la vie politique » correspond à une initiative prise par les institutions religieuses et coutumières afin de donner une touche religieuse (valeurs, approches, rites) à la vie politique.

2. La phase d'« interventions coordonnées » des autorités religieuses et coutumières dans les situations politiques du Burkina Faso.

À partir de 1991, les interactions entre les religieux-coutumiers et les autorités politiques sont caractérisées par une nouvelle formule : celle de l'intervention "coordonnée" des autorités religieuses et coutumières dans la vie politique afin d'apporter une contribution de leur propre initiative ou suite à une sollicitation de la part de la classe politique. L'intervention des religieux prend la forme "coordonnée" soit du fait des modalités de la sollicitation qui leur a été faite, soit par le fait que les religieux et coutumiers se sont concertés au préalable afin de donner un message au nom de l'ensemble des quatre institutions religieuses et coutumières.

Quatre contextes politiques verront l'intervention des religieux et coutumiers dans la scène publique : celui de la transition démocratique et semi-autoritaire de 1991, le contexte de la crise sociopolitique de 1998, le contexte de la crise sociale de 2011 et enfin celui des crises insurrectionnelles et d'Etat (transition et coup d'État) de 2013-2015.

a) *La transition vers un régime démocratique au Burkina Faso (1990-1998) : transition vers une coordination de l'intervention des institutions religieuses et coutumières.*

Le contexte politique du pays après l'assassinat du Président révolutionnaire, le Capitaine Thomas Sankara le 15 octobre 1987, était, pour le régime de Blaise Compaoré, à la fois à une légitimation partielle de l'héritage politique de la révolution et à une tentative d'ouverture démocratique pour le pays. Un projet de gouvernance qui portait déjà en lui les caractéristiques du régime qui allait en découler. La conciliation de l'héritage d'un régime marxiste avec une ouverture démocratique donnait lieu à un régime semi-autoritaire (Hilgers & Mazzocchetti, 2010, p. 270). La dynamique consistait à élaborer un texte de loi devant aboutir à une constitution pour le Burkina Faso. Une commission *ad hoc* de cent quatre membres fut mise sur pied. Elle était constituée pour moitié par des représentants de partis politiques, d'organisations de la société civile, d'institutions religieuses et coutumières et pour

une autre moitié par soixante membres du parti majoritaire (ODP/MT)³⁰. Le président Blaise Compaoré faisait partie des représentants du parti au pouvoir pour ce travail d'élaboration du texte de loi. La mission de la commission *ad hoc* était de réfléchir sur les formes à donner aux institutions républicaines en vue d'un nouveau départ de la vie de la nation. C'était un contexte d'interaction multi-acteurs et multi-secteurs. Ces débats constitutionnels tenus les 14 et 15 décembre 1990 ont donné lieu à un texte constitutionnel qui sera promulgué le 2 juin 1991.

La participation des confessions religieuses à cette commission a été active, notamment à travers l'engagement de la partie catholique au cours des débats sur l'avant-projet de la future constitution du Burkina Faso évoqué par René Otayek « *Sa contribution au débat constitutionnel, au vu des textes en notre possession, apparaît incontestablement comme plus achevée, plus méthodique que celles des autres membres de la commission dont beaucoup, apparemment, ont surtout brillé par leur absence aux réunions de travail* » (Otayek R., in, Constantin & Coulon, 1997, p. 246).

Les communautés religieuses ont été mises à contribution de nouveau quelques jours après la promulgation de la constitution, par le chef d'État dans le cadre d'un comité de concertation chargée de favoriser le dialogue politique sur la forme de mise en œuvre du projet de réconciliation nationale. Le travail d'un comité de médiation dirigé par des représentants religieux n'a pas pu venir à bout des divergences de vues, de méthodes et d'intérêts politiques qui divisaient le parti au pouvoir et l'opposition politique.

La participation des institutions religieuses et coutumières dans ces instances de réflexions et de médiations, s'est présentée, dans cette période, comme simplement juxtaposée. Elle ne s'était pas inscrite dans une optique de coordination entre les quatre institutions religieuses et coutumières. Elle répondait à la fois à une volonté de consultation des sensibilités nationales et à une dynamique de mise à profit de leur notoriété pour faciliter un dialogue politique déjà orienté. L'initiative a été, en général, prise par le pouvoir politique, qui se servira des résultats selon son bon vouloir politique (Centre pour la gouvernance démocratique, 2010, p. 6).

b) La crise sociopolitique de 1998 : début des actions de médiations coordonnées des institutions religieuses et coutumières au Burkina Faso

³⁰ Le parti « Organisation pour la démocratie et le progrès, Mouvement du travail (ODP/MT) » a été créé par Blaise Compaoré le 15 avril 1989 (Le Faso.net, 2007).

Le répertoire des formes d'interventions des religieux dans le champ politique au Burkina Faso, enregistre une nouvelle modalité : celle d'une action collective dont l'initiative provient de la volonté de ces derniers d'apporter leur contribution au renforcement du bien commun et du vivre ensemble au niveau national. Cette nouvelle modalité vient de la prise de conscience de leur apport à la stabilité de la vie de la nation, dans le cadre d'instances d'investigations et de réflexions sur la vie de la nation burkinabè. Le contexte de la crise sociopolitique qu'a connue le Burkina Faso au cours de l'année 1998 à 2000 a permis une telle prise de conscience des religieux et coutumiers.

1) Le contexte de la crise

Le contexte de la crise concerne ici les manifestations qui ont suivi la mort d'un journaliste d'investigation appelé Norbert Zongo et de trois de ses compagnons le 13 décembre 1998 (Smith, 1999). La mort de ce journaliste et de ses amis a été qualifiée d'assassinat politique au regard des circonstances qui l'ont accompagnée : incendie et impacts de balles sur la voiture (Jeune Afrique, 2016). Le deuxième motif qui a milité pour la thèse d'un assassinat dans l'opinion publique était lié au contexte dans lequel travaillait Norbert Zongo avant sa mort. Fondateur et directeur de publication d'un hebdomadaire dénommé *L'Indépendant*, Norbert Zongo enquêtait sur la mort d'un chauffeur du frère cadet du président Blaise Compaoré. Ce chauffeur s'appelait appelé David Ouédraogo. La mort du journaliste Norbert Zongo a été mise en lien direct avec ses investigations dans le dossier de la mort de David. François Compaoré qui était déjà soupçonné d'avoir commandité la mort de son chauffeur le fut également pour la mort de Norbert Zongo et de ses trois compagnons.

La mort de Norbert Zongo et de ses compagnons a suscité une vague d'indignation chez de nombreux citoyens et au niveau international. Elle a été vécue comme un révélateur d'une culture de violences et d'impunité politique, économique et judiciaire. Manifestations et protestations multiformes mobilisaient des acteurs de plusieurs couches de la société, notamment les étudiants, les partis politiques, les syndicats. Tous dénonçaient cette culture de violence et d'impunité. Ils demandaient que justice soit faite pour Norbert Zongo et demandaient de profondes réformes en vue de lutter contre l'impunité dans le système politique, économique et judiciaire. Une profonde crise sociopolitique paralysait le Burkina Faso.

Face à cette situation, le gouvernement de Blaise Compaoré institua une Commission d'enquête indépendante (CEI) pour investiguer sur le présumé assassinat de Norbert Zongo et de ses compagnons. Après six mois d'investigations, elle présenta ses résultats et confirma la thèse de l'assassinat. Des membres du régiment de la sécurité présidentielle furent désignés comme de « sérieux suspects » de l'assassinat du journaliste Zongo et de ses compagnons (Jeune Afrique, 2016). La pression des manifestations se fit grande. Le président Blaise Compaoré décida le 21 mai 1999 de constituer un « collège des sages ». Cette décision a mis en œuvre par le décret n 99-158/PRES le 1^{er} juin 1999. La mission assignée à ce collège était « *d'examiner les crimes impunis résultant de la violence en politique de 1960 à 1998 et de formuler des recommandations pour une réconciliation et une paix sociale* » (Les Sages, 1999, p. 3). Ce « collège de Sages » était constitué de trois anciens présidents de la république, cinq personnes ressources et de huit représentants des institutions religieuses et coutumières. La moitié de l'effectif était composée d'autorités religieuses et coutumières. Cela soulignait l'intention du pouvoir politique de recourir aux ressources symboliques dont ces personnalités étaient investies, pour répondre à la profonde crise de confiance qui caractérisait les citoyens burkinabè en cette situation sociopolitique. Un représentant de l'Église catholique fut choisi par ses pairs comme président du « collège des Sages », c'était l'évêque de Bobo-Dioulasso : Monseigneur Anselme Titiana Sanon.

2) La contribution du « Collège des Sages »

Après deux mois de travaux de consultations et de réflexions (30 juillet 1999), le « collège des sages » remit au Président de la République un rapport structuré en cinq axes accompagnés par des recommandations.

L'axe socioculturel préconisait la nécessité d'un renforcement de la justice et du dialogue sociopolitique. L'axe politico-administratif requérait le strict respect de la constitution de 1991 notamment en ce qui concernait la séparation des pouvoirs, la dépolitisation des forces armées, de l'administration publique, de la justice et de la société civile. L'axe économique soulignait le besoin d'une vraie dynamisation de l'économie à partir de solides politiques redistributives et de lutte contre la criminalité économique. L'axe éthique recommandait une formation civique, sociale et morale en amont et des investigations et poursuites judiciaires pour les crimes de sang perpétrés depuis 1960 (Les Sages, 1999, p. 11).

Le gouvernement Compaoré fit un usage politique de ce rapport, qui, de fait, n'avait qu'une valeur consultative. De l'avis des observateurs, l'application des recommandations de ce rapport a été partielle. Ils soutiennent leur propos par l'exemple de la recommandation sur la réconciliation nationale. Celle-ci requérait le respect du processus : Justice-Vérité-Réconciliation. La stratégie du gouvernement Compaoré a consisté à modifier le processus de telle sorte qu'une journée nationale du pardon ait été célébrée le 30 mars 2000 sans une étape préalable d'identification des auteurs de délits et de crimes mentionnés par ledit rapport. (Centre pour la gouvernance démocratique, 2010).

Il en ressort que le gouvernement a pu obtenir une sortie de crise, d'une part en mettant à profit la notoriété publique, religieuse et culturelle des "sages" et d'autre part en en prenant et en en laissant des recommandations formulées par eux. Dans ce chapitre du « collège des sages », les institutions religieuses et coutumières ont été politisées par le pouvoir politique à des fins stratégiques, celles de "sauver" le régime Compaoré en péril ! La politisation du religieux a servi à la stabilisation sociopolitique du Burkina Faso. Le régime politique en tire un bénéfice. Les institutions religieuses et coutumières en tirent aussi un bénéfice symbolique bien que les recommandations n'aient pas été mises en œuvre d'une manière conforme à ce qui avait été prescrit. Elles obtenaient de par ce fait une "consécration" matière de perspicacité dans le champ de l'analyse politique et de la médiation sociopolitique. Le bénéfice de cette consécration concerne la dimension collective des institutions religieuses et coutumières.

c) D'autres contextes de médiations des institutions religieuses et coutumières dans la vie politique du Burkina Faso.

Deux ultimes crises majeures de la quatrième République verront une intervention des autorités religieuses et coutumières autant dans une « *religiosisation* de la politique » que dans une « politisation de la religion ». La première de ces crises a eu lieu suite à une tentative du gouvernement Compaoré de créer des conditions constitutionnelles pour une nouvelle éligibilité présidentielle de Blaise Compaoré. La deuxième crise a eu lieu suite à un coup d'État militaire en septembre 2015.

1) La ''médiation autoproclamée'' de février 2014 dans les premiers instants de la crise d'alternance politique au Burkina Faso

Un projet de révision d'une clause constitutionnelle de limitation des mandats présidentiels et un autre portant sur la création d'un sénat entrepris par le gouvernement de Blaise Compaoré ont provoqué une division dans la classe politique et des citoyens burkinabè sur la question (LeFaso.net, 2014a). Un contexte de tension et de blocage politique marquait le Burkina Faso autour de ces deux projets. La coalition des partis au pouvoir était dans l'optique d'une modification de l'article 37 de la constitution pendant que les partis de l'opposition politique y étaient défavorables. Face à cette situation, une initiative fut prise par quatre personnalités du monde politique et religieux dans le but de créer les conditions qui facilitent le dialogue entre les deux camps politiques. Il s'agissait d'un ancien chef d'État, le président Jean-Baptiste Ouédraogo, d'un évêque catholique de Bobo Dioulasso Monseigneur Paul Ouédraogo, d'un représentant du monde musulman El Hadj Mama Sanou et d'un représentant des protestants le Pasteur Samuel Yaméogo. Des propositions furent faites par ce comité de médiation aux deux camps pour une sortie de crise. Il s'agissait d'une renonciation au projet de modification de la constitution, d'un mécanisme de « *sortie honorable à Monsieur le Président du Faso* », d'une transition politique et de la création d'un « sénat aménagé » (LeFaso.net, 2014a). Les discussions initiées le 3 février 2014 avec les parties en conflit ne leur permirent pas de trouver un accord sur les points qui posent problème. Dès le début, l'opposition demanda que les représentants de la majorité présidentielle disposent d'un mandat officiel du président de la République pour les discussions afin que les résultats soient exécutoires. Devant le refus du parti au pouvoir de fournir un tel mandat, les discussions ne purent se poursuivre entre les deux partis (LeFaso.net, 2014c).

Fruit d'une initiative des religieux et d'un ancien chef d'État, elle est parvenue, grâce au capital de crédibilité dont elle bénéficie, à réunir les deux camps impliqués dans ce blocage politique. L'absence des autorités coutumières pourrait être expliquée par une volonté de neutralité dans les discussions. Le contexte relationnel entre le pouvoir gouvernemental et les chefs coutumiers était marqué par l'abandon du parti majoritaire par un des ministres du Mogho Naaba, le Larlé Naaba. Ce dernier a intégré un parti de l'opposition politique. D'autre part, la présence protestante fut brève. Le Pasteur Samuel Yaméogo, représentant des églises protestantes, a quitté le comité de médiation, arguant du fait que, selon lui, les autres membres du comité y seraient entrés en tant qu'anciens membres du collège des Sages, et non en tant

que représentants de leurs communautés respectives (LeFaso.net, 2014b). Enfin, après avoir déclaré que son action était rendue impossible par l'irréductibilité des diverses positions affichées, les médiateurs ont pris à témoins la classe politique et l'opinion publique sur les différents scénarii auxquels cette situation conduisait tout en invitant les acteurs à œuvrer pour une sortie de crise apaisée. Selon eux, il fallait mettre toutes les énergies à l'œuvre pour éviter une situation catastrophique pour le Burkina Faso et la sous-région (Opinion, 2014)³¹. La crise politique a abouti à une insurrection populaire contre la modification de la constitution et à la démission du président Blaise Compaoré de son poste de Chef de l'État du Burkina Faso (LeFaso.net, 2014d).

2) Crises politiques d'État : Insurrection populaire 2014 et coup d'État en 2015

Suite à la démission de Blaise Compaoré, un régime de transition fut installé au Burkina Faso (Coulibaly, Bonkougou, Faye, 2014; Le Monde Afrique, 2014; RFI, 2014). Il avait pour objectif de contribuer à l'organisation d'élections présidentielles devant permettre une normalisation de la vie politique. Mais cette période de transition fut secouée par plusieurs épisodes de tensions militaires entre des factions du régiment de sécurité présidentielle dont l'un des membres occupait le poste de Premier ministre. Ces tensions politico-militaires débouchèrent sur un coup d'État militaire perpétré par le régiment de sécurité présidentielle le 14 septembre 2015, en réaction à un projet de dissolution de ce régiment des forces armées nationales. Le Burkina Faso vivait de nouveau une période de crise politico-militaire. La transition politique était interrompue et le pays se trouvait dans une situation d'incertitude politique marquée notamment par un risque d'éclatement d'une guerre civile. Dans ce contexte, des initiatives de médiations furent prises pour une recherche de sortie de crise. Les autorités religieuses et coutumières ont été amenées à s'impliquer dans la recherche d'un retour à un régime politique normal. Avec d'autres acteurs, elles ont œuvré à « *convaincre les militaires ayant perpétré le putsch de renoncer à leur plan de prise du pouvoir et à laisser les autorités de la transition reprendre la gestion du pays* » (Cardinal Ouédraogo, 2017). Et dans une ultime tentative de médiation, elles se sont investies de manière particulière en compagnie d'un ancien Chef d'État, Jean Baptiste Ouédraogo, l'ambassadeur des États-Unis, et le Nonce

○ ³¹ Scénario d'honneur
○ Scénarii de défaites
○ Scénarii à risques
○ Scénario catastrophique : l'arbitrage de l'Armée (Opinion, 2014).

Apostolique du Burkina Faso, à déterminer des conditions d'une sortie de crise qui passe par « *la reddition du chef des putschistes, retransmis à la Nonciature apostolique* », suite à la réaction du reste des forces armées pour contraindre les putschistes à abandonner le pouvoir. La médiation débouche sur une reddition effective du Chef militaire et à une sortie de crise (Piergiorgio Bertoldi Nonce apostolique, 2015).

Le contexte de ces négociations pendant la transition et surtout pendant le coup d'État, au regard des enjeux d'unité et de stabilité nationales, puis, en raison des types d'acteurs impliqués (politiques, religieux, coutumiers, diplomatiques, nationaux et internationaux) présente de grandes similitudes avec celui des tractations qui ont eu lieu pendant les derniers moments de la Haute Volta démantelée (1932-1947).

Dans l'une comme dans l'autre situation, des enjeux politiques et sociétaux relatifs à l'unité, à la quiétude et à la stabilité ont suscité un engagement du binôme constitué par les autorités religieuses et coutumières auprès d'autres acteurs politiques nationaux et internationaux pour un retour à la stabilité et à l'unité. Le scénario suivant : *Apparition d'une mise en jeu de la stabilité et de l'unité nationale ou des populations, suivie d'une intervention des acteurs religieux et coutumiers* se retrouve dans les deux contextes politiques. La survenue d'une source d'instabilité appelle et suscite une médiation des religieux et coutumiers. Telle semble être la formule qui caractérise la logique relationnelle entre la religion et la vie sociopolitique du pays. Elle ressort dans la citation de ce responsable catholique sur le rôle des religieux et des coutumiers pendant la tentative de coup d'État de septembre 2015 : « *Les leaders religieux et coutumiers sont restés comme toujours, attachés aux grandes valeurs qui fondent la nation : son unité et son indivisibilité, son intégrité et son sens du vivre-ensemble* » (Cardinal Ouédraogo, 2017). Il en découle que le « couple » religieux et coutumiers se considère, ou est considéré comme étant les gardiens de l'unité et de la stabilité du Burkina Faso. Le lien entre ces acteurs et les valeurs d'unité et de stabilité de la nation se trouve imprimé dans l'imaginaire des Burkinabè.

IV. Le rôle des confessions religieuses dans la trajectoire du secteur de la santé au Burkina Faso

La présence et l'action des institutions religieuses dans l'espace public au Burkina Faso ne relèvent pas uniquement des logiques de prosélytisme. Elles se sont rendues visibles

également dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie des citoyens, notamment dans le secteur sanitaire. Ces préoccupations sociales sont anciennes au sein des différentes obédiences religieuses et les questions de santé relèvent des implications religieuses les plus anciennes. L'engagement des institutions religieuses dans le domaine de la santé en Haute Volta remonte au début du vingtième siècle. Le premier centre sanitaire en Haute Volta a été l'œuvre des missionnaires catholiques. Il était situé dans la mission catholique de Ouagadougou. Raymond Monné souligne à propos de l'évolution du secteur sanitaire national qu'« une partie de l'histoire de ce secteur se confond donc avec celle de l'action sanitaire catholique » (Otayek, 1999, p. 60). Ce premier centre sanitaire voltaïque a été créé en 1913 par la mission catholique. L'ouverture de ce centre sanitaire qui était à la fois un dispensaire et une école, a été rendue possible grâce à l'arrivée des religieuses de la congrégation « Sœurs Missionnaires Notre Dame d'Afrique », appelées également les « Sœurs Blanches » (Bouron, 2012, p. 106). Le centre sera renforcé en 1931 par l'arrivée du Missionnaire médecin, le Père Jean Louis Goarnisson. La médecine générale et l'ophtalmologie seront les principaux pôles de soins de ce centre sanitaire. Ce premier centre de santé catholique et premier centre sanitaire au niveau national a assuré la formation d'un personnel médical autant catholique que public pendant plusieurs années. Une partie de son personnel était composé de fonctionnaires du public qui travaillaient dans ses services. Le secteur sanitaire catholique sera enrichi plus tard par l'arrivée en 1966 des religieux de Saint Camille appelés 'Ordre des serviteurs des malades' suite à une invitation qui leur a été lancée par l'archevêque de Ouagadougou le cardinal Paul Zoungrana (Bouron, 2012, p. 111). Ces derniers ouvrent un centre médical dans le quartier de *Dagnoè* appelé également quartier 'Saint Camille'. En 1985 l'archidiocèse de Ouagadougou ouvre un Centre médical avec Antenne chirurgicale grâce à une subvention qui lui avait été accordée par le Pape Paul VI. Ce centre médical avec antenne chirurgicale portera son prénom *CMA Paul VI*. Il occupe une place importante dans le panorama médical du Burkina Faso.

L'action des protestants dans le secteur sanitaire interviendra en 1948 avec l'arrivée de la Mission française des Assemblées de Dieu. Les Églises protestantes sont de plus en plus actives dans le domaine sanitaire. La structure médicale la plus connue des Églises protestantes dans la ville de Ouagadougou est la Clinique *Schiphra* située dans le quartier Tanghin. La communauté musulmane arrive dans le secteur sanitaire en 1984 avec l'ouverture du centre islamique de la Patte-d'oie. Deux autres structures de santé de la communauté musulmane connaissent de fortes activités et jouissent d'une bonne renommée. Il s'agit du dispensaire *Ridwane* et du centre médical *Ahmadyya* (Harang & Varenne, 2013).

Conclusion du chapitre

Deux grandes dynamiques ont marqué le dialogue entre le politique, le religieux et l'autorité coutumière dans le parcours historique du Burkina Faso. La première suit une logique de « *religiosisation* de la politique ». La deuxième constitue une « politisation de la religion ». L'une comme l'autre traduisent, entre le religieux au sens large et le politique, une structure relationnelle dont l'espace d'expression présente un faisceau de relations politiques et sociales. Pendant la période coloniale, si la politisation de la religion a servi d'abord la cause de l'occupation territoriale par la puissance coloniale, elle a créé les conditions pour que les autorités coutumières et religieuses s'engagent dans des logiques proprement politiques, non sans ambition en termes d'influence stratégique et axiologique.

La compétition entre les religions représente une conséquence de cette politisation de la religion par les autorités coloniales. En revanche, le sursaut politique des autorités coutumières pendant la période de démantèlement de la Colonie de Haute-Volta, a eu pour effet de susciter une sorte de patriotisme avant l'heure, un sentiment national né de la lutte qui a été menée pour arracher la réunification des peuples qui se trouvaient sur le territoire de la colonie de Haute-Volta. Cet événement est fondateur à deux niveaux : pour le sentiment national, certes, mais aussi pour le sentiment de responsabilité politique des autorités religieuses et coutumières face à toute situation qui, de l'extérieur, ou de l'intérieur menacerait la quiétude et la stabilité du vivre ensemble en tant que peuples vivant sur les territoires du Burkina Faso. Au-delà du fait qu'elles ont une notoriété symbolique qui représente une ressource politique pour les acteurs politiques, elles sont des actrices investies dès les premières heures dans divers champs du développement social tel le domaine de la santé. Le dialogue qui existe entre la politique et la religion incarne de ce fait une sorte de complémentarité et de coresponsabilité dans lesquelles, chacune, à sa manière, tient compte de l'autre.

Chapitre II : Le problème du sida au Burkina Faso

Introduction

Au cours de l'année 1986, la découverte des premiers cas d'infection à VIH parmi les malades hospitalisés dans le centre hospitalier universitaire Yalgado Ouédraogo (« SP-CNLS/IST - Historique et organisation », 2015) introduisait officiellement le Burkina Faso dans un processus de lutte qui allait mobiliser ses ressources avant puis avec l'aide internationale et les pouvoirs publics. La lutte contre le sida allait ainsi se présenter comme un révélateur multidimensionnel des dimensions sociale, économique, géographique, politique et sécuritaire du Burkina Faso. La conception et la mise en œuvre de la lutte sur le terrain seront tributaires des conditions et des contextes du pays lui-même. La situation actuelle de la lutte contre le sida au Burkina Faso a avant tout été déterminée par le contexte socioéconomique du pays. Une analyse de la lutte contre le sida du Burkina Faso (situation épidémiologique, stratégies nationales, évolution diachronique de la réponse nationale, partenariat international) ne peut-être développée qu'au prisme des conditions socioéconomiques qui la conditionnent. Les réalités concrètes de la lutte recouvrent celles des institutions étatiques, des conditions de vie des acteurs collectifs, des ressources économiques disponibles et du système politique soutenant l'engagement des pouvoirs publics pour gérer ce problème de santé publique. Quelles sont les grandes étapes qui ont marqué l'engagement de ce pays (État, société civile, partenaires bilatéraux et multilatéraux) dans la lutte contre le sida et la gestion dont il a fait preuve dans les différentes phases de l'épidémie du sida ? Ce chapitre repose sur l'hypothèse suivant laquelle la situation actuelle de la lutte contre le sida au Burkina Faso a avant tout été déterminée par le contexte socioéconomique du pays. L'objectif de ce chapitre est de parcourir les étapes de construction d'une conscience nationale de lutte contre le sida tout soulignant la coopération avec les organisations internationales de santé.

Deux grandes étapes articuleront le développement du présent chapitre. Après une présentation des différentes phases de la réponse nationale contre le sida, suivra une analyse des évolutions épidémiologiques du sida principalement mais aussi du paludisme et de la tuberculose au Burkina Faso.

I. L'environnement de la lutte contre le sida au Burkina Faso

La lutte contre le sida au Burkina Faso est à analyser à partir des dimensions sociodémographique, administrative, politique, économique et juridique dans lesquelles la mobilisation est opérée sur le plan national. Chacune d'elles offre des caractéristiques et des facteurs qui entrent en jeu dans l'entreprise nationale dont l'objectif est de vaincre cette maladie. Les deux premières (sociodémographique et administrative) constituent un socle déterminant pour la lutte, en ce qu'elles conditionnent la mobilisation des ressources disponibles pour répondre au défi du choc épidémiologique du VIH/sida.

Les dispositions juridiques relatives à la lutte contre le sida au Burkina Faso

Les premières dispositions juridiques adoptées par le gouvernement pour le soutien et l'encadrement de la lutte contre le sida remontent à l'an 2008. Le Burkina Faso s'est doté de lois qui orientent et soutiennent la lutte contre l'infection à VIH et qui garantissent la protection des personnes vivant avec le VIH (CNLS-IST Garpr, 2016, p. 8). Le corpus de lois adoptées sur ce sujet se compose essentiellement deux lois. La première loi, loi n°028-2008/AN, porte sur des aménagements du Code du travail au Burkina Faso par rapport aux travailleurs infectés par le sida.

La deuxième loi, Loi n°30-2008/AN du 20 mai 2008, comporte deux objets : d'une part, la lutte contre le VIH/Sida et d'autre part la protection des droits des personnes vivant avec le VIH. Le décret d'application de cette loi, en ses articles trois à dix-neuf, traite des droits civils, politiques et sociaux des personnes malades du sida sur les aspects suivants : le logement, l'éducation, l'emploi, la santé et la protection sociale, en ses articles 3 à 19. Deux ans après la promulgation de ces deux lois, le gouvernement burkinabè a adopté un décret, 2010-18/MS/MEF du 10 février 2010, portant gratuité du traitement par les médicaments antirétroviraux (ARV) au Burkina Faso. Ce décret répond à une série de manifestations d'associations de la société civile burkinabè, qui, en 2004, réclamaient, de la part des autorités

gouvernementales, une décision de mise en gratuité des médicaments antirétroviraux (Eboko et al., 2015, p. 7). Ces dispositions juridiques adoptées par le gouvernement burkinabè en 2008 et 2010 venaient deux décennies après la déclaration des premiers cas de malades du sida au Burkina Faso.

La lutte contre le sida fera l'objet d'une mobilisation sociale et politique qui, à travers plusieurs étapes, portera le Burkina Faso à se doter d'institutions, de stratégies nationales et de partenariats avec des organisations internationales de la santé.

I. Le Burkina Faso face à l'épidémie du sida

Au Burkina Faso, comme dans plusieurs pays africains, le sida a provoqué dans le tissu social des sociétés, un double mouvement de désagrégation (c'est-à-dire une rupture des solidarités) et de reconstruction d'une nouvelle agrégation (construction de formes de solidarités). La désagrégation des solidarités (solidarité mécanique, Durkheim (Durkheim, 1998)) autour des malades du sida a abouti à une marginalisation de ces derniers. La dimension inédite et la peur qui s'en suit provoquent chez les proches un premier réflexe lié à la peur irrationnelle de la « contagion ». Un proverbe burkinabè souligne à ce propos que « *si la pierre tombe du ciel, tout le monde protège sa tête* ». Le mouvement de construction d'une nouvelle agrégation épouse la logique de l'action. Passé l'effet de choc de la découverte de la maladie, les premières actions sont initiées dans des logiques qui s'inscrivent autant dans la solidarité organique que dans celle mécanique (Zoll, 2001).

A. Le sida, un événement perturbateur au double plan sociologique et politique

Sur le plan social, deux modes de comportements caractérisaient la relation entre les « bien-portants » et les malades du sida. Il s'agissait de la peur et de la discrimination. Ces deux types de comportements soulignent la mise à distance de l'individu malade du sida. La deuxième attitude était la plus marquée : celle de la discrimination. Le sida était vu comme

une « maladie des prostituées » et de leurs clients. Une réputation de mœurs légères accompagnait les malades déclarés séropositifs, en même temps qu'une certaine peur vis-à-vis d'eux. Le sida était une « maladie de la honte ». Alice Desclaux résume les représentations locales sur le sida en ces termes : « *une maladie liée à la souillure, à la sexualité et à la faute, qui provoque la honte et engage les personnes touchées dans un parcours désespéré et ruineux pour elles et leur entourage* » (Desclaux, 1997, p. 422). La peur et la honte qui accompagnaient cette maladie suscitaient comme conséquence la marginalisation et donc la discrimination dans le milieu social et professionnel vis-à-vis des personnes vivant avec le VIH. Dans le secteur professionnel, les malades du sida étaient exposés à des licenciements abusifs à cause de leurs situations de santé précaires. Dans cette même logique, les opportunités d'emploi étaient parfois accompagnées par le critère de séronégativité (Fonteneau, 2002).

La discrimination touchait également la relation de soins (soignants/soignés). Des tests étaient parfois effectués par les soignants à l'insu des patients qui plus est, n'en étaient pas informés ultérieurement (Soubeiga, 2016). À la discrimination s'ajoutait une rétention d'informations sur les résultats des tests sérologiques effectués sur des patients. Une frange de la population était particulièrement victime du facteur de la discrimination. Il s'agit des enfants-orphelins du sida, c'est-à-dire les enfants dont les parents sont morts du sida.

Sur le plan politique, l'effet perturbateur n'a pas épargné le niveau politique au Burkina. Il s'est traduit par une sorte de secret entretenu sur la situation de la maladie dans des corps particuliers comme celui de l'institution des forces armées nationales. Le gouvernement burkinabè a longtemps gardé le silence sur ce sujet, pour des considérations relatives à la sécurité nationale (Entretien avec un médecin de la présidence).

Au Burkina Faso, les premiers cas d'infections par le VIH/sida ont été déclarés à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en 1986 (Achilli & Hejoaka, 2005). Dans le concret des choses, le premier cas clinique d'infection par le VIH/sida a été observé en août 1985 au Centre Hospitalier Universitaire Yalgado Ouédraogo (CHU-YO) de Ouagadougou (Sougué, 2004, p. 16). La déclaration officielle à l'OMS advient en un second temps en décembre 1986 et porte sur dix premiers cas burkinabè d'infections par le VIH/sida (Ibidem, 2004, p. 16). Avec la reconnaissance officielle d'infection de la maladie dans sa population, le Burkina entrait dans le rang des pays « atteints » et devait faire face à la maladie comme bien d'autres pays avant lui. L'avènement du sida a fait l'objet d'une attitude de tabou dans plusieurs secteurs de la vie nationale.

Sur le plan économique, l'opinion publique se rendait compte que le sida avait une incidence économique défavorable pour la vie économique du pays. Le sida provoquait une diminution des revenus de ménages, une baisse de la productivité professionnelle, une augmentation des dépenses de santé et une augmentation du nombre d'orphelins. Les effets de l'épidémie étaient visibles sur la vie économique tant à un niveau individuel que sur le plan national (PNUD, 2001, p. 53).

Sur le plan de l'organisation institutionnelle, des facteurs ont contribué à ralentir la réponse nationale contre le sida. Une « inertie dans l'installation » des institutions ad hoc a été relevée par un rapport du PNUD dans l'engagement du Burkina Faso pour la lutte contre le sida (PNUD, 2001, p. 7). Ce même rapport a souligné une tendance à la « concentration de l'information » dans le seul milieu des spécialistes du secteur de la santé. Pourquoi une telle « concentration de l'information » sur le sida ? Deux hypothèses se présentent. La première suggère que les acteurs du monde médical se considéraient comme les seuls habilités et aptes à comprendre et à traiter l'information sur le sida. La deuxième consiste en une préoccupation que l'information sur le sida ne suscite de la psychose auprès des populations. La première hypothèse sera ultérieurement confirmée par des acteurs médicaux sur le sujet du rapport entre les acteurs biomédicaux et la société civile dans le mode de gestion du sida.

En bref, l'avènement du sida a été un événement perturbateur qui a contraint toute la nation burkinabè à le prendre en considération dans toutes les dimensions de la vie sociale et sociétale. Cette prise en considération s'est matérialisée à travers la construction progressive d'une riposte institutionnelle au sida.

B. Définition d'une réponse institutionnelle à l'épidémie du sida au Burkina Faso

1. Les grandes étapes de la réponse institutionnelle contre le sida au Burkina

Le processus d'institutionnalisation de la lutte contre le sida au Burkina Faso a fait l'objet de deux types de reconstruction différents. Une première reconstruction opérée par le Conseil national de la lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) repère trois grandes étapes dans la réponse nationale à l'épidémie du sida. Selon cette

reconstruction, la première étape va de 1987 à 1995, la deuxième étape de 1995 à 2001, la troisième étape de 2001 à nos jours (« SP-CNLS/IST - Historique et organisation », 2015). Et

Une deuxième reconstruction est effectuée par le PNUD. Elle structure le processus d'institutionnalisation de la lutte contre le sida en trois phases également mais elle concerne la période qui va de 1987 à 2001 : première phase de 1987 à 1995 ; deuxième phase : de 1996 à 1998 ; troisième phase de 1999 à nos jours (PNUD, 2001).

De l'une comme de l'autre de ces reconstructions, il est possible de tirer des éléments d'une articulation de la réponse nationale à la lutte contre le sida. Cette articulation met en relief le processus d'institutionnalisation à partir de son degré d'ouverture nationale. Cette articulation est la suivante. Première période (1987-1995) : réponse menée dans une logique technique et spécialisée. Deuxième période (1995-1998) : une volonté d'affirmation de l'État dans la lutte contre le sida et une transition vers une ouverture de la lutte. Troisième période (1998-2001) : un engagement national dans la lutte contre le sida. Quatrième période : 2002-2018 : stratégies co-construites de lutte contre le sida à partir d'impulsions extérieures et intérieures.

La première phase est celle qui va de l'année 1987 à 1995. Elle a été marquée par la création en octobre 1986 d'un Comité Technique de Lutte contre le sida (CTLS) chargé d'élaborer un Programme National de lutte contre le sida (PNLS). Ce même comité adoptera trois plans successifs d'intervention contre le sida. Un premier plan dit « plan à court terme » portera sur deux ans d'intervention urgente (1987-1989). Deux autres plans dénommés « plans à moyen terme » porteront chacun sur trois ans d'intervention. Ils s'inspirent des recommandations internationales du *Global Programme on AIDS* fondé en 1986 par l'Organisation mondiale de la santé.

Le premier « plan à moyen terme » concerne la période qui va de 1990 à 1992. Il portera notamment à la création le 27 février 1990 d'un comité national de lutte contre le sida (CNLS-sida). Ce comité comprenait un secrétaire permanent et six sous-comités. Il était rattaché au ministère de la Santé. Le deuxième « plan à moyen terme » portera plutôt sur la période de 1993 à 1995. Il concernera la réorganisation du CNLS-sida. A partir du 14 octobre 1994, il sera désormais dénommé : Comité national de lutte contre le sida et les maladies sexuellement transmissibles (CNLS-sida/MST). Il est composé d'une équipe réduite par rapport à celle du précédent CNLS-sida : vingt-deux membres au lieu de cinquante-cinq au préalable. Le CNLS-sida/MST est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre un programme national de lutte contre le sida et les MST.

L'équipe dirigeante de ce comité est composée de trois personnes: le ministre de la Santé et deux vice-présidents que sont le ministre de la Communication et le ministre de l'Action sociale. Le nombre des sous-comités passe de six à cinq.³² L'ensemble des membres du CNLS-sida/MST provenaient des ministères et des institutions de l'État. Des insuffisances ont été soulignées dans la mise en œuvre de ces trois plans : des diagnostics incomplets, une faible implication des agents sanitaires, un faible accompagnement des associations et une absence de dépistage sérologique. Ces insuffisances auraient été la conséquence d'une faible implication des politiques, d'une (inefficacité) défaillance des conseillers techniques et d'un manque de prise en compte du rôle que pouvaient jouer les associations de la société civile (Achilli & Hejoaka, 2005).

La seconde phase repérée dans l'institutionnalisation de la riposte nationale de la lutte contre le sida concerne la période qui va de l'année 1995 à 1998. Elle se caractérise par une visibilité accrue du gouvernement burkinabè sur le plan politique, matériel et financier, de la lutte contre le sida. Celui-ci adopte un Projet Population et Lutte contre le Sida (PPLS). L'appui financier de l'État à la lutte contre le sida durant cette phase a été multiplié par deux. Il est passé d'un montant de 10 millions à celui de 23 millions de dollars. Une place importante a été accordée à la prise en charge des personnes infectées et affectées par la maladie.

La troisième phase (1998-2001) a été caractérisée par le renforcement du caractère multidimensionnel de la démarche de lutte contre l'épidémie, de l'approche décentralisée des activités et de l'implication croissante des Organisations à Base Communautaire (OBC). Ce renforcement est le fruit des concertations et d'une collaboration accrue avec les organisations internationales notamment au cours de l'année 1999. D'autre part, le conseil national de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) remplace le Comité National de Lutte contre le VIH/sida qui avait été créé en 1994.

Avec le début de la quatrième phase en 2001, trois outils ont été élaborés et adoptés. Il s'agit de la Politique Sanitaire Nationale (PSN), du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS 2001-2010) et du Cadre Stratégique de Lutte contre le VIH/Sida et les IST (CSLS). Le premier cadre stratégique de lutte contre le VIH/sida a été lancé pour la période 2001-2005. Dans ce cadre stratégique, les autorités burkinabè déclarent la lutte contre le sida comme étant une priorité nationale.

³² Ce sont les sous-comités suivants : Sous-comité Information-éducation-communication, laboratoire et banque de sang, recherche, prise en charge, et le secrétariat permanent chargé de coordonner le tout.

Le taux de séroprévalence du sida dans cette période était de 2,7% de la population générale à la fin de l'année 2003 (SP/CNLS-IST BF, 2006, p. 20). Pour cela, elles prennent des mesures en vue d'atteindre des objectifs tels que le renforcement de la prévention de la transmission, l'amélioration de la prise en charge, le renforcement du partenariat national et international et une stratégie de coordination multisectorielle de la lutte (CSLS 2001, p.8).

La création au plan international, du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose en 2002 et celle de l'instance de coordination nationale de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose se situent au cours de la quatrième phase de la réponse au VIH au Burkina Faso. L'approche multisectorielle du CNLS-IST associée à celle de l'ICN Burkina renforce le caractère national de la lutte contre le sida. Il ne s'agit plus véritablement d'une lutte de techniciens et de spécialistes du sida, mais plutôt de toute une nation à travers ses différentes composantes représentées dans ces deux institutions. D'un problème médical, le sida est devenu un problème sociopolitique. Le renforcement du caractère national de la lutte contre le sida se traduit en 2009 par une émergence de la société civile dont les actions deviennent plus organisées au sein de l'ICN Burkina et du CNLS-IST.

La cinquième phase est celle d'une lutte stratégique. La stratégie est une dynamique qui, depuis 2001 déjà, accompagne les actions du CNLS-IST à travers les cadres stratégiques de lutte contre le sida depuis déjà 2001. Au sein de l'ICN Burkina, la stratégie est présente non seulement sur le plan managérial, mais également sur le plan des jeux de pouvoir qui existent entre les différents secteurs présents. La stratégie prend désormais une grande place dans l'action et la vision des institutions engagées dans la lutte contre le sida au Burkina Faso.

2. Les principales institutions de la lutte contre le sida au Burkina Faso

Quatre principales institutions interviennent dans la lutte contre le sida au Burkina Faso. Il s'agit du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles, le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, l'instance de coordination nationale de la lutte contre le sida et les acteurs associatifs locaux.

a) *Le Conseil National de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST)*

Le Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) est l'institution qui a remplacé le comité national de lutte contre le VIH/sida au Burkina Faso. D'abord annoncée par le conseil des ministres du 19 septembre 2001, elle a été créée par le décret le 1er octobre 2001 (Présidence BF, 2001). Elle est présentée comme une Instance nationale de décision et d'orientation de la lutte contre le VIH/sida et les IST. Sa mission consiste à définir et à évaluer les orientations politiques de lutte et d'approuver les budgets et programmes annuels d'action (CNLS-IST Garpr, 2016, p. 11).

Le CNLS-IST est rattaché à la présidence et est dirigé par un bureau dont le président est statutairement le chef d'État du Burkina Faso. Il est composé de représentants ministériels, de représentants du secteur privé et de la société civile, des communautés religieuses et coutumières, des partenaires internationaux bilatéraux et multilatéraux, d'ONG nationales et internationales. L'article 9 du décret de la création du CNLS-IST stipule qu'à l'exception du Président, des Vice-présidents, du Rapporteur et des Chefs de départements ministériels, les autres membres sont nommés par arrêté ministériel, sur proposition de leurs structures d'origine et cela, pour un mandat de trois ans renouvelable une seule fois.

Le CNLS-IST se réunit une fois par an (articles 17-18). Deux principales attributions accompagnent le CNLS-IST dès ses premiers instants : coordonner le Programme National de lutte contre le sida et les IST (PNLS-IST) et mettre en œuvre le premier cadre stratégique de lutte contre le sida (CSLS) 2001-2005 de même que les trois autres CSLS qui lui succéderont. Comme le souligne André Soubeiga, la création du CNSL-IST en 2001 « *dénote d'une volonté d'un contrôle et d'une emprise politiques plus accrues de l'action publique par l'État avec comme objectif, la mobilisation générale par la promotion d'une approche multisectorielle* » (Soubeiga, 2016, p. 150). Pour le compte du CSLS 2001-2005, des insuffisances sont relevées : une absence de stratégie de communication harmonisée en matière de l'approche Information-Education-Communication adoptée (IEC), une absence de programmes précis de priorités en matière de recherche et d'étude de l'épidémie, un faible effectif de personnel spécialisé en matière de prescription de prise en charge et un faible suivi-évaluation. Le deuxième cadre stratégique 2006-2010 adopté le 27 juillet 2005 ambitionne élaborer des programmes spécifiques pour les groupes vulnérables, de renforcer la dimension genre dans la lutte contre le VIH, le partenariat national et international, la mobilisation des ressources et enfin la bonne gouvernance.

Les objectifs du troisième cadre stratégique 2011-2015 concernent cinq domaines principaux : prévention, soins et traitements, prise en charge psychosociale et socioéconomique, ressources et enfin le système de santé. La prévention s'oriente sur une prise en compte des infections sexuellement transmissibles (IST) dans la catégorie de population appelée « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ». Les soins et traitements s'orientent vers une stratégie concertée entre structures médicales et communautaires pour une meilleure observance du traitement. Les objectifs dans le cadre de la prise en charge psychosociale et socioéconomique, regardent le renforcement des interventions de soutien aux divers niveaux. Un plaidoyer est orienté vers les partenaires bilatéraux et multilatéraux dans l'objectif de mobiliser les ressources financières nécessaires pour l'exécution de ce cadre stratégique. Le dernier objectif principal de ce CSLS porte sur un renforcement du système de santé en vue d'un accès général aux services de prévention, de soins et de traitement au Burkina Faso.

Un quatrième cadre stratégique, dénommé cadre stratégique national de lutte contre le VIH, le sida et les IST (CSN-SIDA), est en cours de mise en œuvre pour le compte de la période 2016-2020 (SP/CNLS-IST BF, 2018, p. 10). Il a pour axes principaux : la réduction de nouvelles infections, un accès de qualité aux services de soins et traitement et de soutien pour les personnes infectées par le sida et l'amélioration de la gouvernance stratégique de la réponse nationale VIH.

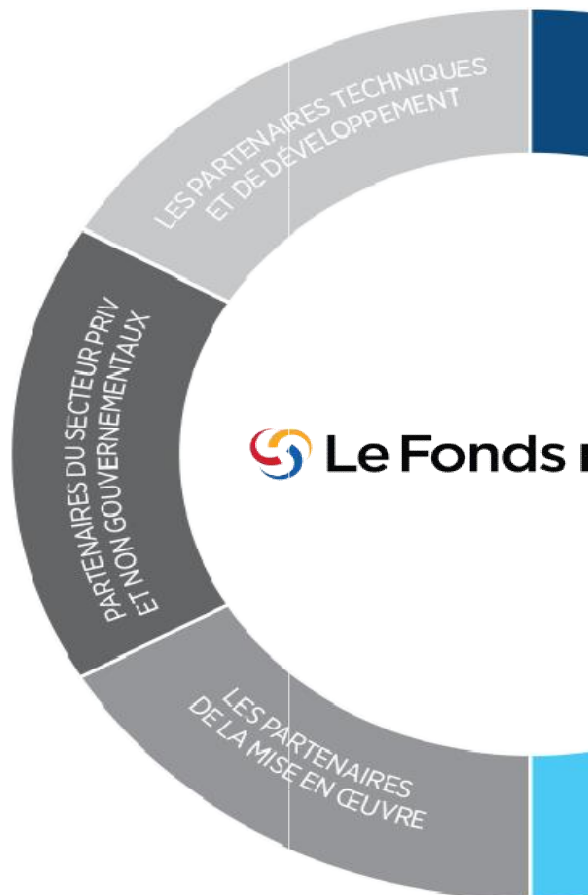
L'élaboration et la mise en œuvre de ces quatre CSLS ont été accompagnées par l'appui technique et financier des partenaires au développement de la coopération bilatérale et multilatérale. Au nombre des partenaires multilatéraux du CNLS-IST se trouve le Fonds mondial de lutte contre le sida, dont la contribution financière et technique accompagne la mise en œuvre de nombreuses actions de lutte contre le sida au Burkina Faso depuis 2002.

b) Le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose

Le Fonds mondial est une institution financière qui apporte son soutien aux pays dans la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Il a été créé en janvier 2002 à l'initiative de l'ancien secrétaire général de l'ONU Koffi Annan et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il fait partie des « fonds verticaux » créés dans l'objectif d'un renouvellement des mécanismes de financement de l'aider au développement (Browne, 2017).

Il se situe dans le cadre du partenariat public-privé, qui, à travers un rééquilibrage du rôle de l'État, vise une efficacité d'action et une meilleure atteinte des objectifs. Il intègre de ce fait les caractéristiques du Nouveau management public et se distingue par sa promesse de rapidité et d'efficacité dans le décaissement des subventions (Bovaird, 2004).

Figure 1 : Partenaires du Fonds mondial



Source Fonds mondial

Dans un premier temps, le Fonds mondial s'est présenté comme un instrument de financement et pas comme un administrateur de programmes (Okma et al., 2016, p. 496.). L'option de base du Fonds mondial est d'octroyer des subventions pour la réalisation des programmes nationaux et régionaux élaborés sur la base des priorités définies par les acteurs de santé au plan local. L'objectif est d'encourager les formules à succès notamment les actions communautaires réputées porteuses d'efficacité dans la lutte contre le sida. Le Fonds mondial est financé par des pays et par des multinationales et des institutions telles que les

États-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne, le Japon, la Commission européenne et la Fondation Bill et Belinda Gates.

Dans la première décennie de son existence, le Fonds mondial a dû faire face à des défis internes et externes (Okma et al., 2016, p. 497) et à une diminution des donations de la part de ses habituels partenaires financiers. Par conséquent, il procéda à une réduction des subventions octroyées pour la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Il verra plus tard l'arrivée de nouveaux pays dans les rangs de ses donateurs : la Chine, le Koweït. En 2009, les recommandations issues d'une première évaluation indépendante des actions et du fonctionnement du Fonds mondial conduisirent ce dernier à aller au-delà de son mandat initial pour explorer de nouvelles directions (Macro International Inc., 2009; Okma et al., 2016). Il s'investira dans les systèmes communautaires, les systèmes de santé nationaux, les inégalités de genre, l'amélioration de la surveillance des maladies, dans les stratégies en vue d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement.

Le fonctionnement de cette institution repose sur quatre grands principes. Le premier principe est celui d'une relation fondée sur une *logique de partenariat* avec divers pays en lutte contre le sida, qui se construit à travers une synergie d'actions entre les acteurs nationaux (autorités publiques, société civile, associations et ONG, organisations confessionnelles) et des acteurs internationaux (autres bailleurs de fonds). Le second principe du Fonds mondial est *l'appropriation par le pays des dynamiques de lutte contre le sida*. Ce principe stipule une liberté de conception et de mise en œuvre d'actions jugées adaptée aux réalités propres aux pays dans le cadre de la lutte contre le sida. Selon ce principe *d'appropriation*, chaque pays partenaire du Fonds mondial est en droit d'établir ses propres stratégies de lutte contre les pandémies, sur la base du contexte politique, culturel et épidémiologique qui le caractérise. Et il en assume « l'entière responsabilité » (Fonds mondial, 2017). Le troisième principe est le *financement en fonction des résultats*.

Ce principe signifie que la performance dans la mise en œuvre des programmes d'actions de lutte contre le sida conditionne l'importance de nouvelles ressources auxquelles le pays aura droit pour de nouvelles actions. Le dernier principe de fonctionnement du Fonds mondial est la *transparence* (managériale, politique, programmatique). Cette transparence s'applique au fonctionnement du Fonds mondial et à celui des partenaires locaux. L'agence de garantie et d'arbitrage des résultats et de la transparence notamment pour les partenaires locaux est le Bureau de l'Inspecteur Général du Fonds mondial (BIG).

Sur le plan diachronique, le Fonds mondial a opéré une réforme de sa structure dirigeante autour de l'année 2009 (Eboko, 2015b, p. 15). Une autre réforme a été réalisée dans le système d'octroi de financements aux instances nationales de la lutte contre le sida. Ce dernier est passé des « Rounds » ou « Séries » à celui du « Nouveau Modèle de Financement » (NFM) du Fonds mondial au cours de l'année 2014. Le NMF est conçu pour permettre des « investissements plus efficaces » et un « impact plus marqué » (Fonds Mondial, 2013) dans la lutte contre le sida. La souplesse du calendrier de demandes, la prévisibilité des financements, la concertation nationale appelée « dialogue pays » et l'incitation à la soumission de propositions ambitieuses par les pays partenaires représentent les points forts que le Fonds mondial lui reconnaît.

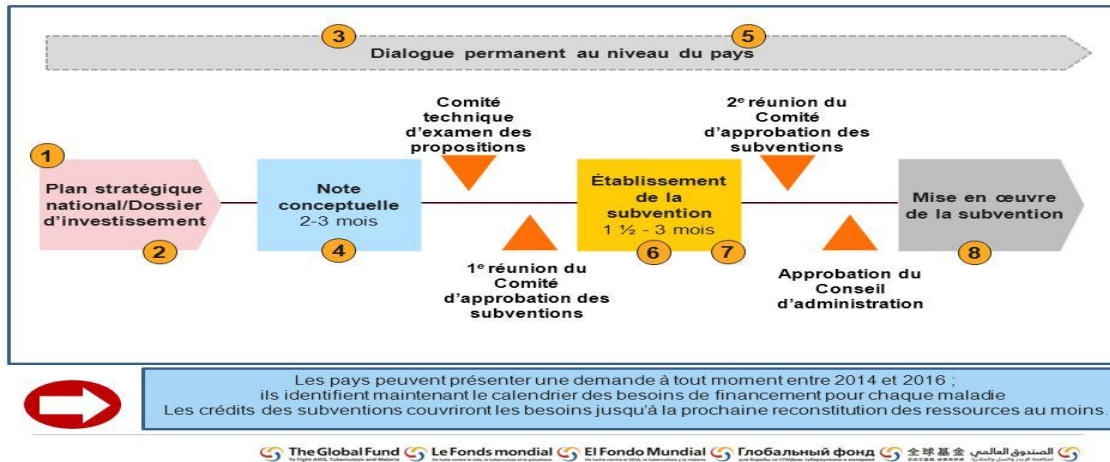
Figure 2 : Schéma du Nouveau modèle de financement du Fonds mondial



Source : Fonds mondial

Graphique 1: Cycle du Nouveau modèle de financement du Fonds mondial

Cycle et calendrier du nouveau modèle de financement



Source : Fonds mondial

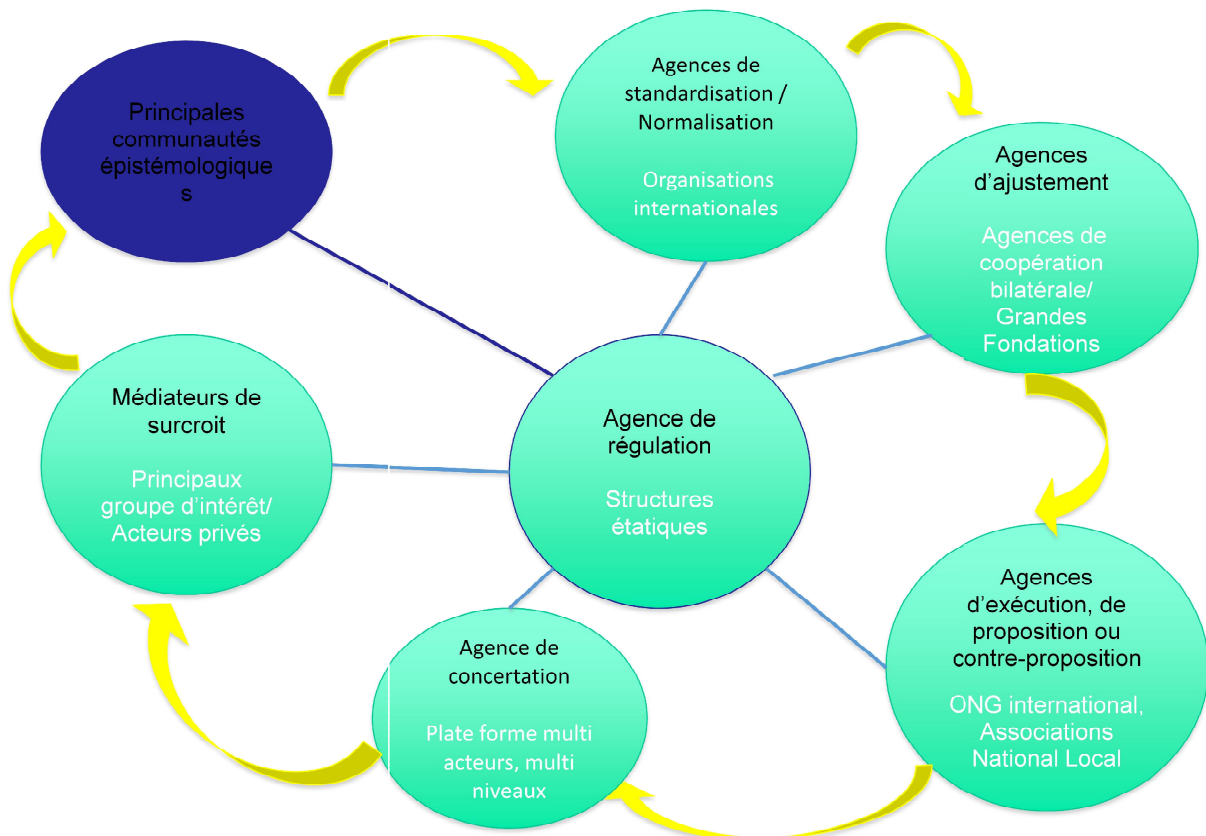
La collaboration du Fonds mondial avec les pays partenaires par le biais des ICN créées à cet effet, constitue la caractéristique fondamentale de sa gouvernance.

c) L'Instance nationale de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina Faso

L'instance de coordination nationale de la lutte contre le sida (ICN) est un instrument par lequel le Fonds mondial réalise son partenariat avec plusieurs pays dans la lutte contre les trois maladies à travers le monde. Pierre Lascoumès et Patrick Le Galès définissent l'instrument comme « un dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur » (Pierre Lascoumès, Patrick Le Galès, 2005, p. 13 cité par Laurence Demoulin). L'ICN Burkina est un instrument de définition et d'accompagnement des actions de lutte contre le sida des acteurs locaux au Burkina Faso. Dans le concret, elle est un cadre de concertation et de délibération d'acteurs provenant de divers secteurs de la vie de la nation. Elle est, comme le soutient Fred Eboko, une « Agence de concertation » (Eboko, 2015a) qui, en lien avec les agences d'exécution, de propositions et de contre-propositions, les agences d'ajustement, les agences de standardisation et de normalisation, les communautés épistémologiques et les principaux groupes d'intérêts et

acteurs privés et les structures étatiques, occupe une place dans ce qui constitue la matrice de l'action publique en Afrique.

Figure 3 : Matrice de l'Action publique en Afrique

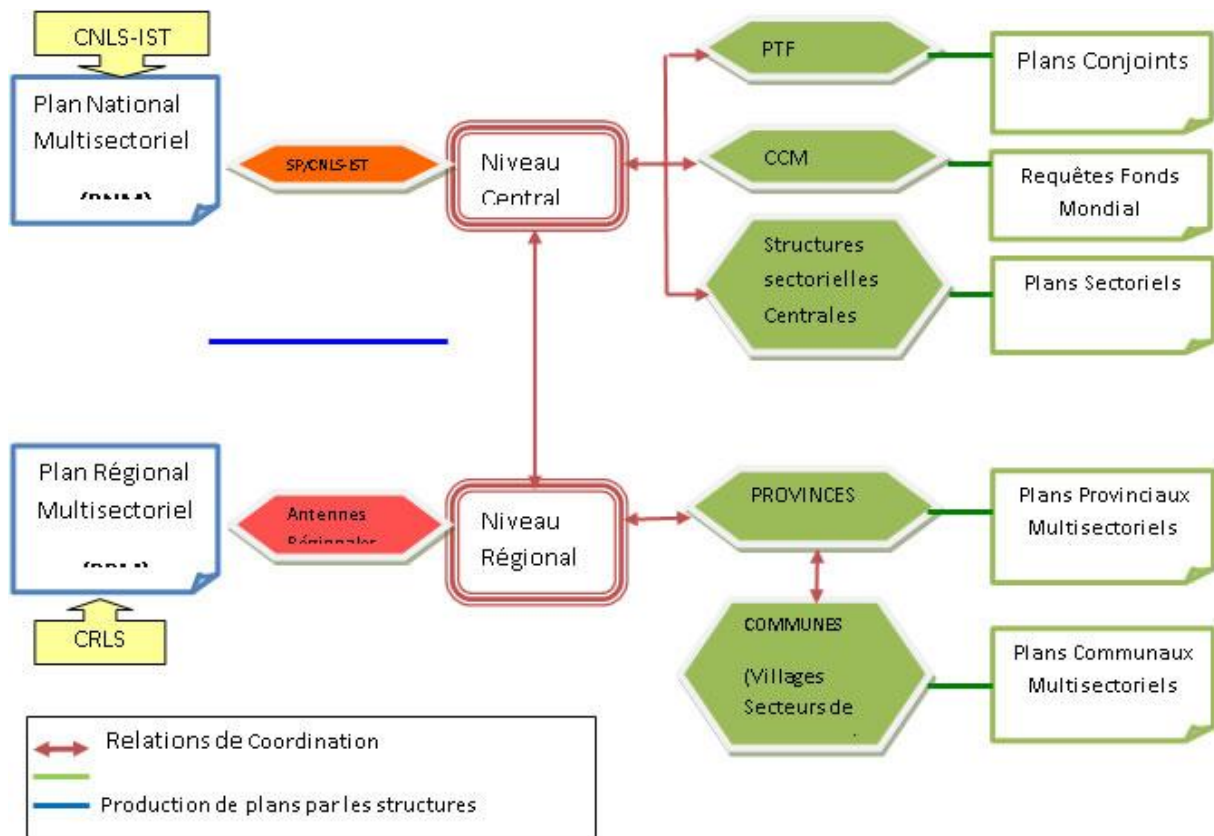


(Source : (Eboko, 2015b, p. 8)

D'autre part, l'ICN est un canal au travers duquel sont "transférés" des outils, des approches et des visions du Fonds mondial pour la lutte contre le sida au Burkina Faso. L'objectif de ce transfert d'instruments de politiques publiques est d'accroître l'efficacité des actions et programmes conçus pour éradiquer le sida. L'ICN Burkina est un instrument (au sens que lui attribue Lascoumes) porteur d'instruments de politiques publiques conçus ou promus par le Fonds mondial. Elle est également un mécanisme de gouvernance au service du Fonds mondial. Elle est toutefois présentée par ce dernier comme un instrument de construction d'une gouvernance locale. Elle rend possible une gouvernance multi-niveaux de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

Comment, au plan local, l'ICN (appelée également *country coordinating mechanism CCM*) s'articule-t-elle avec les institutions nationales au Burkina Faso, notamment avec le SP/CNLS-IST, structure étatique ?

Figure 4 : Niveaux de coordination de la réponse nationale au VIH



Source : SP/CNLS-IST

L'ICN collabore avec le niveau central du SP/CNLS-IST. En lien avec le CNLS-IST, elle élabore les requêtes (appelées également « notes conceptuelles ») qui sont adressées au Fonds mondial. La place de l'ICN dans l'organigramme de la coordination du CNLS-IST se distingue de celle des autres partenaires techniques et financiers. Cela traduit la particularité de ses actions (sa politique de lutte) et des ressources qui sont mises à disposition par le Fonds mondial. Le Fonds mondial est en effet le principal pourvoyeur de ressources financières pour la lutte contre le sida au Burkina Faso (Kouanda & Desclaux, 2008, p. 16). L'importance des ressources mises à disposition accompagne et soutient des projets de gouvernance de la lutte contre le sida, à travers notamment une dimension multisectorielle dans laquelle les institutions de la société civile prennent place. À côté des acteurs issus des différentes

ramifications du secteur public se trouvent les acteurs issus du monde associatif, qui dès le début de l'épidémie du sida au Burkina Faso, ont eu à entreprendre plusieurs actions de lutte.

Tableau 3 : Composition des ICN de quatre pays par types d'acteurs

	Burkina Faso	Côte D'Ivoire	Sénégal	Cameroun
Secteur public/gouvernement	8	6	7	12
Secteur privé	1	3	1	2
Secteur académique (universitaire/chercheurs)	1	2	3	
Société Civile	7	3	7	10
Religieux et Coutumiers (URCB)	1	2	2	
Partenaires internationaux	3	5	4	6
Autres (Syndicats)		2		
Total	20	23	24	30

Source : Compilation réalisée par l'auteur

Ces sous-secteurs sont représentés dans l'ICN par un membre titulaire et au cas échéant par des suppléants (suppléant 1 et suppléant 2).

Des acteurs de la société civile ont occupé une place déterminante dans la riposte contre le VIH/sida. Les associations de lutte contre le sida figurent parmi ces derniers.

d) L'engagement du monde associatif burkinabè dans la riposte contre le VIH/sida

Le Burkina Faso est un pays caractérisé par un mouvement associatif dynamique et présent dans les divers secteurs de la vie de la nation. L'émergence d'un tel mouvement associatif remonte à la période 1940-1950 avec la création d'associations sportives, paysannes et politiques (J.-R. de Benoist, 1987; Fonteneau, 2002; Perelman, 2003, p. 10). Le champ associatif du Burkina Faso a été par la suite enrichi par la création de nombreuses associations dans l'intervalle de la décennie 1980-1990. Divers facteurs y ont contribué. Il s'agit d'une part de la présence d'un cadre législatif souple et favorable à la création d'associations et d'autre part le processus de décentralisation mis en œuvre par le gouvernement notamment depuis 1998. Le besoin par les bailleurs de fonds de partenaires locaux pour jouer un rôle participatif

et de contrôle dans les actions de développement au plan local constitue un troisième élément. Vient enfin un autre facteur: l'engouement que suscite la création ou l'intégration d'une association notamment en matière de leadership, de formation et d'emploi (Fonteneau, 2002). L'engagement du monde associatif s'est opéré dans des espaces laissés vides par la réponse gouvernementale au problème du sida (Achilli & Hejoaka, 2005). La prévention, le dépistage, la prise en charge des PVVIH et la recherche de financements sont des activités qui ont mobilisé un investissement important du monde associatif.

Les activités de prévention menées par les associations de lutte contre le sida étaient principalement basées sur la stratégie *Information-Education-Communication* (IEC). Les activités de conseil étaient destinées à encourager les populations à accepter des tests de dépistages. De nombreuses activités étaient menées également par les associations autour de la prise en charge des malades, notamment dans l'accompagnement psychosocial, à domicile et à l'hôpital. Des associations constituées par des personnes vivant avec le VIH seront créées. L'engagement du monde associatif dans la lutte contre le sida, accompagné par le CNLS-IST et le Fonds mondial, n'est pas sans effet direct ou indirect sur le processus d'élaboration d'une gouvernance nationale de la réponse nationale à cette maladie au long des années. De grandes étapes ont marqué ce processus de construction d'une gestion à la fois médicale et politique du sida au Burkina Faso.

3. Les grandes étapes de la réponse nationale

Le gouvernement burkinabè, en vue de se doter d'un mécanisme de production de ressources humaines et techniques pour la lutte contre le sida au Burkina Faso, a mené des actions et impulsé diverses dynamiques depuis les années 1994 jusque vers 2010. Ces actions et dynamiques ont constitué le cœur d'un processus de construction d'une gestion graduelle de la lutte contre le sida au Burkina Faso. Ces matériaux entrent en droite ligne dans la fabrique d'une gouvernance du sida au Burkina.

a) Le problème : un désarroi face au sida

Au cours de l'année 1994, la question de la prise en charge médicale s'est posée de manière accrue pour les malades du sida au Burkina Faso. La gravité de la situation conduisit le chef de l'État, le président Blaise Compaoré à s'engager personnellement afin de contribuer, par des actions diverses, à apporter une réponse aux besoins adressés directement

à la présidence du Faso par des malades du sida. Ces demandes adressées à la présidence de la République avaient pour objet un soutien financier pour l'achat de médicaments qui serviraient pour la prise en charge de personnes infectées par le sida. « *Compte tenu de la cherté des médicaments à l'époque, l'ancien président Compaoré payait les médicaments qui étaient des monothérapies, c'était l'AZT à l'époque, pour un nombre important d'individus* » (Médecin de la présidence du Burkina). En effet, le PNUD faisait noter que le nombre de personnes infectées par le sida au cours de l'année 1994 représentait 1892 cas. Cet effectif représentait le double de celui de 1993 qui présentait 836 nouveaux cas (PNUD, 2001, p. 16). Cet accroissement de cas de nouvelles infections a fait exploser la file active de personnes souffrant du VIH/sida qui étaient prises en charge par l'infirmerie de la présidence de Blaise. Les acteurs qui étaient au premier rang dans la prise en charge de cette file active de la présidence faisaient partie du personnel de la médecine militaire. Ces derniers étaient ainsi portés à jouer les premiers rôles même en dehors de l'infirmerie de la présidence.

De la dynamique générale, deux éléments sont à souligner. Un désarroi combiné à un sentiment d'impuissance générale qui pousse des malades à recourir au président de la République. Il s'agit là implicitement d'un recours au droit de protection dont le citoyen doit bénéficier de l'État grâce au contrat politique qui existe entre les deux et qui justifie l'Existence de l'État. La protection sollicitée (réclamée) ici se justifie face à un ennemi non physique, mais aussi sournois que destructeur. Le sida est un problème qui menace la sécurité de la nation. Dans le contexte du Burkina Faso, il menaçait les populations et touchait les forces armées avec de nombreux cas d'infections enregistrés. « *L'armée a payé un véritable tribut pour cette maladie* » (Médecin de la présidence du Burkina). C'est donc à un double titre qu'il constitue un problème de sécurité nationale. La réponse de l'État, à partir de l'infirmerie de la présidence du Burkina Faso conduit le Chef d'État et les médecins militaires à être au cœur de la gestion politique de la lutte contre le sida. La réflexion et la recherche de solutions étaient désormais impulsées à partir du sommet de l'État par des acteurs qui avaient une caractéristique commune : leur appartenance aux forces armées. Le président Blaise Compaoré étant lui-même un militaire de formation.

b) Mise sur agenda : les réflexions politiques

Le problème du VIH/sida s'imposait de ce fait, de manière accrue, dans l'agenda politique d'autant plus qu'il concernait aussi le secteur sensible de la sécurité. La réaction du monde politique face à cette situation a été d'abord de chercher à mettre en œuvre une stratégie

d'efficacité pour la prise en charge non seulement dans le centre médical de la présidence, mais aussi pour la lutte générale contre l'épidémie dans le Burkina Faso.

c) Décisions et mesures prises et mise en œuvre

Deux directions ont été suivies dans les actions initiées par le gouvernement burkinabè à partir de l'année 1998. La première direction est celle de l'acquisition et de la consolidation des connaissances spécialisées sur le sida et sur la prise en charge psychosociale des malades du sida. La deuxième direction adoptée est celle de la prise en main institutionnelle de la lutte contre le sida par le Chef de l'État.

Dans le cadre de la première direction, le cap d'une formation spécialisée sur le sida a été vite fixé à la fois par les acteurs politiques et par des techniciens médico-militaires. Trois médecins militaires ont été envoyés en France en 1997-1998 pour une spécialisation dans la gestion du sida et dans la prise en charge psychosociale à l'université Pierre et Marie Curie de Paris VI. Ce processus d'acquisitions et de consolidations des connaissances se poursuivra cinq années plus tard, cette fois sur le sol burkinabè. En effet sur la période 2003-2004, un "Diplôme Interuniversitaire" (DIU) sur la prise en charge globale des personnes vivant avec le VIH/sida de l'Afrique Subsaharienne a été créé à l'Université publique de Ouagadougou. Ce diplôme a été créé avec le soutien de l'Université Paris VI et l'OMS. Sa création à Ouagadougou avait pour deux objectifs.

Le premier était le renforcement des capacités des acteurs de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) des pays africains francophones. Le second objectif était la promotion et la consolidation des filières de soins multidisciplinaires proposant une prise en charge globale de qualité de l'infection à VIH. Dans le cadre de la préparation pour l'obtention de ce diplôme, un enseignement de 120 heures réparties en quatre semaines était prévu chaque année au bénéfice d'une centaine de professionnels de santé, sur les aspects médicaux et psychosociaux de la prise en charge des PVVIH. Les bénéficiaires de cette formation provenaient de dix-huit pays francophones de l'Afrique subsaharienne. Les disciplines enseignées étaient les suivantes : l'épidémiologie, la psychologie et la psycho-anthropologie, le diagnostic et les traitements des infections opportunistes, l'observance thérapeutique et la gestion du médicament, le soutien psychologique et social (RAF/VIH, 2010). La mise en place concrète du diplôme interuniversitaire a été principalement faite par trois acteurs biomédicaux et universitaires du Burkina Faso. Ce sont : Youssoufou Joseph Drabo professeur burkinabè en Médecine interne et en Endocrinologie à l'Université de

Ouagadougou ; Jean-Baptiste Guiard-Schmid, consultant international en santé installé au Burkina Faso et Lassina Sangaré biologiste Burkinabè spécialiste en bactériologie et en virologie. La création du diplôme interuniversitaire (DIU) en 2004 confirmait l'orientation faite par l'État burkinabè pour un investissement dans la formation en vue de la lutte contre le sida.

La deuxième direction quant à elle, a été amorcée au cours de l'année 2001 avec le transfert du pilotage général de la lutte contre le sida du ministère de la Santé à la présidence du Faso. Le premier responsable de la lutte contre le sida devenait désormais le Chef de l'État du Burkina Faso lui-même. Il dirigeait désormais le CNLS-IST. Et le Secrétariat permanent du CNLS-IST était sous sa responsabilité directe. Il présidait les sessions ordinaires et extraordinaires du CNLS-IST. Et ce fait imposait un regain de rigueur et de transparence dans la chaîne de commandement et de gestion du secrétariat permanent du CNLS-IST. Ce changement de leadership constituait une rupture par rapport à la précédente manière de fonctionner de la précédente institution nationale de la lutte contre le sida, le CNLS. Deux caractéristiques s'en dégagent.

La première caractéristique était la stabilité du secrétaire permanent dans le nouveau CNLS-IST. En effet, dans le précédent comité national de lutte contre le sida (CNLS), la durée de la fonction du secrétaire dépendait de la durée de la fonction du ministre de la Santé. Un nouveau secrétaire était nommé par chaque nouveau ministre. Et cette situation fragilisait la continuité dans les options politiques de lutte contre le sida. Dans le nouveau mode de gestion du leadership institutionnel de la lutte contre le sida, les conditions étaient réunies pour une vision à moyen terme dans les options politiques faites par le CNLS-IST. Le Chef d'État était le garant de cette continuité. La deuxième caractéristique concernait la question des luttes d'intérêts qui se tramaient entre plusieurs ministères pour le "contrôle" des ressources financières de la lutte contre le sida. C'est du moins ce qui ressort du témoignage suivant.

« À l'époque le sida était considéré comme une "boîte à sous". Chaque ministre voulait contrôler. Tout a changé quand ç'a été logé à la présidence et le Président lui-même étant le président du CNLS-IST. Le SP (étant) le monsieur élément de la présidence. Donc un ministre ne peut plus lui dire: envoie tel truc! À partir du moment où le secrétaire permanent n'a plus peur du ministre ou d'être changé, on peut dire que tout le monde avait la liberté d'imprimer une vraie politique de lutte contre le sida sans craindre que le ministre, même s'il (le secrétaire permanent) ne lui donne rien, ne l'enlève le lendemain comme ça se faisait avant. À partir du moment où on a amené ça à la présidence, vraiment ça a coupé l'herbe sous leurs pieds et a fait que ceux du sida n'avaient plus de comptes à rendre qu'au Président

à travers les sessions annuelles et les sessions spéciales comme-ça que le Chef de l'État convoquait. Donc c'est ça qui a un peu révolutionné » (Médecin militaire de la présidence du Faso, membre de l'ICN Burkina).

Selon ce témoignage, la prise en main du conseil national de la lutte contre le sida par le président du Faso offrait à cette institution les conditions nécessaires pour œuvrer réellement à la lutte contre le sida et la protégeait contre les relations d'intérêts politiques dont était l'objet l'ancien comité national de lutte contre le sida. Le changement de leadership institutionnel a eu un effet de "libération" ou d'assainissement de l'institution nationale des anciennes logiques clientélistes qui l'accompagnaient. De ce point de vue, la réponse nationale a franchi un cap politique et managérial avec pour objectifs une efficacité, une démocratisation et une "inclusivité" de la lutte contre le sida. Tout comme dans la réponse institutionnelle nationale de la lutte contre le sida, des évolutions ont aussi accompagné l'engagement de la société civile dans sa mobilisation et son organisation.

d) L'avènement d'une parole libérée pour la société civile.

Le troisième élément déterminant pour la gouvernance du sida au Burkina Faso réside dans l'arrivée des acteurs de la société civile : réseaux d'associations et religieux et coutumiers dans la lutte contre le sida à partir de l'année 2001. Ce processus se renforce en 2009 avec la création de la plateforme de la société civile. Leur présence montrait l'option du CNLS-IST pour une « gouvernance par la base » et une "démocratisation" de l'action publique contre le sida depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre des stratégies nationales. Cette évolution a modifié le fonctionnement de cette institution étatique. La société civile y jouait un rôle de contrôle par rapport à l'action des responsables et des autres protagonistes de la mise en œuvre des programmes.

« (Un) aspect qui a vraiment révolutionné et toujours dans les formes de gouvernance, c'est quand la société civile et les associations, les religieux ont été intégrés. Les chefs traditionnels, la société civile et les associations et même les malades du sida ont pris le dessus. À partir de là, ç'a été une autre gouvernance. Bien que ça soit logé à la présidence, on voyait qu'à travers les sessions, tu es SP ou tu gères un projet du sida... En fait devant le président tu es inefficace dans tel domaine, les associations n'ont pas de retenue, les gens vont se lever devant tout le monde...c'était comme une forme de gouvernance par la base. Tu es nommé au SP, tu es secrétaire permanent, mais en fait tu es nommé, mais tu vois que chaque année, lors de cette réunion-là c'est comme si les gens vont venir te maintenir

ou bien demander ta tête parce que les associations ont pris de l'importance. Ils sont associés dans les demandes, pour les plaidoyers, pour les différents rounds, du Fonds mondial et tout ça. Donc vraiment cela a été l'implication des associations, des traditionnels et des religieux ».

La présence du Chef de l'État accordait aux associations et la société civile en général une tribune de moralisation publique pour influencer le fonctionnement du CNLS-IST. Elles trouvaient dans ce cadre une liberté de la parole et une opportunité pour une parole critique qui constituaient une forme de pouvoir. Les acteurs de la société civile avaient désormais la possibilité de donner leur contribution pour l'élaboration de politiques de santé adaptées aux réalités et répondant aux besoins réels des populations concernées. La liberté de parole pour les différentes associations a caractérisé ce tournant de la gouvernance du sida.

Une gouvernance du sida portée par une division du travail conflictuelle.

Une division du travail se jouait entre le monde biomédical, la société civile et la sphère politique. Avec l'avènement du diplôme interuniversitaire (DIU), pour la prise en charge intégrée des malades du sida et des maladies opportunistes, les acteurs biomédicaux : médecins, consultants, spécialistes en épidémiologie, avaient plus de visibilité dans les arènes de réflexion et de conception de politiques pour la lutte contre le sida. Leur statut tenu bien en vue à cause du besoin informationnel accru à cette phase de l'épidémie du sida leur octroyait un pouvoir positionnel central. Mais le leadership politique restait enraciné, ancré à la présidence du Faso. Et prenant appui sur le leadership présidentiel de la lutte contre le sida, la société civile a réussi à libérer la parole et à porter un regard critique sur le fonctionnement de la lutte contre le sida. Cet aspect a donné une configuration dynamique à l'interaction des acteurs du CNLS-IST: les acteurs du secteur de la santé défendaient la spécificité du corps biomédical, la société civile tentait de jouer un rôle de "contrôle politique" grâce sa parole libérée, le politique se portait garant de la dynamique générale. Dans le contexte du CNLS-IST, interagissaient ainsi trois dimensions du pouvoir : le pouvoir comme savoir, le pouvoir comme parole libre et le pouvoir comme capacité de décision. Cette interaction a contribué à infléchir la trajectoire de l'épidémie du sida au Burkina Faso.

II. Les évolutions épidémiologiques face à une évolution in situ : VIH/Sida, tuberculose et paludisme au Burkina Faso

L'objectif de la réponse nationale institutionnelle de la lutte contre le sida est d'infléchir le plus efficacement possible la courbe de l'évolution épidémiologique au Burkina Faso. L'analyse des résultats de lutte contre le sida se base sur les informations épidémiologiques collectées à partir des sites sentinelles.

Treize sites sentinelles sont répartis sur l'ensemble du territoire. Six se de ces derniers se trouvent en milieu rural et sept en milieu urbain (SP/CNLS-IST BF, 2015a). Les dispensaires, les maternités, les centres de santé et de promotion sociale (CSPS), les Centres médicaux (CM), les Centres Médicaux avec antennes chirurgicales (CMA), les Centres Hospitaliers, régionaux (CHR) et les Centres Hospitaliers universitaires (CHU) jouent un rôle considérable dans cette collecte d'informations. En 2016, le Burkina Faso disposait de cent trente-quatre dispensaires isolés, de dix maternités isolées, de mille sept cent soixante CSPS, de cinquante-deux CM, de quarante-six CMA, de huit CHR, de cinq CHU et de quatre cent cinquante formations sanitaires privées tous types confondus (*Annuaire statistique 2016 Ministère santé BF, 2017*).

A. Situations épidémiologiques du Burkina Faso : une « épidémie mixte »

La courbe épidémiologique du sida au Burkina a connu une baisse irrégulière durant les 30 dernières années de l'épidémie du sida. Selon les données de l'OMS/ONUSIDA, l'évolution épidémiologique du sida au Burkina Faso présente les taux de prévalence suivants : 7,17% en 1997 ; 6,5% en fin 2001 ; 2,7% en 2003 ; 0,9% en 2015 et 0,8% en 2017 (La Banque mondiale, 2019; SP/CNLS-IST BF, 2006, p. 20, 2018, p. 8). Le Burkina Faso présente une épidémie relativement générale avec des poches de concentration au sein de catégories telles que les « travailleuses du sexe », les usagers de drogues injectables, les détenus et les « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ». Ce type d'épidémie est appelé « épidémie mixte ». Une enquête épidémiologique menée en 2014 dans cinq villes du Burkina Faso auprès de ces "populations-clés" présente les taux suivants : 16,19% pour les « travailleuses du sexe », 3,6% pour les « hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes » et 2,98% pour le milieu carcéral (CNLS-IST Garpr, 2016, p. 10-11). La prévalence

du VIH/sida dans ces populations appelées « populations-clés » a connu une particulière évolution trois ans plus tard. Au cours de l'année 2017, des études présentent une baisse particulière des taux de prévalence du sida notamment chez les « travailleuses du sexe » et chez les « hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes » comme le démontre le tableau suivant.

Tableau 4 : données de séro surveillance auprès des groupes à « haut risque » en 2017

Cible	Niveaux de prévalence	Observations
Travailleuses du sexe (TS) et leurs clients	5,4% [4,7 ; 6] (258/4784) chez les TS (Enquête BSS parmi les populations clé au Burkina Faso, 2017)	On note une baisse significative de la prévalence chez les TS. Cependant, elle reste plus de 5 fois élevée par rapport à celle de la population générale.
Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres Hommes (HSH)	1,9% (étude BSS 2017).	Ce niveau de prévalence est au moins 2 fois supérieur à la population masculine d'âge comparable. La majorité des HSH déclarent être bisexuels (71,3%).
Détenus	2,17% avec de grands écarts dans les régions (bio-comportementale, SP/CNLS-IST 2017)	La prévalence chez les détenus est 2 fois plus élevée que celle de la population générale. Ce taux est très élevé dans certaines régions : Centre 3,6% ; Centre-Ouest 3,5%, Hauts-Bassins et Centre-Est 3,2%

Source : SP/CNLS-IST 2018

La prévalence du sida dans la catégorie des « travailleuses du sexe » a été divisée par trois en l'espace de trois ans. Celle des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » a été réduite de moitié. En 2014 comme en 2017, la prévalence du sida chez les usagers de drogue injectable n'est pas disponible par manque d'études spécifiques pour ce groupe de

populations. La baisse de la prévalence dans ces « populations-clés » constitue un indicateur d'efficacité des actions conjuguées de lutte contre le sida au Burkina Faso.

La mobilisation tant internationale que nationale dans la lutte contre le sida et les IST a permis des avancées notables sur le plan de la réduction du taux d'infection par le VIH au Burkina Faso. Dans l'intervalle des dix années qui ont suivi la création du CNLS, du Fonds mondial et de l'ICN Burkina, les données épidémiologiques ont connu une évolution remarquable. En prenant en considération les données de l'intervalle qui couvre la période 2001 à 2012, la séroprévalence du VIH au Burkina Faso pour la catégorie de populations appartenant à la tranche d'âge de 15 à 49 ans est passée d'un taux de 2,2% à celui de 1%. Cela correspond à une réduction de moitié par rapport au précédent taux d'infection.

Une comparaison et une confrontation supplémentaires avec d'autres années successives permettent une plus grande visibilité des particularités de l'évolution de la situation épidémiologique au Burkina Faso.

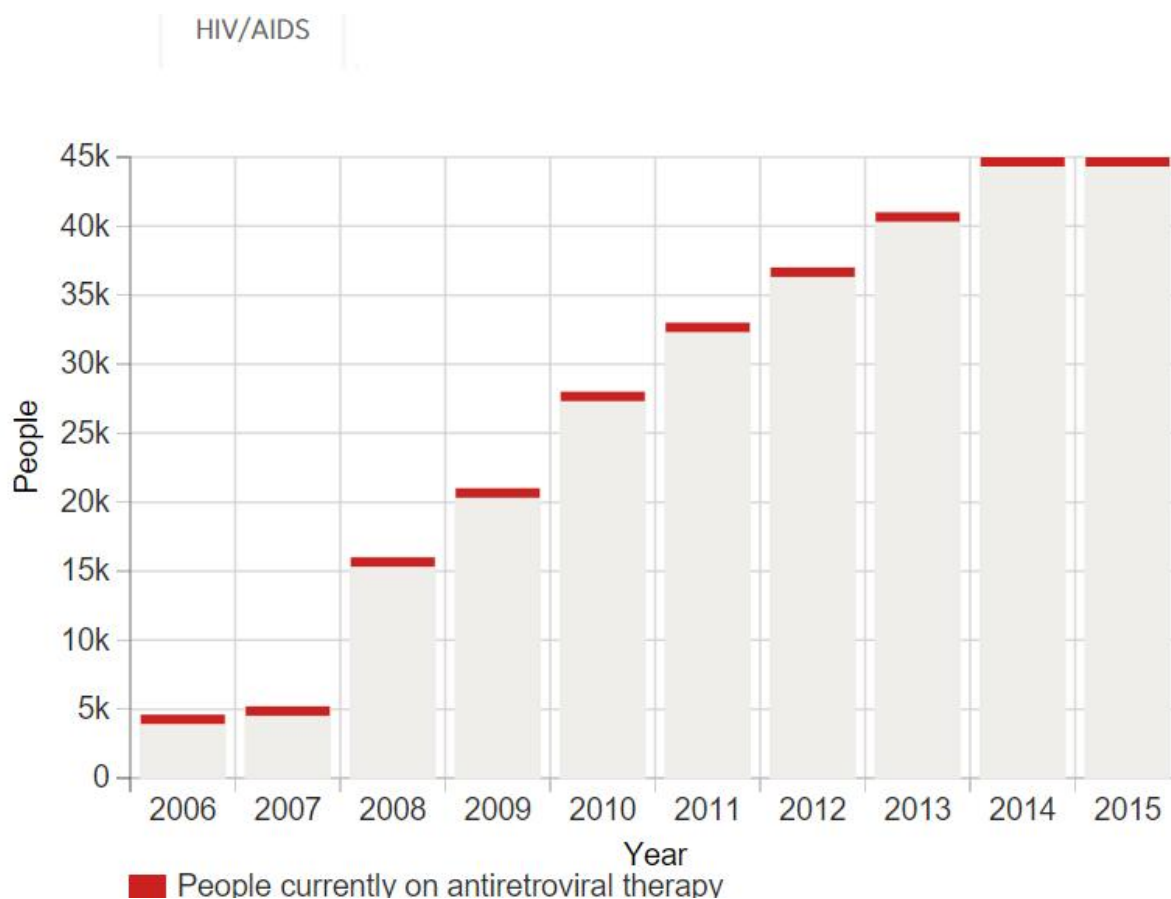
B. Évolutions épidémiologiques au Burkina Faso en lien avec les subventions du Fonds mondial

Le Fonds mondial joue un rôle d'appui au Burkina Faso dans le cadre de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Il offre un appui technique, financier et politique pour l'organisation de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Les graphiques suivants offrent une idée de l'ancrage de sa collaboration et de celle d'autres partenaires internationaux avec le Burkina Faso. Ils portent sur la couverture des PVVIH en médicaments antirétroviraux, sur le traitement de la tuberculose, sur la distribution des moustiquaires imprégnées contre le paludisme et sur les subventions allouées au long des années par le Fonds mondial. Ces données sont l'objet d'une approche comparative.

Les modalités pratiques adoptées par le Fonds mondial pour lutter contre le sida sont essentiellement la sensibilisation des populations dans l'optique d'une prévention contre toute éventuelle contamination et d'autre part la mise à disposition de médicaments pour les traitements de personnes déjà infectées par la maladie. La prévention étant difficilement quantifiable, c'est la couverture des personnes vivant avec le VIH en médicaments antirétroviraux (ARV) qui fait l'objet de représentations graphiques de l'investissement du Fonds mondial contre le sida. La figure 1 présente l'évolution de la couverture des PVVIH en

ARV pour le Burkina Faso dans la période de 2006 à 2015 grâce à l'appui du Fonds mondial de lutte contre le sida.

Graphique 2 : Évolution de la couverture antirétrovirale de l'année 2006 à 2015



(Source : Fonds mondial)

L'évolution de la couverture des personnes infectées par le sida en médicaments antirétroviraux par le Fonds mondial pendant la période 2006-2015 comporte des caractéristiques particulières pour certains passages de ce graphique dont l'analyse apporte des informations sur la lutte contre le sida au Burkina Faso. Plus la dotation en médicaments antirétroviraux par le Fonds mondial pour le Burkina Faso est élevée plus l'effort pour diminuer la force virologique du sida dans les personnes infectées est soutenu pour ce pays. L'analyse comparative des informations fournies dans les intervalles temporels de ce graphique permet de repérer les périodes de plus grand investissement du Fonds mondial dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) au Burkina Faso.

L'échelle temporelle utilisée concerne le passage d'une année à une autre. En prenant en considération une échelle d'une année à l'autre, une forte progression dans la dotation des médicaments antirétroviraux est observable dans le passage de l'année 2007 à celle de 2008. Dans cet intervalle de temps, le nombre de personnes bénéficiant d'antirétroviraux a été multiplié par trois c'est-à-dire de 5000 à 16000.

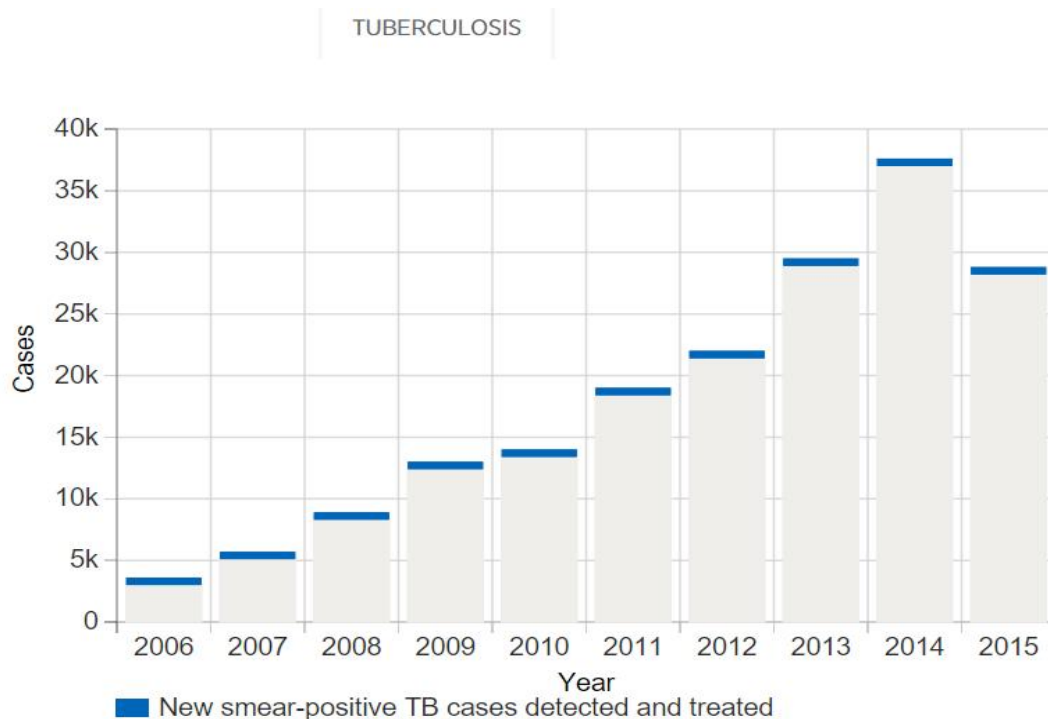
Un autre intervalle de temps, 2009-2010, présente une hausse remarquable du nombre de personnes bénéficiant d'antirétroviraux. Il est passé de 21000 à 28000. 7000 personnes supplémentaires, correspondant au tiers du nombre précédent, ont été prises en compte dans la couverture en ARV. Les informations résultant de ces deux intervalles temporels sur le graphique indiquent un investissement substantiel sur le plan financier et politique dans la prise en charge des personnes vivant avec le VIH au Burkina Faso. Une troisième particularité se présente dans le graphique. Il s'agit du palier dans l'intervalle de temps de 2014 à 2015. Une même valeur numérique : 45 000 caractérise la dotation en médicaments antirétroviraux au profit des PVVIH en ces deux années.

Cette caractéristique indique une sorte de stagnation dans les options d'investissement pour la lutte contre le sida. En définitive, les périodes 2007-2008, 2008-2009 et 2014-2015 sont les plus significatives dans l'évolution de la couverture des PVVIH en ARV au Burkina Faso sur l'intervalle de temps de 2006 à 2015.

L'analyse de l'évolution de la lutte contre la tuberculose et le paludisme grâce à l'appui du Fonds mondial, permet d'avoir une vue plus large sur les effets du partenariat qui le lie avec les acteurs locaux.

La lutte contre la tuberculose telle que conçue par le Fonds mondial est axée sur le dépistage et sur le traitement des personnes infectées. Un regard sur l'évolution de la lutte contre cette maladie requiert une attention sur le nombre de personnes chez qui la tuberculose a été dépistée et qui sont, de ce fait, soumises à un traitement. Le graphique suivant fournit des informations sur les actions de dépistages et de soins concernant la tuberculose au Burkina Faso dans le cadre du partenariat avec le Fonds mondial.

Figure n° 2 : Évolution de l'infection et du traitement de la tuberculose de 2006 à 2015.
(Source Fonds mondial).



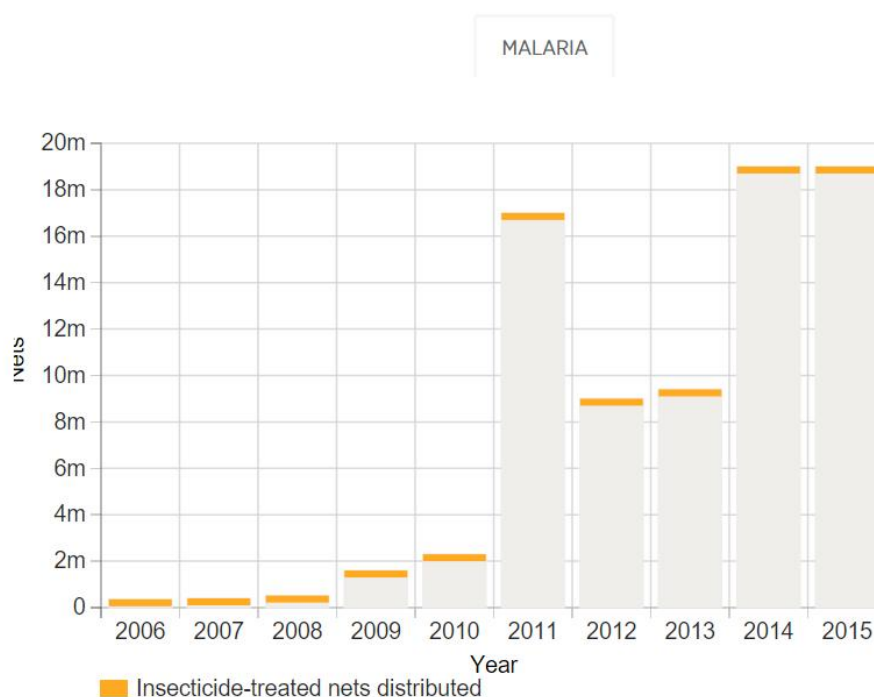
Source : Fonds mondial

Ce graphique représente le nombre de nouveaux cas de tuberculoses dépistés et traités. Dans ce graphique, une hausse ou un bond peut être analysé non seulement comme un indicateur de la situation épidémiologique concernant la tuberculose dans le pays, mais aussi comme un indicateur d'engagement et de progrès dans la lutte contre cette infection. Les écarts les plus significatifs dans cette courbe sont être observés dans l'intervalle des trois années suivantes : 2013, 2014 et 2015. Au cours de l'année 2013, un supplément de 7000 a été observé dans le nombre de nouveaux cas détectés et traités par rapport à celui de l'année précédente (2012).

Au cours de l'année 2014, une marge de 8000 personnes est repérée dans le nombre de nouveaux cas détectés et traités en comparaison avec celui de la précédente année 2013. L'année 2015 présente une réduction de 9000 dans le nombre de nouveaux cas détectés et traités par rapport à l'année précédente (2014). Les hausses des effectifs en 2013 et en 2014 et la baisse de 2015 ont besoin d'être complétées par d'autres informations qui permettent de caractériser l'investissement du Fonds mondial au Burkina Faso en ces années.

La lutte contre le paludisme telle que conçue par le Fonds mondial est axée sur une prévention qui passe par la protection contre les piqûres des moustiques porteurs des parasites de cette maladie. Le mode de prévention privilégié est l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticides. La figure suivante présente les informations sur l'évolution de la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide au Burkina Faso dans l'espace temporel de 2006 à 2015 avec l'appui du Fonds mondial.

Graphique 3 : Évolution de la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de 2006 à 2015.



Source : Fonds mondial.

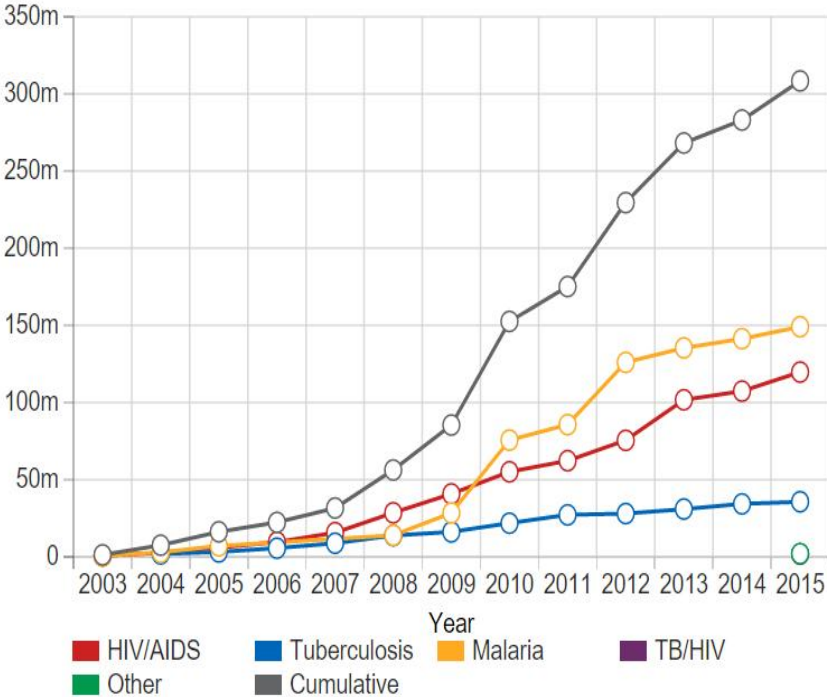
Dans ce graphique, les années 2011, 2012 et 2014 offrent des informations sur l'évolution de la distribution de moustiquaires imprégnées au Burkina Faso. Une hausse particulièrement significative est observable dans le passage de l'année 2010 à l'année 2011, suivie d'une forte baisse dans le passage de l'année 2011 à l'année 2012. Dans le premier passage, le nombre de moustiquaires imprégnées distribuées est passé de 2000 à environ 17000, soit une augmentation huit fois supérieure au nombre enregistré en 2010. Dans le second passage (2011 à 2012), le nombre de moustiquaires imprégnées est passé de 17000 à environ 8900,

soit une réduction de moitié par rapport au nombre enregistré en 2011. Une autre forte hausse s'est révélée dans l'intervalle 2013 à 2014 et a été suivie d'une stagnation du nombre sur les deux années 2014 et 2015. De 2013 à 2014, le nombre de distributions de moustiquaires imprégnées est passé de 9100 à 18900. Ce dernier nombre de 2014 est maintenu l'année suivante (2014). Le palier de la période 2014-2015 rappelle celui concernant la couverture de médicaments antirétroviraux dans la lutte contre le sida observé dans la période.

Les ressources financières qui ont soutenu l'atteinte de ces résultats de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, ont été octroyées par le Fonds mondial. Leurs estimations sont figurées dans les courbes suivantes.

Graphique 4 : Évolution du montant total des fonds octroyés par le Fonds mondial par la lutte contre les trois pandémies au Burkina Faso pendant la période de 2006 à 2015

Disbursements by Component



Source : Fonds mondial.

La courbe du montant total des fonds octroyés par le Fonds mondial dans la lutte contre les trois maladies au Burkina Faso présente une hausse significative à partir de l'année 2007. En l'espace de six années (2007-2014), le montant total des fonds octroyés par le Fonds mondial a été multiplié par neuf (9). Cette courbe met en relief les moments d'augmentation de l'investissement du Fonds mondial dans la lutte contre les trois maladies dont les plus marquants sont : 2008, 2009, 2010, 2012 et 2013. Cela illustre la volonté du Fonds mondial de renforcer les actions de la lutte contre ces maladies sur le terrain concret du Burkina Faso.

Conclusion du chapitre

La question des ressources s'est présentée de manière déterminante pour l'objectif de l'efficacité de la lutte contre le sida dans ses différentes évolutions. Elle a inspiré l'instauration du partenariat entre le Burkina Faso au Fonds mondial par le biais de l'instance de coordination nationale de lutte contre le sida qui constitue sa principale plateforme. Une tutelle managériale et relativement politique lie le Fonds mondial à l'ICN Burkina et dans une moindre mesure le CNLS-IST. Sur le plan politique, l'arène des interactions pour l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre le sida connaissent des engagements pluriels, des rapports de forces et des jeux de pouvoirs au sein de ces instances du Fonds mondial et du CNLS-IST.

Le politique, le secteur biomédical et les associations de la société civile ont entretenu des rapports marqués par une recherche d'un meilleur positionnement politique dans le rapport de forces qui les oppose. L'ICN Burkina est le théâtre également de ces interactions politiques entre les acteurs du secteur public et ceux de la société civile. La particularité de l'ICN Burkina réside dans le fait qu'en plus d'être un espace de concertation et de confrontation au travers de la lutte contre le sida, elle est un instrument d'impulsion des modèles de politiques publiques qui accompagnent les subventions que le Fonds mondial octroie à ses pays partenaires. Des politiques qui représentent tantôt des ressources tantôt des contraintes pour les acteurs associatifs.

Conclusion de la première partie

Cette partie a analysé les rapports entre les religieux et coutumiers du Burkina d'une part et les acteurs et institutions politiques du Burkina Faso depuis les premières heures de la période coloniale de la Haute-Volta jusqu'à la cinquième république d'autre part. La « *politisation du religieux* » et la « *religiosisation du politique* » constituent les logiques qui ont caractérisé le processus de construction des rapports existant entre ces différents acteurs. Elles ont façonné un modus vivendi entre les religions et le pouvoir gouvernemental au Burkina Faso à toutes les étapes de l'émergence de l'Etat-Nation qui, alors, se trouve malgré lui dans une sorte de reconnaissance et de quasi-dépendance par rapport aux ressources symboliques et médiatrices des premières. Cela vaut même sur le champ du secteur de la santé.

La trajectoire de la lutte contre le sida au Burkina a été marquée par la question de la disponibilité des ressources à trouver ou à adapter selon les évolutions de la maladie, en vue de l'élaboration d'une réponse nationale efficace. Il n'hésite pas à saisir la main tendue des acteurs du « marché du développement » (Nay, 2017) face à une maladie qui transcende les espaces nationaux pour embrasser la dimension transnationale et supranationale. Ce caractère labile et vigoureux de la transmission du sida s'est accompagné d'une articulation large des sphères de contrôle et de gestion de cette maladie, conjuguant ainsi le niveau national et transnationale de la mobilisation tant financière que stratégique de la lutte. Outre cette dimension financière, le cadre multi-niveaux de la lutte est investi par les acteurs qui y ont inscrit des rapports de force et des jeux de pouvoir entre les niveaux national et supranational d'une part et d'autre part au sein du niveau national au sein de l'ICN et du CNLS-IST.

**Deuxième Partie. L'URCB dans
l'action publique : Vers et Revers
d'une collaboration.**

Introduction de la deuxième partie

Les organisations de la santé globale recommandent certaines approches politiques réputées satisfaisantes sur le plan de l'efficacité dans la lutte contre le sida, en raison de résultats probants qui ont accompagné des expériences précédentes. Il s'agit des *best practices*. La création des Instances de coordination nationale de la lutte contre le sida dans la logique de la mise en œuvre de l'idée Koffi Annan sur le Fonds mondial s'est reposée sur ces approches - *best practices* notamment sur le plan des modalités formelles de gouvernance du sida. Les standards *best-practices* structurent en effet, l'action publique comme le soulignent Patrick Le Galès et Pierre Lascoumes. Ces derniers retiennent que sur le plan de la construction des rapports, ils permettent « *des ajustements au sein de la société civile* », et représentent un « *mécanisme de concurrence* ». Ils produisent, par ailleurs, un accord « *scientifico-technique et démocratiquement négocié* » dans le cadre de l'action publique (Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2005, p. 361). Une de ces standards *best-practices* au sein des ICN figure dans la démocratie participative mise en œuvre notamment à travers leur composition et leur mode de fonctionnement. Pour autant, la question de la coordination de la diversité des visions et des identités d'acteurs ne se présente pas sans difficultés pour l'ICN et pour le Fonds mondial. Comment le contexte local est-il abordé par la gouvernance globale du Fonds mondial ?

Cette partie porte sur une analyse du contexte et des modalités de participation de l'URCB à l'action publique contre le sida et sur les enjeux de l'idéologie dans le fonctionnement de l'ICN Burkina. Dans ce deuxième aspect, l'URCB se trouve étirée entre un rôle sociétal dans la lutte contre le sida au sein de l'ICN et un rôle social dans lequel l'idéologie religieuse et morale occupe une place importante (Rocheblave, 1963, p. 306).

Chapitre III. L'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) : convergence autour d'une *Best practice*.

Introduction du chapitre

À sa naissance en juillet 2007, l'URCB était une institution attendue dans l'armature institutionnelle de la lutte contre le sida. L'assemblée constitutive de l'URCB mobilisait la présence de représentants du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST) et de l'ONG *Action for West African Region* (AWARE) assumant les rôles de maïeuticiens et de témoins de cet événement. La création de l'URCB semblait susciter un intérêt et une mobilisation plus larges que ceux des seuls acteurs religieux et coutumiers du Burkina. La présence des « religieux et coutumiers » constitue une donnée importante qui structurent les représentations, les visions politiques et les stratégies de convergence dans tous les domaines de la vie sociale et politique, y compris dans le secteur de la santé (Cf. Chapitres I et II). L'anticipation de la naissance de l'URCB constituait donc une attente collective, aussi bien auprès des parties prenantes de la lutte contre le sida que chez les responsables religieux et coutumiers. Katrin Langewiesche évoque ainsi la finalité du dialogue interreligieux à partir de l'arène de la lutte commune contre le sida (Langewiesche, 2011). Inhabituel, ce dialogue apparaît comme le signe d'une volonté de dépassement des différences entre les confessions religieuses présentes au Burkina pour œuvrer au service du développement de la santé. André Soubeiga pour sa part, soulignera, plus tard, une action de l'URCB qui déborde du champ religieux pour intervenir dans celui de la santé publique (Soubeiga, 2016). L'URCB apparaît avec une caractéristique particulière qui se présente sous trois aspects : celui du décloisonnement des espaces institutionnels, celui d'une "perturbation" des formes institutionnelles, qui peut poser "problème" et celui de la *circulation entre les frontières* et donc dans les interstices.

Quels enjeux l'action de cette association revêt-elle non seulement pour les religieux et coutumiers eux-mêmes, mais aussi pour les acteurs politiques nationaux et internationaux de la lutte contre le sida au Burkina Faso ? L'hypothèse du présent chapitre stipule que la création de l'URCB relève d'une convergence d'intérêts entre le politique et le religieux qui,

dans le champ de la lutte contre le sida, se matérialise sous une forme de *best practice* (AWARE HIV/AIDS, 2004, p. 97). Les best practices représentent des approches, des outils ou des instruments politiques retenus comme faisant partie des meilleures pratiques dans un secteur comme celui de la lutte contre le sida (Dictionnaire Anglais/français, 2019; Lascoumes & Le Galès, 2005, p. 361).

L'objectif de ce chapitre est d'analyser l'institution URCS, les enjeux inhérents à sa création, les modalités de son fonctionnement, les types d'actions qu'elle mène et les principaux acquis enregistrés dans le cadre de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

Après un aperçu sur les phases de la préparation et de création de l'URCS, viendront dans ce chapitre, une analyse de la structuration institutionnelle et une présentation des actions principales de cette association de lutte contre le sida.

I. L'entrée des institutions religieuses et coutumières dans la lutte contre le sida et la création de l'URCS.

« Moi je donne toujours l'exemple de chez moi. Dans mon village, j'ai une cour et des parents directs qui sont là. L'aîné était en Côte d'Ivoire avec quatre femmes. Il est décédé ; les quatre femmes sont rentrées, les frères se sont battus pour prendre (épouser les veuves). C'étaient six frères. Ils ont pris ; ils sont morts. Ils ont...En trois ans, toute la cour a été balayée ; il restait la Grand-mère avec des petits enfants atteints. Mais depuis qu'on a mis les chefs-là (à contribution), lorsque quelqu'un meurt il y a des chefs qui sont devant (et qui disent) que si on n'a pas fait, si on ne sait pourquoi il est mort-là, il n'y a pas de... (pas de nouveau mariage avec la veuve ou le veuf)...et dès qu'il dit, personne ne...(ne va contre cela). Et ça, on ne l'a pas su tôt ! Je trouve que si on avait dès le départ du sida-là intégré ces gens-là, on aurait réussi beaucoup mieux que ce qui s'est passé. Et ça vraiment, ces gens-là ont toujours le pouvoir ! C'est comme quand vous allez vers la région du sahel, vous pouvez tout dire, mais si vous ne passez pas par les imams, des mosquées-là, vous perdez votre temps. J'ai été là-bas, médecin des districts, médecin-chef, de la région » (Médecin de la présidence et représentant du secteur gouvernemental dans l'ICN Burkina).

A. Création d'associations nationales religieuses et coutumières pour la lutte contre le sida

Une prise de conscience du rôle que peuvent jouer les religieux et les coutumiers dans la lutte contre le sida a donné lieu sur le plan national à la création de quatre associations religieuses et coutumières, dès les premières années de l'année 2000. Sur le plan statistique, les catholiques représentent 19% de la population, les musulmans représentent 60%. Les protestants représentent 5% et les adeptes des religions traditionnelles locales représentent 15% de la population selon le recensement général des populations réalisé en 2006.

1. L'Engagement de l'Église catholique

Le « Comité national catholique de lutte contre le sida » (CNCLS) a été créé le 12 janvier 2001. L'idée de la création d'une structure catholique nationale a germé lors d'un séminaire national organisé en 1998 dans le cadre des activités de la commission épiscopale du Burkina chargée de l'accompagnement des malades. Un religieux catholique, appartenant à *l'ordre des malades*, faisait partie des organisateurs de ce séminaire. Le comité national catholique obtiendra sa reconnaissance officielle le 19 février 2002 avec les références suivantes : 20026082/MATD/SG/DGAT/DLPAP (Bambara, 2008, p. 43).

Sur le plan organisationnel, le Comité national catholique de lutte contre le sida dispose de 13 comités diocésains de lutte contre le sida (CDCLS), basés à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Koupèla, Fada N'Gourma, Kaya, Ouahigouya, Diébougou, Dédougou, Nouna, Banfora, Koudougou, Manga et Dori. Il dispose également de 141 comités paroissiaux de lutte contre le sida et 700 cellules chrétiennes catholiques de lutte contre le sida disséminés sur tout le territoire du Burkina Faso.

2. L'engagement des chefs coutumiers

Le « Comité national des chefs coutumiers et traditionnels de lutte contre le sida/IST » (CNCCTLS) a été créé en 2002. Il a obtenu sa reconnaissance juridique le 30 mars 2007 (Bambara, 2008). Cette association existait toutefois de manière informelle depuis l'année 1998, au cours de laquelle elle a collaboré avec l'ONG portant le programme de marketing de distribution des préservatifs dénommée PROMACO, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet de lutte contre la stigmatisation des malades du sida (Soubeiga, 2016). Le sida était considéré comme une « maladie de la honte » (Chef coutumier Poé Naaba). À ce facteur de la stigmatisation s'ajoutait celui de la prise en charge dont les coûts étaient élevés. L'action des autorités coutumières dans leur collaboration avec l'ONG PROMACO portait sur la sensibilisation des populations contre la stigmatisation et en faveur d'une prise en charge sociale des personnes infectées par le sida. L'objectif fixé à partir de la création de cette institution en 2002, résidait dans le fait de « *contribuer à réduire la propagation du VIH/sida et à minimiser son impact sur les personnes infectées et les membres de leurs familles* ». Il a été officiellement reconnu le 30 mars 2007, sous le récépissé N° 2007 192 MATD/SG/DGLPAP/DOASOC (Bambara, 2008, p. 49). Sur le plan organisationnel, le CNCCTLS dispose d'une structuration dans chacune des 45 provinces du Burkina Faso (URCB/sida, 2008).

3. L'engagement des Églises protestantes

Le « Conseil national des évangéliques pour lutter contre le sida » (CNELS) a été créé en juillet 2002 (Bambara, 2008). Il regroupe toutes les structures et sensibilités évangéliques du Burkina, engagées dans la lutte contre le sida. Son but était de coordonner la lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles, dans la communauté évangélique au Burkina Faso. La structuration du CNELS se présente de la manière suivante : un bureau national, treize bureaux régionaux, quarante-cinq bureaux provinciaux et des bureaux départementaux et villageois (Bambara, 2008, p. 47).

4. L'engagement des communautés musulmanes dans la lutte contre le sida

La mobilisation de la communauté musulmane s'est faite sous la forme d'une association islamique appelée « Coordination islamique des Actions pour Lutter contre les IST et le sida » (CIALIS). Elle a été créée le 29 septembre 2002. Elle regroupe les associations des différentes sensibilités musulmanes œuvrant dans le cadre de la lutte contre le sida. Ces associations provenaient des communautés suivantes : la Communauté Musulmane du Burkina (CMBF), le mouvement sunnite, l'association islamique de la *Tidjania*, l'Association des Élèves et Étudiants musulmans du Burkina (AEMB), le Cercle d'Études, de recherches et de formation islamique (CERFI), le conseil islamique du Burkina, l'association *Itiha islami*, l'association *Ahloul Faidat Tidjania* et la ligue des femmes musulmanes du Burkina. La CIALIS dispose de treize coordinations régionales de mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida. Ses objectifs sont les suivants : la prévention, le conseil/dépistage et la prise en charge des malades et des personnes affectées (Bambara, 2008, p. 40).

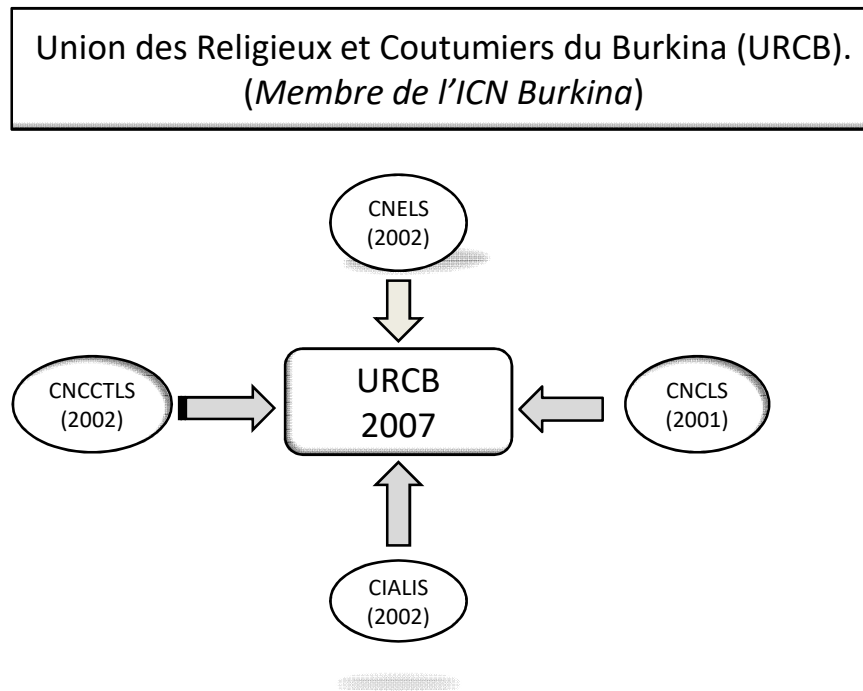
Quelques années après la création des associations confessionnelles et coutumières de lutte contre le sida au plan national, l'initiative a été prise d'instituer une instance nationale des religieux et coutumiers.

5. La création de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina contre le sida (URCB)

L'URCB a été créée le samedi 21 juillet 2007 (URCB, 2007a; URCB/sida, 2008, 2011a) lors d'une assemblée générale nationale par les associations religieuses et coutumières qui travaillent dans le cadre de la lutte contre le sida et les IST au Burkina. La nouvelle structure prend le nom officiel de « *l'Union des religieux et coutumiers du Burkina contre le sida (URCB/Sida)* ». Il s'agit d'une structure faîtière, qui coordonne l'ensemble des quatre grandes associations nationales religieuses et coutumières existant déjà sur le terrain de la lutte contre le sida. Elle est officiellement reconnue le 18 février 2008 par récépissé N°2008-065/MATD/SG/DGLPAP/DOASOC. Elle est intégrée au Conseil National de lutte contre le sida et les IST du Burkina Faso (CNLS-IST). Quelques mois après sa création, l'URCB devient membre de l'instance de coordination nationale de la lutte contre le sida au Burkina

Faso (ICN Burkina), une plateforme du Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

Graphique 5 : Les composantes de l'URCB



Source : Auteur

Les associations religieuses et coutumières, préexistantes, ont éprouvé le besoin de trouver une modalité adéquate pour renforcer l'efficacité de leurs actions respectives en créant une structure fédérale (une structure faîtière). Le témoignage de ce responsable religieux, résume la philosophie qui a sous-tendu à la création de l'URCB : « Depuis 2002 où nous avons vu la création de nos structures respectives, nous avons constaté que nous vivions les mêmes réalités ; d'où la nécessité pour nous de fédérer nos forces pour une synergie d'actions » (C. Ouédraogo, 2007). Ce projet a été soutenu par l'État Burkinabè et rendu possible grâce à l'accompagnement d'une ONG appelée *Action for West Africa Region (AWARE HIV)* (URCB, 2007b). La création de l'URCB se situe dans une logique de coopération des forces

religieuses et traditionnelles contre le sida (Bambara, 2008; URCB, 2007a; URCB/sida, 2008, 2011a).

II. Cadrage du processus de création

Dix ans après la création officielle de l'URCB, un besoin de clarification subsiste quant au processus qui a abouti à sa création. Le processus de création de l'URCB fait l'objet de représentations divergentes dans les rangs des membres de l'URCB et d'autres acteurs locaux de la lutte contre le sida. Le présent paragraphe a pour but d'y apporter un éclairage.

A. Trois acteurs dans le scénario de la création de l'URCB.

Les réflexions menées par des acteurs de l'URCB et de l'ICN Burkina à propos de l'initiative de la création de l'URCB, se caractérisent par une divergence dans la reconstitution des rôles joués. L'initiative de la création de l'URCB fait l'objet de trois thèses différentes qui l'attribuent chacune à un des trois acteurs institutionnels suivants : l'Église catholique, l'État Burkinabè et l'ONG AWARE HIV/Aids.

La thèse d'une initiative catholique souligne :

« En fait, c'est la partie catholique qui a proposé cette union comme cadre pour se connaître, promouvoir l'œcuménisme, la communion, la fraternité.... On a suggéré la création de l'union pour aussi répondre à un souhait des partenaires qui étaient plus regardant aux grands ensembles organisés, aux réseaux » (Un religieux catholique, initiateur supposé de la création de l'URCB).

L'auteur de cette citation est un représentant catholique. Il est lui-même désigné comme ayant été l'initiateur de cette création de l'URCB.

De ce point de vue, l'URCB relèverait d'une volonté des partenaires internationaux assez classique dans le cadre de la lutte contre le sida en Afrique (Broqua, 2018; Eboko et al., 2011, Eboko et Mandjem in, 2011; Soriât, 2014). Cette injonction recoupe également la volonté de la part des organisations internationales et des partenaires bilatéraux des pays africains d'adopter des structures fédérées dans un double objectif. Le premier est de se conformer au nouveau management public en respectant des normes comptables plus compatibles avec des organisations numériquement importantes, ayant théoriquement des « capacités de gestion » des fonds adéquates. Le second objectif, dépendant du premier, consiste à favoriser la création

de consortiums qui permettent des économies d'échelle, au détriment du financement de petites unités. Ces préoccupations rejoignent les normes et les procédures bureaucratiques du Fonds mondial (Tchiombiano, Nay, Eboko, in, Grégoire, Kobiané, & Lange, 2018).

La seconde thèse porte sur l'impulsion qui serait venue d'une ONG appelée AWARE/HIV-AIDS :

« Le même programme AWARE qui a propulsé la dynamique en termes de la loi TIC, a aussi impulsé la dynamique d'amener les communautés religieuses à créer des réseaux. Comme le réseau des personnes vivant avec le VIH existait, il y avait le réseau des journalistes de lutte contre le sida, aussi on avait le réseau des religieux de lutte contre le sida. C'était cette dynamique-là qui a été impulsée par AWARE au niveau sous régional. Et en 2005, on s'est retrouvé à Dakar ; et c'est à Dakar que les modèles ont été formatés pour organiser des activités spécifiques qui allaient amener les communautés religieuses à s'organiser » (ancien vice-président de l'ICN Burkina).

Le tenant de cette version de la création de l'URCB est un responsable d'une association de personnes vivant avec le VIH. Il était également le vice-président de l'ICN Burkina. Selon lui, la constitution d'un réseau national des religieux et coutumiers serait le fait d'une politique générale de l'ONG AWARE HIV/Aids visant à susciter une lutte contre le sida à partir d'acteurs regroupés en réseaux.

De ce point de vue, la logique des « grandes unités » susceptibles de posséder des bases solides en termes de management rejoint l'intégration des réseaux transnationaux dont la lutte contre le sida a apporté des illustrations nombreuses, notamment ce qui concerne les associations (Broqua, 2018; Eboko, 2015a).

La troisième thèse présente une initiative de l'Etat Burkinabè :

« Il était bon d'impliquer les leaders d'opinion. Ceux qui amènent les uns et les autres, pour telle ou telle raison, à changer de comportement. Donc nous avons été amenés à mettre dans notre cadre stratégique de lutte contre le sida, puisqu'on fait des documents de planification quinquennaux ; de mettre la promotion des valeurs éducatives et morales pour amener à un changement qui mette l'individu à l'abri du VIH. Qui sont ceux qui étaient les mieux placés pour assurer cette éducation sur les valeurs morales ? C'est bien le monde confessionnel, toutes les religions qui ont un pied au Burkina, sont impliquées, y compris maintenant les chefs coutumiers et les chefs traditionnels, parce qu'il y a une différence entre les deux. On leur a demandé de se retrouver pour que dans une vision uniforme, ils puissent définir les grandes valeurs qui puissent faciliter les changements de comportement ; chacun en gardant naturellement sa spécificité. Mais ce que nous souhaitons c'est que chacun apporte son avantage comparatif à la promotion de cette éducation. C'est ainsi que

l'URCB a été créée et qui réunit effectivement les chrétiens à leur sein il y a les catholiques et les protestants, qui réunit les musulmans et qui réunit aussi les traditionalistes. Ils devraient discuter de comment éduquer les uns et les autres sur certaines valeurs qui permettent effectivement à eux de devenir responsables » (Secrétaire permanent du CNLS-IST).

Ce témoignage du secrétaire permanent du CNLS-IST donne les éléments du contexte dans lequel l'État Burkinabè, par le biais de cette institution étatique, a contribué à la création de l'URCB. Selon son témoignage, c'est le CNLS-IST qui aurait demandé aux religieux et coutumiers de se retrouver et de former cette instance nationale appelée « URCB ».

Ici, les pouvoirs publics font valoir une ambition pragmatique, collégiale et apportant une nuance qui ne ressort pas dans les deux premières thèses : articuler l'union au respect et au bénéfice de la spécificité. Cette distinction est symptomatique des différenciations que peuvent mettre en lumière, les agendas, les objectifs, les missions et les stratégies des acteurs regroupés dans « la matrice de l'action publique en Afrique » (Eboko, 2015a, 2015b). Ces différentiels regroupent néanmoins tous ces acteurs sous un objectif sectoriel, officiellement au bénéfice des « pays sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2017) et s'arriment ainsi aux grandes lignes des « politiques de développement » édictées en amont (Olivier Nay in, Borraz, Guiraudon, Maillard, & Surel, 2008, p. 139-170).

Les trois témoignages relèvent de trois types d'acteurs différents. S'ils sont divergents sur la paternité de l'idée de la création de l'URCB, ils ne sont pas contradictoires mais révèlent des positionnements distincts à partir desquels peut se lire le potentiel des convergences possibles ou des rapports de force. Camille, le religieux catholique, attribue la création de l'URCB à l'Église catholique. Madi, l'ancien vice-président de l'ICN, désigne plutôt l'ONG AWARE. Et Dieudonné, le secrétaire permanent du CNLS-IST, parle d'une initiative de l'État burkinabè. En dehors de Madi, les deux autres témoins attribuent l'initiative de la création à leur institution d'appartenance.

En considérant la nature religieuse de l'URCB, l'idée d'une initiative religieuse de sa création est plus rapidement recevable que celle d'une provenance politique mais cela ne constitue pas l'angle le plus pertinent d'un point de vue politique. Le faisceau qui réunit et distingue chacun des acteurs constitue une manière d'aborder la question de manière à mettre en lumière l'éthos de chaque partie.

La thèse religieuse de la création de l'URCB désigne l'Église catholique comme ayant la paternité de l'initiative. L'Église catholique a été la première des quatre à avoir créé son association confessionnelle nationale de lutte contre le sida le 12 janvier 2001, après en avoir eu l'idée lors de son séminaire national sur le sida de 1998 (Entretien avec Camille). Dans ce

sens, l'Église catholique a voulu un espace de rapprochement entre les associations confessionnelles et religieuses, afin de permettre un dialogue entre elles et créer les conditions requises pour un partenariat avec des bailleurs de fonds dans la lutte contre le sida. C'est alors que l'engagement de l'État Burkinabè vient donner consistance à cette idée de création d'une « Union des religieux et coutumiers » contre le sida dans l'esprit des orientations du premier cadre stratégique national de lutte contre le sida pour la période 2001-2005 (« SP-CNLS/IST - Historique et organisation », 2015; SP/CNLS-IST BF, 2006). L'État Burkinabè joue ici un rôle politique de régulateur. Il s'assigne la mission d'accompagner les religieux dans la réflexion des associations religieuses et coutumières de la future URCB. Cet accompagnement politique s'inspire également de sa philosophie adoptée en 1998. Elle appelait de ses vœux une multisectorialité et une implication des organisations à base communautaire dans la lutte contre le sida au Burkina Faso. Cette option consistait à mettre à contribution et en dialogue les ressources tant nationales qu'internationales pour l'obtention de bons résultats dans la lutte contre le sida. Les ressources symboliques de l'URCB apporteraient ainsi une plus value à la sensibilisation et à la prévention des populations contre le sida.

Le rôle du troisième acteur, l'ONG anglaise Aware/HIV, basé au Ghana à l'époque, mais intervenant également au Burkina, a consisté dans la production concrète d'une mise en réseau des institutions coutumières et confessionnelles (AWARE HIV/AIDS, 2004; URCB, 2008). Cette ONG a eu un rôle d'accompagnement technique dans la matérialisation d'un concept de « réseau confessionnel et coutumier ». AWARE/HIV ainsi organisé des voyages d'études dans la sous-région au bénéfice des représentants coutumiers et confessionnels du Burkina, pour leur permettre de s'imprégner des expériences locales religieuses notamment en matière de lutte contre le sida dans des pays comme le Sénégal, le Mal et la Mauritanie. Elle a co-organisé la rencontre constitutive de l'URCB, au cours de laquelle la première instance dirigeante a été élue.

« C'est eux (AWARE HIV/Aids) qui nous ont aidés à élaborer notre premier plan dans lequel on avait inclus la mise en place de l'URCB et c'est eux qui nous ont accompagnés pour que nous puissions élaborer notre plan stratégique de lutte contre le VIH. Donc dès les premiers moments de notre naissance c'est AWARE qui nous a accompagnés » (ancien responsable de l'URCB).

En synthèse, ce processus de création de l'URCB épouse de manière probante le scénario suivant : une initiative catholique, avec un soutien politique de l'État Burkinabè et un accompagnement technique de l'ONG AWARE HIV/Aids.

Les acteurs et les rôles mis en actes dans le scénario de même que les projections politiques et fonctionnelles de cette institution, notamment au sein de l'instance de coordination nationale de lutte contre le sida, sont des éléments susceptibles de permettre un cadrage théorique en lien non seulement avec des théories de l'action collective, mais également de l'action publique.

B. Un essai de cadrage théorique de la création de l'URCB.

L'union des religieux et coutumiers du Burkina présente, non seulement dans le processus de sa création, mais aussi dans sa structuration et ses actions, des caractéristiques d'une action collective et d'un mouvement social.

« Le concept d'action collective renvoie à toute tentative de constitution d'un collectif, plus ou moins formalisé et institutionnalisé, par des individus qui cherchent à atteindre un objectif partagé, dans des contextes de coopération et de compétition avec d'autres collectifs » (Cefaï, 2007, p. 8).

L'URCB constitue en effet, un collectif formalisé et institutionnalisé en vue de l'atteinte de plusieurs objectifs déterminés, dans le champ de la lutte conjointe contre le sida au Burkina Faso. Elle affiche une identité religieuse et coutumière dont elle promeut et défend la vision dans la conception et les stratégies auprès des institutions dans lesquelles elle est amenée à œuvrer. Elle réunit de ce fait les caractéristiques d'une action collective telle que la définit Cefaï : *« une action collective qui est orientée par un souci du bien public à promouvoir ou d'un mal public à écarter et qui se donne des adversaires à combattre, en vue de rendre possibles des processus de participation, de redistribution ou de reconnaissance »* (Cefaï, 2007, p. 15). Touraine définit trois caractéristiques principales d'un mouvement social : un *« principe d'identité qui fonde ses revendications »*, un *« principe d'opposition qui désigne l'adversaire et la nature du conflit »* et *« une référence aux orientations culturelles du système d'action historique »* (Touraine, 2000, p. 176). Avec son identité religieuse et coutumière, l'action de l'URCB est orientée par un objectif de combattre et d'éliminer, à partir de sa vision propre un « mal public » que constitue le sida. À ce titre, elle a une action qui s'inscrit dans la logique d'un mouvement social. Toutefois, le principe d'opposition ne se limite pas à la lutte contre le sida. Il se met en œuvre également dans toutes les confrontations à travers lesquelles elle tente d'affirmer et de donner du succès à sa vision de la lutte contre le sida notamment dans les arènes de concertation et de définition des stratégies.

Plusieurs approches de l'action collective seront mises à contribution pour une compréhension théorique de la dynamique de création de l'URCB. Trois dimensions sont

concernées par l'analyse : la structuration institutionnelle multi-niveaux, la motivation pour l'action collective et la dimension politique. La littérature sur l'action collective offre des outils d'analyse qui ont une résonance pour les caractéristiques inhérentes au processus de création et au mode de fonctionnement de l'URCB. Au nombre de ces éléments se trouvent le paradoxe *olsonien* du *free ride* (Olson, Levi, & Desmarez, 2011), l'action entrepreneuriale de Maccarthy et Zald (McAdam, McCarthy, & Zald, 1996), la *politie* de Tilly (Tilly, 1978) et les liens horizontaux et verticaux d'Obershall (Fillieule & Péchu, 1993; É. Neveu, 2011).

La première dimension concerne les caractéristiques de la structuration de l'URCB à partir des niveaux qui la constituent. Elle en affiche plusieurs : individuel, micro-associations et macro-association. Chaque membre de l'URCB est concerné par ces trois niveaux. Il se considère comme un individu représentant une des quatre micro-associations religieuses ou coutumières, dans la macro-association que constitue l'URCB. La micro-association est constituée par un ensemble d'individus réunis par un même référentiel religieux et des objectifs de groupe. La macro-association que représente l'URCB est une "association de micro-associations" appelée consortium par le SP/CNLS-IST. La micro-association représente le premier palier d'engagement et le plus déterminant pour tout membre de l'URCB. L'interaction au sein de l'URCB se joue entre individus appartenant à la même micro-association, entre micro-associations et entre individus tout simplement sans considération de leurs micro-associations d'appartenance.

La dimension relative à la motivation de l'engagement en vue de l'action collective de l'URCB concerne les niveaux individus, micro-associations et macro-association. Olson dans le cadre de l'analyse de la dynamique de l'action collective, a étudié les logiques qui permettent de venir à bout de la recherche de l'intérêt individuel appelé également « ticket gratuit » pour rendre effectif ce type d'action. Le paradoxe *olsonien* est en effet cette tendance à chercher le profit individuel en contexte d'action collective. Il s'agit d'une tension entre la rationalité individuelle et la dimension collective qui, dans un grand groupe, ne peut être résolue que par une incitation sous forme de récompense ou de sanctions (Fillieule & Péchu, 1993). La question de l'intérêt de l'engagement des individus en tant que membres dans les micro-associations et tant que « représentants » des micro-associations dans la macro-association URCB se pose. Cet intérêt peut relever d'une incitation, mais aussi de l'idéologie évoquée par Piven et Cloward (Piven & Cloward, 1995). Partant du principe que ces micro-associations sont de nature religieuse, l'intérêt d'ordre idéologique est central. Un intérêt symbolique peut être également recherché par les représentants des micro-associations dans le fait d' « affirmer une identité spécifique, dans l'espace public » (Braud, 2011, p. 376),

ou «(...) être intégrés dans une pièce qui se joue » et dans laquelle « le rôle est sa propre récompense » (Birnbaum, Leca, & Badie, 1986, p. 32-33). Toujours dans le cadre de l'idéologie, Anthony Obershall présente les liens horizontaux comme étant le cadre d'une source de solidarité pour la vie interne de la communauté traditionnelle pouvant favoriser une action collective (Fillieule & Péchu, 1993, p. 93). L'URCB est fortement caractérisée par son envergure institutionnelle et par ses liens horizontaux et verticaux. Les quatre micro-associations répondent de quatre institutions religieuses et coutumières, qui d'autre part sont bien hiérarchisées avec, à leurs sommets, les premiers responsables religieux pour les religions et le Mogho Naaba, empereur des Moosé, pour l'institution coutumière. La motivation de l'engagement dans une action collective de l'URCB vaut autant pour les individus représentants chaque micro-association que pour chaque micro-association elle-même.

La dimension politique s'invite également dans l'analyse théorique de la création de l'URCB. Le caractère étroit de l'intervalle temporel (2001-2002) dans lequel s'est située la création des quatre micro-associations confessionnelles et coutumière constitutives de l'URCB, suscite deux hypothèses. La première hypothèse correspond à un effet de mimétisme interreligieux. La deuxième est relative d'une impulsion d'ordre politique qui en a été à l'origine. Cette dernière hypothèse rencontre plusieurs éléments contextuels qui la soutiennent. Le contexte temporel de leur création coïncide avec le lancement du cadre stratégique de lutte contre le sida (2001-2005) (SP/CNLS-IST BF, 2001, p. 14) qui stipule une mobilisation large des organisations à base communautaire de la nation à cet effet. Ces micro-associations religieuses et coutumières représentaient à ce titre des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des politiques nationales de la lutte contre le sida au Burkina. Par ailleurs, cet intérêt manifesté à leur endroit pouvait constituer une source d'incitation positive et susciter, pour les micro-associations, des motifs pour s'organiser afin de saisir les fenêtres d'opportunités qui se présentent dans la perspective de collaboration avec le SP/CNLS-IST et avec les organisations internationales. Se présentait ainsi un contexte de mise à profit et d'échanges de ressources respectives entre les acteurs religieux et coutumiers des micro-associations, les institutions étatiques et les bailleurs de fonds engagés dans la lutte contre le sida. Cette articulation d'acteurs est analysée par Charles Tilly dans sa théorie du processus politique ou *modèle de la politie* qui se situe dans le paradigme de la mobilisation des ressources (Tilly, 1978).

Tilly souligne deux éléments importants pour la mobilisation des ressources en vue d'une action collective. Le premier concerne les déterminants internes d'un groupe (l'URCB) :

l'existence d'une identité commune entre les acteurs et la densité relationnelle qui accompagne ces derniers. Le deuxième élément porte sur l'importance des rapports que ce groupe d'individus (groupe de micro-associations dans le contexte de l'URCB) entretient avec les acteurs politiques (gouvernement, participants ayant accès aux ressources gérées par le gouvernement et adversaires) pour le succès de l'action collective dans un contexte de « conflit politique » (Chazel, 1980, p. 654). Le premier élément rejoint les dimensions structuration et motivation ci-dessus présentées. Outre ces facteurs internes, l'URCB s'insère dans un contexte plus large : celui du système politique du Burkina Faso avant et pendant l'émergence de cette macro-association. Il s'agit, comme l'ont fait les protagonistes du processus politique, notamment les auteurs américains, d'avoir un regard sur les facteurs qui ont contribué de manière diachronique à l'émergence des mouvements sociaux. Selon les auteurs américains, la structure institutionnelle et les relations de pouvoir informelles d'un système politique représentent les secteurs dans lesquels un changement peut susciter l'émergence d'un mouvement social (Revillard, 2003, p. 2). Dans le cas de l'URCB, des opportunités politiques ont accompagné la relation entre le pouvoir politique et les institutions religieuses et coutumières depuis la période coloniale jusqu'à la création de ce mouvement social en 2007. Tarrow (1996)³³ évoque quatre types d'opportunités politiques :

- l'ouverture de l'accès au système politique,
- l'instabilité des alignements politiques,
- des alliés d'influence,
- la division des élites.

Des éléments de cette typologie, deux opportunités concernent le contexte de la relation de l'URCB avec le système politique, notamment avec le gouvernement. Il s'agit de l'instabilité des alignements politiques et des alliés d'influence.

L'instabilité des alignements politiques se rapporte ici au contexte politique encore marqué par les effets de la crise politique de 1998 dont les mesures de sortie de crises étaient plus ou moins au stade de mise en œuvre. Le contexte politique du Burkina Faso était également marqué par la perspective des élections présidentielles de 2005 pour lesquelles, les partis s'activaient et affûtaient diverses stratégies électorales. Une certaine instabilité s'observait

³³ Tarrow S. TARROW, S. (1996), "*States and opportunities : the political structuring of social movements*", Pp. 41-61 in *Comparative perspective on social movements*. Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings, sous la direction de D. McAdam, J. McCarthy, et M. N. Zald, Cambridge: Cambridge University Press. (cité par, Revillard, 2003, p. 2)

d'autant plus qu'il s'agissait d'élections considérées comme étant réellement ouvertes, contrairement à celles du 15 novembre 1998 pour lesquelles il n'y avait que le candidat Blaise Compaoré, les autres s'étant retirés de la course en protestation contre des irrégularités dans le processus (Vogna, 2010).

Le contexte des élections présidentielles de 2010 se caractérisait également par des alignements politiques instables, notamment à cause de la « vie chère » et des manifestations de mécontentement de plusieurs couches sociopolitiques (Le Faso.net, 2008). Dans ces deux contextes, les institutions religieuses et coutumières et les élites politiques, représentaient de potentiels alliés, les unes pour les autres.

À côté de cette typologie des opportunités politiques, Gamson et Meyer (cités par, Revillard, 2003, p. 5) présentent une autre typologie comprenant deux dimensions. La première s'inscrit dans le registre institutionnel. La deuxième apparaît sur le champ culturel, se déclinant sous des questions de légitimité, de conscience de classe, d'humeur nationale, de discours publics et de cadres médiatiques (cités par, 2003, p. 5).³⁴ Cette typologie retient particulièrement l'attention de Gamson, de Kriesi et de Anne Revillard. Cette dernière trouve, en effet, qu'elle constitue à la fois une opportunité et une contrainte, un cadre cognitif conditionnant l'action dans le mouvement social. Le caractère religieux et culturel de l'URCB d'une part et les représentations sociales et politiques sur les religieux et sur les coutumiers d'autre part, convoquent ici la dimension culturelle inhérente aux opportunités politiques du système politique.

Pour ce qui concerne l'URCB, différents registres d'opportunités d'ordre culturel et institutionnel ont accompagné sa création: la volonté de jouer un rôle actif dans la lutte contre le sida, la valorisation d'un code moral, le partenariat avec l'État Burkinabè et avec les organisations internationales de santé et enfin, un appui financier.

³⁴ KRIESI, H., KOOPMANS, R., DUYVENDAK, J.W., et GIUGNI, M.G. (1995), *New social movements in Western Europe : a comparative analysis*. London: UCL Press.310 p. (cité par, Revillard, 2003, p. 5)

III. Objectifs et représentations politiques autour de la création de l'URCB.

L'action de l'URCB repose sur divers objectifs que se sont fixés les quatre micro-associations membres, dès sa création. Les objectifs institutionnels de l'URCB et les représentations sur sa création mettent en exergue l'enjeu que représente la présence des religieux et coutumiers pour la lutte contre le sida en général, notamment au sein de l'ICN.

A. Objectifs définis lors de la création de l'URCB.

Le sida est un phénomène qui a provoqué une perturbation des équilibres, des sensibilités, des convictions, des certitudes et des croyances dans la société burkinabè (Kouanda & Desclaux, 2008). Dans un tel contexte, les religieux et les coutumiers ont éprouvé le besoin de s'engager d'une part pour apporter leur part de contribution pratique à la lutte contre la maladie, d'autre part pour défendre leurs visions dans le cadre des stratégies nationales et internationales de lutte contre le sida. C'est ce qui a prévalu à la mise en place de l'URCB (URCB, 2007a, 2007b, 2008; URCB/sida, 2011b).

Les objectifs institutionnels inscrits dans les statuts de l'URCB se résument essentiellement en quatre items (URCB/sida, 2011b). Le premier est axé sur la prévention, la sensibilisation et la formation sur la gestion de la maladie du sida. Dans cette optique, un accent particulier est porté sur une incitation des populations au dépistage volontaire. Le deuxième concerne la lutte contre la stigmatisation et la discrimination à l'endroit des personnes infectées et affectées par le VIH/Sida, notamment avec un regard particulier sur les orphelins et les enfants vulnérables. Le troisième se projette sur la constitution d'une banque de données sur les IST et le VIH/Sida au sein de chaque communauté religieuse et coutumière dans le but d'une gestion efficace des stratégies de lutte. Le quatrième enfin porte sur la promotion du dialogue interreligieux à partir de la collaboration contre le sida. Ces quatre objectifs institutionnels constituent le socle à partir duquel l'URCB veut œuvrer au travers de son bureau central et de ses instances décentralisées.

Quelles représentations les acteurs associatifs et politiques projettent-ils à propos des objectifs de la création de l'URCB ?

B. Attentes et représentations sur les motifs de la création de l'URCB

Trois figures institutionnelles se sont exprimées sur la question. Il s'agit du Chef d'État du Burkina Faso, d'un représentant de l'ONG AWARE HIV/Aids et d'un représentant du SP/CNLS-IST du Burkina.

Le président Blaise Compaoré, alors chef d'État du Burkina Faso, a exprimé explicitement sa vision sur la place et le rôle qu'il attendait de l'URCB dans la lutte contre le sida. Invité à participer à une des principales activités de sensibilisation de l'URCB dénommée « Journée des Communautés », le Chef d'État avait souligné que cette association a « *une responsabilité déterminante dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre le Sida* » (Le Faso.net, 2009). C'est une 'mission' qui lui est assignée de la sorte par le président Compaoré, qui l'invitait à l'assumer en mettant l'accent sur la formation humaine, le respect de la vie et le développement économique et social. Ces trois points, selon le président Compaoré, devraient être complétés par une invitation à susciter une solidarité nationale et à concevoir une forme de collaboration qui puisse contribuer à rendre efficace l'action du gouvernement dans la mise en œuvre de sa politique de santé contre le sida.

L'Organisation non gouvernementale AWARE HIV également formulé sa vision sur le rôle qu'elle attribue à l'URCB: « *On ne saurait en effet prétendre à une lutte efficace contre le VIH-Sida sans une implication effective des leaders religieux et coutumiers* » (C. Ouédraogo, 2007). Pour cette ONG, l'efficacité de la lutte contre le sida passe par une collaboration des religieux et coutumiers. C'est donc un objectif instrumental qui est affiché dans le rapport entre l'action attendue des religieux et coutumiers et l'évolution de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

Une troisième réflexion menée cette fois-ci par un représentant du CNLS-IST, ouvre une autre perspective. Le chef du département chargé des ONG et des organisations à base communautaire (OBC) du SP/CNLS-IST, évoque la création de l'URCB en soulignant qu'elle « *permet aux religieux et coutumiers d'être davantage au service de la lutte contre le sida au Burkina* » (M. Z.). La perspective ici ne se présente sur le plan instrumental, mais plutôt sur l'atteinte d'un 'objectif d'autoréalisation' par les religieux et coutumiers. La réalisation d'un meilleur accès et d'une meilleure condition d'implication dans le concert de la lutte contre le sida.

En somme, les perspectives et attentes évoquées par les trois acteurs ci-dessus, à propos de la création de l'URCB, se situent dans une double logique : une logique instrumentale, en vue

de soutenir l'action de lutte contre le sida menée par le gouvernement burkinabè : et une logique d'autoréalisation pour les religieux et les coutumiers eux-mêmes qui trouvent ainsi un meilleur accès dans ce champ de la lutte contre cette maladie. Outre ces attentes exprimées par ces trois acteurs institutionnels que sont la présidence de la république, le CNLS et l'ONG AWARE/HIV-AIDS, des représentations ont été mises en relief par des acteurs tiers à propos de la création de l'URCB. Elles proviennent d'acteurs du monde associatif de lutte contre le sida et du secteur public, présents dans l'ICN Burkina.

C. Le rôle de l'État Burkinabè dans la création de l'URCB : Une visée électoraliste ?

La représentation du milieu associatif de l'ICN sur l'URCB part d'une hypothèse selon laquelle la création de cette dernière aurait été facilitée et même initiée par le pouvoir politique dans une visée de conquête électoraliste des religieux et coutumiers. La création de cette association se situait dans un contexte politique où la classe politique s'activait pour les échéances présidentielles prévues pour 2010. L'avènement de l'URCB serait alors une opération de rapprochement du pouvoir politique à l'endroit des autorités coutumières et religieuses.

« Les pouvoirs politiques qui parlent de leadership politique, ont vu que pour amener les religieux et coutumiers sur un terrain de l'électorat, il faut qu'ils bénéficient aussi souvent de la manne de lutte contre le VIH/sida » (Responsable d'une association membre de l'ICN Burkina).

Dans cette logique le pouvoir politique national s'emploierait stratégiquement à distribuer des opportunités en matière de ressources financières, politiques et relationnelles sur ce terrain de la lutte contre le sida dans une visée électoraliste. Une telle relation serait basée sur un échange d'intérêts. Cette assertion de l'intérêt des pouvoirs politiques pour les religieux et coutumiers est relayée par un acteur institutionnel qui n'hésitait pas à considérer ces derniers comme étant des « entrepreneurs politiques ».

« Comme c'est le politique même qui s'est rendu compte et qui les a sollicités, ils sont très bien écoutés du côté politique. Ce qu'ils n'accepteraient pas (les politiques), si c'est passé par l'union-là, ça passe. Donc en réalité, c'est de vrais entrepreneurs politiques si vous êtes dans un programme et que vous voulez faire adhérer même l'administration c'est eux qu'il faut chercher, car généralement tout ce qu'ils disent c'est écouté. Ils ont de l'influence vers ce côté-là. Parce que leur création n'était pas spontanée. C'est-à-dire les politiques et les techniques se sont rendu compte avec le temps et avec

beaucoup d'équipes, qu'on avait pour certaines choses utilisées un chemin qui n'était pas le bon. On a oublié les vrais acteurs et donc ç'a été une négociation un plaidoyer. C'est des gens qui ont fait des lobbyings pour créer ces trucs-là. Et ça fait que, quand c'est eux qui sollicitent, généralement il n'y a pas de contestations. Il n'y a pas du tout de contestation et c'est pour ça que...qu'on le veuille ou pas, ils sont influents ! Ils obtiennent tout avec le gouvernement. Et c'est grâce à ça qu'on a même atteint certains résultats » (Médecin de la présidence, membre de l'ICN Burkina).

La désignation des religieux et coutumiers comme étant des « entrepreneurs politiques » (Kingdon, 1984), indique que ce représentant de la présidence à l'ICN voit en eux une capacité de persuasion et une forme de pouvoir sur le gouvernement et sur l'ensemble de la classe politique. Il relève également en eux un rôle d'intermédiaires et de médiateurs politiques. Il mobilise deux notions du pouvoir pour décrire ce rôle et cette dynamique relationnelle des religieux et coutumiers : - le pouvoir comme capacité d'influence : « *ils obtiennent tout du gouvernement* », - et le pouvoir lié à des « ressources positionnelles » (Hassenteufel, 2011, p. 112-119) ou à une centralité d'intermédiaire³⁵ (Freeman, 1978; Lacroix, 2003, p. 485) : « *ce qu'ils n'accepteraient pas (les politiques), si c'est passé par l'union-là, ça passe* ». Au sujet du pouvoir d'influence, Steven Lukes soutient que le pouvoir est « *une influence directe et ouverte qu'un acteur a sur un autre* » (Huault & Leca, 2009, paragr. 5; Lukes, 2005). A propos du pouvoir positionnel, Hassenteufel affirme que la position occupée dans un contexte d'interaction et le statut de « *partie prenante dans la mise en œuvre d'un dispositif* » constituent des ressources positionnelles qui donnent un pouvoir aux acteurs en jeu (Hassenteufel, 2011). Les Religieux et coutumiers occuperaient, selon le témoignage de cet acteur institutionnel, une position intermédiaire et c'est de ce fait qu'ils sont sollicités pour être partie prenante dans la mise en œuvre des mécanismes de sensibilisation et de médiation auprès de la classe politique ou auprès des populations burkinabè. Par ailleurs, il mobilise le concept « d'entrepreneurs politiques » pour définir le statut et le rôle des religieux et coutumiers en rapport avec les pouvoirs d'État du Burkina Faso. Le sens qu'il donne à cette expression rejoint celui de Kingdon :

« Les entrepreneurs politiques sont des acteurs-individuels ou collectifs-qui, dans un contexte politique donné (political stream) et face à un problème politique donné (problem stream), sont porteurs de solutions particulières (policy stream). Ce sont des défenseurs (d'intérêt), prêts à investir leurs ressources-temps, énergie, réputation, argent et à promouvoir une solution en échange de gains futurs » (Attarça & Salins, 2013; Facchini, 2006; Kingdon, 1984, p. 179).

³⁵ Appelée également « centralité d'intermédiation » et qui « *mesure à quel point un acteur sert d'intermédiaire entre les autres acteurs du réseau* » (Lacroix, 2003, p. 485).

Les réflexions des acteurs associatifs et du médecin de la présidence sur les motifs de la création de l'URCB soulignent ici une logique relationnelle utilitariste entre le politique et les religieux et coutumiers au Burkina Faso.

IV. L'URCB : le pari d'une alliance composite.

L'URCB est un regroupement d'institutions religieuses et coutumières d'envergure nationale. Si elle mobilise ses ressources politiques et symboliques pour atteindre ses objectifs institutionnels, elle s'y projette également à partir d'une volonté d'optimisation de sa structuration interne. Cela représente un défi institutionnel, car la logique d'alliance qui la caractérise à l'interne constitue un pari instable. L'objectif de ce paragraphe est de décrypter la signification de l'union de ces quatre communautés à partir des points communs et des points de divergences qui les caractérisent.

A. Capitaliser la diversité intra institutionnelle pour une action forte et originale.

Trois registres guideront la réflexion à propos de l'architecture institutionnelle de l'URCB : le registre des différences, celui des points communs et celui de l'articulation entre les micro-associations de l'URCB.

Dans le registre des différences, quatre niveaux de distinctions peuvent être observés dans la composition de l'URCB. Le premier niveau concerne la "nature" extérieure des membres de l'URCB. Il opère une différenciation entre les religieux d'une part et les coutumiers de l'autre, au sein de cette association. La catégorie des "religieux" regroupe les représentants des religions chrétienne ("catholicisme" et "protestantisme") et musulmane (Islam). La catégorie des "coutumiers" renvoie à un entrelacement d'univers culturels et culturels propres aux sociétés et traditions locales du Burkina Faso. Elle renvoie non seulement aux autorités en charge des coutumes appelées « chefs coutumiers », mais aussi aux autorités en charge des sociétés traditionnelles appelées « chefs traditionnels ». Cette dernière expression comporte une double dimension. La dimension culturelle qui accompagne principalement la tâche sacerdotale du chef coutumier dans les religions locales. Et la dimension politique qui touche le statut et le rôle politique qu'incarne le chef traditionnel dans les sociétés traditionnelles

locales. La figure de ‘chefs coutumiers’ mobilise quant à elle le registre de l’identité profonde du citoyen burkinabè. Elle fait appel à son imaginaire, à ses valeurs culturelles, à l’histoire des peuples du Burkina et, implicitement, à sa fibre patriotique.

Le deuxième niveau de distinction dans l’architecture institutionnelle de l’URCB porte sur les textes auxquels se réfèrent les quatre religions. La religion musulmane se développe autour du Coran et des traditions musulmanes (Merad, 2001). Ces dernières sont un ensemble d’interprétations des textes coraniques qui ont une valeur doctrinale. Le christianisme quant à lui, se base sur la Bible et sur la « tradition » chrétienne. La tradition chrétienne représente une compilation des réflexions théologiques de l’Église à partir des interprétations bibliques (Conférence des évêques de France, 2019b). Les sociétés locales étant de traditions orales, leurs religions ne reposent pas sur des documents écrits.

Le troisième niveau de distinction est un prolongement et un approfondissement du deuxième niveau. Il se focalise sur les différences entre les visions catholique et protestante au plan doctrinal et pastoral, au sujet de la prévention et de la prise en charge de la maladie. Les actions de l’Église catholique dans ce champ sont définies à partir de la doctrine sociale de cette dernière (Maurot, 2009). Celles des églises protestantes s’inspirent également d’une doctrine chrétienne, qui n’est toutefois pas unifiée, à cause de la diversité confessionnelle qui les caractérise. Les religions traditionnelles locales s’accompagnent de codes de bonne conduite et de sagesse culturelle dont les chefs coutumiers et traditionnels sont les garants.

Le quatrième niveau de distinction concerne les effectifs des adeptes de chacune de ces religions au Burkina Faso. Selon les statistiques officielles du recensement de 2006 (RGPH 2006), les musulmans représentent 60% de la population du Burkina Faso ; les catholiques, 19%, les adeptes des religions traditionnelles locales : 15% et les protestants : 5%. Cette configuration démographique influence les relations entre les acteurs du pouvoir d’État et les confessions religieuses. La question d’une proportionnalité entre l’importance numérique de chaque religion dans la population et le degré de visibilité politique de ses représentants dans les instances politiques est récurrente. Otayek notait à ce propos une particularité du Burkina.

«Une particularité religieuse propre au Burkina consiste en la présence d’une Église catholique remarquablement organisée et dont l’influence politique, sociale et morale est inversement proportionnelle à son poids démographique, (...) les chrétiens ne représentent que 20,6% de la population totale au sein desquels les catholiques forment une écrasante majorité. Cette puissance du catholicisme burkinabè est un phénomène unique dans l’espace sahélien massivement islamisé » (Otayek, 1999, p. 35).

Ces quatre niveaux de distinction dans l'URCB, constituent autant de facteurs qui interviennent dans son fonctionnement institutionnel et qu'elle tente de capitaliser de telle sorte que les différences constitutives se présentent comme des ressources pour l'atteinte de ses objectifs.

Le deuxième registre de la réflexion sur l'URCB concerne les points de convergences. Chacune des 4 micro-associations dispose d'un capital symbolique de respect et d'honorabilité auprès des populations. Par ailleurs, leurs approches sur la gestion de la lutte contre le sida sont convergentes. Elles sont animées par la volonté de valorisation de leur vision idéologique dans les instances de délibérations du SP/CNLS-IST et de l'ICN Burkina.

Le troisième registre est celui de l'agrégation spécifique institutionnelle de l'URCB. Plusieurs dénominations sont utilisées par les acteurs associatifs et institutionnels pour désigner l'URCB. Toutefois, deux de ces appellations sont récurrentes. Il s'agit d'« organisation à base communautaire (OBC) » et de « consortium ». Si la première est très générale, la seconde est spécifiquement employée par le SP/CNLS-IST et par les acteurs de l'ICN Burkina pour l'URCB. La dimension communautaire de l'URCB et son mode d'agrégation interne sont les caractéristiques qui justifient cette seconde dénomination. Cette particularité de l'URCB lui vaut également d'être considérée au sein du Secrétariat Permanent du CNLS/IST comme étant une « structure faîtière » au même titre que la Coalition des réseaux et associations du Burkina (CORAB). L'institution étatique souligne par ce fait l'envergure de ces réseaux qui jouent un « rôle d'interface entre les associations et leurs différents partenaires » (Soubeiga, 2016, p. 135). Ils facilitent la circulation de flux d'informations du sommet à la base. L'URCB refuse toutefois d'être intégrée à la CORAB, « *L'URCB tout en étant disposée à collaborer avec la CORAB³⁶ ne veut pas se faire avaler* » (Responsable de département SP/CNLS-IST).

Au-delà de tous ces aspects techniques et politiques, l'URCB est en général définie comme étant une association. Une confrontation avec les théories sociologiques sur le concept d'« association » permet de capter la configuration institutionnelle de l'URCB. L'analyse structurale des associations de Vincent Lemieux offre des outils pour une telle confrontation.

³⁶ Coalition des réseaux et associations du Burkina (CORAB).

B. Les caractéristiques structurelles de l'URCB

Vincent Lemieux a produit une taxonomie de caractéristiques logiques propres aux réseaux (Lemieux, 1997) dont la confrontation avec celles de l'URCB peut permettre de définir la configuration relationnelle de cette dernière. Il définit la logique générale propre au réseau comme étant une alliance, avant de donner des critères pour une définition plus approfondie. Il soutient que l'alliance, selon les critères de durabilité et de concertation, peut se définir sous quatre formats relationnels que sont l'association, la coalition, la tendance et l'agrégat. L'association est une alliance concertée et durable. La coalition est une alliance concertée et non durable. La tendance est une alliance non concertée et durable. L'agrégat est une alliance non concertée et non durable. Ces quatre formats sont représentés par la figure ci-après.

Tableau 5 : Types d'alliances selon qu'elles sont concertées ou non, durables ou non (Vincent Lemieux)

Types d'alliances	Alliances concertées (+) non concertées (-)	Alliances durables (+) non durables (-)
Associations	+	+
Coalitions	+	-
Tendances	-	+
Agrégats	-	-

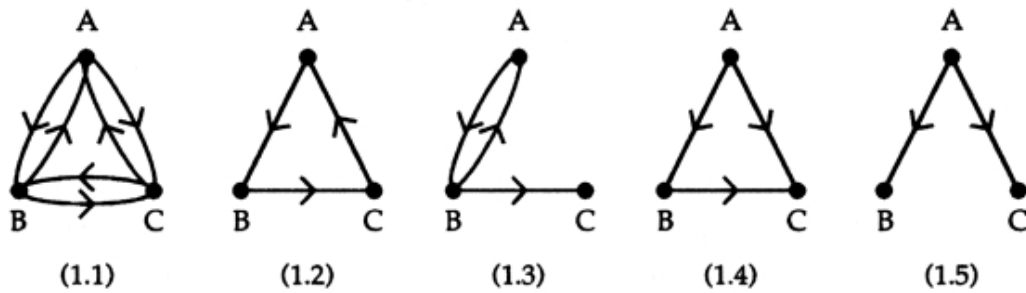
Source : (Lemieux, 1997, p. 14)

En considérant les caractéristiques définies par les textes statutaires de l'URCB et qui régissent son fonctionnement, le principe de la concertation se révèle comme le cœur des logiques relationnelles existant entre les quatre membres. De ce fait, deux des quatre formats de la taxonomie de Lemieux sont susceptibles de concerner le type de lien qui caractérise les membres de l'URCB. Ce sont l'« association » et la « coalition ». Si la concertation est un principe statutaire défini pour l'URCB, la question de la durabilité, quant à elle, n'est pas

définie de manière explicite dans ses statuts et règlement intérieur. L'URCB est créée originellement pour la lutte contre le sida. Par la suite, elle s'est élargie à la santé de manière générale et au « développement ». Implicitement il peut être retenu que la « durabilité » est sous-entendue pour le fonctionnement et les actions de l'URCB et pour l'alliance interne qui la fonde. De ce fait, les deux variables de la « concertation » et de la « durabilité » sont respectées pour le cas de l'URCB, sur le plan des principes internes. La logique relationnelle interne de l'URCB relève donc d'une « association ». Toutefois, elle peut fluctuer s'il arrive que les conditions de respect des principes statutaires ne soient pas réunies de manière effective dans le fonctionnement de l'URCB. D'« association », la configuration relationnelle peut se transformer en une « tendance », en cas de manque de « concertation » entre les membres ou simplement au sein de l'instance dirigeante de l'URCB. Ce cas s'est présenté dans le parcours institutionnel de l'URCB. Par ailleurs, elle peut devenir une « coalition », si la « durabilité » de l'alliance n'est pas effective. L'« agrégat » synonyme de manque de concertation et de durabilité relève d'une situation qualifiable de pathologique pour le fonctionnement de l'URCB, au regard des objectifs et des principes prévus par les statuts et règlements intérieurs. La « tendance » serait également à considérer comme une situation pathologique. Un point faible de la catégorisation de Lemieux se trouve dans l'impossibilité de mesurer le critère de durabilité. Jusqu'à quand peut-on dire qu'une concertation est durable ?

Les catégories d'analyse du réseau de Lemieux permettent également de déterminer sur le plan théorique la « fluidité » ou la « densité » relationnelle de l'URCB. Une taxonomie de formats de fluidité/densité relationnelle portés par des outils d'analyse tels que la « racine » et le « sommet », est fournie cet effet (Lemieux, 1997, p. 7-8). Un « sommet » est considéré comme une « racine » lorsqu'« *il y a un chemin, fait d'un certain nombre d'arcs, qui mène de ce sommet à tous les autres sommets du graphe* » (ibidem 1997, p. 7-8). L'« arc » souligne ici l'ouverture relationnelle et le flux de relations entre un sommet et un autre. Le flux relationnel peut être unidirectionnel ; il peut aussi être bidirectionnel (ou réciproque) entre deux sommets ou entre plusieurs sommets. La figure suivante présente plusieurs configurations de sommets dans le graphe.

Figure 5 : Graphes dont tous les sommets, plusieurs sommets ou un seul sommet sont des racines.



Source : (Lemieux, 1997)

Quatre formats sont prévus dans cette taxonomie. Ce sont : le « réseau », le « quasi-réseau », l'« appareil » et le « quasi-appareil ». La distinction entre ces formats se fait grâce à la présence ou non de flux d'ouverture relationnelle réciproque d'une part et multidirectionnelle d'autre part, entre les acteurs membres de l'institution. Un « réseau » est une forme relationnelle dans laquelle se présente une ouverture relationnelle réciproque et un flux relationnel entre tous les membres de l'institution. C'est donc une ouverture relationnelle réciproque entre tous les membres de l'institution³⁷. Un « quasi-réseau » se caractérise par un manque de réciprocité dans l'ouverture relationnelle qui concerne au moins deux membres de l'institution. L'« appareil » et le « quasi-appareil » sont des cas qui présentent un déficit plus grand en matière de réciprocité dans l'ouverture relationnelle et en termes de flux relationnel vers chacun des membres. La force de cette catégorisation se trouve dans le fait que, en plus de la densité relationnelle, elle permet de situer le degré de centralité des acteurs dans la configuration relationnelle de groupe et donc de mettre en relief la présence d'une ressource de pouvoir centré sur la position : la ressource positionnelle (Freeman, 1978; Hassenteufel, 2011; Lacroix, 2003). Dans le cas du « quasi-réseau », de l'« appareil » et du « quasi-

³⁷ Vincent Lemieux définissait ainsi le réseau dans un souci de souligner les insuffisances et les aspects négligés de la définition habituelle qui stipule que « le propre d'un réseau consiste dans la possibilité pour chacun de ses participants de communiquer, directement ou indirectement avec chacun des autres » (Lemieux, 1997, p. 8). La différence entre le réseau et les autres formes de relations se situe au niveau du nombre de sommets et de chemins entre les sommets. Ainsi un quasi réseau est « une forme telle que tous les sommets sont des racines, mais où dans un couple de sommets au moins il n'y a pas plus d'un chemin, dans un sens sinon dans les deux ». Et un appareil, encore plus pauvre que le quasi-réseau est : « une forme telle qu'au moins un sommet (mais non pas tous) est une racine, et que dans au moins un couple de sommets il n'y a pas de chemin, ni dans un sens ni dans l'autre » (ibidem Lemieux, 1997).

appareil », le membre du graphe qui a les caractéristiques d'un « sommet », occupe une position qui constitue une ressource de pouvoir dans le groupe à cause de sa centralité positionnelle (Freeman, 1978; Lacroix, 2003).

Une limite de cette catégorisation se trouve toutefois dans le fait qu'elles sont plus utiles pour analyser les difficultés relationnelles qu'à déterminer de manière précise une densité relationnelle. Elles sont, en effet, difficiles à mesurer concrètement dans le fonctionnement d'une institution de type fédérale comme l'URCB. Dans le cas de l'URCB, les principes fonctionnels et organisationnels prévoient une densité relationnelle d'un « réseau », c'est-à-dire une ouverture relationnelle réciproque vers tous les membres de l'Union. Mais dans le concret des circonstances et des enjeux de fonctionnement interne, cette densité peut subir des modifications.

Les aspects analysés dans ce paragraphe concernent la structure, les logiques et la densité relationnelles de l'URCB. Ils ont pour but de comprendre les facteurs à partir desquels sont construits l'institution « URCB » et son fonctionnement. Ce sont ces facteurs et logiques de construction qui lui servent de support pour se projeter vis-à-vis des populations et des autres acteurs du champ de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

V. Ressources symbolique et communicationnelle de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB)

L'URCB détient des ressources symbolique et communicationnelle qui se présentent sous la forme d'une transversalité interne et externe. Le concept de transversalité recouvre le potentiel de liens croisés entre l'URCB et plusieurs acteurs tant institutionnels qu'individuels. Il porte également sur la mise à profit de ce potentiel par l'URCB pour une communication stratégique à l'intérieur de l'ICN. L'enjeu de ce concept de transversalité est l'impact direct ou indirect des actions de l'URCB sur ses propres membres et sur les acteurs de l'ICN Burkina. La transversalité interne de l'URCB s'observe à travers la capacité de chacun de ses membres d'influencer ou d'être une source d'inspiration pour les autres. Une telle capacité permet à chaque micro-association de l'URCB de bénéficier auprès des autres d'une certaine visibilité et d'une respectabilité particulière sur des aspects tels que : l'organisation

institutionnelle, la persuasion politique, les compétences managériales, la rigueur dans la gestion comptable, l'expérience en matière d'accompagnement politique des régimes politiques, les ressources en matière de médiations et de conciliation des positions. La visibilité et la respectabilité de chacune des micro-associations à partir de ces aspects constituent une ressource symbolique qui joue son rôle dans les relations internes.

La transversalité externe, quant à elle, concerne le lien symbolique (religieux et culturel) que les institutions représentées dans l'URCB ont avec les populations et avec les acteurs associatifs et politiques dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre des activités de lutte contre le sida. De ce point de vue, les discours de l'URCB trouvent un écho particulier auprès des populations et des acteurs politiques et qui s'exprime sous la forme d'un accueil, d'une adhésion, ou d'un manque de volonté de s'y opposer ouvertement. Il s'agit là d'un facteur conditionnant. C'est ce que souligne ce responsable associatif dans le contexte de l'ICN Burkina:

« (...) c'est un peu comme quelqu'un qui a dit une fois que : « nous tous on est URCB ! ». Ça veut dire que même sans être (de) URCB, plein de gens c'est des catholiques, c'est des musulmans, c'est des coutumiers. Ce qui fait que quand ils parlent, ils disent : « la Bible ne peut pas tolérer ça ! », ce n'est plus les gars de l'URCB seulement qui sont interpellés, c'est tous les membres du CCM (ICN) qui sont catholiques ou protestants » (Représentant d'une association dans l'ICN Burkina).

Cette transversalité externe de l'URCB constitue une ressource qui lui assure de la visibilité et un positionnement stratégique au sein de l'ICN et auprès du SP/CNLS-IST.

L'URCB poursuit un objectif d'efficacité dans ses structures à l'interne et dans son interaction externe. Comment est-elle structurée à l'interne ? Et quelles sont ses principales actions dans la lutte contre le sida ?

VI. Les principales actions de l'URCB

L'URCB a une matérialité reconnue dans le champ de la lutte contre le sida au Burkina Faso. Elle est reconnue concrètement dans sa structuration institutionnelle, dans ses visions spécifiquement éducatives et dans les activités qu'elle mène à l'échelle nationale. Elle se fait également visible grâce aux actions qu'elle mène dans le cadre de l'action publique impulsée par le Fonds mondial pour la lutte contre le sida.

A. Organigramme et programmes d'actions de l'URCB

L'organigramme de l'URCB est constitué essentiellement de deux niveaux : le niveau national et le niveau régional. Le niveau national est constitué de quatre organes de coordination et de décision : l'Instance de concertation de la hiérarchie religieuse et coutumière, l'Assemblée générale nationale, le Conseil d'administration et le Bureau central appelé également « coordination centrale ». Le niveau régional se compose de deux organes de réflexion pour la mise en œuvre d'actions impulsées par le sommet de l'association. Ce sont l'Assemblée régionale et le Bureau de coordination régionale. L'Instance de concertation de la hiérarchie religieuse et coutumière est plus symbolique qu'active. En revanche, l'Assemblée générale, constitue l'instance souveraine, qui définit la politique générale annuelle de l'URCB. Elle donne des orientations sur les activités de mise en œuvre. Le Conseil d'administration veille sur la marche générale de l'URCB. Il est composé de 10 membres. Le Bureau de coordination nationale, organe exécutif composé de huit membres, se charge, en sessions trimestrielles, d'organiser la mise en œuvre des plans et des programmes de lutte contre le sida. Les institutions régionales fonctionnent comme des relais des instances nationales de l'URCB. L'Assemblée régionale se réunit une fois par an.

Le fonctionnement de l'URCB est centralisé. Les tâches de conceptions et de mise en œuvre des projets de lutte contre le sida sont confiées au bureau de coordination centrale. Les statuts prévoient toutefois que chaque micro-association puisse fonctionner et s'organiser de manière autonome, en parallèle avec les activités de l'URCB. Ces principes de fonctionnement et l'organigramme actuels de l'URCB sont en vigueur depuis la réforme opérée en novembre de 2011 (URCB/sida, 2011b). L'instauration d'un conseil d'administration et l'adoption d'une disposition qui veut que le président du conseil d'administration soit obligatoirement un religieux ou un chef coutumier (Article 13 URCB/sida, 2011a), constituent les principaux ajouts aux anciens textes constitutifs de l'URCB.

1. Plan d'action de l'URCB

L'URCB a élaboré, dès sa création, une vision programmatique qui accompagne son engagement global dans la lutte contre le sida. Cette vision se présente comme un plan stratégique qui oriente et inspire les actions des religieux et coutumiers dans la lutte contre le sida. Elle se veut, de fait, l'expression de leur spécificité et de leur identité. La synthèse de cette vision se trouve dans la citation suivante :

« En 2010, tous les religieux et coutumiers du Burkina Faso : -Sont impliqués dans la lutte contre les IST/VIH/SIDA. -Développent et enseignent la prévention en mettant un accent particulier sur le respect des normes morales et éthiques au nombre desquelles figurent la chasteté et la fidélité réciproque et permanente. -Développent les soins-conseils à travers l'appui spirituel, moral et psychosocial, apportant le soutien économique aux PVVIH, veufs/veuves, orphelins et enfants vulnérables, œuvrant pour le renforcement des capacités des institutions religieuses et coutumières pour cette lutte » (URCB, 2008, p. 20).

L'objectif principal de cette vision est une mobilisation graduelle de tous les religieux et coutumiers dans une lutte contre le sida, qui prend en compte des dimensions plus profondes et plus larges que celles qui sont mobilisées habituellement. D'autres objectifs programmatiques complètent et matérialisent le premier. Il s'agit de la prévention de la maladie et de l'accompagnement multidimensionnel des personnes infectées et des personnes affectées par le VIH/sida.

Chacune des quatre communautés constitutives de l'URCB, est dotée d'un « modèle programmatique d'intervention (AIM)» (URCB/sida, 2011c) qu'elle veut mettre en œuvre auprès des populations. Ce document est élaboré selon la vision spécifique de chacune des quatre communautés spirituelles. L'objectif stratégique de ces documents est non seulement de donner des informations de base sur le VIH/sida, mais aussi d'offrir des repères tirés à la fois des ressources spirituelles et de la connaissance des aspects du VIH/sida afin de mener des actions de solidarités et d'accompagnement des personnes infectées. Chaque modèle programmatique est constitué de quatre éléments. Le premier élément est une mise en relief des généralités sur le VIH et sur ses conséquences : les modes de transmission du VIH, son évolution en absence de traitement, son impact sur l'individu et sur l'économie nationale et enfin les facteurs qui contribuent à l'expansion de la maladie. Le deuxième point donne des informations sur la situation épidémiologique du VIH/sida au Burkina Faso. Le troisième axe présente le VIH/sida à la lumière du christianisme, de l'islam ou de la sagesse traditionnelle (religion traditionnelle). L'ambition de cet axe est *« d'interpeller les consciences sur la nécessité de poursuivre la lutte en se conformant autant que faire se peut, aux riches prescriptions de nos saintes Écritures et de la sagesse africaine (...)»* (Cf URCB/sida, 2011c). Il s'agit de susciter un engagement des fidèles des communautés religieuses dans des actions de préventions contre la maladie, de solidarité et de lutte contre les stigmatisations sur les personnes vivant avec le VIH/sida. Le quatrième axe montre des lieux concrets où peut s'affirmer le rôle des leaders religieux et coutumiers dans la lutte commune contre le VIH/sida. Le dernier axe est celui des recommandations formulées de manière synthétique à

l'endroit des leaders religieux et coutumiers, des responsables d'ONG et d'associations religieuses, sur les démarches prioritaires de la lutte contre le VIH/sida.

2. Les principales activités de l'URCB

Les activités de l'URCB se résument essentiellement en deux : la sensibilisation des populations contre la maladie et la prise en charge des malades du sida. La sensibilisation se décline sous la forme de séminaires, d'ateliers, de conférences et d'expositions. La prise en charge quant à elle concerne notamment les niveaux psychosocial et spirituel des personnes affectées et infectées et des orphelins et enfants vulnérables. Ces deux axes dans lesquels s'inscrivent les activités de l'URCB, orientent les programmes et projets élaborés contre le sida. Au nombre des activités de sensibilisations organisées sur le plan national par l'URCB, figure la « *Journée nationale des communautés religieuses et coutumières du Burkina Faso contre le sida, la tuberculose et le paludisme* ».

« C'est une des activités qui était organisée chaque année. On choisit une localité : Tenkodogo ou Koudougou, je crois que la dernière c'était à Koudougou. Et toutes les régions vont converger vers ce lieu-là. C'est une occasion pour faire le bilan des activités de chaque région. Pour faire une sensibilisation à une échelle beaucoup plus étendue et pour que les responsables aussi puissent se rencontrer pour voir un peu comment orienter les activités pour plus d'efficacité » (Représentant catholique au sein de l'URCB).

En plus de la sensibilisation, cette activité vise la mobilisation des communautés pour un engagement plus grand dans la lutte contre les trois maladies, pour le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de l'URCB et la réflexion en vue d'une efficacité des actions de l'URCB/sida. Elle est organisée tous les deux ans. La première édition a eu lieu en 2008 sous le patronage du secrétaire permanent du CNLS (Le Faso.net, 2009). Elle a été accompagnée par l'adoption officielle du document de la stratégie nationale des religieux et les coutumiers pour lutter contre VIH-SIDA (URCB, 2008). La deuxième édition organisée du 16 au 18 juillet 2009, avait pour thème : « *Dynamique communautaire dans la promotion de la santé : l'exemple de l'URCB dans la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme* » (C. Ouédraogo, 2009). Elle a bénéficié de la présence du Président de la République Monsieur Blaise Compaoré. Elle a eu lieu dans la ville de Ziniaré. La troisième édition a été organisée du 14 au 21 juin 2012 à Gorom-Gorom dans le Nord du Burkina. Elle était portée par le thème suivant : « *le sida, la tuberculose et le paludisme dans sa région* ». Une caravane de sensibilisation contre les trois maladies a eu lieu à cette

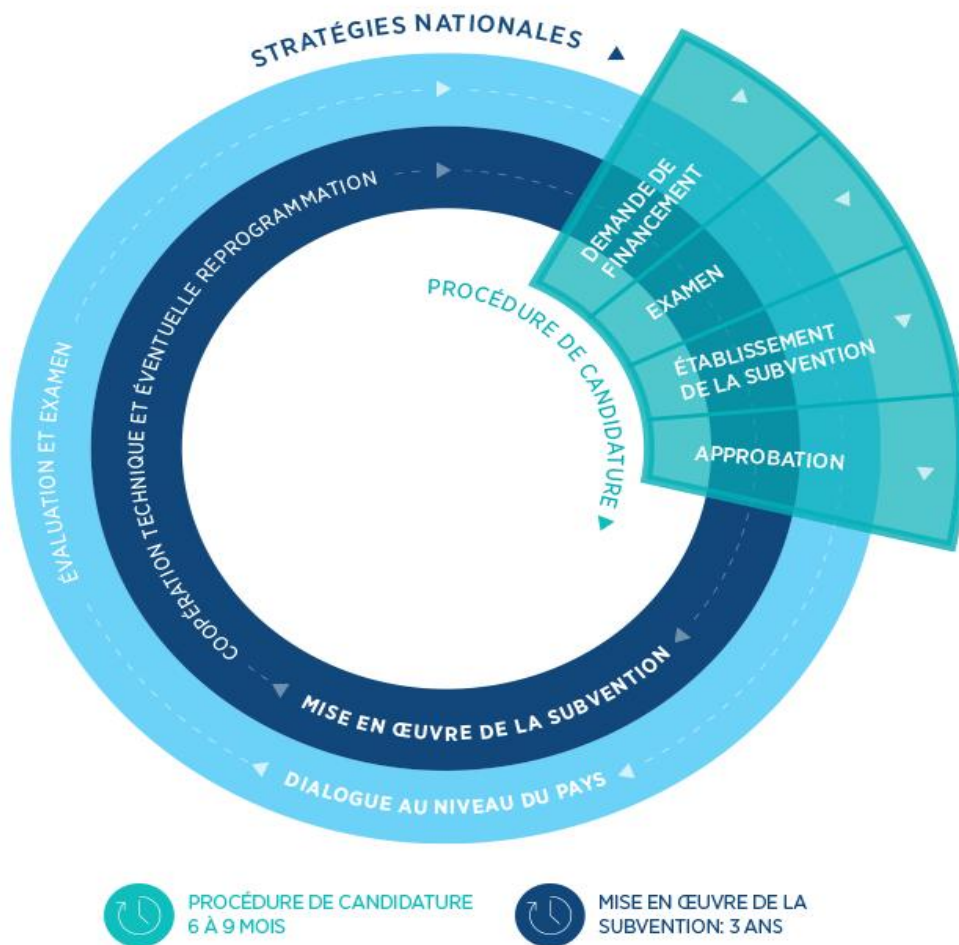
occasion. Le ministre Burkinabè des Carrières et des Mines a été le parrain officiel de cette édition dont l'objectif était de sensibiliser plus de 5000 personnes dans le sahel sur le sida (Sidaway, 2014). La quatrième édition a eu lieu le 17 janvier 2014 à Bobo Dioulasso. Elle s'intitulait « *Journées des valeurs morales et éducatives pour la lutte contre le VIH/sida et les IST* » (Kambiré, 2014).

En plus des actions qu'elle réalise de manière autonome, l'URCB prend une part active au fonctionnement de l'ICN, au sein de laquelle contribue à la conception et à la mise en œuvre de projets de lutte contre le sida.

B. Les actions de collaboration avec le Fonds mondial

L'URCB est entrée en collaboration avec le Fonds mondial dès son entrée dans l'ICN Burkina en février 2008 (Bambara, 2008). L'implication de l'URCB au sein de l'ICN-Burkina s'est traduite par un engagement dans les travaux de commissions techniques telles que la communication, le suivi-évaluation. Elle se traduisait également par une participation à la rédaction de la note conceptuelle. Il s'agit d'un processus échelonné dans le temps et dont l'objectif est l'élaboration d'une demande de financements adressée au Fonds mondial. Les représentants de l'URCB prennent une part active à toutes les étapes de la procédure d'élaboration de cette note conceptuelle : assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Graphique 6 : Interactions entre le Fonds mondial et l'ICN



Source : Fonds mondial

Un dernier volet de l'engagement de l'URCB dans le fonctionnement de l'ICN Burkina concerne sa candidature pour être récipiendaire de subventions du Fonds mondial pour des projets de lutte contre le sida. Elle a été, en effet, élue plusieurs fois *bénéficiaire secondaire (BS)*. Ce fut le cas lors du Round 6 en 2008, où elle a été retenue comme structure de mise en œuvre d'un projet dans le domaine de la lutte contre la discrimination dont les personnes infectées étaient victimes (Entretien avec le Coordinateur de l'URCB). Ce fut également le cas lors du Round 10 en 2011 et 2012 pour des projets de prévention de la transmission du VIH mère/enfant sur tout le territoire du Burkina Faso. En 2015, dans le cadre du *Nouveau Mécanisme de Financement* du Fonds mondial, l'URCB a été élue *Bénéficiaire Secondaire* des subventions du Fonds mondial dans le volet VIH pour quatre régions du Burkina Faso : l'Est, le Centre Est, le Centre-Sud et le Centre-Ouest. Cette subvention était centrée sur la prévention de la transmission mère/enfant, la prise en charge comportemental et le dépistage.

L'élection répétée comme *Bénéficiaire Secondaire* des subventions du Fonds mondial a suscité un sentiment de satisfaction dans les rangs de l'URCB. Ils y voient un indicateur de bonne appréciation des prestations de l'URCB par le Fonds mondial : « *L'URCB est la seule structure BS (Bénéficiaire secondaire) pour les trois volets Paludisme, VIH, Tuberculose de 2010 à 2013. Cela est un indicateur d'une bonne appréciation* » (Chef de programmes de l'URCB).

Conclusion du Chapitre

La présence de l'URCB dans l'action publique contre le sida menée par l'ICN Burkina constitue la résultante de la réalisation de plusieurs objectifs : politique, religieux et social. L'objectif politique vise une coalition des forces religieuses et coutumières afin de participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de lutte contre le sida au Burkina. L'objectif religieux porte sur leur volonté d'une prise en compte de la sensibilité religieuse et éducative dans les stratégies de lutte contre le sida au Burkina. L'objectif social se focalise sur une prévention et sur une prise en charge des malades du sida. L'interprétation que les autres acteurs de l'ICN avaient de cette présence de l'URCB a mis en lumière une dimension politique du fait de l'intérêt qu'elle suscite pour le pouvoir d'État. Trois motifs expliquent cette situation : les susceptibilités pour certaines dispositions politiques de santé publique, la teneur idéologique de ses interventions et le type d'influence qu'elle a sur les populations et sur certains acteurs locaux membres de l'ICN Burkina. Elle est politique enfin parce qu'elle répond à un besoin stratégique du Fonds mondial d'avoir des représentants des confessions religieuses dans le format institutionnel prévu pour les instances de coordination nationale de lutte contre le sida. L'engagement de l'URCB se situe dans la logique d'une action collective. Il s'agit d'une mobilisation en vue d'un bien public à promouvoir (la santé), d'un adversaire à combattre (le sida) et d'une vision à défendre (une lutte qui respecte les valeurs morales et éducatives des populations). Elle est une macro-association de type fédéral et détient la particularité d'avoir une influence symbolique sur les membres de l'ICN, du CNLS-IST et sur les populations grâce au registre religieux et culturel. Elle bénéficie de ce fait d'un grand potentiel dans le domaine de la sensibilisation pour la lutte contre le sida. Son élection en tant que bénéficiaire secondaire des subventions du Fonds mondial constitue un indicateur de l'attention qui est accordée à ses aspects considérés "utiles" dans la lutte contre le sida. Toutefois, elle ne manquera pas de mettre en œuvre des aspects considérés comme non "utiles" en termes d'efficacité dans le fonctionnement de l'ICN. Il s'agit notamment de ses réticences à propos de l'approche des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ».

Chapitre IV : La problématique des « populations-clés » au sein de l'ICN Burkina : Enjeux et idéologies croisées dans l'action publique contre le sida.

« Les idéologues se sont toujours défendus de l'être » ! (Wallerstein, 1992, p. 8)

Introduction du chapitre

Dans le cadre de la lutte contre le sida, le Fonds mondial met en œuvre, à travers les instances de coordination nationale de la lutte contre le sida (ICN Burkina) une approche à la fois technique et politique vis-à-vis de certains groupes dont l'exposition au risque du VIH/sida est particulièrement problématique, d'un point de vue épidémiologique. La notion de « populations-clés » désigne à la fois, ces groupes de personnes et l'approche que l'épidémiologie et les organisations de la santé globale ont à leur endroit. Cette approche se situe dans le cadre des politiques prioritaires adoptées dans la lutte contre le sida par les organisations de la santé globale. L'attention accordée aux « populations-clés », par le Fonds mondial dans sa gouvernance de la lutte contre le sida au Burkina Faso, notamment à la catégorie des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » (HSH), rencontre, sur le terrain, des réactions qui s'expriment sous la forme d'une résistance, tantôt latente, tantôt explosive. Rappelons ici que la prévalence du VIH/sida chez les HSH du Burkina Faso est de 1,9% alors qu'elle est estimée à 0,8% dans la population générale (SP/CNLS-IST BF, 2018). L'ICN Burkina, en tant que microcosme des diverses sensibilités de la nation pour la lutte contre le sida, est un des lieux où se sont exprimées les premières préoccupations, avant que dans les deux grandes villes du Burkina, les populations locales n'expriment à leur tour et de plusieurs manières leur désapprobation de ce qui est considéré comme une forme d'imposition d'un « modèle étranger de vie sociale » (Le Faso.net, 2015; Lougué, 2015) par le

biais de la lutte contre le sida au Burkina³⁸. Les représentants de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB), association membre de l'ICN Burkina, sont de ceux qui ont affiché dès le début leurs distances par rapport à cette approche du Fonds mondial. L'URCB a un profil associatif particulier. En effet, elle représente et médiatise d'une part des visions d'ordre religieux et morale des quatre communautés, musulmane, protestante, catholique et coutumière, qui la composent. D'autre part elle bénéficie d'une influence transversale sur les populations locales d'un point de vue social et politique, notamment dans sa fonction de médiation dans les conflits sociaux (Constantin & Coulon, 1997; LeFaso.net, 2014c; Opinion, 2014). Elle exprime ses positions sur l'approche relative aux « populations-clés », dans un contexte où elle est confrontée à un impératif d'alignement institutionnel (Laville, 2010, p. 27) sur les visions et sur les stratégies inhérentes à l'action publique impulsée par l'ICN Burkina. Quels enjeux ces résistances traduisent-elles de l'idéologie dans la gouvernance du Fonds mondial ? Quelle place et quel rôle l'idéologie occupe-t-elle dans la mise en œuvre de la lutte contre le sida au sein de l'ICN ?

L'hypothèse principale de ce chapitre stipule que le problème suscité par la question des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » traduit une confrontation entre deux visions de société, se revendiquant, pour l'une, « l'efficacité » et pour l'autre un principe de « conformité » sociale. Chacune de ces deux visions a son idéologie propre : celle de la neutralité technique des modèles de politiques publiques synonyme d'objectivité et celle se rapportant aux repères axiologiques de l'environnement social du Burkina Faso. L'idéologie est définie comme « un système d'interprétation du monde qui implique un ordre de valeurs » (Aron, 1968, p. 375; Braunstein & Pépin, 1998, p. 9), ou encore comme « une disposition d'idées reflétant une disposition des choses, un ordre du monde » (Braunstein & Pépin, 1998, p. 7).

L'approche technique de santé publique des « populations-clés » constitue également une *approche politique* au sens où l'entend Hughes Draelants. Il s'agit d'une « mise en sens du monde » et une « construction sociale (qui) conjugue simultanément une idée des problèmes à traiter, une représentation du groupe social ou du groupe concerné qu'elle contribue à faire exister et une théorie du changement social » (Draelants, 2011, p. 46). Cette approche utilisée par l'ICN Burkina est portée par une dynamique de transfert de politiques publiques. Dolowitz et Marsh définissent le transfert comme étant un « processus dans lequel la

³⁸ Sur ce thème des « populations-clés », des entretiens ont été menés auprès d'acteurs de l'ICN, du CNLS-IST et d'associations de prise en charge de personnes appartenant à ces catégories. Pour ces dernières, le statut n'était pas explicitement mentionné.

connaissance à propos des politiques publiques dans un espace politique est utilisée dans le développement de politiques publiques dans un autre espace ou système politique » (Dolowitz & Marsh, 2000, p. 5).

Sur la base des éléments caractéristiques de la définition du processus de *transfert de politiques* par Dolowitz et Marsh, l'ICN peut être reconnue comme un *instrument de transfert de politiques publiques*, l'instrument étant défini comme un « *dispositif à la fois technique et social qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur* » (Lascoumes & Le Galès, 2004, p. 13). De quelle manière s'opère concrètement ce transfert d'approches ou d'instruments de politiques publiques ? Le courant de recherche sur les transferts de politiques publiques « *Policy transfer studies* » distingue « *deux grands types de motifs de transfert de politiques publiques : les « transferts par hiérarchie » impulsés par le haut et les « transferts volontaires » dont l'initiative provient des acteurs destinataires* » (Dumoulin & Saurugger, 2010). Les « transferts par hiérarchie » sont portés par des « motifs contraignants » ou par des « motifs incitatifs ». Les « motifs contraignants » se caractérisent par le recours à des mécanismes de sanctions, pendant que les « motifs incitatifs » se situent dans une logique de persuasion. La gouvernance du sida par le Fonds mondial repose en grande partie sur l'adoption de directives que les ICN doivent prendre en compte pour l'obtention et la mise en œuvre de subventions. La directive est un motif contraignant, pendant que la subvention est un motif incitatif de transfert. Le Fonds mondial allie de ce fait des motifs contraignants et des motifs incitatifs dans le transfert de connaissances en vue de la lutte contre le sida au Burkina. Toutefois, le motif contraignant est toujours présent même lorsque c'est le motif incitatif qui est mis en relief.

Dans le cas concret de la lutte contre le sida menée par l'ICN, les leviers de transfert d'approches politiques utilisées par le Fonds mondial sont les ressources financières. Le transfert accompagne et conditionne la disponibilité des subventions. L'adoption ou la réception des approches importées par l'ICN Burkina se fait « sous contrainte de légitimation » (Dumoulin & Saurugger, 2010). Cet enjeu de légitimité est décliné par DiMaggio et Powell à travers trois types de forces : *coercitives, normatives et de mimétisme* (cité par Navarro-Flores, 2009, p. 51-52). Des facteurs de ralentissement se présentent également dans le processus de réception de ces approches transférées. Les « considérations spirituelles et morales » (Linos, 2013) figurent parmi celles qui concernent l'ICN Burkina.

L'objectif de ce chapitre est d'apporter un éclairage sur les motifs et les modalités du dialogue qui se joue à travers la lutte contre le sida, à propos de l'approche des « populations-

clés ». Après une rapide présentation des considérations internationales sur l'approche des « populations-clés » particulièrement pour les populations à orientation homosexuelle, ce chapitre abordera la réception de cette approche au plan local, puis analysera les enjeux qui s'y présentent, à partir des positionnements des différents acteurs en scènes : associatifs, politiques, religieux et coutumiers et représentants du secteur de la santé.

I. Les « populations clés » : Entre pragmatisme et idéologie de l'« efficacité » selon les organisations internationales de la santé globale.

Les « populations clés » sont une catégorie utilisée par les organisations internationales de la santé globale, dans une approche dite de l' « efficacité » ciblée sur des groupes déterminés, pouvant jouer un rôle important dans la gestion de certaines maladies. Ce concept renvoie à des « groupes cibles » largement étudiés dans la littérature des années 1990 (Gruénais, Delaunay, Eboko, & Gauvrit, 1999). Ces groupes sont présentés à ce jour sous l'angle de leur vulnérabilité après des périodes où ils ont fait l'objet de stigmatisation. À ce jour, leur participation, au sein de la « société civile », à toutes les instances de délibération qui les concernent, est un impératif général de lutte contre les maladies. En ce sens, ils sont également définis comme faisant partie intégrante de la solution en matière de réponse à une épidémie.

Les « populations clés » sont par conséquent considérées comme des groupes d'investissement prioritaire pour des actions de santé publique. Elles constituent ainsi la clé de voûte de la lutte en vue d'infléchir une maladie ou une épidémie. Une telle définition stratégique de groupes spécifiques est fondée sur des considérations techniques et des connaissances acquises sur les besoins nécessaires pour faire face au VIH et à d'autres problèmes majeurs de santé (OMS, 2011, p. 3). Toutefois, le contexte de la mise en œuvre des politiques de santé rencontre des tensions diverses à propos des critères de définitions des priorités de santé publique.

Diverses forces et idéologies revendiquent chacune, le droit de définir et de défendre ce qu'elles considèrent comme des priorités en matière d'équilibre sociétal. L'objet de la confrontation entre ces forces, idéologies et approches de santé publique se révèle critique et politique. Il est critique parce qu'il déclenche dans le contexte de l'ICN Burkina, des suspicions sur les mobiles implicites de la définition de la notion de « populations-clés ». Il

est politique également parce que son enjeu concerne autant le bien individuel que le bien commun, le bien d'une portion de la population autant que le bien de la société entière. La dimension politique de l'approche des « populations-clés » est développée par les organisations de santé globale telles que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

A. Précisions sur la notion de « populations-clés »

Qui sont les « populations-clés » ? À qui cette catégorie de populations fait-elle référence notamment sur la question du sida ? L'ONUSIDA souligne deux caractéristiques de cette catégorie en lien avec la lutte contre le sida. Par ailleurs, la notion de « populations-clés » désigne des personnes présentant un risque d'exposition au VIH supérieure par rapport au reste de la population. De ce fait, leur prise en charge se révèle essentielle pour une riposte efficace au VIH. Les personnes concernées sont en général victimes de considérations ou de politiques stigmatisant (ONUSIDA, 2015, p. 33).

Les groupes de personnes identifiés par l'ONUSIDA et l'OMS comme faisant partie des « populations-clés » sont les *hommes gays*, les « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes », les « professionnels du sexe » et leur clientèle, les personnes transgenres, les consommateurs de drogues injectables, les personnes en prison et autres centres fermés (OMS, 2016; ONUSIDA, 2015).

Quelques précisions terminologiques s'imposent afin de saisir les spécificités des groupes appartenant à la catégorie des « populations-clés ». Les personnes « gays » se caractérisent par une attirance sexuelle et un comportement sexuel envers et avec des personnes du même sexe et qui revendiquent une identité culturelle d'homosexuel. La catégorie des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes », de manière épisodique ou stable sans toutefois afficher une identité culturelle d'homosexuel.

Cette appellation « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » inclut à la fois des homosexuels et des bisexuels. Les « personnes transgenres » regroupent les personnes ayant changé de sexe par opération chirurgicale ou par traitements médicaux et les personnes qui ne se reconnaissent dans aucun genre, ou s'identifient à plusieurs genres. D'où la notion générique de « LGBT » (Lesbienne, Gay, Bisexuel, Transgenre) qui regroupent sous le même sceau ces identités sexuelles et /ou sociosexuelles (Broqua & Eboko, 2009).

Sont considérées comme « professionnels du sexe » les personnes adultes qui échangent des services sexuels occasionnels ou réguliers contre de l'argent ou des biens (OMS, 2016). Ces relations sont dites « transactionnelles ». Les « consommateurs de drogues par injection » regroupent les personnes qui s'injectent par voie intramusculaire, intraveineuse, sous-cutanée ou autre voie injectable, des substances psychotropes ou psycho actives telles que les opiacés, les stimulants de type amphétamine, la cocaïne, les hypno-sédatifs, les hallucinogènes, à des fins non médicales (OMS, 2016).

Ces définitions proviennent des précisions apportées par l'Organisation mondiale de la santé en juin 2016 dans le cadre des lignes directrices qu'elle donne sur la prévention, le diagnostic, le traitement et les soins du VIH notamment en ce qui concerne les « populations-clés ».

B. « Populations-clés » : une stratégie mondiale contre le sida selon l'OMS

Dans le souci d'harmoniser les visions mises en œuvre pour la lutte contre le sida, l'Organisation mondiale de la Santé a tracé en 2016 des « lignes directrices unifiées » à l'adresse de tous les partenaires internationaux et nationaux. Ces « lignes directrices unifiées » soulignent les facteurs principaux qui empêchent l'accès des « populations clés » aux services de prévention, de dépistages, de prise en charge et traitements du sida et contribuent à limiter leur efficacité (OMS, 2016, p. 92-101). Ces facteurs sont essentiellement la stigmatisation et la discrimination, l'inégalité de genre, la violence, le manque de capacitations des communautés, les violations des droits de l'homme, de même que les politiques criminalisant certaines formes de pratiques sexuelles, notamment la sexualité entre personnes de même sexe.

La nécessité se présentait pour l'OMS d'intervenir au moyens de politiques et de lois sur ces facteurs afin de favoriser un accès aux personnes appartenant à ces « populations clés » aux services de santé. Les normes inhérentes aux droits de l'homme sont considérées comme les plus idoines pour inspirer des mécanismes juridiques protégeant le droit à la santé des « populations clés » à travers l'élimination de la stigmatisation, de la discrimination et de la violence à leur endroit (OMS, 2016, p. 84).

Les recommandations de l’OMS concernant la prise en compte des « populations-clés » comme priorités de la lutte contre le VIH ont marqué un tournant déterminant dans la mise en agenda de cette approche, notamment en 2011, à travers la publication de son document de « *stratégie mondiale du secteur de la santé sur le VIH/sida 2011-2015* ». Ce document définit quatre objectifs majeurs. La question des « populations-clés » est abordée dans le premier objectif du document. Il appelle à l’optimisation de la prévention, du diagnostic, du traitement et des soins concernant le VIH et recommande des services complets et intégrés aux « populations-clés » notamment aux « professionnels du sexe », aux « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » et aux usagers de drogues injectables (OMS, 2011). Les plans d’actions élaborées par le Fonds mondial au sujet des « populations-clés » s’inscrivent dans la filiation de ces recommandations de l’OMS.

C. L’approche des « populations-clés » : stratégie déterminante pour une efficacité d’action contre le sida selon le Fonds mondial

Le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose accorde une attention prioritaire à l’approche « populations-clés » dans ses politiques de gouvernance de la lutte contre le sida. Il a élaboré en 2014 un plan d’action en faveur des « populations-clés » pour la période 2014-2017 (Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le paludisme, 2014). Ce plan comporte cinq objectifs stratégiques.

Le premier objectif stratégique oriente la mise en œuvre de ses services et programmes dans l’optique d’assurer un niveau optimal de prévention, de traitement et de prise en charge à l’endroit des « populations-clés ».

Le second objectif stratégique prévoit la prise en compte des « populations clés » dans les procédures régionales et nationales qui ont pour but l’obtention des financements du Fonds mondial. Ces procédures comportent les éléments suivants : le dialogue au niveau du pays ou de la région, l’élaboration de la requête de financement appelé *note conceptuelle*, les processus d’établissement des subventions et la prestation de services.

Le troisième objectif prévoit de garantir des allocations budgétaires contrôlées au profit des « populations-clés ». Le quatrième objectif est d’informer le personnel et les partenaires du

Fonds mondial sur les besoins et la vulnérabilité des « populations clés ». Le cinquième objectif porte sur une diffusion et une communication des engagements du Fonds mondial en matière de droits humains notamment en faveur des « populations-clés » des trois maladies que sont le sida, la tuberculose et le paludisme. À chacun de ces cinq objectifs stratégiques, sont affectés des acteurs bien définis. Ces derniers sont chargés de chercher à obtenir des résultats concrets attendus à tous les niveaux de la mise en œuvre des politiques du Fonds mondial, à travers des mesures pratiques. Les recommandations de ce plan stratégique illustrent la place et l'importance qu'occupent les « populations clés » dans les politiques promues par le Fonds mondial et ses partenaires nationaux et internationaux dans la lutte contre le sida notamment.

La recommandation sur la participation des « populations clés » à tous les niveaux du processus de financement contenu dans le deuxième objectif du plan d'action de 2014, se retrouve également dans un autre document publié par le Fonds mondial en novembre 2016 sur les « populations-clés ». Ce document insiste sur la représentation des « populations-clés » à toutes les échelles de l'architecture du Fonds mondial et à toutes les étapes de la lutte contre le sida : gouvernance, conception, mise en œuvre et surveillance des programmes financés par le Fonds mondial (Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le paludisme, 2016).

Autant pour l'OMS que pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose, l'approche des « populations-clés » représente une nécessité essentielle à prendre en compte pour une efficacité de la lutte contre le sida. Le partenariat qu'ils ont institué dans le cadre de la lutte contre le sida, prend en compte sous la forme de *directives*, cette priorité stratégique accordée à cette approche. Les directives se caractérisent par l'aspect obligatoire qui ne permet aucune transformation ni adaptation de la part des partenaires locaux. Ce caractère obligatoire est traduit par des dispositions de contraintes et des conditionnalités aux financements provenant du Fonds mondial.

II. « Population homosexuelle » dans l'épidémiologie contre le sida : généalogie d'une ambiguïté

L'homosexualité a été l'objet de bouleversements sociaux, particulièrement avec l'avènement du sida, notamment en Occident (Broqua, 2005). Mise en lien très tôt avec le sida, elle a connu un traitement qui a évolué dans le temps tant de la part du monde médical

que des sociétés en général. Le regard et la posture qui ont été tenus à son endroit sont passés d'une stigmatisation et d'une discrimination à une culture des droits des populations homosexuelles en lien avec la prévention contre la propagation du sida. Dès l'annonce des premiers patients homosexuels atteints du sida à Los Angeles, le sida a été associé à des groupes de personnes plutôt qu'à des comportements. Le sida est ainsi appelé « cancer gay » (Bancquart, 2013; Treichler, 2013). Une première « théorie des origines » (Musso, 2009) considère le sida comme étant la maladie du « club des 4 H »: Hémophiles, homosexuels, Haïtiens (immigrés) et Héroïnomanes.

Ces groupes portent l'étiquette de « groupes à risques ». La reconnaissance officielle aux Etats-Unis de la propagation de la maladie dans des milieux autres que ces quatre groupes sera à la fin de l'année 1986 par les *centers for disease control* (CDC) qui considèrent alors comme personnes à risques « *les partenaires sexuels des personnes appartenant à ces groupes* » (CDC 1986b) cité par Treichler, 2013, n° 13). La mise en lien entre le sida et des identités de groupes a fait l'objet de débats d'acteurs associatifs et de travaux sciences sociales (Broqua, Fillieule, & Roca i Escoda, 2016; Gouyon & Musso, 2017).

Il était question d'amener l'épidémiologie à opérer une distinction entre les pratiques et les identités dans l'élaboration des programmes de prévention afin d'éviter toute discrimination envers des groupes de personnes. La fin des années 1980 connaît un changement sur cette question. L'option a consisté à privilégier les notions de « comportements à risques » et de « situations à risques » à celle de « groupes à risques » (Broqua et al., 2016, p. 16). La catégorie de « groupes vulnérables » prendra le relais dans le discours de l'épidémiologie (Gouyon & Musso, 2017).

Toutefois, la catégorie de « groupes à risque » refait surface de temps en temps dans les discours de l'épidémiologie et entretient la mise en lien entre identités et pratiques. Dans les années 2000, en France, l'épidémiologie considère, sur la base de statistiques, les gays et les immigrés d'Afrique subsaharienne comme des groupes exposés au VIH (Gelly, 2014). La catégorie actuelle utilisée est celle de « populations-clés » définies sur la base de critères techniques et stratégiques.

Elles sont « *supposées être à la fois les premières victimes d'un problème de santé et les premières actrices de l'élaboration des solutions à lui apporter* » (Gouyon & Musso, 2017, n° 29). Des doutes sont émis sur la solidité des critères de cette nouvelle catégorie de l'épidémiologie et sur ses résultats en matière de prévention du sida. La catégorie des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » est une des sous-catégories des « populations-clés ». Définie dans le but d'éviter toute confusion entre les identités et les

pratiques, elle désigne les individus qui ont des pratiques homosexuelles, mais qui ne s'identifient pas comme gay. Elle est apparue pour la première fois dans les articles au cours de l'année 1988 (Boellstorff, 2011, p. 291; Mantell, Schinke, & Akabas, 1988, p. 21; Petzke, James J., 1988, p. 376), mais ce sera vers le début des années 2000 que le concept aura une plus grande visibilité dans les discours sur le VIH/sida (Boellstorff, 2011, p. 292).

La catégorie MSM (*Men who have Sex with Men*) est problématique, de l'avis de plusieurs auteurs (Khan & Khan, 2006; King, 1994; P. Scott, 1993; Watney, 1993; Young & Meyer, 2005). Tom Boellstorff met en relief des évolutions de ce concept sur deux plans notamment. Le premier concerne l'évolution du concept par rapport à l'objectif premier qui a sous-tendu sa définition : ce concept se définit en distinction par rapport aux gay. Boellstorff montre que ce concept a subi trois passages qui l'ont conduit à désigner ce qu'il entendait éviter, c'est-à-dire se référer à une identité et non à une pratique (Boellstorff, 2011, p. 298). Le premier passage est le glissement d'un comportement individuel à un risque lié à un groupe (de MSM). Le deuxième passage est la « redéfinition de ce groupe de risque en communauté existant actuellement, bien plus qu'un concept épidémiologique ». Comme troisième passage, les membres de ces communautés ont par définition des « identités MSM ». « *Some public health activists have declared that MSM is an identity, in and of itself* »³⁹ conclut-il en citant Sonia Katyal (Boellstorff, 2011, p. 298; Katyal, 2002, p. 156). Boellstorff relève, sur un deuxième plan, que la diffusion du concept de MSM passe par des « *Grants, conferences, educational materials, and technical assistance programs, down to small NGOs* » (Boellstorff, 2011, p. 300).⁴⁰ Le caractère problématique de ce concept de MSM tient de l'ambiguïté qui l'accompagne, ainsi que sa dimension fluctuante.

En résumé, la position de l'épidémiologie à l'égard de l'homosexualité est passée de la stigmatisation à la lutte contre la stigmatisation. La création de la catégorie MSM découle de ce processus d'évitement de la stigmatisation dans le cadre de la lutte contre le sida, notamment dans la distinction entre pratiques et comportements par rapport à la détermination des facteurs à risques. Et sur cette dernière catégorie, elle est passée d'une stigmatisation liée à l'identité, à une affirmation de l'identité affichée qui ne soit pas une stigmatisation, mais plutôt comme une expression biopolitique. De manière générale, l'épidémiologie est passée d'une marginalisation de l'homosexualité à une diffusion du concept de MSM à travers plusieurs instruments dans un contexte de globalisation de la lutte contre le sida.

³⁹ Traduction : « *Certains activistes de santé publique ont déclaré que le HSH est une identité en lui-même et de lui-même* » (Boellstorff, 2011, p. 298; Katyal, 2002, p. 156).

⁴⁰ Traduction : « *Des subventions, des conférences, des outils éducatifs, des programmes d'assistance technique, jusqu'aux petites ONG...* » (Boellstorff, 2011, p. 300).

III. « Populations-clés » : Contraintes de la réception d'un Policy Transfer

Le transfert de l'approche des « populations-clés » s'opère, dans le contexte de l'ICN Burkina, sous la forme de « directives internationales standardisées » (Demange E., in Darbon, 2009, p. 128). Thierry Delpuech analyse les contraintes relatives à un tel processus. Il explique :

« Toute organisation comporte des éléments d'ordre culturel qui sont très difficilement exportables dans un contexte étranger – comme des représentations, des croyances, des valeurs, des attitudes, des normes informelles- et peut nécessiter, pour fonctionner, des conditions politiques, économiques et sociales qui sont pratiquement impossible à créer au moyen d'une action volontariste dans l'environnement de réception » (Delpuech, 2008, p. 56)

Cela va dans le sens des travaux de Jean-Pierre Olivier de Sardan et de ses collègues (Olivier de Sardan, 2008, 2016, 2018). Comment s'opère la réception de ces directives par les acteurs politiques et institutionnels du CNLS-IST au Burkina Faso ?

A. L'appropriation notionnelle du concept de « populations-clés » par les acteurs locaux au Burkina Faso.

Sur le plan définitionnel, au cours de l'année 2016, une différence était perceptible entre les conceptions que le CNLS-IST et le Fonds mondial avaient des « populations-clés ». Dans le discours des responsables du CNLS-IST, les « populations-clés » regroupaient plus que les cinq composantes définies les organisations internationales de santé.

« Les « populations clés » dont nous parlons chez nous, on les appelle « les populations à haut risque ». Il n'y a pas que les « hommes ayant les rapports sexuels avec les hommes », il n'y a pas que les travailleurs du sexe, il y a les orpailleurs, il y a ceux qui sont en incarcération, il y a les jeunes à l'heure actuelle qui ont un taux de nouvelle infection qui ne descend pas beaucoup et enfin il y a les femmes enceintes » (Membre du secrétariat permanent du CNLS-IST Burkina).

La définition des orpailleurs comme une population-clé, relève d'une option politique d'accorder une priorité à une catégorie de personnes jugées particulièrement exposées au risque du VIH/sida à cause des comportements qui caractérisent ses activités

socioprofessionnelles. Le Burkina Faso connaît en effet un développement exponentiel de son secteur minier depuis le début des années 2000 (Girard, 2018). Les dynamiques sociales qui accompagnent les interactions des populations jeunes et adultes dans l'activité d'exploitation de l'or étaient considérées comme des facteurs d'exposition à l'infection à VIH. Une telle possibilité de définition in situ d'une « population-clé » est offerte par une clause de l'ONUSIDA qui laisse à chaque pays une marge de manœuvre pour une définition contextuelle du concept de « populations clés » qui réponde aux réalités de l'épidémie au plan local (ONUSIDA, 2015). Par ailleurs, les groupes associés à la notion de « populations clés » par ce responsable du CNLS, renvoient à la définition que donne l'OMS aux « populations vulnérables » parmi lesquelles se trouvent par exemple les travailleurs migrants et les adolescents (OMS, 2016).

Un dernier aspect relatif à l'approche des « populations-clé » concerne le degré de familiarisation aux terminologies relatives aux groupes spécifiques par certains membres de l'ICN. Il s'agit notamment des trois notions suivantes : « populations clés », « populations passerelles » et « populations vulnérables ». Plusieurs acteurs rencontrés au cours de nos entretiens notamment dans la période de février 2016, mettaient une équivalence inappropriée entre ces trois notions. Ces imprécisions conceptuelles montrent l'étape à laquelle se trouvaient les acteurs locaux dans le processus d'accueil et d'appropriation de cette approche de « populations-clés ».

B. Une réception mesurée et circonspecte de l'approche des « populations-clés » au plan institutionnel et politique.

La trajectoire de la problématique des « populations-clés » dans le cadre institutionnel de la lutte contre le sida au Burkina, comporte deux grandes étapes. Une première étape correspond à une attention portée « aux professionnels du sexe ». La deuxième étape est caractérisée par ce qui peut être nommé la question « homosexuelle ». Les politiques nationales édictées par le Comité technique de lutte contre le sida (CTLS) au cours de l'année 1987, comprenaient une stratégie dénommée « Information-Education-Communication » (IEC) portant principalement sur les « professionnels du sexe » (« SP-CNLS/IST - Historique et organisation », 2015). À

partir de l'année 1990, cette stratégie a été intensifiée et a servi de base à une campagne d'information sur le sida organisée par une ONG dénommée "Programme de marketing social et de communication pour la santé" (PROMACO), au profit de « groupes à risques » tels que les routiers, les établissements secondaires et les professionnels du sexe (Soubeiga, 2016, p. 75-77). La deuxième étape, celle de la prise en compte des homosexuels sur le plan de la politique nationale de lutte contre le sida, a commencé au cours de l'année 2009 selon les témoignages des acteurs associatifs locaux. Pour autant, c'est véritablement l'année 2012 qui marque un tournant majeur sur ce plan. Au cours de cette année, un déclic s'est opéré dans les instances politiques du Conseil national de lutte contre le sida et les infections sexuellement transmissibles (CNLS-IST). Il s'agit de la première mention du mot « homosexuel » dans un discours public au sein du CNLS-IST. Elle a été faite par le président de cette instance, le Chef de l'État, le président Blaise Compaoré, dans son discours officiel prononcé lors de la session annuelle de 2012.⁴¹ À partir de ce moment, l'homosexualité pouvait être mentionnée ouvertement dans les débats portant sur les stratégies et les programmes de lutte contre le sida au sein de cette instance nationale. Ce tournant a été considéré comme celui d'une libération de la parole à propos de la catégorie des homosexuels dans le cadre de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

« Et on n'a jamais rien pu faire sur la question des HSH jusqu'à ce qu'une fois, en 2012, en session du CNLS présidée par l'ancien président Compaoré (Président de la république), il prononce le mot « homosexuel » en disant : « Ah oui c'est vrai ! Il y a les homosexuels aussi ». Malheureusement je n'ai pas enregistré la démonstration, mais il a prononcé le mot « homosexuel ». Et à partir de là c'est comme si ça devient possible qu'on parle de cette question, non pas de l'homosexualité, mais des hommes qui ont des rapports avec des hommes et des risques du VIH spécifiques dans cette population-là. Et il s'est produit petit déclic-là qui a fait que, comme le président avait prononcé le mot, c'était comme s'il avait reconnu que ça faisait partie de la question (du sida) et donc du coup facilitation pour qu'on puisse écrire dans les rapports, discuter de façon plus concrète, faire des études de façon ouverte sur la question etc...Avant cela, tout était un peu dessous. C'est un phénomène intéressant en soi. Moi j'étais à cette session CNLS où j'ai entendu s'exprimer et après il nous a été possible d'aborder la question au CNLS » (Consultant internationale en santé, collaborateur de l'ICN Burkina).

Avant cette date, les tentatives des associations françaises de mener des actions en faveur de la prévention de l'infection à VIH chez les HSH se heurtaient à la réponse sempiternelle, à l'époque, de leurs homologues associatifs du Burkina : « on ne se bat pas pour des

⁴¹ Le Chef de l'État intervenait en sa qualité de président du Conseil national de lutte contre le sida.

fantômes »⁴², du fait de l'invisibilité des HSH dans l'espace public. L'entrée en matière de la réalité homosexuelle dans le discours politique du CNLS-IST revêt une signification particulière pour l'efficacité de la lutte contre le sida au Burkina Faso.

C. L'homosexualité : marqueur des affinités politico-idéologiques au sein du SP/CNLS-IST.

Claude Raynaut et Fébronie Muhongayre résumait ainsi le rôle de la pandémie du sida dans l'appréhension des sociétés africaines. Ils écrivaient : « *Le sida joue pour les sociétés africaines, à la fois le rôle d'argent et de révélateur du changement social* » (Claude Reynaut in, Dozon & Vidal, 1995). Il en est de même pour la question de l'homosexualité en Afrique contemporaine.

Le regard du gouvernement et celui des premiers responsables du CNLS-IST sur la place des populations homosexuelles dans les stratégies de lutte contre le VIH/sida au Burkina Faso ont connu une évolution par étapes.

Sur le plan juridique, aucune disposition ne fait référence à l'homosexualité au Burkina Faso. Aucune loi ne condamne ni ne protège les personnes et les pratiques homosexuelles. Le Burkina Faso ne condamne ni ne reconnaît officiellement l'homosexualité.

Pour ce qui concerne l'évolution politique sur la question des populations homosexuelles, comme mentionné préalablement, le déclic est produit dans les discours officiels au cours de l'année 2012. Mais deux questions se posent : comment interpréter le silence antérieur sur la question des populations homosexuelles dans des discours officiels de la lutte contre le sida ? Et quelles sont les raisons qui expliquent la rupture du silence officiel sur la question de l'homosexualité par le président de la République ? Selon le témoignage d'un professionnel de la santé publique, le silence sur les homosexuels apparaît comme le résultat d'un rapport de forces idéologique favorable à certains premiers responsables du CNLS-IST opposés à la question de l'homosexualité. Ces derniers l'écartaient des processus de définition des problèmes, des solutions et des options de mise en œuvre des politiques de lutte contre le sida.

⁴² Témoignage d'un militant associatif historique du Burkina Faso.

« Mais il y a eu des positions au CNLS par le passé, qui constituaient des obstacles même au développement d'une réponse de santé publique sur les populations clés. L'ancien Secrétaire Permanent du CNLS n'a jamais caché son "homophobie" presque je dirais presque. Il a, à plusieurs reprises, eu des déclarations assez "homophobes". Et on n'a jamais rien pu faire sur la question des « Hommes ayant des rapports sexuels avec les Hommes » jusqu'à... en 2012 » (Consultant international en santé, partenaire de l'ICN Burkina).

Ce consultant international en santé relève chez ce responsable du CNLS, une affinité idéologique avec les religieux et les coutumiers.

« L'ancien SP/CNLS était assez proche des milieux coutumiers et confessionnels. Il a toujours eu le souci que les confessionnels et les religieux soient associés, en disant qu'ils doivent faire partie de la réponse ».

Il aurait contribué pour leur intégration non seulement dans le CNLS-IST, mais aussi dans l'ICN Burkina. Deux hypothèses découlent de cette réflexion. Première hypothèse, le secrétaire permanent du CNLS n'aborde pas la question des populations homosexuelles parce qu'il a une affinité idéologique avec le monde religieux et coutumier. Deuxième hypothèse, sa distance à l'égard des populations homosexuelles est due à une disposition personnelle de rejet de la question homosexuelle et non à une connivence avec les religieux et coutumiers. En réalité, quelle que soit la situation, ces deux hypothèses se complètent et montrent comment l'affinité sociale et les croyances socioreligieuses peuvent servir de matériaux pour la construction d'une idéologie politique et conditionner les relations institutionnelles, les relations de réseaux et la chaîne de commandement politique comme dans ce contexte du CNLS-IST.

À propos du silence observé pendant un certain temps sur la question des homosexuels dans les discours politiques, une première réponse possible serait qu'il n'y avait pas de motifs politiques majeurs qui requièrent la prise en compte des populations homosexuelles dans les agendas de politiques générales comme dans les politiques de santé au Burkina Faso avant cette année 2012. Dans ce cas, penser que les autorités auraient dû en parler auparavant serait synonyme de faire interférer un agenda extérieur dans des contextes nationaux où la question ne se posait pas. Néanmoins, une autre analyse de la situation suggère un lien direct entre le silence politique sur la question homosexuelle et des options stratégiques du Président de la République Blaise Compaoré. L'hypothèse est que le secrétaire permanent du CNLS ne faisait qu'afficher la vision idéologique et politique du président de la République, président du CNLS. Les motifs dans ce cas sont à rechercher dans une volonté de la part du Président de la République de préserver de bons rapports avec des acteurs clés de la paix sociale et

politique au plan national, c'est-à-dire les autorités religieuses et coutumières. Ayant eu recours à leur « sagesse » à plusieurs reprises pour résoudre des situations de crise profonde de la vie politique nationale, il serait tenu de ménager leur sensibilité et de ne pas perdre les ressources stratégiques qu'elles détiennent. À ce propos, Gueboguo et Simonet soulignent que les responsables politiques africains sont parfois contraints d'afficher une distance vis-à-vis de la question homosexuelle par peur d'être blâmés d'une manière ou d'une autre par des composantes internes (Gueboguo & Simonet, 2009, p. 135). Au Burkina Faso, les chefs traditionnels et coutumiers représentent des alliés potentiels pour le pouvoir politique. Thiombiano relève que les chefs traditionnels ont été d'une aide pour le régime de Blaise Compaoré (Taladidia Thiombiano, 2016). Et concernant les religieux, une illustration permet de souligner la capacité d'influence de certains leaders religieux sur les populations. Il s'agit de cet avertissement lancé en 2015 par un responsable musulman de la ville de Bobo Dioulasso à l'endroit du gouvernement burkinabè : *«Qu'il soit clair pour tous. Le gouvernement qui voudrait un jour, pour des raisons de financement extérieur, reconnaître ces gens-là (les populations homosexuelles) ne fera pas une semaine au pouvoir!»* (Sidwaya, 2015). Toutefois, l'argument selon lequel le Président de la République aurait intérêt à ménager les sensibilités idéologiques des coutumiers et religieux du Burkina n'exclut pas une autre hypothèse : celle d'une distance idéologique personnelle du Chef d'État. Dans tous les cas, le lien entre les acteurs politiques et les acteurs religieux et coutumiers n'est pas à envisager uniquement sous l'angle de l'influence directe, mais également sous celui de l'influence indirecte.

Comment le silence du Président Blaise Compaoré sur la question homosexuelle dans la lutte contre le sida peut-il être interprété ? La notoriété publique des coutumiers et religieux, notamment en matière de médiation politique en temps de crises politiques au Burkina Faso et le fait qu'ils constituent une ressource politique pour la classe politique burkinabè, ont plus ou moins influencé la position politique du président Blaise Compaoré, président du CNLS, sur la place à accorder à la question homosexuelle dans les stratégies de lutte contre le VIH/sida. À ce propos, Porto di Oliviera et Linos précisent que des contraintes internes peuvent advenir dans le processus de fabriques ou d'importations de politiques publiques, au nombre desquelles figure *« le refus de modèles internationaux par les votants »* (Linós, 2013, p. 2; Porto de Oliveira & Aurélio Pimenta de Faria, 2017, p. 21). Dans ce contexte de la lutte contre le sida au Burkina Faso, il s'agit avant tout d'une réticence de ceux qui ont de l'influence sur les votants vis-à-vis du modèle international envers les populations

homosexuelles. Et cela peut expliquer l'attitude du Président de la République Blaise Compaoré.

Un autre élément d'explication possible du changement de position du président de la République sur la question de l'homosexualité concerne la dimension des flux financiers extérieurs. Le contexte de la période de 2011-2012 est marqué par la diminution des financements extérieurs pour la lutte contre le sida. Le Fonds mondial lui-même connaissait une baisse de ses ressources et une crise de gouvernance (Eboko et al., 2015), mais se représentait toujours le principal financeur du CNLS-IST et de l'ICN Burkina. Ce paramètre des financements et celui du refus de financement du *Round 9 VIH* pour le Burkina Faso, permettent de comprendre la nécessité pour les autorités politiques burkinabè de ménager les susceptibilités du Fonds mondial sur la question des populations HSH, en permettant qu'elles ne soient plus ignorées dans les discours et les débats en matière de lutte contre le sida.

S'il est vrai qu'un déclic a eu lieu pour une prise en compte de l'homosexualité dans les discours officiels de la lutte contre le sida au Burkina Faso, cette prise en compte ne se présente pas pour l'instant comme un début de reconnaissance officielle par le monde politique burkinabè⁴³.

⁴³ Un projet de loi élaboré en 2015 par un parti politique dénommé "*le parti pour la renaissance*" (PAREN) portait sur une interdiction de l'homosexualité au Burkina Faso. L'objectif dudit projet était de préserver le Burkina d'une conception occidentale de la liberté inadaptée au contexte socioanthropologique burkinabè.

« Nous ne condamnons pas l'homosexualité à travers le monde (...), mais chez nous au Burkina Faso en particulier, et en Afrique en général, qu'on nous laisse notre conception des libertés (...). Il faut empêcher les dérives d'un monde tellement développé au plan matériel qu'il s'est appauvri au plan spirituel » soutenait Laurent Bado, fondateur du parti » (Lougoué, 2015).

Ce parti politique a entrepris une démarche auprès de l'Empereur des *Moosé*, garant des valeurs culturelles et des traditions des populations Moosé, afin de solliciter son soutien pour le cadre dudit projet (Le Faso.net, 2015).

IV. Ils font partie de la solution !

Les « populations clés », une confrontation entre les politiques de santé et les représentations sociales au sein de l'ICN Burkina.

L'approche des « populations-clés » a pour objectif de donner une réponse adaptée au mode de propagation de la maladie dans la population. Elle porte une stratégie de lutte contre une maladie. Cette orientation politique est mise en œuvre dans le cadre des politiques de santé impulsées au Burkina Faso par le Fonds mondial par l'entremise de sa plateforme locale qu'est l'ICN Burkina. Toutefois, des appréhensions sont exprimées quant à la pertinence des modalités de sa mise œuvre et aux conséquences de l'ambiguïté qui entoure ses finalités indirectes notamment. Diverses réflexions ont été menées et plusieurs types de réactions ont été enregistrés sur le sujet de cette approche des « populations-clés » et plus précisément à propos des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ». Au nombre des auteurs de ces réflexions, se trouvent des responsables associatifs, des religieux et coutumiers (URCB) et des populations de quelques localités du Burkina Faso. Une rencontre s'opère ici entre la politique de santé et les représentations sociales. La politique étant définie par Draelants comme « *une « mise en sens du monde » au sens où cette construction sociale conjugue simultanément une idée des problèmes à traiter, une représentation du groupe social ou du groupe concerné qu'elle contribue à faire exister et une théorie du changement social* » (Draelants, 2011, p. 46). Et les représentations sociales définies comme des « *formes de jugement, d'appréciations, affectivement marquées qu'un groupe se fait d'un fait social, d'une situation ou de comportements* » (Bernard, 2015, n° 19). L'approche « populations-clés » fait référence à des groupes sociaux et à des catégories sociales et de ce fait s'accompagne à la fois d'enjeux épidémiologiques et sociaux dans le cadre de la lutte contre le sida. L'articulation entre les deux enjeux prend parfois la forme d'une confrontation.

Ce paragraphe porte sur une analyse de l'approche politique du Fonds mondial à partir des représentations collectives.

A. Des enjeux épidémiologiques et sociétaux au cœur des débats sur l'approche « populations-clés »

Certaines questions d'ordre sociétal polarisent et animent les débats et les rapports de force au sein de l'ICN Burkina, instance de concertation définie par la gouvernance du Fonds mondial (Fonds mondial, 2007, p. 6). L'approche des « populations-clés » importée par le Fonds mondial figure parmi ces débats. La question dans l'ICN est de savoir sous quel angle, cette approche doit être considérée : sous l'angle épidémiologique ? Sous l'angle sociétal ? Sous les deux angles ? Chacune des forces a son idée sur la question et s'active pour se faire entendre. Quatre figures institutionnelles se positionnent dans ce débat concernant la définition des modalités de réception et de mise en œuvre de l'approche des « populations-clés » notamment celle touchant la catégorie des HSH. L'argumentaire du Fonds mondial se situe au plan épidémiologique. Le CNLS-IST se positionne sur deux échelons : épidémiologique et sociétal. Les politiques nationales définies par cette institution s'efforcent de prendre en compte et de capitaliser les sensibilités sociales dans la lutte contre le VIH/sida. Les religieux et coutumiers et d'autres acteurs associatifs se situent dans les deux niveaux également. Se situant dans un rôle d'intermédiaires face aux changements sociétaux et politiques au Burkina Faso, ils s'emploient à influencer la définition des stratégies de lutte contre le sida dans le sens de leur vision éducative et morale. Interviennent enfin les populations locales dont la sensibilité est évoquée dans les interactions au sein de l'ICN pour légitimer ou délégitimer les arguments de certains acteurs. Cette force impersonnelle, insaisissable, constitue une sorte d'« opinion publique », aux contours difficiles à cerner et qui se matérialise parfois par la réaction. Les trois premières forces possèdent, chacune, leur source de légitimation spécifique, censée reconnue et acceptée par les autres. La particularité de la quatrième force relève du fait qu'elle est censée être celle que toutes les autres représentent et protègent de près ou de loin. Elle est revendiquée et brandie par chacune des trois autres forces comme une source et un moyen de légitimation de sa propre vision et de ses actions. Le Fonds mondial à travers la promotion des droits humains protège la liberté d'expression des sensibilités des « populations clés » dans l'optique de la lutte contre le VIH. Les politiques nationales du CNLS-IST se positionnent dans une prise en compte de la sensibilité et de la vision des populations locales. Les religieux et coutumiers capitalisent la vision religieuse inhérente aux dynamiques anthropologiques et sociologiques du contexte

local. Chacune de ces quatre forces interagit en mobilisant ses ressources propres. Les concertations pour l'élaboration des stratégies concernant la catégorie des HSH constituent un lieu où ces ressources symboliques sont particulièrement mobilisées par l'URCB qui, sur la question, prend ses distances à l'égard de ce que stipule le Fonds mondial. Elle justifie ses vues par deux motifs: ses références axiologiques et ses appréhensions sur les modalités utilisées par les approches du Fonds mondial pour viser un changement de comportement auprès des populations locales.

« Il nous est arrivé de lever le ton pour dire au Président de l'ICN le Docteur X par rapport à la position des « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes ». On voulait que les « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » soient représentés au niveau de l'ICN. Nous avons dit non. Il faut que les structures qui représentent les « hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » soient représentées, mais pas individuellement. Et il a fallu une rencontre pour qu'un « homme ayant des rapports sexuels avec un homme » dise que lui est fier d'être un « homme ayant des rapports sexuels avec un homme ». Tant que lui il n'est pas là, on ne peut pas défendre ses intérêts. Il faut que lui il soit là pour se défendre. Donc il est fier de l'être. Et les gens se sont tus. Donc moi je me suis levé et j'ai dit : « En réalité, le Burkina n'est pas encore bien préparé pour accueillir. Sinon nous ne sommes pas contre l'homosexuel lui-même parce que c'est une personne que nous devons aimer. S'il dit non, qu'il sorte tout de suite et qu'il déclare son homosexualité en public et moi mon hétérosexualité : on va voir. Raison gardée, qu'il se calme et qu'il aille crescendo, petit à petit pour atteindre donc les choses ». Donc c'est là que nous avons rencontré les membres de l'ICN : si jamais ils ne respectent pas ça, nous boycottons. Et les quatre communautés comme par enchantement ont eu le même réflexe. Il ne faut pas qu'ils aillent aussi trop vite comme ça. Qu'ils attendent un peu ! on n'est pas en Europe ! » (Représentant catholique au sein de l'URCB)

Trois éléments principaux se dégagent de cette scène. D'une part, la « fierté » d'être HSH et la volonté de défense des intérêts, d'autre part l'appel à la prudence pour ne pas heurter la sensibilité populaire et, enfin, une menace de boycott par l'URCB des rencontres de l'ICN. Les religieux et coutumiers jouent à la fois le rôle de médiateurs des sensibilités et de metteurs de pression.

Ils invitent le Fonds mondial à adopter un rythme graduel dans la mise en œuvre de son approche politique envers les populations homosexuelles. Elle dénonce une précipitation dans l'agenda des politiques du Fonds mondial envers ces populations. D'autre part, ce représentant catholique dans l'URCB dessine un schéma des réactions possibles des populations et des communautés religieuses et coutumières contre une entrée en force publique des populations homosexuelles au Burkina Faso. Le schéma des réactions possibles sous-tend une approche cognitive similaire entre les coutumiers et religieux et les populations.

Les premiers peuvent avoir de l'influence sur les seconds, tout en étant des traducteurs de la sensibilité des populations locales du Burkina Faso sur ce sujet.

B. Représentations des associations membres de l'URCB sur l'homosexualité

Dans l'ensemble, les quatre membres de l'URCB acceptent l'accès des HSH aux services de soins contre le VIH. En revanche, ils rejettent toute forme de promotion publique d'une « culture homosexuelle ». Pour mieux saisir cette vision d'ensemble de l'URCB sur les HSH, une immersion est nécessaire dans la vision et dans le champ de sociabilité de chacune des confessions religieuses et de la communauté coutumière qui la composent.

1. *L'homosexualité, une "déviance" à respecter...* selon l'Église catholique.

La vision de l'Église catholique sur l'homosexualité est façonnée à partir de deux sources. D'une part, se présentent les sources scripturaires. Elles sont relatives aux instructions bibliques dont l'interprétation sert de fondements à la vision catholique sur la question de l'homosexualité. D'autre part, interviennent les réflexions menées par les théologiens et autres spécialistes spirituels sur la base des sources scripturaires. Le compendium de ces réflexions faites au long des siècles se situe dans la rubrique de ce qui est appelé la « Tradition ». Les deux sources constituent les fondements de la pensée de l'Église catholique présentée dans deux documents clés que sont « *le catéchisme de l'Église catholique* » et « *la doctrine sociale de l'Église* » (Maurot, 2009; Vatican, 1998).

Sur la question de l'homosexualité, l'enseignement du *catéchisme de l'Église catholique* document à caractère généraliste et didactique, stipule ce qui suit.

« [L'homosexualité] revêt des formes très variables à travers les siècles et les cultures. Sa genèse psychique reste largement inexpliquée. S'appuyant sur la Sainte Écriture, qui les présente comme des dépravations graves, la Tradition a toujours déclaré que « les actes d'homosexualité sont intrinsèquement désordonnés ». Ils sont contraires à la loi naturelle. Ils ferment l'acte sexuel au don de la vie. Ils ne procèdent pas d'une complémentarité affective et sexuelle véritable. Ils ne sauraient recevoir d'approbation en aucun cas. Un nombre non négligeable d'hommes et de femmes présentent

des tendances homosexuelles foncières. Ils ne choisissent pas leur condition homosexuelle ; elle constitue pour la plupart d'entre eux une épreuve. Ils doivent être accueillis avec respect, compassion et délicatesse. On évitera à leur égard toute marque de discrimination injuste. Ces personnes sont appelées à réaliser la volonté de Dieu dans leur vie et si elles sont chrétiennes, à unir au sacrifice de la Croix du Seigneur les difficultés qu'elles peuvent rencontrer du fait de leur condition » (Vatican, 1998).

Dans le registre des passages bibliques évoqués comme fondements de la vision catholique sur l'homosexualité, trois textes sont régulièrement cités. Le premier porte sur le châtement divin qui tombe sur la ville de Sodome (chapitre dix-neuf du livre de la Genèse). Le second concerne la condamnation des actes d'idolâtrie dans le livre du Lévitique. Le troisième est relatif aux « abominations » dont parle Saint Paul dans le chapitre six de sa première lettre aux Corinthiens. Dans l'interprétation biblique et traditionnelle de ces premiers textes, il ressort que l'homosexualité est considérée comme un désordre et contraire à la loi naturelle. D'autre part, le *catéchisme de l'Église catholique* opère une distinction entre une homosexualité foncière c'est-à-dire l'*orientation native*, qui ne peut pas être éliminée et une « homosexualité périphérique » qui serait *un comportement choisi*. La vision catholique retient que la condition homosexuelle foncière, puisqu'elle n'est pas choisie par ceux qui la vivent, n'est pas condamnable. Et enfin, le *catéchisme de l'Église catholique* souligne que les hommes et les femmes de tendance homosexuelle doivent bénéficier de l'accueil, du respect et de la délicatesse de la part de tous.

Toujours dans la sphère catholique, une autre ligne critique théologique relève que les trois références bibliques évoquées précédemment à propos de l'homosexualité ne parlent pas en rigueur de terme de cette réalité. Selon cette ligne de lecture, dans le cas de Sodome, le châtement porterait sur l'attitude inhospitalière de cette ville. Dans le Lévitique ce serait plus largement l'impureté rituelle qui est mise en relief. Et enfin, Saint Paul parlerait de l'infidélité des idolâtres envers le vrai Dieu (Buisson-Fenet, 2004, p. 73).

L'explication de cette vision de l'Église catholique est donnée par certains documents officiels. La déclaration de la congrégation pour la doctrine de la foi du Vatican mentionne que les actes homosexuels sont « intrinsèquement désordonnés » parce qu'ils respecteraient pas la loi de la différenciation sexuelle (Congrégation pour la doctrine de la foi du Vatican, 1975, n° 8; Croire.com, 2004). Le Pape émérite Benoit XVI, dénonce l'inoculation d'une idéologie particulière dans les droits inhérents à l'homosexualité. Il attire l'attention sur « *Le risque de « colonisation » des consciences par une idéologie qui nie la certitude*

fondamentale selon laquelle l'homme existe comme homme et femme et que leur est confiée la tâche de transmettre la vie » (Benoît & François, 2018).

De toutes ces réflexions, il ressort qu'il existe plusieurs sensibilités internes dans l'Église catholique sur la question de l'homosexualité, au-delà de la vision officielle affichée par le Magistère. La position de l'Église catholique sur la question de l'homosexualité est plurielle. Concrètement, elle se présente comme la résultante d'une interaction permanente entre la position officielle du Magistère, les prescriptions du droit canonique⁴⁴, la ligne pastorale et les diverses sensibilités théologiques qui existent au sein de l'Église. Hélène Buisson souligne de ce fait une « division du travail confessionnelle » qui caractérise la dynamique de réflexion de l'Église catholique sur les questions du sida et de l'homosexualité. Elle distingue d'une part la position doctrinale affichée par le magistère de l'Église catholique et d'autre part une position pastorale⁴⁵ plus compréhensive sur la question (Buisson-Fenet, 2004, p. 41-48). La pastorale étant l'art d'accompagner les fidèles dans les situations concrètes qui marquent et déterminent leur vie.

Sur le plan du contexte local du Burkina Faso, la vision concrète des catholiques de l'URCB vis-à-vis de l'homosexualité reconduit deux des trois éléments constitutifs de la position officielle de l'Église, c'est-à-dire la considération de l'homosexualité comme un désordre et le droit au respect et à la bienveillance pour les personnes homosexuelles. Ainsi l'homosexualité est considérée par la hiérarchie catholique locale et par les membres catholiques de l'URCB comme une déviance. Toutefois, ces derniers estiment qu'il faut éviter toute forme de discrimination à l'endroit des personnes d'orientation homosexuelle.

« Mais c'est dire que la déviation, nous parlons de déviation parce que pour nous ça l'est, on ne peut pas faire la promotion de ça. On peut prier pour toi parce que tu es un ami. Je peux te prendre la main, mettre la main à ton cou pour circuler, mais je ne peux pas approuver ce que tu fais » (Représentant catholique dans l'URCB).

L'insistance est explicite sur le caractère déviant de l'homosexualité et sur le caractère fréquentable de la personne homosexuelle dès lors que sa condition d'homosexuelle reste discrète.

⁴⁴ Le droit canonique est le droit de l'Église catholique. Il représente « l'ensemble des lois et des règlements adoptés ou acceptés par les autorités catholiques pour le gouvernement de l'Église et de ses fidèles » (*Qu'est-ce que le droit canonique?*, 2017).

⁴⁵ La pastorale est l'art d'accompagner les fidèles chrétiens dans les situations concrètes qui marquent et déterminent leur vie : « *C'est l'activité qui vise à donner à chacun selon ses besoins spirituels* » (Conférence des évêques de France, 2019a)

2. La religion musulmane et l'homosexualité : une différence de regard entre l'international et l'URCB.

La position de la religion musulmane en général sur l'homosexualité tire également sa légitimité religieuse des textes fondamentaux de cette religion, c'est-à-dire le Coran. La pratique homosexuelle est considérée par la religion musulmane comme une déviance. Le Coran condamne l'homosexualité et ne permet pas une acceptation théologique des personnes homosexuelles (Khalid Duran cité par Whitaker, 2008, p. 166). Les sourates du Coran évoquées habituellement pour condamner l'homosexualité font référence à un épisode sur des habitants de Sodome, punis pour des pratiques homosexuelles. Ces pratiques sont considérées par les théologiens musulmans comme « le péché le plus haïssable » parce qu'elles auraient poussé Dieu à détruire Sodome. Et pour ce fait, la sanction qui s'ensuivrait à un tel comportement est la lapidation selon l'appréciation de certains érudits musulmans (Ahmad Kutty cité par Whitaker, 2008, p. 177-178). La ligne générale de la religion musulmane est la condamnation explicite de l'homosexualité. Elle ne semble pas comporter d'appel explicite à marquer une distinction entre la condition homosexuelle et la personne elle-même. Toutefois, le regard musulman sur l'homosexualité n'est pas monolithique. Une autre vision existe sur la question. Au nombre de ceux qui ont une pensée divergente sur l'homosexualité, le journaliste Brian Whitaker soutient que la condamnation de l'homosexualité ne provient pas réellement du Coran, mais plutôt des « valeurs sociales et culturelles prédominantes » du contexte social (Whitaker, 2008).

Au niveau du contexte local du Burkina Faso, les membres musulmans de l'URCB, considèrent l'homosexualité comme une déviance, un fourvoiement. Leur objectif est d'amener les personnes homosexuelles à abandonner leur comportement homosexuel. Toutefois, à la différence de la ligne de la religion musulmane sur le plan international, une nuance marquée chez les membres musulmans de l'URCB, distingue la personne homosexuelle, de la condition homosexuelle. La personne homosexuelle, notamment les personnes vivant avec le VIH, a droit aux égards et au soutien du monde musulman local. L'homosexualité quant à elle, serait à rejeter.

«...(Les homosexuels) C'est des humains. S'ils sont malades on peut les soigner, quelqu'un peut les soigner...mais aller à les encourager et leur dire que l'homosexualité est une autre manière de vivre, ça moi, en tant que religieux je ne peux pas accepter cela » (Représentant musulman et responsable de l'URCB).

Cette légère différence entre le niveau général musulman et le niveau local notamment de l'URCB sur la question de l'homosexualité, peut être expliquée par une hypothèse évoquée ci-dessus par Brian Whitaker. Selon lui, les valeurs sociales prédominantes du contexte local suscitent une variation d'attitude par rapport à la ligne générale de la religion musulmane sur la question de l'homosexualité (Whitaker, 2008). Le cadre fédéral de l'URCB serait donc propice à une définition minimale d'une vision commune aux quatre communautés membres. Cela veut dire que le fait de travailler ensemble a de l'effet sur les positions respectives sur la question de l'homosexualité. Dans ce sens, l'attitude des représentants musulmans pourrait avoir été influencée par celles des autres communautés membres de l'URCB.

3. L'homosexualité : une « dépravation » selon la religion traditionnelle des Moosé.

Les religions traditionnelles du Burkina Faso sont diverses et se définissent par zones ethniques et culturelles. Avoir une idée sur la vision de chaque religion traditionnelle sera une œuvre titanesque qui requiert des investigations et du matériel qui déborderaient le cadre du présent travail. Cette réflexion se focalise sur quelques religions traditionnelles locales, notamment les pratiques religieuses des Moosé, un peuple du Burkina Faso. Il n'existe pas de documents qui fassent office de compendium doctrinal pour ces religions. Les prescriptions des religions traditionnelles locales du Burkina Faso sont transmises à travers le canal de l'oralité. La littérature sur l'homosexualité en Afrique donne toutefois quelques références de la place de l'homosexualité dans le peuple des Moosé (Awondo, 2012; Gueboguo & Simonet, 2009), dont l'analyse et celle des témoignages d'acteurs locaux permettent de connaître les principes de la religion traditionnelle locale sur la question.

Une précision préalable est nécessaire pour comprendre la logique morale et disciplinaire dans la religion traditionnelle des Moosé. Dans la tradition *moaga*, la morale religieuse s'articule autour d'interdits à respecter et de devoirs à accomplir. L'interdit est traduit en langue *Moore* par l'expression "*Kissamè*". Sur le plan sémantique, ce terme rapproche d'à un autre: "*kîdamè*" qui signifie: « *on meurt* ». Une interprétation sémantique basée sur l'articulation des deux mots permet de saisir les enjeux liés toute transgression de l'interdit. Le non-respect d'un interdit (*kissamè*) conduit à une certaine "mort" (*kîdame*). Un troisième terme s'ajoute à cette morale religieuse des traditions locales. Il exprime l'état de celui qui

s'écarter de la convenance sociale tel que perçu par les autres: "wiibdo". Il signifie "indécent" ou "abominable" selon les degrés d'écart par rapport aux convenances sociales.

L'homosexualité est une pratique connue dans le contexte traditionnel chez les Moosé, mais sous le cachet de la déviance. Elle est remarquée dans certaines circonstances sociales et se trouve sanctionnée comme une pratique contre nature, qui, pour ce fait, n'est pas consentie par la norme sociale. Deux témoignages donnent des éléments d'informations sur la vision traditionnelle sur l'homosexualité, à partir de deux espaces temporels très distants. Le premier concerne le début du vingtième siècle et le second se focalise sur une période plus récente, ce début de vingt unième siècle.

Le premier témoignage est donné par Louis Tauxier, un témoignage souvent cité pour évoquer une supposée pratique homosexuelle dans la société des Moosé (Tauxier, 1912, p. 567-570). Ce témoignage se situe dans une logique de description de la famille et du pouvoir traditionnels, dans le quatrième chapitre de son ouvrage. Il fait référence au rôle que jouent les pages, appelés « *sonoré* », dans la cour des chefs Moosé. Citant un autre témoignage, il fait allusion à une situation d'homosexualité qui engagerait les pages et les chefs et rois traditionnels dans la société des Moosé. Qui sont ces « *sonoré* » ?

« Les sonoré sont de jeunes enfants ou adolescents, ayant de sept (ou huit) à quinze ans, que l'on trouve non seulement auprès du Moro-Naba⁴⁶, mais encore auprès de tous les chefs mossi, quels qu'ils soient, ministres, dignitaires, chefs de cantons, chefs de village même. Ces chefs se les procurent, comme nous l'avons vu plus haut, en se réservant le premier-né garçon comme le premier-né fille de tous les gens auxquels ils ont procuré une femme. Du garçon, ils font un sonoré et quant à la fille, ils s'en servent pour perpétuer, en la donnant en mariage à quelqu'un, le recrutement des sonorés et des serviteurs.

Les sonorés sont coiffés comme les femmes. Comme elles, ils portent de lourds bracelets de cuivre aux poignets et aux chevilles et s'il faut en croire ce qu'on dit, non seulement ils ont les attributs de femmes, mais ils en jouent encore quelques fois le rôle. Il paraît que les Mossi doivent, le vendredi, ne pas commettre œuvre de chair avec leurs femmes. C'est là une prescription religieuse destinée à se faire bien venir des divinités, mais cette prescription a oublié de prévoir les sonorés... Cette corruption, en tout cas, n'atteint pas la masse du peuple mossi qui, elle, n'a pas le moyen d'avoir des sonorés à son service et elle ne concerne que les chefs » (Tauxier, 1912, p. 567-568).

Ladite pratique de l'homosexualité est abordée par cet auteur d'une manière implicite et avec un style allusif : « *s'il faut en croire ce qu'on dit* », « *il paraît que* », « *Cette corruption, en tout cas (...)* ». Le style allusif tranche avec le style habituel utilisé par Tauxier dans la

⁴⁶ Les termes Moro-Naba, Mogho Naba et Moogo Naaba sont équivalents et désignent l'Empereur des Moosé.

description des réalités sociales des Moosé. Comment interpréter cette différence de styles ? Est-ce par manque de certitude, c'est-à-dire la conscience d'un manque de solidité des informations ou des sources dont il dispose ? Ou alors est-ce dans un souci de se protéger, vu que cela touche la sphère du pouvoir traditionnel ? D'autre part, le caractère circonscrit du phénomène auquel il fait allusion est perceptible. Les acteurs mis en cause sont les chefs. Ladite pratique homosexuelle ne se présente pas comme une réalité socialement acceptée. Elle est cachée et de ce fait, elle se dérobe à l'adhésion sociale. Un autre aspect de ce "cas" évoqué de pratique homosexuelle réside dans le fait qu'elle se situe dans un espace temporel déterminé : le vendredi et dans une tranche d'âge correspondant au rôle de "page" c'est-à-dire de huit à quinze ans.

« Lorsque les soroné atteignent l'âge d'homme, le Naba leur donne une femme et les renvoie. Le premier-né de l'union d'un soroné avec la femme que lui a donné le Naba appartient à ce dernier qui en fera un soroné si c'est un garçon et aura seul le droit d'en disposer en mariage si c'est une fille » (Tauxier, 1912, p. 569-570).

L'hypothèse d'une homosexualité dans ces contextes s'inscrirait dans une logique de bisexualité. Les partenaires occasionnels évoqués se retrouvent tôt ou tard dans une situation matrimoniale hétérosexuelle. Le chef demeure avec ses épouses. Le page finit par épouser une femme que lui présente le chef lorsqu'il atteint l'âge adulte.

« Le Moro-Naba a de très nombreuses femmes. À celles qu'il épouse lui-même s'ajoutent en effet celles de son prédécesseur et toutes celles qui lui adviennent au cours de son règne notamment les épouses adultères de ses sujets » (Tauxier, 1912, p. 570).

Enfin, le rapport de l'autorité politique traditionnelle avec les injonctions de la religion se poserait sous l'angle d'une transgression s'il s'avérait que des pratiques d'homosexualités étaient effectives entre le chef traditionnel et ses pages. Si « *faire œuvre de chair* » avec les femmes le vendredi n'est pas convenable pour quiconque veut avoir les bonnes grâces des divinités, le faire avec des hommes ne conviendrait pas non plus. Or le *châtiment prévu* après toute transgression des lois religieuses dans la religion traditionnelle locale est la *mort infligée par les divinités*, souvent par le truchement des médiateurs spirituels. L'hypothèse d'une pratique, fût-elle intermittente, d'homosexualité peut-elle être soutenue dans un contexte de rigidité religieuse et de prééminence de la norme religieuse sur le pouvoir politique traditionnel et où le pouvoir s'arrime à la norme religieuse ?

En cas d'incompatibilité « *avec l'accomplissement orthodoxe de son mandat, si une indignité et une irrégularité grave sont prouvées (...), s'il entretient des relations illégales*

(...), la coutume permet de l'écartier du pouvoir qu'il souille de ses forfaitures. Il est alors permis au collège des ministres, membres du Conseil, de se réunir en cachette là où leur sécurité paraît la mieux assurée, de délibérer ensemble à trois reprises, afin de se mettre d'accord, de prime abord et avant tout, sur le nom du chef à désigner et en second lieu enfin, de déterminer la manière la plus expéditive de se débarrasser du dirigeant importun » (Balima & Compaoré, 1996, p. 88-89).

Deux ordres de moyens étaient souvent utilisés : « le meurtre pur et simple avec recel du cadavre...et l'usage du poison subtil, qui agit très lentement ou très rapidement, selon les besoins de la cause. On le glissait très habilement parmi les ingrédients d'une boisson ou les condiments d'un mets » (*ibidem*). En effet, pour les Moosé, la personne du Naaba est "sacrée". L'empereur est le représentant des puissances éternelles. De ce point de vue, les faiblesses inhérentes au commun des mortels ne lui sont pas permises (Balima & Compaoré, 1996, p. 95).

Un chef traditionnel abordé sur la question de l'homosexualité dans les traditions culturelles des sociétés moosé évoque, sur le registre de la déviance, des cas qualifiés d'"isolés" en marge des cérémonies d'initiation traditionnelle. Il affirme que ces cas évoqués s'inscrivent dans une "déviance" qui s'accompagne d'autres pratiques telles que la zoophilie avec des ânesses. Il mentionne ceci: « L'essentiel c'est qu'il fallait tout faire pour ne pas se faire prendre. Si vous vous faisiez prendre, vous étiez, tués, vous étiez liquidés physiquement ». (*Un chef coutumier, représentant de l'URCB au sein de l'ICN Burkina, chef de la commission communication de l'ICN Burkina*). Ce sont des actes qualifiés de « *wiibdo* » en langue Mooré, qui se traduit par "inconcevable", "abominable". Le caractère "interdit" de ces pratiques justifie son caractère caché et la sévérité de la sentence extrême qui est encourue par toute personne qui l'enfreint.

4. *L'homosexualité n'est pas un modèle social... !*
affirment les Églises protestantes.

Les églises protestantes ont une diversité de sensibilités sur l'homosexualité. La vision protestante change selon le type d'église et selon le pays. En France, les églises luthéro-réformées sont accommodantes vis-à-vis de l'homosexualité, les églises évangéliques sont plus intransigeantes (Rocheffort, Sanna, & Groupe Sociétés, religions, laïcités, 2013). La vision sur l'homosexualité du Conseil permanent luthéro-reformé prend en compte trois

angles : biblique, psychanalytique et psychosociologique. Sur le plan biblique, elle souligne que l'Ancien Testament (Lévitique 18,22 et 29+0,13) et le Nouveau Testament (Romain1, 26-27) situent l'homosexualité parmi les formes d'idolâtrie condamnées. Elle considère les instructions bibliques comme des interpellations pour une réflexion sur l'Homme non pas à partir de l'orientation sexuelle, mais plutôt sous le prisme de l'altérité qui exprime et manifeste la différence des sexes.

Sur le plan psychanalytique, l'homosexualité est considérée ici comme le résultat d'« une fixation du développement psychoaffectif à un stade du complexe d'Œdipe » (*Ibid.* p. 76). Et sur le plan psychosociologique, elle soutient que « l'homosexualité ne peut pas être érigée comme modèle social, ni comme mode d'identification, ni comme référence parmi d'autres sur laquelle la société pourrait se construire » (*Ibid.* p. 77). Toutefois, la vision luthéro-reformée invite à accueillir sans discrimination les personnes homosexuelles.

Au plan local, la vision des représentants protestants membres de l'URCB considère l'homosexualité comme une déviance qu'il faut dénoncer telle quelle afin de protéger les populations contre ce qui est considéré comme « le mal ».

« Comme on le dit, quand on voit le mal et qu'on dit qu'il est bien, on dit à tout le monde de faire le mal. Mais quand on voit le mal et qu'on dit : « méfiez-vous du mal ! », on aura la chance que ceux encore qui veulent le bien poursuivent le bien. C'est ça qui sous-tend notre philosophie. Pas parce qu'on déteste les personnes qui sont homosexuelles. Nous aimons les hommes, mais nous détestons le mal que les hommes font. Tant qu'on peut aider les hommes à abandonner les actions mauvaises, on le fera toujours. Comme notre religion le dit, nous devons aller à la recherche des pécheurs, mais lorsqu'on va à la recherche des pécheurs, il faut leur montrer l'amour. Nous aimons les homosexuels, c'est des humains, des âmes qu'il faut sauver, mais nous ne pouvons pas avaliser l'homosexualité »
(un représentant protestant dans l'URCB et membre titulaire de l'ICN Burkina).

Ce représentant se préoccupe de protéger les fidèles protestants et les populations contre l'homosexualité qu'il considère comme étant une déviance. Il met en exergue une distinction entre l'individu et son orientation sexuelle et invite les fidèles protestants à éviter les attitudes de discrimination envers les personnes homosexuelles.

5. En guise de synthèse : distinguer la personne de son orientation sexuelle.

La vision de l'URCB comporte, à la fois, un appel au respect pour la personne -ici homosexuelle- et une considération de l'orientation sexuelle homosexuelle comme une

« déviance ». À propos de la déviance, John Kitsuse soutient qu'un comportement défini « déviant », ne l'est sociologiquement que lorsque les réactions sociales le traitent comme tel. *« Les formes de comportements en elles-mêmes ne différencient pas les déviants des non-déviants ; ce sont les comportements des membres conventionnels et conformes à la société, qui, en identifiant et en interprétant le comportement comme déviant, transforment sociologiquement les personnes en déviants »* (Kitsuse, 2011, p. 8).

Les formes de réactions sociales des religieux et coutumiers vis-à-vis de l'homosexualité se résument en une désapprobation explicite des pratiques homosexuelles, eu égard aux rôles et comportements qui, dans l'homosexualité, sont considérés comme inappropriés par rapport aux statuts et rôles entre genres attendus socialement de l'individu (Kitsuse, 2011, p. 2). Chacune des quatre composantes de l'URCB désapprouve l'homosexualité et considère qu'elle ne peut pas être présentée comme un « modèle social » de comportement à accepter ni à encourager. Toutefois, leur désapprobation de l'homosexualité s'accompagne d'une volonté d'éviter toute forme de stigmatisation et de discrimination vis-à-vis des personnes homosexuelles.

6. Suspicion d'une promotion de l'homosexualité au travers d'un outil financier : les subventions.

« Les conditionnalités de l'aide sont à dénoncer. Nous sommes le dernier bouclier contre le pouvoir de l'argent » (un ancien coordonnateur de l'URCB).

Les acteurs de l'URCB indexent ainsi une politique mise en œuvre par le Fonds mondial qui comporterait une promotion de l'homosexualité. Cette dernière passerait par les « conditionnalités de l'aide » pour exercer une pression implicite sur les acteurs locaux afin qu'ils l'acceptent. Ils voient en cela un rapport de forces basé sur l'instrument financier. Les subventions sont en effet une des modalités de diffusion du concept épidémiologique des HSH évoqués par Boellstorff (Boellstorff, 2011). Les « conditionnalités de l'aide » font référence aux exigences qui accompagnent l'octroi de subventions par le Fonds mondial : la prise en compte et la représentativité des HSH dans les instances de définition et de mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida sont une condition sine qua non de l'obtention des subventions.

Les acteurs locaux religieux et coutumiers voient en cela un moyen de transformation cognitive des représentations des populations par rapport à la population homosexuelle. Ils sont sensibles au caractère contraignant des modalités de transfert de cette approche, un « transfert par hiérarchie » (Dumoulin & Saurugger, 2010) qui mobilise la menace de la sanction financière contre l'éventuel contrevenant. Le doute s'installe dans la manière avec laquelle les membres de l'URCB appréhendent la finalité supposée « réelle » de ces « conditionnalités de l'aide ». Ils y voient une forme de promotion de l'homosexualité. Dans une telle représentation, ils estiment être « le dernier bouclier », appelé à résister aux logiques de l'argent et de ses effets sur la société.

« Nous considérons que chacun a droit au traitement (contre le sida), mais pas pour autant qu'on devait faire extase de ce que l'on pense être un droit à revendiquer en plein jour, alors que dans le contexte dans lequel nous vivons, il y a que tout le monde ne partage pas ce point de vue et qu'il ne faille pas vouloir imposer aux gens » (ancien chef de programme de l'URCB et ancien coordonnateur de l'ICN Burkina).

En substance, la prise de distance des religieux et coutumiers vis-à-vis des HSH ne porte pas sur la prise en charge des personnes homosexuelles dans le traitement contre le sida, mais plutôt sur la forme contraignante des mesures en faveur des HSH. Les religieux et responsables coutumiers redoutent une médiatisation de l'homosexualité et la normalisation d'une culture de droits des homosexuels.

« On les considère comme des patients comme tout le monde et ils ont droit à un traitement, par contre on ne devrait pas en faire une promotion » (ancien chef de programme de l'URCB et ancien coordonnateur de l'ICN Burkina).

Ce type d'engagement s'inscrit dans l'action collective de l'URCB depuis le début de sa trajectoire. Et dans ce cas, il s'exprime contre ce qui est vu comme une importation d'une politique de droits des homosexuels par le biais de l'ICN Burkina. La stratégie de réponse qu'elle adopte dans ce cadre consiste à user de sa stature sociale et politique dans le pays pour manifester son désaccord à chaque fois que de besoin face à tout aspect jugé dissonant à ses références axiologiques. Ainsi l'URCB s'appuie sur sa notabilité et sa respectabilité que lui confère son audience sociale, politique et traditionnelle. S'appuyant sur cette ressource, elle sait la mettre en œuvre dans les relations de dyades avec les secteurs de la société civile et les

pouvoirs publics pour affirmer ses positions idéologiques et politiques dans le contexte des programmes de lutte contre le sida du Fonds mondial.

Dans de tels contextes décisionnels, les acteurs locaux sont sensibles aux repères religieux et moraux évoqués par l'URCB. De ce fait, l'URCB se trouve dans une position d'influence transversale sur eux.

« ... Quand un dit : " l'islam ne peut pas cautionner des choses comme ça ", ce n'est plus seulement l'URCB, c'est tous ceux qui sont dans la salle qui sont musulmans qui soutiennent cela. C'est ça aussi leur force de frappe » (Responsable du RAME, membre de l'ICN Burkina).

L'influence de cette affinité symbolique et religieuse se joue pendant les concertations collectives et les processus d'élaboration de réponses aux problèmes de santé publique. Elle est exercée par le simple fait de l'évocation du registre religieux par les membres de l'URCB pendant les débats. Cette affinité symbolique et religieuse est une ressource politique qui confère à l'URCB une forme de « pouvoir d'influence » (Genieys & Hassenteufel, 2012, p. 2) correspondant à deux des dimensions du pouvoir théorisées par Steven Lukes : le pouvoir de *faire faire*, ou d'*empêcher de faire* (Hassenteufel, 2011; Landry, 2014, n° 24; Lukes, 2005, p. 25). Face à ce qu'elle considère comme un « pouvoir de l'argent », l'URCB mobilise un pouvoir d'influence symbolique et transversale.

C. « Attention : Risque d'effet boomerang ! » avertissent d'autres acteurs de l'ICN.

D'autres acteurs institutionnels, membres de l'ICN Burkina, soutiennent que l'agenda inhérent à l'approche de lutte contre le sida du Fonds mondial sur les «hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes » est décalé par rapport au rythme de changement de mentalités des populations locales. Les politiques telles que conçues par le Fonds mondial ont pour effet de "bousculer" les populations. Ils estiment que ce fait aura des résultats contraires à ceux attendus sur le plan de la lutte contre la discrimination et de la prévention en général contre le sida pour cette catégorie de la population.

« Ça peut poser des problèmes parce que la tendance est de mettre en place des associations identitaires. Et culturellement ça peut poser des difficultés parce que les populations au Burkina ne sont pas nécessairement prêtes à accepter qu'il y ait des associations qui (...) regroupent essentiellement des homosexuels. L'appréhension est que ça ne contribue, si on va dans ce sens-là, à un recul en matière de lutte, à une remise en cause des résultats parce que ça peut avoir un effet boomerang si ça entraîne des révoltes au niveau des populations. L'approche qui avait été adoptée par l'autorité de coordination de la lutte contre le sida de par le passé, c'était de considérer par exemple les HSH comme tout autre malade porteur du VIH et de les prendre en charge en tant que telle. Mais ne pas mettre en avant leur statut d'homosexuel parce que ça peut poser problème... » (Responsable d'une ONG locale, membre de l'ICN Burkina).

La mise en avant des HSH par le Fonds mondial aurait comme effet de produire de la discrimination envers eux dans la population. Toutefois, le fait de ne pas les mettre en avant, selon le Fonds mondial, les expose à la discrimination notamment par rapport à l'accès aux services de santé.

Une responsable associative abonde dans le même sens que la réflexion du responsable d'ONG précédent, en soutenant que : *« Les populations ne sont pas prêtes à reconnaître ni à parler des populations-clés »* (Responsable associative locale, membre de l'ICN Burkina). Cette dernière met une équivalence entre les « populations-clés » et les « HSH ». Elle mobilise l'argument de la précocité de cette approche du Fonds mondial pour les représentations sociales pour exprimer la nécessité d'adapter la stratégie de lutte de telle sorte qu'elle gagne en efficacité. Une telle ligne de réflexion est partagée également par des responsables d'associations œuvrant dans l'accompagnement des personnes homosexuelles, notamment dans la prévention et la distribution d'Antirétroviraux.

« Il faudrait qu'on prenne en compte l'environnement social dans lequel nous vivons (...). Il faut d'abord commencer par la question des problèmes de santé avant de parler petit à petit des questions des droits des homosexuels, parce que même au niveau du personnel de santé, il peut arriver que quand quelqu'un se déclare homosexuel, qu'on ne le soigne pas » (Responsable d'une association locale de lutte contre le sida membre de l'ICN Burkina Rev'+).

Ce dernier souligne une précocité de l'approche des « populations-clés » par rapport aux représentations locales et le risque d'une inefficacité des actions de sensibilisations contre le sida vis-à-vis des populations homosexuelles en particulier. Au travers d'un format prescriptif

et normatif, il observe et met en exergue les lieux d'ambiguïté qui peuvent constituer des obstacles pour l'atteinte des objectifs de santé pour les personnes vivant avec le VIH.

Les réflexions de ces acteurs associatifs concernent les modalités d'importation de l'approche envers les homosexuels et soulignent le risque qu'elles finissent par ne se révéler, comme le soulignent Dumoulin et Saurugger, qu'un ensemble de « *pressions institutionnelles ou culturelles qui ne mènent pas à des institutions plus efficaces, mais seulement similaires* » (Dumoulin & Saurugger, 2010). Quelques exemples de manifestations des populations locales contre des homosexuels ont été donnés pour étayer leur thèse.

« Et on a vu des remous que ç'a suscités ici à Ouaga, à Bobo (...) il y a deux ans par là ; parce qu'il y avait le projet pacte VIH, soutenu par l'USAID, qui appuyait la municipalité pour mener des luttes contre le sida et ç'a été perçu par les populations comme une forme de promotion de l'homosexualité : Pacte VIH. c'était au profit des municipalités et dans les radios locales, les gens intervenaient et disaient que si c'est cela, on n'avait qu'à retourner l'argent aux donateurs... Cela nécessite une approche au niveau des différents leaders d'opinion et leur expliquer davantage pourquoi est-ce qu'il faut faire des interventions à l'endroit de ces populations-là sans nécessairement mettre en avant des associations identitaires. C'est ça qui pose le plus problème» (Représentant d'une ONG locale, membre de l'ICN Burkina).

En effet, à Ouagadougou, au cours du mois d'octobre de l'année 2013, un projet de financement d'actions aux bénéfices des populations homosexuelles, initié par la mairie centrale de Ouagadougou en partenariat avec des bailleurs de fonds extérieurs, a rencontré de vives réactions des populations. Un appel avait été lancé sur les médias pour une mobilisation collective en vue de s'opposer à la réalisation d'un tel projet. L'essentiel de cette manifestation est donné dans le témoignage suivant issu d'un billet de blog :

« Octobre 2013. Des jeunes burkinabè manifestent dans la capitale burkinabè contre un projet de la municipalité, dirigée par Marin Casimir Ilboudo, de soutenir des actions de prévention du SIDA au sein des groupes spécifiques tels les prostitués, les drogués et les homosexuels. Le projet a été interprété comme une volonté masquée des autorités burkinabè, suite à des pressions étrangères, d'enclencher une inclination progressive vers la légalisation de l'homosexualité au Burkina Faso » (« Homosexualité au Burkina Faso », 2018).

D'autres exemples de réactions des populations ont été évoqués par le quotidien burkinabè d'information *Sidwaya*, notamment à Bobo Dioulasso, (deuxième ville du Burkina Faso) où des actions violentes ont été enregistrées au cours de l'année 2015 contre des infrastructures considérées comme servant de lieux de rassemblement pour les populations homosexuelles (Sidwaya, 2015).

« Bobo-Dioulasso, 28 mai 2015. Le quartier Sikassossira, en plein cœur de la ville, est en ébullition. Sous un soleil ardent, plusieurs milliers de personnes en courroux se lancent aux troussees de présumés homosexuels (...). L'ambiance est surchauffée. La vie des hommes à l'orientation sexuelle qualifiée de « déviante » est devenue subitement volatile. Depuis cet événement, une traque sans merci s'est engagée pour bouter hors de Sya, les minorités sexuelles, abusivement appelées « pédés » (Sidwaya, 2015).

Les représentations sociales véhiculent l'idée d'un non-respect, par les personnes homosexuelles, des codes de comportements socialement partagés sur la distinction entre la sphère publique et la sphère privée. Dans lesdits codes évoqués, un certain sens de la pudeur demanderait que l'intime relève du privé et soit circonscrit dans le domaine du discret. S'embrasser, ou se caresser en public heurte un certain sens commun et rencontre des regards désapprobateurs. Ces règles sociales tacites valent pour tous et sont considérées comme un « acquis socioculturel » (Christias, 2005), dont la non-prise en compte est ressentie dans ce contexte de Bobo Dioulasso comme une violation du savoir-vivre social et par conséquent comme une provocation :

« En réalité, les Bobolais ont longtemps cohabité avec (les homosexuels). Mais leurs agissements et leur audace ont fini par rendre la population très hostile à leur égard » (Sidwaya, 2015).

Cette argumentation est partagée par un responsable associatif œuvrant dans la prise en charge de la lutte contre le sida dans le milieu homosexuel.

« La population accepte jusqu'à ce qu'elle soit menacée dans son environnement proche. Quand on fait une analyse rétrospective de tout ce qui s'est passé comme activités ou bien violences à l'endroit des homosexuels, c'est que le plus souvent c'est venu des gens de la communauté qui ont voulu à la limite aller plus vite, c'est-à-dire je me souviens, pour la première fois il y a eu une publication dans un journal sur l'éventuel mariage des homosexuels. Alors les jeunes du quartier leur avaient dit de quitter le quartier. Alors qu'ils vivaient là-bas tous les jours. À Bobo ce qui est passé là-bas la dernière fois, il n'y a pas longtemps, c'est qu'ils se sont organisés pour célébrer l'anniversaire d'un des leurs. Finalement, on les a dénoncés et on leur a dit de partir. Sinon ils vivaient dans le quartier, on savait qu'il y avait des gens qui avaient une orientation homosexuelle. Et quand on essaie de brûler les étapes, c'est là que la population devient moins tolérante par rapport à cette manière de faire » (Responsable associatif local membre de l'ICN Burkina).

Selon ce témoignage, l'homosexualité serait tolérée par les populations locales tant qu'elle s'inscrit dans une posture discrète et privée tout comme l'hétérosexualité. Mais dès lors qu'au nom d'une certaine conception de la liberté, elle sort de cette posture de discrétion, elle apparaît sur la scène publique, dans une logique d'exhibition, elle suscite des réactions de désapprobation populaire. L'intrusion de la sexualité sur la scène publique porte atteinte à la sensibilité sociale. Tout facteur et tout acteur concourant à une telle intrusion suscitent réticence et résistance et réaction sous plusieurs formes.

Les tensions et les explications données mobilisent deux visions sur la société : celle d'une société stable et celle d'une société en mouvement. Les réactions des populations s'appuient sur l'idée d'une société bien rangée et stable, les comportements des homosexuels font appel à l'idée d'une société qui change, une « société dynamique » (Balandier, 2004). La thèse selon laquelle les populations locales ne sont pas encore prêtes par rapport à l'approche du Fonds mondial sur les HSH, symbolise la rencontre entre deux visions du monde, deux référentiels différents (Muller, 2000) dont la synthèse relève d'un projet politique sous-jacent à la logique du Fonds mondial. C'est dans ce même sens que Fatou Leiti Mbodj, parlant du contexte du Sénégal, disait que « *le sida, objet politique et objet du politique, est loin d'être un objet public* » (Mbodj, 2015, p. 155).

V. L'URCB : « *Ils font partie du problème et non de la solution...* »

« *Une institution ne s'impose pas forcément en raison de son efficacité ; des considérations de légitimité sociale jouent dans ce processus* » (Draelants, 2011, p. 53).

Les discours de l'URCB sur l'homosexualité sont-ils un « problème » ? Ou alors seraient-ils des « révélateurs » de constructions sociales qui posent problème ? Les réflexions des religieux et coutumiers sur l'homosexualité ont souvent créé un malaise au sein de l'ICN Burkina. Leur appel à prendre en considération les représentations sociales des populations locales dans la mise en œuvre de l'approche ciblée envers les personnes homosexuelles donne de la complexité à l'action de l'ICN du fait de l'hétérogénéité des visions des acteurs. Comment cette complexité est-elle interprétée par les acteurs de la santé publique ?

« Je considère que ces organisations (autorités religieuses et coutumières) sont légitimes dans la lutte contre le sida si elles défendent des objectifs de santé publique. Si les considérations traditionnelles, religieuses, philosophiques ou morales prennent le pas sur les enjeux de santé publique, là ça devient un problème. Elles ne font plus partie de la solution, elles font partie du problème » (Consultant international en santé, partenaire de l'ICN Burkina)..

Le Fonds mondial prône le principe de la prise en compte des diverses sensibilités nationales dans la participation, les discussions, la définition et la mise en œuvre de la lutte contre le sida au sein des ICN. Le concept de « dialogue pays » du Fonds mondial invite tous les acteurs à contribuer selon leurs spécificités à définir des plans d'actions et de mise en œuvre de politiques solides pouvant aboutir à de bons résultats contre le VIH. Les discours de l'URCB sur les modalités de prise en charge des populations homosexuelles dans les stratégies de lutte contre le VIH donnent une dimension axiologique qui renforce la complexité des débats. Toutefois, ils sont portés par des objectifs de santé publique.

Les membres de l'URCB conçoivent leur spécificité morale et religieuse comme un référentiel propre qui contribue à définir, à partir des débats de l'ICN, une stratégie adaptée aux réalités de la société burkinabè. Et dans ce cadre, ils estiment avoir une expertise dans la connaissance des schèmes sociologiques et anthropologiques des sociétés locales, qu'ils mobilisent *sous l'arbre à palabres* de l'ICN Burkina. Au-delà de la façade de l'idéologie, ils soutiennent que le succès des stratégies et programmes de lutte contre le sida dépend de la prise en compte des représentations sociales sur la question. Outre ce rôle de révélateurs des 'sensibilités sociales', les religieux et coutumiers ont eux-mêmes une place parmi les figures symboliques qui participent à la construction de ce Bourdieu a souligné sous le label de la « doxa » : l'opinion publique (Bourdieu, 2015). Ces responsables moraux peuvent aussi être définis comme des « entrepreneurs moraux », au sens idéologique du terme. De ce fait, ils sont à la fois des révélateurs et des acteurs de construction de la 'sensibilité populaire' sur la question des homosexuels. Et leur présence dans l'action publique au sein de l'ICN Burkina pose la question de la prise en compte, par le Fonds mondial, de leur expertise dans la lutte contre le sida.

Une question demeure : pourquoi la question de l'homosexualité fait-elle l'objet d'une attention plus grande que pour les autres groupes de la catégorie des « populations-clés » ? La réponse relève d'une construction idéologique fondée sur les impératifs de santé publique et de droits humains.

VI. Les ressorts de l'idéologie dans l'action publique contre le sida au sein de l'ICN Burkina

Parmi les quatre catégories concernées par l'approche de « populations-clés » du Fonds mondial, les HSH représentent la catégorie qui fait l'objet d'une résistance tant latente qu'ouverte de la part des acteurs locaux. Au regard des taux de prévalence de l'épidémie du sida dans les quatre groupes de « populations clés », il est légitime de se demander pourquoi la population homosexuelle qui, ne détient pas le taux de séroprévalence le plus élevé par rapport aux groupes de « populations-clés », focalise d'une part le plus d'inquiétudes de la part des religieux, coutumiers et parti politique et d'autre part le plus d'attention de la part du Fonds mondial ?

En considérant les taux de prévalence du sida par « population-clé », la population requérant la plus grande attention à ce jour et le plus grand investissement devrait être celle des « professionnels du sexe ». Le taux de séroprévalence de cette population est estimé en 2015 à 16,19%, soit un chiffre quatre fois plus élevé que celui des « hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes » qui correspondait à 3,6% de prévalence de l'épidémie (SP/CNLS-IST BF, 2016, p. 9). Les « professionnels du sexe » ne bénéficient pourtant pas d'autant d'accompagnement sur le plan matériel et institutionnel que la catégorie des HSH. La raison essentielle de cette dynamique est le caractère général de la surexposition des HSH au VIH, en Afrique comme ailleurs. Pour autant, cette dissonance au plan local provoque un sentiment de circonspection de certains membres de l'ICN. Cet aspect des choses provoque de la suspicion. Elle est relative à la dénonciation de ce qui apparaîtrait comme une éventuelle discrimination positive particulièrement forte du Fonds mondial envers les populations homosexuelles.

Les injonctions du Fonds mondial pour une mise en exergue des HSH font partie d'une option aussi idéologique qu'épidémiologique. Ce que le Fonds mondial énonce pour un pays comme l'Afrique du Sud ne s'applique pas nécessairement et de la même manière, au Burkina Faso. Dans cette optique et au-delà des HSH, une flexibilité prend forme au niveau du Fonds mondial. En effet, il prévoit d'orienter ses actions vers une prise en compte accrue des spécificités nationales. C'est ce qu'indique un rapport récent de l'Inspecteur général du Fonds mondial publié le 7 mai 2019 (Fonds mondial, 2019).

La prostitution n'est pas classée par les religieux et coutumiers parmi les vertus à promouvoir sur le plan de la moralité religieuse. Toutefois, l'homosexualité, un phénomène

de moindre ampleur statistique que la prostitution, suscite une mobilisation et une résistance plus fortes que pour cette dernière. L'irruption récente de la question homosexuelle dans l'espace public au Burkina Faso explique-t-elle cette levée de boucliers ? En effet puisqu'elle se situe dans le cadre d'une forme de gouvernance impulsée par une organisation internationale, elle est interprétée comme faisant partie d'un ensemble plus large de projets de changements qui concerne les pratiques et les représentations sociales.

Dans ce sens, elle s'oriente contre une force de changement qui s'affirme grâce à des ressources financières. Elle est suscitée par un sentiment selon lequel, sous des apparences techniques et d'efficacité, l'approche des HSH serait un cheval de Troie pour une importation et une promotion d'une idéologie "permissive" au Burkina Faso. Elle conteste la neutralité idéologique de cette approche politique du Fonds mondial et en général des modèles et approches de politiques publiques importés ou exportés. Une théorie que soutient Élise Demange à propos des processus de transfert de politiques publiques. Elle affirme en effet que le « modèle » de politiques publiques *« ...contient des hypothèses implicites, des présupposés (fussent-ils théoriques ou méthodologiques) qui recèlent des points de vue particuliers, une certaine vision du monde et donc des normes et valeurs...Il révèle derrière une forte image de neutralité, le rôle des jeux d'acteurs et des rapports de pouvoir dans un contexte globalisé »* (Demange, 2009, p. 126).

De part et d'autre, chacune des parties voit chez l'autre une mise en jeu d'une idéologie qui dérange, appuyée par la mobilisation de ressources qui leur sont propres : les ressources financières pour le Fonds mondial, les ressources symboliques et politiques pour l'URCB et les ressources de violences et de stigmatisation pour les populations locales. L'URCB et les populations locales sont particulièrement sensibles à l'importation de politiques publiques qui combinent les éléments suivants : un objectif de changement sociétal, l'usage de l'instrument financier, un caractère de contrainte et une échéance à court terme. Elles interprètent cela comme le signal d'un rapport de forces auquel elles répondent à leur manière. Une réaction que Jean-Pierre Olivier de Sardan qualifie de « revanche des contextes », une revanche qui, dans ce contexte de l'approche envers les homosexuels, répond à des normes et à des valeurs de politiques publiques par des normes et des valeurs inhérentes aux sensibilités locales (Olivier de Sardan, 2016).

Conclusion du chapitre

L'approche de « populations-clés », notamment sur la question de l'homosexualité, suscite des tensions entre différents types d'acteurs : les politiques, les religieux, les coutumiers, les acteurs institutionnels de la lutte contre le sida et les populations locales. Elle suscite autant de divergences que de convergences. Elle est au centre de questions aussi bien techniques que morales. Elle met en confrontation des impératifs d'efficacité et des logiques de résistances. Cette orientation est fragilisée auprès des populations locales en ce qu'elle constitue une prescription internationale pour l'obtention de subventions du Fonds mondial pour la lutte contre le sida. Cette conditionnalité est interprétée comme une forme d'imposition d'une approche politique, qui déborde de la santé publique et affecte les représentations sociales et les schèmes anthropologiques des populations locales. Les acteurs locaux qui y voient une forme de promotion de l'homosexualité appartiennent à tous les secteurs de la société : religieux, politiques et associatifs. Cette résistance transversale de la société s'oppose à ce qu'elle ressent comme une forme de pression pour l'acceptation de l'homosexualité. Au sein de l'ICN Burkina, les religieux et coutumiers ont été les premiers à exprimer leur désapprobation et leurs inquiétudes face à cette question. Leur engagement sur cette question a été caractérisé par une grande détermination et une cohésion de toutes les quatre composantes de l'URCB face à ce qu'elles ont considéré comme une imposition idéologique par des acteurs internationaux. Dans ce contexte, les religieux et coutumiers du Burkina constituent des révélateurs des représentations sociales, voire populaires, mais également comme des acteurs de la construction de cette même sensibilité populaire sur la question des homosexuels. Le facteur cognitif revêt dans cette situation une importance capitale. Il est à la fois une clé et un obstacle dans la lutte contre le sida. Les représentations, les valeurs et les normes implicites qui les accompagnent s'érigent et affirment leur existence dans ce contexte de la lutte contre le sida. L'un des principaux objets de ce rapport de force idéologique et axiologique concerne la dimension de la temporalité (Bayart 2016). De ce point de vue, la question des HSH et plus largement de l'homosexualité au Burkina Faso représente « un moment d'historicité » au sens où l'entend Jean-François Bayart (Jean-François Bayart in, Rouban et al., 2016). Il explique : « *Le moment d'historicité est un point nodal qui décline les durées plus ou moins longues de l'histoire (...) et articulent les temporalités hétérogènes, mais synchrones, de différents « paysages » (landscapes) de la globalisation, si l'on retient le terme d'Arjun Appadurai, ou du « temps mondial », dans les mots de Wolfram Eberhard. Il est un point de concaténation de temporalités disparates* » (Rouban et al., 2016, p. 16).

Conclusion de la partie

La question de l'idéologie suscitée l'approche de « populations-clés » révèle la présence de deux types de postures. La première est à cheval entre le recours protestataire à l'idéologie et la construction de cette même idéologie dans l'évocation d'une « souveraineté populaire » (Wallerstein, 1992) et sociale. La deuxième consiste en une susceptibilité par rapport à l'idéologie. Cette susceptibilité inhérente à l'idée de l'efficacité prônée par l'épidémiologie et par le Fonds mondial présente toutefois les caractéristiques propres à l'idéologie. La confrontation entre ces deux postures prend plusieurs chemins, plusieurs expressions et plusieurs stratégies de légitimations : sida, efficacité, sensibilité populaire, précocité.

La « *fin de l'ère idéologique* » évoquée par le sociologue américain Daniel Bell (Konstantinov, 1966, p. 30) n'est pas à l'ordre du jour dans le contexte de la lutte contre le sida. Peut-être est-ce la fin d'une certaine idée ou expression de l'idéologie. Sur la question des HSH et dans le cadre de l'ICN Burkina, l'idéologie et la politique défendent des temporalités divergentes l'une de l'autre. L'URCB se trouve engagée dans des dynamiques politiques et religieuses dans lesquelles elle se définit et négocie un équilibre entre les rôles que les acteurs gouvernementaux et le Fonds mondial attend d'elle et celui qu'elle-même entend jouer. Une telle posture d'engagement consomme beaucoup d'énergie et requiert une solidité institutionnelle pour cette association dont l'entrée dans la nouvelle expérience de collaboration avec le Fonds mondial ne remonte qu'en juillet 2007. Quels en sont les effets sur sa stature et sa croissance institutionnelle en tant qu'association de type fédéral ? C'est l'objet du prochain chapitre.

**Troisième Partie. Les effets de
l'action publique du Fonds mondial
sur les associations de lutte contre
le sida.**

Introduction de la partie

La trajectoire de plusieurs associations au sein de l'ICN présente des transformations en interne et dans leur rapport avec les acteurs externes. Cette évolution est mise en lien, par les acteurs associatifs eux-mêmes, avec le type de collaboration qui existe entre ces associations et le Fonds mondial.

Cette partie analyse les lieux de changements dans la trajectoire d'un certain nombre d'associations de lutte contre le sida et les implications tant pour leur fonctionnement interne que pour leur forme de collaboration au sein de l'ICN et avec le Fonds mondial. Elle met en relief les effets des instruments de l'action publique sous la forme d'un changement des dispositions institutionnelles et relationnelles des associations et d'un repositionnement des arènes de pouvoir dans le champ de la lutte contre le sida.

L'« approche par les instruments » (Lascoumes & Simard, 2011) est de mise pour saisir les rapports gouvernant/gouverné et gouvernés/gouvernés. Cette approche est mobilisée dans cette partie à travers une confrontation entre les perspectives fonctionnaliste et technique et la tradition néo-institutionnaliste dans l'optique de rendre compte des changements qui ont marqué la trajectoire de l'engagement des associations dans l'action publique du Fonds mondial contre le sida au Burkina Faso.

Chapitre V. Les associations de lutte contre le sida à l'épreuve des instruments d'action publique du Fonds mondial

« Toute épreuve-défi a donc deux faces : elle est à la fois le résultat des mécanismes sociétaux qui les produisent et une expérience éprouvée par les individus » (Martuccelli, 2015, p. 55).

Introduction du chapitre :

Plusieurs associations sont réunies au sein de l'ICN Burkina dans le cadre de la représentation du secteur dit de la société civile⁴⁷. Certaines associations y sont présentes depuis sa création. En revanche d'autres, plus récentes, ont intégré cette structure en raison du profil requis par les nouvelles normes du Fonds mondial⁴⁸. La culture managériale du Fonds mondial impose à ces associations la conformation à de nouvelles exigences. Celles-ci modifient la consistance structurelle de ces associations. D'autres caractéristiques du contexte institutionnel de l'ICN déterminent les changements de ces associations. Il s'agit de l'ossature et de la gouvernance multi-niveaux du Fonds mondial. La gouvernance du Fonds mondial articule des actions impulsées à la fois au niveau international : l'Equipe pays du Fonds mondial⁴⁹, l'Agent local du Fonds mondial (LFA)⁵⁰ et au niveau national (*l'ICN Burkina et le SP/CNLS-IST*). La dimension managériale qui accompagne cette nouvelle gestion, implique une diversité d'acteurs et apparaît complexe à bien des égards pour les organisations de la société civile. Par ailleurs, l'objectif de l'efficacité poursuivi par le Fonds mondial, s'accompagne d'une exigence ardue sur le respect des procédures et sur une obligation des

⁴⁷ Le Fonds mondial exige que la société civile soit représentée dans les ICN par un pourcentage minimal de 40% (Fonds Mondial, 2008). Pour l'ICN Burkina, la société civile est représentée par 6 associations, une organisation du secteur privé et une ONG nationale de développement. Elle comporte donc le sous-secteur des associations, le sous-secteur privé, et celui des ONG nationale.

⁴⁸ Les associations dites « identitaires » ont intégré l'ICN Burkina en la faveur des orientations prises par le Fonds mondial en 2009 sur la question des « populations-clés » notamment dans le cadre du « dialogue pays ». L'intégration de l'URCB en 2007 entre dans le cadre de l'implication des leaders religieux et coutumiers requis par le Fonds mondial depuis 2002.

⁴⁹ L'Equipe du Fonds mondial est un organe du Fonds mondial basé au siège à Genève et qui accompagne et détermine à la fois les options et les actions de lutte contre le sida de l'ICN Burkina.

⁵⁰ L'Agent Local du Fonds mondial (LFA) est un organe technique du Fonds mondial qui, présent au Burkina Faso, joue un rôle de contrôle, de suivi et de relais par rapport à l'Equipe pays du Fonds mondial basée à Genève.

résultats qui ne sont pas sans effets sur les associations de lutte contre le sida membres de l'ICN Burkina. Il s'ensuit une sorte de *désenchantement*⁵¹ institutionnel et de changement de registre cognitif pour plusieurs de ces associations. Un phénomène qui s'inscrit dans le cadre de leur trajectoire et dont les caractéristiques traduisent une sorte de syndrome dont l'origine serait le Fonds mondial. Quels enjeux ce « syndrome » du Fonds mondial révèle-t-il sur leur collaboration avec ce dernier dans le cadre de l'ICN ?

Ce chapitre porte sur les transformations cognitives (Muller, 2000) et structurelles des associations tant sur le registre institutionnel que sur celui de l'action collective. L'argument central de cette transformation s'articule sur la dimension managériale de la gouvernance du Fonds mondial. Il s'agira de montrer que cette gouvernance a la caractéristique de susciter de l'engouement et en même temps d'être un facteur de relatif désenchantement pour les associations membres de l'ICN.

De ce point de vue, ce chapitre tentera de mettre en exergue le processus par lequel l'attractivité du Fonds mondial est la source et le produit d'une sorte d'emprise et de pouvoir liés notamment à la distribution des financements. Les opportunités en termes d'obtention de subventions et de ressources matérielles, via de nouveaux partenariats théorisées sous la notion d'« industrie du sida » (Altman, 1998; Broqua, 2018). C'est dans cette logique que Myriam Revault d'Allonnes soutient que la capacité de susciter un enchantement est une forme de domination qui passe par la voie de la captation (Holeindre, 2014, p. 38).

Olivier Nay souligne trois types d'influence des organisations internationales en évoquant le cas des organisations onusiennes. Une « *influence prescriptive* » : « *une capacité à élaborer des règles et des normes ayant un impact sur le processus d'élaboration de l'action publique, les instruments d'action publique et les règles de gestion.* ». Une « *influence technique* » résultant « *du développement d'instruments et de compétences techniques spécifiques* ». Et une « *influence cognitive* » à travers la capacité à générer, à façonner et diffuser de la

⁵¹ Françoise Mazuir donne une synthèse sur la signification du « désenchantement du monde » dans la réflexion de Max Weber :

« Le thème du « désenchantement du monde » (...) apparaît dans « L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme » à plusieurs reprises et Max Weber en donne la traduction suivante : l'élimination de la magie en tant que technique de salut (...). La signification première (...) se retrouve dans « Histoire économique » pour bénéficier d'un sens plus large dans le « Métier et la vocation de savant » où Max Weber évoque un détachement de l'emprise du religieux dans les représentations mentales de l'homme et dans son rapport au monde. Dans la conférence qu'il consacre en 1919 (...), Max Weber insiste sur le fait que le désenchantement du monde est le pur produit de la rationalisation et de l'intellectualisation du monde moderne, d'un monde désormais dépourvu de sens » (Mazuir, 2004, p. 120;121).

connaissance (Eboko, 2015a, p. 107; Nay, 2010) et davantage à travers les effets cognitifs que les politiques du Fonds mondial génèrent sur les acteurs associatifs locaux.

Les deux premières parties de ce chapitre porteront d'abord sur l'analyse des transformations de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) et ensuite de celles d'autres associations membres de l'ICN Burkina. La troisième partie analyse les processus de transformations qui caractérisent l'ensemble des associations de lutte contre le sida. Le dernier point sera une étude de cas sur une approche souvent considérée comme la source des difficultés de ces associations : la politique de gestion des risques pour laquelle un atelier de formation a été organisé à Ouagadougou en novembre 2017 au profit de l'ICN Burkina.

I. Entre deux temporalités différentes de développement institutionnel, l'URCB *fragile et fragilisée* ?

L'ICN met en dialogue les pouvoirs publics, le secteur associatif, les partenaires bilatéraux et multilatéraux. Cette approche multi-acteurs induit une co-construction de l'action publique contre le sida à travers l'ICN Burkina. L'étape de ce qui est appelée le « dialogue-pays » impliquant toutes les parties prenantes induit l'idée d'une coresponsabilité formelle dans l'action dans l'ICN. Une autre forme de coresponsabilité existe de manière informelle entre les acteurs associatifs présents au sein de l'ICN Burkina. Elle s'observe à travers l'attention portée par les uns sur l'évolution institutionnelle des autres. L'URCB a fait l'objet d'un examen critique par les pairs de l'ICN Burkina à travers les entretiens que nous avons réalisés auprès de plusieurs responsables associatifs. Divers responsables associatifs relèvent à son sujet des points de transformations. La perception qu'ils ont du parcours de l'URCB révèle un processus d'engouement et de désenchantement en lien avec sa collaboration avec le Fonds mondial. L'évolution de l'URCB concerne à la sa dimension interne et sa dimension externe.

A. Un regard inquiet sur le fonctionnement et l'évolution institutionnelle de l'URCB

Des acteurs associatifs ont mené des réflexions sur le fonctionnement de l'URCB et sur ses partenariats avec les organisations internationales notamment dans le domaine de du financement et de la mise en œuvre des projets de lutte contre le sida. Ces acteurs sont concomitamment des observateurs actifs et des témoins de l'évolution institutionnelle de l'URCB. Les membres de l'URCB sont portés par la volonté de garder un équilibre entre leur mission tutélaire morale et politique et les impératifs liés à la mission de l'ICN et, de fait, du Fonds mondial. La cohérence à laquelle ils font référence et, à l'inverse, le risque de la perdre, relève de ce que Goffman appelle « une représentation dissonante » (Goffman, 1979; Keck, 2012). Ce type de préoccupations souligne la tension observée au sein de certaines associations (en situation de professionnalisation), entre un « modèle économique » centré sur la recherche de financements et un « modèle social » qui s'oriente sur les valeurs premières qui ont accompagné sa naissance (Soubeiga, 2016, p. 235). Dans le même ordre d'idées, les stratégies d'actions de l'URCB auraient dû, selon les acteurs associatifs membres de l'ICN, découler des orientations fondamentales qui caractérisent son identité première en tant qu'institution religieuse et morale. A leur avis, les valeurs religieuses et morales constituent l'essence même de cette association.

« Mais à un moment j'ai interpellé les communautés religieuses et j'ai dit : « Attention, s'il y a trop d'argent vous êtes en train de perdre la face. Les acteurs religieux, on les connaît dans un domaine précis. Si vous êtes maintenant en train de courir pour mobiliser les fonds qui sont en train de primer comme (le font) certains secteurs, vous risquez de perdre une certaine valeur que les gens vous accordent » » (Responsable d'une association présente dans l'ICN et ancien vice président de l'ICN Burkina).

L'interpellation de ce responsable associatif constitue en même temps une invitation à centrer l'investissement associatif dans la ligne du caractère religieux et moral de l'URCB. Il estime, qu'elle possède les ressources pour obtenir des résultats à la mesure de ses ambitions, sans avoir à recourir à des financements de grande envergure.

Le même type d'observation est récolté auprès d'un autre responsable d'association qui affirme que l'URCB sous-exploite ses ressources spécifiques pour se focaliser sur les ressources financières.

« Et malheureusement aussi ils se sont trouvés à beaucoup plus voir l'option captation des ressources (financières) beaucoup plus au détriment de leur spécificité. La spécificité de l'URCB c'était de pouvoir toucher même un grand nombre avec très peu de moyens. Par exemple la messe, si on prévoit cinq minutes dans le programme de la messe vers la fin pour délivrer un message sur le sida, on n'a pas besoin de financements. Les prêches les vendredis, prévoir deux ou trois minutes pour parler un peu du VIH, ça n'a pas besoin de financements » (Un responsable d'une association présente dans l'ICN Burkina (RAME)).

Le choix opéré par cette institution ne lui permettrait pas de profiter de ses atouts. La lutte contre le VIH a parfois été appelée l'« industrie du sida » (Broqua, 2018). La lutte contre le sida a été marquée notamment pendant la période de l'apparition des ARV par de gros moyens financiers. L'expression évoque sur le plan local la circulation et le mode de gestion des fonds financiers alloués à la lutte contre le sida, qui, pour une partie de l'opinion publique, serviraient à l'enrichissement de structures qui, derrière l'objectif de la mobilisation contre la maladie, tireraient des dividendes à d'autres fins. Pour éviter d'être dans ce cas de configuration, l'URCB gagnerait, selon le précédent responsable associatif, à revenir à sa spécificité qui consiste à être un instrument de mobilisation des populations au service de la santé publique.

Les deux témoignages précédents illustrent trois éléments autour desquels se structurent les options de l'URCB auxquelles l'URCB fait face. Ce sont les stratégies politiques adoptées par l'URCB, l'orientation institutionnelle originelle de cette dernière et, enfin, l'image symbolique qu'elle envoie aux observateurs extérieurs.

1. Les évolutions institutionnelles de l'URCB

L'année 2011 a marqué un tournant dans la trajectoire institutionnelle de l'URCB. Des changements ont été opérés dans son infrastructure institutionnelle et dans ses logiques de fonctionnement. En effet, dans une démarche de professionnalisation, l'URCB a connu une réforme institutionnelle qui s'est traduite par le renforcement du personnel dirigeant, la centralisation des pouvoirs de décisions et la création d'un conseil d'administration (Articles 11-13 URCB/sida, 2011a). Sur le plan programmatique, elle a opté pour un élargissement de ses domaines d'action. Ainsi sa zone d'intervention comprend désormais tout le secteur de la santé et du développement. Elle devient l'Union des religieux et coutumiers du Burkina contre le sida et pour le développement URCB-S/D.

Le nouvel organigramme établi à partir de la réforme du 3-4 novembre 2011 donne une structuration de l'URCB en cinq instances. La première est l'instance dite des « Hautes autorités ». Elle est composée des responsables des quatre communautés qui forment l'URCB : un évêque représentant la conférence des évêques du Burkina Faso, un Imam représentant les Imams de la communauté musulmane, un pasteur représentant la fédération des Eglises et missions évangéliques et un chef coutumier représentant le Mogho Naaba empereur des Moosé. La deuxième instance est le « Conseil d'administration » composé des quatre chefs de départements de l'URCB et du coordinateur général.

La troisième instance est la « Coordination générale » qui constitue une nouveauté de la réforme. La quatrième instance est le « Bureau de coordination régionale » composé de huit personnes. Et la cinquième instance est celle des superviseurs des districts sanitaires, des animateurs confessionnels dans les CSPS et des agents de santé communautaire dans les villages. Les départements sont ceux des finances, de la communication, des programmes et du suivi-évaluation. Chaque département dispose d'un personnel recruté. Sur le plan logistique, l'URCB s'est installée dans un édifice à trois niveaux qu'elle a loué et entièrement investi comme cadre de travail pour les membres du personnel central.

L'objectif poursuivi par l'URCB, à travers tous ces changements, était de se doter de ressources humaines compétentes sur le plan technique et d'un cadre infrastructurel qui réponde aux exigences et standards définis par le Fonds mondial pour les associations et institutions locales œuvrant dans le cadre de la lutte contre le sida. L'ambition de l'URCB était de bien se positionner dans le marché des financements internationaux des projets dédiés à la santé, notamment ceux octroyés par le Fonds mondial. Réputé être le principal partenaire financier de la lutte contre le sida dans plusieurs pays de l'Afrique subsaharienne, il exerce sur ces derniers une emprise qui, dans le cas de l'URCB, se traduisait par une sorte d'« extraversion économique », une stratégie pour capter la *rente extérieure* (Bayart, 1989, p. 43; Zambiras & Bayart, 2015, p. 161). Une stratégie qui investit dans la professionnalisation afin d'acquérir les ressources pour affronter le « pouvoir des procédures » (Tchiombiano, Nay, Eboko, in Grégoire et al., 2018, p. 105) du Fonds mondial et atteindre ainsi son objectif.

2. La réforme de 2011 de l'URCB : une dispersion d'énergie selon les acteurs-observateurs

Selon certains acteurs associatifs membres de l'ICN Burkina, les options de professionnalisation de l'URCB ne lui rendent pas service.

« Je trouve que l'URCB ne devrait pas avoir une grosse équipe au niveau central. Pour ma part, je trouve que c'est une erreur. Je trouve que là où l'URCB est, l'URCB ne devrait pas avoir beaucoup de personnels. L'URCB devrait être beaucoup plus une plateforme qui essaie d'animer les quatre communautés. Je trouve qu'ils auraient dû faire une équipe légère au niveau même de l'organe et avoir des compétences dans les communautés qu'ils vont maintenant travailler à coordonner, à communiquer et autres. Je pense que c'était mieux. Mais vouloir faire une grosse équipe au niveau central, je pense que c'est un peu difficile. Et est-ce que, par finir, l'URCB en tant que structure ne noie pas les dynamiques qu'il y avait avant l'arrivée de l'URCB ? Parce que les musulmans avaient leur organisation, avant que l'URCB n'arrive ; les protestants également, les catholiques également, les coutumiers également peut-être moindre mais quand-même. Et c'est peut-être cette dynamique qu'ils ont mise ensemble (à l'origine) dans l'URCB » (Un responsable d'une association membre de l'ICN Burkina (RAME)).

Ce responsable d'association, trouve que les nouvelles dispositions de l'URCB ne valorisent pas les possibilités de contribution de chacune des communautés membres pour le fonctionnement et le dynamisme de l'URCB. Le risque encouru serait d'étouffer l'organisation des activités à la base et de susciter des frustrations entre les communautés membres. Une autre crainte de cet acteur associatif est que le renforcement du personnel dirigeant et la centralisation décisionnelle ne créent une lourdeur et un manque d'efficacité dans les actions. La souplesse est pourtant considérée comme ce qui fait la force des ONG et des associations locales à cause de la légèreté de leur bureaucratie fondée sur le bénévolat (Atlani-Duault, 2005b, p. 40-43).

Un autre raisonnement soutient que la réforme opérée par l'URCB se justifie par la situation de diminution des ressources financières extérieures mises à la disposition des partenaires locaux de la lutte contre le sida au cours des années qui ont précédé (Eboko et al., 2015, p. 61). L'URCB a diversifié ses domaines d'actions, dans le but d'avoir davantage de partenaires internationaux qui lui assurent une pérennité dans son engagement dans le cadre de la santé et du développement des populations. C'est ce que soutient ce responsable du Secrétariat permanent du Conseil national de lutte contre le sida (SP/CNLS-IST) du Burkina.

« Mais l'URCB ne peut pas continuer puisqu'ils n'ont pas de revenus internes. Ils ne peuvent pas continuer à assurer ceci et leur efficacité sur le terrain s'ils ne trouvent pas des moyens pour le faire. Donc à la limite c'est une question de survie. Il faut élaborer des projets, il faut vendre des projets pour pouvoir continuer à exister » (Responsable CNLS-IST).

Il souligne que la conscience de la diminution des ressources financières pour la lutte contre le sida est partagée par les institutions nationales. Le SP/CNLS a conscience qu'il n'arrive plus à pourvoir les associations et ONG locales de fonds suffisants pour les actions de mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre le sida. Et cela a des conséquences sur les options que ces associations et ONG prennent pour assurer leur survie institutionnelle. La volonté de pérennité pour ses actions a poussé l'URCB dans cette diversification des domaines d'actions afin de créer des partenariats avec plusieurs bailleurs de fonds internationaux.

En résumé, le manque de ressources internes de l'URCB, la faiblesse des moyens matériels dont dispose le Conseil national de lutte contre le sida au Burkina Faso et la diminution des financements extérieurs sont désignés comme étant les causes premières des transformations technique, stratégique et fonctionnelle de l'URCB. Le problème financier a entraîné un changement, dicté une évolution institutionnelle et influencé certains aspects fondamentaux de la configuration l'URCB. Telle a été l'analyse faite par les responsables du CNLS au sujet de l'URCB. Tout en affirmant une part de responsabilité du SP/CNLS-IST dans cette évolution de l'URCB, ce responsable souligne que son institution se trouve face un dilemme à propos de l'URCB

« Si on élargit à une ONG, ils vont être tous braqués vers la recherche des ressources nécessaires pour fonctionner et on risque de perdre l'autonomie de réflexion et de contribution que cette structure (URCB) a jusqu'à présent, mais si on ne la fait pas évoluer comme-ça aussi est-ce que nous en tant que structure de l'Etat et partenaire de l'Etat, on peut assurer une pérennité quand on voit comment les budgets sont en train de maigrir. C'est vraiment un dilemme qu'on se pose : comment assurer une bonne spécificité de la structure et en même temps assurer une pérennisation » (Secrétaire permanent du CNLS Burkina).

Le fait pour ce responsable, de considérer la recherche de ressources financières et la volonté de préserver une liberté de parole comme deux réalités inconciliables pour l'URCB informe sur son propre regard sur les effets des conditionnalités du Fonds mondial. Sa réflexion laisse sous-entendre que l'URCB avait jusqu'à ce moment une liberté d'expression,

de vision et d'action dans le cadre de sa collaboration contre le sida. D'autre part, les conditions idéologiques, économiques, politiques qui accompagnent le partenariat avec les organisations internationales ne lui permettront pas de les garder. Elle est donc appelée à les perdre si elle poursuit dans ce processus de transformation institutionnelle vers une forme d'ONG. Il souligne toutefois que le SP/CNLS-IST n'a pas les moyens d'aller au delà d'une simple préoccupation. Les pouvoirs publics constatent l'état des lieux » mais ne disposent pas de ressources financières suffisantes pour protéger les caractéristiques institutionnelles de l'URCB, notamment son autonomie, la spécificité de contribution de l'URCB, qui étaient en péril pendant sa mutation. La professionnalisation n'est pas seulement d'ordre managérial, elle est également politique et idéologique.

C'est d'un autre responsable associatif que vient la suggestion d'une alternative susceptible de préserver l'autonomie et l'équilibre de l'URCB.

« Elle pouvait être dans le Fonds mondial mais beaucoup plus essayer de faire passer les spécificités. Il ne faut pas qu'on voit le financement du Fonds mondial comme une finalité. Ils devaient par exemple réfléchir en eux-mêmes et dire "voilà des contributions spécifiques que l'URC doit avoir" Et dans ce cadre, essayer de voir est-ce que ça peut passer dans les financements du Fonds mondial ? Si ça passe c'est tant mieux ! Si ça ne passe pas c'est tant pis ! » (Un responsable d'une association membre de l'ICN Burkina).

Si les uns ont pointé des frustrations internes et un problème d'efficacité dans l'action comme étant des conséquences de la réforme de 2011 sur le fonctionnement de l'URCB, d'autres ont plus tôt porté leur attention sur les facteurs qui ont déterminé ce processus de professionnalisation. Ces derniers soulignent des motifs économiques et les risques d'une perte de liberté de parole dans ses rapports avec les bailleurs de fonds. Ces frustrations, le problème de l'efficacité et la question de la liberté de parole ont alimenté des tensions internes.

3. Deux modèles d'action pour une Evolution institutionnelle de l'URCB

Une fracture institutionnelle a accompagné le processus de modernisation de l'URCB de 2011. Deux modèles d'actions s'affrontaient à propos de la gestion de l'association. Ces deux visions ont chacune sa philosophie, sa stratégie et sa trajectoire d'expression repérable dans le

parcours diachronique de l'association. La philosophie du premier modèle est d'exploiter le plus possible les opportunités que lui offre son originalité institutionnelle dans le champ de la santé. Le deuxième modèle quant à lui, relève d'une philosophie attachée à la continuité par rapport aux objectifs et aux formats premiers de l'URCB. Les deux modèles donnent respectivement lieu à une présentation sur le plan de l'efficacité et sur le plan diachronique.

Le premier modèle met l'accent sur une efficacité de compétence portée par un personnel central bien rémunéré :

« Les communautés qui ont adhéré, qui ont fondé même l'URCB reçoivent moins de financements que l'URCB coordination elle-même (...). Mais on oublie que c'est le crédit des communautés qui fait que les bailleurs de fonds ont confiance et donnent l'argent » (Représentant catholique dans l'URCB).

Le second modèle recherche une efficacité qui passe par la mise à contribution et une prise en compte des communautés comme actrices principales de l'URCB.

« L'URCB était censée entre autres de mobiliser des ressources de financements pour ensuite les répartir de façon équitable au bénéfice des 4 communautés. Mais en réalité ceux-là qui pilotent les projets là-bas et même les financements souvent qui sont accordés, ne vont pas aux communautés mais sont seulement gérés au niveau du siège » (Entretien avec un représentant catholique Initiateur de l'URCB).

Ce représentant catholique déplore l'absence de mise à contribution des communautés membres dans la conception et la mise en œuvre des projets de l'URCB. Il souhaite que l'organe central accompagne plutôt les communautés membres dans l'élaboration de projets de lutte contre le sida et joue un simple rôle de recherches de financements auprès des organisations internationales pour une mise en œuvre de ces projets par les communautés elles-mêmes. L'option de la centralisation de l'exécution des projets financés par le Fonds mondial excluait de fait les communautés, de la gestion de ces projets. Cette situation donnait lieu à un phénomène de désincarnation de l'URCB. Ce n'étaient plus les communautés qui travaillaient, qui luttaient et qui sensibilisaient, c'étaient des organes techniques qui œuvraient à la place de ces dernières. Il s'agit d'une technocratisation de l'engagement contre le sida au détriment d'un mécanisme participatif communautaire de la lutte contre le sida qui est en cours dans cette association. Il souligne, d'autre part, que les fonds alloués à la réalisation des projets de sensibilisation et de prévention sont en grande partie orientés vers la prise en charge du personnel central. La consistance du traitement salarial de l'équipe dirigeante est dénoncée.

« Avec des responsables qui touchent des salaires : 1000 000 frs CFA. Un coordonnateur qui, sur le plan matériel, ne rend compte à personne. Le matériel est utilisé comme-cela... Sans que cela ne soit

porté à la connaissance du conseil d'administration et des autres membres, c'était pour certains une aubaine » (Un représentant du conseil national catholique de lutte contre le sida (CNCLS)).

Les salaires élevés dévolus aux responsables et au personnel technique en vertu de leur compétence professionnelle n'épouseraient pas la ligne attendue d'une institution qui réponde avant tout des préoccupations d'une population pauvre. Le malaise sur cette question est exprimé également sur le plan de la conformité avec le code du travail du Burkina. Certains membres salariés de l'URCB sont accusés de cumuler deux salaires : l'un en tant que fonctionnaire de l'Etat et, l'autre, perçu dans l'URCB en tant que responsable ou technicien. En effet, les dispositions de l'Etat Burkinabè ne permettent pas un cumul de deux salaires pour les fonctionnaires de l'Etat (Loi N° 081-2015/CNT).

Les exceptions à cette loi sont ratifiées par une décision du conseil des ministres du Burkina Faso. Le regard critique de ce responsable associatif prend en compte également les mécanismes internes de gestion des ressources financières. Une dénonciation d'un manque de transparence est ainsi prononcée par les membres de l'URCB qui concerne l'utilisation, par certaines équipes dirigeantes, des ressources financières et matérielles. L'utilisation des véhicules alloués à la mise en œuvre de programmes de coopération entraine dans ce cas de figure. La réorientation stratégique de fonds vers des secteurs autres que ceux prévus initialement rencontre une critique similaire.

Sur le plan diachronique, le premier modèle optait pour une évolution institutionnelle, selon les impératifs et les opportunités du moment. Le deuxième modèle, quant à lui, appelait à une conformité et à une cohérence par rapports aux objectifs et aux repères premiers définis communément au moment de la création de l'URCB et qui étaient considérés comme la raison d'être et la force de l'institution.

« Ce que eux ils veulent actuellement, les musulmans et les protestants, c'est faire de l'URCB une ONG. Tu vois ? Et ils me l'ont dit ici, que eux veulent qu'on laisse, qu'on mette de côté les communautés-là et de chercher des personnes compétentes, qui peuvent faire fonctionner l'URCB comme il se doit. Dans ce cas, l'URCB perd totalement son identité. Vous croyez qu'au niveau de l'Etat, il manque des ONG et des personnes compétentes pour faire fonctionner des choses de ce genre ? Pourquoi donc créer cette union, si on ne peut pas apporter ce qu'au niveau de l'Etat on n'en trouve pas ? Le SP CNLS, m'a approché pour dire que eux aussi ils sont en train de constater les choses : l'URCB est entrain de vouloir émerger vers une ONG. Or ce n'est pas leur mission(...)» (Représentant catholique au sein de l'URCB).

Une telle réflexion rejoint celle sur la question managériale évoquée par des responsables d'autres associations membres de l'ICN Burkina à propos de l'URCB. Impliquer les

« communautés » et fonder sur elles le fonctionnement stratégique de l'URCB serait « optimal » en termes d'impact et d'originalité. L'option de la professionnalisation et donc de la centralisation, lui ferait perdre sa force et une efficacité originelles.

En résumé, le premier modèle relève d'une efficacité compétente et politique, plus stratégique qu'« orthodoxe » (modèle "efficacité compétente et politique"). Il est illustré par les représentants protestants. Il rend compte de ce que Sébastien Fath appelle « *la tradition entrepreneuriale protestante, fondée sur une culture militante où l'initiative individuelle prime* » (Holeindre, 2014, p. 250). Le deuxième modèle, celui d'une efficacité qui se veut *cohérente* avec les principes de base de l'association (Modèle "efficacité cohérente"). Il est porté par les représentants catholiques. Les représentants musulmans et ceux de la chefferie traditionnelle et coutumière n'ont pas affiché une ligne de conduite tenue dans le temps. Ils se sont alignés sur les positions de forces et sur les enjeux stratégiques qui leur semblaient opportuns selon les circonstances.

La position des catholiques pourrait être influencée par le fait que la paternité de l'idée de la création de l'URCB leur est attribuée. Ils ont par ce fait une sensibilité et une attention plus marquées quant à la cohérence de l'institution par rapport à cette idée première, mais également par rapport à l'identité et aux représentations que les populations et la classe politique se font d'elle. Interviennent ici une image et une honorabilité à protéger. Les protestants sont plutôt dans la dynamique du changement et du pragmatisme. Si l'idée de la création provient des catholiques, un rôle de maître d'œuvre a été reconnu à un représentant protestant dans le parcours de l'URCB. Celui-ci a œuvré au rapprochement des représentants des comités confessionnels d'avant l'URCB et par la suite s'est assuré une longue présence presque ininterrompue dans le cercle des responsables. Il a occupé plusieurs postes de responsabilités et a accumulé plusieurs mandats : responsable général, membre du conseil d'administration, président de ce même conseil, représentant titulaire de l'URCB dans l'ICN Burkina etc. Il a été l'un des moteurs du processus de modernisation du consortium des religieux et des coutumiers. Un temps d'arrêt sur la biographie de ce représentant protestant et sur celle du représentant catholique offre de la visibilité sur le background qui les caractérise et détermine leur vision et leur engagement à travers l'URCB.

B. Trajectoires des deux leaderships de l'URCB

1. Monsieur « l'initiateur » de l'URCB

Il est un prêtre appartenant à la congrégation des religieux de Saint Camille dont la mission porte sur le soin des malades. Il a été ordonné prêtre au cours de l'année 1983. Il a ensuite assumé pendant deux années la tâche d'enseignant éducateur dans un juvénat, c'est-à-dire une institution de formation des futurs religieux de la congrégation de Saint Camille. En 1985 il a commencé des études dans le domaine de la santé à Rome et obtient son diplôme d'infirmier d'Etat en Italie en 1988. Il poursuit des études en théologie pastorale sanitaire axée sur une approche pluridimensionnelle prenant en compte la santé, l'éthique, l'humanisation de la santé notamment avec un regard chrétien.

Il obtient une licence dans cette discipline avec un mémoire orienté sur le thème du sida : « Sida, prévention éducation, solidarité ». Il fait publier le document de son mémoire qui servira de support pour la sensibilisation contre le sida. Il poursuit une spécialisation dans la même thématique à l'institut international de pastorale sanitaire à Rome et en 1996 obtient un doctorat avec le sujet suivant : « Sida prévention et éducation chrétienne de la sexualité humaine ». Ce travail est également publié et diffusé largement pour le besoin de la lutte contre le sida au Burkina Faso et dans d'autres pays (Sedgo, 1998). Outre la publication de sa thèse de doctorat, une plaquette brochure a été élaborée « *à l'intention de la jeunesse et du grand public pour donner des aspects essentiels et des mesures de prévention en tenant compte de l'éthique chrétienne catholique* » (Monsieur « l'initiateur » de l'URCB). Elle a été traduite dans cinq langues du Burkina Faso : en *moore, foulfouldé, gourmantchema, dioula, dagara* afin de permettre une grande accessibilité des populations au contenu de cette plaquette dénommée « Mon livret sida » (François Sedogo, 2008). Monsieur « l'initiateur » de l'URCB a été invité à des conférences, des congrès et colloques au plan national, en Afrique, en Europe et aux Etats-Unis. En collaboration avec un cinéaste Burkinabè Gaston KABORE, pionnier dans le cinéma national, il réalise un film de sensibilisation-prévention sur le sida à l'intention des jeunes et des couples. Intitulé « *Scènes de ménage* ». Ce film a été réalisé et présenté lors du Festival Panafricain de Cinéma de Ouagadougou (FESPACO) en 1997 où il a remporté un prix.

Sur le plan de l'Eglise catholique, il organise au cours de l'année 1998, un séminaire catholique national sur le problème du sida, à la demande des évêques de la conférence des évêques du Burkina et du Niger. L'organisation de ce séminaire sera le point de départ pour la création d'un comité catholique nationale de lutte contre le sida. Monsieur « l'initiateur » de l'URCB est le président de ce comité national catholique pendant les trois premières années de son existence. Le témoignage suivant résume son action et sa vision :

« En même temps qu'on a créé le comité national catholique de lutte contre le sida, on a également créé les comités diocésains de lutte contre le sida et des comités paroissiaux de lutte contre le sida pour engager l'Eglise, dans toutes ses composantes, dans la lutte contre ce fléau qui posait non seulement des problèmes de santé publique mais aussi des problèmes éthiques, juridiques, organisationnels, économiques, familiaux. Le sida suscite tout un tas de problèmes. Il est vraiment source de souffrance pour les familles pour les individus, pour la société » (Monsieur l'initiateur de l'URCB).

2. Monsieur le « Co-initiateur » de l'URCB

Monsieur le « Co-initiateur » est un pasteur évangélique. Il a obtenu un diplôme d'Etat d'infirmier en santé mentale en 1990. En 2006 il obtient une maîtrise en psychologie clinique et un master de recherche en communication. Il est fonctionnaire d'Etat, chargé de programme d'information d'éducation et de communication/promotion de la santé à la direction de l'hygiène publique et de l'éducation pour la santé du ministère de la santé du Burkina Faso. Il assure l'encadrement des acteurs de la communication dans les autres directions centrales du ministère et des services régionaux et de districts. De septembre 2008 à septembre 2009, il est coordonnateur du projet *''dynamique communautaire contre l'onchocercose, la filariose lymphatique et pour la supplémentation en vitamine A''* auprès de l'ONG Helen Keller international (HKI) au Burkina Faso. Il a participé, en 2002, à la création du Conseil national des évangéliques pour lutter contre le sida et les IST (CNELS). Il coordonne la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des activités de lutte contre le VIH/sida auprès de la communauté évangélique du Burkina Faso. Il a participé à la création de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina contre le sida en 2007. Il a été le coordinateur de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des actions et

programmes sur le terrain. Il est l'actuel président du conseil d'administration de ce consortium des religieux et chefs coutumiers.

3. Confrontation des deux profils de leadership de l'URCB

Les points de ressemblance dans la biographie de monsieur « l'initiateur » et de monsieur le « co-initiateur » l'URCB résident surtout dans la formation de base dans le domaine de la santé. Ils sont tous les deux infirmiers d'Etat. D'autre part, ils sont des religieux (l'un, prêtre et l'autre, pasteur). Ces deux facteurs constituent pour eux des ressources qu'ils ont voulu mettre en œuvre à travers une vision qui concilie le problème de santé publique avec une sensibilité chrétienne. Tous les deux ont contribué à la mise en place d'un conseil national de lutte contre le sida dans leurs Eglises respectives. Les points de particularité se trouvent sur le terrain de l'acquisition de leur expérience professionnelle. Pour l'un il s'agit notamment du terrain académique. Pour l'autre il s'est agi surtout du cadre de la fonction publique avec un passage rapide d'une année dans l'ONG Helen Keller International.

Sur le plan du respect des textes statutaires régulant l'alternance de l'équipe dirigeante, l'avis partagé par les deux figures du leadership de l'URCB souligne des manquements. Pour Monsieur le « co-initiateur » de l'URCB, ces faiblesses sont des insuffisances inhérentes aux textes.

« Et en plus la différence de confessions fait que, quand le président est d'une confession donnée et qu'il a un point de vue donné, ça peut être interprété comme étant un point de vue qui va en faveur de sa communauté, ou qui va en faveur d'une communauté que l'on considère qu'il veut favoriser. Voyez! Donc on a ces aspects-là qui, souvent, interviennent et qui font que c'est souvent tendu à des moments donnés. Egalement, au début, on avait fait des textes qui n'avaient pas pris en compte certains détails, qui pourtant étaient importants. C'est-à-dire comment assurer la substitution ? Est-ce qu'il faut faire par rotation ? Est-ce qu'il faut faire par élection ? Est-ce qu'il faut faire par cooptation ? Comment il faut faire ? C'était vraiment un des aspects qui n'avaient pas été pris en compte dès le début parce que là on avait été pris dans une course de vitesse, il fallait mettre en place quelque chose. Là on avait réussi dans ça. Par la suite on a vu que bon on a réussi mais il restait des faiblesses, qu'il faut corriger. Le deuxième mandat a permis de corriger. Mais on a corrigé, on a créé d'autres problèmes. Qui va être président ? Qui va être coordonnateur ? Qui va être quoi ? Et là aussi, ça a été parce qu'il y a eu des faiblesses encore dans les textes qui ne précisaient pas jusqu'aux

détails près ces aspects-là. C'est quand ça se présente qu'on voit qu'on a manqué quelque chose là-dessus. Mais c'est déjà là ! Appliquer ce qui est là ! ça également ça été des difficultés que nous avons gérées et qui sont toujours là ! Par exemple notre dernier mandat, que moi je gère actuellement puisque je suis président du conseil d'administration, normalement le mandat finit dans deux mois (avril 2016). C'est un mandat d'un an. Le poste comme coordonnateur, il y en a qui convoite, je ne sais pourquoi ? Les gens ne voient pas le travail, les gens voient plutôt les avantages et veulent s'attribuer la chose. Et comme on n'arrive pas à régler tout dans les textes, ça pose toujours problème. C'est un peu ces difficultés-là qu'on a, plus maintenant les problèmes liés aux individus. Je suis là ! Comme un tel ne me plaît pas, donc je lui fais des peaux de bananes, facilement ça c'est lié à leur truc, c'est lié à l'être humain » (Monsieur le Co-initiateur de l'URCB).

Sur le même sujet, monsieur « l'initiateur » relève plutôt la volonté pour certains acteurs de déformer l'esprit des textes afin d'atteindre leurs objectifs personnels. Il insiste sur le fait que la philosophie première de l'URCB reposait sur une équipe de coordination légère et souple au sommet et une plus grande attention aux communautés qui, elles, devaient jouer les premiers rôles en tant qu'actrices principales de la mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida à la base.

« De manière générale, l'URCB n'a pas été fidèle aux textes, à ses statuts et aux règlements intérieurs. En fait l'URCB devrait être un organe d'animation, de supervision et non un organe d'exécution. Puisqu'elle représente les 4 communautés : musulmane, catholique, protestante et les coutumiers. Les membres qui sont au niveau du siège, sont désignés pour remplir des tâches (...). Les catholiques ne sont pas organisés comme les musulmans ni comme les protestants, ni comme les coutumiers. Les catholiques n'ont pas la même vision (...). Et pire encore actuellement, nous nous sommes rendus compte que ceux qui sont là-bas, veulent transformer l'URCB en ONG (...). En devenant ONG, eux ils vont travailler sans lien avec les communautés. Ils deviennent, en quelque sorte, autonomes. Alors que ce n'est pas ce que nous avons souhaité. Nous avons souhaité qu'il y ait une union » (Monsieur l'initiateur de l'URCB).

La vision de monsieur « l'initiateur » concevait une structure de gouvernance souple qui accorde une autonomie aux quatre communautés membres et coordonne leurs initiatives. Dans cette logique, l'accent est mis sur la contribution qui vient de la base et qui est ensuite accompagnée par la structure de coordination générale. Il s'agit là d'une logique de *bottom up* : du bas vers le haut. La vision de monsieur le « co-initiateur » mettait l'accent sur une structure centrale qui soit très technique, qui gère toute l'institution URCB et utilise les quatre communautés membres comme des boîtes à résonance des campagnes de sensibilisations. Il s'agit, dans ce contexte, d'une logique de *top down* (du haut vers le bas).

4. Le point de rupture entre les deux visions internes de l'URCB

Le contexte de la mandature constitue le moment critique de la fracture institutionnelle devait commencer à partir de l'année 2015. Le mandat de la précédente équipe dirigeante était parvenu à son terme. Les quatre communautés membres de l'URCB devaient procéder au renouvellement conformément aux dispositions prévues par les statuts et règlements et suivant l'ordre d'alternance convenu entre elles. Toutefois dans le déroulement des événements, une irrégularité a été relevée par des acteurs issus du deuxième modèle (celui de l'« efficacité cohérence »). L'irrégularité portait sur la dimension « participation » de l'ensemble des communautés à cette échéance de renouvellement et sur le respect de l'ordre d'alternance : « *normalement la présidence de l'union est assurée par une communauté à tour de rôle* » (représentant catholique au sein de l'URCB).

Sur le plan de la participation, selon des témoignages de certains acteurs, la programmation de la date de la rencontre électorale n'aurait pas été faite dans une logique de concertation ouverte. Par conséquent, elle n'a pas bénéficié de la présence de toutes les communautés et l'équipe dirigeante a été renouvelée sans la présence ni la participation de toute l'URCB. Cela a entraîné une frustration dans la partie absente (modèle de « l'efficacité cohérente ») qui a alors décidé de suspendre sa participation aux activités de l'URCB. Cette partie lésée a interprété la situation comme une ultime manœuvre organisée dans le but de l'écarter de la nouvelle équipe dirigeante et de créer un rapport de force favorable au premier modèle d'actions, du fait de la fragilisation du deuxième modèle d'action.

La partie absente et lésée était celle des représentants du conseil national catholique de lutte contre le sida (CNCLS). La décision de suspendre la participation de la communauté catholique aux activités de l'URCB était une manière de dénoncer une logique de gestion de l'URCB qu'ils ne partageaient pas. Le type de gouvernance et la logique d'alternance qu'ils observaient, ne correspondaient pas à leurs attentes.

« Nous avons souhaité tout simplement un retrait, parce que l'esprit n'y est plus. Les manières de travailler, il manque même la bonne volonté de la part des uns et des autres (...) les personnes à qui nous avons à faire sont des personnes sans scrupule qui ne voient que l'argent » (Responsable de la pastorale de la santé dans la conférence des évêques du Burkina Faso).

Tableau 6 : Liste chronologique des responsables de l'URCB

Coordinateurs nationaux						
N° d'ordre	Nom et Prénom	et	Rôle	Année	Communauté	commentaire
1	David LOMPO		Président URCB/SIDA	2007-2012	Protestante	1er président
2	Clément Pitroipa		Coordonnateur national	2012-2015	Coutumière	L'Année 2011 a connu la relecture des textes par laquelle URCB/SIDA est devenu URCB/SD avec un Conseil d'administration dirigé par 8 personnes soit 2 par communauté + le délégué du personnel
3	Issouffou Kientega		Coordonnateur national	2015-2018	Musulmane	
4	Guibrina OUEDRAOGO			2018-....	Protestante	
Présidents du Conseil d'administration						
1	Père François Sedgo		1er Président du CA	2012-2013	Catholique	NB: le mandat du président du CA dure 1 an
2	Check Boni	Omar	2ème Président du CA		Musulmane	
3	Koulouba Naaba		3ème Président du CA		Coutumière	
4	David Lompo		4ème Président du CA		Protestante	

Le motif du retrait portait sur la question de la cohérence entre leurs propres visions morales sur la manière de gérer l'URCB et également celles des représentations que les populations locales avaient vis-à-vis des organisations confessionnelles. Le retrait des représentants de l'Eglise catholique a eu lieu en février 2015. Ce retrait a concerné les représentants de l'Eglise catholique mais n'avait pas encore été avalisé par la hiérarchie catholique.

Des démarches ont été amorcées auprès des premiers responsables de l'Eglise catholique, par l'équipe dirigeante de l'URCB, en vue d'un retour des représentants catholiques au sein de l'URCB. Toutefois la hiérarchie catholique a manifesté, elle aussi, son malaise vis-à-vis de l'esprit et de la logique qui sous-tendaient le fonctionnement de l'URCB. Elle a décidé de corroborer un retrait provisoire de ses représentants du fonctionnement de l'URCB, jusqu'à ce qu'une réforme ultérieure redonne à cette association une dynamique en phase avec sa vision de la lutte contre le VIH/sida en tant que religieux et coutumiers. Une notification de l'auto-suspension de l'Eglise catholique par rapport aux activités de l'URCB n'a toutefois pas été portée officiellement à la connaissance du SP/CNLS ni de l'ICN Burkina.

Comment interpréter une telle option ? Deux pistes d'explications s'y prêtent. Premièrement une sortie officielle de l'Eglise catholique de l'URCB entacherait profondément l'idée d'une bonne cohésion entre les autorités religieuses et coutumières dans l'opinion publique. Cette image politique constitue une ressource importante dont ces dernières ont besoin pour le rôle d'influence qu'elles jouent au profit de la vie sociopolitique de la nation en temps de crise comme en temps de paix. Si l'URCB est un symbole de l'engagement des religieux et coutumiers du Burkina dans la lutte contre le sida et pour le développement, elle n'épuise pas toute la dynamique relationnelle (interactionnelle) des quatre communautés.

Dans ce sens, l'Eglise catholique voulait éviter que sa désapprobation de la gouvernance de l'URCB n'affecte pas toute sa relation avec les autres autorités religieuses et coutumières. Elles perdraient leur aura symbolique aux yeux des citoyens Burkinabè. Deuxièmement, une sortie officielle serait définitive et pourrait difficilement bénéficier d'un réaménagement ultérieur, lorsque les conditions d'une gestion meilleure de l'URCB seraient de nouveau réunies. C'est une approche diplomatique qui sous-tend la formule que l'Eglise catholique a choisie pour exprimer sa prise de distance vis-à-vis de l'URCB.

C. Processus de transformations de l'URCB

Comment schématiser le processus qui a conduit à cette implosion partielle de l'URCB ?

Deux phases peuvent être identifiées dans ce processus. La première représente une phase d'engouement des acteurs de l'URCB pour le Fonds mondial notamment à travers les opportunités en termes de gros financements de projets qui se présentaient au début de leur collaboration dans la lutte contre le sida. Et pour mieux saisir ces opportunités, un besoin de réajustement institutionnel s'est fait sentir auprès d'une frange d'acteurs de l'URCB, enclins à l'audace et à la prospection.

La deuxième phase est celle d'un "réalisme" ou de désenchantement suscitée suite à la baisse du taux de financements par le Fonds mondial. Ayant pris goût aux financements substantiels, l'URCB ne pouvait qu'opérer des modifications institutionnelles internes avec pour objectifs de diversifier ses domaines et ses partenaires d'actions afin d'avoir de nouvelles sources de financements. Ceci a donné lieu à la réforme institutionnelle de l'association en 2011.

Le premier schéma synthétique peut-être présenté comme suit : Positionnement pour une captation des opportunités, baisse du flux de financements du Fonds mondial et processus de diversification des partenariats.

Deux types de philosophies et d'actions avaient cours au sein de l'URCB dès la phase de fascination de l'URCB par le Fonds mondial. La philosophie des acteurs pragmatiques et directs et celle des acteurs soucieux de la communion intercommunautaire et de la conformité avec l'idée originelle de l'URCB. Cette divergence entre les deux philosophies a abouti à une crise multidimensionnelle de gouvernance, d'identité et de distribution. Elle a atteint son paroxysme en février 2015, mais couvait déjà dans la période d'avant la réforme de 2011.

Un autre paramètre a joué un rôle dans le déclic de la réforme de l'URCB en 2011. Une directive du Fonds mondial exigeait que tout partenaire local dispose d'un siège repérable, a été comme un point de départ des processus de professionnalisation. Pour l'acquisition et l'opérationnalisation d'un siège, il ya besoin de recrutement d'un personnel devant travailler dans ce siège et d'une organisation logistique et institutionnelle.

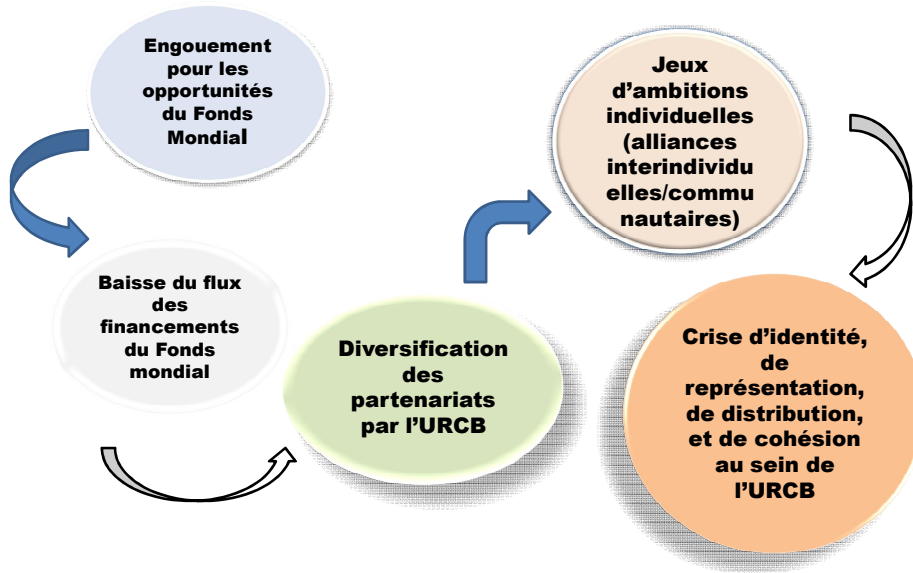
« Tu n'as même plus de siège (...) Le Fonds mondial était venu avec cet esprit. Nous avions dit : « laissez les gens dans ce qu'ils sont ». Ils ont dit non, il faut avoir obligatoirement un siège, un local un ...Mais qui va payer ? Après on dit il faut trouver un bon local. C'est-à-dire qu'il y a eu une conditionnalité de départ. Mais quand les ressources ne suivent pas ça pose un problème. On a vu des gens qui ont quitté de petits bâtiments et aller prendre un joli bâtiment pour pouvoir faire des prestations, mais quand l'argent n'est pas là, ça pose un problème. Alors que si on veut rester dans notre secteur communautaire, le minimum qu'il faut, même » (Responsable associatif et représentant d'une association de lutte contre le sida).

Cela a pu donner matière au processus d'élaboration d'un organigramme ambitieux, jugé disproportionné et non opportun pour l'URCB selon une frange interne. Le facteur « ambition individuelle » est également intervenu dans le déroulement des événements et a eu des conséquences sur le fonctionnement et sur les équilibres intrinsèques des quatre associations membres de l'URCB. Cette ambition individuelle s'est déclinée sous forme de jeux d'alliances entre individus ou entre communautés membres pour la conquête de responsabilités au sein de l'URCB. Le facteur de la professionnalisation contrainte intervient dans la phase d'articulation entre le processus de fascination et la réforme de 2011. En intégrant ces deux facteurs dans un deuxième schéma plus développé d'explication des transformations de l'URCB, le résultat est le suivant :

*[Un positionnement pour une captation des opportunités], **suivi d'**[une baisse du flux de financements du Fonds mondial] et **d'un** [processus obligé de diversification des partenariats par l'URCB] **plus** [Jeux d'ambitions individuelles (alliances interindividuelles et intercommunautaires)] **provoquent une** [Crise d'identité, crise de représentation, crise de distribution, crise de communion au sein de l'URCB].*

Graphique 7 : Evolution de l'URCB

Trajectoire institutionnelle de l'URCB



Source : Auteur

L'engouement suscité par le Fonds mondial sur l'URCB peut être interprété comme une relation d'influence indirecte exercée sur elle et qui l'a conduite progressivement à opérer des changements dans sa structuration et dans son fonctionnement. Ce phénomène est présenté par l'institutionnalisme sociologique comme une sorte *empreinte* de l'institution sur l'acteur membre. Et cela rend compte d'une forme de pouvoir de l'institution dans la mesure où elle influence les membres et imprime en eux une manière de concevoir et de voir la réalité. A ce titre, la capacité à susciter un engouement est une forme de pouvoir d'influence exercée par le Fonds mondial sur l'URCB à travers la plateforme de l'ICN Burkina.

Le pouvoir dans ce contexte rejoint la définition qu'en donne Lawrence T., c'est-à-dire une « relation telle que les croyances et les comportements d'un acteur sont influencés par un autre acteur ou un système » (Huault & Leca, 2009, p. 137; Lawrence, 2008, p. 174). Le pouvoir de susciter un engouement a influencé dans ce contexte les « croyances et les comportements » de l'URCB dans ses options et rythmes de développement structurels, avec des conséquences sur son fonctionnement et sa cohésion.

D'autre part, les transformations de l'URCB se situent dans une logique de légitimation à la fois volontaire et contrainte vis-à-vis non seulement du Fonds mondial mais aussi de

l'environnement des organisations internationales. La professionnalisation amorcée au cours de la réforme de 2011 avait pour objectif une modernisation et une meilleure présentation institutionnelle de l'URC aux yeux des bailleurs de fonds et des autres partenaires internationaux. Résultant d'un désir d'acquiescer des standards institutionnels requis pour obtenir des partenariats extérieurs, le changement institutionnel de l'URCB peut être vu comme relevant d'un besoin de légitimation et donc d'une forme d'isomorphisme indirect (Dumoulin & Saurugger, 2010, p. 3). L'isomorphisme étant défini par ces deux auteurs comme un processus « *sous contrainte de légitimation...(qui) incite une institution à ressembler à une autre en raison de la similarité de leur environnement* » (Dumoulin & Saurugger, 2010). L'aspect contraignant de cet isomorphisme indirect est relatif à la dépendance financière de l'URCB vis-à-vis du Fonds mondial et d'autres bailleurs de fonds internationaux.

L'URCB continue de fonctionner d'un point de vue formel. Elle participe aux rencontres de l'ICN Burkina. Elle prend part aux débats lors de l'élaboration de la note conceptuelle, aux travaux en commission et aux diverses négociations avec le Fonds mondial. Toutefois, du fait qu'elle soit privée d'un de ses membres, elle a cessé d'exister réellement en tant que "Union des Religieux et Coutumiers du Burkina". L'objectif initial de la synergie d'action des quatre communautés membres qui a prévalu à la création de cette association dans le cadre de la lutte contre le sida est compromis à l'étape actuelle de la situation.

Le parcours de l'URCB au sein de l'ICN Burkina et, dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques de lutte contre le sida impulsées par le Fonds mondial, a été marqué par un fort engouement et, in fine, par son contraire, une sorte de désenchantement et de désenchantement. L'attractivité du Fonds constitue ici un pouvoir qui repose sur les ressources financières et procédurales. « *La possession de moyens de sanction (récompense et punition) (...) est une des bases du pouvoir* » (Enriquez, 2007, p. 47 et 51). Le désenchantement se présente sur deux moments : le moment de la baisse du flux de financements et celui de la crise interne.

L'alternance de l'engouement vers le désenchantement est valable également pour les autres associations de lutte contre le sida en générale œuvrant au sein de l'ICN Burkina.

II. De la dimension managériale de la gouvernance du Fonds mondial : effets anxiogènes sur les associations

La trajectoire du Fonds mondial a été marquée par plusieurs ruptures parmi lesquelles les crises et les réformes adoptées en vue d'efficacité ont eu une grande relevance. Au titre des réformes figure l'avènement du Nouveau Modèle de Financement (NMF) dont le début de la mise en œuvre se situe en 2012 et devient pleinement appliqué en 2014 (Fonds Mondial, 2013, p. 5). Conçu pour répondre au mieux, aux besoins des pays demandeurs de financements, ce nouveau modèle de financement se distingue de l'ancienne formule de financement, autrefois appelé "financement par séries" (Round), par ses principes de transparence, de flexibilité et d'appropriation édictés par la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement de 2005 (OCDE, 2005). Toutefois, malgré ce passage censé améliorer le partenariat, un ressenti de désillusion et un sentiment de dispersion ont été exprimés par plusieurs acteurs associatifs locaux à propos des logiques et des modalités de gouvernance du Fonds mondial.

L'objectif de l'efficacité poursuivi par le Fonds mondial dans sa collaboration avec l'ICN Burkina ne s'accompagne pas d'une réelle attention sur les effets qu'il produit sur la trajectoire des associations locales. L'expérience, que les associations ont faite d'une telle réalité, a affecté leur regard sur la collaboration avec le Fonds mondial et déterminé le type d'engagement qu'elles ont désormais choisi d'avoir avec ce dernier.

A. Une Lassitude dans la collaboration avec le Fonds mondial

Plusieurs responsables d'associations locales ont exprimé un ressenti particulier sur la logique de coopération du Fonds mondial avec les acteurs locaux. Le ressenti de désillusion se présente sous la forme d'une impression de *promesse non tenue* par le Fonds mondial qui suscite alors chez ces acteurs, un regard de prudence stratégique dans l'objectif de se protéger désormais. En cela se présente une mutation dans la relation institutionnelle. Les réflexions transversales faites par les acteurs associatifs donnent des éléments d'analyse de ce phénomène de "désillusion". La période concernée par cette situation va des grandes

rencontres du processus de création du Fonds mondial (2002), à l'adoption du nouveau modèle de financement (2012-2014). Le ressenti constitue ici le fil conducteur dans l'exploration de la réalité que les responsables d'association de lutte contre le sida tentent de décrire.

1. Une désillusion en référence à un concept initial du Fonds mondial

Au cours des entretiens réalisés avec certains acteurs associatifs, ces derniers affirment avoir pris part connaissances des objectifs, de la philosophie et des modes d'actions de l'institution 'Fonds mondial' tels que les acteurs internationaux projetaient de la créer. Et en comparant avec le fonctionnement 'actuel' de cette institution, ils ont l'impression que cette dernière a adopté une autre orientation. Ils y relèvent une sorte de distorsion qui les bouleverse:

« Je trouve que le Fonds mondial a quitté (...) c'est pour cela que je vous ai dit : au début quand nous on demandait la synergie c'était d'amener les différents bailleurs à se mettre ensemble pour avoir un fonds qui permette de financer la lutte contre le VIH/sida mais on n'a jamais imaginé qu'on va transformer cela en un mécanisme financier. Il y a une différence entre mécanisme de financement et mécanisme financier. Parce qu'ici on s'occupe juste de comment l'argent sort mais pour quels résultats ? Même si on a dix, cent morts, l'essentiel est que l'argent soit correctement sorti pendant que notre objectif n'est pas cela. A partir de 2010 quand le Fonds mondial a commencé à changer ses procédures, nous avons vu que ce n'est pas pour aider. Aujourd'hui vous regardez dans le pays l'Etat dans lequel la lutte contre le sida se déroule. C'est tellement timide, la nouvelle génération de jeunes pense même que le sida n'existe plus, puisqu'on se contente seulement d'approvisionner les gens en ARV, en intrants médicaux, mais en termes d'activités, il n'y en a pas. Puisque le Fonds mondial a décidé d'écarter la prévention, qui, pour eux n'est pas mesurable » (Responsable d'une association Burkinabè RAJS présente dans l'ICN Burkina).

Dans cette différenciation, le responsable de l'association Réseau Africain Jeunesse et Santé du Burkina Faso (RAJSB) note un changement de perspective du Fonds mondial par rapport aux objectifs premiers qui lui avaient été assignés. Il s'emploie à expliquer la réalité de cette 'déviation' de trajectoire en soulignant la différence qu'il ya entre un 'mécanisme de financement' (perspective initiale du Fonds mondial) et un 'mécanisme de financier'

(orientation finale adoptée par le FM). Selon ce responsable, les procédures comptables sont en train d'annihiler les objectifs de santé publique qui étaient à l'origine même de la création de cette institution (Tchiombiano et al, in Grégoire et al., 2018, p. 106-107). Il déplore le fait que la prévention par les campagnes de communication ne bénéficie pas, dans les politiques de santé, d'autant d'investissements que pour les programmes d'accès aux médicaments antirétroviraux (Kerouedan D., in Klein, Laporte, & Saiget, 2015, p. 107-108). Et relève un déséquilibre entre la politique de prévention et celle de l'accès aux médicaments antirétroviraux. A son avis, ce déséquilibre mine et paralyse l'efficacité des options stratégiques de lutte impulsées par le Fonds mondial.

Cette constatation est partagée par d'autres responsables associatifs et a pour effet de provoquer un bouleversement cognitif et une forme de frustration vis-à-vis du Fonds mondial. Le passage de la formule des Round à celle du Nouveau Modèle de Financement, a été alors considéré par ces derniers comme un saut non qualitatif du Fonds mondial dans la lutte contre le sida au Burkina Faso.

Un autre aspect de la philosophie d'action a été relevé au titre des "changements forts" du Fonds mondial qui ont suscité perplexité chez des responsables associatifs membre de l'ICN Burkina. Il concerne les logiques inhérentes à la phase de négociation entre le Fonds mondial et l'ICN Burkina sur les subventions des projets de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.

Le processus de demande de financements adressée au Fonds mondial comprend six étapes qui sont les suivantes : *le dialogue au niveau du pays, l'évaluation et l'examen des résultats du dialogue, l'élaboration de la demande de financement (ou note conceptuelle) par le pays, l'examen de la demande par le Fonds mondial, l'établissement du financement (phase de négociation) et l'approbation par le Fonds mondial*. La phase de la négociation se situe dans le cadre de l'établissement de la subvention.

Il s'agit, pour les acteurs locaux de l'ICN Burkina, de discuter avec le Fonds mondial dans l'optique d'une prise en compte de leurs visions en termes de besoins de financements pour la mise en œuvre des projets et des actions de lutte contre les trois maladies. Cette phase de négociation se situe presque au sommet de tout le processus. Elle constitue une première conclusion de tout le travail qui a été fait en amont par l'ensemble des acteurs locaux réunis en assemblée générale de l'ICN Burkina.

L'écriture de la "note conceptuelle" (Fonds Mondial, 2013, p. 2-3) mobilise, en générale, beaucoup d'énergies pour les membres de l'ICN. Elle requiert de nombreuses heures de réflexions et de débats pour présenter au mieux une demande de financement qui corresponde

aux besoins et aux réalités contextuels tout en respectant les formes (procédures, acteurs, modalités diverses) exigées par le Fonds mondial. Elle représente, de ce fait, plus qu'un document pour les membres de l'ICN et pour les autres membres qui ont participé à son élaboration lors des assemblées générales. Elle symbolise matériellement la volonté et la vision d'une communauté nationale dans sa lutte contre le sida. Elle est en même temps un moment de rencontre et de dialogue avec un principal partenaire international appelé 'Fonds mondial de lutte contre le sida'.

Le résultat de ce dialogue dépend de l'attention et de la prise en considération réciproques des arguments présentés tant par le Fonds mondial que par l'assemblée générale de l'ICN Burkina. De ce fait la note conceptuelle est un traceur et un révélateur des priorités de chacun des deux partenaires en dialogue. Et c'est pendant la phase dite de "négociation" en de vue de la validation du contenu de la note conceptuelle que chacun des deux interlocuteurs arrive à se faire une idée l'un de l'autre. C'est là aussi que se mettent en relief les jeux de pouvoirs.

« La négociation est souvent la phase la plus catastrophique du processus. Et je ne sais pas trop si le Fonds mondial le fait exprès... On va dire « dialogue pays », on se mobilise tous, on discute, on se chamaille sur des mots comme vous l'avez vu ce matin. Et ensuite, pour la phase finalisation, le Fonds mondial ne regarde plus tout ce narratif, c'est le "fichier Excel budget" qu'on discute...puisqu'en définitive, c'est le budget qu'on exécute et non le projet qu'on met en place. On exécute un budget mais on ne met pas en œuvre un projet (...) » (Responsable d'une association Burkinabè (RAME), membre de l'ICN Burkina).

L'entretien avec ce responsable associatif a eu lieu un après midi vers 15h dans le bureau qu'il occupait au siège de l'association. Plus tôt dans la matinée du même jour, a eu lieu dans la grande salle du SP/CNLS-IST, une Assemblée Générale élargie de l'ICN Burkina qui réunissait les membres titulaires mais aussi les représentants de catégories de populations dont la présence est exigée par le Fonds mondial pour l'élaboration de la note conceptuelle.

L'Assemblée Générale avait pour ordre du jour, la finalisation et l'adoption des projets de demandes de financement rédigés par quatre commissions techniques *ad hoc*. Elle a été marquée par de nombreuses discussions sur des questions de précision et de cohérence des documents, sur les aspects programmatiques et la visibilité de certains acteurs sectoriels de la lutte. Les interactions ont été vives et ouvertes. Elles étaient animées par la volonté collective d'élaborer une note conceptuelle représentative, ambitieuse et efficace pour la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina Faso.

Selon ce responsable associatif, le Fonds mondial est exigeant sur le respect des procédures par l'ICN Burkina, mais dans le concret, c'est uniquement l'analyse du document du budget

qui l'intéresse. Il a l'impression que les aspects programmatique, politique, épidémiologique de la note conceptuelle ont moins d'importance aux yeux du Fonds mondial. En dernier ressort, ce qui est prioritaire pour le Fonds mondial c'est l'aspect financier : le budget. Il s'agit là de ce que M. Chauvière appelle « *'La politique du chiffre'* où les indicateurs chiffrés deviennent en soi un objectif des politiques publiques » (Bozio, 2014, p. 9; Chauvière, 2012, p. 14). Cette constatation suscite chez ce responsable de l'association RAME, une sorte de perplexité qui peut être traduite sous la forme d'une question : *Pourquoi exiger une grande rigueur dans le respect des procédures concernant les autres étapes du nouveau modèle de financement, si l'esprit des concertations qui y ont lieu ne mérite pas d'être pris en compte pour la validation de la note conceptuelle ?*

Le manque de considération du narratif issu du « dialogue pays » signifie que la vision des acteurs est sans importance aux yeux du Fonds mondial dans la définition des politiques de lutte contre le sida au Burkina Faso. Dans de telles conditions, l'évaluation de ce « fichier excel *Budget* » par l'équipe pays du Fonds mondial ne dispose pas de base solide, puisqu'elle n'est pas éclairée par le narratif qui la porte.

En somme, les deux aspects, analysés par les deux responsables associatifs, montrent des aspects d'un nouveau visage du Fonds mondial orienté sur des logiques financières et qui produisent une rupture cognitive chez les acteurs locaux. Forts de ces expériences et de ces constatations, des responsables associatifs optent pour une attitude de prudence dans la collaboration avec le Fonds mondial.

2. Collaboration avec le Fonds mondial : désillusion, prudence, méfiance

« Le Fonds mondial est un piège (.....) Si vous prenez l'argent du Fonds mondial, vous n'avez pas votre autonomie. Ils vous ont donné leur argent donc ils veulent que vous alliez dans ce domaine-là. Si vous n'allez pas dans ce domaine-là ça ne marchera pas avec eux » (Un ancien Vice président de l'ICN Burkina et ancien responsable du Réseau africain des personnes vivant avec le VIH).

Cette réflexion, sous forme d'une mise en garde, se présente comme le fruit d'une expérience de collaboration vécue avec le Fonds mondial. Elle contredit une idée autrefois bien partagée dans le cercle des acteurs locaux « l'industrie du sida » et qui stipulait que le

partenariat avec les organisations internationales était gage d'acquisition de ressources financières, relationnelles et institutionnelles pour les associations locales. Selon cet ancien vice-président de l'ICN Burkina et responsable d'une association de personnes vivant avec le VIH, le cas du Fonds mondial présente une tout autre réalité : le risque d'une perte d'autonomie pour toute association en partenariat avec lui. Il laisse entendre que la collaboration programmatique avec le Fonds mondial se résume dans une logique d'exécution de directives édictées. La collaboration dans ce contexte ne permet pas une réelle et ouverte contribution de la part des acteurs associatifs locaux. Il trouve que la logique du Fonds mondial contraint le partenaire local non seulement à respecter ses procédures comptables et administratives mais aussi à épouser sa philosophie d'action.

Dans ce sens, collaborer avec le Fonds mondial est synonyme de s'engager dans un rôle d'exécution : faire ce que veut le Fonds mondial (Tchiombiano, Nay, Eboko, in Grégoire et al., 2018, p. 116) et surtout avoir les capacités organisationnelles et managériales nécessaires pour accomplir ce qui est attendu par ce dernier.

Il voit en cela un piège pour certaines associations locales, attirées par les subventions du Fonds mondial et qui, par la suite se retrouvent en difficultés face au *procéduralisme*, ou à certains aspects de la philosophie d'action de ce partenaire international. En suivant le raisonnement de cet acteur associatif, les ressources financières sont un moyen de pouvoir du Fonds mondial sur les associations locales partenaires. Et pour résister à un tel pouvoir, les associations doivent disposer au préalable d'une solidité managériale, comptable et politique. Sans de telles caractéristiques institutionnelles, l'impact de l'expérience de partenariat avec le Fonds mondial se révèle éprouvant au fil du temps pour elles. Cela se ressentirait non seulement sur leurs capacités à mettre en œuvre les programmes mais surtout sur leur aptitude à supporter les effets de ce type de partenariat.

« Le Fonds mondial c'est bien, c'est de gros financements, mais ça détruit ! Ça ne vous renforce pas ! C'est un peu comme si tu es un récipient qui prend un volume qui te dépasse, tu risques d'éclater. Le Fonds mondial, tu ne pars pas au Fonds mondial pour renforcer tes capacités. Tu pars au Fonds mondial parce que tu as les capacités. Donc si tu pars parce que tu veux te renforcer, tu te détruis ! »
(Un Responsable d'une association locale (RAME) membre de l'ICN Burkina).

La réflexion de ce responsable associatif souligne que le type de management utilisé par le Fonds mondial se caractérise par une absence ou par une insuffisance d'accompagnement des partenaires associatifs. Il partage sa connaissance du partenariat avec le Fonds mondial sous la forme d'une "théorie" et développe sa thèse en affirmant qu'il n'y a pas de possibilités pour

un apprentissage ni pour une croissance institutionnelle progressive pour les partenaires locaux dans ce type de collaboration.

Le Réseau d'Accès aux médicaments Essentiels (RAME) est une association créée en juin 2003 et dont les actions de plaidoyers sont connues sur le plan national et africain dans le domaine de l'accès aux médicaments (ELSA, 2019). Cette association jouit d'une expérience de partenariat avec les instances nationales et internationales de santé. La réflexion ci-dessus provient donc d'un regard avisé de la collaboration avec les bailleurs de fonds dans le champ du « *marché du développement* » (Nay, 2017) au Burkina Faso. Deux informations découlent de cette analyse du responsable association.

La première information est qu'il manque une réelle démocratie institutionnelle dans ce cadre de partenariat et de collaboration. En effet, certaines associations, au moment de leur intégration dans ce cadre de collaboration avec le Fonds mondial à travers l'ICN Burkina, ne disposent pas de caractéristiques institutionnelles qui soient au niveau des standards internationaux. Sans accompagnement véritable et graduel sur le plan technique et managérial de la part du Fonds mondial, elles n'arrivent pas à participer de manière effective à l'action publique et à apporter leur contribution spécifique à l'action publique pour la lutte contre le sida. Dans ce contexte, leur présence au sein de l'ICN Burkina, ne sera que formelle. Le format voulu par le Fonds mondial pour chaque ICN sera respecté par leur présence, mais il n'y aura pas une réelle possibilité de contribution pour elles.

La deuxième information est que l'engagement dans l'action publique notamment pour les « associations non solides » a comme conséquence de provoquer une implosion de l'action collective qu'elles mènent. L'action publique telle que menée sous l'impulsion du Fonds mondial, fragilise des caractéristiques de l'action collective de ces associations telles que : *le collectif constitué, les objectifs partagés et le contexte de coopération ou de compétition* (Cefaï, 2007, p. 8 et 15) En d'autres termes, les caractéristiques des *policies* du Fonds mondial fragilisent dans ces conditions les caractéristiques des *politics* des associatifs (Darbon, 2009, p. 248). *L'enchantement* d'une part et *l'implosion* institutionnelle d'autre part, sont les deux points extrêmes des situations qui concernent les associations de lutte contre le sida œuvrant dans le cadre de l'ICN Burkina.

3. La gouvernance du Fonds mondial : source de désenchantement pour les associations

« Et c'est cela qu'on a dit au Fonds mondial : Au début il fallait renforcer la société civile africaine qui est née tous azimuts, qui était des acteurs potentiels, mais qui n'avait pas les capacités de gérer leurs soi-disant fonds. Ils n'avaient qu'à recruter des gens (spécialistes) et les laisser travailler. Mais aujourd'hui on a vidé la société civile de toute son essence » (Responsable d'une association locale (RAJS) membre de l'ICN Burkina).

Selon cet autre point de vue d'un responsable associatif, les associations présentes au sein de l'ICN Burkina sous la bannière de la société civile, sont fragiles du fait des types de rôles qui leur sont attribués dans le cadre de l'action publique contre le sida. Pour lui, la société civile devrait jouer un rôle politique d'interpellation et de contre-pouvoir, au lieu d'être mise dans des postures de gestion comptable des programmes de lutte contre le sida. Ce dernier rôle la placerait dans une situation d'assujettissement au pouvoir politique procédurier et financier du Fonds mondial.

Dans un tel contexte elle serait d'une certaine manière muselée puisqu'elle s'investit tellement dans les questions de procédures comptables et managériales du Fonds mondial qu'elle ne dispose plus de recul nécessaire pour jouer un rôle politique dans le fonctionnement de l'ICN Burkina. Le mode d'intégration de la société civile est incriminé car ne lui permettant pas d'apporter sa spécifique contribution au fonctionnement de l'ICN ; d'où une désillusion et une frustration.

L'idée d'optimiser la contribution politique des associations en minimisant pour elles les rôles comptables, avait été prise en compte par le SP/CNLS-IST, qui les avait alors confiées à une institution étatique : le Programme d'Appui du Monde Communautaire (PAMAC), créée à cet effet au cours de l'année 2003 (PAMAC, 2014; Soubeiga, 2016, p. 222). Cet accompagnement du PAMAC permettait aux associations de pouvoir s'investir aisément dans des actions de terrains. Cela s'inscrivait dans un contexte où le nombre d'associations était relativement peu élevé. Mais la situation a changé avec le nombre croissant de ces dernières, qui devaient alors assurer la délicate tâche de présentations de la gestion financière et du respect des procédures fixées par les bailleurs de fonds. Cela contribuait à alourdir le fonctionnement des associations de lutte contre le sida.

Le deuxième élément incriminé dans les options de gouvernance du Fonds mondial, concerne le rôle de l'ICN Burkina dans l'interaction avec ce dernier. A son avis, l'ICN n'est pas une instance réellement indépendante, capable d'accompagner et de protéger les associations qui travaillent en son sein. Elle se révèle être un instrument d'importation des approches et des vues du Fonds mondial au lieu d'être un réel mécanisme de coordination de l'action des acteurs locaux, et particulièrement pour les associatifs. C'est ce qui ressort du témoignage de ce responsable associatif membre de l'ICN Burkina :

« Au lieu que l'ICN soit un mécanisme de coordination qui permet de corriger les imperfections pour qu'on puisse avoir plus de résultats, on a l'impression que l'ICN est souvent même au service des dictats de l'équipe du Fonds mondial qui est basé à Genève » (Responsable d'une association locale RAJS, présent dans l'ICN Burkina).

L'ICN Burkina, telle que décrite par cet acteur associatif, est plus vue comme un instrument du Fonds mondial qu'une institution locale au service de la définition, de la mise en œuvre et de la gestion de l'action publique au Burkina. Il souligne par là une contraposition entre ce qu'elle devrait être et ce qu'elle est, tout en relevant que le Fonds mondial agit dans une logique d'imposition qui ne permet pas une possibilité d'apprentissage et de renforcements des capacités institutionnelles des associations.

Les différents états d'esprit décrits par les acteurs associatifs, ont suscité un engagement politique mis en acte à travers de nouvelles options de collaboration avec le Fonds mondial.

B. Postures associatives pour une nouvelle forme de collaboration avec le Fonds mondial

L'expérience de collaboration avec le Fonds mondial a conduit certains *leaders* associatifs à adopter un positionnement institutionnel politique et stratégique vis-à-vis du Fonds mondial. Il s'agissait pour eux de se préserver une liberté de parole dans leur collaboration avec cette institution internationale. Ils veulent jouer un rôle politique dans leur rapport avec le Fonds mondial à travers l'ICN. Christophe Broqua évoque un phénomène de dépolitisation des associations de lutte contre le sida en Afrique, qui, à partir de la période de diffusion des traitements ARV, les a transformées en « opérateurs techniques » et a neutralisé politiquement leur action (Broqua, 2018, p. 31). Dans ces contextes elles étaient réduites à mettre en œuvre « *des programmes dont les orientations et les modalités étaient le plus souvent décidées par d'autres* » (Ibidem). Cette dépolitisation avait été déterminée par les bailleurs de fonds par le

fait de la mise à disposition des moyens financiers et par l'option d'une technicisation des associations de lutte contre le sida. Les acteurs associatifs membres de l'ICN, quant à eux soulignent un processus de dépolitisation par le Fonds mondial, qui passe par des conditionnalités du financement et par les rigueurs du *procéduralisme*. L'option pour eux est alors de se défaire de cette dépolitisation afin d'entrer dans une *re-politisation* des associations et du fonctionnement de l'ICN.

1. Renonciation à être un bénéficiaire secondaire : stratégie politique d'évitement des jeux et lieux de pouvoir du Fonds mondial

Trois associations locales, membres de l'ICN Burkina, ont décidé de ne plus candidater directement pour être bénéficiaires secondaires des subventions du Fonds mondial dans le cadre de la mise en œuvre de programmes de lutte contre le sida. Toutes les trois bénéficiaient d'une grande expérience et d'une professionnalité dans la lutte contre le sida au Burkina Faso. Leur décision a pour objectif de reconquérir une indépendance politique vis-à-vis du Fonds mondial.

Pour un premier responsable associatif, il s'agit de protéger une liberté de parole:

« Et comme je n'ai pas l'argent du Fonds mondial, moi je n'ai pas l'argent du Fonds mondial, c'est pourquoi je suis à l'aise pour parler de ce que je veux » (Vice-président de l'ICN Burkina et responsable du réseau Africain des personnes vivant avec le VIH).

Un autre responsable se préoccupe de préserver le sens critique de son association :

« Que les ressources ne nous contraignent pas à ce qu'on tue notre vision, notre façon de voir les choses, notre façon de critiquer les choses ! » (Responsable d'une association locale de lutte contre le sida (RAJSBF))

Pour un troisième responsable la liberté est nécessaire pour jouer un rôle "utile" au sein de l'ICN Burkina :

« Donc... (c'est) ce qui nous a découragés et qui fait qu'on a décidé qu'on ne veut plus être BS (bénéficiaire secondaire) du Fonds mondial. Oui le RAM, on a décidé qu'on ne veut plus être bénéficiaire secondaire du Fonds mondial. (Car) Après vous ne sentez pas réellement que vous êtes utiles à quelque chose » (Responsable d'une association locale de lutte contre le sida (RAME)).

Ces trois acteurs et leurs institutions respectives sont toutefois décidés à rester dans le cadre de l'ICN afin de peser sur le cours du fonctionnement de cette dernière. Ils le feront de manière plus libre vis-à-vis du Fonds mondial, puisqu'ils n'auront pas l'épée de Damoclès du financement pour lequel ils devraient être redevables en quelque sorte au Fonds mondial. A leur avis les subventions constituent une ressource de pouvoir et permettent au Fonds mondial d'avoir de l'ascendance et de la contrainte sur eux. Les éviter, permet de garder sa liberté. Ils adoptent par là une stratégie qui leur permet de s'extraire d'une emprise de ce dernier sur eux et entrent dans un processus de *politisation* ou de *re-politisation* (Broqua, 2018). Toutefois la liberté de parole et le regard critique ont un prix, car le problème de ressources financières se pose inévitablement pour les besoins de lutte contre le sida de ces associations. Pour y faire face, ces dernières ont opté de diversifier leur partenariat, en recherchant plusieurs autres bailleurs de fonds.

2. La diversification des sources de financement : stratégie de minimisation de l'emprise politique du Fonds mondial sur les associations

L'objectif de la diversification des partenariats et des sources de financements poursuivi par certaines associations, est d'amenuiser l'effet « Fonds mondial ». Ces responsables associatifs ne se sont pas contentés de s'y engager seuls, ils ont invité et encouragé les autres associations membres de l'ICN Burkina à prendre une telle option afin d'avoir un bénéfice politique plus grand.

« Il y a d'autres partenaires, il y a plein d'appels à projets. Au fait le problème que nous avons aujourd'hui dans la société civile (au sein de l'ICN Burkina), on ne développe pas trop notre capacité à connaître les autres bailleurs, à faire la veille sur les appels à projets. On voit les trucs macros qui sont là. Alors qu'il y a d'autres, ils vont vous donner de petits financements, mais beaucoup plus souples (...). Et le Fonds mondial obnubile tellement les gens, que tu vas voir un autre partenaire qui crie même, qui cherche quelqu'un pour financer et ne trouvera pas parce que (pour) tout le monde...l'attention est focalisée sur le Fonds mondial » (Responsable d'une association locale de lutte contre le sida (RAME)).

La motivation qui anime l'auteur de cette réflexion est non seulement de sortir du champ du pouvoir de fascination du Fonds mondial mais aussi de retrouver une liberté de la parole

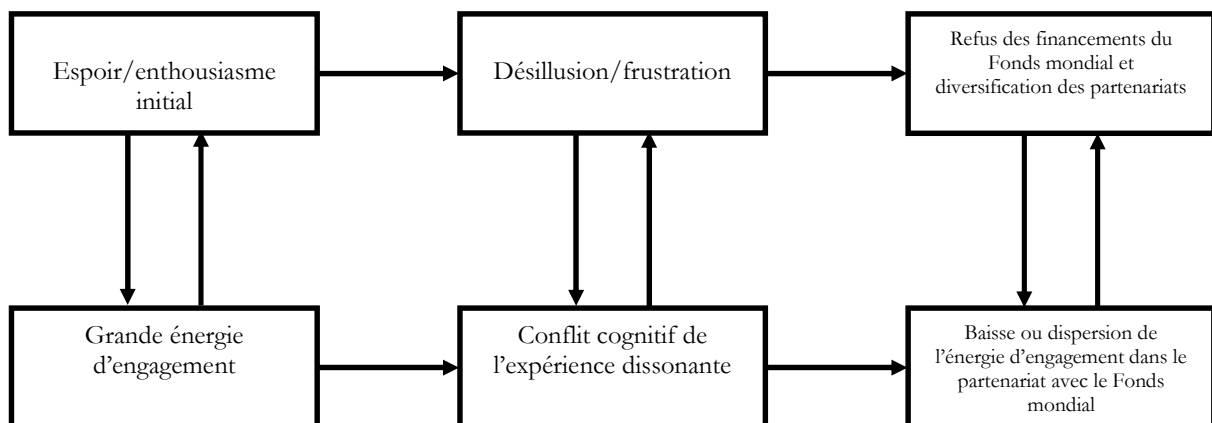
pour assumer une fonction d'interpellation et de dénonciation sur le fonctionnement de l'ICN Burkina et sur la collaboration avec le Fonds mondial.

C. Fragilisation des associations à partir de la gouvernance du Fonds mondial

Trois aspects caractérisent l'impact de la gouvernance et des politiques du Fonds mondial sur les associations de lutte contre le sida présentes au sein de l'ICN. Ce sont : l'aspect engouement initial des acteurs associatifs vis-à-vis du Fonds mondial, l'aspect *prise de conscience* par les acteurs associatifs des rapports de pouvoir inhérents au *procéduralisme* du Fonds mondial et enfin l'aspect décision de *diversification* des sources de partenariat par les acteurs locaux. Ces trois aspects sont représentés successivement sous l'angle de l'état d'esprit puis sous celui du degré d'engagement de ces associations dans la collaboration avec le Fonds mondial.

1. Espoir/enthousiasme initial-----→désillusion/frustration-----→refus politique du financement ou diversification stratégique des sources de partenariat.
2. Grande énergie d'engagement → Conflit cognitif de l'expérience dissonante → Baisse ou dispersion de l'énergie d'engagement dans le partenariat avec le Fonds mondial.

Graphique 8 : Evolutions des associations à partir des registres de la confiance et de l'entropie (énergie).



Source : Auteur

Les situations évoquées par les acteurs associatifs locaux sur leur collaboration avec le Fonds mondial, mettent en relief d'une part un problème de *confiance* (schéma n° 1) vis-à-vis de ce dernier et d'autre part, un phénomène d'*entropie* sur le plan de l'intensité d'engagement (schéma n° 2) dans le partenariat. Ces deux schémas vont faire l'objet d'une discussion et d'une confrontation théoriques dans les deux paragraphes suivants.

1. Une confiance affectée

Le paradigme de la "variation sur la confiance" étudié dans les travaux dirigés par Claire Lobet-Maris, Robin Lucas et Benjamin Six, offre un support théorique à l'analyse des processus (schéma 1) qui ont caractérisé la collaboration entre les associations locales de lutte contre le sida et le Fonds mondial (Lobet-Maris, 2009). Ces chercheurs en philosophie politique étudient le paradigme de la « variation sur la confiance » à partir des concepts de « capital social » (Benjamin sixte 2009, p. 171-187), de « confiance-surveillance », de « confiance-communauté de valeurs » (Olgierd Kutty 2009, p. 89-110) et de « confiance institutionnelle » dans le cadre d'une gouvernance institutionnelle.

Les réflexions des responsables associatifs à propos de la collaboration avec le Fonds mondial, mettent en relief un contexte dans lequel la confiance institutionnelle est mise à l'épreuve dans son articulation avec le « capital social ». Le « capital social » est défini par Benjamin Six, comme l'ensemble des « *avantages que l'on tire de son appartenance à une communauté de vie* » (Lobet-Maris, 2009, p. 172). Robert Putnam définit le « capital social » comme étant « *les aspects de la vie collective qui rendent la collectivité plus productive : la participation, la confiance, la réciprocité* » (Putnam, 1999, p. 14). Toutes les deux définitions du « capital social » font référence à un bien qui relève du rapport entre un individu et une collectivité ou une communauté⁵².

Il s'agit, dans le contexte de l'ICN Burkina, des avantages qu'offre l'appartenance à une communauté de travail. L'ICN Burkina, en tant qu'instance de coordination, est une communauté de travail au sein de laquelle se forment une appréciation, un jugement et une expérience. Chaque membre de cette communauté est en situation et en droit de pouvoir tirer

⁵² Bourdieu définit le « capital social » comme « *l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles d'un agent qui sont liées à un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance* » (Bourdieu, 1980, p. 2). L'*interconnaissance* étant « *l'ensemble des acteurs connus au premier niveau du réseau* » de contacts. L'*interreconnaissance* l'ensemble des « *personnes se situant à l'extérieur du réseau premier, accessibles par un tiers appartenant aux (...) réseaux* » (Deschenaux & Laflamme, 2009).

d'une manière ou d'une autre un profit de son appartenance à l'ICN B non seulement sur la connaissance du fonctionnement de l'ICN elle-même, mais aussi et surtout sur la manière dont se présente la collaboration avec le Fonds mondial dans le cadre de la lutte contre le sida. Benjamin Six souligne un lien étroit entre le « capital social » et la confiance institutionnelle. Il relève une « *structure itérative de co-construction entre le capital social et la confiance* » (Lobet-Maris, 2009, p. 174).

Rejoignant une approche de Elinor Ostrom, Benjamin Six soutient que la *fiabilité*, le *réseau* et les *institutions* sont trois « incarnations » du « capital social » et sont « productrices de confiance » (Ostrom et Ahn, 2003 cité par Benjamin Six 2009, p. 173-174). La *fiabilité* est définie comme une caractéristique, qui s'illustre à travers le « respect des engagements » et la « *volonté de ne pas tromper son prochain* ». Elle est une condition basique de la confiance. Les *réseaux* sont des « *vecteurs de confiance* » qui offrent des « *dispositifs de jugement* » et des « *dispositifs de promesse* » aux individus (Lucien Karpik, 1996 :531, cité par Six 2009, p. 183). Les *institutions* quant à elles, contribuent à « *la médiatisation et la gestion d'échanges actanciels coordonnés* » (Ibid 2009, p. 173). Toujours sur le lien entre « capital social » et confiance, il rejoint Fukuyama pour souligner une logique de co-construction qui fait de la confiance, la condition et l'effet des trois formes du 'capital social' (Ibid 2009, p. 174).

Trois figures incarnent le « capital social », dans le cadre de la collaboration des associations avec le Fonds mondial à partir de l'ICN Burkina. La définition de chacune des formes de capital social permet de saisir le contexte de la collaboration sous des aspects particuliers. Sous l'angle de la *fiabilité*, les réflexions des responsables associatifs évoquent une absence de « respect des engagements » et une absence de « 'volonté de ne pas tromper' » de la part du Fonds mondial. Cela ressort avec acuité à travers des phrases comme celle-ci : « *Le Fonds mondial est un piège !* » qui revient à plusieurs reprises sous des formulations différentes. Le Fonds mondial, tel qu'il fonctionne, n'est plus considéré par les acteurs associatifs comme fiable.

L'expérience de sa versatilité et de son pouvoir d'attraction ne leur permet pas de lui reconnaître une certaine « fiabilité ». Pour ce qui est des *réseaux*, les acteurs associatifs accordent plus d'importance aux réseaux horizontaux qu'aux réseaux verticaux dans leur collaboration avec le Fonds mondial par le biais de l'ICN Burkina. Les plateformes telles que le *Secrétariat permanent des ONG* (SPONG), la plateforme de la société civile et la *Coordination des réseaux d'associations burkinabè* (CORAB) bénéficient de plus de confiance que les relations verticales avec les bénéficiaires principaux, certaines commissions

techniques de l'ICN Burkina telle que l'Agent local du Fonds mondial, l'équipe pays ou le Bureau de l'inspecteur général.

Les réseaux horizontaux cités ci-dessus offrent aux acteurs associatifs des « dispositifs de jugement » et « de promesse » pour définir le niveau et le type de confiance. Ce dernier correspond à la situation de la collaboration avec le Fonds mondial. Pour ce qui concerne les *institutions*, les acteurs associatifs relèvent que l'institution ICN Burkina ne garantit pas les conditions d'une vraie démocratie pour tous les acteurs, notamment pour ceux du secteur de la société civile.

Ces trois facteurs ont déterminé chez les acteurs locaux un type de confiance qui a évolué au cours des années de collaboration avec le Fonds mondial. Elle est passée d'une *confiance-communauté de valeurs* à une *confiance-surveillance* théorisées par Montesquieu en 1748 dans « *l'Esprit des lois* » (Montesquieu, 1826), puis par la sociologie de Parsons. La *confiance-communauté de valeurs* est une confiance ouverte, caractérisée par le présupposé de partage de valeurs communes « transcendantes et supra-conflictuelles » (Lobet-Maris, 2009, p. 93) entre tous les acteurs en collaboration. La *confiance-surveillance*, par contre est caractérisée par une logique de contrôle. Elle était une confiance basée sur « l'équilibre des intérêts » qu'assurent la séparation et la surveillance mutuelle des pouvoirs. Une *confiance-communauté de valeurs* a marqué le début de la collaboration aux premiers moments après la création du Fonds mondial et des ICN.

Dans les années 2000, la création du Fonds mondial avait suscité un enthousiasme certain et une adhésion forte de la part de nombreux acteurs locaux (Eboko, 2015b). Les témoignages des acteurs associatifs relèvent, après cette phase d'enthousiasme, un passage d'une *confiance communauté de valeurs* qui caractérisait les premiers moments à un état d'esprit qui ressemble plutôt à une *confiance-surveillance*. La *confiance-surveillance* telle qu'affichée par les acteurs associatifs dans leur collaboration avec le Fonds mondial, se décline comme un « *équilibre des stratégies et des arrangements* » (Lobet-Maris, 2009, p. 99), une confiance stratégique (Crozier & Friedberg, 1977, p. 85)⁵³ et une « *confiance vigilante liée à un opportunisme limité* » (Neuville, 1997).

⁵³ La confiance stratégique est explicitée par la réflexion suivante de Crozier et Friedberg : « *Dans le jeu de relations de pouvoir, être en mesure de s'écarter des attentes énormes associées à son rôle est un atout et une source de pouvoir ouvrant la possibilité de marchandage. A l'inverse, être enfermé dans son rôle constitue une évidente infériorité pour l'acteur qui, devenu parfaitement prévisible, n'a rien à marchander* » (Crozier et Friedberg, 1977, 85).

2. Une variation de l'intensité d'engagement des associations

Le schéma 2 illustre le fait que la dimension cognitive détermine l'engagement chez les acteurs associatifs. La variation de l'énergie d'engagement présente des caractéristiques traduites par un phénomène appelé "entropie"⁵⁴. L'une des déclinaisons de l'entropie est la difficulté à maintenir la même énergie dans le temps et la tendance à la dispersion de l'énergie physique vers d'autres horizons.

L'entropie dans le contexte de la collaboration des associations de lutte contre le sida et le Fonds mondial se décline d'abord comme une option pour les responsables associatifs de ne plus garder la même énergie (initiale) d'engagement dans la relation avec le Fonds mondial. Elle se présente ensuite comme une dispersion de l'énergie d'engagement des responsables d'associations vers d'autres horizons (dimension quantitative d'ordre stratégique en vue de sécuriser leur liberté et le flux de ressources financières nécessaires). Une relative *entropie* frappe le passage de l'ancien au nouveau modèle de financement.

Une sorte de malaise qui est observée sous la forme d'une crise de confiance dans la gouvernance du Fonds mondial. Un malaise similaire a été vécu un niveau supérieur de la chaîne de commandement du Fonds mondial sous la forme d'une crise de gouvernance en 2009. La crise de gouvernance du Fonds mondial a provoqué la démission de son premier dirigeant, le Français Michel Kazatchekine qui manifestait sa non-adhésion à la nouvelle philosophie de gouvernance qui était sur le point d'être adoptée. Il explique dans la citation suivante les raisons du malaise qu'il éprouve face aux nouvelles options que le Fonds mondial était sur le point de prendre.

⁵⁴ Le concept d'entropie est une thématique de la physique quantique, et a été élaboré en 1865 par le physicien Allemand Clausius (Roger Balian, 2008). Le terme "Entropie" est composée par étymologiquement par la racine grecque "en" qui signifie "énergie" et de "tropie" qui signifie "transformation". L'entropie est évoquée par le deuxième principe de la thermodynamique qui stipule que l'énergie, dans un système isolé, a tendance à se disperser. L'entropie constitue la mesure et le processus de dispersion de l'énergie dans un système isolé.

« *Entropie, manque d'information, incertitude, désordre, complexité, apparaissent donc comme des avatars d'un seul et même concept. Sous l'une ou l'autre de ces formes, l'entropie est associée à la notion de probabilité, et elle peut s'évaluer numériquement, ce qui en fait un outil efficace pour des applications variées. Elle caractérise non pas un objet en soi, mais la connaissance que nous en avons et nos possibilités de faire des prévisions. Elle a donc un caractère à la fois objectif (sur l'objet) et subjectif (sur l'observateur)* » (Roger Balian, 2008).

« Jusqu'à présent, les pays demandeurs élaboraient leurs programmes, puis les soumettaient au Fonds et nous y répondions selon des critères de qualité et de pertinence. Maintenant, il y a ce projet pour que le Fonds devienne un peu comme la Banque mondiale et décide beaucoup plus. C'est dans ce sens qu'en novembre à Accra, au Ghana, le conseil d'administration a décidé de nommer un general manager à mes côtés, pour mettre en avant cette réforme. Ce manager rapporte directement au board [conseil d'administration, ndlr], ce qui me trouble. J'ai donc écrit, le 22 décembre au board et leur ai dit que j'allais examiner dans les prochains mois, en détail, les arrangements que le conseil d'administration allait mettre en place et que je réfléchirai sur la suite, pour le Fonds et pour moi » (Cité par Eboko, 2015b, p. 15).

Le contexte général était marqué par une diminution des financements de la part des pays donateurs du Fonds mondial et par un processus de restructuration interne visant à rassurer ces derniers. L'enjeu que révélait ce malaise était la substitution d'un principe de démocratie synonyme de liberté ouverte et de possibilité pour les partenaires locaux d'impulser des programmes alignés sur leurs réalités contextuelles, par une logique d'institution financière, axée sur l'efficacité de la gestion financière. Une gouvernance de l'efficacité de la gestion financière a le risque d'être plus rigide que constructive. La logique dénoncée par Michel Kazatchekine est l'équivalent de ce qu'exprimaient les acteurs associatifs de l'ICN Burkina à travers la différenciation entre un « mécanisme financier » et un « mécanisme de financement ». L'enjeu reposait ici sur la possibilité d'une démocratie de fond pour les partenaires locaux engagés dans la collaboration avec le Fonds mondial. Michel Kazatchekine et les responsables associatifs dénonçaient ensemble une même réalité mais en des moments différents : les conséquences de la logique financière sur la lutte contre le sida et notamment sur les acteurs de la lutte.

Ils mettent en exergue une rupture importante dans le parcours du Fonds mondial. Ils soulignent une question de cohérence entre les méthodes de l'institution avec les objectifs qu'elle poursuivait. Ces méthodes incriminées sont un ensemble d'approches et d'initiatives politiques nouvelles adoptées par le Fonds mondial et dont les acteurs locaux ressentaient les effets sous la forme d'une lassitude et d'une dispersion d'énergie : une sorte d'*entropie* institutionnelle. L'analogie, entre ce qui est vécu par les associations de lutte contre le sida et l'entropie, repose essentiellement sur la transformation de leur initiale énergie d'engagement dans la collaboration avec le Fonds mondial en relative inertie ou en dispersion d'énergie vers d'autres partenariats avec des bailleurs de fonds.

La politique de gestion des risques du Fonds mondial est une de ces approches évoquées par les acteurs locaux comme étant porteuse d'entropie.

III. Critiques contre la politique de gestion des risques du Fonds mondial

La politique de gestion des risques mise en œuvre par le Fonds mondial est au cœur d'un procès implicitement intenté contre elle par les acteurs locaux de l'ICN Burkina et particulièrement par les associations de lutte contre le sida. Elle est vue comme l'aspect visible de l'inclination financière du Fonds mondial et pour ainsi dire le levier fragilisant et caractéristique de la gouvernance de dernier. Un deuxième facteur est désigné également comme contribuant à éprouver les dispositions de collaboration des acteurs locaux avec le Fonds mondial. Il s'agit de la poussée vers la professionnalisation exercée sur les acteurs locaux membres de l'ICN.

A. La politique de gestion des risques du Fonds mondial

« On gère les risques au détriment des résultats, de l'atteinte des cibles fixées. Il faut trouver un équilibre entre la gestion des risques et les résultats » (Représentant du secteur gouvernemental dans l'ICN).

Cette observation émise par un acteur de l'ICN Burkina se veut une capture de la logique de gouvernance du Fonds mondial. Il s'agit là d'un élément d'analyse critique de la logique d'action du Fonds mondial, une capture de ce qui est considéré comme la cause des incompréhensions et des frustrations que connaissent des acteurs locaux dans la collaboration avec le Fonds mondial. Un paradoxe y est mis en relief : celui d'un investissement axé plus sur la forme que sur le fond de la lutte contre le sida.

Les caractéristiques qui posent problème dans la politique de gestion des risques, selon les acteurs locaux, sont essentiellement le *procéduralisme*, une préoccupation jugée excessive pour la transparence, le caractère très prononcé du devoir de rendre compte et la philosophie qui consiste à traiter le possible comme s'il était réel. De dernier aspect découlent deux grandes conséquences possibles : le recours à une « forme paradoxale de prudence » selon laquelle il vaut mieux « en faire trop que pas assez » et un risque de réduction du sujet aux notions de ses conditions de travail ou d'existence (R. A. Castel, 2011, p. 144-150). La

politique de gestion des risques produit un effet d'épuisement chez les partenaires locaux du Fonds mondial tant sur le plan individuel que sur celui des associations membres de l'ICN Burkina.

Une expérience qualifiée de traumatisante a été vécue par l'ICN Burkina pendant une période de trois ans (2011-2014) par le fait de cette politique du Fonds mondial. Ce ressenti a été suscité par les méthodes d'inspection du Bureau de l'Inspecteur général (BIG) du Fonds mondial lors d'une intervention auprès de l'ICN Burkina. Cette inspection a été vécue comme un traumatisme qui a produit des effets de *désenchantement* de l'ICN Burkina dans son ensemble mais avec une résonance particulière pour chacune des institutions membres.

« Ils sont venus en 2011 et sont revenus en 2012 pour compléter certaines missions et cela a été un traumatisme vis-à-vis des bénéficiaires. La façon dont ils sont venus, c'est comme si vous étiez d'abord des voleurs et après on fait et on va voir. Ça c'est une impression qu'on a. Et cela a traumatisé les gens. Il y avait des gens qui étaient de très bonne foi. Et venir vous traiter comme si vous étiez tous des voleurs, ç'a vraiment traumatisé les gens. Pour sortir finalement avec pas grande chose d'inéligibilité sur des milliards qui ont été gérés. Parce que les gens sont venus, ils ont scanné tous nos ordinateurs, scanné tout ce qui peut être scanné. Ils ont amené. Après ils sont venus faire des enquêtes terrains auprès de fournisseurs « est-ce que cette demande de cotation, vous l'avez eue ? Les gens ont pris peur. Il y en a qui n'ont peut-être pas répondu comme il se doit... Les acteurs de terrain maintenant... quand on revient sur cette question de transparence, les gens ont peur de l'argent du Fonds mondial. Il y en a qui préfèrent même ne pas dépenser, ne pas exécuter, retourner votre chèque tranquillement que d'avoir des problèmes en exécutant... Les gens étaient à ce point là. Donc vous voyez le traumatisme que cela a fait dans ce pays ? » (Représentant du SP/CNLS-IST dans l'ICN Burkina).

Les aspects considérés problématiques et traumatisants, dans cette inspection du Bureau de l'Inspecteur Général (BIG) par les acteurs locaux, concernent tant le registre de la forme que celui du fond. Sur la forme, la dimension intrusion/envahissement a été relevée : notamment dans le fait de scanner les ordinateurs et tous les documents accessibles. Sur le fond, le BIG a présupposé des irrégularités dans les opérations de la part de tous les acteurs, même d'acteurs non membres de l'ICN Burkina. Deux éléments circonstanciels expliqueraient le contexte de cette opération du bureau d'inspection générale au Burkina Faso. Le premier souligne une corrélation que le Fonds mondial a établie entre le fonctionnement de l'ICN Burkina et une situation de gestion financière jugée irrégulière de l'ICN du Mali en 2010 (Fonds Mondial/BIG, 2011). Par connexion, la nécessité a été alors éprouvée d'effectuer la même opération au Burkina Faso, pays voisin du Mali, mais sur quels critères ?

« Dans la même foulée, ils étaient passés au Burkina et le rapport a mis trois ou quatre ans sur le Burkina avant de paraître, compte tenu du fait de ce qui s'est passé au Mali. (LFA). Mais pendant ce temps, l'attente-là ce n'était pas simple parce qu'on ne savait pas ce qui se mijotait » (Agent local du Fonds mondial au Burkina).

Le deuxième élément était lié à un soupçon d'irrégularités dans la gestion des subventions par des institutions étatiques, dont le PADS, bénéficiaires de financements du Fonds mondial. Le rapport d'enquête a révélé en effet une acquisition de moustiquaires imprégnés dont la qualité n'était pas conforme aux indicateurs prévus par le programme de lutte contre le paludisme (Fonds mondial/BIG, 2015).

« Mais sans rien vous cacher, la gestion au niveau du PADS est très opaque. Plusieurs subventions à la fois et plusieurs partenaires techniques à la fois avec un panier commun à gérer. Et c'est pratiquement le même personnel qui est au four et au moulin pour l'ensemble des partenaires. Ce n'était pas évident » (Agent local du Fonds mondial).

Quelques années plus tard, c'est le PAMAC qui est accusé de non-conformité dans l'acquisition de matériels roulants dans le cadre d'un programme financé par le Fonds mondial (Fonds Mondial/BIG, 2017, p. 10).

Bien que reconnaissant à posteriori, l'effectivité de ces irrégularités dénoncées par le BIG, les acteurs locaux soulignent l'effet qu'ont suscité les méthodes d'investigations et l'esprit qui les accompagne, sur leurs propres dispositions à collaborer avec le Fonds mondial. La peur et la réticence provoquées, associées aux difficultés éprouvées face au *procéduralisme* du Fonds mondial, produisent une anxiété chez bien d'acteurs locaux de l'ICN Burkina.

Ils sont alors habités par le sentiment d'avoir à faire à une "mécanique du pouvoir" du Fonds mondial (Tchiombiano, Nay, Eboko, in, Grégoire et al., 2018). Par-ailleurs les modalités de mise en priorité de la politique du risque par le Fonds mondial, leur semblent accuser un problème de cohérence avec la politique de l'impact qu'il affiche⁵⁵. Ils y relèvent un paradoxe :

« Malheureusement aujourd'hui le Fonds mondial en termes d'impact sur le terrain c'est très faible. C'est très faible parce qu'on a beaucoup plus d'énergie dans la gouvernance, dans les conditions de décaissement machin, qu'en définitive sur le terrain il y a très peu d'effets » (Responsable de l'association RAME, membre de l'ICN Burkina).

La propension pour la gestion du risque financier relève d'un modèle caractéristique de gouvernance adopté par le Fonds mondial. Yvon Pesqueux distingue deux modèles

⁵⁵ Le Fonds mondial stipule que « L'impact des investissements dans la santé peut se mesurer de nombreuses manières. L'une des plus importantes étant le nombre de vies sauvées » (Fonds mondial, 2018a).

heuristiques de gouvernance organisationnelle : le *modèle ingénierique* et le *modèle financier* (Pesqueux, 2010, p. 20-26). Le *modèle ingénierique* se présente comme un processus qui transforme des inputs en output (biens, services) selon une logique d'efficacité et à long terme. Le *modèle financier et managérial* se base sur le fait de générer des profits à court terme selon une logique de rentabilité.

Le Fonds mondial met l'accent sur la dimension financière et en cela, se rapproche du *modèle financier et managérial*, sauf qu'au lieu d'un profit à générer, il poursuit plutôt une finalité d'une gestion financière non détournée. Les acteurs locaux, quant à eux, appellent de leurs vœux un *modèle ingénierique* de gouvernance qui recherche l'efficacité dans la production à long terme de biens et de services. Les « biens » dans ce contexte représentent ici la diminution et la fin du sida. Les « services » concernent les modalités de luttres contre le sida. Les effets de cette focalisation des énergies institutionnelles sur la dimension financière se répercutent sur les résultats. Aux yeux des acteurs locaux, cela constitue un problème de rentabilité de la gestion de la lutte contre le sida.

De fait, une divergence prévaut entre le Fonds mondial et les acteurs associatifs sur la construction de cette rentabilité. Pour le Fonds mondial, elle est rendue par une efficacité dont la construction se réalise à partir d'un agencement particulier de moyens et de ressources financiers et politiques. Pour les acteurs locaux par contre, c'est le primat de l'atteinte de l'objectif de la lutte, c'est-à-dire la diminution et la fin du sida, qui permet de construire et de juger (d') une efficacité.

La différence entre ces deux perspectives de construction de l'efficacité correspond à la distinction que François Julien a opérée entre l'« efficacité européenne » et l'« efficacité chinoise » (qu'il appelle « efficacité ») (Jullien, 1996, p. 50). Selon lui « *l'efficacité européenne résulte d'une application d'un modèle en vue d'une fin* » pendant que « *l'efficacité chinoise résulte d'une exploitation du potentiel de la situation* » ; cette dernière procédant du « *rapport des conditions aux conséquences* » (Jullien, 1996; Pieret, 2011). L'efficacité prônée par le Fonds mondial rejoint celle de « l'efficacité européenne ». Celle que les acteurs associatifs locaux gardent en vue ressemble à « l'efficacité chinoise ». Ces derniers reprochent au Fonds mondial de « sacrifier l'impact au respect absolu de la règle » (Réseau d'experts, 2013, p. 72).

B. La politique de gestion des risques : Atelier organisé au profit des acteurs de l'ICN Burkina

Dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'ONU, le Fonds mondial a fixé des étapes intermédiaires pour lesquelles les ICN sont classées suivant les caractéristiques qui relèvent de l'épidémie, de la performance et de l'environnement politique. Pour l'étape de 2018 à 2020, l'ICN Burkina a été classée dans la formule de la reconduction des subventions du cycle précédent. Dans le but d'accompagner l'ICN Burkina à entrer dans cette phase, l'Equipe-pays du Fonds mondial a animé un atelier sur la politique de gestion des risques au profit des acteurs locaux. Il a été organisé en collaboration avec SP/CNLS-IST, le 14 novembre 2017, c'est-à-dire six semaines avant le début de la mise en œuvre de cette formule. L'Equipe-pays était composée de cinq membres. Les participants à cet atelier étaient des membres titulaires de l'ICN et leurs représentants. Une centaine de personnes étaient présentes dans les salles de conférence de l'*Hôtel Ibis* situé dans la partie Est de la ville de Ouagadougou à proximité de l'échangeur de l'Est

Deux objectifs étaient fixés pour cet atelier. Le premier portait sur l'élaboration d'un dispositif de gestion des risques pour la nouvelle phase (2018-2020) de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina Faso. Le deuxième visait à permettre à tous les acteurs participants à cet atelier d'avoir une bonne intelligence des approches de gestion des risques pour la mise en œuvre des programmes financés par le Fonds mondial. L'atelier a commencé à 9h30 mn et a pris fin à 18h.

1. Le cadre scénique de cet atelier

Au cours de cet atelier, deux principales figures se sont illustrées sur la scène de la gestion des débats portant sur la politique des risques.

Un premier animateur, le gestionnaire du portefeuille du Burkina, se démarquait par la teneur conciliante de ses interventions et par le débit posé de son parler. Il exposait sa vision des risques en se basant sur une dose de connaissance des réalités locales. Il n'hésitait pas à inviter les intervenants à relativiser les positions défendues et répétait que la « matrice des risques », document de base de l'atelier, ne devait pas être considérée comme immuable : « *Ce n'est pas la Bible !* » disait-il. Il invitait ainsi les participants à la modifier à partir de

leurs expériences de terrain. Il avait une intelligence de son rôle et des capacités de l'auditoire à forger des outils *ad hoc* pour la gestion des risques.

La deuxième figure était une personne d'apparence jeune (30-35 ans). Membre de l'Equipe-pays, il faisait preuve d'un degré élevé de maîtrise des principes et du fonctionnement du Fonds mondial. Son parler se caractérisait par un débit rapide. Une phrase revenait de manière récurrente dans ses propos : « *je rappelle que...le Fonds mondial est inflexible sur ce plan* ». Il interrompait régulièrement les présentateurs des comptes rendus. Pendant ses interventions, debout, il avait souvent les mains dans les poches. Il s'attribuait de temps à autre le rôle d'organisateur, pourtant dévolu au coordonnateur de l'ICN Burkina pour cet atelier. Il a modifié le programme de la journée sans concertation avec ce dernier. De sa gestion de l'atelier se dégageait le sentiment d'une contradiction entre une liberté théorique accordée à l'auditoire pour débattre et des dispositions déjà fixées et non modifiables du Fonds mondial. La rhétorique de la flexibilité de la matrice des risques tenue en début des travaux de groupes, laissait place à un langage d'inflexibilité et d'exigence, qui se traduisait par les rappels sur les principes non négociables du Fonds mondial.

2. Le contenu des discussions

a) *La philosophie de la gestion du risque*

L'atelier du 14 novembre avait pour but de valider la matrice des risques, des mesures d'atténuations et des mécanismes d'assurance. La politique de gestion des risques est présentée par le Fonds mondial comme « *un processus continu permettant d'identifier les risques potentiels et de définir les mesures à prendre pour accroître les chances d'atteindre les objectifs fixés et ainsi diminuer les risques en question* » (Equipe pays Burkina, 2017). Les mesures d'atténuations des risques identifiés sont censées, selon le Fonds mondial, être spécifiques, mesurables, atteignables, réalistes, limitées dans le temps. (SMART). Pour le Fonds mondial, l'identification des risques-clés et les plans d'atténuation de ces risques représentaient, dans le cadre d'une gestion préventive des risques, une belle entame pour un nouveau cycle de financement. Le risque, quant à lui, était défini comme étant « *un facteur, un effet d'incertitude pouvant empêcher la réalisation des objectifs d'un programme* » (Equipe pays Burkina, 2017).

Les quatre grandes rubriques de risques potentiels définis par le étaient : les risques programmatiques-suivi-évaluation et performance, les risques fiduciaires et financiers, les risques liés à la qualité des produits et à la chaîne d’approvisionnement et les risques liés à la gouvernance, au suivi stratégique et à la gestion. Pour le Fonds mondial, la gestion préventive des risques est primordiale pour sa mission et constitue une partie intégrante de la gestion des subventions au niveau du pays et du secrétariat de l’ICN Burkina.

Huit risques clés, faisant parti des quatre rubriques de risques potentiels, ont été identifiés concernant le portefeuille du Burkina Faso. Trois de ces huit risques étaient considérés de niveau élevé. Ils concernent la gouvernance, le suivi stratégique et la qualité des produits et des services de santé. Les cinq autres risques étaient considérés de niveau moyen : deux risques financiers et fiduciaires et trois risques liés aux programmes et aux résultats. Dans la logique d’une politique de gestion des risques, une telle identification des risques est suivie de celle des causes premières potentielles, de l’adoption de mesures d’atténuation, de la création de dispositifs d’assurance à travers des mesures de contrôle des risques et de l’élaboration d’un suivi sur l’atténuation des risques.

b) Focus sur les travaux du groupe de réflexion sur la gouvernance

Le groupe de travail sur la gouvernance était constitué d’acteurs ayant un rôle de coordination dans le secteur public et le secteur privé. Dans leurs réflexions sur la matrice : ils ont remis en cause le degré de risque attribué aux différents facteurs. Ils ont ensuite défini leurs priorités et développé une argumentation pour soutenir leur propre perception et attentes de la gouvernance du Fonds mondial.

Deux risques clés étaient définis par la matrice proposée par le Fonds mondial. Il s’agissait du risque d’une gouvernance et d’un suivi stratégique insuffisants de la part du Récipiendaire principal d’une part et d’autre part de l’ICN Burkina. Un niveau élevé avait été attribué à ces risques et à leurs causes premières pressenties.

Pour ce qui concerne le risque de gouvernance et suivi stratégique insuffisants de la part du Récipiendaire principal, le groupe de travail sur la gouvernance a estimé que le niveau du risque estimé par le Fonds mondial ne correspondait pas à la réalité. Partant d’une analyse des cinq causes premières définies par le Fonds mondial, il a réévalué le niveau du risque et lui a attribué un niveau moyen.

Les cinq causes premières dudit risque étaient les suivantes : l'effet des contrôles financiers contraignants sur la mise œuvre, l'impact des changements fréquents dans le gouvernement et dans les ministères sur la rapidité des prises de décisions, la complexité des procédures nationales de passation de marché, le manque de lien hiérarchique entre le récipiendaire principal et les récipiendaires secondaires et les modalités complexes de mise en œuvre des subventions. Une sixième cause a été ajoutée aux précédentes. Il s'agit de l'irrégularité des rencontres de concertation entre les Récipiendaires principaux des différentes subventions du Fonds mondial.

Dans le registre du risque de gouvernance et suivi stratégique insuffisants de la part de l'ICN Burkina, deux causes premières étaient définies dans la matrice des risques du Fonds mondial. Il s'agissait d'une part du niveau de motivation des membres de l'ICN et, d'autre part, le faible fonctionnement du suivi stratégique. Le niveau élevé du risque défini par la matrice pour ces causes a été maintenu par le groupe de travail. Une troisième cause première a été ajoutée, il s'agit de la faiblesse de participation du ministère de la santé du Burkina Faso aux instances de l'ICN. Le groupe de travail sur la gouvernance a proposé, comme mesure d'atténuation du manque de motivation des membres de l'ICN, un plaidoyer auprès de l'Etat Burkinabè en vue de l'adoption de mesures incitatives lors des rencontres de l'ICN Burkina. Dans cette optique, il a suggéré de rembourser les frais de déplacements des membres de l'ICN pour les sessions et Assemblées générales entrant dans le cadre de la lutte contre les trois maladies.

Cette partie de la matrice sur la gouvernance revisitée, modifiée et complétée par ce groupe de travail, comportait selon ce dernier les repères et les dispositions nécessaires pour construire une « *gouvernance contextualisée* ».

La « *gouvernance contextualisée* » requérait de la part du Récipiendaire principal la prise en compte de plusieurs conditions : le respect du tableau de bord de l'ICN pour les Récipiendaires principaux, le respect des conditions de la politique à trésorerie réduite, la collaboration avec l'agent financier du Fonds mondial, le respect des procédures nationales de passations de marché, la collaboration avec les autres Récipiendaires principaux et une capacité de respect des modalités de mise en œuvre de la subvention. C'est une gouvernance qui se base sur un schéma interactionnel à quatre niveaux : les pairs Récipiendaires principaux, les autorités nationales, l'ICN Burkina et le Fonds mondial à travers les contrôles de l'agent financier. Il s'agit d'une gouvernance basée essentiellement sur le respect de normes juridiques, managériales et comptables.

La « gouvernance contextualisée » requérait de la part de l'ICN Burkina : la mise en visibilité de l'ICN ; la facilitation de cadres de rencontres entre les hauts fonctionnaires du ministère de la santé, les Récipiendaires principaux et l'ICN ; la mise en œuvre du plan d'amélioration de l'ICN ; la motivation des membres de l'ICN à participer aux rencontres ; la coordination et la création d'un cadre de concertation entre récipiendaires principaux et ICN ; et la formation des membres de l'ICN à la fonction de suivi stratégique. C'est essentiellement une fonction de coordination et de communication sur la base des orientations prédéfinies par le Fonds mondial.

La « gouvernance contextualisée » requérait de la part du Fonds mondial en fin, la prise de mesures visant l'observance de quatre types de normes : administratives et financières, inclusives et programmatiques et une influence sur les autorités nationales par le biais de l'ICN en vue de l'atteinte de ses objectifs programmatiques et politiques. Le schéma qui se dégage de la « gouvernance bonne » multi-niveau du Fonds mondial met en scènes le Fonds mondial et le récipiendaire principal comme des protagonistes stratégiques de premier niveau reliés par des rapports normatifs, un flux de rapports techniques (respects/contrôles) et un objectif d'influence sur les autorités nationales. L'ICN Burkina dans cette configuration joue un rôle d'instrument de facilitation des rapports entre les deux protagonistes et de contribution à la réalisation de leur objectif d'influence sur les autorités gouvernementales nationales. Une facilitation qui passe en partie par la mise à contribution du SP/CNLS du fait de son lien direct avec le ministère de la santé et avec la présidence de la république du Burkina Faso.

Hormis ce dernier aspect, la gouvernance du Fonds mondial peut être résumée comme étant une gouvernance de gestion du risque financier. Et cela est résumé d'autre part la phrase de ce responsable de l'association qui trouvait qu'à travers les activités de lutte contre le sida, l'on n'exécutait « pas un projet » mais que l'on exécutait « un fichier Excel ». Une réflexion qui peut trouver réponse en cette citation du Fonds mondial : « *Le Fonds mondial déploie des efforts considérables en matière de gestion des risques afin de mieux soutenir les responsables de la mise en œuvre des programmes de lutte contre les trois maladies* » (Discours d'introduction de l'atelier).

Conclusion du chapitre

La collaboration avec le Fonds mondial a eu des effets cognitifs et institutionnels sur les partenaires associatifs locaux de l'ICN Burkina. Les sources de ces transformations se trouvent notamment dans la dimension managériale du Fonds mondial avec en point de mire la politique de gestion des risques. Elles sont d'autant plus incisives qu'elles sont intégrées et tenues pour acquises en général par les acteurs associatifs. Le phénomène d'ensemble de leur production, de leur emprise et des effets qu'elles ont sur les associations présente des caractéristiques similaires à celles de la violence symbolique théorisée par Bourdieu (Bourdieu, 1995). Elles comportent deux niveaux. Le premier, cognitif, alterne un engouement avec un désenchantement. Le second niveau, institutionnel, accuse une rupture sur le plan de la structuration ou dans les options/modalités de collaboration avec le Fonds mondial. Le niveau institutionnel répercute alors la rupture vécue du point de vue cognitif par ces associations. Dans le cas de l'URCB, la rupture institutionnelle a pris la forme d'une implosion se traduisant par une crise qui touche plusieurs dimensions : cohésion, représentation, distribution, identité faisant penser à un effet de « syndrome⁵⁶ ».

Quant aux autres associations concernées par les transformations, elles ont adopté des dispositions plus politiques et stratégiques vis-à-vis du Fonds. Elles négocient désormais la confiance à accorder. Elles surveillent et contrôlent avant de s'engager, elles affichent des stratégies d'autoprotection cognitive et managériale. Désormais, elles en prennent et elles en laissent dans leur collaboration avec le Fonds mondial. En revanche, elles n'hésitent pas à adopter une posture qui leur permet d'utiliser le Fonds mondial dans la compétition politique et intersectorielle qui caractérise le fonctionnement de l'ICN. Si les associations ont jeté aux orties la soutane du bénévolat, la vertu de la souplesse et la légèreté de leur institution, elles essaient désormais de sortir leur épingle du jeu. Dans cette dynamique, la collaboration avec le Fonds mondial ressemble à un espace pour un jeu stratégique et politique.

⁵⁶ Le syndrome est défini au sens premier comme un « ensemble de plusieurs symptômes ou signes en rapport avec un état pathologique donné et permettant par leur groupement d'orienter le diagnostic » (Larousse, 2019), et dans le sens figuré comme un « ensemble de signes, de comportements qui révèlent, manifestent un état d'esprit, une manière de penser, une certaine manière d'agir que présente une personne, un groupe, une collectivité » (CNRTL, 2019).

Chapitre VI. La société civile et la gouvernance du Fonds mondial : Une ‘gagnante’ à la marge ?

Introduction du chapitre :

Depuis sa création en 2002, les relations entre le Fonds mondial et l'ICN Burkina ont connu des évolutions significatives. Les représentations des acteurs locaux concernant cette évolution donnent lieu à une reconstruction qui est particulièrement intéressante d'un point de vue symbolique et politique.

Cette reconstruction de la collaboration est politique parce qu'elle révèle les représentations de celles et ceux dont la présence à l'ICN relève d'une prescription politique internationale, au nom de la présence de « la société civile » dans les instances de délibération qui engagent tout ou partie de la vie de la cité. Cette dynamique s'inscrit dans une filiation des organisations internationales pour la participation de la société dite « civile » dans les processus décisionnels en Afrique. Elle a constitué d'un point de vue politique un point central des processus de libéralisation politique qu'a connu l'Afrique depuis les années 90 (Gyimah-Boadi, 1996; Otayek, 2004; Poncelet & Pirotte, 2007; Quantin, 2005).

Dans le cadre qui nous intéresse ici, la société dite « civile » impliquée dans les projets de développement a connu des phases où sa participation et la création de certaines de ses organisations étaient liées à des organisations internationales ou à l'appel des pouvoirs publics sommés de conduire leurs projets avec ces organisations (Bierschenk, Chauveau, & Olivier de Sardan, 2000). En bref, certaines d'entre elles étaient des créations ex nihilo de leurs partenaires internationaux et nationaux.

Dans le contexte précis de la lutte contre le sida, ce phénomène relatif à la majorité de la première génération d'acteurs de la lutte contre le sida en Afrique s'est également vu ailleurs : au Sénégal (Delaunay, 1999), au Cameroun (Eboko, 1999; Eboko, Abé, & Laurent, 2010), au Bénin (Soriât, 2014, 2018), en Côte d'Ivoire (Eboko, 2005). Dans les pays anglophones notamment parmi les plus touchés dans les années 1990, la dynamique a été sensiblement différente car ces associations répondaient directement à l'impact du choc épidémiologique du

VIH avec la collaboration d'ONG notamment américaines. Ce fut par exemple le cas en Ouganda et en Zambie (Demange, 2010; Patterson & Stephens, 2012). La situation de la société civile en Afrique du Sud a été sensiblement différente dans la mesure où l'exposition et la reconnaissance du sida ont eu lieu beaucoup plus tard dans la période postapartheid (Fenio, 2011; Gruénais et al., 1999).

Gautier Pirotte explique :

« Enveloppe vide se remplissant de sens particuliers selon les acteurs et les contextes sociaux et culturels rencontrés, les nouvelles sociétés civiles non occidentales doivent avant tout être étudiées comme des projets, des réalités en gestation, à la jonction de dynamiques propres aux sociétés civiles locales où elles apparaissent et de dynamiques extérieures à ces sociétés qui privilégient certains acteurs (notamment les organisations non gouvernementales), une acception particulière du concept (dans une perspective proche d'un tiers-secteur) et fournissent également une partie conséquente des ressources nécessaires à la vitalité de ces projets » (Pirotte, 2010).

L'historique des associations face au sida au Burkina est similaire à celle des autres pays africains de l'Ouest et francophones. La prescription internationale au principe de l'émergence des associations de lutte contre le sida en particulier des PVVIH s'inscrit plus globalement dans la logique des incitations globales (Banque mondiale, 2000) et notamment de l'Accord de Paris (OCDE, 2005) sur lesquelles le Fonds mondial s'est aligné en lançant la création des ICN. Cela pour être conforme à l'injonction de la « participation ».

La reconstruction de la trajectoire des associations est politique parce qu'elle montre les éléments sur lesquels les acteurs locaux revendiquent de la part du Fonds mondial la reconnaissance d'une expertise locale pour une gouvernance incarnée de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina Faso.

L'objectif de ce chapitre est de mettre en relief le fil d'Ariane de la collaboration que le Fonds mondial a dessiné au cours des évolutions qui ont marqué sa lutte conjointe contre le sida au Burkina Faso. Le présent chapitre s'articule autour de trois parties. La première souligne un « savoir-faire de la gouvernance » du Fonds mondial, vue par les acteurs locaux. La deuxième porte sur la revendication de la reconnaissance d'une expertise locale jugée nécessaire pour une réussite des actions du Fonds mondial au Burkina. Enfin viendra l'analyse des implications de la montée en visibilité du secteur dit de la « société civile » sur le plan institutionnel et politique, dans la perspective de « l'après-sida »⁵⁷.

⁵⁷ L'ONUSIDA s'est fixé l'objectif de vaincre le sida à l'horizon 2030 dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable de l'ONU (Nations Unies, 2015; ONUSIDA, 2016).

I. Le Fonds mondial : Un savoir-faire structurant pour les interactions au sein de l'ICN Burkina

La multisectorialité constitue une de ces approches qui structurent les interactions entre l'ICN Burkina et le Fonds mondial. Cette thématique qui prône la présence de tous les secteurs de la société inspire également le dialogue entre les pouvoirs publics, la société civile et les partenaires multilatéraux et bilatéraux. Parmi ces acteurs, la société civile constitue le secteur le moins structuré. Du fait de sa nature composite, ce champ est en perpétuelle constitution et structuration sur le plan organisationnel, sur le plan du savoir comptable et managérial et enfin sur le plan de l'action politique. Ce processus est symptomatique de l'impact des politiques internationales portées par des idiomes managériales sur des politiques publiques nationales au niveau local. C'est ce qu'explique Olivier Nay : « (...) *Policy transfer is associated with the activity of policy entrepreneurs who mobilize resources and develop proactive strategies to expand their influence in their environment* » (Nay, 2010, p. 22).

Il constitue également celui qui fait l'objet d'une élection politique de la part du Fonds mondial pour jouer une partition stratégique vis-à-vis des pouvoirs publics. Si pour certains aspects, tels que la dimension managériale, le secteur de la société civile s'est senti non pris en compte pour une vraie « démocratie » interne au sein de l'ICN Burkina, pour d'autres en revanche, il souligne un savoir-faire du Fonds mondial qui lui sert de tremplin pour s'organiser et prendre de la visibilité. L'approche multisectorielle fait partie de ces approches-support du Fonds mondial.

La société civile au Burkina Faso a investi le champ de la lutte contre le sida dès la décennie de 1990 à travers une présence associative qui s'illustre dans des activités de plaidoyers en faveur d'une prise en charge multiforme des personnes vivant avec le VIH (Perelman, s. d., p. 16-22). D'abord axé sur la prévention, puis sur une formule combinée de prévention et de prise en charge thérapeutique, l'engagement associatif burkinabè dans la lutte contre le sida a été reconnu tant sur le plan national qu'international. Présente au sein de l'ICN Burkina depuis 2001, d'abord par désignation par le SP/CNLS-IST : « *Les représentants de la société civile étaient nommés par les SP/CNLS. C'est eux qui disaient : « oui vous avez été désignés »* » (Responsable associatif, membre de l'ICN Burkina), les différents représentants de la société civile y entreront par la suite suivant un système d'élections entre ses composantes internes.

Le principe d’alternance par voie électorale est intervenu du fait de la nouvelle génération de leaders associatifs qui voulaient participer à la riposte au VIH sans être inféodés aux précurseurs présents depuis les premiers jours de l’ICN Burkina :

« (...) au sein même de la société civile, il y avait aussi des jeunes qui poussaient et qui disaient « mais il y a trop longtemps que vous êtes devant. Nous aussi on veut quand même parler et occuper de la place ! » » (Responsable associatif, membre de l’ICN Burkina).

Ces mouvements internes montraient une aspiration de ce secteur à s’affirmer davantage au sein de l’ICN Burkina. Ils voulaient se familiariser avec la multisectorialité, afin de pouvoir l’utiliser par la suite comme une ressource de pouvoir.

A. La double fonction de la multisectorialité : une approche de structuration institutionnelle et un outil de co-construction de l’action publique

La multisectorialité représente à la fois une approche et un outil de politiques publiques définis par le Fonds mondial pour la composition et pour le fonctionnement des ICN. Elle définit et structure la présence et l’action des acteurs provenant de secteurs différents. Elle détermine notamment la représentativité, la « démocratie interne », l’architecture et le type de gestion des rapports existant entre les parties prenantes.

1. La multisectorialité : entre représentativité et illusion « démocratique »

La multisectorialité est perçue par les acteurs du secteur civil comme un moyen de valorisation de la complémentarité entre le secteur dit « gouvernemental », les partenaires bilatéraux et multilatéraux, les ONG internationales et celui des diverses sensibilités nationales. Elle structure la représentation des trois secteurs (les acteurs bi et multilatéraux et les ONG internationales sont rangés dans le même registre dit des « Partenaires Techniques et Financiers – PTF – au sein de l’ICN Burkina). Au titre du secteur public figurent des ministères comme ceux de l’économie, des finances, de la justice, du transport et de la santé, de même que la présidence de la République.

Dans le ‘secteur communautaire’, il convient de souligner la présence du Secrétariat permanent des organisations non gouvernementales (SPONG), les acteurs du secteur privé, les organisations coutumières et religieuses qui représentent la société civile. En troisième lieu, le secteur des institutions spécialisées, locales et internationales assistent l’ICN Burkina sur le plan technique et financier. La multisectorialité telle que décrite valorise la diversité des sensibilités avec pour objectif une synergie entre ces acteurs impliqués dans la définition de politiques de prévention et de prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Approche plurielle et contextuelle de la lutte contre le sida, elle est accueillie comme un outil de gouvernance innovante, conciliante et séduisante dans l’espace des politiques publiques du Burkina Faso. C’est ce que souligne ce responsable de l’ICN Burkina qui provient à la fois du secteur de la société civile et du secteur public⁵⁸.

« C’ (la multisectorialité) est vraiment à mettre sous un acquis du Fonds mondial qui a réussi à mettre tous ces gens de tous ces secteurs-là en place ensemble. On aurait pu le faire..., moi je pense que c’est un modèle qui aurait pu servir pour d’autres actions que le CCM (ICN Burkina), d’autres actions que la santé. C’est important parce que cela nous permet d’avoir une vue globale et que nous avons tous besoin de ces secteurs-là, ces sensibilités pour pouvoir avancer » (Membre cofondateur du Centre d’Information de conseil et de documentation sur le sida et la tuberculose (CICDOC) et Président de l’ICN Burkina).

Un autre membre de la société civile, responsable du réseau panafricain des personnes vivant avec le VIH, donne un écho similaire en évoquant l’intérêt d’une exportation du modèle multisectoriel.

« C’est ça aussi l’avantage de ce modèle-là de mettre tout le monde ensemble. Maintenant, il faut qu’on aille au-delà de VIH, paludisme, tuberculose et qu’on fasse profiter ce modèle-là dans d’autres secteurs de la santé pourquoi pas dans d’autres secteurs qui peuvent englober beaucoup d’acteurs ».

Les deux réflexions reconnaissent dans l’approche multisectorielle une aptitude à permettre une synergie d’action et à construire une vision globale à partir d’acteurs appartenant à des horizons divers. Pour les auteurs de ces réflexions, les caractéristiques de représentativité et de capitalisation des visions sont si porteuses de progrès dans le cadre d’une collaboration pour l’action publique, qu’elles méritent d’être exportées vers d’autres arènes de l’action publique. Une émulation qui suscite un objectif d’optimisation de cette approche dans d’autres cadres. La première citation, celle du président de l’ICN Burkina, considère que c’est

⁵⁸ Il est responsable d’une association de la société civile et professeur d’université.

le Fonds mondial qui a été à la base de l'importation de cette approche multisectorielle dans de l'action publique contre le sida.

Cette assertion ne correspond pas à la version qui émerge des témoignages et des archives documentaires. Ces dernières sources font cas d'une application de l'approche multisectorielle au Burkina Faso en une période antérieure à celle de la création de l'ICN Burkina. Selon un document du SP/CNLS-IST, le Burkina a adopté cette approche en 1998 dans un contexte de concertations renforcées avec les partenaires techniques et financiers, notamment avec le groupe thématique de l'ONUSIDA (Bakouan, Somda, & Mariko, 2003; « SP-CNLS/IST - Historique et organisation », 2015). L'adoption de l'approche multisectorielle par le Burkina Faso en cette année est stipulée dans l'extrait de rapport suivant :

« Au niveau national, la riposte au sida est menée à travers une approche multisectorielle et décentralisée, matérialisée par l'adoption en 1998 de l'approche multisectorielle décentralisée et participative qui a impliqué tous les secteurs de développement dans l'organisation de la réponse nationale au VIH » (CNLS-IST Garpr, 2016, p. 11).

Ce rapport révèle un début de mise en œuvre de l'approche multisectorielle par la création d'un comité de lutte contre le sida dans chacun des principaux ministères publics et dans plusieurs organisations et institutions de la société burkinabè. Cette version est confirmée par le témoignage d'un responsable associatif, membre de l'ICN Burkina :

« Chaque secteur, chaque organisation devait avoir un secteur de lutte contre le sida. C'est-à-dire chaque ministère avait son comité ministériel de lutte contre le sida. Chaque mairie avait son comité sectoriel. Donc chaque entité, chaque regroupement coutumier, religieux ».

La multisectorialité mise en relief dans ce témoignage, concerne une forme de décentralisation de la lutte, à travers un processus de mise à contribution des diverses organisations et institutions publiques et privées dans l'optique d'une large responsabilisation et d'une appropriation collective de la gestion de l'épidémie. Cette thèse d'une préexistence de l'approche multisectorielle dans la riposte nationale au sida avant la création de l'ICN Burkina suscite de même une question. S'il existait une approche multisectorielle dans le cadre de la lutte contre le sida au Burkina bien avant l'avènement du Fonds mondial, pourquoi les responsables de la société civile l'ont-ils mise alors à l'actif du Fonds mondial ? L'expérience qu'ils ont faite des caractéristiques de la multisectorialité dans le cadre de la collaboration avec le Fonds mondial est une clé pour comprendre l'argumentaire qu'ils soutiennent. L'une de ces caractéristiques se trouve dans les opportunités et les ressources

qu'elle offre au secteur de la société civile. Il s'agit ainsi de modifier les équilibres de pouvoirs qui accompagnent les interactions au sein de l'ICN Burkina.

2. La multisectorialité : un outil de modification des équilibres de pouvoir entre le secteur public et la société civile

Le principe de représentation que prône la multisectorialité a suscité des frictions relatives à des délimitations fonctionnelles et à des questions de pouvoirs entre les secteurs représentés au sein de l'ICN Burkina. Ces tensions ont concerné essentiellement les secteurs public et civil. Elles ont jalonné le fonctionnement de l'ICN depuis sa création en 2002. Elles sont apparues autour de deux lieux que circonscrivent des membres de l'ICN dans les entretiens réalisés.

Une première tension concerne la légitimité des domaines d'actions du secteur de la société civile et de celui du secteur public. Chacun des secteurs revendique et valorise une spécificité de son action et la légitime au nom d'une compétence et d'une mission qui lui sont reconnues officiellement. Pour le secteur public, ce sont les acteurs biomédicaux qui se sont le plus illustrés. Leur préoccupation était dirigée par un objectif de protection des exigences intrinsèques à toute intervention dans le domaine de la santé. La collaboration avec la société civile dans ce domaine représentait pour eux un défi dans cette volonté de protection de leur "culture" biomédicale contre les risques de "dévoisement". Ce risque concernait non seulement le niveau de la définition mais aussi celui de la mise en œuvre de stratégies politiques appropriées pour la lutte contre le sida au Burkina Faso. C'est ce qui ressort dans la citation suivante.

« Quand on regarde les différentes composantes de l'ICN, il y a toujours la société civile d'une manière large qui privilégie beaucoup de choses, alors que l'aspect médical parfois est très important. Et là où il y avait aussi des tensions, c'est qu'on note une démedicalisation de la médecine. J'entends par là que dans le Fonds mondial on a l'impression que les éléments de la société civile ou du moins au début, pouvaient faire de la médecine. Alors que ce n'est pas le cas » (ancien président de l'ICN Burkina et représentant du secteur public).

Cette réflexion souligne deux préoccupations à propos de l'engagement de la société civile dans le cadre de l'ICN Burkina. Le premier objet de préoccupation pour ce responsable est que la société civile ne respectait pas la spécificité de l'action médicale dans les activités de

lutte contre le sida. Le deuxième objet de préoccupation est un décloisonnement fonctionnel que le Fonds mondial contribuait à créer dans l'action de l'ICN Burkina et qui menaçait le domaine propre de la médecine. Ce décloisonnement était ressenti par cet ancien président de l'ICN Burkina comme une manière pour le Fonds mondial de retirer à la biomédecine sa spécificité, au nom d'un principe de démocratisation des actions dans la lutte contre le sida. La spécificité professionnelle et fonctionnelle du secteur biomédicale était en jeu. Il s'agissait pour eux de protéger un pouvoir du secteur biomédical relatif à la connaissance et à la fonction médicale dans la gestion et la prise en charge des malades du sida.

Une forme de « *médico-cratie* » se défendait face à ce qu'elle percevait étant comme une « *démédicalisation de la médecine* » par le fait d'une intrusion dans son savoir-faire, ses connaissances sédimentées et ses ressources professionnelles. Les informations, les connaissances et la capacité à les intégrer dans des stratégies d'action publique constituent des « ressources de savoir » (Hassenteufel, 2011, p. 129) que le secteur public biomédical tente ici de préserver contre toute sorte de déperditions qui proviendrait de l'engagement du secteur de la société civile.

La société civile est au courant de cette préoccupation et de cette réticence des acteurs biomédicaux par rapport aux types d'engagements qu'elle a dans la lutte contre le sida. Elle interprète cette attitude comme non cohérente. Elle trouve que c'est le secteur qui a abandonné certains aspects dans la gestion de la maladie notamment dans le domaine de la prise en charge des malades du sida. Elle s'est donc investie pour combler ce « vide ». Par ailleurs, elle pense que les ressources financières relatives à la lutte contre le sida seraient le motif qui suscite la préoccupation du secteur biomédical. C'est du moins ce que soutient cette réflexion d'un ancien vice-président de l'ICN Burkina et responsable d'un réseau associatif burkinabè de personnes vivant avec le VIH :

« J'ai l'impression que le secteur communautaire n'est pas vu d'un bon œil par le secteur public. Le secteur Partenaires techniques et financiers reste un peu de côté... C'est le secteur santé qui assure un "lead" et voit le secteur communautaire comme des envahisseurs... Ce ne sont pas des envahisseurs dans l'aspect opérationnalité. Les petits conflits qui naissent sont liés aux partages des ressources. Quand je prends la lutte contre le sida, les malades étaient obligés de s'organiser pour leur propre survie. En ce moment, le personnel de la santé n'était pas intéressé. À l'époque quand on dit qu'on est malade, on vous dit d'aller voir tel médecin. Il y avait un seul médecin à Bobo Dioulasso (...) C'est ce qui a amené les malades à s'organiser pour assurer leur survie en termes d'actions communautaires et d'actions, même de prise en charge médicale. Ce n'était pas leur domaine. C'est

quand il y a eu des fonds qu'ils ont dit : « non, c'est l'activité du corps médical. Voilà nous on veut récupérer parce qu'il y a de l'argent ! » » (Ancien vice-président de l'ICN)

La réflexion soutenue par cet acteur associatif influent au sein de l'ICN Burkina apporte des éléments de contexte, sur le motif et le processus et les modalités de l'engagement de la société civile qui sont au cœur de cette friction entre les deux secteurs concernés. Le contexte est antérieur à la création de l'ICN Burkina. Il concerne les mobilisations des acteurs associatifs qui ont lieu dès la prise de conscience sociale des manifestations et des conséquences de la maladie par les populations. L'objectif de l'engagement de la société civile était de contribuer à pallier les types d'absence du monde médical à un moment critique de l'épidémie au Burkina Faso. C'est ainsi que même des personnes vivant avec le VIH ont pris des initiatives pour trouver, elles-mêmes, des réponses à leurs propres préoccupations de santé.

Sur le plan diachronique, les acteurs de la société civile situent cette tension qu'elle qualifie de pression hégémonique du secteur biomédical et de la santé dans la période des deux mandats de cet ancien président de l'ICN Burkina : de 2002 à 2014.

Le contexte de la rédaction des demandes adressées au Fonds mondial pour l'obtention de financements de la lutte contre le sida constitue une seconde ligne de fracture.

Dans cette optique, trois types d'implication de la société civile ont été observés dans l'histoire de la rédaction des demandes de financements. Ces types d'implications de la société civile ont eu des effets non seulement pour la société civile mais aussi sur les rapports intersectoriels. La société civile a eu en un premier temps une implication marginale et peu organisée dans la rédaction des demandes de financements. En un deuxième temps, elle a été impliquée d'une manière plus formelle mais avec peu d'organisation de sa part. En un troisième temps, elle s'est impliquée d'une manière active et stratégique.

La phase de l'implication marginale et peu organisée de la société civile était marquée par une présence forte du SP/CNLS et d'une équipe technique du secteur de la santé dans la rédaction de la demande. La société civile n'était pas directement représentée à la rédaction des demandes de financements. Les discussions et les négociations se faisaient sans elle. C'est ce que soulignait cet ancien responsable de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) : *« Les associations, prises comme entités autonomes, n'ont pas été d'office impliquées comme ça, puisqu'au round 2, round 4, nous avons appris qu'on a été élu à ces rounds-là sans savoir comment » (ancien responsable URCB)*. La rédaction des demandes était considérée comme une question technique relevant de structures techniques. La société civile était représentée par une structure technique de l'État qui lui servait de tutelle. Il s'agit

du *Programme d'Appui au Monde Associatif et Communautaire* (PAMAC). Cette structure œuvrait au nom des organisations et associations de la société civile, qui, au dire des acteurs associatifs, n'était pas organisée ni coordonnée à ce moment-là. Les associations se sentaient écartées du processus de rédaction qui, à leur avis, était piloté par un secteur public.

Ensuite intervient une phase d'implication formelle de la société civile dans le processus de rédaction des demandes de subventions au Fonds mondial. Il lui manquait toutefois une dimension stratégique et politique. Elle n'arrivait pas en tant que société civile à influencer les processus de rédaction des demandes de subventions. Seules les organisations structurées en réseau pouvaient obtenir une éligibilité aux rounds. La société civile y était présente en rangs dispersés. Cette deuxième phase a été illustrée par les propos de cet ancien responsable de l'URCB qui la situait en 2008 :

« Pendant que notre société civile était segmentée, chacun se battait pour sa chapelle, quelque chose que personnellement je n'ai pas aimé. Parce que si on ne le faisait pas non plus, on sortait les mains vides. On l'a fait, chacun a pu se positionner dans ce round 8. Nous (URCB) particulièrement, nous sommes sortis avec les plus gros lots parce que nous avons eu les trois subventions. Nous étions les seuls à obtenir cela. Avoir trois subventions à la fois, c'était difficile. C'était aussi l'événement parce que nous étions nouveaux, nous étions forts et on tapait à toutes les portes; elles s'ouvraient pour nous. Il n'y avait pas de faveurs » (responsable URCB).

L'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina (URCB) qui venait d'être créée en juillet 2007 était vue comme une force au sein de l'ICN Burkina notamment à cause de sa structure de réseau. Fort de cela, elle a été éligible en tant que bénéficiaire secondaire pour les subventions VIH, Tuberculose et paludisme. Toutefois, de manière plus large, la société civile a été handicapée par le fait que sa participation à ces processus de rédaction des demandes était guidée par une logique de la recherche d'intérêts particuliers pour ses composantes et non en tant que plateforme unique. Elle se voyait dans une posture de témoins-assistants et non dans un rôle d'acteurs de ce processus et de la dynamique générale du fonctionnement de l'ICN Burkina.

En fin, la phase de l'implication active et stratégique de la société civile a résulté de l'appropriation qu'elle a faite du Nouveau Modèle de Financement du Fonds mondial. Cette phase a été marquée notamment par une formule de concertation élargie appelée « dialogue national ». Ce dialogue devait, selon le nouveau mécanisme de financement, s'opérer de manière inclusive avec toutes les sensibilités de la nation. Il a constitué un tremplin pour l'articulation entre le secteur public et le secteur de la société civile. Le même ancien responsable de l'URCB l'atteste dans la citation suivante :

« Le nouveau mécanisme qui est intervenu, c'est la troisième partie, a permis qu'on puisse organiser un grand forum pour qu'il puisse y avoir un consensus autour de ce qui doit être fait. Chose que nous avons bien appréciée. Et ça a permis à la société civile de s'exprimer. Même si ça n'a pas toujours été bien compris, à la fois du public et..., en tout cas la requête paludisme a particulièrement souffert à cause de la compréhension mitigée des deux parties. Finalement, je crois qu'on a eu un terrain d'entente parce que c'était le moment le plus fluide quant à la relation entre les différentes composantes qui composaient l'ICN » (ancien responsable URCB).

Le début de la mise en œuvre du Nouveau Modèle de Financement s'est présenté en 2013 dans un contexte de transition de l'ancien modèle de financement au nouveau modèle⁵⁹. L'ancien modèle de financement était caractérisé par une logique de compétition pour l'obtention des financements. Le nouveau modèle présente une autre logique : Celle de subventions disponibles pour lesquelles les pays partenaires doivent exprimer leurs besoins et bénéficient en cela de l'accompagnement des instances techniques du Fonds mondial pour les rendre explicites.

En plus de cela, *« le modèle prévoit un retour sur information rapide, une plus grande implication des partenaires et des mesures d'incitations pour la présentation exhaustive des besoins »* (Fonds Mondial, 2013). L'articulation interne de ce nouveau modèle prévoit les éléments suivants : "dialogue pays", rédaction des notes conceptuelles, négociation des subventions, signature des subventions, décaissement des fonds, mise en œuvre et réévaluation des subventions.

Le strict respect des conditions du processus du « dialogue pays » est nécessaire pour l'accréditation de tout le reste du processus de financement par le Fonds mondial. Pour la société civile, cette approche « dialogue pays » a *libéré la parole* et lui a conféré une plus grande expressivité dans les interactions sectorielles qui accompagnaient la rédaction des demandes de financements.

Une modification des équilibres de pouvoir s'est dessinée depuis l'avènement du Nouveau Modèle de Financement. Une nouvelle étape dans la mise œuvre de l'approche multisectorielle a été franchie. Une expressivité communicationnelle et politique est au rendez-vous pour le secteur de la société civile. Sa parole décomplexée a désormais du poids sur le fonctionnement de l'ICN. Son silence également pouvait avoir un impact sur le processus d'octroi ou non des subventions à l'ICN. Le nouveau modèle de financement donne de ce point de vue une plus grande opérationnalité à l'approche multisectorielle, par le fait de

⁵⁹ Le nouveau modèle de Financement (NMF) a été adopté par le conseil d'administration du Fonds mondial en fin 2012. Le lancement complet de la mise en œuvre du nouveau modèle de financement a été fait en 2014 après une phase transitoire qui a eu lieu en 2013 (Fonds Mondial, 2013).

permettre une plus grande affirmation intersectorielle. La multisectorialité n'est pas qu'une simple représentativité, elle est aussi politique. C'est ce que souligne ce responsable de l'association RAME à travers la réflexion suivante :

« Mais c'est ce que le système de gouvernance du Fonds mondial dans les pays offre à travers l'ICN. Là c'est un cadre multisectoriel et on donne du pouvoir au communautaire ». Par exemple les demandes de subvention qui sont envoyées, au Fonds mondial, les propositions, les projets qu'on envoie au Fonds mondial, ce n'est pas recevable tant que les représentants de la société civile n'ont pas signé, refusent de signer le truc. Voilà pour moi c'est vraiment un type d'organe qu'on aurait eu à extrapoler sur l'ensemble du système de santé » (Responsable associatif (RAME)).

Au regard des différentes étapes qui ont caractérisé l'expérience de la multisectorialité par la société civile, il résulte que l'appropriation de cette approche par l'ICN Burkina s'est présentée de manière graduelle. Chacun des deux présidents de l'ICN a été considéré comme symbolisant une étape de l'appropriation de l'approche multisectorielle.

« L'ICN était fortement médicalisée à l'époque du Professeur Robert Soudré. Avec le Professeur Pascal Antoine Nyamba, la configuration et le paysage sont favorables actuellement : diversifiés ! » (Responsable de l'Association vie positive, membre de l'ICN Burkina).

Cette mise en contexte de la multisectorialité de l'ICN Burkina en lien avec les deux présidents successifs est soutenue tant par les membres du secteur de la société civile que du secteur public.

Le rôle instrumental de l'approche multisectorielle dans la modification des pouvoirs au sein de l'ICN Burkina n'a pas concerné que les rapports entre les secteurs. Il a touché également la configuration infra-sectorielle, notamment au sein du secteur de la société civile.

B. La gouvernance du Fonds mondial : inspiratrice d'une coalition politique de la société civile

Dans l'optique d'avoir un impact plus grand sur le fonctionnement d l'ICN, les organisations et associations de la société civile se sont engagées dans un processus d'organisation et de coordination de leurs forces en interne. Elles recherchaient une majeure visibilité par le truchement de ce mouvement de coalition des forces. L'impulsion de ce processus a été partiellement attribuée au Fonds mondial, à qui, a été reconnu un rôle d'inspiration et de mise à disposition d'instruments *ad hoc*. La relecture, faite par les acteurs

de la société civile, de la trajectoire de leur engagement au sein de l'ICN Burkina montre la création de la plateforme des organisations de la société civile en 2008 comme une étape décisive de la croissance institutionnelle de leur secteur. Ce processus de coalisation a été rendu possible grâce à une impulsion du Fonds mondial comme le souligne un responsable d'une association burkinabè (RAME), membre de l'ICN Burkina :

« Déjà en positif, je pense que la gouvernance du Fonds mondial a attiré l'attention de la société civile sur la nécessité de la coordination pour avoir plus d'influence ».

En effet, le Fonds mondial a décidé d'accorder à la société civile la possibilité d'être éligible pour être directement récipiendaire de ses subventions et non plus par le biais du Programme d'appui au monde associatif et communautaire (PAMAC). Cette disposition a eu pour effet de briser le *contexte de monopole* du secteur public en la matière. Elle conduisait l'ICN Burkina dans une logique de compétition entre secteurs, acteurs collectifs et réseaux d'acteurs, pour l'éligibilité aux subventions. La conscience de leur incapacité à réussir en rangs dispersés dans une telle compétition a enclenché un processus de coalisation des acteurs de la société civile afin d'avoir plus de chances.

« C'est dire : telle que c'est fait (l'ICN), une structure seule ne peut pas réussir. On a compris qu'il faut qu'on crée des alliances (...) Au Burkina cela a eu comme effet la mise en place de la plateforme de la société civile. C'est vraiment quand le Fonds mondial a dit qu'ils vont s'ouvrir et que les associations puissent être des récipiendaires. Avant, c'était l'État seulement qui était récipient d'aire. Maintenant qu'on a dit que la société civile peut être récipient d'aire, ce n'est qu'à ce moment que la plateforme a été mise en place au Burkina » (responsable d'association membre de l'ICN Burkina (RAME)).

À travers la dénomination de "plateforme" de la société civile, le cap était mis sur une coalisation politique ambitieuse en vue de relever des défis dans les rapports de forces au sein de l'ICN Burkina. Le rapprochement concerne quatre catégories d'acteurs qui font partie de cette plateforme.

« Et maintenant au niveau de la société civile il y a une plateforme, la plateforme de la société civile qui est l'organe qui regroupe les quatre grands regroupements : la commission nationale du secteur privé et des entreprises, la fédération des personnes vivant avec un handicap, l'union des religieux et coutumiers du Burkina pour la santé et le développement et le consortium des ONG » (Coordinateur de l'ICN Burkina).

Elle voulait mieux influencer les débats et peser davantage dans les rapports de forces avec les autres secteurs de l'ICN Burkina. La société civile se présentait comme une force politique. Elle voulait évoluer dans cette optique. Avec son positionnement comme plateforme, la société civile entrait dans un rapport de partenariat plus institutionnel avec le

secteur étatique au sein de l'ICN Burkina. Il s'agissait d'un partenariat porté par des logiques, à la fois, de compétitions et de coresponsabilité. La coresponsabilité était instituée de fait par les dispositions du Fonds mondial en matière de demandes de financements dans le cadre des projets de lutte contre les trois maladies : les "séries" (Round) et le nouveau modèle de financement (NFM). La coresponsabilité se présente sous deux formes pour la plateforme de la société civile. D'abord comme un pouvoir d'opposition dans les décisions au sein de l'ICN Burkina. Le secteur de la société civile a un pouvoir d'opposition (assimilable à un pouvoir de veto) sur les décisions collectives de l'ICN Burkina qui doivent être envoyées au Fonds mondial. Sans la validation de la société civile, les documents ne sont pas recevables par le Fonds mondial.

« Mais c'est ce que le système de gouvernance du Fonds mondial dans les pays offre à travers le CCM. Là, c'est un cadre multisectoriel et on donne du pouvoir au communautaire. Par exemple les demandes de subvention qui sont envoyées au Fonds mondial, les propositions, les projets qu'on envoie au Fonds mondial, ce n'est pas recevable tant que les représentants de la société civile n'ont pas signé, refusent de signer le truc » (Responsable d'association membre de l'ICN Burkina).

La deuxième dimension de la coresponsabilité de la société civile vis-à-vis du secteur public concerne la notation de la prestation générale de l'ICN Burkina par le Fonds mondial par rapport aux subventions accordées. La qualité de ses prestations dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre les trois maladies a un impact sur cette notation générale. De ce point de vue, elle est responsable de la note générale. Le partenariat intersectoriel entre secteur public et secteur de la société civile est ainsi soutenu par une coresponsabilité dans la mise en œuvre des programmes du Fonds mondial.

« Ça veut dire que si la société civile échoue, ça va impacter sur la note. Si c'est l'État qui échoue, ça va impacter sur la note. Donc ça institutionnalise ce partenariat de mise en œuvre-là, où maintenant on est véritablement en tandem pour réussir la mise en œuvre des programmes. Donc vraiment, ça c'est des aspects positifs que la gouvernance du Fonds mondial a donnés » (Responsable d'une association burkinabè influente dans les assemblées générales de l'ICN Burkina).

Il ressort que le secteur public et le secteur de la société civile sont liés par un sort commun face à l'évaluation que fait le Fonds mondial de leur œuvre commune. Cela donne une autre orientation aux rapports de forces qui les opposent sans toutefois les éliminer. *« Les divergences ne manqueront pas (entre les deux secteurs), car c'est à partir d'elles que des avancées peuvent être faites » (Un Président de l'ICN Burkina).*

Grâce à la suggestion puis aux dispositions du Fonds mondial, la société civile est devenue plus visible au sein de l'ICN Burkina. Elle s'affirmera davantage, notamment en des moments décisifs du fonctionnement de l'ICN Burkina.

C. La société civile au cœur de la nouvelle perspective du Fonds mondial pour vaincre le sida

Le Fonds mondial s'est engagé dans une phase de transition pour l'atteinte de son objectif de vaincre le sida vers 2030. Dans une telle perspective, un certain nombre de priorités ont été définies par le Fonds mondial, parmi lesquelles figurent la formation et une mise en jeu de la société civile pour un rôle politique à jouer. Cette disposition du Fonds mondial constitue une nouvelle opportunité que la société civile saisit pour une expression plus affirmée dans l'interaction avec le secteur public. Une expression politique qu'elle entend déjà construire à partir de l'exportation, vers d'autres secteurs de l'action publique, de l'approche des « populations-clés » dans sa dimension représentative (et pas celle idéologique). Cette approche, constitue pour elle, un levier d'équilibre et d'efficacité pour le travail des instances de conceptions et de décisions de politiques dans le domaine du développement sanitaire.

1. L'idée d'une exportation de l'approche de représentativité des « populations-clés » vers d'autres secteurs de l'action publique

Les directives du Fonds mondial dans le cadre du nouveau modèle de financement de la lutte retiennent la présence des « populations-clés » dans les rencontres de préparation de la note conceptuelle comme une condition *sine qua non* pour l'éligibilité à des subventions des programmes de lutte. Le principe est d'associer toutes catégories cibles aux dynamiques de recherche de solutions aux problèmes de santé qui les concernent. La contribution des « populations-clés » se réalise non seulement dans la conception de la stratégie mais aussi dans l'allocation des ressources et dans la mise en œuvre sur le terrain des programmes de la lutte. Dans une phase précédente, les « populations-clés » étaient indirectement représentées

au sein de l'ICN Burkina par des associations intermédiaires. Désormais, leur présence est effective au sein de l'ICN comme acteurs de l'action publique au nom du principe d'efficacité et d'équité.

Les représentants du secteur de la société civile souhaitent une exportation et une sorte de démocratisation de ce modèle d'articulations des acteurs de l'action publique, dans l'action globale du secteur de la santé au Burkina Faso. Ils y trouvent une équité dans la lutte puisque les groupes touchés sont considérés comme étant des co-acteurs de la conception de l'action publique contribuant ainsi à l'adapter à leurs réalités et à leurs besoins. Les bénéfices en termes d'efficacité et d'équité justifient pour eux la nécessité d'une d'extension de ce modèle de représentations des acteurs de l'action publique.

« Le type de gouvernance du Fonds mondial, ce serait bon qu'on tire des leçons et qu'on voie comment on l'applique dans la manière dont on fera la gouvernance du système de santé. Ça permet également de traiter d'un enjeu capital de nos systèmes de santé aujourd'hui : c'est l'équité. On aurait pu aussi au niveau du ministère au début de chaque année, on s'assoit et on fait des trucs pour voir. Et comme chaque groupe va être représenté, chacun verra: est-ce qu'on ne l'a pas oublié ? Cela aurait pu donner un peu plus d'équité à nos systèmes de santé, plus d'efficacité bien sûr » (responsable d'une Association RAME collaboratrice de l'ICN Burkina et influente dans les Assemblées générales).

Il relève les bénéfices d'une telle exportation pour la prise en compte de représentants de maladies récurrentes telles que la mortalité maternelle et infantile, l'hypertension et d'autres maladies non transmissibles. L'imitation de la configuration des acteurs de l'action publique telle que conçue par la gouvernance du Fonds mondial permettrait la mise en place de systèmes de santé plus efficaces dans le système de santé du Burkina Faso. Le processus qui se trouve au cœur du souhait de ce responsable associatif est une réplification d'un modèle de représentativité d'acteurs dans une instance décisionnelle d'action publique. Dans ce type de transfert, *« une innovation technologique ou idéale déjà concrète sera extrapolée comme solution à un problème proche (...) dans une autre espace et/ou un autre temps »* (Darbon, 2009, p. 254). La réplification de l'innovation est toutefois précédée par une sorte d'évaluation de l'expérience que Rose évoque par l'expression *"lesson drawing"* (Rose, 1991). Ce mécanisme de représentation est compris par le secteur de la société civile comme une ressource pouvant lui permettre de prendre une place dans une arène qui jusque-là lui était éloignée. Un rôle de contrôle lui est dévolu vis-à-vis de l'État et de ses institutions au sein de l'ICN. L'émulation et le souhait d'extension de ce modèle de configuration d'acteurs de

l'action publique vers d'autres espaces institutionnels signifient que le secteur de la société civile en a tiré un bénéfice.

La société civile présente son propre parcours comme ayant été modelée grâce aux fenêtres d'opportunités qui ont été ouvertes par le Fonds mondial au fil du temps. La « reconduction des subventions » décidée par le Fonds mondial pour l'ICN Burkina constitue la plus récente de ces fenêtres d'opportunités pour la société civile.

2. L'objectif d'un système de santé résilient du Fonds mondial : un enjeu politique positionnel pour la société civile au sein de l'ICN Burkina

Deux éléments ont caractérisé l'accueil de cet objectif par les acteurs du secteur de la société civile. Le premier élément a été un regard critique sur certains aspects de l'option "reconduction des subventions" pour l'ICN Burkina. Le deuxième élément est relatif à une mobilisation pour la prise en compte de la société civile dans la mise en œuvre de l'objectif d'un système de santé résilient et pérenne par l'ICN Burkina.

Le Fonds mondial a amorcé une nouvelle phase de la lutte contre le VIH/sida marquée par l'objectif de vaincre l'épidémie dans l'horizon 2030 (ONUSIDA, 2016) dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD)⁶⁰ adoptés par les Nations Unies en septembre 2015 (Nations Unies, 2015). Dans cette optique, les pays partenaires du Fonds mondial dans la lutte contre le VIH/sida ont été orientés vers trois sortes de formules d'appui du Fonds mondial pour la période 2018-2020. Il s'agit de la formule de « reconduction des subventions », celle de la « revue partielle des subventions » et celle de la « revue totale des subventions ». Le Burkina Faso a été classé parmi les pays bénéficiant de la formule d'appui « reconduction des subventions ». Cette formule signifie que le Burkina Faso bénéficiera pour la période 2018-2020 des mêmes subventions qui lui avaient été accordées dans la période 2015-2017. Le montant des subventions allouées pour le Burkina s'élève à cent vingt-huit millions deux cent trois mille euros. Le montant de l'allocation était supérieur par rapport à l'allocation de la période précédente.

⁶⁰ Notamment l'objectif n°3 : « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge » (Nations Unies, 2015).

La « reconduction des subventions » se base toujours sur les logiques édictées par le Nouveau modèle de Financement (NMF) avec la particularité qu'elle assume les résultats d'une démarche déjà faite. Elle réitère, en principe, les mêmes options que dans les précédents projets de la période 2015-2017. Sur le plan de la méthode de travail, l'option de la « reconduction des subventions » permet à l'ICN Burkina de tirer profit de sa précédente expérience et de gagner en temps et en assurance dans le respect des procédures pour la nouvelle phase de collaboration avec le Fonds mondial.

Le principe était clair mais son application suscitait des questions. S'agissait-il d'une reconduction totale qui respecte toutes les options prises par le Fonds mondial et par l'ICN Burkina pour la précédente phase ? Ou bien d'une reconduction globale qui reprend dans les grands traits les options de l'ICN Burkina avec de possibles modifications mineures ? Le manque de précision par rapport à cette formule de « reconduction des subventions » du Fonds mondial a été critiqué par les acteurs de la société civile notamment lorsque le Fonds mondial a décidé de fusionner la subvention pour le Renforcement des Systèmes de Santé (RSS) avec celle du paludisme alors que dans la période précédente, les deux subventions étaient dissociées.

En effet, l'ICN Burkina bénéficiait de cinq subventions pour 2015-2017. Pour la période de la « reconduction des subventions » elle se retrouve avec quatre subventions. Les acteurs de la société civile ont vu dans cette logique du Fonds mondial un manque de cohérence et une stratégie d'imposition de ses vues tout en prônant des principes d'autonomie (ownership) pour les ICN. Une critique partagée par ce consultant en santé international qui collabore avec l'ICN Burkina : *« C'est généralement comme ça que fonctionne le Fonds Mondial. Ils amènent le pays à avaliser leur avis tout en disant : non c'est vous qui êtes souverains etc. C'est une stratégie classique du Fonds mondial »*. Elle trouve d'autre part qu'à travers le fait de fusionner la subvention du Renforcement des Systèmes de Santé avec celle du paludisme, le Fonds mondial réduit les chances pour le succès de la transition qu'il veut opérer pour la clôture de l'accompagnement financier et politique de l'ICN Burkina dans la lutte contre le sida. La fusion des deux subventions implique, selon le raisonnement des acteurs de la société civile, une diminution de l'attention portée sur le *Renforcement des Systèmes de Santé* (RSS) dans une phase où ce dernier devait bénéficier d'une plus grande priorité en matière d'investissements financiers et politiques.

La définition des acteurs clés pour l'atteinte de l'objectif de mise en place de « systèmes de santé résilients et pérennes » (objectif N° 2) a été objet d'un rapport de forces entre le secteur public et la société civile. Cette tension avait pour enjeu une centralité positionnelle et donc

un pouvoir positionnel pour chacun des deux secteurs. Patrick Hassenteufel explique à ce propos : « *la position occupée, l'accès ou non aux processus de production de l'action publique (et) à (...) la mise en œuvre d'un dispositif* » constituent des ressources positionnelles dont le contrôle donne une forme de pouvoir positionnel (Hassenteufel, 2011, p. 129).

Le Fonds mondial a défini, en effet, des priorités pour la mise en place de systèmes de santé résistants : « *le renforcement des stratégies et des plans stratégiques nationaux de lutte contre les trois maladies, l'accompagnement pour la gestion des ressources financières, humaines et la gestion des risques pour assurer une qualité des programmes et enfin la promotion et le renforcement des actions communautaires pour une implication dans les processus décisionnels nationaux* » (Conseil d'administration du Fonds mondial, 2015, p. 4). Chacun des secteurs se sentait principalement concerné dans la mise en œuvre de cet objectif stratégique N° 2 du Fonds mondial.

Pour le secteur public, la mise en place de « systèmes de santé résilients et pérennes » fait appel avant tout aux structures et aux acteurs de santé du secteur public. Pour le secteur de la société civile, le concept de « systèmes de santé résilients et pérennes » dans la vision du Fonds mondial, préconise une intervention centrale des acteurs de la société civile. Le caractère résilient et pérenne des systèmes de santé repose alors sur l'engagement particulier du secteur de la société civile. Un conflit d'interprétation divisait les deux secteurs sur la question ; un conflit dans lequel l'interprétation est un code et une clé de pouvoir pour chacun des deux secteurs. « *L'action (et par conséquent la position) est étroitement liée à l'interprétation* » (Draelants, 2011, p. 48). Il se présentait là une confrontation dont l'enjeu était, pour chacun des deux secteurs, de défendre une interprétation qui lui soit favorable dans le rapport de forces au sein de l'ICN Burkina. Il s'agit d'une stratégie de domination qui passe par la capacité de définir ou de redéfinir les règles d'une institution à sa propre faveur (Huault & Leca, 2009, p. 140). Estimant que l'aspect "communautaire" n'était pas assez pris en compte dans les discussions préparatoires au lancement de la nouvelle phase de 2018-2020 de lutte contre les trois maladies, le secteur de la société civile n'a pas voulu en rester là. Il a saisi l'occasion d'une Assemblée générale de l'ICN Burkina qui se tenait au mois de mars 2017 pour interpeller toute l'assistance sur la question au travers d'une déclaration faite au nom de la plateforme de la société civile. Elle réclamait une implication plus grande des actions de mise en œuvre des programmes entrant dans le cadre de la « reconduction des subventions ». Les points soulignés dans la déclaration de la société civile lors de l'Assemblée générale de l'ICN Burkina étaient les suivants :

- 1- « Nous observons que les différentes demandes n'ont pas suffisamment capitalisé les interventions communautaires. Il manque une valorisation des actions communautaires dans les demandes.
- 2- L'analyse dans les demandes de financement ne prend pas en compte toutes les composantes du renforcement des systèmes communautaires.
- 3- La demande de financement VIH ne mentionne pas clairement l'adoption des nouvelles directives de l'OMS et leur implication pour la société civile,
- 4- Dans le cadre du renforcement du système communautaire, nous attirons l'attention sur les insuffisances des subventions en cours en matière de prise en charge des interventions communautaires dont la correction pourrait engendrer des coûts importants. Il y'a nécessité de consolider et renforcer les acquis actuels en matière de budget et non diminuer.
- 5- Nous souhaitons également dans le cadre du renforcement des systèmes de santé (RSS) que l'analyse prenne en compte la pérennisation et le renforcement des systèmes actuels de veille communautaire sur les systèmes de santé » (Secteur communautaire ICN B., 2017).

De leur point de vue, le système de santé gagne à reposer sur un processus de construction d'un système communautaire à partir de ressources humaines, de l'articulation intercommunautaire et de l'attribution d'un rôle de suivi stratégique dans les arènes de l'action publique.

« Le système communautaire c'est un tout qui va des ressources humaines communautaires à toute l'architecture d'articulations entre associations, organisations formelles et informelles et aller jusqu'à comment est-ce qu'on suit les politiques publiques et comment on les influence. (Sans cela) on va avoir des systèmes qui enrichissent des individus dans des secteurs publics mais on n'aura pas des systèmes résistants qui s'appuient sur des communautés pour résister aux chocs » (responsable du RAME association Burkinabè de lutte contre le VIH/sida.

Cet objectif stratégique du Fonds mondial s'offre à eux comme une opportunité et un tremplin pour des changements à opérer. Ils avaient institué en amont un espace de concertation stratégique pour jouer un rôle de contrôle sur la dynamique générale de fonctionnement de l'ICN Burkina. Accompagné en cela par les organisations internationales: programme Back up de la GIZ, initiative 5 % et le Fonds mondial, le secteur de la société civile avait mis sur pied un observatoire chargé de veiller sur le suivi communautaire, d'interpeller et de dénoncer des irrégularités. C'est dans cet esprit qu'il a délivré son message lors de l'Assemblée générale de l'ICN Burkina. Il donnait par là le ton pour un nouveau rapport de force au sein de l'ICN Burkina, avec le soutien des trois organisations internationales.

Outre l'opportunité que le Fonds mondial offre au secteur de la société civile pour s'affirmer dans la nouvelle phase de l'élimination de la maladie horizon 2030, une autre dynamique a été retenue séduisante par les acteurs de la société civile. Il s'agit de ce qu'ils ont considéré comme un "procédé de réajustement" de certaines de ses formules de gouvernance que le Fonds mondial met en œuvre dans le but d'optimiser ses approches de collaborations.

II. L'approche de "réajustement" : un levier d'optimisation de ses logiques de collaboration ?

Le Fonds mondial utilise plusieurs types d'approches et d'outils de politiques dans sa collaboration avec l'ICN Burkina. Il arrive que de nouvelles décisions du Fonds mondial opèrent des modifications sur des approches ou outils déjà en œuvre dans des formules précédentes, ou prennent en compte des effets produits par eux. Ces nouvelles décisions ont alors pour effet de réajuster la collaboration avec les acteurs de l'ICN. Ce mécanisme de réajustement du Fonds mondial s'est présenté sous deux formes : la correction à la base d'une part et l'atténuation des effets, de l'autre. Quelle que soit sa forme, le procédé de réajustement signifie pour les partenaires locaux que le Fonds mondial tire des leçons de ses expériences de gouvernance dans une logique de "lesson drawing" (Rose, 1991). Ils y voient une dynamique porteuse d'un mode de collaboration du Fonds mondial qui s'efforce, dans les cas évoqués, de se faire proche des réalités locales.

A. Premier procédé de réajustement : *Appui à la fonction de plaidoyer de la société civile*

Tentative de correction par le Fonds mondial d'un effet de distorsion de sa gouvernance sur la société civile ?

L'appui du Fonds mondial (depuis 2016) au secteur de la société civile pour la création d'un observatoire de la coordination et de la mise en œuvre des subventions dans l'ICN Burkina se situe dans une première forme de procédé de réajustement. Cet appui du Fonds mondial a une signification particulière pour la société civile. Elle voit en cet appui financier

un sursaut du Fonds mondial pour favoriser la ré-acquisition d'une fonction caractéristique de la société civile, celle du plaidoyer qu'elle considérait avoir perdu par la force des choses. En effet, la pression multiforme et soutenue que le devoir de respect des exigences des directives exerçait sur les acteurs de la société civile était telle que ces derniers ont progressivement abandonné la fonction de veille et de plaidoyer pour se consacrer à ce qui leur paraissait prioritaire. La compréhension et la prise en compte des normes et principes souvent changeants du Fonds mondial requéraient beaucoup de temps et d'énergie de la part des associations et ONG locales (Solthis, 2014, p. 21). C'est ce qui ressort dans la citation suivante :

« Mais j'avoue que ce n'est pas facile parce que le schéma de mise en œuvre des programmes du Fonds mondial, les conditionnalités, les lourdeurs de gestion vous absorbent tellement que vous n'avez plus le temps de faire de la veille et de l'analyse politique, des dénonciations.... Il n'y avait plus de société civile pour dénoncer ça » (responsable d'une association locale, membre de l'Assemblée générale de l'ICN Burkina RAME).

Ce responsable d'association soulignait qu'une grande pression exercée sur toute association bénéficiaire secondaire, sous-bénéficiaire, ou bénéficiaire principale des subventions en vue de la mise en œuvre d'un programme de lutte contre le sida. L'appui financier du Fonds mondial pour la création de cet observatoire a été accueilli par la société civile comme une dynamique de correction des effets du *procéduralisme*. Toutefois, rien ne permettait de démontrer qu'effectivement l'optique du Fonds mondial était de corriger des distorsions de son mode de gestion de l'ICN Burkina. Il s'agit là d'une interprétation en lien avec l'action du Fonds mondial.

« Maintenant ils sont en train de corriger. Le Fonds mondial finance le suivi communautaire; il finance le plaidoyer de plus en plus. Donc du coup ça pourrait peut-être essayer de palier et c'est ce que nous nous essayons de faire ici. On a réussi à mettre les activités de l'observatoire dans la subvention du Fonds mondial » (responsable associatif burkinabè membre de l'Observatoire).

Le suivi communautaire et le plaidoyer représentent une fonction politique pour la société civile. Ils lui confèrent un pouvoir d'expression et de contrôle et lui permettent de se positionner au sein de l'ICN Burkina comme une force de dissuasion et de persuasion par rapport à la gestion des programmes de lutte contre le sida. Retrouver cette fonction de plaidoyer et de suivi communautaire représente un retour à ses attributions initiales.

Cette volonté de la société civile de retrouver ces deux rôles constitue pour elle-même un objectif de correction de ses propres capacités à gérer les situations de pressions sans perdre ses fonctions essentielles. De ce point de vue, la correction comporte deux dimensions : la

correction externe attribuée au Fonds mondial et la correction interne opérée par elle-même sur ses propres capacités institutionnelles à gérer les pressions provenant de la gouvernance du Fonds mondial.

Un autre contexte de la collaboration entre le Fonds mondial et l'ICN du Burkina Faso fournit des éléments d'illustration du recours au procédé de réajustement. Il s'agit du contexte de la politique de gestion des risques du Fonds mondial. Ce dernier opère de temps en temps des modifications de sa politique suivant une logique de réajustement.

B. Deuxième procédé de réajustement : *Tentative d'atténuation des rigueurs de la politique de gestion des risques*

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, le Fonds mondial adopte des dispositions et des approches qui ont pour objectif de rendre sûre et efficace la mise en œuvre tant programmatique que financière de ses subventions. Toutefois, certaines de ces dispositions ont été considérées comme étant éloignées des réalités locales et, de ce fait, difficiles à respecter par le secteur de la société civile. L'une de ces dispositions réputées excessives en termes d'exigences concerne la politique de trésorerie adoptée en 2013. Il s'agit de la politique intitulée *zéro cash Policy* c'est-à-dire *zéro trésorerie*.

« Dans la subvention du Round 10 par exemple il y avait ce qu'on nous a imposé, le zéro cash Policy : la politique de zéro trésorerie qui a vraiment plombé la mise en œuvre du Round 10 VIH, Round 8 tuberculose, Round 8 paludisme. On était dans la politique de zéro cash trésorerie. Donc cela a plombé vraiment l'absorption des ressources, parce que ce n'était pas très approprié pour pouvoir travailler efficacement » (coordinatrice de la subvention VIH du SP/CNLS).

Le secteur de la société civile et le secteur public éprouvaient de la difficulté dans la prise en compte des exigences liées à cette politique de trésorerie. Mais c'était le secteur de la société civile qui rencontrait plus de situations dans lesquelles l'application de la politique *zéro cash Policy* était problématique. Ces situations étaient telles que certains acteurs de la société civile ont préféré ne plus gérer des fonds financiers du Fonds mondial pour ne pas être en difficultés avec ce dernier. Cette réticence a provoqué un problème d'absorption des ressources mises à disposition par le Fonds mondial.

L La prudence était un élément central de leur mode politique de gestion des risques inhérents à la politique de trésorerie du Fonds mondial. Ainsi, il résulte que la politique de gestion des risques du Fonds mondial a suscité dans le secteur de la société civile l'adoption d'une autre politique de gestion des risques inhérents à la collaboration financière. Deux politiques de gestion des risques interagissaient. La première recherchait l'efficacité dans la gestion des ressources du Fonds mondial, la deuxième avait pour objectifs d'éviter les problèmes de justifications de fonds et les poursuites judiciaires qui en découlent.

Après quelques années d'application de cette politique de trésorerie *zéro cash Policy*, le Fonds mondial a adopté une nouvelle formule de gestion des risques en la matière en 2015, intitulée *Restricted cash Policy*.

« Avec cette formule, le Fonds mondial essayait de limiter le flux financier dans la cascade des bénéficiaires de telle sorte que si vous avez un sous-bénéficiaire, ou un sous-sous-bénéficiaire, à chaque fois que vous pouvez payer à sa place, il faut éviter de lui envoyer de l'argent directement » (responsable PAMAC).

Les acteurs locaux ont trouvé la nouvelle politique de trésorerie *restricted cash Policy* plus flexible que la précédente *zéro cash Policy*. Elle allégeait les procédures de décaissement et permettait une rapidité de décaissement après la signature des subventions.

« Ce que je peux noter comme force, c'est qu'à partir du moment où les conventions de financement sont signées, les virements se font systématiquement. Et ça c'est un grand apport par rapport aux Round passés où parfois entre la signature et le virement, ça faisait des mois ou bien des trimestres » (ancien chef de programme de l'URCB, ancien coordonnateur de l'ICN Burkina et ancien responsable de l'IPC).

La promptitude et le respect des calendriers de mise en œuvre des programmes ont un impact sur la notation générale que le Fonds mondial donne pour l'exécution, par le pays, des programmes subventionnés. L'évaluation de la performance de la subvention par le Fonds mondial se basait, en effet, sur les critères de promptitude et de complétude des données de justifications délivrées à tous les échelons de la chaîne des acteurs de la mise en œuvre : bénéficiaire principal, bénéficiaire secondaire, sous bénéficiaire etc.

C. Troisième lieu de réajustement : suppression d'une conditionnalité de décaissement

Le secteur de la société civile a relevé une flexibilisation que le Fonds mondial a opérée dans les procédures de décaissement de fonds entre le récipiendaire principal et le récipiendaire secondaire.

La nouvelle disposition adoptée en 2017 prévoit que le décaissement des fonds au profit du bénéficiaire secondaire ne soit pas conditionné par une justification préalable des dépenses qu'il a déjà faites. L'ancienne disposition requérait une justification trimestrielle des premières tranches de fonds reçus par le bénéficiaire secondaire avant tout nouveau décaissement. Les bénéficiaires secondaires ne pouvaient pas obtenir de décaissement supplémentaire tant que la justification complète des opérations du premier décaissement n'avait pas été faite. Cela rendait la tâche compliquée pour les bénéficiaires secondaires. En effet, certaines contingences contraignaient parfois les bénéficiaires secondaires des subventions, notamment ceux de la société civile, à se retrouver dans l'incapacité pratique de respecter le délai de justification trimestrielle. Cela créait une situation de rupture de ressources financières, préjudiciable à la poursuite et à la qualité des activités de lutte contre le sida. La nouvelle disposition adoptée par le Fonds mondial en 2017 permet qu'un retard de justifications des dépenses n'ait pas d'incidence sur la poursuite de la mise en œuvre de la subvention. Elle prévoit un décaissement de fonds par le bénéficiaire principal pour la chaîne des acteurs de mise en œuvre et une justification semestrielle, par ces derniers, des opérations financières réalisées. La disponibilité de ressources financières pour une durée de travail de six mois donnait une plus grande marge de manœuvre aux acteurs, dans les activités de la mise en œuvre.

La disposition de 2017 apportait une flexibilité dans l'application de la politique de gestion des risques et la conciliait avec un objectif pragmatique d'efficacité pouvant être atteint par les acteurs locaux de la mise en œuvre des programmes. Les acteurs de l'ICN Burkina trouvent en cette nouvelle disposition une prise en compte par le Fonds mondial, de leurs observations et doléances. Elle a la saveur d'une concertation et d'une co-construction qui tire sa légitimité de l'expérience du terrain.

Le procédé de modification/flexibilisation (*'tropicalisation'*) ex-post consenti par le Fonds mondial dans la trajectoire de sa gouvernance était bien salué par la société civile. La

réception des nouvelles dispositions du Fonds mondial est particulière surtout lorsqu'elle est le fruit d'une coopération d'idées et d'expériences avec les acteurs locaux. Elle est à ce moment dans une logique de « tropicalisation » de la gouvernance du Fonds mondial. La « tropicalisation » étant une adaptation effective des logiques d'actions du Fonds mondial avec les réalités locales. Elle suppose l'acceptation par le Fonds mondial, de l'existence d'une expertise locale.

III. La connaissance du terrain : une expertise locale nécessaire pour le Fonds mondial ?

Les relations du Fonds mondial avec les acteurs de l'ICN Burkina ont souvent été marquées par un caractère « *top down* » (impulsion du haut vers le bas) qui attribue au premier les décisions essentielles à prendre et aux seconds le rôle de les mettre en œuvre. Le Fonds mondial édicte des instruments, des outils et des modèles de politiques publiques que les ICN sont tenues de respecter et d'appliquer dans le cadre de l'élaboration des programmes, des processus de demandes de financements et de la mise en œuvre des subventions. Les acteurs locaux relèvent des conséquences de cette caractéristique de la gouvernance du Fonds mondial sur la collaboration et sur l'atteinte des objectifs programmatiques. Selon eux, une forme de collaboration dans laquelle la connaissance des réalités locales est acceptée comme une expertise locale est nécessaire pour redimensionner la gouvernance locale du Fonds mondial pour la lutte contre le sida au Burkina Faso.

A. Le contexte et le *savoir* local : Ressources pour l'atteinte des objectifs de la lutte contre le sida

« *Ils (indicateurs) sont décalés par rapport aux réalités* » (responsable du PAMAC).

La réflexion de ce responsable du Programme d'Appui du Monde Associatif et Communautaire (PAMAC) traduit une conviction bien partagée dans le monde associatif. Elle relève un décalage entre les indicateurs du Fonds mondial c'est-à-dire la vision sur laquelle

sont fondés les normes et les directives du Fonds mondial et le contexte local du Burkina Faso. Jean-Pierre Olivier de Sardan traduit ce décalage par l'expression «écart » qui se décline sous deux formes : « *l'implementation gap* » c'est-à-dire "écart dans la mise en œuvre des interventions" et « l'écart normatif » (Olivier de Sardan, 2018, p. 6) entre les normes prévues par les approches importées et les normes locales. Un tel décalage rend incertain le succès de l'importation de normes ou d'approches de gouvernance et multiplie la probabilité d'un phénomène de biais. Ce phénomène rend un transfert « inapproprié » (Dolowitz & Marsh, 2000).

1. Le décalage et ses conséquences pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida

Des lieux de décalages ont été observés par les acteurs locaux entre les représentations du Fonds mondial et le contexte local de la lutte contre le sida. Trois de ces lieux de décalage ont été particulièrement au cœur de l'analyse des acteurs locaux.

a) *Décalage entre l'agenda des procédures (politique de gestions des risques) et les contingences temporelles locales*

Le facteur temps intervient de manière déterminante dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre les maladies. Une bonne exécution d'un programme requiert le respect d'un calendrier défini sur la base de réalités contextuelles. C'est ce que souligne la réflexion suivante faite par un responsable d'association burkinabè, membre de l'ICN Burkina.

« Mais dire que l'argent est bien utilisé c'est pas simplement parce qu'on a respecté une certaine orthodoxie comptable avec des pièces critères qualités mais le fait aussi de programmer la campagne en mai en juin-juillet parce qu'on va mieux prévenir le palu et aller l'exécuter en novembre : C'est de l'argent gaspillé. C'est mal utilisé l'argent ! C'est tout ! » (responsable de l'association RAME)

Ce responsable associatif souligne une situation de décalage temporel dans l'exécution d'un programme. Selon lui, ce type de décalage a comme conséquence de compromettre l'efficacité de l'action programmée. Le contexte évoqué par cette réflexion est celui de la saison des pluies au Burkina Faso. Elle s'installe habituellement à partir de la fin du mois de

mai et prend fin en mi-septembre. Elle est souvent accompagnée par une prolifération de moustiques porteurs du parasite du paludisme et par un grand nombre de cas d'infections par ce dernier. Dans un tel contexte, une campagne de prévention contre le paludisme a un impact plus grand si elle est engagée avant la saison pluvieuse c'est-à-dire vers le mois de mai. Toutefois, si elle est mise en œuvre deux mois après la fin de la saison des pluies, cet impact sera bien moindre. Il se présente à ce moment un manque à gagner sur le plan de l'efficacité des actions de prévention. Ainsi la prise en compte du facteur temps stratégique est nécessaire non seulement pour assurer une efficacité optimale sur le plan de l'atteinte des objectifs stratégiques mais aussi pour favoriser une réelle productivité des ressources mobilisées pour ces actions. Cette réflexion concerne une situation d'exécution d'un programme sur le paludisme mais elle est transversale et s'applique également à la lutte contre sida.

b) Décalage entre un idéalisme procédurier du Fonds mondial et un réalisme pragmatique des acteurs associatifs locaux

« Pour 5000 frcs CFA⁶¹, on demande à un agent communautaire d'ouvrir un compte dans une banque. Alors que ça veut dire qu'il va pédaler, il va perdre tout son argent même dans le transport avant d'arriver à (...). Et puis ce n'est pas de l'argent qui arrive régulièrement. Et ce n'est même pas arrivé ; et cela a créé pas mal de conflits » (responsable associatif et ancien vice-président de l'ICN Burkina).

Un principe de réalisme inhérent à la politique de trésorerie *zéro cash Policy* exigeait que l'argent du Fonds mondial ne se retrouve pas directement entre les mains des acteurs individuels locaux. Toutefois, cette disposition ne prenait pas en compte le contexte matériel et infrastructurel des populations et des acteurs locaux. La collaboration pratique dans ces conditions est rendue difficile à cause du contraste qu'il existe entre cet idéalisme du Fonds mondial et le réalisme pragmatique des acteurs. Cette difficulté du *zero cash policy* de 2013 sera résolue par la disposition du *Restricted cash policy* de 2015. Mais elle illustre un type de décalage qui, selon les acteurs associatifs, est récurrent dans la collaboration avec le Fonds mondial.

⁶¹ Ce montant correspond à 7,51 euros.

c) Décalage d'ordre idéologique entre la teneur de certaines orientations du Fonds mondial et la réalité socio-anthropologique locale

Les équilibres sociaux sont souvent construits à partir d'une idéologie de base qui accompagne les habitudes, les pensées, les constructions et les relations internes des populations. Des gardiens du temple veillent sur cet équilibre idéologique diffus dans les populations et détiennent des ressources de protection de cet équilibre. L'interaction qui caractérise la gestion de la lutte contre le sida à travers l'ICN Burkina révèle quelques fois une divergence d'ordre idéologique sous-jacente qui divise les acteurs dans l'adoption de certaines priorités de lutte contre le sida définies à travers les directives du Fonds mondial.

Cette divergence idéologique s'exprime sous plusieurs formes chez des acteurs locaux : inquiétudes, résistance silencieuse, ou résistance explicite. La conviction de certains acteurs locaux est que la vision de la lutte contre le sida soutenue par le Fonds mondial véhicule une idéologie sous-jacente qu'il distille à travers les approches, les modèles et les outils de l'action publique.

Cet aspect est analysé dans le chapitre trois de ce travail de thèse. Ce ressenti inspire une forme de résistance tant silencieuse qu'ouverte d'acteurs de la lutte et de populations. *« Les hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes » reflètent une déviance. Les conditionnalités de l'aide sont à dénoncer. Nous (les membres de l'URCB) sommes le dernier bouclier contre le pouvoir de l'argent » (Coordonnateur de l'URCB).*

Cette réflexion insinue que certaines des conditions fixées par le Fonds mondial pour tout financement de programmes de lutte contre le sida sont en réalité des formes de pressions exercées sur les acteurs locaux pour qu'ils acceptent les orientations "idéologiques" en faveur d'une promotion culturelle de l'homosexualité au Burkina. Cette représentation de ce coordonnateur de l'URCB donne à comprendre que les conséquences d'une confrontation idéologique avérée ou supposée peuvent se ressentir sur les résultats de l'exécution des programmes.

Une première conséquence d'une confrontation idéologique pourrait être l'effet boomerang, c'est-à-dire une politique de santé publique en faveur des « populations clés » qui produit au contraire un effet stigmatisant des populations à leur endroit. Une deuxième conséquence est une fissure d'ordre politique dans la collaboration entre le niveau international et le niveau national.

2. La légitimation d'une expertise locale comme solution au *biais* dans la gouvernance du Fonds mondial

Les acteurs locaux, notamment ceux de la société civile, appellent de leurs vœux une complémentarité de vision et d'actions entre le Fonds mondial et le niveau local. Le phénomène de biais comprend des aspects résorbables et des aspects irréductibles. Les aspects réductibles relèvent des options et des choix opérés par le Fonds mondial. Parmi les choix opérés figure le type d'équilibre existant entre l'expertise locale et l'expertise internationale. Le curseur se joue entre l'imposé et le négocié. Les aspects irréductibles dépendent quant à eux de la difficulté d'avoir une bonne maîtrise des contingences et des facteurs et paramètre qui entrent en ligne de jeu. Les acteurs locaux se projettent dans une logique de complémentarité dans laquelle leur statut et leur rôle de partenaires locaux soient valorisés sous la forme d'une expertise dans les dimensions politique, stratégique, managériale et sociologique.

L'expertise locale se décline en connaissance des us et situations contextuels et en capacité d'accompagnement dans la mise en contexte. Elle est un savoir partenarial qui invite à une dynamique de co-construction dans la gouvernance multi-niveaux. L'autolégitimation que les acteurs locaux font de leur expertise locale en tant que partenaires du Fonds mondial constitue également une revendication d'une plus grande marge de manœuvre et d'un meilleur positionnement dans les étapes de la prise de décision.

B. La reconnaissance par le Fonds mondial d'un sens de l'engagement de l'ICN Burkina ?

« Le Burkinabè est travailleur. C'est vrai que nous on fait des constats qui ne sont pas de nature à nous honorer mais quand on compare avec nos voisins, ce n'est pas évident. » (Un membre burkinabè de l'Agent local du Fonds mondial (LFA)).

Une telle réflexion nous fait voyager entre le crédit à lui accorder et l'interprétation qui peut en être faite. Elle se situe entre une constatation et un parti pris. Prise comme une constatation, l'interprétation de cette réflexion se bute à un obstacle : le fait que l'auteur soit

burkinabè donne à penser qu'il s'agit d'un auto-encensement et donc d'un parti pris. Toutefois, décrypter cette réflexion à partir du registre du parti pris se confronte également à un obstacle : l'appartenance de l'auteur de la réflexion à une institution de contrôle de la gestion financière de l'ICN Burkina pour le compte du Fonds mondial donne à penser qu'il s'agit là d'une affirmation démontrée. L'Agent local (LFA)⁶² est une institution technique du Fonds mondial auprès d'un pays partenaire, chargé d'effectuer des investigations auprès des acteurs locaux afin de fournir les informations sur les caractéristiques financières et fiduciaires qui le caractérisent. Ces informations permettent au Fonds mondial d'avoir des repères pour l'élaboration de ses plans de financement de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. L'intérêt de cette réflexion réside sur le fait qu'elle est l'expression d'une représentation sur les acteurs locaux et sur l'ICN Burkina elle-même en tant qu'institution nationale du partenariat avec le Fonds mondial.

La comparaison de l'engagement de l'ICN Burkina avec les pays voisins se situe sur le plan de la gestion des financements pour la mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida. Le cadre géographique défini par la présente recherche n'offre pas les informations nécessaires pour effectuer une investigation comparative sur les ICN des pays de la sous-région ouest-africaine. Un élément d'orientation est tout de même donné dans l'entretien avec l'auteur de la précédente réflexion. Une référence a été faite dans l'entretien sur les difficultés rencontrées par l'ICN du Mali et qui ont eu des conséquences sur sa coopération avec le Fonds mondial. Une telle comparaison avec l'ICN Burkina voudrait dire que la collaboration entre le Fonds mondial et l'ICN Burkina n'a pas encore traversé une situation de crise dont l'ampleur équivaut à celle qui a été vécue par l'ICN Mali. Et cela pourrait être attribué à un certain sens de l'engagement des acteurs burkinabè de l'ICN Burkina.

Il s'agit d'un type de raisonnement qui démontre le positif par l'absence du négatif. Puisqu'il n'y a pas eu de crise comme celle du Mali, alors les acteurs burkinabè sont travailleurs. Une forme de raisonnement *a contrario* qui s'applique aux caractéristiques des acteurs dans les deux situations contextuelles. Un autre élément qui donne un relief à l'ICN Burkina et indirectement aux acteurs locaux se trouve dans la partie développement de la thèse de l'auteur. Elle recourt à un raisonnement comparatif entre les *Agents locaux du Fonds mondial* afin de souligner un effort particulier de l'ICN Burkina aux yeux du Fonds mondial.

⁶² *Local Fund Agent.*

« Et même les LFA quand le Fonds mondial se met à faire une certaine comparaison, il trouve par exemple que nous avons les subventions les plus lourdes au niveau du Burkina, mais on a moins de personnel et pourtant on donne des résultats. Du coup, même l'équipe pays du Fonds mondial prend des dispositions pour que les besoins non satisfaits dans les enveloppes allouées à des subventions soient pris en compte dans d'autres types d'enveloppes » (membre de l'Agent Local du Fonds mondial au Burkina).

La dynamique comparative prôtée au Fonds mondial veut souligner la particularité de l'Agent Local du Fonds mondial du Burkina Faso sur la base du rapport logique existant entre l'importance des subventions et l'effectif réduit du personnel en charge de leur gestion. L'usage de l'expression '*et pourtant*' signifie que le produit de ce rapport va contre une tendance *habituelle*. L'explication donnée est que cette situation représente le résultat d'un investissement particulier du personnel de l'Agent Local du Fonds mondial au Burkina. Dans ce point de vue, vu que sa mission consiste en un contrôle et en un accompagnement technique de l'ICN Burkina, le mérite qui lui est attribué revient à l'ensemble des membres de l'ICN Burkina. Le raisonnement utilisé vise donc à démontrer non seulement une thèse l'engagement de l'Agent local du Fonds mondial mais aussi celle selon laquelle '*le Burkinabè est travailleur*' faisant référence à l'ICN Burkina. Toutefois, d'autres éléments de précisions sont nécessaires pour confirmer ou infirmer la thèse principale.

La partie conclusive de la citation offre des éléments supplémentaires de l'argumentation utilisée par ce membre de l'Agent local du Fonds mondial, qui apportent plus d'éclairage pour la compréhension de sa thèse. Elle dévoile une logique relationnelle du Fonds mondial envers l'ICN qui, dans ce contexte, oscille entre la récompense et la confiance. La récompense vient après le constat d'une situation et d'une dynamique de travail jugée satisfaisante et méritoire. L'existence de motifs de confiance suscite une collaboration ouverte et assurée entre deux partenaires. La logique de récompense accrédite pour le Fonds mondial le recours à une politique d'incitation des acteurs locaux en vue d'un engagement favorable à l'atteinte de ses objectifs. La logique d'une confiance accrue met le Fonds mondial dans une relation de travail qui grandit et se dématérialise après précédente expérience jugée favorable. L'une comme l'autre de ces deux logiques indique que le Fonds mondial accorde de l'importance à une action ou à un mode d'action de l'ICN Burkina et qu'il entend le préserver et le promouvoir.

Cela éclaire en dernier ressort l'affirmation principale de la réflexion de ce membre de l'Agent Local du Fonds mondial (LFA) qui dit que « *Le Burkinabè est travailleur !* » Dans ce

sens, le qualificatif "Travailleur" prend la signification de "productif". Cela se comprend alors de la manière suivante : un certain sens de l'investissement chez les acteurs burkinabè suscite confiance et récompense de la part du Fonds mondial qui met alors à leur disposition des ressources financières pour la prise en charge de rubriques particulières de la lutte contre le sida.

L'*Agent Local du Fonds mondial* est considéré par les acteurs locaux de l'ICN Burkina comme une structure d'inspection qui représente *l'œil et l'oreille* du Fonds mondial auprès de ses partenaires. De ce fait, une analyse faite par un de ses membres sur les caractéristiques de collaboration avec le Fonds mondial a de fortes chances d'exprimer une vision partagée par le Fonds mondial lui-même.

Il reste que la réflexion de ce membre du LFA suscite des questions d'ordre théorique. Entre un constat et un parti pris, l'écart est-il grand ? Est-ce important qu'il soit grand ? Un constat perd-il de sa force dès lors qu'il se rapproche d'un parti pris ? Ce type de questionnement suscite la nécessité d'une déconstruction des caractéristiques qui découlent des dynamiques de la gouvernance locale du Fonds mondial telle que perçue par le secteur communautaire de l'ICN Burkina. Elle confronte ces grandes caractéristiques avec des approches théoriques offertes par certains courants sociologiques.

IV. Perceptions locales de la gouvernance du Fonds mondial : entre cadrages officiels et normes pratiques

Les réflexions menées par les acteurs locaux offrent des éléments caractéristiques du mode de collaboration du Fonds mondial, du moins sous l'angle des représentations qu'ils en font. L'approche multisectorielle, le décalage et le biais qu'il provoque, le procédé de réajustement, le besoin de l'expertise locale sont quelques-unes des caractéristiques qui accompagnent le mode d'action et de collaboration du Fonds mondial avec les acteurs locaux de l'ICN Burkina. Ces caractéristiques ont une signification théorique qu'un travail de cadrage permettra d'explicitier à partir d'une confrontation avec des approches et théories sociologiques notamment avec les travaux de Jean-Pierre Olivier de Sardan. La question d'un apprentissage à partir des expériences de collaborations et la prescription du Fonds mondial pour le secteur de la société civile sont des angles de confrontations avec les approches sociologiques dans les paragraphes qui suivent. Une sous-hypothèse de cette partie est la

suivante : une rationalité incrémentale ouvre des lieux d'apprentissage dont bénéficie en particulier le secteur de la société civile qui joue alors un rôle particulier pour la gestion institutionnelle des problèmes de santé.

A. Signification théorique du procédé réajustement (*ex post* et *ex ante*) du Fonds mondial

Le concept de ‘réajustement’ relevé par le secteur communautaire dans la trajectoire de la gouvernance du Fonds mondial se situe dans une reconstruction et une représentation de ce dernier. La représentation est une opération mentale qui permet d’avoir des informations tant sur la réalité représentée que sur l’acteur constructeur. La réalité représentée est un fait ou un aspect sur lequel se posent un regard, un toucher interprétatif et une perception subjective. De ce fait, la réalité représentée constitue un point focal qui attire une subjectivité interprétatrice. L’acteur constructeur d’une représentation dévoile une sensibilité, une approche et une volonté de mise en lien d’une réalité avec un mode de compréhension. De ce fait, la réalité représentée peut ne pas correspondre à la réalité objective mais elle donne une information sur l’acteur constructeur de la représentation.

Le secteur de la société civile a entrevu un procédé de réajustement dans les logiques de collaboration du Fonds mondial avec l’ICN Burkina. Toutefois ce qui a été vu comme un réajustement peut être simplement le fait d’une coïncidence de procédés et de dispositions du Fonds mondial, se révélant tel aux yeux des acteurs locaux. En d’autres termes, la perception d’un procédé considéré comme résultant d’une volonté de réajustement de la part du Fonds mondial peut ne pas correspondre à une effective volonté *ex ante* de réajustement de sa part. L’intérêt toutefois est que la représentation faite par les acteurs de la société civile donne des informations sur leurs attentes des acteurs locaux vis-à-vis du Fonds mondial.

Le concept de *réajustement* introduit la question de la rationalité qui accompagne l’élaboration d’une action publique ou l’impulsion d’une gouvernance par un acteur institutionnel étatique ou internationale. Dans la fabrique des politiques publiques, différentes rationalités accompagnent la production, la diffusion et le transfert des politiques. La rationalité limitée, la rationalité absolue, la rationalité incrémentale, la rationalité de la *poubelle* figurent parmi les plus en relief. La rationalité limitée théorisée par Herbert Simon, 1947 (Tran, 2018) accompagne en général un contexte dont les caractéristiques sont les

suivantes : une insuffisance d'informations pour les décisions à prendre et l'option pour de petites modifications par rapport contexte précédent. Elle permet des adaptations progressives par rapport aux contextes et aux logiques en place, en vue d'atteindre des objectifs fixés. Elle s'accompagne d'une flexibilité et une gradualité dans son approche générale. Le concept de "réajustement" évoqué par le secteur de la société civile à propos du Fonds mondial est à une décision de modification d'une disposition normative de procédure et de mise en œuvre qui a une incidence sur l'organisation de la lutte contre le sida. La logique qui se trouve au cœur de ce "réajustement" par le Fonds mondial est-elle une rationalité limitée ? Vu que le réajustement constitue une modification qui se rapproche des besoins et du contexte local, la logique qui la caractérise s'approche de la rationalité limitée. Toutefois, elle se rapproche également de la rationalité incrémentale théorisée par Charles Lindblom en 1959 (Jönsson, 2010). Cette dernière, en effet, procède également par de petites modifications. Sa particularité réside dans le fait que les modifications ne s'éloignent pas beaucoup du *statu quo*. La rationalité incrémentale se caractérise d'une part par un contexte décisionnel marqué par une situation d'interdépendance partisane entre des acteurs qui ont des intérêts divergents et d'autre part par une interaction sociale de type négociation (Dente, 2011, p. 44-46). Son objectif se trouve dans la recherche d'un consensus entre les acteurs en négociation. Le "réajustement" tel que perçu par le secteur de la société civile dans le mode collaboration du Fonds mondial correspond à la rationalité incrémentale, surtout lorsqu'il ne s'éloigne pas beaucoup du *statu quo* matière de changement.

En fin de compte, les deux rationalités partagent des aspects avec les logiques qui sont au cœur du "réajustement" opéré par le Fonds mondial dans certaines de ses décisions et directives. Toutefois, au regard de la configuration d'acteurs concernée par l'une et par l'autre, la rationalité incrémentale correspond le plus aux logiques en œuvre dans le mécanisme de "réajustement" du Fonds mondial. En effet, la rationalité incrémentale concerne habituellement une « pluralité d'acteurs avec des valeurs, des objectifs et des logiques d'actions différents » (ibid. 2011, p. 45). Le caractère multi-niveaux du contexte de collaboration entre le Fonds mondial et l'ICN Burkina présente une configuration d'acteurs qui ressemble davantage à celle qui agit sur la base de la rationalité incrémentale. La décision de réajustement est prise par le Fonds mondial mais elle est précédée par des signalements de difficultés rencontrées par l'un ou l'autre des secteurs de l'ICN Burkina dans l'application des aspects concernés. La décision de modification concerne donc des acteurs appartenant à une pluralité d'acteurs engagés à des niveaux différents de la lutte contre le sida. La rationalité

incrémentale apparaît, de ce fait, comme celle qui se rapproche le plus du contexte de décision dans lequel le “réajustement” est opéré.

B. Des lieux d'apprentissage dans la trajectoire de collaboration multi-niveaux impulsée par le Fonds mondial

La collaboration institutionnelle entre le Fonds mondial et l'ICN Burkina met en œuvre un processus vertical d'importation d'approches et d'outils politiques. Elle présente également une dynamique d'exportation d'approches de l'ICN Burkina vers d'autres instances décisionnelles du Burkina Faso. Il s'agit là d'un transfert horizontal. Les deux types de “transferts” concernent la question de l'apprentissage auquel fait référence la sociologie de l'apprentissage évoquée par Laurence Dumoulin et par Richard Rose. Cette dernière décline l'apprentissage en cinq formes : copier, émulation, hybride, synthèse et inspiration (Rose, Richard., 1991, p. 22).

L'apprentissage est un processus de réception et d'assimilation d'un savoir-faire ou d'un savoir-être dont le point de départ est avant tout cognitif. Laurence Dumoulin fait un rapprochement entre la notion de transfert de politiques publiques et la notion d'apprentissage. Selon elle, l'apprentissage consiste en un processus « d'emprunts et de circulations d'idées et de modèles » (Dumoulin & Saurugger, 2010). La difficulté concernant l'apprentissage est de démontrer que les emprunts sont opérés de manière consciente: « prémisses de la rationalité d'acteur » (ibidem).

Le procédé de *réajustement* tel que perçu par le secteur de la société civile dans la gouvernance du Fonds mondial peut être analysé sous le prisme de l'apprentissage mais un apprentissage à partir des critiques des acteurs locaux sur ses approches et outils de politiques publiques. Le Fonds mondial a choisi de modifier certaines de ses dispositions à partir des leçons sur leur impact sur la mise en œuvre des programmes de lutte contre le sida. Le Fonds mondial a “appris”! il a tiré des enseignements sur ses précédentes formules de gouvernance. Cet apprentissage est à la fois interne du fait que la modification est l'œuvre du Fonds mondial et externe eu égard au point de départ du processus de modification qui est une requête adressée par l'ICN Burkina. Un cas concret d'apprentissage concerne les dispositions que le Fonds mondial a prises pour accompagner les acteurs de la société civile dans l'exercice de

leur fonction de plaider au sein de l'ICN Burkina. Le même contexte d'apprentissage concerne les mesures que le Fonds mondial a prises en vue d'une atténuation des effets de la précédente politique de gestion des risques : *zero cash policy*.

Un deuxième signe d'apprentissage se trouve dans l'émulation qui a accompagné le souhait émis par les acteurs associatifs d'un transfert de l'approche multisectorielle et des « populations-clés » de l'ICN vers le système de santé du ministère de la Santé du Burkina Faso. Il s'agit là du deuxième type de transfert de politiques publiques, le premier étant celui du Fonds mondial vers l'ICN Burkina. L'acte de volonté de ce transfert relève d'une conscience d'efficacité de ce modèle de configurations d'acteurs pour l'action publique. Cette conscience d'efficacité provient d'une expérience préalable de l'impact de ce modèle sur le plan des résultats. Il s'agit ici d'un apprentissage opéré à partir d'un modèle importé et dont les acteurs associatifs veulent exporter les bénéfices vers d'autres lieux de fabrication de l'action publique au Burkina. Par ailleurs, cette volonté d'exportation du modèle à partir de l'ICN vers le système de santé burkinabè est motivée par l'efficacité et l'équité qui y ont été expérimentées. Dans ce cas, l'hypothèse avancée par Laurence Dumoulin, sur la difficulté de démontrer l'effectivité de l'apprentissage à partir d'un transfert perd sa force. En effet, l'acte de volonté de transférer ce modèle d'un premier niveau national à un second niveau national comporte l'idée qu'un apprentissage a bien eu lieu. Il s'agit là d'un processus de généralisation des bénéfices d'un modèle à partir d'une expérience d'apprentissage au sein de l'ICN Burkina par les acteurs de la société civile.

V. Le secteur communautaire. Déconstruction théorique d'une notion instrumentale

Plusieurs processus sont inhérents à la montée en visibilité structurelle et politique du secteur communautaire au sein de l'ICN Burkina. Ces processus non seulement s'échelonnent dans le temps mais aussi se distinguent par les enjeux contextuels qui les caractérisent. Sur le plan chronologique, un processus d'émancipation a accompagné les relations entre les acteurs du secteur communautaire et le secteur de la santé dans la période qui va de l'année 2001 à l'année 2009. S'en est suivi un processus de renforcement d'une autonomie militante du secteur communautaire de l'année 2009 à l'année 2018. Sur le plan politique peuvent être observés un processus de positionnement politique du secteur communautaire vis-à-vis du secteur public et un processus de pluralisation idéologique au sein du secteur de la société

civile. La montée en visibilité du secteur communautaire se présente comme un processus de construction de positionnements politiques et compétitifs. Au cœur de cette construction se trouve l'enjeu de l'acquisition d'un contrôle définitionnel sur l'action publique pendant son élaboration à partir d'une ressource positionnelle qui offre et détermine un avantage politique majeure pendant les interactions (Hassenteufel, 2011).

Les processus inhérents à la montée en visibilité du secteur communautaire ont été construits grâce à des mécanismes directs et indirects. Ces mécanismes sont suscités à partir de la vision que le Fonds mondial a du rôle du secteur communautaire et qu'il met en œuvre par l'entremise des directives et des modèles de politiques publiques transférées dans l'ICN Burkina. Un exemple de mécanisme direct ayant participé au renforcement du secteur communautaire est la suggestion que le Fonds mondial a faite au secteur de la société civile pour une meilleure organisation stratégique en vue d'acquérir une plus grande capacité d'influence sur le fonctionnement de l'ICN Burkina. Cette suggestion et cette inspiration ont donné lieu à une mobilisation des acteurs de la société civile puis au renforcement de leur conscience d'appartenance à une même entité institutionnelle qui veut s'affirmer face au secteur public. Les dispositions d'ordre normatif, politique ou idéologique du Fonds mondial sont à mettre dans le registre des mécanismes indirects de construction des processus de la montée en visibilité du secteur de la société civile. Un exemple de disposition normative réside dans le modèle de concertation inclusive requise dans chaque ICN, réputée indispensable pour la prise en considération par le Fonds mondial des demandes de subventions qui lui sont adressées. Le concept de « dialogue pays » illustre cette disposition. Il garantit une représentativité des sensibilités nationales, définie par le Fonds mondial, avec une attention particulière pour les « populations-clés ». Dans ce cas de figure par exemple, l'ICN Burkina a été amenée à inclure les « populations-clés » dans ses instances de concertation, malgré de nombreuses résistances exprimées sous plusieurs formes à ce sujet.

En plus des paramètres d'ordre normatif et communicationnel, les orientations du Fonds mondial présentaient des éléments symboliques. Ces paramètres font partie des mécanismes de construction des processus de visibilité du secteur de la société civile. Il s'agit notamment des orientations fixées pour le choix du président de l'ICN. Elles font référence à un capital intellectuel et symbolique que les candidats doivent avoir sous la forme d'un profil et de compétences spécifiques. C'est, du moins, ce qui résulte de cette recommandation attribuée au Fonds mondial par un membre de l'Agent local du Fonds mondial au Burkina Faso : « *Il a toujours été souhaité que le président de l'ICN ait une certaine notoriété, que ce soit au niveau du pays, ou au plan international pour pouvoir porter ce chapeau qu'on lui attribue* ».

Le critère d'une notoriété nationale et internationale qu'il faut avoir pour être candidat au poste de président de l'ICN est à comprendre en association avec la notoriété et la capacité d'influence que le Fonds mondial souhaite garantir à l'instance de coordination de la lutte contre le sida. En outre, le Fonds mondial demande qu'un membre de la société civile assume l'une des responsabilités de président ou de vice président de l'ICN Burkina. Cela signifie que le secteur de la société civile dispose d'une chance sur deux pour être responsable du fonctionnement de l'ICN Burkina. L'ensemble de ces dispositions accompagnent un processus d'impulsion de dynamiques de pouvoir au bénéfice du secteur de la société civile tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'ICN. Les transformations des rapports de forces qu'elles suscitent entre le secteur de la société civile et le secteur public sont analysées grâce à des approches théoriques de la sociologie critique et de l'institutionnalisme sociologique.

A. Les approches sur la construction et le renforcement du secteur communautaire

La littérature sur le développement fait cas d'une approche d'"affaiblissement de l'État" propre aux logiques néolibérales⁶³ qui accompagne un mécanisme de production d'un État minimal avec une particulière résonance dans les pays du Sud. *L'État minimal* dans ce contexte n'est pas synonyme d'un État qui démissionne face à ses attributions mais plutôt un État qui est objet d'un processus de spoliation politique de ses responsabilités par le jeu de forces politiques extérieures. Selon ce point de vue, à travers un agenda de « bonne gouvernance » promu par les organisations internationales se met en œuvre un objectif de fragilisation et de contestation du pouvoir étatique puis d'impulsion d'une situation de partage de la responsabilité de la gestion publique entre l'État et les acteurs de la société civile. « Les agences multilatérales sont chargées d'aider les réseaux d'ONG du Sud à jouer ce rôle de contre-pouvoir, en leur assurant, entre autres, un environnement législatif et des financements appropriés » (Atlani-Duault, 2005b, p. 6; Laroche, 2003). Didier Fassin parle d'« *institutions internationales conquises nouveau dogme de la « société civile contre l'État* » (Eboko et al., 2011, p. 395). Cette théorie met en exergue un processus d'expropriation de l'État au profit

⁶³ « Il y a dans le néolibéralisme une interrogation radicale sur la gouvernementalité étatique. Cette doctrine ne se demande pas quels seraient les meilleurs moyens, ou les moyens les moins coûteux d'atteindre des objectifs politiques. Elle questionne la possibilité même de l'État. Elle impose de répondre à ce problème : « pourquoi donc faudrait-il gouverner ? » (Foucault, Ewald, Fontana, & Senellart, 2004; Lagasnerie, 2013)

d'une émergence d'acteurs dont la visibilité contribue à un nouvel ordre politique et social dans l'espace local.

L'approche de l'expropriation de l'État se présente dans ce contexte comme une expropriation du secteur étatique ou public présent au sein de l'ICN Burkina. La dénonciation d'une intrusion de la société civile dans la sphère médicale par le secteur public et le mouvement d'émancipation qui a accompagné le secteur civil constituent deux éléments de forte résonance. La mise en regard par le secteur médical d'une « *intrusion* » et d'une « *expropriation* » représente un sursaut d'autoprotection face à un risque de perte de sa spécificité. Par ailleurs, le mouvement d'émancipation organisationnelle, politique et technique du secteur civile constitue une deuxième phase du processus d'expropriation du secteur médical étatique. Les dimensions de cette émancipation sont de l'ordre du *hard power* c'est-à-dire le pouvoir d'autodétermination du secteur communautaire et du *soft power* illustré ici sous la forme d'une libération par rapport au pouvoir de fascination du secteur médical étatique.

Une limite de cette approche de l'expropriation est qu'elle ne prend pas en compte les changements qui ont lieu dans le secteur de la société civile. Elle n'arrive pas à expliquer par exemple le processus interne de repositionnement de ce secteur et les enjeux idéologiques qui y ont joué un rôle essentiel. Elle reste dans un cadre binaire d'augmentation ou de diminution de pouvoirs entre les deux secteurs. Le schéma qui ressort de l'approche d'expropriation met en scène deux mouvements en co-relation : d'une part une diminution (usurpation/retrait) de responsabilités du secteur public et par conséquent du pouvoir du secteur médical et une croissance et une structuration politique de la présence du secteur de la société civile d'autre part. L'action d'appui extérieur à cette expropriation du secteur médical reste simplement à un stade d'hypothèse et n'est pas vérifiée aux moyens d'informations ou de faits solides.

Le recours à une autre approche permet d'interroger sous un autre angle les logiques internes de la montée en visibilité du secteur de la société civile au sein de l'ICN Burkina. Il s'agit de l'approche d'« *empowerment* » considérée sous sa dimension collective. Elle interroge les processus de renforcement et de construction collective ou individuelle. Elle est une stratégie et un processus qui, s'appuyant sur les théories de la domination, ont pour enjeux une émancipation et « une redistribution des ressources et des droits politiques » (Bacqué & Biewener, 2016). L'impulsion d'un processus d'émancipation peut être interne ou externe au groupe bénéficiaire. La question est de savoir si l'émancipation du secteur civil et la redistribution des pouvoirs intersectoriels dans l'ICN Burkina se situent dans une logique d'« *empowerment* » ? La notion d'« *empowerment* » décrit un processus de « montée en

autonomie » (Holeindre, 2014, p. 315). L'hypothèse d'une logique d'« *empowerment* » dont serait objet le secteur communautaire dans sa montée en visibilité demande que soit vérifiée dans le contexte étudié l'existence de caractéristiques propres à cette logique telles que l'acteur promoteur du processus, le groupe bénéficiaire, les objectifs et les indicateurs. Dans une configuration d'« *empowerment* », les acteurs du Fonds mondial sont à considérer comme étant les promoteurs extérieurs du processus. Le groupe bénéficiaire est le secteur de la société civile, autrefois faible et désormais mieux structuré. Les objectifs supposés sont un niveau élevé d'organisation sectorielle et une grande efficacité de rôle dans les interactions au sein de l'ICN Burkina.

Les indicateurs disponibles sont les suivants : le mouvement d'émancipation, la formation de la plateforme de la société civile, la revendication d'un rôle centrale dans la construction d'un système de santé pérenne et résilient et la stratégie de concertation en amont de chaque assemblée générale de l'ICN afin de décrypter les enjeux inhérents aux questions programmées à l'ordre du jour. De manière sommaire, ces caractéristiques existent et confirment formellement l'hypothèse selon laquelle la montée en visibilité du secteur de la société civile est la résultante d'un processus d'« *empowerment* » dont le Fonds mondial serait à l'origine.

Toutefois l'intérêt de l'approche de l'« *empowerment* », dans ce contexte, ne se trouve pas dans la détermination d'une consonance entre ses éléments caractéristiques et ceux de la montée en visibilité du secteur communautaire. Il se trouve plutôt dans l'examen de l'impact réel de ce processus de renforcement de ce secteur lorsqu'il n'est plus assisté de l'extérieur. En effet, le constat récurrent sur cet aspect est que les organisations internationales, à travers le processus d'« *empowerment* », donnent le pouvoir aux groupes bénéficiaires mais ne les aide pas à le prendre par eux-mêmes (Halfon, 2007).

En d'autres mots, elles ne les aident pas à être autonomes mais plutôt dépendants et assistés. La situation du secteur de la société civile n'échappe guère à l'appréhension qui découle de cette réflexion. Quoiqu'inscrit dans un processus d'émancipation politique vis-à-vis du secteur public, le secteur communautaire reste tout de même dans une position de dépendance vis-à-vis de la tutelle normative, financière et politique du Fonds mondial. La visibilité politique du secteur de la société civile est une visibilité « assistée de l'extérieur » par le Fonds mondial.

De ce point de vue, faut-il dire que la logique du Fonds mondial est schématiquement une logique instrumentale qui fixe « un état ou un résultat prédéfini à atteindre » sans permettre en profondeur de réelles capacités d'autodétermination chez les acteurs locaux en vue de

transformations sociales dans la durée ? (Calvès, 2009). Le doute existe sur les effets réels et durables d'un processus d'« empowerment ». Un tel doute est tempéré dans le cas du secteur communautaire par le fait que ce dernier semble avoir une capacité d'appropriation de modèles d'action publique transférés qui lui permet de construire une configuration institutionnelle à sa vision. Le secteur de la société civile, en effet, s'est approprié le modèle d'intégration des « populations-clés » sans la connotation idéologique et a souhaité son application à l'ensemble du système de santé au Burkina Faso. Une telle capacité d'appropriation de modèles lui permet de s'inscrire graduellement dans une dynamique d'autonomie.

B. L'approche par la « guerre des palais »

L'approche de la guerre des palais permet de considérer le contexte global dans lequel se trouve le processus de la montée en visibilité du secteur de la société civile. Elle fait appel à une dimension holistique et à un facteur géographique dans l'analyse du processus qui touche le secteur de la société civile. Selon cette approche, les politiques publiques transférées sont des moyens de prolongement et de continuation d'un jeu de compétitions et d'alliances entre les groupes sociaux d'un pays exportateur. Ce modèle de compétitions et d'alliances est reproduit dans les pays importateurs. C'est ce que soutient la citation suivante : « *Les financeurs et les prestataires d'aide au développement font du prosélytisme pour tenter de recruter des protégés dans les pays récipiendaires...(qui seront) des alliés potentiels dans la course au pouvoir* » (Delpeuch, 2008, p. 24; Dezalay & Garth, 2002).

De ce point de vue, les acteurs mis en relief dans les dynamiques de la montée en visibilité du secteur "communautaire" au sein de l'ICN Burkina peuvent-ils être considérés comme des alliés recrutés dans un contexte d'internationalisation d'une guerre des palais ? Un tel regard suppose que soit vérifiée l'hypothèse de l'existence de rapports de force entre les secteurs étatiques et le secteur de la société civile dans les pays exportateurs de ces politiques publiques. En premier ressort, le concept de « société civile » a toujours été formulé en rapport de force avec l'institution « État » (Lajoie, 1999). Il doit son existence à son positionnement et à son rapport avec l'État. Ce rapport est situé sur un continuum qui va d'une situation d'absorption totale de la société civile par l'État à une situation de conflit ouvert entre la société civile et l'État. D'une manière ou d'une autre, les pays exportateurs des

politiques se situent sur ce continuum des rapports entre la société civile et les institutions étatiques. Le Fonds mondial dans ce contexte est à considérer comme étant une institution intermédiaire dans l'internationalisation du type de rapports existant entre les sociétés civiles et les institutions étatiques des pays exportateurs. Il s'agit d'un instrument de transfert d'approches politiques au sens que lui donnent Pierre Lascoumes et Patrick Le Galès (Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, 2005, p. 13).

Dans le contexte de l'ICN Burkina, la guerre des palais prend la forme d'une guerre des *habitus* et des rationalités (stratégique versus non stratégique) reproduite partiellement dans un contexte géographique et politique différent du contexte d'origine. La différence sur le plan des *habitus* et des stratégies entre les deux secteurs au sein de l'ICN Burkina s'observe à partir des connaissances techniques et des expériences accumulées propres à chacun d'eux. Ces connaissances et ces ressources opèrent une distinction et forment un rapport de pouvoir entre eux. La volonté de préservation du pouvoir médical manifestée par les acteurs de ce secteur à travers la dénonciation de ce qu'ils conçoivent comme un décloisonnement et une intrusion dans leur profession se situe dans une logique de distinction qui ressemble au concept *bourdieusien* de l'*habitus*. Bourdieu définit l'*habitus* comme un « *rapport de classe incorporé, qui fait agir, qui produit des jugements et des stratégies inconscientes... (une) culture devenue nature au sens propre* » (Ernaux et al., 2013, p. 31).

La distinction qui a accompagné, perceptiblement puis subtilement, les capacités d'influencer le processus de rédaction des demandes de financement adressées au Fonds mondial relevait d'un savoir-faire politique et technique des secteurs en interaction. La différence, tant sur le plan du savoir-faire que de celui de l'aisance à intervenir, opère une distinction dans l'acquisition des pouvoirs inhérents aux interactions stratégiques au sein de l'ICN Burkina.

Les ressources techniques et celles en matière de savoir-faire facilitent l'acquisition de pouvoirs positionnel et définitionnel, qui influencent les rapports de force et les équilibres politiques. Si le secteur de la société civile a amorcé une phase de visibilité politique, c'est qu'il a été doté de ressources techniques et politiques qui proviennent ne serait-ce que partiellement de l'internationalisation d'une compétition intersectorielle des pays exportateurs qui lui est favorable. Même si cette approche structurale est accusée de surdéterminer le capital social dans les transferts de politiques publiques (Dumoulin & Saurugger, 2010), il peut lui être reconnu une capacité de rendre compte d'une différenciation de ressources et de caractéristiques de base entre les deux secteurs en compétition dans l'ICN Burkina. De l'analyse de cette montée en visibilité par l'entremise de cette approche, il résulte que les

politiques publiques impulsées par le Fonds mondial comportent des caractéristiques et des ressources qui se présentent comme la reproduction d'une compétition de groupes sociaux dans un contexte spatial ou temporel différent.

Chacune des trois approches éclaire une dimension du phénomène générale de la montée en visibilité du secteur communautaire dans l'évolution de l'ICN Burkina. Sur le plan des angles d'implication, la distinction est bien nette. L'approche de l'expropriation met l'accent sur le processus d'émergence institutionnelle et politique du secteur communautaire. Celle de l'«*empowerment*» se focalise sur le cadre interne du secteur communautaire. L'approche sur la «'guerre des palais'» met la focale sur une dynamique antérieure de la compétition dans les pays exportateurs des politiques publiques.

Sur le plan de la substance, l'approche de l'expropriation de l'État dont l'hypothèse est la spoliation de l'État ne reste qu'au stade de supposition. Par contre, avec celle de l'«*empowerment*», l'appropriation de modèles par le secteur de la société civile informe sur le risque d'une dépendance prolongée vis-à-vis des organisations internationales notamment le Fonds mondial. L'approche de la guerre des palais quant à elle rend compte d'une différenciation caractéristique entre les deux secteurs qui semble préexister bien en amont.

Conclusion du chapitre

Des approches et des options de gouvernance mises en œuvre par le Fonds mondial ont servi de ressources et de tremplins au secteur de la société dite « civile » pour renforcer leur présence politique et institutionnelle au sein de l'ICN Burkina. L'articulation entre cet accompagnement du Fonds mondial et l'usage qu'en ont fait les acteurs de ce secteur ont eu pour effet de favoriser une reconfiguration des interactions intersectorielles notamment en termes de visibilité des blocs politiques qui constituent l'ICN Burkina. L'un des produits de ce processus est la création de la « plateforme de la société civile ». Cette dernière a bénéficié d'une impulsion politique qui lui a apporté un air d'autonomie face au secteur public. Toutefois, il s'agit d'une autonomie « construite » qui repose politiquement et financièrement sur la tutelle du Fonds mondial et des autres organisations internationales.

Par ailleurs, tout en lui reconnaissant une expertise dont il bénéficie, ce secteur réclame la reconnaissance par le Fonds mondial d'une autre expertise que détiendraient les acteurs locaux. Le Fonds mondial est invité à la prendre en considération afin de s'inscrire dans une gouvernance « incarnée » de lutte contre le sida au Burkina Faso. Cette nouvelle approche souhaitée par le secteur de la société « civile » requiert de la part du Fonds mondial une modification de ses modalités de gouvernance afin d'y intégrer un rôle plus actif des acteurs locaux. Cela lui permettra de concilier davantage le principe d'*ownership* de la Déclaration de Paris avec le rôle effectif qu'elle leur permet de jouer dans leur collaboration. De ce point de vue, la société civile invite le Fonds mondial à s'inscrire dans une gouvernance impulsée du bas vers le haut (*bottom up*) et non le contraire. De leur avis, cela serait gage d'une efficacité de la lutte contre le sida.

L'approche de *l'analyse par les représentations* a servi de support méthodologique principalement pour l'exploitation des réflexions des acteurs du secteur de la société civile. Des réflexions d'acteurs appartenant à des secteurs autres que la société civile n'ont été prises en compte que parce qu'elles concernaient directement ou indirectement les acteurs associatifs. Toutefois, une étude plus ouverte aux autres secteurs aurait permis d'obtenir des réflexions et des représentations sur la gouvernance du Fonds mondial et des discussions plus ouvertes.

Conclusion de la partie

La posture de la société civile, telle qu'elle se présente dans ces deux derniers chapitres, ne se prête pas à un cadrage stable et bien défini. Les acteurs de la société dite « civile » se caractérisent par leur volonté d'échapper à toute détermination. Ramenés dans leurs associations d'appartenance ou considérés dans le cadre des ensembles organisés de la plateforme de la société civile, ils sont mus par une sorte de flair qui les informe sur leurs contextes de travail et inspirent leurs investigations. Forts de cela, ils débordent d'imagination et de stratégies qui leur permettent de choisir entre subir, esquiver, mettre à profit et transformer les contextes qui se présentent à eux.

Face au Fonds mondial, ils ont subi les épreuves des instruments et des options managériales. En revanche, ils ont saisi les fenêtres d'opportunités qui se sont présentées pour s'affirmer dans leur rapport avec le secteur gouvernemental au sein de l'ICN. Insaisissable, fragile et entreprenante, cette société dite « civile » est un peu à l'image du développement pour lequel elle est mise à contribution. Elle est une société construite, qui doit lutter pour trouver son propre et vrai chemin. Elle est révélatrice également des effets des politiques impulsées notamment dans l'action publique multi-niveaux.

Témoin des rapports de forces entre les organisations internationales et les pouvoirs publics, elle sait toutefois opter pour un rôle d'acteur-stratège qui joue sur la scène et dans les coulisses (Crozier & Friedberg, 1977; Goffman, 1979).

Conclusion générale

Rappel de l'objectif de la thèse

Cette thèse a tenté de documenter et d'analyser les relations entre l'Union des Religieux et des Coutumiers du Burkina et le Fonds mondial. Le cœur de l'analyse s'incarne dans les interactions entre la mobilisation et la gouvernance du Fonds mondial dans le but de mettre en lumière les changements que cette relation bijective apporte de manière plus générale à la lutte contre le sida dans le pays.

L'URCB a ainsi été étudiée comme une association-témoin des externalités de la gouvernance du Fonds mondial. Pour multiplier les chances de mettre en exergue des caractéristiques de la gouvernance du Fonds mondial, ce travail s'est fondé sur une logique inductive. Il a permis de confronter les éléments relevant de la trajectoire de l'URCB avec celles de quelques autres associations de lutte contre le sida présentes au sein de l'ICN. Les entretiens semi-directifs ont offert la possibilité de recueillir les représentations et les analyses que les acteurs locaux ont sur leurs structures associatives respectives et sur leurs évolutions. Les matériaux pour la reconstruction des caractéristiques des trajectoires, notamment de celle de l'URCB proviennent de ces entretiens.

La nature de ces principaux matériaux dans un contexte institutionnel de l'ICN et du Fonds mondial a motivé la mobilisation d'un cadre théorique principalement marqué et porté par les approches cognitives et de l'institutionnalisme sociologique. Le cadre conceptuel a été enrichi et élargi au fil de l'évolution du travail et de l'analyse des processus qui ont sous-tendu les transformations diachroniques des acteurs associatifs et de l'ICN. De la sorte, cette thèse s'est inspirée de la sociologie politique de l'action publique, de la sociologie des mobilisations collectives et des notions de transfert de politiques publiques (*Policy Transfer*) qui se déclinent également sous le sceau théorique des « modèles voyageurs » issus de l'anthropologie du développement.

Après avoir analysé les étapes successives qui ont construit les bases d'une « conscience nationale de lutte contre le sida », en lien avec l'implication des organisations internationales, l'une des premières options a été d'analyser les enjeux inhérents à la création et au fonctionnement de l'association-témoin : l'URCB. Pour y arriver, il a fallu d'abord retracer ce

qu'il serait convenu de nommer ici « les affinités électives » forgées au fil de l'histoire de l'ancienne Haute-Volta entre la politique et la religion qui s'imposent comme des faits sociaux, au sens durkheimien du terme (Durkheim, 2007). En effet, ces rapports entre politique et religion « *consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu et qui sont douées d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui* » (ibidem, 2007). Si la période de la révolution sankariste (1983-1987) a opposé quelques modifications à ces « faits sociaux », ils se sont renouvelés après cette césure historique.

En optant pour le prisme du Fonds mondial, cette thèse permet de comprendre les modifications qu'un acteur international, en particulier comment un instrument international de l'action publique, apporte à la dyade religion-politique que ce travail a choisi d'analyser par l'entrée de l'Union des religieux et coutumiers (URCB), au sein de l'Instance de coordination nationale (ICN) du Fonds mondial.

Deux registres ont particulièrement mis en évidence la confrontation au forceps - mais inachevée - d'une régulation sociale à des normes internationales prescrites ici par le Fonds mondial : la question des « populations clés » et les transformations institutionnelles des associations.

Pour autant, le dialogue politique, réel et complexe, inégal et dynamique, entre le Fonds mondial et les acteurs du secteur de la société civile montre des effets qui varient entre adhésions, collusions, confrontations et tensions entre les différents acteurs. En définitive, la dissonance la plus instructive oppose la priorité internationale des organisations internationales pour le soutien de la société civile et la dépolitisation de celle-ci, via le cadre des procédures managériales.

Conformation, confrontations

L'URCB est au cœur de deux visions concernant le rôle des religieux et coutumiers dans les politiques de développement du Burkina. La première vision considère les religieux et les coutumiers comme des acteurs auxquels est dévolu un rôle d'accompagnement ou de mise en œuvre passive de politiques impulsées d'en haut. La deuxième vision leur donne un statut actif de protagonistes « politiques ». La première vision, celle du Fonds mondial, associe les religieux et coutumiers à la lutte contre le sida à travers l'ICN dans une logique de synergie et d'efficacité. La deuxième est celle du pouvoir étatique (de Blaise Compaoré notamment). L'une comme l'autre comportent une logique de mise à profit des ressources symboliques de l'URCB (contact avec les populations, influence symbolique, transversalité politique). Entre

les deux, l'URCB manifeste également sa propre vision du rôle qu'elle entend jouer, tout en saisissant les opportunités qui lui sont offertes de part et d'autre.

À travers l'URCB se rencontrent les politiques dites d'efficacité du Fonds mondial (*Policies*) et l'articulation symbolique et politique des arènes locales de pouvoir (*Politics*). L'URCB joue ainsi une sorte de rôle de régulateur des politiques venant de l'extérieur, parfois à son corps défendant, et celles propulsées de l'intérieur, non sans friction.

La gouvernance de la lutte contre le sida au Burkina par le Fonds mondial se présente principalement sous ses aspects idéologique, managérial et politique. Elle est appréhendée sous ses trois aspects par les associations partenaires, membres de l'ICN Burkina. Elle opère à partir de ces trois sphères une recomposition et une reconfiguration des associations tant au niveau interne qu'externe. Sa capacité d'adaptation aux changements de son environnement s'exprime d'abord sur le plan cognitif avec l'adoption de certains codes de conduite managériaux, avant de se prolonger sur le plan institutionnel. La dimension cognitive est alors le point de départ et la clé de voûte de la recomposition/transformation des associations partenaires du Fonds mondial dans la lutte contre le sida au Burkina. La réaction des associations face au bouleversement cognitif imposé par le Fonds mondial diffère d'un domaine à un autre. Dans le domaine idéologique, l'URCB a opposé, avec une cohésion interne certaine, une résistance et une dénonciation militante de ce qu'elle qualifie d'imposition culturelle de l'homosexualité. Une confrontation cognitive vigoureuse s'est jouée sur ce plan avec des ressources de nature différente. Sur le plan managérial (engouement, *procéduralisme*, diminution des financements, rupture dans les logiques de gouvernance), la dimension cognitive des associations a été également mise à rude épreuve selon le processus suivant : enchantement cognitif suivi de désenchantement avec des effets et des conséquences institutionnelles et comportementales. Pour l'URCB, l'enthousiasme des débuts a eu pour effet de la pousser dans des choix qui ont conduit à une hypertrophie de son développement institutionnel. La phase de désenchantement s'est traduite par une implosion de sa dimension fédérale. L'action collective a été touchée et fragilisée partiellement par cette phase, proche de la désillusion. La dimension managériale de la gouvernance du Fonds mondial est venue à bout de la synergie d'action de l'URCB, une caractéristique essentielle de l'action collective qu'elle a entreprise. Des effets similaires ont eu lieu pour plusieurs autres associations. L'effet de cet ébranlement s'est présenté sous la forme d'une position de défiance, ou, plus précisément, par l'adoption d'une confiance mesurée et une confiance stratégique. L'aspect managérial a eu des conséquences pour les associations en général.

Seules les associations disposant de solides ressources institutionnelles peuvent résister à la force de désintégration du management du Fonds mondial. Il en découle le constat suivant : les conditions d'une réelle démocratie institutionnelle n'étaient pas garanties pour toutes les associations présentes au sein de l'ICN Burkina. La prise de conscience de cette réalité a conduit certaines associations à adopter une posture stratégique et politique dans leur rapport avec le Fonds mondial notamment.

La dimension politique de la gouvernance du Fonds mondial s'illustre à travers une émulation qu'elle suscite dans le rang des associations et une affinité qu'elle dévoile à leur endroit par rapport à la relation intersectorielle qui existe entre la société civile et les pouvoirs publics. Toutefois, cette affinité avec le Fonds mondial les maintient dans une situation de dépendance voire d'assistance, vis-à-vis du Fonds mondial et également d'organisations non gouvernementales internationales.

Au cœur de ces recompositions s'expriment des enjeux de pouvoirs notamment autour d'un certain nombre de ressources. Les ressources financières et les ressources symboliques sont grandement mobilisées dans le rapport entre le Fonds mondial et les acteurs locaux de l'ICN, pour la définition et la mise en œuvre des politiques de lutte contre le sida. Entre les acteurs locaux, ce sont plutôt les ressources définitionnelles et les ressources positionnelles qui se trouvent au cœur des rapports d'influence et d'affirmation politiques entre le secteur public et celui de la société civile d'une part et d'autre part entre les acteurs individuels au sein des associations.

Les religieux et coutumiers, de même qu'une partie de la population locale, sont sensibles à la perception d'une corrélation entre les transferts d'approche politiques d'ordre idéologique et des pressions de types axiologiques par l'entremise de ressources financières. Sur le plan du degré d'institutionnalisation, les caractéristiques que présente l'ICN capitalisent les caractéristiques des trois étapes de l'institutionnalisation évoquées par Huault et Leca (Huault & Leca, 2009).

En effet, les caractéristiques d'un « *pouvoir épisodique* » (basé sur l'asymétrie des ressources et les stratégies de réseaux), celles d'une *domination* (exploitation par des acteurs des règles de l'institution, dans l'optique de bâtir ou conserver un statut hégémonique) et celles enfin d'un *contrôle par l'institution* (intérieurisation des institutions par les acteurs, qui se traduit par une « dé-subjectivation » et influence comportementale et cognitive) (Huault & Leca, 2009, p. 135-144), se retrouvent toutes combinées dans les interactions internes à l'ICN et dans les dynamiques de coopérations entre cette dernière et le Fonds mondial.

Une instance de délibération « après l'État-nation » ?

L'ICN est une instance de délibération au service d'une action publique pour la santé, élaborée officiellement par les acteurs locaux et internationaux dans un esprit de démocratie participative. Dans le concret de son fonctionnement et de son interaction avec le Fonds mondial, l'ICN se présente plutôt comme une instance de concertation dans des cadres prédéfinis qui orientent et encadrent de manière déterminante les logiques, les arguments et les procédures d'interaction. Les « dialogues pays », les « négociations » internes et externes avec « l'équipe-pays » et « l'agent local » du Fonds mondial contribuent à faire de l'ICN une instance ayant un format de délibération et bien peu de contenu de cette logique.

Cette logique correspond à des dynamiques plus générales qui sont celles de la globalisation au sein de laquelle les États et, en particulier les États des pays à ressources limitées, sont encadrés par des normes et des relations dont dépend leur survie. Cette « matrice de l'action publique en Afrique » (Eboko, 2015a, 2015b), incarnée ici par l'ICN et consacrée par le Fonds mondial comme une instance délibération collégiale « démocratique », peut être élargie à une lecture encore plus globale. Dans ce registre, l'analyse de Jürgen Habermas semble particulièrement faire écho à ce qui précède. Il explique :

« Si les citoyens du monde s'organisaient néanmoins au niveau mondial et allaient jusqu'à instituer une représentation démocratiquement élue, ils ne pourraient pas tirer leur cohésion normative de la conception éthico-politique qu'ils ont de leur identité et donc d'autres traditions et valeurs, mais seulement d'une conception d'ordre juridico-moral relative à cette même identité. Le modèle normatif d'une communauté qui ne peut procéder à aucune exclusion n'est autre que l'univers des personnes morales, soit encore le « règne des fins » de Kant » (Habermas, 2000, p. 117).

Cette analyse peut être traduite dans cette thèse comme étant une métaphore du Fonds mondial qui prône le règne des fins (les résultats, l'efficacité) en écrasant au passage des identités morales ou, au mieux, en les confrontant à un nouvel ordre politique et moral. Dans ce contexte, le risque qui consisterait à soutenir que « la fin justifie les moyens » est celui de tomber dans une relative cécité. Dans le contexte du sida, à ce jour, la lutte contre des inégalités réelles (la subordination des femmes et leur vulnérabilité face au VIH), contre des discriminations incontestables (les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes), des injustices évidentes (la faiblesse des États africains dans l'ordre économique mondial) produisent également des apories pavloviennes. Par exemple, la catégorie des personnes ayant le recours le plus tardif aux soins parmi les personnes vivant avec le VIH est celle des

hommes hétérosexuels « lambda ». Ils n'en deviennent pas pour autant des « cibles prioritaires » pour la promotion massive du dépistage. Le fait que, à l'heure actuelle, les « professionnelles du sexe » connaissent des taux de séroprévalence au VIH (16,19% en 2015) supérieurs à ceux des HSH (3,6% en 2015) (SP/CNLS-IST BF, 2016, p. 9) modifie-t-il fondamentalement la focale des priorités au sein des populations clés ?

L'originalité de ce travail de thèse se présente sous trois points. Il constitue la première investigation sur l'instance de coordination nationale de lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose au Burkina Faso. Depuis sa création en 2002, l'ICN Burkina n'a fait l'objet d'aucune recherche de thèse. La seconde originalité de cette thèse réside dans l'approche qui a consisté à étudier les caractéristiques de la gouvernance du Fonds mondial à partir de l'évolution d'une association partenaire⁶⁴ qui se trouve être constituée de religieux et de coutumiers. Cette approche met en relief les lieux et les types d'interférences entre ces deux types d'actions : l'action publique face aux enjeux des valeurs morales religieuses. Ce travail permet également de confronter des idéologies dont les légitimités respectives ne sont pas en causes mais dont la confrontation peut générer des contradictions. Par exemple, la dialectique du respect des droits humains et des dynamiques sociales peut être confondue avec une autre opposition qui porte d'autres types de représentations sociales : la prétendue déréliction du contrôle social contre la conservation sociale, politique et culturelle qui peut confiner à la « réaction » et dériver vers l'exclusion.

Cette thèse permet d'étudier *in situ* les processus de « transfert » d'approches de politiques publiques par le biais de l'ICN, tout en mettant en vue les mécanismes coercitifs d'alignements qui les accompagnent.

Contribution à la sociologie de l'action collective face au sida

La sociologie des mobilisations collectives trouve dans les recherches au Sud des ressources empiriques et des situations qui contribuent à sa promotion (Siméant, 2010). Les recherches sur le sida en Afrique y ont apporté une contribution non négligeable (Broqua, 2018; Eboko et al., 2011), y compris dans des approches comparées (Patterson & Stephens, 2012). Elles ont permis d'illustrer par exemple que les mobilisations collectives ne sont pas linéaires mais composites et multiples. Leur trajectoire n'a pas nécessairement pour ultime dessein la rupture avec les institutions. Cette non-linéarité des trajectoires peut expliquer, par exemple,

⁶⁴ Dans le projet ANRS 12315 « Gouvernance et sida en Afrique », plusieurs doctorants et chercheurs travaillent sur les ICN à partir d'une entrée associative.

que certains militants de la lutte contre le sida trouvent dans ce champ d'abord et surtout une activité professionnelle qui convient à leurs vœux et à la professionnalisation des associations (Soriat, 2014).

Dans le sillage d'un « modèle dissonant » de politique publique

La particularité de la lutte contre le sida dans le cadre des mobilisations collectives autant que dans le champ de l'action publique réside dans le fait que les impulsions aient été majoritairement initiées au niveau des organisations internationales. C'est ce que Fred Eboko a appelé des « modèles dissonants de politique publique » (Eboko, 2005, 2013, p. 21013; Eboko & Mbengue, 2005) . Cette dissonance heuristique est également présente dans le champ de l'action collective face au sida au Burkina Faso. En effet, ce pays s'est distingué avec quelques autres pour être un foyer de mobilisations sociales récurrentes avec des instances d'intermédiation (syndicats, associations, organisations communautaires etc.) actives et nombreuses y compris pendant les périodes autoritaires.

Du milieu des années 1980 à la fin des années 1990, ce dynamisme associatif général n'a pas connu de conversion mécanique dans le champ du sida. Cette coupure entre l'éthos de l'action collective au Burkina et la lutte contre le sida a été suivie dans les années 2000 d'un réveil associatif dont les répertoires étaient issus d'une hybridation entre les impulsions transnationales (des ONG du Nord vers les associations du Burkina) et les répertoires de la mobilisation collective dans l'ex Haute-Volta. De manière plus abrupte, l'exemple du Botswana a montré qu'une mobilisation couronnée de succès peut être réalisée avec un très faible recours à la société civile (Chabrol, 2014).

Une dépolitisation de l'action collective

L'arrivée du Fonds mondial incarne l'intégration des associations nationales dans un périmètre institutionnel, bureaucratique et instrumental que l'on retrouve de manière générale dans les projets dits de développement très bien étudiés par ailleurs (Bierschenk et al., 2000). Cette thèse prolonge ainsi la réflexion sur la dépolitisation des mobilisations collectives au profit de la conformation des associations à un régime bureaucratique saturé de procédures managériales. Dans cette logique, une association qui réunit des personnalités reconnues pour leur capacité de régulation sociale et de pacification des rapports sociaux, via sa légitimité morale, se retrouve dans une situation quasi routinière : l'URCB.

Les contraintes de l'instrument de l'action publique qu'est le Fonds mondial la soumettent à des dynamiques qui provoquent une tension qui constitue ici un cas d'école. Dans le cadre de l'ICN Burkina, la légitimité et la fonction de régulation auxquelles l'URCB doit sa reconnaissance nationale deviennent pratiquement des onctions pour le fonctionnement de cette ICN. Cela confirme, malgré une certaine marge de liberté qui constitue une soupape de sécurité de l'ICN, une dépolitisation de l'action collective.

Limites et perspectives

L'une des limites probables de ce travail de thèse est également un de ses atouts : la proximité de son auteur de l'objet étudié. La question de la réflexivité qui s'est posée est un des fils d'Ariane de l'évolution de ce travail qui a été porté par le souci d'une relative neutralité axiologique. L'empathie que nous avons ressentie pour les différents types d'acteurs que nous avons rencontrés et interrogés, sans exclusive, constitue sans doute une récompense affective qui ne dit rien du résultat du résultat qu'il ne nous appartient pas d'évaluer. Une autre limite de ce travail se trouve dans l'attention modeste qui a été accordée aux relations entre les pouvoirs publics et le Fonds mondial. Cet aspect pourrait constituer un angle de recherche pour de futures investigations se situant toujours dans le registre de la gouvernance du sida par le Fonds mondial au Burkina Faso.

Deux principales perspectives s'ouvrent à partir du présent travail. La première concerne les relations entre religions et politiques au Burkina dans un contexte marqué par le phénomène du terrorisme descendant géographiquement du Mali. Des recherches pourraient porter sur les initiatives et les formes de dialogue entre les religions d'une part, et entre les religions et les acteurs politiques tant nationaux, sous régionaux qu'internationaux de l'autre dans la perspective d'une gestion à court et à moyen de ce phénomène transnational que les politistes saisissent par le caractère asymétrique du conflit qu'il génère. La situation stratégique du Burkina Faso en tant que carrefour entre les pays sahéliens et les pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest, l'expérience de dialogue interreligieux et interculturel et les ressources accumulées dans le registre de la co-construction d'un *modus vivendi* entre la religion et la politique peuvent nourrir un dialogue entre la sociologie, l'anthropologie et la géopolitique qui porte sur ce phénomène du terrorisme.

La deuxième perspective porte sur une analyse comparée et le Burkina et d'autres pays africains dans la logique du programme en cours : le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Cameroun : analyser les modalités de dialogue de la dimension politique de la religion avec les

politiques du Fonds mondial. Cela permettra d'approfondir l'intuition sur les nouveaux chemins de confrontation et d'appivoisement mutuels entre ces deux sphères à partir de la lutte qui se mène contre les trois maladies dans les ICN.

Annexes

I. Cadrage des entretiens

Guide d'entretiens

Thèmes communs

- Cursus de la personne
- Les modalités/l'histoire de son intégration dans l'ICN
- Son analyse sur la qualité des relations entre les secteurs représentés.
- L'avis sur la qualité de la coordination.
- L'expérience sur la rédaction des demandes adressées au Fonds mondial : cohérence, efficacité.
- Regards sur le caractère contraignant (ou pas) des normes et directives du Fonds mondial sur le CCM.
- Les difficultés rencontrées.
- Les tensions les plus fréquentes.
- Les changements.

Acteurs membres de l'URCB

- Regards sur les mécanismes qui ont porté à la création de l'URCB.
- Appréciations de la représentativité des micro-associations au sein de l'URCB.
- Relations à l'interne.
- Organisation et activités de l'URCB.
- Impact de l'URCB sur la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose.
- Relations avec les partenaires internationaux.
- Relations avec les autres représentants associatifs au sein de l'ICN.
- Relations avec les autorités gouvernementales.

- Bref regard sur la politique générale de lutte contre les trois maladies, notamment de la création du Fonds mondial.

Acteurs associatifs.

- ✓ Représentativité au sein de l'ICN.
- ✓ Relations avec les autres acteurs associatifs au sein de l'ICN (avec l'URCB notamment).
- ✓ Relations avec les pouvoirs étatiques.
- ✓ Relations avec les partenaires internationaux dans la lutte contre le sida.

Liste des personnes rencontrées

Nom/prénoms	Qualité.	Structure d'appartenance	Secteur d'appartenance au sein de l'ICN	Date (s) de l'entretien.	
Joseph Ilboudo	Membre	URCB		Février 2016	1.
				Mars 2017	2.
Jean-Baptiste Guiard Shmid	Responsable	Institution internationale	Partenaire technique	Février-Mars 2016	3.
				Février-Mars 2017	4.
Théophile Monnet	Ancien comptable	URCB		Mars 2016	5.
				Mars 2017	6.
				Novembre 2017	7.
François P. Sédogo	Ancien responsable	URCB	Société civile	Février 2016	8.
Philippe Card. Ouédraogo		Conférence épiscopale		Février 2016	9.
				Novembre 2017	10.

Didier Bakouan	Secrétaire Général	SP/CNLS-IST	Secteur Gouvernemental	Février 2016	11.
Nouhoun Bakayoko	Responsable	IPC	Société civile	Février 2016	12.
				Mars 2017	13.
Bagnoumboué Bationo	Président	RSJS	Société civile	Mars 2016	14.
				Mars 2017	15
				Novembre 2017	16
Pascal Nyamba	Président	ICN	Gouvernemental et société civile	Mars 2016	17.
				Novembre 2017	18.
Zouré Régis	Coordinateur	ICN	Administration ICN Burkina	Février 2016	19.
				Novembre 2017	20.

Mahamoudou Sawadogo	Ancien Responsable Vice-président ICN	Association de PVVIH	Société civile	Février-2016	21.
Colonel Saidou Yonaba	Représentant	présidence	Secteur gouvernemental	Mars 2016	22.
				Février 2017	23.
Simon Kaboré	Responsable	Association RAME	Société civile	Février 2016	24.
				Février-Mars 2017	25.
				Novembre 2017	26.
Robert Soudré	Ancien Président	ICN	Secteur gouvernemental	Février 2016	27.
David Lompo	Président	URCB	Société civile	Février 2016	28.
				Mars 2017	29.
Pascal Ouédraogo	Responsable département associations et réseaux	CNLS-IST		Mars 2016	30.
				Novembre 2017	

Alice Sanon	Responsable département associations et réseaux	CNLS-IST		Février 2016	31.
				Février 2017	32
Justin Mgr Kientéga	Responsable Commission épiscopale Santé	Conférence des évêques		Mars 2016	33.
				Février 2017	34.
Léa Lompo	Secrétaire	URCB		Févr. 2016	35.
				Mars 2017	36.
				Novembre 2017	37.
Moussa Bambara	Chef de programme	URCB	Société civile	Mars 2017	38.
Geoffroy Sawadogo	Responsable	ALAWI	Société civile	Mars 2017	39.
Cécile Béloum	Responsable	AMMIE	Société civile	Mars 2017	40.
Filémon Ouédraogo	Responsable	AAS	Société civile	Mars 2017	41.
Amidou Kaboré	Responsable	Vie positive	Société civile	Mars 2017	42.
Charles Le Bon Kyédrebéogo	Responsable	COCOFA Ouaga	Société civile	Mars 2017	43.
Célestine Toé	Représentant Volet VIH	CNLS-IST	Secteur gouvernemental	Mars 2017	44

Hamadou Ouédraogo PAMAC	Président	PAMAC		Mars 2017	45.
Salifou Konfé	Secrétaire général	Ministère de la santé	Secteur gouvernemental	Mars 2017	46.
Moussa Sam	Représentant	Ministère de la femme et de la solidarité	Secteur gouvernemental	Mars 2017	47.
Simplice Séraphin Toé	Président	ONG nationale : PROMACO	Société civile	Mars 2017	48.
Aïcha Ouédraogo	Membre	RAJS	Société civile	Mars 2017	49.
Boalga Naaba	Membre	URCB	Société civile	Mars 2017	50.
Koulba Naaba	Membre	URCB	Société civile	Mars 2017	51.
Mamadou Dao	Responsable	PADS		Mars 2017	52.
Président Youssouf Kyêtega	Président	URCB	Société civile	Mars 2017	53.
Marguerite Kaboré	Citoyenne Burkinabè			Mars 2017	54.
Chantale Ouédraogo	Citoyenne Burkinabè			Mars 2017	55.
Pauline Yanogo	Membre de l'AG ICN	Ministère de la Santé	Secteur gouvernemental	Mars 2017	56.
Secrétaire CCM	Personnel ICN Burkina		Administration ICN Burkina	Mars 2017	57.
				Novembre 2017	58.

Comptable CCM	Personnel ICN Burkina		Administration ICN Burkina	Mars 2017	59.
				Novembre 2017	60
Josiane Kaboré LFA	Membre	Agent Local Du Fonds mondial	Partenaires bilatéraux et multilatéraux	Novembre 2017	61.

II. Aperçu sur les infrastructures institutionnelles

**Responsables politiques, religieux et coutumiers à la
présidence du Faso**



Source Archive URCB

**Le siège de l'Union des religieux et coutumiers du
Burkina (URCB)**



Source : Auteur

**Le siège de l'Union des religieux et coutumiers du
Burkina (URCB**



Source : Auteur

Les abords du secrétariat de l'Instance de coordination nationale de la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose (ICN) du Burkina Faso



Source : Auteur

Bibliographie

- Achilli, L., & Hejoaka, F. (2005). Les associations dans la réponse à l'épidémie VIH/Sida au Burkina Faso. *Face à face. Regards sur la santé*, (7). Consulté à l'adresse <https://faceaface.revues.org/305>
- Act Up-Paris. (1998, juillet 6). Act Up-Paris | 12ème conférence Internationale sur le sida : L'écart entretenu. Consulté 4 juillet 2019, à l'adresse <http://site-2003-2017.actupparis.org/spip.php?article426>
- Althabe, G. (1990). Ethnologie du contemporain et enquête de terrain. *Terrain*, (14), 126-131. <https://doi.org/10.4000/terrain.2976>
- Altman, D. (1998). Globalization and the 'AIDS industry'. *Contemporary Politics*, 4(3), 233-245. <https://doi.org/10.1080/13569779808449965>
- Ambassade du Burkina Faso en Allemagne. (2019). Organisation administrative du Burkina Faso. Consulté 12 juillet 2019, à l'adresse <http://burkinafaso.medienwerkorange.de/burkina-faso/organisation-de-letat-1-3-2/organisation-administrative-1-3-2-3/>
- Annan, K. (2012, janvier 1). « Un trésor de guerre ». Consulté 4 juillet 2019, à l'adresse Le Monde diplomatique website: <https://www.monde-diplomatique.fr/2012/01/ANNAN/47208>
- Annuaire statistique 2016 Ministère santé BF*. (2017, mars). Consulté à l'adresse http://www.sante.gov.bf/index.php?option=com_edocman&task=document.download&id=363&Itemid=1123
- Aron, R. (1968). *L'opium des intellectuels*. Paris, France: Gallimard.
- Atlani-Duault, L. (Éd.). (2005a). *Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance »*. Bondy, France: IRD.

- Atlani-Duault, L. (2005b). *Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance »*. Bondy; Ivry-sur-Seine: IRD ; A. Colin.
- Attarça, M., & Salins, M. L. de. (2013). Quand l'entrepreneur devient entrepreneur politique. *Revue française de gestion*, (232), 25-44. <https://doi.org/10.3166/RFG.232.25-44>
- Audouin, J. (1983). *L'évangélisation des Mossi par les pères blancs : Approche socio-historique* (Thèse de 3e cycle Sociol. Paris 5). sn, Paris, France.
- Audouin, J., & Deniel, R. (1978). *L'Islam en Haute-Volta à l'époque coloniale*. Paris, France, Côte d'Ivoire: Éditions l'Harmattan.
- AWARE HIV/AIDS. (2004). *Promising and Best Practices in HIV-AIDS Prevention and Care for West and Central Africa (French).pdf* (p. 185). Consulté à l'adresse <https://www.fhi360.org/sites/default/files/media/documents/Promising%20and%20Best%20Practices%20in%20HIV-AIDS%20Prevention%20and%20Care%20for%20West%20and%20Central%20Africa%20%28French%29.pdf>
- Awondo, P. (2012, août 6). En Afrique, l'homosexualité est traditionnelle, mais elle prend maintenant des formes inspirées par l'Ouest | ILGA. Consulté 21 mai 2018, à l'adresse <https://ilga.org/en-afrique-l-homosexualit-est-traditionnelle-mais-elle-prend-maintenant-des-formes-inspir-es-par-l-ouest>
- Bacqué, M.-H., & Biewener, C. (2016). *L'empowerment, une pratique émancipatrice ?* Paris, France: La Découverte.
- Bakouan, D., Somda, A., & Mariko, S. (2003). VIH/sida et infections sexuellement transmissibles. *INSD et ORC Macro. Enquête Démographique et de Santé du Burkina Faso*, 233–281.
- Balandier, G. (2004). *Sens et puissance : Les dynamiques sociales* (4. Aufl). Paris: Presses Univ. de France.

- Balima, S.-A., & Compaoré, B. (1996). *Légendes et histoire des peuples du Burkina Faso*. Paris, France: JA Conseil.
- Bambara, J. (2008). *Impact des interventions des acteurs coutumiers et religieux en matière de lutte contre la discrimination et la stigmatisation envers les personnes infectées et affectées par le VIH/Sida au Burkina Faso* [Rapport d'étude]. Burkina Faso.
- Bancquart, R. (2013, mai 23). Sida : Histoire d'une épidémie. In *Allo docteurs*. Consulté à l'adresse https://www.allodocteurs.fr/actualite-sante-sida-histoire-d-une-epidemie_10348.html
- Banque mondiale. (2000). *Le développement au seuil du XXIe siècle rapport sur le développement dans le monde, 1999-2000*. Paris; [Washington D.C.: Eska ; Banque mondiale.
- Banque mondiale. (2018a). Burkina Fasoâ Pauvreté, pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour (PPP) | Statistiques. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=SI.POV.DDAY&codePays=BFA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=BFA&optionsDetPeriodes=avecNomP&langue=fr>
- Banque mondiale. (2018b). Burkina Fasoâ PIB (\$US courant) | Statistiques. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMTendanceStatPays?codeTheme=2&codeStat=NY.GDP.MKTP.CD&codePays=BFA&optionsPeriodes=Aucune&codeTheme2=2&codeStat2=x&codePays2=BFA&optionsDetPeriodes=avecNomP&langue=fr>
- Banque mondiale. (2018c, mai 17). Burkina Faso Vue d'ensemble [Text/HTML]. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse World Bank website: <http://www.banquemondiale.org/fr/country/burkinafaso/overview>

- Bardach, E., & Patashnik, E. M. (2016). *A practical guide for policy analysis : The eightfold path to more effective problem solving* (Fifth edition). Los Angeles: CQ Press/SAGE.
- Barré-Sinoussi, F., Chermann, J. C., Rey, F., Nugeyre, M. T., Chamaret, S., Gruest, J., ... Montagnier, L. (2004). Isolation of a T-lymphotropic retrovirus from a patient at risk for acquired immune deficiency syndrome (AIDS). 1983. *Revista De Investigacion Clinica; Organo Del Hospital De Enfermedades De La Nutricion*, 56(2), 126-129.
- Barry, N. A. (2011, mars 21). *Justin Zongo : Récit des derniers instants de vieâ* *LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso*. Consulté à l'adresse <https://lefaso.net/spip.php?article41225>
- Bayart, J.-F. (1989). *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris, France: Fayard.
- Bayart, J.-F. (2016). « *Dessine-moi un MENA!* », . 28.
- Bayart, J.-F. (2017). *L'impasse national-libérale : Globalisation et repli identitaire*. Paris, France: la Découverte.
- Bayart, J.-F., Poudiougou, I., & Zanoletti, G. (2019). *L'État de distorsion en Afrique de l'Ouest : Des empires à la nation*.
- Benoist, J.-R. de. (1987). *Église et pouvoir colonial au Soudan français : Les relations entre les administrateurs et les missionnaires catholiques dans la boucle du Niger, de 1885 à 1945*. Paris, France: Karthala.
- Benoist, R. de. (1975). *Docteur Lumière : Quarante ans au service de l'homme en Haute-Volta*. Paris, France: Éditions S.O.S.
- Benoît, & François. (2018). *Libérer la liberté : Foi et politique*. Plans sur Bex, Suisse.
- Bernard, J. (2015). Les voies d'approche des émotions. Enjeu de définition et catégorisations. *Terrains/Théories*, (2). <https://doi.org/10.4000/teth.196>

- Bibeau, G. (1991). L'Afrique, terre imaginaire du sida. La subversion du discours scientifique par le jeu des fantasmes. *Anthropologie et Sociétés*, 15(2-3), 125.
<https://doi.org/10.7202/015179ar>
- Bierschenk, T., Chauveau, J.-P., & Olivier de Sardan, J.-P. (Éd.). (2000). *Courtiers en développement : Les villages africains en quête de projets*. Paris : Mainz: Karthala ; Association euro-africaine pour l'anthropologie du changement social et du développement.
- Birkland, T. A. (2005). *An introduction to the policy process : Theories, concepts, and models of public policy making* (2nd ed). Armonk, N.Y: M.E. Sharpe.
- Birnbaum, P., Leca, J., & Badie, B. (Éd.). (1986). *Sur l'individualisme : Théories et méthodes*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Boellstorff, T. (2011). BUT DO NOT IDENTIFY AS GAY : A Proleptic Genealogy of the MSM Category. *Cultural Anthropology*, 26(2), 287-312.
<https://doi.org/10.1111/j.1548-1360.2011.01100.x>
- Borraz, O., Guiraudon, V., Maillard, J. de, & Surel, Y. (Éd.). (2008). *Politiques publiques*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2-3.
 Consulté à l'adresse Persée <http://www.persee.fr>.
- Bourdieu, P. (1995). La violence symbolique. *De l'égalité des sexes*, 83–87.
- Bourdieu, P. (2015). *Méditations pascaliennes*. Paris, France: Points.
- Boussaguet, L., & Hall, P. A. (Éd.). (2014). *Dictionnaire des politiques publiques* (4. éd). Paris: Presses de Sciences Po.
- Bovaird, T. (2004). Public–Private Partnerships : From Contested Concepts to Prevalent Practice. *International Review of Administrative Sciences*, 70(2), 199-215.
<https://doi.org/10.1177/0020852304044250>

- Bozio, A. (2014). L'évaluation des politiques publiques : Enjeux, méthodes et institutions. *Revue française d'économie, Volume XXIX(4)*, 59-85.
- Braud, P. (2011). *Sociologie politique*. Paris, France: LGDJ, DL 2011.
- Braunstein, F., & Pépin, J.-F. (1998). *Histoire des grandes idéologies*. Paris: Vuibert.
- Broqua, C. (2005). *Agir pour ne pas mourir ! Act Up, les homosexuels et le sida*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/agir-pour-ne-pas-mourir--9782724609813.htm>
- Broqua, C. (Éd.). (2018). *Se mobiliser contre le sida en Afrique : Sous la santé globale, les luttes associatives*. Paris: L'Harmattan.
- Broqua, C., & Eboko, F. (2009). La fabrique des identités sexuelles. *Autrepart, 49(1)*, 3. <https://doi.org/10.3917/autr.049.0003>
- Broqua, C., Fillieule, O., & Roca i Escoda, M. (2016). Sur le façonnement international des causes liées à la sexualité. *Critique internationale, 70(1)*, 9. <https://doi.org/10.3917/cii.070.0009>
- Browne, S. (2017). Vertical Funds : New Forms of Multilateralism. *Global Policy, 8*, 36-45. <https://doi.org/10.1111/1758-5899.12456>
- Buisson-Fenet, H. (2004). *Un sexe problématique : L'Église et l'homosexualité masculine en France, 1971-2000*. Saint-Denis, France: Presses universitaires de Vincennes, impr. 2004.
- Bureau central du recensement. (2008). *Recensement Général de la Population et de l'Habitation Burkina Faso 2006*. Consulté à l'adresse http://www.insd.bf/documents/publications/insd/publications/resultats_enquetes/autres%20enq/Resultats_definitifs_RGPH_2006.pdf
- Burkina Faso : Les protestants ambigus sur leur position sur le Sénat. (2013, septembre 15). *aOuaga.com*. Consulté à l'adresse <http://news.aOuaga.com/h/13531.html>

- Calvès, A.-E. (2009). « Empowerment » : Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, "Empowerment": Genealogy of a Key Concept of Today's Development Discourse, "Empowerment" : genealogía de un concepto clave del discurso contemporáneo sobre el desarrollo. *Revue Tiers Monde*, (200), 735-749. <https://doi.org/10.3917/rtm.200.0735>
- Campbell, J. L. (2002). Pour convaincre les sceptiques : À propos des idées et des critiques de la théorie du choix rationnel. *Sociologie et sociétés*, 34(1), 35. <https://doi.org/10.7202/009744ar>
- Cardinal Ouédraogo, P. (2017, mai). *Dialogue inter-religieux : Le cardinal Philippe OUEDRAOGO a animé une conférence sur la « Médiation et traitement des conflits par les représentants des religions. » à Berlinâ* *LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso*. Consulté à l'adresse http://lefaso.net/spip.php?page=web-tv-video&id_article=77535&rubrique4
- Cardinal Zoungrana, P. (2002). *Enseignement socio-politique* (Presses africaines). Ouagadougou, Burkina Faso.
- Castel, R. (1998). *Les métamorphoses de la question sociale : Une chronique du salariat*. Paris: Fayard.
- Castel, R. A. (2011). *La gestion des risques : De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*. Paris, France: les Éditions de Minuit, DL 2011.
- Cefaï, D. (2007). *Pourquoi se mobilise-t-on ? : Les théories de l'action collective*. Paris, France: La Découverte : MAUSS, 2007.
- CENI Burkina Faso. (2017, février 2). *Newton Ahmed Barry au siège de la fédération des églises et missions évangéliques | KONE*. Consulté à l'adresse <http://www.ceni.bf/?q=ceni-feme.html>

Centre pour la gouvernance démocratique. (2010, mars 30).

DIALOGUE_SUR_LA_JOURNEE_NATIONALE_DU_PARDON.pdf. Consulté à l'adresse http://www.cgd-igd.org/wp-content/uploads/2015/06/DIALOGUE_SUR_LA_JOURNEE_NATIONALE_DU_PARDON.pdf

Chabrol, F. (2002). Le sida en Afrique subsaharienne : Perceptions d'un enjeu de sécurité internationale. *Revue internationale et stratégique*, 46(2), 129-136.
<https://doi.org/10.3917/ris.046.0129>

Chabrol, F. (2014). *Prendre soin de sa population : L'exception botswanaise face au sida*. Paris: Maison des sciences de l'homme.

Chauvière, M. (2012). L'obligation de résultats contre les innovations sociales et l'expérimentation ? *Informations sociales*, n° 174(6), 95-104.

Chazel, F. (1980). Tilly Charles, From mobilization to revolution. *Revue française de sociologie*, 21(4), 653-658.

Christias, P. (2005). Le sens commun. *Societes*, no 89(3), 5-8.

Cissé, I. (1994). *Islam et État au Burkina Faso : De 1960 à 1990* (Paris 7). Consulté à l'adresse <http://www.theses.fr/1994PA070028>

CNLS-IST Garpr. (2016). *Rapport-garp-2015-du-burkina_faso__version-29-mars-2016-17h.docâ "BFA_narrative_report_2016.pdf* (p. 49) [Rapport GARPR 2015 BF]. Consulté à l'adresse http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/BFA_narrative_report_2016.pdf

CNRTL. (2019, juin 28). SYNDROME : Définition de SYNDROME. Consulté 28 juin 2019, à l'adresse <https://www.cnrtl.fr/definition/syndrome>

Commaille, J., & Jobert, B. (Éd.). (1998). *Les métamorphoses de la régulation politique*.

Paris: Librairie générale de droit et de jurisprudence.

Conférence des évêques de France. (2019a). Définition : Pastorale. Consulté 2 juillet 2019, à

l'adresse Église catholique en France website:

<https://eglise.catholique.fr/glossaire/pastorale/>

Conférence des évêques de France. (2019b, juillet 1). Définition : Tradition. Consulté 1 juillet

2019, à l'adresse Église catholique en France website:

<https://eglise.catholique.fr/glossaire/tradition/>

Conférence épiscopale du Burkina. (2011, juin 17). Observateur Paalga - Conférence

épiscopale Burkina-Niger : « La crise est un avertissement fort ». Consulté 26

décembre 2018, à l'adresse

http://lobservateur.bf/index.php?option=com_k2&view=item&id=173:conference-episcopale-burkina-niger-la-crise-est-un-avertissement-fort&Itemid=422

Conférence épiscopale du Burkina. (2017). *Messages des Evêques du Burkina Faso 1959-*

2015 (Presses africaines). Burkina Faso.

Congrégation pour la doctrine de la foi du Vatican. (1975, décembre 29). *Persona*

Humanaâ "Déclaration sur certaines questions d'éthique sexuelle. Consulté à

l'adresse

http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_19751229_persona-humana_fr.html

Conseil d'administration du Fonds mondial. (2015, novembre). *Stratégie du Fonds mondial*

pour la période 2017-2022 : Investir pour mettre fin aux épidémies. Consulté à

l'adresse [https://www.theglobalfund.org/media/1178/bm35_02-](https://www.theglobalfund.org/media/1178/bm35_02-theglobalfundstrategy2017-2022investingtoendepidemics_report_fr.pdf)

[theglobalfundstrategy2017-2022investingtoendepidemics_report_fr.pdf](https://www.theglobalfund.org/media/1178/bm35_02-theglobalfundstrategy2017-2022investingtoendepidemics_report_fr.pdf)

- Constantin, F., & Coulon, C. (1997). *Religion et transition démocratique en Afrique*. Paris: Karthala.
- Coulibaly, Bonkougou, Faye. (2014, novembre 14). Accord au Burkina Faso sur un gouvernement de transition. Consulté 9 octobre 2018, à l'adresse Capital.fr website: <https://www.capital.fr/economie-politique/accord-au-burkina-faso-sur-un-gouvernement-de-transition-991894>
- Croire.com. (2004, novembre 17). Homosexualité : Qu'en dit l'Eglise ? Consulté 25 mai 2018, à l'adresse La Croix website: /Definitions/Lexique/Homosexuel/Eglise-et-homosexualite
- Croire.com. (2017, juin 23). Qui sont les pentecôtistes ? Consulté 18 décembre 2018, à l'adresse La Croix website: /Definitions/Lexique/Protestants/Qui-sont-les-pentecotistes
- Crozier, M., & Friedberg, E. (1977). *L'acteur et le système : Les contraintes de l'action collective*. Paris: Éditions du Seuil.
- Darbon, D. (2003). Réformer ou reformer les administrations projetées des Afriques ? : Entre routine anti-politique et ingénierie politique contextuelle. *Revue française d'administration publique*, 105-106(1), 135. <https://doi.org/10.3917/rfap.105.0135>
- Darbon, D. (Éd.). (2009). *La politique des modèles en Afrique : Simulation, dépolitisation et appropriation*. Paris, France: Karthala.
- Delaunay, K. (1999). *LE PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIOA AU SÉNÉGAL ENTRE PRÉVENTION ET NORMALISATION SOCIALE*. 12.
- Delpeuch, T. (2008). *L'analyse des transferts internationaux de politiques publiques : Un état de l'art*. (27), 69.
- Demange, E. (2010). *La controverse « "Abstain, be faithful, use a condom" » Transnationalisation de la politique de prévention du VIH/sida en Ouganda*.

- Dente, B. (2011). *Le decisioni di policy : Come si prendono, come si studiano*. Bologna: Il mulino.
- Deschenaux, F., & Laflamme, C. (2009). Réseau social et capital social : Une distinction conceptuelle nécessaire illustrée à l'aide d'une enquête sur l'insertion professionnelle de jeunes Québécois. *SociologieS*. Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/sociologies/2902>
- Desclaux, A. (1997). *L'épidémie invisible : Anthropologie d'un système médical à l'épreuve du sida chez l'enfant à Bobo Dioulasso, Burkina Faso* (Thèse de doctorat). Université Paul Cézanne, Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône ; Marseille ; 1973-2011, France.
- Dezalay, Y., & Garth, B. G. (2002). *La mondialisation des guerres de palais : La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago boys »* (L. Devillairs & S. Dezalay, Trad.). Paris, France: Seuil, DL 2002.
- Dictionnaire Anglais/français. (2019, juillet). best practices – Traduction française – Linguee. Consulté 9 juillet 2019, à l'adresse Linguee.fr website: <https://www.linguee.fr/anglais-francais/traduction/best+practices.html>
- Dolowitz, D. P., & Marsh, D. (2000). Learning from abroad : The role of policy transfer in contemporary policy-making. *Governance*, 13(1), 5–23.
- Dozon, J.-P., & Vidal, L. (Éd.). (1995). *Les sciences sociales face au Sida : Cas africains autour de l'exemple Ivoirien* (2. éd). Paris: ORSTOM.
- Draelants, H. (2011). Chapitre 2. L'analyse du processus de changement institutionnel. *Pédagogies en développement*, 43-72.
- Dreamstime. (2019). Carte De L'Afrique Avec Le Burkina Faso Illustration Stock - Illustration du cadres, occidental : 62890568. Consulté 12 juillet 2019, à l'adresse <https://fr.dreamstime.com/illustration-stock-carte-l-afrique-burkina-faso-image62890568>

- Dubar, C. (2015). *La socialisation. Construction des identités sociales et professionnelles*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/socialisation--9782200601874.htm>
- Dumoulin, L., & Saurugger, S. (2010). Les policy transfer studies : Analyse critique et perspectives. *Critique internationale*, (48), 9-24. <https://doi.org/10.3917/crii.048.0009>
- Durkheim, É. (1998). *De la division du travail social* (5. Aufl). Paris: Quadrige.
- Durkheim, É. (2007). *Les règles de la méthode sociologique*. Paris: PUF.
- Dye, T. R. (1978). *Understanding public policy* (3d ed). Englewood Cliffs, N.J: Prentice-Hall.
- Eboko, F. (1999). *Logiques et contradictions internationales dans le champ du sida au Cameroun*. 18.
- Eboko, F. (2002). L'Afrique face au sida : Un autre regard sur une inégalité radicale. *Face à face. Regards sur la santé*, (4). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/faceaface/500>
- Eboko, F. (2005). Politique publique et sida en Afrique : De l'anthropologie à la science politique *. *Cahiers d'études africaines*, 45(178), 351-387. <https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.5419>
- Eboko, F. (2013). Chapitre 14 Déterminants socio-politiques de l'accès aux antirétroviraux en Afrique : Une approche comparée de l'action publique contre le sida. In *Sciences sociales et sida. Propriété intellectuelle et politiques publiques pour l'accès aux antirétroviraux dans les pays du Sud* (p. 17). Consulté à l'adresse http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers15-06/010064490.pdf
- Eboko, F. (2015a). *Repenser l'action publique en Afrique : Du sida à la globalisation des politiques publiques*. Paris, France: Éditions Karthala, DL 2015.
- Eboko, F. (2015b). *Vers une matrice de l'action publique en Afrique ?* 40.
- Eboko, F., Abé, C., & Laurent, C. (2010). *Accès décentralisé au traitement du VIH-sida : Évaluation de l'expérience camerounaise*. Paris: ANRS.

- Eboko, F., Bourdier, F., Broqua, C., & Raynaut, C. (2011). *Les Suds face au sida : Quand la société civile se mobilise* (Agence nationale de recherches sur le SIDA, Éd.).
Marseille, France: IRD Éditions.
- Eboko, F., Hane, F., Demange, É., & Faye, S. L. (2015). Gouvernance et sida en Afrique : Instruments de l'action publique internationale, l'exemple du Fonds mondial. *Mondes en développement*, n° 170(2), 59-74.
- Eboko, F., & Mbengue, B. (2005). *Patterns of mobilization : Political culture in the fight against AIDS*. Consulté à l'adresse
<http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010037134>
- Ecofin, A. (2018). Le classement des pays africains dans l'édition 2016 de l'indice de développement humain du PNUD. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse Agence Ecofin website: <https://www.agenceecofin.com/economie/2403-45994-le-classement-des-pays-africains-dans-l-edition-2016-de-l-indice-de-developpement-humain-du-pnud>
- Edition de l'Opinion, hebdomadaire burkinabè d'Information*. (2005, novembre 9). Consulté à l'adresse <http://www.zedcom.bf/actualite/op422/dossier.htm>
- ELSA. (2019). RAME. Consulté 2 juillet 2019, à l'adresse Plateforme Elsa website:
<https://plateforme-elsa.org/structure/rame/>
- Englebert, P. (1986). *“La Révolution Burkinabè”*, un livre de Pierre Englebert (Préface de Jean Pierre Cot). Paris: Harmattan.
- Enriquez, E. (2007). *Clinique du pouvoir : Les figures du maître*. Ramonville Saint-Agne: Éditions Erès.
- Equipe pays Burkina. (2017, novembre 14). *Document de l'atelier sur les politiques de gestion de risques*.

- Ernaux, A., Eribon, D., Farge, A., Lagasnerie, G. de, Lebaron, F., & Lordon, F. (2013). *Pierre Bourdieu : L'insoumission en héritage* (É. Louis, Éd.). Paris, France: Presses universitaires de France, impr. 2013.
- Evêques du Burkina. (2010, octobre). *Synthèse du message des évêques du Burkina à l'occasion des 50 ans d'indépendance du pays.*
- Facchini, F. (2006). L'entrepreneur politique et son territoire, The political entrepreneur and his territory. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine, juillet(2)*, 263-280.
<https://doi.org/10.3917/reru.062.0263>
- Fancello, S. (2007). 'Gagner les Nations à Jésus' : Entreprises Missionnaires et Guerre Spirituelle en Afrique. *Social Sciences and Missions, 20(1)*, 82-98.
<https://doi.org/10.1163/187489407783121000>
- Fané, J.-J. (2016, juin 14). Missionnaires d'Afrique - Missionaries of Africa - Conférence : La re.... Consulté 26 juin 2017, à l'adresse Archive.is website: <http://archive.is/0Comh>
- Faure, O., & Delisle, P. (2012). *Missions religieuses, missions médicales et « mission civilisatrice » (XIXe et XXe siècles)*. Paris: Karthala.
- Fay, C. (Éd.). (1999). *Le sida des autres : Constructions locales et internationales de la maladie*. Bondy (93143), France: Institut de recherche pour le développement.
- Fenio, K. G. (2011). Tactics of Resistance and the Evolution of Identity from Subjects to Citizens : The AIDS Political Movement in Southern Africa1: Tactics of Resistance and the Evolution of Identity. *International Studies Quarterly, 55(3)*, 717-735.
<https://doi.org/10.1111/j.1468-2478.2011.00666.x>
- Fillieule, O., & Péchu, C. (1993). *Lutter ensemble : Les théories de l'action collective*. Paris: L'Harmattan.
- Fonds mondial. (2007).
Ccm_lessonslearnedinthefieldhealthfinancingandgovernance_report_fr.pdf (p. 62).

Consulté à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/5489/ccm_lessonslearnedinthefieldhealthfinancingandgovernance_report_fr.pdf?u=636917016690000000

Fonds Mondial. (2008). CCM: Gouvernance et participation de la société civile. Consulté 27 juin 2019, à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/5444/ccm_2008governanceandcspartnership_onpaper_fr.pdf?u=636917016120000000

Fonds Mondial. (2013, avril). *Le nouveau modèle de financement du Fonds mondial*. Consulté à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/1468/replenishment_2013newfundingmodel_report_fr.pdf?u=636486807260000000

Fonds mondial. (2017, mai). *Présentation du Fonds mondial*. Consulté à l'adresse

<https://www.theglobalfund.org/fr/overview/>

Fonds mondial. (2018a). *Rapport 2018 sur les résultats* (N° Rapport 2018). Consulté à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/7742/corporate_2018resultsreport_report_fr.pdf

Fonds mondial. (2018b, septembre 12). Le partenariat du Fonds mondial a sauvé 27 millions de vies. Consulté 11 juillet 2019, à l'adresse

<https://www.theglobalfund.org/fr/news/2018-09-12-global-fund-partnership-has-saved-27-million-lives/>

Fonds mondial. (2019). *Mise en oeuvre des subventions en Afrique occidentale et Centrale (AOC). F.M. Bureau de l'Inspecteur général*. (p. 88) [Rapport consultatif]. Consulté à l'adresse https://www.theglobalfund.org/media/8496/oig_gf-oig-19-013_report_fr.pdf

Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le paludisme. (2014). *Plan d'action en faveur des populations clés 2014-2017*. Consulté à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/1267/publication_keypopulations_actionplan_fr.pdf

Fonds Mondial de lutte contre le sida, la Tuberculose et le paludisme. (2016, novembre 14).

Les populations-clés. Consulté 4 septembre 2017, à l'adresse Le Fonds mondial
website: <https://www.theglobalfund.org/fr/key-populations/>

Fonds Mondial/BIG. (2011). *Rapport d'enquête sur les Subventions du Mali*. (N° GF-OIG-11-002). Consulté à l'adresse

https://www.theglobalfund.org/media/2787/oig_investigationmali01june2011withboardcovernoteredacted_report_fr.pdf?u=636917017310000000

Fonds mondial/BIG. (2015). *Subventions du Fonds mondial au Burkina Faso : Programme d'appui au développement sanitaire* (Rapport d'enquête N° GF-OIG-15-019).

Consulté à l'adresse https://www.theglobalfund.org/media/2806/oig_gf-oig-15-019_report_fr.pdf?u=636488964110000000

Fonds Mondial/BIG. (2017). *Global fund grand in Burkina Faso* (N° GF-OIG-17-019).

Consulté à l'adresse https://www.theglobalfund.org/media/6745/oig_gf-oig-17-019_report_en.pdf?u=636445356230000000

Fonteneau, B. (2002). *Les associations de lutte contre le SIDA au Burkina Faso Analyse descriptive de leurs identités, de leurs pratiques et de leur environnement*

institutionnel (Vlaamse Interne Universitaire Raad (VLIR) / Direction Générale de la Coopération Internationale).

Foucault, M., Ewald, F., Fontana, A., & Senellart, M. (2004). *Naissance de la biopolitique :*

Cours au Collège de France, 1978-1979. Paris: Gallimard : Seuil.

François Sedogo. (2008). *Mon livret sida, il y a de l'espoir !* (Eccofa). Ouagadougou, Burkina Faso.

- Freeman, L. C. (1978). Centrality in social networks conceptual clarification. *Social Networks*, 1(3), 215-239. [https://doi.org/10.1016/0378-8733\(78\)90021-7](https://doi.org/10.1016/0378-8733(78)90021-7)
- Gelly, M. (2014). Dépistage ciblé, dépistage généralisé. *La Vie des idées*. Consulté à l'adresse <http://www.laviedesidees.fr/Depistage-cible-depistage.html>
- Genieys, W., & Hassenteufel, P. (2012). *Comprendre le changement dans les politiques publiques ? L'approche programmatique*. 24.
- Girard, R. B., Victoire. (2018). Burkina Faso - boom minier : La malédiction n'est pas loin. Consulté 23 juin 2019, à l'adresse Le Point website: https://www.lepoint.fr/economie/burkina-faso-boom-minier-la-malediction-n-est-pas-loin-14-09-2018-2251158_28.php
- Goffman, E. (1979). *La Mise en scène de la vie quotidienne* (Vol. 1–2; A. Accardo & A. Khim, Trad.). Paris, France: Ed. de Minuit.
- Gouyon, M., & Musso, S. (2017). Luttres contre le sida et luttres LGBT au Maroc. Notes exploratoires sur les enjeux d'une imbrication. *L'Année du Maghreb*, (17), 201-217. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.3261>
- Grégoire, E., Kobiané, J.-F., & Lange, M.-F. (Éd.). (2018). *L'Etat réhabilité en Afrique : Réinventer les politiques publiques à l'ère néolibérale*. Paris: Karthala.
- Gruénais, M.-E., Delaunay, K., Eboko, F., & Gauvrit, E. (1999). Le sida en Afrique, un objet politique ? *Bulletin de l'APAD*, (17). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/apad/476>
- Gueboguo, C., & Simonet, F. (2009). *Sida et homosexualité(s) en Afrique : Analyse des communications de prévention*. Paris, France: l'Harmattan, DL 2009.
- Gyimah-Boadi, E. (1996). Civil Society in Africa. *Journal of Democracy*, 7(2), 118-132. <https://doi.org/10.1353/jod.1996.0025>

- Habermas, J. (2000). *Après l'État-nation : Une nouvelle constellation politique* (R. Rochlitz, Trad.). Paris, France: Fayard.
- Halfon, S. (2007). *The Cairo consensus : Demographic surveys, women's empowerment, and regime change in population policy*. Lanham (Md), US, Etats-Unis d'Amérique: Lexington Books.
- Hall P., et Taylor R. (1997). La science politique et les trios néoinstitutionnalismes. *Revue française de science politique.*, 47(3-4), 469-495.
- Harang, M., & Varenne, B. (2013). Les structures de soins. In F. Fournet, A. Meunier-Nikiema, & G. Salem (Éd.), *Ouagadougou (1850-2004) : Une urbanisation différenciée* (p. 95-105). Consulté à l'adresse <http://books.openedition.org/irdeditions/901>
- Hassenteufel, P. (2005). De la comparaison internationale à la comparaison transnationale : Les déplacements de la construction d'objets comparatifs en matière de politiques publiques. *Revue française de science politique*, 55(1), 113. <https://doi.org/10.3917/rfsp.551.0113>
- Hassenteufel, P. (2008). *Sociologie politique : L'action publique*. Paris: Colin.
- Hassenteufel, P. (2011). *Sociologie politique : L'action publique*. Paris, France: Armand Colin, DL 2011.
- Hassenteufel, P., & Smith, A. (2002). Essoufflement ou second souffle ? L'analyse des politiques publiques « à la française ». *Revue française de science politique*, 52(1), 53-73. <https://doi.org/10.3406/rfsp.2002.403695>
- Hermet, G., Kazancigil, A., & Prud'homme, J.-F. (Éd.). (2005). *La gouvernance : Un concept et ses applications*. Paris, France: Éd. Karthala, cop. 2005.
- Hervier, L. (2010). *Néo-institutionnalisme sociologique*. Consulté à l'adresse http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=SCPO_BOUSS_2010_01_0374

- Hilgers, M., & Mazzocchetti, J. (Éd.). (2010). *Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire : Le cas du Burkina Faso*. Paris: Karthala.
- Holeindre, J.-V. (Éd.). (2014). *Le pouvoir : Concepts, lieux, dynamiques*. Auxerre, France: Éditions Sciences humaines.
- Homosexualité au Burkina Faso : Pourquoi ce silence de nos textes ? (2018, avril 27). Consulté 22 mai 2018, à l'adresse 226Infos website: <http://226infos.net/?p=18170>
- Hood, C. (2007). Intellectual Obsolescence and Intellectual Makeovers : Reflections on the Tools of Government after Two Decades. *Governance*, 20(1), 127-144. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0491.2007.00347.x>
- Hours, B. (2005). Les ONG au service de la gouvernance globale : Le cas de l'Ouzbékistan. *Autrepart*, 35(3), 115. <https://doi.org/10.3917/autr.035.0115>
- Huault, I., & Leca, B. (2009). Pouvoir : Une analyse par les institutions, Power. An institution based view ? *Revue française de gestion*, (193), 133-149.
- Hudson, J., & Lowe, S. (2009). *Understanding the policy process : Analysing welfare policy and practice* (2nd ed). Bristol, UK ; Portland, OR: Policy.
- Human development reports. (2018). Burkina Fasoâ Indices de développement humain (IDH) | Statistiques. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/tend/BFA/fr/SP.POP.IDH.IN.html>
- Hyden, G., & Bratton, M. . (1992). *Governance and Politics in Africa* (Lynne Rienner Publishers). Boulder & London.
- Ilboudo, J. (Éd.). (1996). *Burkina ... 2000 : Une église en marche vers son centenaire*. Ouagadougou, Burkina Faso: Presses Africaines.
- Issaka Luc Kourouma. (2013, août 11). *Lettre ouverte aux pasteurs du Burkina : « Quelles sont les raisons de votre participation au Sénat ? »*â *LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso*. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article55386>

- Jaffré, B., & Sankara, T. (1997). *Biographie de Thomas Sankara : La patrie ou la mort...*
Paris, France.
- Jeune Afrique. (2008, avril 21). Combien en Afrique ? Consulté 10 juillet 2019, à l'adresse
JeuneAfrique.com website: <https://www.jeuneafrique.com/86081/societe/combien-en-afrique/>
- Jeune Afrique. (2014, décembre 15). Récit – Burkina Faso : Thomas Sankara, 16 h 30, le 15
octobre 1987. Consulté 12 juillet 2019, à l'adresse JeuneAfrique.com website:
<https://www.jeuneafrique.com/38064/politique/r-cit-burkina-faso-thomas-sankara-16-h-30-le-15-octobre-1987/>
- Jeune Afrique. (2016, décembre 13). Ce jour-là : Le 13 décembre 1998, le journaliste
burkinabè Norbert Zongo est assassiné. Consulté 9 février 2019, à l'adresse
JeuneAfrique.com website: <https://www.jeuneafrique.com/380728/politique/jour-13-decembre-1998-journaliste-burkinabe-norbert-zongo-etait-assassine/>
- Jönsson, A. (2010). Incrémentalisme. In *Références: Vol. 3e éd. Dictionnaire des politiques
publiques* (p. 317-325). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-p-317.htm>
- Jullien, F. (1996). *Traité de l'efficacité*. Paris: B. Grasset.
- Kaboré, A. T. (2015, juin). *Modernité Politique et Religion au Burkina Faso et au
Cameroun : La laïcité entre dialogue et confrontation*. Università cattolica de Sacro
Cuore di Milano.
- Kalilou A. Boly. (2011, mai). *Aide au développement au Burkina Faso : Facteurs contextuels
et opinion des bénéficiaires*. Consulté à l'adresse
<http://www.archipel.uqam.ca/4114/1/M12120.pdf>

- Kambiré, I. (2014, janvier 23). Lutte contre le VIH/SIDA et les IST au Burkina : Les religieux et coutumiers misent sur les valeurs éducatives et morales. *aOuaga.com*. Consulté à l'adresse <http://news.aOuaga.com/h/20594.html>
- Katyal, S. (2002). Exporting Identity. *SSRN Electronic Journal*.
<https://doi.org/10.2139/ssrn.330061>
- Keck, F. (2012). Goffman, Durkheim et les rites de la vie quotidienne. *Archives de Philosophie*, 75(3), 471. <https://doi.org/10.3917/aphi.753.0471>
- Khan, S., & Khan, O. A. (2006). THE TROUBLE WITH MSM. *American Journal of Public Health*, 96(5), 765-a-766. <https://doi.org/10.2105/AJPH.2005.084665>
- King, E. (1994). *Safety in numbers : Safer sex and gay men*. New York, NY: Routledge.
- Kingdon, J. W. (1984). *Agendas, alternatives, and public policies*. Boston, Mass, Etats-Unis d'Amérique: Little, Brown.
- Kingdon, J. W. (2011). *Agendas, alternatives, and public policies* (Updated 2nd ed). Boston: Longman.
- Kitsuse, J. I. (2011). Réactions sociales face aux comportements déviants : Problèmes de théorie et de méthode [1962]. *Genre, sexualité & société*, (Hors-série n° 1).
<https://doi.org/10.4000/gss.1806>
- Klein, A., Laporte, C., & Saiget, M. (2015). *Les bonnes pratiques des organisations internationales*. Paris, France: Presses de Sciences Po.
- Knoepfel, P., Larrue, C., Varone, F., & Savard, J. F. (2015). *Analyse et pilotage des politiques publiques : France, Suisse, Canada*. Consulté à l'adresse
<https://books.google.fr/books?id=U1snDwAAQBAJ>
- Konstantinov, F. (1966). Sociologie et idéologie. *L'Homme et la société*, 2(1), 25-39.
<https://doi.org/10.3406/homso.1966.964>

- Kouanda, S., & Desclaux, A. (2008). Sida, santé publique et sciences sociales : 20 ans d'épidémie et de recherche au Burkina Faso. *ResearchGate*, (1), 18.
- Krief, N., & Zardet, V. (2013). Analyse de données qualitatives et recherche-intervention. *Recherches en Sciences de Gestion*, N° 95(2), 211-237.
- La Banque mondiale. (2019). Prévalence du VIH, total (% de la population âgée de 15 à 49 ans) | Data. Consulté 12 mai 2019, à l'adresse <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SH.DYN.AIDS.ZS>
- Lacroix, M. (2003). Littérature, analyse de réseaux et centralité : Esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature. *Recherches sociographiques*, 44(3), 475. <https://doi.org/10.7202/008203ar>
- Lagasnerie, G. de. (2013). Néolibéralisme, théorie politique et pensée critique, Neoliberalism, political theory and critical thought. *Raisons politiques*, (52), 63-76. <https://doi.org/10.3917/rai.052.0063>
- Lajoie, A. (1999). Gouvernance et société civile. *La Gouvernance au 21e siècle: actes d'un colloque tenu en novembre*.
- Landry, M. (2014). Se gouverner sans État ni territoire ? Le cas des Acadiens du Nouveau-Brunswick. *Mémoire(s), identité(s), marginalité(s) dans le monde occidental contemporain. Cahiers du MIMMOC*, (11). <https://doi.org/10.4000/mimmoc.1568>
- Langewiesche, K. (2003). *Mobilité religieuse : Changements religieux au Burkina Faso*. Münster, Allemagne: Lit.
- Langewiesche, K. (2011). Le dialogue interreligieux au service du développement. Elites religieuses et santé publique au Burkina Faso. *Bulletin de l'APAD*, (33). Consulté à l'adresse <http://journals.openedition.org/apad/4087>
- Laroche, J. (Éd.). (2003). *Mondialisation et gouvernance mondiale*. Paris, France: Institut de relations internationales et stratégiques : Presses universitaires de France, 2003.

- Larousse, É. (2019, juin 28). Définitions : Syndrome - Dictionnaire de français Larousse.
 Consulté 28 juin 2019, à l'adresse
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/syndrome/76170>
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (Éd.). (2004). *Gouverner par les instruments*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2005). *Gouverner par les instruments*. Consulté à l'adresse
<http://www.cairn.info/gouverner-par-les-instruments--9782724609492.htm>
- Lascoumes, P., & Simard, L. (2011). L'action publique au prisme de ses instruments. *Revue française de science politique, Vol. 61*(1), 5-22.
- Lasseur, M., & Mayrargue, C. (2011). Le religieux dans la pluralisation contemporaine éclatement et concurrence. *Politique africaine, 123*(3), 5.
<https://doi.org/10.3917/polaf.123.0005>
- Laurent, P. J., & Mary, A. (2001). *Modernité et hybridité du religieux africain*. (48 (3)), 7.
- Laurent, P.-J. (1999). L'Église des Assemblées de Dieu du Burkina-Faso. Histoire, transitions et recompositions identitaires / The Church of the Assemblies of God in Burkina-Faso : History, Transitions and Identity. *Archives de Sciences Sociales des Religions, 105*(1), 71-97. <https://doi.org/10.3406/assr.1999.1079>
- Laurent, P.-J. (2002). Effervescence religieuse et gouvernance, Religious Effervescence and Governance. *Politique africaine, (87)*, 95-116. <https://doi.org/10.3917/polaf.087.0095>
- Laurent, P.-J., & Mary, A. (2003). *Les pentecôtistes du Burkina Faso : Mariage, pouvoir et guérison*. Paris, France: IRD éditions : Karthala.
- Lavigne Delville, P. (2017). Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide'. *Anthropologie & développement, (45)*, 33-64.
<https://doi.org/10.4000/anthropodev.542>

- Laville, J.-L. (2010). *Politique de l'association*. Consulté à l'adresse <http://banq.prenumerique.ca/accueil/isbn/9782021124231>
- Lawrence, T. B. (2008). *Power, Institutions and Organizations*. 28.
- Le Faso.net. (2007, octobre 16). *15 octobre 1987 : De la révolution à la démocratie* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article24006>
- Le Faso.net. (2008, avril 29). *Vie chère : Les causes apparentes et cachées* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article26606>
- Le Faso.net. (2009, juillet 20). *Journée des communautés religieuses et coutumières : Burkina Faso*. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article32460>
- Le Faso.net. (2015, février 25). *Proposition de loi contre l'homosexualité : Le PAREN « comblé » par le soutien (...)* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article63416>
- Le Monde Afrique. (2014, novembre 5). *Burkina Faso : Pas d'accord sur la personnalité civile qui mènera la transition*. Consulté à l'adresse https://www.lemonde.fr/afrique/article/2014/11/05/burkina-faso-le-chef-du-parti-de-l-ex-president-compaore-arrete_4518879_3212.html
- LeFaso.net. (2014a, février 5). *Situation nationale : Voici ce que la médiation propose* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article57785>
- LeFaso.net. (2014b, février 6). *Démission au sein du groupe de médiation : Pasteur Samuel Yaméogo donne ses raisons* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article57799>

- LeFaso.net. (2014c, mars 11). *Situation nationale : La médiation a échoué* LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article58267>
- LeFaso.net. (2014d, octobre 31). Burkina Faso : Blaise Compaoré a rendu sa démission - leFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté 27 décembre 2018, à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article61550>
- Lemieux, V. (1997). *Reseaux et Coalitions*. 47(1), 25. <https://doi.org/10.1522/24897955>
- Les Sages. (1999). *RAPPORT-DU-COLLEGE-DE-SAGES-BURKINA-FASO.docx* (p. 21). Consulté à l'adresse <http://oeildufaso.net/wp-content/uploads/2017/06/RAPPORT-DU-COLLEGE-DE-SAGES-BURKINA-FASO.docx>
- Linós, K. (2013). *The Democratic Foundations of policy diffusion : How health, family and employment laws spread across countries*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Lobet-Maris, C. (Éd.). (2009). *Variations sur la confiance : Concepts et enjeux au sein des théories de la gouvernance*. Bruxelles: P.I.E. Lang.
- Lougué, M. (2015, février 9). Le PAREN propose une loi contre l'homosexualité. Consulté 3 octobre 2017, à l'adresse L'Actualité du Burkina Faso 24h/24 website: <https://burkina24.com/2015/02/09/le-paren-propose-une-loi-contre-lhomosexualite/>
- Lukes, S. (2005). *Power : A radical view*. Houndmills, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Etats-Unis d'Amérique.
- Macro International Inc. (2009). *The Five-Year Evaluation of the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis, and Malaria Synthesis of Study Areas 1, 2 and 3* (p. 144).
- Madiéga, Y. G., Nao, O., & Université de Ouagadougou (Éd.). (2003). *Burkina Faso : Cent ans d'histoire, 1895-1995. Actes du premier colloque international sur l'histoire du Burkina, Ouagadougou, 12-17 décembre 1996*. Paris: Karthala.

- Madore, F. (2013). *Islam, Politique, et sphère publique à Ouagadougou, (Burkina Faso). 1960-2012*. Consulté à l'adresse
<http://theses.ulaval.ca/archimede/fichiers/29793/29793.pdf>
- Mantell, J. E., Schinke, S. P., & Akabas, S. H. (1988). Women and AIDS prevention. *The Journal of Primary Prevention*, 9(1-2), 18-40. <https://doi.org/10.1007/BF01326525>
- Marche, G. (Éd.). (2015). *La politisation du religieux en modernité*. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- Martuccelli, D. (2015). Les deux voies de la notion d'épreuve en sociologie. *Sociologie*, Vol. 6(1), 43-60.
- Massa, G., Madiéga, Y. G., & Association France-Burkina (Éd.). (1995). *La Haute-Volta coloniale : Témoignages, recherches, regards* : Paris, France: Éd. Karthala.
- Maurot, E. (2009, mai 23). *Comprendre la doctrine sociale de l'Eglise*. Consulté à l'adresse
<https://www.la-croix.com/Religion/Actualite/Comprendre-la-doctrine-sociale-de-l-Eglise-2009-05-23-550404>
- Mauss, M., & Fauconnet, P. (2002). *La sociologie, objet et méthode*.
<https://doi.org/10.1522/cla.mam.soc2>
- Mayrargue, C. (2009). Pluralisation et compétition religieuses en Afrique subsaharienne.,
 Abstract. *Revue internationale de politique comparée*, 16(1), 83-98.
<https://doi.org/10.3917/ripc.161.0083>
- Mazuir, F. (2004). Le processus de rationalisation chez Max Weber. *Sociétés*, 86(4), 119-124.
<https://doi.org/10.3917/soc.086.0119>
- Mbodj, F. L. (2015). « On ne se dévêt pas devant n'importe qui ». Le témoignage oral des personnes vivant avec le VIH au Sénégal. *Cahiers d'études africaines*, (217), 133-162.
<https://doi.org/10.4000/etudesafricaines.18039>

- McAdam, D., McCarthy, J. D., & Zald, M. (Éd.). (1996). *Comparative perspectives on social movements : Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings*. Cambridge [England] ; New York: Cambridge University Press.
- Merad, A. (2001). *La Tradition musulmane*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/la-tradition-musulmane--9782130520740.htm>
- Ministère Affaires étrangères BF. (2014, juin). Les Ministres de 1960 à nos joursâ ”Diplomatieâ ”Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopérationâ ”BURKINA FASO. Consulté 17 décembre 2018, à l'adresse <http://www.mae.gov.bf/spip.php?article36>
- Montesquieu, C.-L. de S. (1826). *Oeuvres de Montesquieu, avec éloges, analyses, commentaires, remarques, notes, réfutations, imitations* (Vol. 1–8). Paris, France: Dalibon.
- Moussa, B. (2014). *Dynamique des différentes langues en présence au Burkina Faso : Les changements démo-linguistiques opérés au sein de la population burkinabè*. 15.
- Muller, P. (2000). L'analyse cognitive des politiques publiques : Vers une sociologie politique de l'action publique. *Revue française de science politique*, 50(2), 189-208. <https://doi.org/10.3406/rfsp.2000.395464>
- Muller, P., & Surel, Y. (1998). *L'analyse des politiques publiques*. Paris, France: Montchrestien, DL 1998.
- Musso, S. (2009). Faire preuve par l'épidémiologie : Lectures « indigènes » des chiffres du sida en France. *Quaderni*, (68), 71-82. <https://doi.org/10.4000/quaderni.179>
- Nations Unies. (2015, septembre). Objectif de Développement Durableâ Santé et Bien-Être pour tous. Consulté 27 juin 2019, à l'adresse Développement durable website: <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/health/>

- Navarro-Flores, O. (2009). *Le partenariat en coopération internationale : Paradoxe ou compromis?* Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Nay, O. (2010). Policy Transfer and Bureaucratic Influence in the United Nations : The Case of Aids. *SSRN Electronic Journal*. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2283031>
- Nay, O. (2017). Gouverner par le marché : Gouvernements et acteurs privés dans les politiques internationales de développement. *Gouvernement et action publique*, 4(4), 127. <https://doi.org/10.3917/gap.174.0127>
- Nay, O., Eboko, F., & Tourneux, H. (2007). *Guidelines on Language and Content in HIV-and AIDS-Related Materials, Paris, UNESCO, 2007.*
- Neuville, J.-P. (1997). La stratégie de la confiance : Le partenariat industriel observé depuis le fournisseur. *Sociologie du travail*, 39(3), 297-319.
<https://doi.org/10.3406/sotra.1997.2321>
- Neveu, É. (2011). *IV. La mobilisation des ressources*. In *Repères: Vol. 5e éd.* (p. 49-60). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/sociologie-des-mouvements-sociaux--9782707169358-p-49.htm>
- Neveu, E. (2011). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris: La Découverte.
- Nikiéma, N., & Kinda, J. (1997). *Dictionnaire orthographique du moore*. Ouagadougou, *Sous-commission Nationale du Moore*. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Novaes, R. (1999). Pentecôtisme à la brésilienne : Des controverses en cours / Brazilian Pentecostalism: Current Debates. *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 105(1), 125-143. <https://doi.org/10.3406/assr.1999.1081>
- OCDE. (2005). *Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement, Programme d'action d'Accra*. Consulté à l'adresse <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/34579826.pdf>

- Okma, K. G. H., Kay, A., Hockenberry, S., Liu, J., & Watkins, S. (2016). The changing role of health-oriented international organizations and nongovernmental organizations. *The International Journal of Health Planning and Management*, 31(4), 488-510.
<https://doi.org/10.1002/hpm.2298>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2008). *A la recherche des normes pratiques de la gouvernance réelle en Afrique*. 25.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2016, juillet). *ALL - SJI - La socio-anthropologie des actions publiques : Face aux « modèles voyageurs » standardisés, la revanche des contextes... | Programme | Congrès AISLF 2016*. Consulté à l'adresse
<https://sites.grenadine.co/sites/aislf/fr/2016/items/2762>
- Olivier de Sardan, J.-P. (2018). Les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes et des normes pratiques : Le cas de la santé maternelle. *Femmes, Enfants et Santé à Madagascar. Approches Anthropologiques Comparées*, Pourette, D., Mattern, C., Bellas Cabane, C. & Ravololomanga, B. (Eds), Paris : L'Harmattan, 18.
- Olson, M., Levi, M., & Desmarez, P. (2011). *Logique de l'action collective*. Bruxelles: Ed. de l'Université de Bruxelles.
- OMS. (2011). *Un nouveau plan stratégique sur le VIH/sida pour le secteur de la santé*. 12.
- OMS. (2016, juin). *Lignes directrices unifiées sur la prévention, le diagnostic, le traitement les soins du VIH pour les populations clés*.
- ONUSIDA. (2015). *Guide de terminologie de l'ONUSIDA (Version 2015)*â "2015_terminology_guidelines_fr.pdf. Consulté à l'adresse
http://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/2015_terminology_guidelines_fr.pdf

- ONUSIDA. (2016). *Stratégie de l'ONUSIDA pour 2016-2021* (p. 136). Consulté à l'adresse https://www.unaids.org/sites/default/files/media_asset/UNAIDS_STRATEGY_REPO_RT_FR_web.pdf
- Opinion, B. (2014, mars 10). Ce qui pourrait arriver au Burkina : Les quatre scénariis de la médiation. Consulté 10 octobre 2018, à l'adresse L'Actualité du Burkina Faso 24h/24 website: <https://burkina24.com/2014/03/10/ce-qui-pourrait-arriver-au-burkina-selon-la-mediation/>
- Otayek, R. (1984). La crise de la communauté musulmane de Haute-Volta. L'islam voltaïque entre réformisme et tradition, autonomie et subordination. *Cahiers d'études africaines*, 24(95), 299-320. <https://doi.org/10.3406/cea.1984.2205>
- Otayek, R. (1996). L'islam et la révolution au Burkina Faso : Mobilisation politique et reconstruction identitaire. *Social Compass*, 43(2), 233-247. <https://doi.org/10.1177/003776896043002007>
- Otayek, R. (Éd.). (1999). *Dieu dans la cité : Dynamiques religieuses en milieu urbain ouagalais*. Talence, France: Centre d'étude d'Afrique noire.
- Otayek, R. (2004). *Les sociétés civiles du Sud : Un état des lieux dans trois pays de la ZSP : Cameroun, Ghana, Maroc*. Paris: Ministère des affaires étrangères.
- Otayek, R. (2007). Démocratie, culture politique, sociétés plurales. *Revue française de science politique*, 47(6), 798-822.
- Otayek, R., & Buijtenhuijs, R. (Éd.). (1985). *Le Burkina Faso*. Paris, France: Karthala.
- Otayek, R., Sawadogo, F. M., & Guingané, J.-P. (Éd.). (1996). *Le Burkina entre révolution et démocratie, 1983-1993 : Ordre politique et changement social en Afrique subsaharienne* : Paris, France: Éd. Karthala.
- Ouattara, F. (2004). Une étrange familiarité. Les exigences de l'anthropologie « chez soi ». *Cahiers d'études africaines*, 175(3), 635-658. Consulté à l'adresse Cairn.info.

- Ouédraogo, B. (2011, mars 12). Décès de Justin Zongo : La marche des étudiants réprimée. Consulté 29 juin 2019, à l'adresse Mondoblog website: <http://mondoblog.org/2011/03/12/deces-de-justin-zongo-la-marche-des-etudiants-reprimee/>
- Ouédraogo, C. (2007, juillet 24). *Lutte contre le Sida : Les religieux et les coutumiers s'unissent pour une (...)* *LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso*. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article22325>
- Ouédraogo, C. (2009, juillet 20). *Journée des communautés religieuses et coutumières : Blaise Compaoré invite les acteurs à persévérer dans la lutte contre les maladies*. Consulté à l'adresse http://lefaso.net/spip.php?page=impression&id_article=32460
- Ouerdane, I., & Leflanchet, A. (2011). *Regard épistémologique sur les sciences de gestion Cahiers de Recherche PRISM-Sorbonne Pôle de Recherche Interdisciplinaire en Sciences du Management*. 11.
- Ouest-France. (2010, avril 27). Afrique : Chrétiens et musulmans à égalité. Consulté 10 juillet 2019, à l'adresse Ouest-France.fr website: <https://www.ouest-france.fr/afrique-chretiens-et-musulmans-egalite-584596>
- PAMAC. (2014). Documentaire sur les 10 ans du PAMAC. Consulté 3 juillet 2019, à l'adresse <http://www.pamac.org/index.php/features/historique>
- Patterson, A. S., & Stephens, D. (2012). AIDS mobilisation in Zambia and Vietnam : Explaining the differences. *Contemporary Politics*, 18(2), 213-224. <https://doi.org/10.1080/13569775.2012.674338>
- Perelman, B. (2003). *Les associations de lutte contre le sida à Ouagadougou : Contexte d'émergence, profils, pratiques*. 77.
- Perelman, B. (s. d.). *Les associations de lutte contre le sida à Ouagadougou : Contexte d'émergence, profils, pratiques*. 77.

- Pesqueux, Y. (2010). Gouvernance, de quoi s'agit-il ? *Colloque GEQC*. Présenté à Abbaye de Valasse, France. Consulté à l'adresse <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00509692>
- Peters, B. G. (2015). *Advanced introduction to public policy*. Cheltenham, UK ; Northampton, MA: Edward Elgar Publishing Limited.
- Peters, B. G. (Éd.). (2016). *Contemporary approaches to public policy : Theories, controversies and perspectives*. London: Palgrave Macmillan.
- Petzke, James J. (1988). *AIDS: The county's Response*. (10), 373-391.
- Pieret, D. (2011). Efficacité et efficience selon François Jullien. *Dissensus*. Consulté à l'adresse <https://popups.uliege.be:443/2031-4981/index.php?id=1151>
- Piergiorgio Bertoldi Nonce apostolique. (2015, octobre 2). Reddition de Gilbert Diendéré : Les précisions du Nonce apostolique. Consulté 27 décembre 2018, à l'adresse AOuaga.com website: <http://news.aOuaga.com/h/76143.html>
- Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès. (2005). *Gouverner par les instruments*. Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/gouverner-par-les-instruments--9782724609492.htm>
- Pilon, M. (2004). L'évolution du champ scolaire au Burkina Faso : Entre diversification et privatisation. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, (3), 143-165.
- Pirotte, G. (2010). La notion de société civile dans les politiques et pratiques du développement. Succès et ambiguïtés d'un concept en perpétuelle gestation. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, (7).
<https://doi.org/10.4000/regulation.7787>
- Piven, F. F., & Cloward, R. A. (1995). Collective Protest : A Critique of Resource-Mobilization Theory. In S. M. Lyman (Éd.), *Social Movements : Critiques, Concepts, Case-Studies* (p. 137-167). https://doi.org/10.1007/978-1-349-23747-0_8

- PNUD. (2001). *PNUD-Rapport sur le Développement Humain BF Lutte contre le sida* (p. 231) [Rapport sur le développement humain BF]. Consulté à l'adresse http://hdr.undp.org/sites/default/files/burkina_faso_2001_fr.pdf
- Poncelet, M., & Pirotte, G. (2007). L'invention africaine des sociétés civiles : Déni théorique, figure imposée, prolifération empirique. *Mondes en développement*, n° 139(3), 9-23.
- Porto de Oliveira, O., & Aurélio Pimenta de Faria, C. (2017). Policy Transfer, Diffusion and Circulation : Research Traditions and the State of the Discipline in Brazil. *Novos Estudos - CEBRAP*, 36, 13-34. <https://doi.org/10.25091/S0101-3300201700010001>
- Powell, W. W., & Dimaggio, P. (Éd.). (1991). *The new institutionalism in organizational analysis*. Chicago, Etats-Unis d'Amérique, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.
- Présidence BF. *Décret_PM_2001_00510 portant création, attributions, organisation et fonctionnement du Conseil National de Lutte contre le SIDA et les Infections Sexuellement Transmissibles au Burkina Faso.* , (2001).
- Putnam, R. D. (1999). Le déclin du capital social aux États-Unis. *Lien social et Politiques*, (41), 13. <https://doi.org/10.7202/005219ar>
- Putnam, R. D., Leonardi, R., & Nanetti, R. Y. (1993). *Making democracy work : Civic traditions in modern Italy*. Princeton, N.J., Etats-Unis d'Amérique: Princeton University Press.
- Quantin, P. (2005). *Gouverner les sociétés africaines : Acteurs et institutions* (Centre d'étude d'Afrique noire (Institut d'études politiques de Bordeaux), Éd.). Paris : Bordeaux: Karthala ; CEAN.
- Qu'est-ce que le droit canonique?* (2017, mai 9). Consulté à l'adresse <https://52.catholique.fr/QU-EST-CE-QUE-LE-DROIT-CANONIQUE-OU-LE-DROIT-CANON>

- RAF/VIH. (2010, décembre 11). Réseau Africain des Formations Sur le VIH-sida. Consulté 9 juin 2017, à l'adresse <http://www.raf-vih.org/le-reseau/presentation.html>
- Réseau d'experts. (2013). *Evaluation des contributions françaises au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme*. (N° MAE – DGM – 06-201; p. 123). Consulté à l'adresse https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/Evaluation_126_FMLSTP_Annexes_cle852693.pdf
- Revillard, A. (2003, juin). *La sociologie des mouvements sociaux : Structures de mobilisations, opportunités politiques et processus de cadrage*. Consulté à l'adresse <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01141740/document>
- RFI. (2014, novembre 5). Trois chefs d'Etat ouest-africains au chevet du Burkina Fasoâ ”RFI. Consulté 9 octobre 2018, à l'adresse RFI Afrique website: <http://www.rfi.fr/afrique/20141105-burkina-faso-mediation-maintient-pression-isaac-zida-transition-ua>
- Richards, D., & Smith, M. J. (2002). *Governance and public policy in the United Kingdom*. Oxford ; New York: Oxford University Press.
- Rocheblave, A.-M. (1963). La notion de rôle : Quelques problèmes conceptuels. *Revue française de sociologie*, 4(3), 300-306. <https://doi.org/10.2307/3319446>
- Rochefort, F., Sanna, M. E., & Groupe Sociétés, religions, laïcités (Éd.). (2013). *Normes religieuses et genre : Mutations, résistances et reconfigurations, XIXe-XXIe siècle*. Paris: Armand Colin.
- Roger Balian. (2008). *Entropie, information : Un concept protéiforme*. Consulté à l'adresse <https://uma.ensta-paristech.fr/conf/tipe/2008/talks/publi.utls.pdf>
- Rose, R. (1991). What is Lesson-Drawing? *Journal of Public Policy*, 11(01), 3. <https://doi.org/10.1017/S0143814X00004918>

- Rose, Richard. (1991). "What is Lesson-Drawing?" *Journal of Public Policy*, 11(1), 3-30.
- Rouban, L., Roger, A., Papadopoulos, Y., Bayart, J.-F., Schmitt, O., & Raison du Cleuziou, Y. (2016). Lectures critiques. *Revue française de science politique*, 66(3-4), 543-565.
<https://doi.org/10.3917/rfsp.663.0543>
- Russeil, S. (2010). Transfert de politiques publiques. In *Références: Vol. 3e éd. Dictionnaire des politiques publiques* (p. 640-650). Consulté à l'adresse
<https://www.cairn.info/dictionnaire-des-politiques-publiques--9782724611755-p-640.htm>
- Savonnet-Guyot, C. (1986). *État et sociétés au Burkina : Essai sur le politique africain*. Paris, France: Karthala.
- Scott, P. (1993). Beginning HIV prevention work with gay and bisexual men. *Healthy Alliances in HIV Prevention*, London: Health Education Authority.
- Scott, W. R., & Meyer, J. W. (1994). *Institutional environments and organizations : Structural complexity and individualism*. Thousand Oaks, Calif: SAGE Publications.
- Secteur communautaire ICN B. (2017). *Observations des acteurs de la société civile sur les demandes de financement*. (p. 2). Ouagadougou, Burkina Faso: ICN Burkina.
- Sedgo, F. (1998). *Prévention sida et éducation à la sexualité humaine*. Ouagadougou.
- Séraphin, G. (2004). *L'effervescence religieuse en Afrique. La diversité locale des implantations religieuses chrétiennes au Cameroun et au Kenya*. Consulté à l'adresse
<https://www.cairn.info/l-effervescence-religieuse-en-afrique--9782845865747.htm>
- Sidaway. (2014, mai 11). Lutte contre le Sida, la tuberculose et paludisme, Coutumiers et religieux s'investissent dans le Sahel. *absonnebarry*. Consulté à l'adresse
<https://absonnebarry.wordpress.com/>

- Sidwaya. (2015, décembre 22). *Homosexualité : Dans la clandestinité avec les bannis du sexe*. Consulté à l'adresse <http://www.sidwaya.bf/m-9419-homosexualite-dans-la-clandestinite-avec-les-bannis-du-sexe.html>
- Siméant, J. (2010). 6. La transnationalisation de l'action collective. In *Recherches. Penser les mouvements sociaux* (p. 121-144). Consulté à l'adresse <https://www.cairn.info/penser-les-mouvements-sociaux--9782707156570-p-121.htm>
- Sintomer, Y. (2011). Délibération et participation : Affinité élective ou concepts en tension ? *Participations*, N° 1(1), 239-276.
- Smith, S. (1999, janvier 6). Le pouvoir burkinabé ébranlé par la mort d'un journaliste. Norbert Zongo en était le principal pourfendeur. *Libération.fr*. Consulté à l'adresse https://www.liberation.fr/planete/1999/01/06/le-pouvoir-burkinabe-ebanle-par-la-mort-d-un-journaliste-norbert-zongo-en-etait-le-principal-pourfe_263031
- Solthis. (2014). *Solthis_FM_Gestion-des-risques-2014_rapport.pdf* (p. 58). Consulté à l'adresse https://solthis.org/wp-content/uploads/2015/11/Solthis_FM_Gestion-des-risques-2014_rapport.pdf
- Soriat, C. (2014). *Les acteurs associatifs et la lutte contre le sida au Bénin : De la professionnalisation au gouvernement des corps* (Thèse de doctorat). Université du droit et de la santé, Lille, France.
- Soriat, C. (2018). Imposition et appropriation de la lutte contre le sida par projet au Bénin : L'instrumentation de l'action publique comme observatoire des trajectoires étatiques africaines. *Gouvernement et action publique*, 2(2), 95.
<https://doi.org/10.3917/gap.182.0095>
- Soubeiga, K. A. M. (2016). *Mobilisations associatives et reconfiguration de l'action publique dans la lutte contre sida au Burkina Faso* (Thèse de HDR en Science Politique). Université de Bordeaux, Bordeaux.

Sougué, M. (2004). *Etude du profil lipidique des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) en fonction du statut immunitaires a Ouagadougou (Burkina Faso)*. (UNIVERSITE DE OUAGADOUGOU). Consulté à l'adresse <http://www.beep.ird.fr/collect/uouaga/index/assoc/M09700.dir/M09700.pdf>

SP-CNLS/IST - Historique et organisation. (2015, décembre 14). Consulté 7 février 2018, à l'adresse <http://www.cnls.bf/index.php/component/k2/item/57-historique-et-organisation?tmpl=component&print=1>

SP/CNLS-IST BF. (2001, mai). *Cadre stratégique de lutte contre VIH/SIDA 2001-2005 Burkina Faso*. Consulté à l'adresse http://data.unaids.org/topics/nsp-library/nsp-africa/nsp_burkina_faso_2001-2005_fr.pdf

SP/CNLS-IST BF. (2006). *CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LE VIH/SIDA ET LES IST (CSLS)â "Hiv_plan_burkina_faso.pdf 2006-2010*. Consulté à l'adresse http://www.nationalplanningcycles.org/sites/default/files/country_docs/Burkina%20Faso/hiv_plan_burkina_faso.pdf

SP/CNLS-IST BF. (2015a). SP-CNLS/IST - Epidémiologie du VIH. Consulté 23 novembre 2018, à l'adresse <http://www.cnls.bf/index.php/layout/epidemiologie-du-vih>

SP/CNLS-IST BF. (2015b, décembre 14). SP-CNLS/IST - Historique et organisation. Consulté 13 mars 2019, à l'adresse <http://www.cnls.bf/index.php/component/k2/item/57-historique-et-organisation>

SP/CNLS-IST BF. (2016). *Tableau de bord des indicateurs sida Année 2015* (p. 46). Burkina Faso.

SP/CNLS-IST BF. (2018). *Rapport d'activités sur la riposte au sida au Burkina Faso 2018* (p. 31). Consulté à l'adresse http://www.unaids.org/sites/default/files/country/documents/BFA_2018_countryreport.pdf

- Statista. (2018). Dette nationale brute par rapport au PIB Burkina Faso 2010-2020 | Statistique. Consulté 14 novembre 2018, à l'adresse Statista website: <https://fr.statista.com/statistiques/719409/dette-nationale-burkina-faso-par-rapport-au-produit-interieur-brut-pib/>
- SYLL, O. (2005, octobre). *BURKINA FASO - Fiche_decentr_Burkina.pdf*. Consulté à l'adresse http://www.bfc-international.org/IMG/pdf/Fiche_decentr_Burkina.pdf
- Taladidia Thiombiano. (2016, mars 10). *Rôle de la chefferie dans le processus démocratique au Burkina (...)* à "LeFaso.net, l'actualité au Burkina Faso. Consulté à l'adresse <http://lefaso.net/spip.php?article70011>
- Tauxier, L. (1912). *Le Noir du Soudan : Pays Mossi et Gourounsi : documents et analyses*. Paris, France: E. Larose.
- Tilly, C. (1978). *From mobilization to revolution*. New York, NY: Random House.
- Touraine, A. (2000). *Sociologie de l'action : Essai sur la société industrielle*. Paris, France: Librairie générale française, DL 2000.
- Touraine, A., Dubet, F., Zsuzsu, H., & Wiervioka, M. (1978). *Lutte étudiante*. Paris, France: Éditions du Seuil, DL 1978.
- Tran, L. (2018). Herbert Simon et la rationalité limitée. *Regards croisés sur l'économie*, 22(1), 54-57. <https://doi.org/10.3917/rce.022.0054>
- Treichler, P. (2013). Le sida, l'homophobie et le discours biomédical : Une épidémie de signification [1987]. *Genre, sexualité & société*, (9). <https://doi.org/10.4000/gss.2850>
- URCB. *Statuts URCB 2007*. , (2007).
- URCB. (2007b, octobre 27). *Déclaration liminaire. Déjeuner de presse sur l'URCB*.
- URCB. (2008). *Stratégie nationale de lutte contre le sida*. Burkina Faso.
- URCB/sida. (2008). *Stratégie nationale de lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles des Religieux et coutumiers du Burkina 2008-2010*.

- URCB/sida. *Statuts de l'URCB 2011.* , (2011).
- URCB/sida. *Statuts et Règlements intérieurs de l'Union des Religieux et Coutumiers du Burkina.* , (2011).
- URCB/sida. (2011c, février). *AIM Burkina Faso Chrétiens, Musulmans, Religions traditionnelles.* Présenté à Ouagadougou, Burkina Faso. Ouagadougou, Burkina Faso.
- Urfalino, P., & Burgos, M. (2004). Sociologie de la décision et de la délibération. *Annuaire de l'EHESS. Comptes rendus des cours et conférences*, 534-535.
- Vanvyve, A. (2015). L'islam burkinabé sous la IV^e République. *Cahiers d'études africaines*, (219), 489-508.
- Vatican. (1998). *Catéchisme de l'Église Catholique*â IntraText. Consulté à l'adresse http://www.vatican.va/archive/FRA0013/_P80.HTM
- Vivante Afrique, Bimestriel N°223, Nov-Dec 1962. L'Église en Haute Volta.* (1962). 64.
- Vogna, J.-P. (2010). *Memoire*â "La participation électorale au Burkina Faso -. Consulté à l'adresse https://www.memoireonline.com/04/15/9029/m_La-participation-electorale-au-Burkina-Faso4.html
- Wallerstein, I. (1992). Trois idéologies ou une seule ? La problématique de la modernité. *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 9(1), 7-24.
<https://doi.org/10.3406/genes.1992.1134>
- Watney, S. (1993). Emergent sexual identities and HIV/AIDS. *AIDS: Facing the second decade*, 13–28.
- Weber, M. (1971). *Économie et société : Tome 1.* Paris, France: Plon.
- Weber, M. (2008). *Les catégories de la sociologie.* Paris: Pocket.
- Weber, M. (2014). Les trois types purs de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann). *Sociologie*, 5(3), 291. <https://doi.org/10.3917/socio.053.0291>

- Whitaker, B. (2008). *Parias : Gays et lesbiennes dans le monde arabe* (P. Saint-Jean, Trad.). Paris, France: Demopolis.
- Willaime, J.-P. (1999). Le Pentecôtisme : Contours et paradoxes d'un protestantisme émotionnel / Pentecostalism: Outlines and Paradoxes of an Emotional Form of Protestantism. *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 105(1), 5-28.
<https://doi.org/10.3406/assr.1999.1076>
- World Bank (Éd.). (1992). *Governance and development*. Washington, D.C: World Bank.
- Young, R. M., & Meyer, I. H. (2005). The trouble with “MSM” and “WSW” : Erasure of the sexual-minority person in public health discourse. *American journal of public health*, 95(7), 1144–1149.
- Zambiras, A., & Bayart, J.-F. (Éd.). (2015). *La cité culturelle : Rendre à Dieu ce qui revient à César*. Paris, France: Karthala, impr. 2015.
- Zittoun, P. (2013). *La fabrique politique des politiques publiques : Une approche pragmatique de l'action publique*. Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- Zittoun, P. (2017). La fabrique pragmatique des politiques publiques. *Anthropologie & Développement*, (45), 65-89. <https://doi.org/10.4000/anthropodev.543>
- Zoll, R. (2001). Le défi de la solidarité organique. *Revue du MAUSS*, no 18(2), 105-118.
- Zongo, A. (s. d.). L'ANNEAU D'OR. Consulté 19 octobre 2018, à l'adresse <http://anneaudor-3.blogspot.com/2015/09/entretien-avec-le-pasteur-samuel.html>

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
INDICATIONS POUR LA LECTURE	7
LISTE DES PRINCIPALES ABREVIATIONS	8
SOMMAIRE	10
INTRODUCTION GENERALE	13
I. PROBLEMATIQUE	13
II. CADRE THEORIQUE	18
III. CADRE CONCEPTUEL	21
IV. CHOIX METHODOLOGIQUE.....	30
V. INTERDISCIPLINARITE	34
VI. L'EXPERIENCE DE LA RECHERCHE : UNE AVENTURE ET UNE TRANSFORMATION EPISTEMOLOGIQUE.....	34
VII. STRUCTURATION DE LA THESE.	37
PREMIERE PARTIE. RELIGIEUX ET COUTUMIERS AU BURKINA FASO : DES ACTEURS POLITIQUES DE LA PREMIERE HEURE.	39
CHAPITRE I. RELIGION, POLITIQUE ET SOCIETES AU BURKINA FASO. REGARD SOCIOHISTORIQUE	41
I. LE RELIGIEUX AU BURKINA FASO : UN REGARD SYNOPTIQUE	42
II. CONTEXTE SOCIODEMOGRAPHIQUE, ADMINISTRATIVE, ECONOMIQUE ET POLITIQUE DU BURKINA FASO.....	49
III. POUVOIRS D'ÉTAT, RELIGIONS ET POUVOIRS LOCAUX : EVOLUTION DIACHRONIQUE D'UNE RELATION POLITIQUE.	55
IV. LE ROLE DES CONFESSIONS RELIGIEUSES DANS LA TRAJECTOIRE DU SECTEUR DE LA SANTE AU BURKINA FASO	95
CHAPITRE II : LE PROBLEME DU SIDA AU BURKINA FASO.....	98
I. L'ENVIRONNEMENT DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA AU BURKINA FASO	99
I. LE BURKINA FASO FACE A L'EPIDEMIE DU SIDA	100
II. LES EVOLUTIONS EPIDEMIOLOGIQUES FACE A UNE EVOLUTION IN SITU : VIH/SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME AU BURKINA FASO	121
DEUXIEME PARTIE. L'URCB DANS L'ACTION PUBLIQUE : VERS ET REVERS D'UNE COLLABORATION.	132
CHAPITRE III. L'UNION DES RELIGIEUX ET COUTUMIERS DU BURKINA (URCB) : CONVERGENCE AUTOUR D'UNE BEST PRACTICE.	134
I. L'ENTREE DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES ET COUTUMIERES DANS LA LUTTE CONTRE LE SIDA ET LA CREATION DE L'URCB.	135
II. CADRAGE DU PROCESSUS DE CREATION.....	140
III. OBJECTIFS ET REPRESENTATIONS POLITIQUES AUTOUR DE LA CREATION DE L'URCB.....	149
IV. L'URCB : LE PARI D'UNE ALLIANCE COMPOSITE.....	153

V. RESSOURCES SYMBOLIQUE ET COMMUNICATIONNELLE DE L'UNION DES RELIGIEUX ET COUTUMIERS DU BURKINA (URCB)	159
VI. LES PRINCIPALES ACTIONS DE L'URCB	160
CHAPITRE IV : LA PROBLEMATIQUE DES « POPULATIONS-CLES » AU SEIN DE L'ICN BURKINA : ENJEUX ET IDEOLOGIES CROISEES DANS L'ACTION PUBLIQUE CONTRE LE SIDA.	168
I. LES « POPULATIONS CLES » : ENTRE PRAGMATISME ET IDEOLOGIE DE L'« EFFICACITE » SELON LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE LA SANTE GLOBALE.	171
II. « POPULATION HOMOSEXUELLE » DANS L'EPIDEMIOLOGIE CONTRE LE SIDA : GENEALOGIE D'UNE AMBIGUÏTE... ..	175
III. « POPULATIONS-CLES » : CONTRAINTES DE LA RECEPTION D'UN POLICY TRANSFER.....	178
IV. <i>ILS FONT PARTIE DE LA SOLUTION !</i>	185
LES « POPULATIONS CLES », UNE CONFRONTATION ENTRE LES POLITIQUES DE SANTE ET LES REPRESENTATIONS SOCIALES AU SEIN DE L'ICN BURKINA.....	185
V. L'URCB : « <i>ILS FONT PARTIE DU PROBLEME ET NON DE LA SOLUTION...</i> »	203
VI. LES RESSORTS DE L'IDEOLOGIE DANS L'ACTION PUBLIQUE CONTRE LE SIDA AU SEIN DE L'ICN BURKINA.....	205

TROISIEME PARTIE. LES EFFETS DE L'ACTION PUBLIQUE DU FONDS MONDIAL SUR LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA.209

CHAPITRE V. LES ASSOCIATIONS DE LUTTE CONTRE LE SIDA A L'EPREUVE DES INSTRUMENTS D'ACTION PUBLIQUE DU FONDS MONDIAL.....211

I. ENTRE DEUX TEMPORALITES DIFFERENTES DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL, L'URCB <i>FRAGILE ET FRAGILISEE</i> ? 213	
II. DE LA DIMENSION MANAGERIALE DE LA GOUVERNANCE DU FONDS MONDIAL : EFFETS ANXIOGENES SUR LES ASSOCIATIONS	234
III. CRITIQUES CONTRE LA POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DU FONDS MONDIAL.....	251

CHAPITRE VI. LA SOCIETE CIVILE ET LA GOUVERNANCE DU FONDS MONDIAL : UNE "GAGNANTE" A LA MARGE ?...261

I. LE FONDS MONDIAL : UN SAVOIR-FAIRE STRUCTURANT POUR LES INTERACTIONS AU SEIN DE L'ICN BURKINA ...	263
II. L'APPROCHE DE "REAJUSTEMENT" : UN LEVIER D'OPTIMISATION DE SES LOGIQUES DE COLLABORATION ?	281
III. LA CONNAISSANCE DU TERRAIN : UNE EXPERTISE LOCALE NECESSAIRE POUR LE FONDS MONDIAL ?	286
IV. PERCEPTIONS LOCALES DE LA GOUVERNANCE DU FONDS MONDIAL : ENTRE CADRAGES OFFICIELS ET NORMES PRATIQUES.....	293
V. <i>LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE. DECONSTRUCTION THEORIQUE D'UNE NOTION INSTRUMENTALE</i>	297

CONCLUSION DE LA PARTIE306

CONCLUSION GENERALE.....307

ANNEXES316

I. CADRAGE DES ENTRETIENS.....	316
II. APERÇU SUR LES INFRASTRUCTURES INSTITUTIONNELLES.....	324

BIBLIOGRAPHIE328

TABLE DES MATIERES368

TABLE DES ILLUSTRATIONS371

Table des illustrations

Le Burkina Faso en Afrique	11
Carte administrative du Burkina Faso	12
Figure 1 : Partenaires du Fonds mondial.....	108
Figure 2 : Schéma du Nouveau modèle de financement du Fonds mondial	110
Figure 3 : Matrice de l'Action publique en Afrique.....	112
Figure 4 : Niveaux de coordination de la réponse nationale au VIH	113
Figure 5 : Graphes dont tous les sommets, plusieurs sommets ou un seul sommet sont des racines.....	158
Graphique 1: Cycle du Nouveau modèle de financement du Fonds mondial	111
Graphique 2 : Évolution de la couverture antirétrovirale de l'année 2006 à 2015	124
Graphique 3 : Évolution de la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticides de 2006 à 2015.....	127
Graphique 4 : Évolution du montant total des fonds octroyés par le Fonds mondial par la lutte contre les trois pandémies au Burkina Faso pendant la période de 2006 à 2015	128
Graphique 5 : Les composantes de l'URCB	139
Graphique 6 : Interactions entre le Fonds mondial et l'ICN	164
Graphique 7 : Evolution de l'URCB	232
Graphique 8 : Evolutions des associations à partir des registres de la confiance et de l'entropie (énergie).	245
Tableau 1 : Typologie des instruments d'action publique	23
Tableau 2 : Catégories de socialisations de Max Weber.....	29
Tableau 3 : Composition des ICN de quatre pays par types d'acteurs.....	114
Tableau 4 : données de séro surveillance auprès des groupes à « haut risque » en 2017	122
Tableau 5 : Types d'alliances selon qu'elles sont concertées ou non, durables ou non (Vincent Lemieux)	156
Tableau 6 : Liste chronologique des responsables de l'URCB.....	228